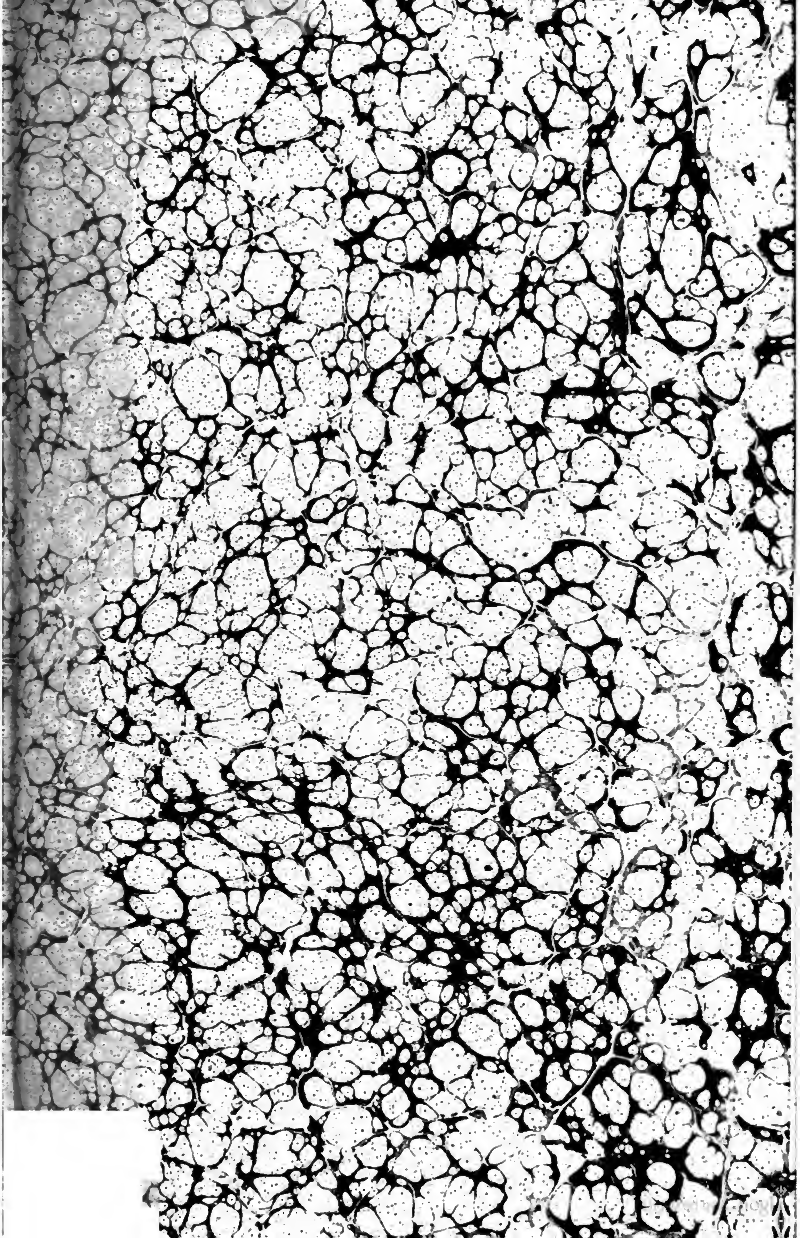



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE L'OUEST.

TOME IV.

POITIERS, IMPRIMERIE DE SAURIN,
Rue de la Mairie, 10.

TABLES

DES MANUSCRITS

DE

D. FONTENEAU,

CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE POITIERS.

I.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES CHARTES TRANSCRITES DANS LES VINGT-SEPT PREMIERS VOLUMES DE LA COLLECTION.

POITIERS,

IMPRIMERIE DE F.-A. SAURIN.

PARIS,

Chez DERACHE, Libraire, Rue du Bouloi, 7.

1839.

AVERTISSEMENT.

Les chartes recueillies par dom Fonteneau pour la confection d'une histoire de l'Aquitaine forment une des collections manuscrites les plus précieuses que possède la France. La perte des originaux de ces documents, presque tous anéantis par la révolution, le choix judicieux qui a présidé à la réunion de ces matériaux historiques, les notes précieuses dont le savant bénédictin les a accompagnés, tout concourt à faire de ces recueils la mine la plus riche que doive explorer quiconque s'occupe de recherches sur l'histoire des provinces comprises entre la Loire et la Dordogne.

C'est pour faciliter ces recherches que la Société des Antiquaires de l'Ouest, puissamment encouragée par M. Guizot, a, dès la première année de son existence, chargé plusieurs de ses membres d'ajouter aux recueils de dom Fonteneau des tables pareilles à celles qui rendent les éditions bénédictines si faciles à consulter. Grâces au zèle de MM. Rédet, l'abbé Dubois, de Chergé, Félix Dupuis et Saint-Marc, les tables des *noms propres, des lieux et des faits* sont déjà très-avancées, et la Société espère pouvoir les publier un jour. En attendant elle offre aujourd'hui, en suivant l'ordre des dates, les sommaires des pièces dont se compose cette immense collection.

Dressée par M. Rédet, ancien élève de l'Ecole des Chartes, et imprimée sous sa direction, cette table chronologique a été soumise aux comités historiques institués

près du Ministère de l'instruction publique, par le savant président de la Société, M. de la Fontenelle, membre de ces comités. Elle a été, dans leur sein, l'objet du rapport le plus favorable présenté par MM. Champollion et Guérard, si bons juges en travaux de cette nature. Aussi, sur l'avis du comité des chartes et chroniques, M. de Salvandy a, dans son amour éclairé pour le progrès des études historiques, accordé une importante souscription à cette publication de la Société, afin de la placer dans toutes les grandes bibliothèques du royaume.

Le volume que la Société des Antiquaires de l'Ouest livre aujourd'hui au public paraît donc recommandé par les encouragements qu'ont donnés à sa publication MM. de Salvandy, Guizot, Champollion et Guérard.

Heureuse de suffrages si flatteurs acquis à ses efforts, la Société se plaît à en reporter l'honneur sur celui de ses membres qui les lui a valus, sur M. Rédet, qui a recueilli et coordonné avec tant de méthode les cinq mille articles qui composent ce volume.

Le Secrétaire de la Société,

G. LECOINTRE-DUPONT.

PRÉFACE.

La Société des Antiquaires de l'Ouest a fait connaître, dans le second volume de ses Mémoires, la détermination qu'elle avait prise de s'occuper de l'exécution des tables chronologiques et alphabétiques, si nécessaires à la vaste collection de documents manuscrits de D. Fonteneau : la première partie de ce grand travail vient d'être terminée, et nous avons la satisfaction d'en offrir le résultat dans ce quatrième volume. Ainsi que nous l'avons annoncé, nous devions d'abord consacrer nos soins à former une table chronologique générale des chartes copiées dans les vingt-sept premiers volumes du recueil. Ces chartes, au nombre de près de 5,000, n'y sont pas rangées par ordre de dates seulement, on les a préalablement distribuées en un certain nombre de sections correspondant à celui des sources d'où elles proviennent; distribution très-commode dans l'usage journalier, mais qui, sous certains rapports, n'est pas exempte de tout inconvénient; car, si elle favorise les recherches locales, la composition des monographies, c'est au préjudice de l'unité et de l'ensemble que réclament ceux qui veulent traiter quelque question ou écrire l'histoire de la province sous un point de vue général. La table chronologique remédie à cet inconvénient; elle servira en outre à faire retrouver les chartes, suivies d'observations, auxquelles D. Fonteneau renvoie souvent dans ses notes, mais par l'indication de leur date seulement, de sorte que ces précieux renseignements étaient devenus complétement inutiles par suite du fractionnement de la collection.

Tels étaient les deux principaux avantages que la Société attendait de ce travail, lorsqu'elle en conçut le projet; elle n'osait espérer alors que ses propres ressources, et la générosité éclairée du gouvernement, lui permettraient sitôt de le publier et de le faire servir si efficacement par ce moyen à l'avancement des études historiques. A la faveur de l'allocation qui lui a été accordée, nous avons pu le mettre intégralement au jour, et nous pouvons dès à présent le distribuer à tous les membres de la Société. Nous ne doutons pas qu'ils n'accueillent avec joie cette publication, qui, sans les priver du volume de Mémoires qui leur est adressé chaque année, leur révélera une portion notable des richesses accumulees par D. Fonteneau dans son inappréciable collection.

La plupart des documents relatés dans cette table sont inédits, et d'autant plus précieux qu'une grande partie des originaux ont péri pendant les orages révolutionnaires. Presque tous les cartulaires où l'infatigable bénédictin a si largement puisé sont perdus ou dispersés. A peine en retrouve-t-on un ou deux dans les dépôts de Poitiers; vainement y chercherait-on ceux des abbayes de St-Cyprien, de Charroux, de St-Maixent, ou le *Livre de la chaîne* du chapitre de St-Hilaire. Il est même plusieurs établissements importants dont il ne reste point de titres originaux, et sur lesquels nous serions totalement privés de lumières, sans le secours des copies recueillies avec tant de soin par D. Fonteneau.

Pour former la table chronologique, nous nous sommes servis des sommaires placés en tête de chaque pièce, en y ajoutant la date; opération toute simple en apparence, et qui cependant, pour certaines époques, aurait été longue et pénible, si la voie n'eût été déjà frayée par D. Fonteneau lui-même. Une multitude de chartes en effet, surtout aux xe et xie siècles, ou bien sont totalement dépourvues de dates, ou se bornent à énoncer le règne sous lequel elles ont été données. Il fallait dès-lors, d'après les noms des personnes déjà connues qui y interviennent ou qui les souscrivent, et en s'aidant de toutes les autres circonstances, chercher à fixer approximativement l'époque à laquelle elles devaient être rapportées. C'est le travail dont s'est chargé le savant religieux et dont nous avons profité. Les dates d'années, que malgré tous ses efforts il lui a été impossible de déterminer d'une manière précise,

sont précédées du mot *vers*, et suivent dans la table celles dont la date est certaine. Lorsqu'il s'est présenté plusieurs pièces avec une date identique, nous les avons placées suivant l'ordre où elles se trouvent dans la collection même, ou, en cas d'origines diverses, d'après le rang alphabétique des sources d'où elles proviennent. Ces sources sont indiquées entre parenthèses et en caractères italiques à la suite de chaque article.

Il arrivera peut-être que plus d'un lecteur, en ouvrant cette table, s'effraiera des noms barbares et demi-latins dont sont entremêlés un grand nombre de sommaires, principalement au xe siècle; mais ces noms désignant des lieux pour la plupart inconnus ou incertains, il eût été souvent impossible et toujours très-hasardeux de les traduire en français; le seul parti à prendre, et dans tous les cas le plus sûr, était donc de les reproduire textuellement. D. Fonteneau a même porté le scrupule jusqu'à les transcrire sous leur forme littérale et sans en changer les cas, craignant sans doute d'appliquer mal à propos la terminaison masculine à un nom qui était peut-être neutre dans la langue du temps, ou de donner des cas à un nom qui était alors indéclinable. Quelque discordants que soient ces mots latins, intercalés de la sorte dans une rédaction française, on n'a pas cru devoir s'écarter ici de la marche adoptée par le savant bénédictin; on a eu soin seulement de distinguer par des caractères italiques les noms copiés textuellement.

C'est toujours d'après la même autorité que les dates, au besoin, ont été rapportées à l'usage actuel de commencer l'année au 1er janvier. Jusqu'à la fin du xiiie siècle, D. Fonteneau, en général, n'a point fait subir cette modification aux dates exprimées dans les chartes, persuadé apparemment que jusqu'à cette époque l'usage de ne commencer l'année qu'à Pâques, ou au 25 mars, ne fut pas suivi invariablement; il s'explique en ce sens dans une note du tome 17, page 55 (1).

(1) Les seules pièces où il ait changé le chiffre de l'année pour le rapporter à la manière actuelle de compter, sont celles que l'on trouve sous les dates suivantes : 1058, 19 mars. — 1073, février. — 1097, 10 janvier. — 1106, 24 janvier. — 1120, 2 janvier. — 1144, 21 mars. — 1164, 26 janvier. — 1206, février. — 1216, 12 février. — 1224, 9 janvier. — 1229, février. — 1233, 20 février. — 1233, 31 mars. — 1236, 25 mars. — 1249, mars. — 1251, mars. — 1257, février.

On remarquera dans la table quelques documents puisés dans des ouvrages imprimés et que D. Fonteneau avait jugé à propos de réunir, soit comme éclaircissements, soit comme compléments à ses matériaux inédits. Quoique connues, ces pièces sont trop peu multipliées pour qu'on ait cru devoir les exclure de la table, en considérant d'ailleurs que l'indication pourra en être utile à quelques personnes. Les seuls morceaux, mais en très-petit nombre, qu'on n'y ait pas fait entrer, sont quelques chroniques qui ne pouvaient y recevoir une place déterminée, à raison du long espace de temps qu'elles embrassent. Ces monuments historiques d'ailleurs ont déjà été publiés; tels sont la Chronique de Richard de Poitiers, religieux de Cluni, imprimée dans l'*Amplissima collectio* de D. Martenne (t. 5, coll. 1159), et copiée dans le t. 19, p. 353, du Recueil de D. Fonteneau; un fragment de la Chronique de St-Maixent, inséré dans le même ouvrage (t. 5, col. 1147), et reproduit dans le t. 8 du Recueil, p. 65; et un morceau intitulé : *Tractatus de revelatione capitis beati Johannis Baptistæ*, *incerto auctore*, imprimé dans les œuvres de St-Cyprien, et placé dans le t. 13 des manuscrits, p. 29, en tête des pièces tirées du chartrier de l'abbaye de St-Jean-d'Angély.

Enfin, pour récapituler les sources où D. Fonteneau a puisé les documents historiques inventoriés dans cette table chronologique, nous en offrons ici la liste alphabétique dans l'ordre même où elles se suivent dans la collection, en faisant connaître pour chacune d'elles le nombre de pièces (1), ainsi que la date de la première et de la dernière qui en proviennent.

— 1263, 8 mars. — 1269, 18 janvier. — 1271, janvier. — 1272, mars. — 1278, 23 janvier. — 1279, 18 mars. — 1280, 21 janvier. — 1280, janvier. — 1287, 13 mars. — 1291, mars. — 1292, 28 février. — 1299, 15 janvier.

(1) On trouve souvent deux et même trois copies de la même pièce; mais dans le tableau qui suit on n'a pas compris les doubles.

Liste indicative des sources qui ont fourni à D. Fonteneau les chartes et documents des vingt-sept premiers volumes de sa collection.

TOME Ier.

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc., sur lesquels ces pièces fournissent des renseignements.
	A.				
11	Asnières (château d')...........	4	1290	1478	Famille Guyot.
23	Augustins de Poitiers...........	19	1356	1751	
117	Aunay (carmes d').............	8	1339	1632	
	B.				
155	Baron (château de la).........	16	1326	1632	Famille Berland, fondatrice des Augustins.
205	Bassac (abb. de) en Saintonge..	2	1017	1189	
217	Beaumont-les-Tours (abb. de).	12	1184	1283	
249	Benais (paroisse de) près Charroux.........................	3	1555	1593	
269	Benon (château de)............	2	1170	1267	Prieuré de St-Bibien d'Argenton. — Abbaye de Maillezais.
283	Béruges (prieuré de)..........	3	1424	1476	
303	Bibliothèque du Roi............	15	1202	1450	Maison de Lusignan, comtes de la Marche et d'Angoulême.
343	Blanche (abbaye de la).........	17	1215	1481	
391	Bois d'Aslonne (monastère du).	1	1267	»	Maison de Parthenay.
403	Bois-Groland (abbaye de).....	60	1149	1396	
557	Bonnevaux (abbaye de)........	1	1539	»	
565	Bourgueil-en-Vallée (abbaye de).	7	989	1263	
589	Buignon (château du)..........	14	1400	1624	Famille Rouault.
	TOME II.				
	C.				
11	Cathédrale de Poitiers..........	99	1025	1577	
	TOME III.				
11	Cathédrale de Poitiers. Suite...	47	1581	1661	
261	Evêché de Poitiers.............	128	1061	1515	
	TOME IV.				
11	Chaise-Dieu (abbaye de la)...	2	1090	1092	
23	Charroux (abbaye de)..........	151	817	1626	
	TOME V.				
11	Châtelliers (abbaye des)......	117	1120	1684	Maisons de Lusignan, Rochefort, Parthenay.
321	Châteaumur (prieuré de).....	3	1203	1438	
333	Civray (châtellenie de)........	1	1556	»	
341	Coligny de Châtillon (son contrat de mariage avec Anne de Polignac)..........................	1	1615	»	
357	Colombe (abbaye de la)........	51	1163	1474	Famille de la Trémouille.
489	Cormery (abbaye de)...........	3	1070	1228	
499	Cordeliers de Poitiers...........	1	1339	»	Gauthier de Bruges, évêque de Poitiers.
523	Croix (abbaye de Sainte-).....	64	826	1627	

TOME VI.

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc., sur lesquels ces pièces fournissent des renseignements.
11	Cyprien (abbaye de St-).......	264	889	1065	

TOME VII.

11	Cyprien (abbaye de St-). Suite.	237	1070	1642	

TOME VIII.

	D.				
11	Dompierre-sur-Boutonne (château de).....................	2	1456	1601	
21	Ducange..........................	2	1273	1362	Famille Beauchamp de Grand-Fief.
29	Durbellière (château de la)....	14	1239	1616	
	E.				
65	Etenduère (château de l')......	17	1205	1622	
125	Etiennot (dom).................	1	XIIe siècle.	»	Saint-Bernard.
	F.				
129	Feuillants de Poitiers...........	1	1616	»	
137	Flocellière (château de la).....	83	1090	1627	
349	Florent (abb. de St-) de Saumur.	1	1042	»	
355	Fontaines (prieuré de)........	18	1047	1215	
411	Fontenelles (abbaye de)........	6	1210	1669	Famille de Mauléon.
449	Fontevrault (abbaye de).......	9	1103	1543	
477	Fouchier (M.).................	11	1269	1633	
521	Frotier de Bagneux (M.).......	1	1341	»	Famille Chenin de Lussac.
529	Frémillons (chapelle des) à St-Denis-de-la-Chevasse.........	1	1452	»	

TOME IX.

	G.				
11	Gençay (baronnie de)..........	1	1619	»	
19	Grâce-Dieu (abbaye de la)......	10	1136	1305	
59	Grange (maison de).............	10	1494	1622	Famille de Grange de la Fouchardière.
87	Grenetière (abbaye de la)......	103	1106	1625	
367	Guierche (château de la).......	67	1388	1630	

TOME X.

	H.				
11	Hilaire-le-Grand (chap. de St-).	122	358	1159	

TOME XI.

11	Hilaire-le-Grand (chap. de St-). Suite.........................	201	1160	1138	

TOME XII.

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc., sur lesquels ces pièces fournissent des renseignements.
11	Hilaire-le-Grand (chap. de St-). Suite..........................	105	1443	1633	
625	Hilaire-de-la-Celle (abb. de St-)	20	1060	1478	Monastère de St-Nicolas de Poitiers. — Collége du Puigarreau. — Famille Gillier.

TOME XIII.

	I.				
13	Ile-d'Aix (monastère de l').....	3	1107	1186	
	J.				
29	Jean-d'Angély (abb. de St-)....	63	914	1477	
265	Jouin-des-Marnes (abb. de St-).	23	990	1570	

TOME XIV.

	L.				
11	Luçon (cathédrale de).........	36	1347	1637	
245	Luçon (évêché de).............	122	1080	1642	Famille Barillon.

TOME XV.

	M.				
11	Maixent (abbaye de Saint-).....	266	815	1149	

TOME XVI.

11	Maixent (abb. de Saint-). Suite.	101	1150	1633	
409	Maixent (bénédictines de St-)...	4	1629	1629	
435	Maixent (capucins de Saint-)....	2	1613	1614	
449	Maixent (hôtel-de-ville de St-)..	35	1438	1632	
553	Maixent (prieuré de St-) de Bengné.........................	1	1624	»	

TOME XVII.

11	Martenne (dom)...............	36	1096	1449	Conciles et évêques du Poitou.
111	Martin-Lars (château de Saint-).	3	1400	1667	Famille Volvire.
137	Martin (Saint-) de Limoges	2	1263	»	
143	Mauléon (château de)........	1	1307	»	
149	Mauléon (St-Jouin-sous-)......	1	1603	»	
155	Mauléon (abb. de la Trinité de).	54	1079	1741	
345	Mauléon (siége de)............	1	1591	»	
351	Maure (le comte de Sainte-) Pièces tirées des archives de la cathédr. de Tours et du prieuré de Grés.	8	1205	1277	
377	Marmoutier (abbaye de).......	27	1020	1275	
455	Martin (Saint-) de Tours.......	13	897	1306	
501	Maure (le comte de Sainte-)....	42	1206	1555	Chapitre de St-Venant de Tours. — Abbaye de Villebois. — Prieuré de Bernevalle. — Maison de Vivône, etc.
677	Maurousière (maison Boilève de la).........................	2	1396	1421	
687	Mauvise (M. de)........	1	1634	»	
695	Maynard de Passy (M.).........	1	1624	»	

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc., sur lesquels ces pièces fournissent des renseignements.
	TOME XVIII.				
11	Menigoutte (chapitre de)......	1	1326	»	
13	Merci-Dieu (abbaye de la).....	3	1151	1228	
25	Michel-en-l'Herm (abb. de St-).	15	993	1685	
115	Mirebeau { monastère, prieuré, chapitres, seigneurie et ville........	30	1051	1631	Erection de Richelieu en duché-pairie.
269	Montazay (monastère de)......	195	1120	1295	
	TOME XIX.				
11	Montierneuf (abbaye de)......	166	1076	1558	
683	Niort (hôtel-de-ville) *........	1	1559	»	* Pièce intercalée par erreur du relieur.
689	Montierneuf (suite)...........	4	1610	1621	
705	Montmorillon (Maison-Dieu de).	1	1691	»	
713	Moreaux (abbaye de)...........	1	1212	»	
719	Mortagne (prieuré de).........	10	1244	1716	
	TOME XX.				
	N.				
11	Nanteuil-en-Vallée (abbaye de).	16	1050	1492	
53	Nicolas (monastère de Saint-) à Poitiers.....................	34	1058	1423	
127	Niort (ville et établissements religieux)....................	103	1203	1588	En tête sont les statuts de la commune de Rouen que Philippe Auguste donna à la ville de Niort.
521	Notre-Dame-la-Grande (chapitre de).........................	52	1200	1578	Miracle des clefs.
711	Nouhes (famille des)...........	1	1613	»	
717	Noyers (abb. de) en Touraine...	10	1030	1372	
	TOME XXI.				
11	Noaillé (abbaye de)............	201	696	1199	
	TOME XXII.				
11	Noaillé (abbaye de)............	217	1200	1624	
	TOME XXIII.				
	O.				
11	Olbreuze (M. d')................	1	1578	»	
19	Oléron (île d').................	2	1199	»	
31	Oyé (château d')...............	4	1275	1604	Famille Faubert.
	P.				
53	Parc-Soubise (château du).....	3	1439	1661	Catherine de Parthenay, famille de Bessay.
	Pièces diverses :				
69	1° Testament de Charles d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile.........................	1	1481	»	
77	2° Contrat de mariage de François II, roi de France, avec Marie Stuart, reine d'Ecosse..	1	1558		

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc., sur lesquels ces pièces fournissent des renseignements.
89	3° Contrat de mariage d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, avec Marguerite de France, duchesse de Berry............	1	1559	»	
97	4° Contrat de mariage de Philippe d'Autriche, IIe du nom, roi d'Espagne, avec Elisabeth de France, fille du roi Henri II et de Catherine de Médicis	1	1559	»	
98	5° Mort de la duchesse d'Orléans, duchesse de Châtellerault et princesse de la Roche-sur-Yon	1	1627	»	
111	Pierre-le-Vieil (monastère de Saint-) à Parthenay	1	1119	»	
117	Pierre-le-Puellier (chap. de St-)	6	1198	1687	
157	Pin (abbaye du)	1	1198	»	
165 et 221	Poitiers (bureau des finances)..	2	1551	1694	
173	*Id.* (juges et consuls de).....	1	1566	»	
185	*Id.* (maire et échevins de)...	1	1588	»	Leur rang dans les assemblées de la noblesse de Poitou.
187	*Id.* (greffe des insinuat. de)...	4	1613	1615	Maison-Dieu de Montmorillon.
225	*Id.* (hôtel-de-ville de)	48	1199	1539	Priviléges, statuts des corps de métiers.
399	*Id.* (université de)..........	14	1431	1725	
457	Pons (château de)	1	1483	»	Famille de Montbron.
463	Porte (MM. de la)..............	1	1667	»	
487	Preuilly (abbaye de)...........	3	1301	1311	
509	Puiguyon (château de).........	42	1210	1624	Familles Fouchier, Montalembert, etc.
615	Puye (couvent de la)	2	1203	1245	

TOME XXIV.

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc.
	R.				
11	Radégonde (église et chapitre de Sainte-).....................	63	926	1575	
249	Raimbaud (château de).........	3	1493	1559	Famille de Moleim.
257	Raslerie (monastère de la).....	2	1416	1457	Famille Frottier de la Messelière.
265	Reau (abbaye de la)............	25	1208	1616	
339	Réaumur (château de)...........	1	1615	»	
347	Robert du Dorat (Mss. de MM.).	78	987	1643	Maison-Dieu de Montmorillon.—Rochemeaux.—Villes de Bellac, de Charroux et du Dorat.

TOME XXV.

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc.
11	Rochelle (cathédrale de la).....	38	993	1291	Abbaye de Maillezais.
123	Cerqueux-sous-Maulévrier (curé des) *	1	1659	»	Famille Gouffier de Boisy. * Pièce intercalée.
143	Rochelle (évêché de la).........	48	1060	1596	Abbaye de Maillezais.
269	Rochelle (ville de la)	5	1199	1622	
287	Rochelle (templiers de la).....	9	1139	1208	
311	Rochelle (protestants de la)....	2	1569	»	
323	Roche-sur-Yon (prieuré de la).	2	1218	»	
	S.				
331	Saintes (abb. de Notre-Dame de).	79	1010	1182	
585	Savin (abbaye de Saint-)	16	1020	1651	
705	Sigournay (château de)........	9	1540	1613	Familles Chabot, Laval, Gillier Sainte-Flaire.
737	Solignac (abb. de) près Limoges.	5	839	1105	
763	Soulier (château du) en bas Poitou	28	1445	1633	
825	Surgères (aumônerie de)......	6	1171	1197	

TOME XXVI.

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc., sur lesquels ces pièces fournissent des renseignements.
	T.				
11	Talmond (abbaye de)...........	11	1087	1407	
61	Taillebourg (château de).......	3	1395	1343	Maison Larchevêque.
75	Thors (château de) en Saintonge.	6	1573	1574	
143	Thouars (château de)...........	149	971	1661	Maisons de Thouars, la Trémouille.

TOME XXVII.

Pages.	NOMS DES SOURCES.	Nombre des pièces.	Date de la première.	Date de la dernière.	Noms de familles, lieux, établissements, etc.
15	Trinité (abb. de la) à Poitiers...	148	936	1634	
709	Turpenay (abbaye de)...........	3	1160	1190	
	V.				
725	Valence (abbaye de)............	4	1325	1443	
753	Vendôme (abbaye de)...........	1	1105	»	
750	Vigean (château du)...........	6	1236	1614	Famille Poussart.

RÉDET,

Rapporteur de la Commission chargée de dresser les tables des manuscrits de D. Fonteneau.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

QUATRIÈME SIÈCLE.

Charte supposée, par laquelle on prétend qu'un duc des Gaules, appelé Imbert, donna à l'église de St-Jean et de St-Paul (depuis St-Hilaire-le-Grand) le château du bourg de St-Hilaire avec toutes ses dépendances. (*Chapitre de Saint-Hilaire.*) T. 10, p. 273.

Vers **358**. — Récit présumé apocryphe, et prétendu fait par saint Just, de ce qui se passa dans le voyage que saint Hilaire entreprit à Rome pour disputer contre les Ariens, et à son retour dans les provinces où il passa pour se rendre à Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 11.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Vers **696**. — Union du petit monastère de Mazerolles à l'abbaye de Noaillé, et fondation d'un hôpital dans la ville de Poitiers, par Ansoald, évêque de cette ville et peut-être abbé de St-Hilaire. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 11.

HUITIÈME SIÈCLE.

768, juillet. — Diplôme de Pepin le Bref qui confirme les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 15.

780, juillet. — Echange de quelques serfs et héritages entre Aper, abbé de St-Hilaire-le-Grand, et Hermenbert, préposé par cet abbé pour le gouvernement du petit monastère de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 19.

780, 17 novembre. — Notice d'un traité entre Hermenbert, recteur ou abbé du petit monastère de Noaillé, et Constantin, prévôt de ce monastère, au sujet de quelque bois ou forêt que Constantin voulait s'approprier, et dans laquelle Hermenbert prétendait avoir droit de pacage, en vertu d'un testament fait autrefois en faveur de l'église de St-Hilaire par un nommé Frotfelmus. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 27.

780, 18 novembre. — Notice d'un plaid tenu par Abbon, comte de Poitou, où il fut jugé que quelques héritages, situés dans le village de St-Hilaire à Lussac, appartenaient au monastère de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 31.

780, 1er décembre. — Plaid tenu par Abbon, comte de Poitou, devant lequel Hermenbert, abbé de Noaillé, et les religieux de

frère, de plusieurs églises avec leurs appartenances, et autres domaines.

Ruine de l'abbaye de St-Maixent par les Normands. Restauration de cette abbaye par Ebles, évêque de Limoges et abbé du même monastère. Construction du château de ce lieu. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 45.

832, septembre. — Echange de plusieurs terres situées dans le village appelé *Culnago*, entre Godolen, abbé de Noaillé, et un nommé Emenon. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 111.

833, 24 novembre. — Diplôme de Pepin Ier, roi d'Aquitaine, qui met sous sa protection et sauvegarde le monastère de St-Hilaire de Poitiers, confirme tous les hommes et les biens en dépendants, et les exempte de toutes charges publiques. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 43.

834, 9 avril. — Notice d'un plaid tenu par les officiers de Pepin Ier, roi d'Aquitaine, où Gratien, avoué de l'abbaye de Noaillé, porte ses plaintes contre un certain Agnaldus, qui, conjointement avec ses gens, avait forcé et maltraité ses hommes du village nommé *Cavadado.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 115.

838, mars. — Echange de plusieurs terres situées en Poitou, dans le territoire de Brioux, entre un nommé Ingelger et Godolen, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 119.

839. — Diplôme par lequel Pepin II, roi d'Aquitaine, exempte de toutes les charges de l'Etat l'abbaye de Solignac, permet aux religieux d'élire leur abbé, et met cette abbaye sous sa protection et sauvegarde. (*Abb. de Solignac.*) T. 25, p. 737.

848, 24 mars. — Diplôme de Pepin II en faveur de l'abbaye de St-Maixent et de toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 53.

848, décembre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Landrade et Fulbert son fils, d'un fonds situé en Poitou, dans le village appelé *Exania Magnalorum.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 123.

Vers **850**. — Don de l'usufruit de quelques domaines fait par les religieux de l'abbaye de St-Maixent à Fausbert, à son frère et à ses enfants, à condition qu'après leur mort ces domaines retourneraient à l'abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 67.

852, 19 décembre. — Diplôme par lequel Charles le Chauve confère l'abbaye de Solignac à Silvius, l'exempte de toutes les charges de l'Etat, et la met sous la protection du roi. (*Abb. de Solignac.*) T. 25, p. 745.

857, août. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Emmon, de maisons, moulins, pêcheries, vignes, terres labourables, etc., situés en Poitou, dans le territoire de Vivône, au lieu appelé *Mesgone*, près de la Clouère. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 127.

862, 9 mai. — Diplôme de Charles le Chauve qui confirme un échange

fait entre Rainulfe Ier, comte de Poitou, et Guarnarius, prêtre de l'église de St-Pierre de Poitiers, de plusieurs arpents de terre situés dans la viguerie *Exidualinse*, aux villages appelés *Cambonus* et *Mansiones*, lesdites terres dépendantes de l'église de St-Hilaire de Poitiers et dudit Guarnarius. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 51.

866, janvier. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par une veuve nommée Godulgarde, de quelques terres, vignes, prés, moulins, maisons, pacages, etc., qu'elle possédait tant dans la viguerie de Poitiers, au village appelé *Isander*, que dans celle de Vivône, au village appelé *Stranego.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 131.

Vers **872**. — Diplôme de Charles le Chauve portant des règlements sur les envoyés ou commissaires et les avoués accordés par le roi à l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 31.

Vers **872**. — Diplôme de Charles le Chauve qui confirme les immunités accordées par Louis le Débonnaire son père à l'abbaye de Charroux, fondée par le comte Roger, et donnée ensuite par ce comte à Charlemagne. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 33.

874, octobre. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Waldrade et son fils Bernard, d'une terre seigneuriale avec une église et ses dépendances, situées *in pago Tornense*, dans la viguerie dite *Spaniacense*, et aux villages appelés *Campaniaco*, *Audiliaco*, *Priolense* et *Glanigo.* (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 39.

874. — Diplôme de Charles le Chauve contenant des règlements pour les envoyés ou commissaires du roi sur la terre de l'abbaye de Charroux, et pour les avoués de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 35.

876, février. — Don fait à l'abbaye de St-Hilaire de Poitiers par Airaud et sa femme Adalgarde, de plusieurs serfs et héritages situés en Poitou, dans la viguerie de Sauves, au village appelé Neuville. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 55.

878, avril. — Don de quelques fonds et héritages situés en Saintonge, fait par un comte nommé Gausbert à l'église de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 59.

878, 4 juillet. — Diplôme de Louis le Bègue en faveur des monastères de Ste-Croix et de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 527.

879, 27 septembre. — Bulle du pape Jean VIII qui met l'abbaye de Charroux sous la protection du St-Siége, et en confirme tous les priviléges. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 43.

880, octobre. — Vente de quelques héritages faite entre des particuliers dans la viguerie de Vivône, au village de Vintray. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 135.

884, 22 avril. — Diplôme du roi Carloman qui confirme les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers,

et exempte cette abbaye de toutes les charges de l'Etat. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 535.

886, avril. — Echange fait entre Guarin, abbé de Noaillé, et un nommé Bérenger, d'emplacements de moulins et de pêcheries situés en Poitou dans la viguerie de Sauves, au village appelé *villa Gotorum*, et dans la viguerie dite *Rancianensi*, au village appelé *Cenbennius* sur la Gartempe. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 137.

887, septembre. — Vente faite entre particuliers de quelques héritages situés dans la viguerie de Civaux, au village appelé *Rufiago.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 141.

889, octobre. — Echange entre Warin, abbé de Noaillé, et Ebbon, de plusieurs terres labourables, moulin, prés, situés en Poitou dans la viguerie de Vivône, aux villages appelés *Mesgone* et *Vitriacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 9.

890, 30 décembre. — Diplôme par lequel Eudes, roi de France, confirme à l'abbaye de St-Hilaire de Poitiers plusieurs terres seigneuriales dépendantes de cette abbaye. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 67.

893, juin. — Vente faite par Segoin à Itier Segoin d'un fonds qui lui appartenait, situé dans le village appelé *Sedegenago.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 71.

894, avril. — Acte par lequel Leterius cède, à titre de vente, à Aigramme et à sa femme Arlinde une pièce de vigne située au village appelé *Bociacus*, à une quinte, c'est-à-dire à cinq quarts de lieue de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 75.

894. — Don de l'abbaye de St-Hilaire de Poitiers, fait par le roi Eudes à Egfred, évêque de cette ville, sur la demande de deux marquis nommés Robert et Aimar. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 77.

897, 27 mars. — Restitution faite à l'église de St-Martin de Tours par Robert, comte de cette ville et abbé de St-Martin, d'un domaine appelé *Dociacum*, situé en Poitou. (*Mss. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 455.

898, 30 décembre. — Vente faite par Ingelard et sa femme Aldéarde à Siguin et à sa femme Oidelane, d'une femme de condition serve, nommée Adaltrude, pour la somme de 4 sols d'argent. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 143.

900, mars. — Vente de quelques héritages faite à Hecfroi, évêque de Poitiers, par Adalman, prêtre de l'église cathédrale de cette ville. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 151.

DIXIÈME SIÈCLE.

901, juin. — Don fait à l'abbaye de Noaillé, par Calzton, de vignes, prés et terres labourables, le tout situé en Poitou, dans la viguerie

de Civaux, au village appelé *Luciago*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 153.

903, avril. — Don fait à la même abbaye par Alctard, de vignes, terres, prés et bois situés en Poitou dans la viguerie de Civaux, au village appelé *Luciago*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 159.

904, 14 mai. — Notice d'un plaid tenu par Ebles, comte de Poitou, dans lequel Audebert, comte de Limoges, fut condamné à restituer à l'abbaye de Noaillé la forêt de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 163.

904, août. — Vente faite à la même abbaye ou à son avoué par Remi et Odulgarde sa femme, de quelques arpents de terres et de prés situés *in vicariâ Brionense*, au village appelé *Redus*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 167.

905, juillet. — Vente faite par Baraud à Hugues, de maison, vigne, verger et terre labourable situés en Poitou dans la viguerie dite *Calriacinse*, au village appelé *Similiaci*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 77.

905. — Cession faite à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Richard, prêtre et trésorier de la cathédrale de Poitiers, d'une aire de moulin située près de Chitré sur la Vienne, avec les fonds qu'il y possédait. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 21.

906, janvier. — Rainaud, abbé de Noaillé, du consentement de ses religieux, donne à complant à des particuliers quelque journal de terre situé dans le lieu appelé *Montvinard*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 175.

907, février. — Vente faite par Elisagar, Adalgarde sa femme et Amélius leur fils, à un prêtre du chapitre de Ste-Radégonde, de maisons, édifices, vignes, terres, vergers et leurs dépendances, le tout à une quinte de Poitiers, dans le village appelé *Alexander*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 181.

908, avril. — Notice d'un plaid tenu par Ebles, comte de Poitou, dans lequel ce comte rendit un jugement contre un diacre appelé Launon, qui retenait injustement le bien d'un nommé Hisarne. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 185.

910. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Richard, trésorier de l'église cathédrale de Poitiers, de plusieurs journaux de vignes, prés et terres labourables situés en Poitou, dans la viguerie de Liniers, au village appelé *Saviniacus*, et sur la rivière dite *Alsonem in Fraxenello*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 25.

912, janvier. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Adelelme, de six journaux de vigne ou environ, situés au village appelé *Alexandria*, distant de Poitiers d'une quinte. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 193.

912, janvier. — Don fait à la même abbaye par Guiton, de certains

héritages qu'il avait dans la viguerie de Silars, au village de Lussac. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 157 et 197.

912, février. — Vente faite par une femme nommée Emmene à Ebles, comte de Poitou, et à Emiliane sa femme, de neuf arpents de terre situés en Poitou dans la viguerie de Sauves, au village appelé *Baidonnus.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 79.

914, mars. — Vente d'un serf et de son état faite par Rainaud et autres personnes à Launon, trésorier de l'église de St-Hilaire de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 199.

914, 29 juin. — Vente faite à Frotier, évêque de Poitiers, par Bertaude sa mère, de plusieurs héritages situés en Poitou, dans les villages de St-Maixent et de Lurai. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 37.

Vers **914**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Salicon et Téodrude sa femme, de quelques héritages situés dans la viguerie de Silars, au village de Lussac. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 203.

915, mars. — Vente faite à Launon, trésorier de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, par Ingelric et Aldegarde sa femme, de plusieurs héritages situés en divers lieux du Poitou. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 81.

915. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Arnoul, de quelques héritages situés dans la viguerie de Sauves, au village *Adillum mansum.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 33.

916, mars. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Ingelric et Hildegarde sa femme, de quelques fonds situés dans le pays de Thouars, dans la viguerie de Thénezai, au village appelé *Campaniacus.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 207.

916. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Fausburge, de six journaux de vigne, de sept boisselées de terre labourable et de trois journaux de prés, le tout situé dans le village appelé *Targiacus*, et d'une femme de condition serve avec ses enfants. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 35.

917, 13 mai. — Jugement rendu dans un synode par Frotier II, évêque de Poitiers, contre Droctramne, curé d'Exoudun, qui avait injustement pris des dîmes qui appartenaient au petit monastère de Pranzai-lez-Lusignan dépendant de l'abbaye de Noaillé, dans les lieux appelés *Libiniaco*, *Baniolo*, *Exulduno* et *Iserneco.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 209.

917, octobre. — Don de quelques fonds fait à l'abbaye de Noaillé par Rainaud et Pétronille sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 213.

918, avril. — Don fait entre particuliers de quelques héritages situés en Poitou à une quinte de Poitiers, au village appelé *Bociacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 39.

918, avril. — Don fait entre particuliers de quelques héritages situés en Poitou, à une quinte de Poitiers, au village appelé *Bociacus*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 85.

919, décembre. — Vente faite par Léodoin et Alfais sa femme à Gairard et à sa femme Ragantrude de huit journaux de terre ou environ, situés dans la viguerie dite *Izannensis*, au village appelé *Macriacus*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 215.

923, février. — Vente faite à Rotard, abbé de Noaillé, par Agnarne et Adalburge sa femme, de plusieurs héritages situés en Poitou, dans la viguerie dite *Exridualinse*, aux villages appelés *Mansiones*, *Campo-Eurulno* et *ad manso Rotaldo*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 219.

923. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Ebles, comte de Poitou, accorde à Rotard, abbé de Noaillé, un droit de rivage en Poitou, dans le pays de Thouars, au village appelé *Solniacus*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 223.

924, mars. — Echange de plusieurs arpents de terre situés dans la ville de Poitiers entre Ebbon, abbé de St-Paul de cette ville, vassal d'Ebles, comte de Poitou, et Rotard, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 231.

924, mai. — Vente faite par Amalfred et Odulgarde sa femme à Frodolc, prêtre de l'église cathédrale de Poitiers, de cinq arpents de vigne et terre situés à une quinte de Poitiers, dans le village appelé *Flaiacus*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 83.

924, août. — Don fait à Alboin, trésorier de l'église de St-Hilaire de Poitiers, par Gombaud, de tout ce qu'il possédait en Poitou, dans la viguerie dite *Raciacinse*, aux villages appelés *Vivarius*, *Flaiacus*, *Craciacus* et *Sancti-Martini*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 87.

925, octobre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Rautran, surnommé Gicher, de maisons, vignes, prés et terres labourables situés en Poitou, dans la viguerie dite *Natolinense*, au village appelé *Montinico*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 91.

925, décembre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Richard, trésorier de l'église cathédrale de Poitiers, d'une femme de condition servile, nommée Ingelburge, et de tous ses enfants. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 235.

925. — Cession faite à l'abbaye de St-Cyprien par Richard, trésorier de l'église de Poitiers, de plusieurs héritages situés dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Saviniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 41.

926, janvier. — Don fait au monastère de Ste-Radégonde de Poitiers par Adalelme de la terre qu'il possédait en Poitou, à une quinte de Poitiers, du côté de la rivière de Boisvre. (*Chap. de Ste-Radégonde de Poitiers.*) T. 24, p. 11.

927, juin. — Echange fait entre les abbé et religieux de Noaillé et

Mainard et Itesburge sa femme de plusieurs héritages situés en Poitou, dans les vigueries dites *Exidualinse* et *Edrinse*, aux villages appelés *Luciacus* et *Flamiaco*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 239.

927 ou **928**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par un prêtre nommé Frotfelme, de vignes, terre labourable, et de tout ce qu'il possédait en Poitou, dans la viguerie de Liniers, au village appelé *Colanio*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 47.

928, 28 avril. — Plaid tenu par Ebles, comte de Poitou, en présence des grands de sa cour, dans lequel Aimeri, vicomte de Thouars et avoué de l'abbaye de St-Maixent, revendique des héritages appartenant à cette abbaye, qui avaient été usurpés par des particuliers, et qui étaient situés près de Melle, dans la viguerie dite *Tiliolo*, au village appelé *Stivalis*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 93.

928, décembre. — Echange fait entre Cadelon, vicomte, et Ermenfroi, abbé de St-Maixent, de neuf arpents de terre situés dans la viguerie de Melle, et au lieu même de Melle. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 97.

928. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Richard, trésorier de l'église de Poitiers, de quelques héritages situés en Poitou, dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Saviniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 45.

928. — Don fait à la même abbaye par Richard, trésorier et archidiacre de l'église cathédrale de Poitiers, de deux arpents et demi de vignes situés en Poitou, dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Saviniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 49.

Vers **928**. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Itier de tout ce qu'il possédait dans le pays de Brioux, aux villages appelés *Lupchiacus* et *Asnerias*. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 41.

928 ou **929**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Bernard de plusieurs héritages situés en Poitou, dans la viguerie de Thouars, aux villages appelés *Campaniaco* et *Craimarci*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 53.

928 ou **929**. — Don fait à la même abbaye par Gerarius, prêtre, d'une saline qui lui appartenait à Ingolins dans le territoire de St-Nazaire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 55.

928 ou **929**. — Don fait à la même abbaye par Agodin et Arcantrude sa femme de plusieurs héritages situés au village de Colombiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 57.

928 ou **929**. — Don fait à la même abbaye par Amalric et Sénégonde sa femme d'un arpent et demi de terre situé en Poitou, dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Coldredum*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 59.

929, octobre. — Vente faite à Rotard, abbé de Noaillé, par Sénégonde, de plusieurs domaines et héritages qu'elle possédait en propre avec leurs dépendances, le tout situé en Poitou, dans les vigueries

dites *Liciniacinse*, *Teneacinse*, aux villages appelés *Riberola*, *Sedegenacus* et *Adillomanso*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 241.

932. — Don fait à Joseph par Isembert et Ode sa femme d'un emplacement pour la construction d'un moulin sur la rivière de Vaudelène, dans la viguerie de Sauves, au village appelé Cragon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 63.

Vers **932.** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Ebles, comte de Poitou, de quelque fonds situé en Aunis, pour des marais salants. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 67.

Vers **932.** — Don fait à la même abbaye par Wichard ou Guichard de trois arpents de vignes et de deux journaux de terre labourable situés dans la viguerie et au village même de Liniers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 69.

933 ou **934.** — Don fait à la même abbaye par Aremburge, vicomtesse de Thouars, de domaines, terres, vignes et bois situés à une quinte de Poitiers, au village appelé *Cavaniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 75.

933 ou **934.** — Don fait à la même abbaye par Simon et Plectrude sa femme de manoir, maisons, édifices, vignes, terres, prés, arbres, et autres choses situées en Poitou, dans la viguerie dite *Brainsis*, au village appelé *Pollicias*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 77.

Vers **933** ou **934.** — Ratification par Frotier II, évêque de Poitiers, du don de deux quarterons de terre fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Aremburge, vicomtesse, femme d'Aimeri. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 73.

934, décembre. — Acte par lequel Frotier II, évêque de Poitiers, se désiste du droit de gîte qu'il exigeait des religieux de l'abbaye de Noaillé, à cause de leur église de Notre-Dame de Montvinard. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 243.

Vers **934.** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Frodoie, chanoine de l'église cathédrale de Poitiers, de quatre arpents de vignes et *una opera*, situés à une quinte de Poitiers, dans le village appelé *Flagiacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 79.

Vers **934.** — Don fait à la même abbaye par Thibaud et Adalinde sa femme de six arpents de vignes situés à une quinte de Poitiers, au village appelé *Cantela*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 81.

Vers **935.** — Don fait à la même abbaye par Aimeri, vicomte, et Arimburge sa femme, de quelques vignes et terres situées en Poitou, au village dit *Cavaniacus*, à une quinte de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 83.

936, octobre. — Don de quelques héritages fait à l'église de Bouresse, dépendante de l'abbaye de Noaillé, par Abbon et Hodane sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 247.

936. — Acte de la dédicace de l'église de l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Fételon, évêque de Tours, dans lequel sont désignés les biens dont Frotier II, évêque de Poitiers, dota cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 87.

Vers **936**. — Bulle du pape Jean XI qui confirme la nouvelle fondation ou la restauration de l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers faite par Frotier II, évêque de cette ville. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 85.

Vers **936**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par un clerc nommé Robert d'un quarteron de terre situé dans le lieu appelé *Adquadras*, sous la redevance de six deniers de cens. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 91.

Vers **936**. — Restauration de l'abbaye de St-Cyprien par Frotier second, évêque de cette ville. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 93.

Vers **936**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume Tête-d'Etoupe, comte de Poitou, de quelques pêcheries situées en Aunis. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 95.

Vers **936**. — Don fait à la même abbaye par Frotier II, évêque de Poitiers, restaurateur de cette abbaye, du village, de l'église et de la paroisse de St-Maixent-le-Petit. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 97.

Vers **936**. — Don fait à la même abbaye par Ameliūs, Rainerius et Bernard, de la moitié de l'église de Batteresse située dans le Briançais et dans la viguerie de Vivône. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 99.

Vers **936**. — Don fait à la même abbaye par Bernard et Emme sa femme de vignes, terres, prés, eaux, cours d'eau, et de tout ce qu'ils possédaient dans le pays dit *Briocinse* et dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Batriacense*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 101.

Vers **936**. — Don fait à la même abbaye par Godebert de plusieurs pièces de vignes situées dans le village d'Ansoulesse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 103.

Vers **936**. — Don fait à la même abbaye par Frotier II, évêque de cette ville, de l'église de St-Severin de Milli, située en Poitou, dans la viguerie de Thouars, et de tout ce qui appartenait à cette église. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 105.

Vers **936**. — Don fait à la même abbaye par Sigobaldus d'une partie de son aleu situé en Poitou, dans la viguerie dite *Linario*, au village appelé *Colanio*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 107.

Vers **936**. — Notice informe et défectueuse des fondations de l'abbaye de la Trinité et de l'église St-Pierre-le-Puellier de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 15.

936 ou **937**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Sénégonde de quelques églises et de plusieurs héritages situés en divers lieux, tant en Poitou qu'en Aunis. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 109.

937, avril. — Le monastère de la Résurrection de Poitiers, fondé par Frothier, chanoine de l'église cathédrale, dédié et soumis à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Alboin, évêque de cette ville. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 111.

937, avril. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Ingelric et Aldegarde sa femme de quatre arpents de terre inculte situés en Poitou, dans la viguerie dite *Exidualinse*, au village appelé *Rufiacus*, moyennant deux deniers de cens payables à la fête de St-Hilaire à Launon leur fils, pendant sa vie. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 249.

937. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Isembard, lévite de l'église cathédrale de Poitiers, de manoirs, prés, terres et d'un moulin, le tout situé en Poitou, dans la viguerie dite *Exidualinse*, au village appelé *Vedrerias* sur la rivière *Divanc.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 119.

937. — Don fait à la même abbaye par le même Isembard, lévite, de manoirs, vignes, terres situés en Poitou, dans la viguerie dite *Exidualinse*, au village appelé *Ponteaigoni.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 121.

937. — Don fait à la même abbaye par Ingelric et sa femme Aldegarde de vignes, terres, prés, eaux, cours d'eau, avec la moitié d'un moulin et plusieurs serfs, le tout situé dans le territoire dit *Briocense* et dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Toruga.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 123.

Vers **937**. — Don fait à la même abbaye par Renegarde de huit arpents de vignes ou environ situés en Poitou, dans la viguerie appelée *Aliarinsis*, au village dit *Montevitalis.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 127.

Vers **937**. — Don fait à la même abbaye par Marbodus et Raingarde sa femme de plusieurs pièces de vignes situées en Poitou, dans la viguerie dite *Aliarinsis*, au village appelé *Monsvitalis.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 129.

937 ou **938**. — Don fait à la même abbaye par Adelelme d'une saline appelée *Salina-Vetera*, contenant cinquante-huit aires, située dans le marais d'Ingolins et dans la dépendance de St-Nazaire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 131.

937 ou **938**. — Don fait à la même abbaye par Tetbaud et Garenburge sa femme de maisons, prés, bois, vignes situés dans le village appelé *Montemerco.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 133.

937 ou **938**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, du château et de l'église de Colombiers, avec les édifices, le manoir, les vergers, les vignes, les bois, les terres, les prés, les pacages, les dépendances, les eaux, le cours des eaux, les serfs, et tout ce qui dépendait et lui appartenait, à condition qu'il en aurait l'usufruit et la liberté de racheter tous ces

biens lorsqu'il le jugerait à propos. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 135.

937 ou **938**. — Main-ferme ou bail à cens de quelques vignes, terres, manoirs et autres héritages situés dans la viguerie de Poitiers, à une quinte de cette ville, et au village appelé Ansoulesse, accordée par Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, à Airaud et à Emme sa femme, moyennant un sol de devoir, avec la liberté de laisser après leur mort à un seul de leurs parents, à leur choix, ces mêmes héritages sous le même devoir. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 137.

938, mars. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par un prêtre nommé Odulbert de maisons, manoirs, vergers, bois, terres, etc., situés en Poitou, dans la viguerie dite *Castanedo*, aux villages appelés *Anciacus*, *Culma* et *Corbenaco*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 257.

938, mai. — Don fait à la même abbaye par Adalelme de maisons, vergers, vignes, prés, terres, et de tout ce qu'il possédait en Poitou, dans le territoire dit *Briocense* et dans la viguerie appelée *Bonno*, au village appelé *Lubiniaco*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 259.

938 ou **939**. — Notice du jugement rendu par Alboin, évêque de Poitiers, au sujet d'une dîme appartenant à l'église de Battresse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 141.

938 ou **939**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Abiatade et Frédéburge sa femme de maisons, vergers, vignes, prés, bois, terres et serfs situés en Poitou, dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Magniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 145.

Vers **938** ou **939**. — Cession faite à Gelon et à sa femme Gotberge, par Landry et Letgarde sa femme, de quelques terres à complant situées en Poitou, dans la viguerie de Liniers, au village appelé *Colano*, à condition qu'après cinq ans les parties contractantes feront de leur part et portion ce qu'elles jugeront à propos. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 143.

939, 6 janvier. — Don fait à Rainaud par un prêtre nommé Bernier de quelques héritages situés dans la viguerie de Melle, au village du Teillon. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 263.

940, mars. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, de cent aires de marais salants situés en Aunis, dans le territoire de St-Sauveur, au village appelé *Trucca*, sous la réserve d'un muids de sel tous les ans. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 101.

Vers **940**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Ostennus de plusieurs serfs, maisons et leurs appartenances situés dans le district de plusieurs villages de Poitou. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 147.

941, avril. — Don fait à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers

par Savaric de ce qu'il possédait en Poitou, à une quinte de Poitiers, dans le village appelé *Pauliacus*, pour l'entretien du luminaire de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 91.

942, 5 janvier. — Diplôme de Louis d'Outremer qui confirme le chapitre de l'église de St-Hilaire-le Grand de Poitiers dans la possession de toutes ses terres. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 99.

942, 7 janvier. — Diplôme de Louis d'Outremer, roi de France, qui commet à Martin l'abbaye de St-Jean-d'Angély pour en bannir le désordre et y rétablir la régularité. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 45.

942, janvier. — Guillaume Tête-d'Etoupes, comte Poitou, donne à cens à Hastrenus et à Aldesinde sa femme quelques héritages situés dans le pays de Thouars, sur la recommandation de Savari, vicomte, et d'Elie son vassal. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 95.

Vers **942**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Aleait, veuve de Hugues, de maisons, cours, vignes, vergers, terres labourables, situés en Poitou, dans la vignerie dite *Calriacinse*, aux villages appelés *Similiacus* et *Rotmantius*, et de quelques salines situées en Aunis au village appelé *Tazdon*, dans le territoire de St-Sauveur. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 105.

942 ou **943**, juin. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou et abbé de St-Hilaire de Poitiers, donne à Geoffre, prêtre de cette église, du consentement d'Ebles, trésorier et doyen, et des autres chanoines, trois arpents de terre ou environ dépendants de l'église de St-Jean, appelée l'église de St-Germain, situés près le château de St-Hilaire, sous la redevance annuelle d'un denier de cens, avec la liberté de les transmettre sous la même redevance à un seul homme de son choix après sa mort. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 107.

942 ou **943** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Géraud et Adelgarde sa femme de quarante-une aires de sel situées en Aunis, à Ingolins, dans le fond de St-Nazaire et dans le lieu appelé *Adillas Plancas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6., p. 149.

942 ou **943**. — Don fait à la même abbaye par Richard, prêtre et trésorier de l'église cathédrale de Poitiers, de quelques terres situées dans la vignerie d'Ingrande, au village de Savigni. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 151.

942 ou **943**. — Don fait à la même abbaye par Richard, trésorier de l'église cathédrale de Poitiers, d'une chapelle, moulin, écluse, pêcherie, vignes, verger, terres, prés, eaux, cours d'eaux situés en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village de Savigni-sur-Vienne, et de tout ce qu'il possédait dans la même viguerie, au village appelé *Villaris*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 157.

Vers **942** ou **943**. — Fondation d'une chapelle dans le village de Savigni-sur-Vienne par Richard, trésorier de l'église cathédrale de

Poitiers, qui lui donne pour dot toutes les dîmes dans l'étendue de ce village avec le droit de sépulture, cinq arpents de vigne, quinze de terres incultes, cinq arpents de prés, un moulin sur la Vienne, un quarteron de terre dans le village de Chistré, à condition que celui qui célébrera la messe dans cette chapelle paiera la redevance de douze deniers de cens. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 153.

Vers **942** ou **943**. — Cession faite par Geoffroi, clerc de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, à Bernard ou Girard, d'un journal ou environ de terre à complant situé en Poitou, près du château de St-Hilaire, à condition qu'après que la terre sera en valeur elle sera partagée par égale portion et que chacun fera de sa part ce qu'il lui plaira. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 115.

943, juillet. — Don fait à Rotard, abbé de Noaillé, par Girbert et Ildegarde sa femme, d'un manoir, d'une écluse, d'une pêcherie avec toutes les dépendances, d'un emplacement pour la construction d'un moulin et de plusieurs serfs, le tout situé en Poitou, dans la viguerie dite *Edrarinse* et sur la Vienne, à condition qu'après la mort de Rotard les choses données retourneront audit Girbert et à sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 265.

943 ou **944**. — Cession faite à l'abbaye de St-Cyprien par Richard, archidiacre de l'église cathédrale de Poitiers, de six arpents de vignes situés en Poitou, dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Saviniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 161.

Vers **943** ou **944**. — Bail à cens donné par Aimeri, abbé de St-Cyprien, à Ariland et à sa femme et ses enfants, d'un quarteron de terre situé en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé Chistré, sous la redevance de deux sols. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 159.

Vers **944**. — Fondation de l'église de St-Révérent dans le château de Nouâtre par Aimeri, abbé de St-Cyprien, et don fait à cette église par Adelelme et Bernon d'écluse, pêcherie, moulin, terres, vignes et de tout ce qu'ils possédaient en Poitou dans la viguerie dite *Salvinse*, au village appelé *Varenas* ou *Vacenas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 163.

Vers **945**. — Vente faite à Ebles, évêque de Limoges et trésorier de l'église de St-Hilaire de Poitiers, par Amalric, clerc de cette église, de quelques pièces de vignes situées près le château de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 119.

946, avril. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Rotard, abbé de cette maison, de son aleu propre dit *Cloeiacum*, consistant en maisons, édifices, terres, prés, bois, avec l'église du lieu fondée sous l'invocation de la Ste-Vierge, d'un autre aleu dit *Alexandram*, situé à une quinte de Poitiers, avec plusieurs serfs, le tout situé en Poitou; et de deux marais salants situés en Aunis, dont un était dans le marais nommé *Vultroni*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 269.

916 ou **917**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Alboin, évêque de Poitiers et abbé de Charroux, de quelques héritages situés près de Niort, au village appelé *Ad Fontem*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 167.

Vers **917**. — Jugement rendu dans un synode général tenu par Alboin, évêque de Poitiers, en faveur de l'abbaye de St-Cyprien, au sujet des dîmes du village appelé *Cusiacus*, qui appartenaient à la la chapelle de St-Maixent-le-Petit, dépendante de l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 169.

918, février. — Traité entre particuliers pour quelques terres données à complant à certaines conditions. (*Chap. de Ste-Radégonde de Poitiers.*) T. 24, p. 13.

Vers **918** ou **919**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Ariland et Gunitburge sa femme d'un manoir et de toutes ses appartenances, avec la forêt *Exolverno*, le tout situé en Aunis dans la viguerie de St-Jean-de-Châtelaillon, au village appelé *Siniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 173.

Vers **918** ou **919**. — Don fait à la même abbaye par Foucher et Isemberge sa femme d'un journal de vigne situé dans le village appelé *Metulo*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6., p. 183.

Vers **918** ou **919**. Don fait à la même abbaye par Milesinde et Ricburge sa fille de tout ce qu'elles possédaient en Poitou dans les vigueries dites *Briocense* et *Odenaco*, aux villages appelés *Conciaco* et *Villavis*, de cent aires de marais salants dans le marais de Roncay en Aunis et de quarante-cinq dans le marais appelé *Paludes*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 185.

919, décembre. — Main-ferme ou bail à cens donné par Guillaume Tête-d'Étoupes, comte de Poitou, à Bernulfe, à Ingele sa femme et à leurs enfants, d'une maison et de six pièces de terre situées dans la viguerie dite *Afriacinse*, au village appelé *Abziaco*, sur les instances de Gombaud, du bénéfice duquel dépendaient ces héritages. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 109.

Vers **919**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Aimeri et Milesinde sa femme de quelques héritages et de tout ce qu'ils possédaient dans la viguerie de Vivône, aux villages de *Battresse* et *Batriaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 187.

Vers **950**. — Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Henri de quelques pièces de vigne situées en Poitou, dans la paroisse de St-Martin, viguerie de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 191.

951, juillet. — Notices des dons que Guillaume Tète-d'Étoupes et son fils Guillaume Fier-à-Bras, ducs d'Aquitaine et comtes de Poitou, firent successivement à l'abbaye de St-Jean-d'Angély. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 47.

951, octobre. — Cession faite par Ebles, évêque de Limoges, abbé de

St-Maixent, à Godemer et à Ermengarde sa femme, d'un complant de vignes, à condition que ledit Godemer et sa femme jouiront des fruits pendant cinq ans, et que, ce temps expiré, le plant de vignes sera partagé par moitié. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 113.

951 ou **952**. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Alboin, évêque de Poitiers et abbé de Noaillé, donne à Bernier, prêtre et chanoine de Saint-Pierre, et, après sa mort, à deux de ses successeurs à son choix, quelques quarterons de terre situés au village appelé *Vilziaco*, sous la redevance de dix-huit deniers de cens. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 273.

954 ou **955**, avril. — Don d'un alleu situé dans la viguerie de Sauves, au village appelé *Trecono*, fait à l'abbaye de St-Maixent, dont Ebles, évêque de Limoges, était alors abbé, par un nommé Umbert. (*Abb. de Saint-Maixent.*) T. 15, p. 115.

Vers **955**. — Cession faite aux religieux de l'abbaye de St-Maixent, à la requête de l'abbé, par Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, de plusieurs églises et héritages dépendants de cette abbaye, sous la condition d'un cens annuel. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 117.

Vers **955**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Reinier de plusieurs héritages situés dans le pays et viguerie de Melle, au village appelé *Chelio*, et dans le pays de *Brioux*, viguerie dite *Exulduninse*, au village appelé *Banoli*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 121.

955 ou **956**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par un prêtre nommé Frotbaud de quelques maison et journaux de vignes situés en Poitou dans la viguerie de Thouars, aux villages appelés *Orioni* et *Nausiaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 197.

955 ou **956**. — Don fait à la même abbaye par Raimond et Gosceline ou Jousseaume son neveu d'une chapelle et de plusieurs héritages situés en Poitou, dans la viguerie dite *Briosto*, au village appelé *Salemnia*. (*Abb. de Saint-Cyprien.*) T. 6, p. 201.

955 ou **956**. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Foulques, abbé de Noaillé, cède à Airoard quelques journaux de vigne situés en Poitou, dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Vitriaco*, sous la redevance annuelle de treize deniers de cens, et sous la condition que ces héritages seront possédés après la mort d'Airoard par un seul de ses héritiers, aux mêmes charges et devoirs. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, 277.

956, janvier. — Cession faite à Robert et à Ingelburge sa femme, par Airaud et sa femme Constance, de quelques héritages ou terres à complant situés en Poitou dans la viguerie de Melle et au village appelé *Monte*, sous la convention qu'après six ans révolus il se fera entre les parties un certain partage. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 279.

957, mars. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Tête-

d'Étoupes, comte de Poitou et abbé de St-Hilaire de Poitiers, accorde à Girorgius, prêtre de cette église, un quarteron de terre avec les maisons et les dépendances, le tout situé en Poitou dans la viguerie dite *Brainse* et au village *Brigolii*, dépendant de la terre seigneuriale de Pouant, moyennant la redevance de dix sols, et à condition que ledit Girorgius aura la liberté d'en disposer après sa mort en faveur d'un des clercs de Saint-Hilaire à son choix, qui en jouira aux mêmes charges et devoirs. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 121.

Vers **957**. — Autre bail à cens par lequel le même comte de Poitou donne à Vebert, et après sa mort à deux de ses successeurs à son choix, quelques terres et quelque moulin dépendants de la trésorerie de St-Hilaire, situés au village appelé *Gippiaco*, sous la redevance de cinq sols de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 125.

958. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Aimeri de vignes, terres, bois, maison, pressoir, et de tout ce qu'il possédait dans la viguerie de Vivône, au lieu appelé *Armenteria.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 205.

958 ou **959**. — Vente faite au vicomte d'Aunai et à sa femme par Rainoard et son fils Rainus d'une chapelle et de quelques héritages situés dans la viguerie d'Aunai et au village appelé *Salemnia.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 207.

959, mars. — Vente de quelques héritages faite par Salomon, prêtre de l'église de St-Hilaire de Poitiers, à un autre prêtre nommé Adalbaud. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 129.

959, juillet. — Cession faite à Ebles, abbé de St-Maixent, et à son abbaye, par Begon, à la requête de Guillaume Tête-d'Étoupes, comte de Poitou, d'un petit bois et d'une église dédiée à St-Germer, moyennant la redevance annuelle et perpétuelle de cinq sols payables à Begon ou à ses successeurs. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 123.

959, novembre. — Vente faite à un prêtre nommé Thierri de deux demi-journaux de prés et de quelques bois situés en Poitou dans la viguerie de Melle, au village appelé Monte, pour la somme de six sols. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 283.

Vers **959**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Ingelbert et Ersinde sa femme de maisons, cours, vergers, terres, prés, eaux, cours d'eau et serfs, le tout situé dans le territoire de Brioux et dans la viguerie dite *Uzoninse*, au village appelé *Iustiacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 209.

Vers **959**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par une dame nommée Adalgarde, du temps d'Ebles, évêque de Limoges et abbé de cette abbaye, de quelques héritages situés dans la viguerie de Melle, au village appelé Bonneuil. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 127.

959 ou **960**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Bernard et Ingenilde sa femme de deux manoirs avec des vignes et un verger,

le tout contenant quatre arpents et situé en Poitou à une quinte de Poitiers, au village appelé St-Georges, et d'un journal de pré situé au même village sur le Clain. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 211.

959 ou **960**. — Don fait à la même abbaye par des particuliers de plusieurs héritages situés dans la viguerie de Sauves, au village appelé *Pociaco.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 215.

Vers **959** ou **960**. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Frothier, abbé de St-Cyprien de Poitiers, donne à Aigulfe et à Élisabeth sa femme, et après leur mort à un de leurs parents de leur choix, un moulin situé sur la Vienne près de Vouneuil, sous la redevance d'un sol de cens. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 213.

960, février. — Vente faite à Mainard vicomte et à Rixende sa femme par Aimeri et sa femme Milesinde de trente aires de marais salants situés en Aunis et dans le marais appelé *Truneca*, moyennant la somme de vingt-cinq sols. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 285.

960, mars. — Vente faite à Ebles, évêque de Limoges, par Ester et Boson son fils, du consentement de Gauslen son autre fils, de maisons, édifices, cours, courtils, vergers, terres, prés, bois, le tout situé en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Mallogante*, moyennant la somme de quarante sols. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 131.

Vers **960**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Adémar, prêtre, de plusieurs héritages situés en Poitou, dans la viguerie de Sauves et dans plusieurs villages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 219.

Vers **960**. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par un prêtre nommé Jean de quelques héritages situés dans le faubourg du château de Melle. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 63.

960 ou **961**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par un abbé nommé Fulcoin de maisons, cours, vergers, prés, moulin situés en Poitou dans la viguerie dite *Brainsis*, au village appelé *Sogum*, sur la rivière *Wosda* et *Vernez*, et d'autres héritages dans le pays de Brioux, et dans la viguerie dite *Laulniacinse*, au village appelé *Venziaco.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 223.

961, 27 février. — Acte par lequel Guillaume Tête-d'Étoupes, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, pour favoriser l'affection d'Ebles, évêque de Limoges, son frère, envers l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm, engage Hugues de Tezac, chevalier, à lui céder ce que ce seigneur possédait aux environs de St-Michel, pour en gratifier cette abbaye, et lui donne en échange ou compensation la viguerie de Saintes avec toutes ses appartenances et dépendances. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 133.

961 ou **962**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par

Aléaïde de ce qu'elle possédait dans le pays et la viguerie de Thouars, au village de Champagné. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 225.

962, mars. — Échange fait entre Ebles, évêque de Limoges et abbé de St-Maixent, et Isembard, coutre d'une église de Notre-Dame appelée la Porte-du-Seigneur, de quelques journaux de terre labourable situés en Poitou dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Maisonis*, à condition que les choses cédées par Ebles à Isembard ne passeront qu'à un de ses proches parents à son choix, et qu'après la mort de cet héritier tout retournera à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 129.

962, avril. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Alboin, évêque de Poitiers, accorde sur la recommandation de Frotier, abbé de Noaillé, à un nommé Agure plusieurs héritages situés en Poitou au village appelé *Rohenorio*, sous la redevance de douze deniers, avec la liberté à deux de ses héritiers, après sa mort, d'en jouir aux mêmes charges et devoirs. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 287.

962, 14 octobre. — Diplôme du roi Lothaire qui confirme le don que Robert, fils du comte Mangaud, avait fait à Adèle, femme de Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou, de la terre seigneuriale appelée *Faga* avec toutes ses mouvances et dépendances. (*Abb. de la Trinité de Poitiers.*) T. 27, p. 23.

962. — Diplôme du roi Lothaire en faveur de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, fondée par Adèle d'Angleterre, du consentement et de l'agrément de son fils Guillaume Tête-d'Etoupes, comte de Poitou. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 27.

962 ou **963**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Ségoin de maisons, cours, vergers, vignes, prés, terres, bois situés en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, aux villages appelés *Vermolio* et *Fraxenolio*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 227.

962 ou **963**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Rainaud, diacre, chanoine de l'église de St-Pierre de Poitiers, de quatre arpents ou environ situés en Poitou, au village appelé *Flagiacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 231.

Vers **962** ou **963**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Warnarius de douze arpents de vignes situés en Poitou dans la viguerie dite *Linarinse*, au village appelé *Liliacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 229.

963, septembre. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Mainier de plusieurs héritages situés à Neyré et à Villiers-le-Larron, dans le pays de Poitou et de Saintonge, et dans celui de Brioux en Poitou. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 67.

963 ou **964**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par le roi Lothaire du village de Saleignes, dans la viguerie de Brioux, avec l'église de St-Didier, la forêt, et toute la viguerie haute et basse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 239.

963 ou **964**. — Don fait à la même abbaye par Alboin, évêque de Poitiers, de maisons, vergers, vignes, terres, prés, bois, eaux, cours d'eau et de plusieurs serfs, le tout situé en Poitou dans la viguerie de Civaux, au village appelé *Bonoiolo*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 241.

963 ou **964**. — Don fait à la même abbaye par Kadelon, vicomte, et Sénégonde sa femme, d'une chapelle fondée sous l'invocation de St-Didier, avec ses dépendances, le tout situé dans le pays de Brioux et dans la viguerie ou vicomté d'Aunai, au village de Saleignes. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 243.

Vers **963** ou **964**. — Don fait à la même abbaye par Ester, veuve d'Adelelme, de quatre journaux de vigne situés dans le pays de Brioux et dans la viguerie dite *Blaziacinse*, au village appelé *Castaniaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 235.

964, 1er avril. — Don fait à l'église de St-Hilaire de Poitiers par Robert de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie dite *Ingoranda*, au village appelé *Anisio*, et dans une autre viguerie dite *Linaris*, au village appelé *Salcedo* ou *Salzedo*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 141.

964, mai. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Katalon, vicomte, et Sénégonde sa femme, d'une chapelle fondée sous l'invocation de St-Hilaire, avec des maisons, cours, terres, prés, eaux, cours d'eau, un moulin, situés dans le pays de Brioux et dans la viguerie du même nom, au village appelé *Vindolemia* et au lieu dit *Vetus-Villa*, et de cent aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Scala*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 135.

964, 21 juin. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Foulques, abbé de Noaillé, donne à Thétald, prêtre, et après sa mort à un de ses parents à son choix, quelques terres labourables dépendantes de la seigneurie de Mazerolles, pour en jouir pendant leur vie sous la redevance d'un sol par an. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 289.

Vers **964**, janvier. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Ebles, évêque de Limoges, de vignes, terres labourables, prés, et plusieurs serfs, le tout situé en Poitou dans la viguerie dite *Columberii*, aux lieux et villages appelés *Baidon*, *Grezilion*, et dans la viguerie de Sauves, aux villages appelés *Trecono* et *Sivrec*, dans la paroisse de Notre-Dame de Montamisé. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 131.

Vers **964**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Aimeri, laïc, de trois arpents de terre labourable situés dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Calma*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 245.

Vers **964**. — Don fait à la même abbaye par Aimeri de manoirs, cours et vignes situés en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Marciacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 247.

965, mai. — Vente faite à Salomon, clerc de l'église de St-Hilaire de Poitiers, par Archembaud, clerc de la même église, d'une terre labourable située hors le château de St-Hilaire et sur l'éminence, moyennant la somme de huit sols et demi. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 145.

965. — Lettres supposées de Guillaume Fier-à-Bras, prince d'Aquitaine, qui s'engage, pour lui et ses successeurs, de payer annuellement à l'abbaye de la Trinité de Poitiers la moitié d'une monnaie d'or qu'Adèle, en fondant cette abbaye, lui avait assignée pour dot, conjointement avec Saudebreuil et Raoul de Sansay, qui sont dits de la maison des comtes de Poitou. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27. p. 34.

965. — *Vidimus* de lettres d'un comte de Poitou, en forme de jugement, qui terminent un démêlé qui était entre Saudebreuil de Sansay et les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, au sujet de certaines redevances dues par Saudebreuil à ces religieuses. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 41,

965 ou **966**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Guillaume, de plusieurs héritages situés dans le pays et viguerie de Thouars, au village appelé *Crezezia*, dans la viguerie dite *Teneacinse*, au village appelé *Nogeriolo*, et dans le pays nommé *Tiriacinse*, viguerie dite *Arduacinse*, au village appelé *Ulmus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 251.

965 ou **966**. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Foulques, abbé de Noaillé, donne à Airoard et à un de ses successeurs après sa mort trois journaux et demi de vignes situés en Poitou dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Vitraico*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 291.

965 ou **966**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Ahérard de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie dite *Villena*, au village appelé *Vuthedolio*, et dans un autre lieu au village appelé *Flaiaco*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 293.

Vers **965** ou **966**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Gradulfe et Girberge sa femme de quelques héritages situés dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Chereziaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 249.

Vers **965** ou **966**. — Vente faite à l'abbaye de St-Maixent par Drogon et Girberge sa femme de cinq journaux et demi de vignes situés dans le village appelé *Burgondio*, pour la somme de cent sols. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 139.

Vers **965** ou **966**. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Foulques, abbé de Noaillé, donne à un nommé Airoard et à un de ses successeurs, après sa mort, trois journaux et demi de vignes situés en Poitou dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Vitraico*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 291.

Vers **965** ou **966**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par un nommé

Aherard de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie dite *Villena* au village appelé *Vuthedolio*, et dans un autre lieu au village appelé Flaiaco. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 293.

966, juin.—Main-ferme ou bail à cens par lequel Rainulfe, abbé de St-Maixent, donne à Jammon et Ermengarde sa femme, et à un de leurs parents après leur mort, un moulin situé sur la rivière dite *Belane*, des terres, des prés, des eaux, des cours d'eau, le tout situé dans le pays et la viguerie de Melle au village appelé *Vedrina*, moyennant seize deniers de cens, à condition qu'après leur mort tous ces héritages retourneront à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 141.

Vers **966**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Airaud d'Aifre de son aleu d'Aifre situé aux environs de Niort en Poitou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 143.

966 ou **967**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Rainoard et Rengarde sa femme de plusieurs héritages situés dans la viguerie dite *Teneacinse*, aux villages appelés *Valeria*, *Collisvinalis*, et dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Seuriacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 253.

966 ou **967**. — Don fait à la même abbaye par Hester d'un aleu appelé *Dohadus*, avec toutes ses appartenances, et de plusieurs héritages situés au lieu appelé *Cinniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 259.

966 ou **967**. — Don fait à la même abbaye par Kadelon, vicomte, Arsende sa femme, et Ebles son frère aussi vicomte, d'une église et de ce qu'ils possédaient dans la viguerie de Brioux, au village appelé *Marceriolas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 263.

967, février. — Don fait à la même abbaye par Laurent des biens qu'il possédait en Poitou dans la viguerie dite *Ufrica*, au village appelé *Postfontis*, et des marais salants qui lui appartenaient en Aunis, dans les marais appelés *Ronciaco* et *Agarnio*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 145.

967, mars. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire de Poitiers, donne à Raoul et Eudes, et après leur mort à un de leurs successeurs à leur choix, une terre appelée *Marciliacus*, dans un autre lieu un mas appelé *Aniliacus*, et toutes les dépendances de ces lieux avec les serfs et leurs familles, le tout situé en Poitou dans la viguerie dite *Beljoinsi*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 147.

967, mars. — Cession faite par Salomon, prêtre et sous-doyen de l'église de St-Hilaire de Poitiers, à son neveu aussi nommé Salomon, diacre, de quelques terres à complant situées près la porte de derrière de l'église de St-Hilaire et proche l'église de Ste-Triaise, sous la redevance de trois deniers de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 151.

967, mars. — Vente faite à Salomon, diacre de l'église de St-Hilaire de Poitiers, par Archambaud, prêtre de la même église, de quelques pièces de vignes situées dans le bourg de St-Hilaire, près de l'église de Ste-Triaise, pour la somme de treize sous. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 155.

967, avril. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guntard, de quelques journaux de vignes situés dans la viguerie dite *Basiacinse*, près l'église de St-Florent en Aunis. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 151.

Vers **967**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Siguenfredus et Gerberge sa femme, de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie de Sauves, aux villages appelés *Grago* et *Lucus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 267.

968, juillet. — Notice des dons faits à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume Fier-à-Bras, depuis 968 jusqu'en 993, et confirmés par Guillaume le Grand son fils. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 69.

968, décembre. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume surnommé Fier-à-Bras, comte de Poitou, donne, sur la recommandation de Guibert, abbé de St-Maixent, à Airaud et à deux de ses successeurs, des terres, des prés, des maisons, des moulins et des vignes, le tout situé en Poitou dans la viguerie dite *Marniaco*, au village appelé *Aifra*, sous la redevance annuelle d'un sou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 153.

Vers **968**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par un prêtre nommé Josbertus, de quelques vignes qu'il avait dans la viguerie dite *Obliacense*, et dans un village appelé *Pruliaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 271.

968 ou **969**. — Don fait à la même abbaye par Isembert, Aldeburge sa femme et Adalberge sa fille, de cent aires de marais salants situés en Aunis dans la viguerie de St-Jean-de-Châtelaillon, au marais appelé *Copnia* ou *Fistelliaco*, de cinquante autres aires au lieu appelé *Mamma*, et d'une pêcherie en mer à six filets dans le lieu appelé *Mangbert*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 273.

968 ou **969**. — Don fait à la même abbaye par Isembert de quelques héritages situés près le château de Niort. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 275.

968 ou **969**. — Don fait à la même abbaye par une femme nommée Jostrude et ses enfants, de tout ce qu'ils possédaient en Berry dans la viguerie dite *Obliacinse*, aux villages appelés *Silvolena* et *Curlac*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 277.

Vers **968** ou **969**. — Don fait à la même abbaye par Ermengarde et Geoffroi, prêtre, son fils, de vignes, terres et de tout ce qu'ils possédaient en Poitou dans la viguerie dite *Raciacinse*, aux villages

appelés *Agenti*, *Cavania* et *Cusiaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 279.

969, janvier. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire, donne, à la recommandation d'Ebbes son oncle, évêque de Limoges et trésorier de la même église, à Mainard et à deux de ses successeurs à son choix, plusieurs héritages dépendants de la terre seigneuriale de Cuhon, sous la redevance de trois sous. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 157.

969, janvier. — Cession de terres à complant situées à Melle en Poitou, faite sous certaines conditions à des particuliers par Rainaud, abbé de St-Jean-d'Angély. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 81.

969, juin.—Don fait à Aremburge par Adhalbat de quelque manoir, vignes et terres situés en Poitou dans la viguerie de Melle, au village appelé *Bibiaco*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 295.

969, juillet. — Don fait à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Airaud, vicomte, et Gersinde sa femme, de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie de Vivône, au village appelé Moncels. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 165.

969, août. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Marcard et Aldéarde sa femme, de vingt aires de marais salants situés en Aunis dans le marais appelé *Cortina*, et d'un journal de vigne situé en Poitou dans la viguerie dite *Africa*, au lieu appelé *Rampolius*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 159.

Vers **969**, janvier. — Don fait à la même abbaye par Girberge d'un journal de vigne ou environ, situé en Aunis dans la viguerie dite *Basiacinse*, près du village appelé *Pociolis*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 155.

969 ou **970**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Witerdus, chanoine de Ste-Radégonde de Poitiers, de quelques héritages situés dans la viguerie de Loudun au village appelé *Cavanedis*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 281.

970, avril. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, donne à la recommandation d'Ebles, évêque de Limoges et trésorier de St-Hilaire, à Imbert et à un de ses successeurs à son choix, quatre journaux de prés dépendants de la trésorerie de cette église et situés au village appelé *Cambon*, sous la redevance de huit deniers de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 167.

970. — Don ou restitution faite à l'église de St-Hilaire par Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de la terre de Courcosme et des villages qui en dépendaient, avec des vignes, des prés et un moulin sur la rivière appelée *Contestus*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 171.

Vers 970. — Geoffroi-Grisegonelle, comte d'Anjou, élu par les religieuses de l'abbaye de Ste-Croix avoué ou patron de cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 543.

Vers 970. — Vente faite à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Constantin et ses frères de tout ce qu'ils possédaient à Milli dans la viguerie de Tenezay ou de Thouars. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 285.

Vers 970. — Don fait à la même abbaye par Aldeman et Adalgarde sa femme de tout ce qu'ils possédaient dans la viguerie dite *Blaziacinse*, aux villages appelés *Castaniaco*, *Parriniacus* et *Gamba*, en faisant embrasser la profession religieuse à Durand leur fils, dans cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 287.

Vers 970. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Mainard, du consentement de sa femme et de sa fille, de plusieurs héritages situés en Saintonge dans la viguerie d'Aunai, au village appelé Neyré. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 83.

971, mai. — Don fait à la même abbaye par Robert et Gelie sa femme de cinq journaux de vigne, de maisons, grenier, cour et puits situés dans le pays et viguerie de Niort devant le château de ce lieu, et dans le pays et viguerie de Melle, sur la montagne appelée *Belmontem*. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 87.

971. — Fondation du prieuré de Château-Larcher en Poitou par Ebbon, noble homme de Poitiers, conjointement avec Oda sa femme et Achard leur fils unique. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 289.

Vers 971. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par une noble dame nommée Oda, d'une petite église, de terres, de maisons et d'un moulin, le tout situé dans la viguerie de Sauves au village de Cragon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 301,

Vers 971. — Notice du don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Adelard, Jagelrade sa femme et Israhel leur fils, de quelques biens situés en Poitou dans la viguerie de Sauves, au village dit *Vacenas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 303.

Vers 971. — Don fait à la même abbaye par Launus, abbé de Notre-Dame-la-Grande et archidiacre de l'église cathédrale de Poitiers, de plusieurs héritages situés dans le pays de Brioux et dans la viguerie de Vivône, aux villages appelés *Serugelia*, *Campoalliaco*, et dans la viguerie dite *Brionensis*, aux villages nommés *Rete* et *Montebubano*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 305.

Vers 971. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, de la terre de Muron située en Aunis, avec toutes ses appartenances. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 89.

Vers 971. — Première fondation de l'église d'Airvault pour des chanoines séculiers par Aldéarde, vicomtesse de Thouars, femme du

vicomte Arbert et fille de Cadelon, vicomte d'Aunay; laquelle, pour la dotation de son église, lui donne la terre d'Irai avec quatre familles de ses serfs, qu'elle exempte de l'armée, de la milice, des tributs, du droit de fromentage et de toutes autres charges, pour ne servir que l'église qu'elle venait de fonder. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 143.

971 ou **972**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Alon et Oidela sa femme de quelques héritages situés en Aunis. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6., p. 313.

973, mars. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Foulques, abbé de Noaillé, donne à Tetbaud et à un de ses successeurs après sa mort trois journaux et demi de vigne situés dans le village de Vintray, un autre journal dans le village de Noaillé, et quatre journaux et demi de pré dans un autre lieu, sous la redevance de dix-huit deniers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 297.

Vers **973**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par une dame nommée Aldésinde, d'une vigne située en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village de Savigny. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 315.

Vers **973**. — Don fait à la même abbaye par une femme nommée Aldesohende de quelques héritages situés en Poitou au village appelé *Alerius*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 317.

973 ou **974**. — Don fait à la même abbaye par Anastasie de quelques héritages situés près de Niort, dans le lieu appelé *Fornax Calidos*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 319.

973 ou **974**. — Don fait à la même abbaye par Ingelelme de quelques héritages situés en Poitou au village appelé *Lainiaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 321.

973 ou **974**.—Cession faite à un prêtre nommé Alchier, par Girau, abbé de St-Cyprien de Poitiers, de douze arpents de terre labourable situés dans la seigneurie de Vendeuvre au village appelé Mont, sous la redevance d'un sou, et à condition qu'après sa mort ces terres avec leurs améliorations retourneraient à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 323.

974, janvier. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Frothier, sa femme et ses frères, d'une chapelle et de plusieurs héritages situés en Saintonge dans la viguerie dite *Juliacince*, aux villages appelés *Varezia*, *Asnerias*, *Benaias* et *Sudranna*. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 91.

974, mars. — Vente faite à Begon et à Sénégonde sa femme par Gerbert, abbé de St-Maixent, d'un demi-journal de vigne situé dans la viguerie de Melle au village appelé St-Martin, pour la somme de treize sous et moyennant la redevance de deux deniers de cens. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 161.

974, mai. — Vente faite à Rainulfe, abbé de St-Maixent, par Dro-

gon et Girberge sa femme, de cinq journaux et demi de vigne ou environ situés en Poitou dans la viguerie de Sauves, au village appelé *Burgundio* et dans la mouvance de l'église cathédrale de Poitiers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 165.

974, juin. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire de Poitiers, donne, à la recommandation de Robert, prévôt de cette église, à Issembard, clerc de la même église, et à deux de ses successeurs de son choix après sa mort, plusieurs héritages dépendants de l'église de St-Hilaire, et situés en Poitou dans la terre seigneuriale de Cuhon, au village appelé *Pugeila* et dans le lieu dit *Empergoilo*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 179.

Vers **974**, février. — Main-ferme ou bail à cens par lequel le même duc d'Aquitaine donne à Adalbaldus, prêtre de l'église de St-Hilaire, et à deux autres chanoines, deux quarterons de terre, des vignes et deux journaux de prés, le tout dépendant de la seigneurie de Cuhon appartenant à la même église, et situé en Poitou dans la viguerie de Thouars, au village appelé *Albihec*, sous la condition d'une redevance annuelle de quatre sous. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 175.

Vers **974**, mai. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Girbert, abbé de St-Maixent, donne à Bernefred et à Rosza sa femme, et après leur mort à deux de leurs successeurs à leur choix, quelque terre située dans la ville de Poitiers, moyennant la redevance d'un sou de cens. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 163.

Vers **974**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Rainard, d'un journal de vigne ou environ situé en Aunis dans la viguerie dite *Basiasince*, au lieu appelé *Forcaldis*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 167.

974 ou **975** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par une femme nommée Ermengarde, de plusieurs héritages et de tout ce qu'elle possédait en Poitou dans la viguerie de Thouars, au village appelé *Grezeza*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 325.

975 ou **976**.— Don fait à la même abbaye par Foucher, de quelques héritages situés en Poitou dans la viguerie de Loudun, au village appelé *Cavancella*. (*Abb. de St-Cyprien*). T. 6, p. 327.

975 ou **976**. — Vente faite à la même abbaye par Benoît, évêque, de plusieurs héritages et de tout ce qu'il possédait en Poitou dans le territoire et viguerie de Thouars, au village appelé Montpalais et aux environs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 331.

975 ou **976**. — Cession faite à Bernon, diacre de l'église cathédrale de Poitiers, par Gérau, abbé de St-Cyprien, de vignes, terres et prés situés dans la viguerie dite *Brainse*, au village appelé *Saviniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p 335.

Vers **975** ou **976** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Rorgon,

vassal d'Arbert, vicomte de Thouars, de tout ce qu'il possédait en Poitou dans la viguerie de Thouars, aux villages appelés *Clazay*, *Kaciacus*, *Lucroni*, *Allona*, et dans la viguerie dite *Cantoaninse* au village appelé *Tenaciacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 329.

Vers **975** ou **976**. — Cession faite par Girous, abbé de St-Cyprien, à Gautier, de deux journaux de terre à complant situés à une quinte de Poitiers, au village appelé Ansoulesse, avec la liberté d'y bâtir une maison, sous la redevance de quatre deniers de cens, et à condition qu'un des journaux reviendrait à l'abbaye de Saint-Cyprien après avoir été mis en valeur. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 333.

Vers **975** ou **976**. — Don fait à l'église de St-Hilaire de Poitiers par Ebles, trésorier de cette église et autrefois évêque de Limoges, de quelques maisons qu'il avait fait construire dans l'enceinte du château de St-Hilaire, avec toutes leurs dépendances, de deux greniers à foin hors du château, de son jardin potager; le tout en forme de testament et à condition que les chanoines de St-Hilaire feront tous les ans un anniversaire pour le repos de son âme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 191.

976, 7 décembre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Robert et Girberge sa femme, de quelques maison et terre labourable situées dans le village appelé *Banolio*, à condition qu'ils ne jouiraient de ces héritages que pendant leur vie, et qu'après leur mort ils appartiendraient à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 169.

Vers **976**. — Bulle de Benoît VII, qui met l'abbaye de Charroux sous la protection du Saint-Siége et en confirme tous les priviléges. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 51.

978, juillet. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par un prêtre nommé Guntard, d'un journal de vigne situé en Aunis dans la viguerie dite *Basiacinse*, au village appelé *Sanctus Caprasius*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 179.

Vers **978**, janvier. — Don fait à la même abbaye par Girberge, d'un journal de vigne ou environ situé en Aunis, dans la viguerie dite *Basiacince*, près le village appelé *Pociolis*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 173.

Vers **978**, janvier. — Don fait à la même abbaye par Gérard et Ermensinde sa femme, d'un journal de vigne situé près du château de Niort sur le canal de la Sèvre. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 175.

Vers **978**, 26 juin. — Don fait à la même abbaye par Gunden, d'un journal de vigne ou environ situé en Aunis dans la viguerie dite *Basiacince*, *in villâ Niortensi*, et dépendant de la terre de St-Sauveur. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 177.

Vers **980**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par une femme nommée Bilehende, et par Engelbaud et Letfred ses enfants, de plusieurs

héritages et de tout ce qu'ils possédaient dans le pays et viguerie de Thouars au village appelé *Crezezia*, et dans la viguerie de Tenezay au village appelé *Nogeriolo*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 337.

Vers **980**. — Don fait à la même abbaye par Aldesohende, de plusieurs héritages situés en Touraine dans la viguerie d'Ingrande, au village dit *Nocearius*, dans un autre appelé *Monsels*, et dans un troisième nommé *Macheries;* en Poitou dans la viguerie de Loudun, dans le village appelé *Luihense*, et en plusieurs autres lieux du Poitou. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 339.

Vers **980**. — Dons faits à la même abbaye par Aldeardis, Martin et Robert ses enfants, et par Noel et Plectrude sa femme, de quelques héritages situés en Aunis dans la viguerie dite *Basiacinse*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 343.

Vers **980**. — Don fait à la même abbaye par Étienne, fils d'Alembert, d'un alleu nommé *Brenteliacus* et autres héritages qu'il possédait en Poitou dans la seigneurie de Lusignan. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 345.

Vers **980**. — Notice du don de quelques pièces de terre situées dans la seigneurie de Vendeuvre, fait à l'abbaye de St-Cyprien par Constance et Dudulberge sa femme. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 349.

Vers **980**. — Restitution faite à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de l'abbaye de Noaillé, de la terre de Courcosme, de l'église de St-Hilaire sur l'Autize, etc. (*Chap. de St-Hilaire-le-Grand.*) T. 10, p. 199.

981, avril. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par un diacre nommé Boson, de cent huit aires de marais salants situés en Aunis dans le marais appelé *Aitriacus*. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 93.

982. — Diplôme du roi Lothaire qui donne ou confirme le don de l'église de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers à l'abbaye de la Trinité, et rend les treize chanoines qui desservaient la première entièrement dépendants de la dernière. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 43.

983 ou **984**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Guillaume et Adélaïde sa femme, de vignes et héritages situés dans le territoire de Brioux et dans la viguerie de Melle, au village appelé *Venziacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 351.

985, mars. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, comte de Poitou et abbé de St-Hilaire, donne à Radfroi, clerc de cette église, et après sa mort à deux de ses successeurs à son choix, des terres, des vignes, des prés et un moulin, le tout situé en Poitou dans la viguerie dite *Briosinse*, entre les deux villages appelés *Quinciaco* et *Possimiaco*, sous la redevance de cinq sous par an. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 219.

985, août. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Foulques, abbé

de Noaillé, donne à un prêtre de Lussac nommé Gautier, et à ses successeurs après sa mort, un quarteron de terre situé dans le lieu appelé *in Faya Tenerga*, dépendant de l'abbaye de Noaillé à cause de sa seigneurie de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 299.

Vers **985**, mars. — Manumission ou affranchissement fait par Ebles, trésorier de l'église de St-Hilaire de Poitiers, d'un nommé Durand qui était de condition serve et qui lui appartenait. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 203.

Vers **985**, mars. — Echange de vignes et de terres situées près le château de St-Hilaire de Poitiers, entre Savari, trésorier, et Salomon, chantre de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 211.

986, juin. — Vente faite à l'abbaye de Noaillé par un prêtre nommé Théodoric, de plusieurs héritages situés en Poitou sur la rivière dite *Viopera*, dans la viguerié de Melle au village appelé *Cancelada.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 301.

986 ou **987**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Iugelelme d'une portion de la succession de Guillaume son frère, située en Poitou dans la viguerie de Civaux, au village appelé *Arciacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 353.

986 ou **987**. — Don fait à la même abbaye par Aimeri, de plusieurs serfs et héritages qu'il possédait dans la viguerie de Vivône, aux villages appelés *Batrozia* et *Batriaco* ou *Cauma.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 355.

986 ou **987**. — Don fait à la même abbaye par un diacre nommé Aszon, de plusieurs héritages situés en Poitou, et entre autres lieux dans le village de Luray. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 357.

986 ou **987**. — Don fait à la même abbaye par Segoin, clerc, de quelques héritages nommés *ad Pinum* et *Arciacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 359.

986 ou **987**. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Bernard, abbé de St-Maixent, donne à Rainon, diacre de l'église de St-Hilaire de Poitiers, et après sa mort à un de ses successeurs à son choix, le moulin de Comportet situé dans la viguerie de St-Maixent au village appelé Pamprou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 183.

Vers **986** ou **987**. — Bérenger confirme le don que Rorgon son parent avait fait à l'abbaye de St-Cyprien des fonds et des héritages qu'il avait dans le village de Clazay et dans deux autres villages appelés *Lucroni* et *Kaciaco*, situés en Poitou dans la viguerie de Thouars. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p 361.

987. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Kadelon, vicomte, Arsende sa femme et leurs enfants, de terres, vignes, bois, et de tout ce qu'ils possédaient dans le lieu appelé *Salamia.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 363.

987. — Vidimus d'une pièce que les chanoines du chapitre du Dorat prétendent mal à propos être le titre de la fondation de leur église,

qu'ils attribuent à Clovis. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 347.

987. — Fondation du monastère des chanoines de St-Pierre du Dorat par Boson le Vieux, comte de la Marche et de Périgord, avec la permission de Hugues Capet. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 359.

Vers **987**. — Don fait par Gui à l'abbaye de St-Cyprien d'une église dédiée sous l'invocation de St Pierre avec toutes ses dépendances; le tout situé dans le pays et viguerie de Melle, au village dit *Vitriaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 367.

Vers **987**. — Don fait à la même abbaye par Alboin, chanoine de l'église cathédrale de Poitiers, d'une chapelle dédiée sous l'invocation de la Ste Vierge et de St Philibert, avec des terres, des vignes, des bois et des prés; le tout situé en Poitou dans la viguerie dite *Columberio*, au village appelé *Surinnus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 369.

987 ou **988**. — Don fait à la même abbaye par Otholgarde, de plusieurs héritages situés en divers lieux dans le Poitou. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 371.

988, janvier. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, conjointement avec sa femme et son fils, d'une église dédiée sous l'invocation de St Sauveur, avec des terres, des vignes, des prés, des bois et une forêt nommée *Corneto* dans le village appeté *Liguriaco*; d'une autre église dédiée à la Ste Vierge dans le village nommé *Rihots* avec deux moulins, et deux autres moulins dans le village dit *Voyaco*, le tout situé dans le pays d'Aunis. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 305.

988, janvier.— Don fait à la même abbaye par une comtesse nommée Aldegarde, d'un emplacement pour bâtir une maison près de l'église de St-Gaudence, de deux journaux de pré sur la Sèvre dans le lieu appelé *Riberexs*, et d'un journal de vigne dans un autre appelé *Mons Sanctæ Abraxii*, le tout situé dans la viguerie de Niort en Poitou. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21. p. 313.

Vers **988**, 13 mai. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Audéarde, femme d'Arbert, et ses enfants, de l'église de Notre-Dame et de St-Vincent, autrement du monastère de St-Liguaire près Niort, que leurs prédécesseurs avaient autrefois donné à l'abbaye de St-Maixent, et dont ils l'avaient depuis dépouillée. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 187.

Vers **988**. — Achard le Grand donne à un nommé Begon un moulin situé dans le village de Dœil, à condition qu'après sa mort ce moulin appartiendra à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 373.

Vers **988**.— Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Guillaume, de tout

ce qu'il possédait en Poiton dans la viguerie dite *Condacinse*, au village appelé *Montaniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 375.

988 ou **989**, janvier. — Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, donne à un hôpital fondé pour les pauvres plusieurs héritages situés en Poitou dans les villages appelés *Gileveto*, *Voginolio*, *Montemalo*, *Cissiaco*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 223.

989, janvier. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Kadelon, vicomte, et Arsende sa femme, de maisons, vignes, terres et bois situés en Poitou au village appelé Montvinard. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 317.

989, février. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire de Poitiers, donne à Airaud, clerc de cette église, et à Constantin et à Gilebert ses frères, et après leur mort à deux de leurs successeurs, quelques journaux de terre et de prés situés dans le village de Masseuil, sous la redevance de trois sous de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 227.

989, juillet. — Notice des dons que Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély, et du diplôme par lequel Hugues Capet les confirme. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 95.

989, septembre. — Don fait à l'abbaye de Bourgueil par Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, du village et de l'église de St-Christophe de Longesve à St-Michel-le-Cloux, et de quelques maisons aux Loges de Fontenay. (*Abb. de Bourgueil.*) T. 1, p. 565.

Vers **989**. — Don fait à l'église de St-Pierre par un prêtre nommé Constance, de plusieurs héritages situés dans le village de Vitré. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 377.

Vers **989**. — Notice des dons faits à l'abbaye de St-Cyprien par Airaud de *Prisciaco*, de plusieurs héritages situés en divers lieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 379.

Vers **989**. — Privilége ou diplôme de Gombaud, archevêque de Bordeaux, pour l'abbaye de St-Benoît de Nanteuil en Poitou. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 381.

Vers **989**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Achard ou Acher, fils d'Ebbon, de l'église et de la terre de Dœil située en Saintonge. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 385.

990, janvier. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire de Poitiers, donne à Guillaume et à sa femme, et après leur mort à deux de leurs successeurs, deux quarterons de terre avec une maison et des vignes situés en Poitou dans le village appelé *Forzillus*, sous la redevance de quatre sous de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 231.

990, février. — Don fait à Arbert, clerc de l'église de St-Hilaire de

Poitiers, par Rainon, clerc de la même église, de quelques journaux de vignes à complant situés en Poitou dans le village appelé *Gileveto*, sous la redevance de trois deniers de cens, et à condition qu'après cinq ans révolus chacun d'eux fera de sa portion ce qu'il jugera à propos. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 235.

Vers **990**, février. — Vente faite à Salomon, clerc de l'église de St-Hilaire, par Aldebelte et Armengarde sa femme, d'un demi-journal de vigne ou environ situé près le château de St-Hilaire, pour la somme de quarante sous. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 233.

Vers **990**, mars. — Don fait à Salomon, chantre de l'église de St-Hilaire, par Rainon, sous-doyen de la même église, d'un journal de vigne situé près le village appelé *Gileveto* dans le lieu dit *à la Garda*, et d'un journal de terre près le château de St-Hilaire; le tout à complant pendant l'espace de cinq ans, et à condition que, les cinq années révolues, chacun fera de sa portion ce qu'il jugera à propos, et que Salomon paiera chaque année quatre deniers de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 237.

Vers **990**, août. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, de plusieurs églises, dîmes, maisons et autres héritages situés dans le pays d'Aunis. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 107.

Vers **990**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Robert, clerc, de terres, vignes, bois, serfs, et de tout ce qu'il possédait en Poitou dans la viguerie de Brion, aux villages appelés *Falgeriolus* et *Villaris*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 389.

Vers **990**. — Don fait à la même abbaye par Seguin, de quelques héritages situés dans la viguerie de Colombiers, au village appelé *Pociaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 393.

Vers **990**. — Don fait à la même abbaye par *Leterius*, de quelques pièces de vignes situées en Poitou dans la viguerie de Melle, aux villages appelés *Hestivali* et *Seupchiacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 395.

Vers **990**. — Don fait à la même abbaye par Hugues, chanoine de l'église cathédrale, de tout ce qu'il possédait héréditairement en Poitou dans la viguerie de Civaux, au village appelé *Disnet*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 397.

Vers **990**. — Notice du don de quelques salines fait à l'abbaye de St-Cyprien par Ebbe ou Ebbon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 401.

Vers **990**. — Don fait à la même abbaye par Robert et Aldéarde sa femme, de quelques héritages situés en Poitou dans la viguerie dite *Linarinse*, au village appelé *Laliaco* et dans le lieu dit *ad illas Bordas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 403.

Vers **990**. — Don fait à la même abbaye par Arnaud, clerc de l'église de St-Hilaire, et Rorgon son parent, clerc de celle de St-Pierre de Poitiers, d'un journal de terre labourable et autres héritages situés

dans la viguerie de Poitiers au village appelé *Ansoulesse.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 407.

Vers **990**. — Don fait à la même abbaye par un seigneur nommé Manassès, de quelques maison, vignes et terres situées en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, proche le village appelé *Varenas*, et dans le lieu dit *Monte-Ebroni.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 411.

Vers **990**. — Concession à titre de bénéfice faite à deux frères nommés Geoffroy et Gumbaud par Narbert, abbé de St-Jouin et ses religieux, d'un moulin dépendant de cette abbaye. (*Abb. de Saint-Jouin.*) T. 13, p. 265.

990 ou **991**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Isembert et Siginilde sa femme, de quelques vignes et pêcheries situées en Aunis et dans le pays de Niort. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 415.

990 ou **991**.—Don fait à la même abbaye par Sienildis et ses enfants, de quelques vignes et pêcheries situées dans le pays de Niort en Aunis. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 417.

991, janvier. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine, de la forêt d'Essouvert située en Saintonge. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 111.

991, 20 avril.—Diplôme de Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui exempte l'abbaye de Noaillé de toutes charges et service temporel, lui prescrit seulement une redevance annuelle de vingt sous envers l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et accorde aux religieux de Noaillé la liberté d'élire leur abbé de l'avis et du consentement des chanoines de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 241.

991, décembre.— Don fait à l'abbaye de Noaillé par Archimbaud, de plusieurs marais salants et de quelques pêcheries, le tout situé en Aunis, et de deux journaux de vigne dans le district du château de Niort au village appelé *Colungias.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 321.

Vers **991**, avril.—Vente faite à Robert, clerc de l'église de St-Hilaire-le-Grand, par un prêtre nommé Jammon, d'un demi-journal de vigne situé près du château de St-Hilaire, pour la somme de vingt-six sous. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 245.

Vers **991**, juin. — Vente fait à Ingelbaud par Hubert et Adalberge sa femme, d'un complant de vigne situé près les arènes de la ville de Poitiers et entre la ville et le château de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 247.

992, 14 mars. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Lambert, de tout ce qu'il possédait en Aunis dans la viguerie de St-Jean-de-Châtelaillon, au lieu appelé *Bonnais.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 189.

992, mars. — Vente faite entre des particuliers d'un journal de terre

situé dans la viguerie dite *Sicvalle* au village appelé *Ponteaigoni.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21 , p. 325.

992 , décembre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitou et dnc d'Aquitaine, de cinq églises avec toutes leurs dépendances , dîmes , vignes , prés , moulins, bois, eaux , etc. , le tout situé dans le bas Poitou près Fontenay-le-Comte. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15 , p. 195.

992.— Don fait à l'abbaye de Noaillé par Gautoin, de quelques vignes et autres héritages situés en Poitou dans la viguerie de Sivaux , au mas appelé *Rongavulpis.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21 , p. 327.

Vers **992** , avril. — Don fait à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Gauthier, d'un alleu appelé *Nocerias* , avec des terres labourables , des serfs , des maisons , cours, courtils , prés, vignes et la moitié du cours de la rivière de Creuse avec la pêcherie jusqu'à la Vienne , le tout situé en Touraine dans la viguerie appartenant au lieu nommé *Nocerias.* (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 249.

Vers **992**. — Vente faite à Arbert et à sa femme par Frotgerius et Raina sa mère, de plusieurs pièces de terre situées en Poitou à une quinte de Poitiers, au village de Montamisé. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6 , p. 419.

Vers **992**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Mainard, de quelques héritages situés dans la viguerie de Poitiers au village appelé *Pariniacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6 , p. 423.

Vers **992**. — Don fait à la même abbaye par Gauthier et Aldeburge sa femme , de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie dite *Linarinse* , au village appelé *Colliani* ou *Colano.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6 , p. 425.

Vers **992**. — Don fait à la même abbaye par Aimeri et Rainulfe , clerc , son frère, de quelques terres , prés , serfs et moulin , le tout situé dans le pays de Loudun aux lieux appelés *Admaso* et *Bribcham.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 427.

Vers **992**.— Don fait à la même abbaye par Gauzcelmus, de quelques vignes situées dans la viguerie et le village de Blalay, au lieu appelé *Grenoletus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6 , p. 429.

Vers **992**.— Don fait à la même abbaye par un clerc nommé Bernard , de vignes , terres , prés , bois , et de tout ce qu'il possédait dans le pays de Brioux et dans la vignerie dite *Blanziaco* , aux villages appelés *Cirsiaco* et *Bliziaco.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6 , p. 431.

Vers **992**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Adelrade et Elisabeth sa femme , de quatre septrées de terre situées à Niort dans un lieu appelé *Admontes* , et d'un autre quartier de terre situé dans le lieu appelé *Riberia* , sous l'obligation d'une redevance annuelle de cinquante sèches à la première messe de St-Jean. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 191.

Vers **992**. — Don de quelques fonds situés près de Niort dans le pays d'Aunis, fait à l'abbaye de St-Maixent par Martin. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 193.

Vers **993**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Arbaldus et Milesende sa femme, de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Magniaco.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 433.

Vers **993**. — Don fait à la même abbaye par Amalfredus, clerc, de plusieurs héritages situés en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, aux villages appelés *Fraxineto* et *Kabannas.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 435.

Vers **993**. — Don du monastère de St-Michel-en-l'Herm à l'abbaye de St-Florent de Saumur par Guillaume, comte de Poitou, à la supplication d'Aimeri, vicomte de Thouars, et d'Elvis sa femme, qui en étaient possesseurs à titre de bénéfice. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 25.

Vers **993**. — Fragment historique de la fin de la vie de Guillaume Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Labb. Nova Biblioth. manuscript.*, *t.* 2, *p.* 227.) T. 25, p. 11.

994, août. — Main-ferme par laquelle Constantin, abbé de Noaillé, donne à vie à deux de ses vassaux quelques terres incultes et un moulin situé en Poitou dans le village appelé *Gottorum.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 329.

Vers **994**. — Don de quelque fonds de terre dans le village de Rigni, fait par Abbon à l'abbaye de St-Jouin-de-Marnes, sous le gouvernement de l'abbé Bérenger. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 267.

995, novembre. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Constantin, abbé de Noaillé, donne à un prêtre du village de Chaulnai, et après sa mort à trois de ses successeurs, plusieurs héritages situés dans les villages appelés *Mergonensis* et *Rotmandi*, sous la redevance de douze deniers de cens. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 333.

Vers **995**. — Main-ferme de quelques héritages situés en Poitou dans le village d'Ansoulesse, donnée par Guillaume, comte de Poitou, à une femme appelée Gislet et à ses enfants, à la supplication d'Adémar à qui ces héritages appartenaient du chef de sa mère. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 437.

Vers **995**. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Custabilis et Ansberge sa femme. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 441.

Vers **995**. — Don fait à la même abbaye par Durand et Ermengarde sa femme, de quelques pièces de terre dans le village appelé *Vindobria, Ad fontem vitatis* et ailleurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 443.

Vers **995**. — Don de plusieurs terres et héritages situés dans la sei-

gneurie de Vendeuvre, fait à la même abbaye par Gautier, prêtre. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 445.

Vers **995**.—Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Durand, de quelques héritages situés dans la seigneurie de Vendeuvre. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 447.

Vers **996**. — Don fait par Engelaz à son fils Gauzelme, chanoine de l'église cathédrale de Poitiers, de deux alleus appelés *Disnet* et *Arciacum*, situés en Poitou dans la viguerie de Civaux, avec toutes leurs appartenances et dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 449.

Vers **996**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Aldeburge, de quelque pièce de vigne située en Poitou dans la viguerie dite *Linarinsis*, au village appelé *Colano*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 451.

Vers **996**.—Don fait à la même abbaye par Geoffroi et Oda sa femme, de ce qu'il possédait en Poitou dans la viguerie de Vivône, aux villages appelés *Batrezia* et *Batriaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 453.

Vers **996**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de l'église de Vouneuil-sous-Biard, des dîmes de toute la paroisse, et de plusieurs autres héritages situés dans le même lieu et aux environs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 455.

997, juin. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, comte de Poitou et abbé de St-Hilaire, donne à Troerus et à Armemberte sa femme, et après leur mort à deux de leurs successeurs à leur choix, quelque quarteron de terre avec un bois et un puits, sous la redevance annuelle d'un sou de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 257.

997, octobre. — Acte par lequel le même duc d'Aquitaine confirme le don que Geoffroi, trésorier de St-Hilaire, avait fait au sous-doyen pour toute sa vie d'un moulin situé sur la rivière de Boivre, appelé autrefois *Tentenonus* (aujourd'hui Pont-Achard), avec tout le cours de l'eau tant au-dessus qu'au-dessous, sur une étendue de cent perches. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 261.

Vers **997**, février. — Vente faite à Abbon et à Frédéburge sa femme par Custantius et Adalbelge, d'un demi-journal de vigne situé près le château de St-Hilaire, pour la somme de quarante-cinq sous. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 251.

Vers **997**, mai. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire, donne à Dacbrand et Aldiarde sa femme, et après leur mort à deux de leurs successeurs à leur choix, un journal et demi de vigne et une demi-œuvre ou environ; le tout situé près le château de St-Hilaire dans un village appelé *Gileveto*, sous la redevance de quatre deniers de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 253.

Vers **997**, décembre. — Main-ferme ou bail à cens par lequel le même duc d'Aquitaine donne à Ansbert et à Aldiarde sa femme, et après leur mort à deux de leurs successeurs à leur choix, quelques maisons et autres héritages situés près la porte de derrière du château de St-Hilaire, sous la redevance annuelle de six deniers de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 265.

Vers **997**. — Vente faite à Robert, abbé de St-Jouin-de-Marnes, en présence de Savari, vicomte de Thouars, par Aimeri, d'un fonds qui lui appartenait par droit héréditaire. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 271.

997 ou **998**. — Don fait à la même abbaye par Acfred et Raingarde sa femme, d'un journal de terre labourable et de plusieurs serfs, le tout situé en Poitou dans la viguerie dite *Exinvalinse*, au village appelé *Bonolium*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 461.

Vers **997** ou **998**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Alton, Adélaïde sa femme et Pierre leur fils, de quatre journaux de vigne situés en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Vernolio.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 459.

998. — Don d'une église fait à l'abbaye d'Uzerche par Boson, comte de la Marche, et Gaubert son frère, du consentement d'Alduin, évêque de Limoges. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 367.

Vers **998**. — Privilége accordé à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée par Gombaud, archevêque de Bordeaux, qui soumet cette abbaye à celle de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 463.

Vers **998**.—Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par André, de quelques héritages dépendants de la seigneurie de St-Pierre de Youneuil, et situés au village appelé *Pariniaco.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 465.

Vers **998**. — Don fait à la même abbaye par une femme nommée Suffitia, de quelques héritages dépendants de l'église de St-Pierre-de-Vouneuil et situés dans la viguerie de Poitiers, au village appelé *Pariniacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 467.

Vers **998**. — Don fait à la même abbaye par Constantin, fils d'Adalard, d'une maison et de ses dépendances situées dans la viguerie de Vivône au village appelé Vintrai. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 469.

Vers **998**. — Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, défend à perpétuité l'abus qui s'était introduit depuis la mort de son père de lever des péages sur les ânes, sur le pont royal, dans un lieu appelé *Massolius* et dans le territoire de la ville de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 471.

Vers **998**. — Don fait par Adeburge à Odila d'une pièce de vigne située en Poitou dans la viguerie de Poitiers, au village appelé *Colano*, à condition qu'après la mort d'Odile cette pièce appartiendra

à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 473.

Vers **998**. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de St-Cyprien par Suffitia. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 475.

Vers **998**. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Bernard, abbé de St-Maixent, donne à Bernard et à Christine sa femme un village nommé *Palziacam*, avec plusieurs héritages qui y étaient situés, sous la redevance de douze deniers de cens. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 199.

Vers **998**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Pierre et Arsende sa femme, de quelques villages, terres, vignes et bois situés en Poitou dans la viguerie de Melle, aux villages appelés *Firmiliaco* et *Montiaco*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 201.

999. — Main-ferme de quelques héritages situés à Pliboux et à Cosnay, donnée à un clerc nommé Adelelme par Constantin, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 335.

1000. — Don de plusieurs terres et domaines fait à l'abbaye de Bourgueil en Anjou par Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Abb. de Bourgueil.*) T. 1, p. 567.

1000. — Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, retire l'église de Maillezais que Guillaume Fier-à-Bras son père avait donnée à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers, et restitue en conséquence à cette abbaye toute la forêt de Dœil, avec d'autres héritages dans le village appelé *Rapsentius*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 483.

Vers **1000**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Adémar, de plusieurs héritages situés au village de Parigni et en divers autres lieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 481.

Vers **1000**. — Don fait à la même abbaye par Isarne, d'un moulin, d'un demi-journal de vigne et de tout ce qu'il possédait dans le village de Dœil, et d'un pré et de quelque saline situés en Aunis dans la viguerie dite *Bassiacinse*, et dans le village appelé *Runtiaco*. (*Abb. de Saint-Cyprien.*) T. 6, p. 489.

Vers **1000**. — Don fait à Constantin, abbé de Noaillé, par un prêtre nommé Gautier, de quelques héritages situés dans la viguerie de Silars, au village de Lussac-le-Château. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 341.

Vers **1000**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Bautouin, de divers héritages situés en Poitou dans la viguerie de Civaux, aux lieux appelés *Ronga-Vulpis* et Pontaigon, et dans le comté de Brioux, au village nommé Curbenac. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 343.

Vers **1000**. — Don fait à Constantin, abbé de Noaillé, par Geoffroi et Joscilde sa femme, de quelques héritages situés dans la viguerie de Silars, près du port de Lussac-le-Château. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 345.

ONZIÈME SIÈCLE.

1001, août. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire de Poitiers, donne à Rainon, sous-doyen de cette église, et après sa mort à deux de ses successeurs à son choix, deux journaux et demi de vignes situés dans le faubourg de Poitiers, sous la redevance d'un sou de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 277.

1001, août.—Autre main-ferme ou bail à cens par lequel Guillaume le Grand donne au même Rainon, et après sa mort à deux successeurs de son choix, un champ appelé *Rusticus grandus campus*, sous la redevance de deux sous de cens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 281.

1001. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Adelelme et sa femme Aldeburge, de plusieurs biens et héritages situés dans la viguerie de Colombiers, aux villages nommés *Bociacus*, *Signiacus*, et dans la seigneurie de Vendeuvre. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 491.

1002. — Don fait à la même abbaye par Arbaldus, de quelques héritages situés *in vicaria Brainse* entre *Nozoliaco* et *Boyaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 493.

Vers **1003**. — Don fait à la même abbaye par un vicomte nommé Acfred, de tout ce qu'il possédait en Aunis dans la viguerie de St-Jean-de-Châtelaillon, au village appelé *Verdiacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 495.

Vers **1003**. — Don fait à la même abbaye par Raoul, Beluce sa femme et Thibaud leur fils, de l'église de St-Mascire-sur-Sèvre avec toutes ses dépendances, et de plusieurs autres héritages en d'autres lieux; le tout situé dans le pays et viguerie de Niort, au village même de St-Mascire, et dans un autre appelé *Briniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 497.

1003 ou **1004**. — Don fait à la même abbaye par Achard ou Acher, de cinquante aires de marais salants situés en Aunis dans la viguerie de Châtelaillon, au marais dit *Agernus*, sous la redevance de deux muids de sel payables à la fête de St-Jean d'été. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 501.

Vers **1004**. — Cadelon, vicomte d'Aunai, accorde quelques droits aux religieux de l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 503.

Vers **1004**. — Échange fait entre des particuliers et les religieux de l'abbaye de St-Cyprien, de quelques terres situées dans la viguerie de Poitiers au village d'Ansoulesse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 505.

Vers **1004**. — Privilége par lequel Guillaume le Grand, duc d'Aqui-

taine, maintient le bourg de Notre-Dame sous la puissance de l'abbé et des religieux de St-Cyprien, et défend à toutes personnes d'y faire aucun vol ni aucun outrage. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 507.

1007, 10 février. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Ingelelme, d'un serf, de ses enfants et de tout ce qui lui pouvait appartenir. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 347.

Vers **1007**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Adémar, chevalier, de plusieurs héritages situés dans les vigueries de Sivray et de Vivône, aux villages appelés *Patriniacus*, *Castaniacus*, *Vauciaco*, *Giaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 509.

Vers **1007**. — Don fait à la même abbaye par Hugues, seigneur de Lusignan, d'un bois dépendant du château de Lusignan et situé près l'église de St-Vincent de Mezeaux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 511.

Vers **1007**.—Don fait à la même abbaye par Robert, de terres labourables, bois et vignes, et de tout ce qu'il possédait en Poitou dans la viguerie de Civaux, aux villages appelés *Adpinum* et *Arciacus*, et dans un lieu dit *Petrababan*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 513.

Vers **1007**. — Don fait à la même abbaye par Bernard, de quelque vigne située dans la viguerie de Civaux, au village appelé *Arciacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 515.

Vers **1007**.—Don fait à la même abbaye par une noble dame nommée Oda, sa fille du même nom et ses neveux, de plusieurs héritages et de la moitié d'un moulin sur la rivière *Ausoni*, le tout situé en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé Vengueille. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 517.

Vers **1007**. — Don fait à la même abbaye par Gauzelme, de plusieurs héritages situés en Poitou dans les vigueries de Civaux et de Liniers, aux villages appelés *Arciacus* et *Montevitalis*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 519.

1008, 15 avril. — Echange fait entre un particulier nommé Hucbert et Constantin, abbé de Noaillé, de quelques héritages situés dans les villages appelés *Masellis*, *Vauciago*, *Montemfolmario* et *Pariniacus*, et de la moitié d'une église appelée *Arzilogus*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 349.

1009, avril. — Vente faite entre des particuliers d'un demi-journal de vigne de complant pour la somme de vingt-trois sous. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 351.

1009, avril. — Vente faite à un particulier par Bernard et Josbergane sa femme, d'un demi-journal de vigne à complant situé en Poitou dans la viguerie *Sicvalninse*, au village appelé *Veriola*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 353.

1009, décembre. — Main-ferme ou bail à vie par lequel Constantin,

abbé de Noaillé, donne à Adalgarde trois mas et un demi-journal de vigne situés près le château de Lusignan dans le village appelé *Enganbella*, et quelques autres héritages au même lieu, à condition qu'après la mort d'Adalgarde tous ces héritages retourneront à l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 355.

1010, décembre. — Don fait au monastère de St-Sylvain de Périgord par une dame nommée Auscende, d'une terre seigneuriale autrefois appelée *Montchevrier*, dans la suite *à la Vergne*, située dans le Limousin près du château de Chabanais. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 331.

1010. — Don fait à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Geoffroi, trésorier de cette église, de celle de St-Cirice de Luzay, dans le pays de Thouars. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 285.

Vers **1010**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Vital et Aldeburge sa femme, de maisons, vignes et terres situées en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, aux villages appelés *Asnerias* et *Kabannas.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 523.

Vers **1010**. — Cession faite à la même abbaye par Raoul, vicomte de Thouars, et Aremburge sa femme, de tous les droits seigneuriaux qu'ils avaient sur l'alleu de Clazay, à l'exception de la haute justice. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 527.

Vers **1010**. — Don fait à la même abbaye par Adémar et Plectrude sa femme, de quelque vigne dans la viguerie dite *Lecnia*, au village appelé *Masellis.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 529.

Vers. **1010**. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de quelques forêts situées dans le pays d'Aunis. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 121.

Vers **1010**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Martin, de quelques maisons situées dans l'enceinte du château de Niort, de deux journaux de vigne dans la terre de Notre-Dame-la-Grande au lieu appelé *Rampullis*, et de quarante aires de marais salants situées en Aunis dans le marais appelé *Mediano.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 207.

Vers **1012**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Gauthier surnommé Granier et Anne Blanche sa femme, de l'église de St-Vincent de Mezeaux avec toutes ses appartenances, et des trois quarts des dîmes de blé, légumes, lin, chanvre, et de toute la dîme du vin dans l'étendue de la paroisse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 531.

Vers **1012**. — Deux particuliers cèdent à certaines conditions aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers les héritages qu'ils possédaient dans l'enceinte du château de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 293.

Vers **1012**. — Statut du chapitre de St-Hilaire pour obvier à la vente

ou à l'aliénation des biens et des fonds dépendants de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 295.

1013, février. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Robert, homme noble, du bien qu'il avait en Poitou au lieu appelé *Dugeiaco*, à trois milles de distance du château de Chauvigny. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 357.

1013, juin. — Main-ferme ou bail à cens par lequel Constantin, abbé de Noaillé, donne à une très-noble dame nommée Adelende et à Rorgon son fils quatre journaux de terrain dans le faubourg de Poitiers, deux moulins situés sur le Clain au lieu appelé *Kassanas*, et neuf quartes de terre situées dans les villages nommés *Selsis* et *Mons-Willerius*, à condition que toutes ces choses retourneront après leur mort à l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 361.

Vers **1013**, mars. — Vente faite aux religieux de l'abbaye de Noaillé par Geoffroi, Goszilde sa femme et Pierre leur fils, d'un emplacement pour la construction d'un moulin sur le port de Lussac. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 359.

Vers **1014**. — Geoffroi, vicomte de Thouars, confirme le don que Raoul son oncle et son prédécesseur avait fait de la terre de Clazay à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 533.

1015 ou **1016**. — Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Aimeri, de quelques vignes situées en Poitou dans la viguerie dite *Brainse*, au village appelé *Olcas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 535.

1016, mai. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Gauscelme, d'une pêcherie sous le château de Taillebourg, et de quelques maisons et héritages situés dans le village appelé *Cavannas* et ailleurs. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 123.

1016, 3 août. — Règlement de Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, pour obvier à la dissipation des fonds et domaines de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers dont il était abbé. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 297.

1016, 3 août. — Diplôme de Guillaume V, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui défend aux chanoines de l'église de St-Hilaire de vendre ou d'aliéner en aucune façon les biens de cette église, sous peine de perdre le titre de chanoine. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 301.

1016. — Don de quelques serfs fait par des seigneurs à l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 365.

Vers **1016**. — Vente faite à l'abbaye de St-Cyprien par Adabram et Hildegarde sa femme, de quelques héritages situés dans la viguerie de Poitiers, au village d'Ansoulesse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 537.

Vers **1016**. — Fondation du prieuré de Vibers, dépendant de l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes par Foulques le Noir, comte d'Anjou, Hildegarde sa femme et Geoffroi son fils. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 277.

Vers **1016**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume le Grand, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, de quelques vignes situées aux environs de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 209.

1017, 13 août. — Vente faite à Itier, doyen de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et à un clerc de cette église, par le chantre nommé Salomon, de quelque terrain situé devant la porte méridionale de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 305.

1017. — Notice de la fondation de l'abbaye de Bassac en Saintonge et des bulles confirmatives des papes Benoît VIII et Innocent III. (*Abb. de Bassac.*) T. 1, p. 205.

Vers **1017**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Constabulus et sa femme Jertrude, de quelques vignes situées dans la viguerie de Vivône, au village appelé *Regniaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 539.

Vers **1017**. — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par Sigand et Geoffroi de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 541.

Vers **1017**. — Don fait à la même abbaye par Tetbaud, de quinze quarterons de terrain et de plusieurs autres héritages, le tout situé dans la viguerie de Poitiers, au village appelé Ansoulesse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 543.

Vers **1017**. — Don fait à la même abbaye par divers particuliers, de plusieurs héritages situés à Cragon. (*Abb. de St-Cyprien.*). T. 6, p. 547.

1020. — Don fait à l'abbaye de Marmoutiers par Bouchard, chevalier, seigneur du château de l'Isle-Bouchard, de tous les droits et coutumes qu'il avait dans le lieu de Tavant, dont ses prédécesseurs avaient gratifié la même abbaye. (*Abb. de Marmoutiers.*) T. 17, p. 377.

Vers **1020**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Adémar, de quelques héritages situés dans le pays d'Herbauge, et dans la viguerie de *Bram* et de Talmond, au village appelé *Hisla ad Marchas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 549.

Vers **1020**. — Notice de la fondation du monastère du St-Sépulcre de Chauvigny, et du don de ce monastère et autres églises avec leurs dépendances à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 551.

Vers **1020**. — Vente de quelque héritage faite à des particuliers par Rainaud, abbé de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 211.

Vers **1020**. — Main-ferme de quelques héritages donnée par Rainaud, abbé de St-Maixent, à Bernard et à sa femme Ritburge. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 213.

Vers **1020**. — Lettre de Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, à Aribert, abbé de St-Savin, pour le prier d'envoyer dix de ses religieux à Charroux, afin de mettre la réforme dans cette abbaye. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 585.

Vers **1022**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par un prêtre nommé *Augrimus*, de la moitié des offrandes, et de la dîme et autres droits et profits d'une église dite de St-Sauveur ou St-Sauvant, située dans un village appelé *Adzerlei*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 367.

Vers **1023**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par une femme nommée Bernildis, de quelques vignes situées en Poitou, dans la viguerie appelée *Basiacinsis*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 555.

Vers **1023**. — Don fait à la même abbaye par Adalburge et Foulques son fils, de plusieurs aires de marais salants situés en Aunis, aux lieux appelés *Campania*, la Rochelle et le port d'Esnande, et de quelques vignes situées en Poitou dans la viguerie dite *Barchiacinse*, aux lieux appelés *Fornax calidus* et *Malum pertusum*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 557.

Vers **1023**. — Boson, vicomte de Châtellerault, de concert avec sa femme et ses enfants, exempte de toutes charges et devoirs un domaine appelé *Marniacus*, situé dans le lieu dit *Spinatia*, dépendant de l'abbaye de St-Cyprien, par considération pour cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 559.

1024, 6 mars. — Notice de la fondation du prieuré de Notre-Dame de Lusignan. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 371.

1025, 1er novembre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par une dame nommée Rainuce et ses enfants, d'un journal de terre labourable situé en Poitou dans la viguerie appelée *Sicvalensis*, et dans le territoire nommé *Brionise* au village de Verrières. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 377.

1025. — Don de quelque terre fait à l'église cathédrale de Poitiers par Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, du consentement de ses deux fils aînés et d'Agnès sa troisième femme. (*Cathédrale de Poitiers.*) T. 2, p. 11.

1025. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Tetberd, de quatre journaux de terre inculte et d'un journal et demi de vigne, le tout situé en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village de Postumé. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 593.

1025. — Diplôme par lequel Robert, roi de France, confirme la fondation du prieuré de Notre-Dame de Lusignan, et les biens qui lui avaient été ou pourraient lui être donnés dans la suite. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 383.

1025. — Diplôme par lequel le même roi de France confirme la fondation du prieuré de St-Martin de Couhé, et les biens qui lui avaient été ou pourraient lui être donnés dans la suite. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 387.

Vers **1025**, août. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Airaud, d'une église appelée *Hisernacho*, située en Poitou et dédiée sous l'invocation de St-Germain, avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 217.

Vers **1025**, août. — Cession faite par Adelinde et Rorgon son fils à Hugues de Lusignan, à sa femme Aldéarde et à leurs enfants, d'un alleu situé en Poitou sur la Dive au village appelé *Brugeria*, non pas afin que les seigneurs de Lusignan le possédassent en propre, mais afin qu'ils en fissent don à l'église qu'ils bâtissaient en ce village. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 375 et 397.

Vers **1025**. — Traité entre des particuliers et les religieux de l'abbaye de St-Cyprien au sujet de quelques héritages situés sur la rivière de Saleron près St-Maixent-le-Petit. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 561.

Vers **1025**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Tetbaldus, de plusieurs terres, vignes, prés et autres héritages situés en Poitou, 1° dans la viguerie de Châtellerault aux villages appelés *Viveris*, *Bacnolios*, *Postemia*; 2° dans les lieux dits *Chasnas*, *Macheret*; 3° dans le bourg qui était près le château de Châtellerault. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 565.

Vers **1025**. — Don fait à la même abbaye par un nommé Adam, de quelques pièces de vigne situées en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Cavannas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 569.

Vers **1025**. — Don fait à la même abbaye par Foucher et Aye sa femme, de quelques pré et terre labourable situés en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Maalgannum*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 571.

Vers **1025**. — Don de la moitié de l'église d'Aillé, fait à la même abbaye par Isembert Ier, évêque de Poitiers, du consentement de sa famille. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 573.

Vers **1025**. — Restitution faite à la même abbaye par Hugues IV, seigneur de Lusignan, sur les instances de sa femme et de ses enfants, d'une maison située dans le bourg du château de Lusignan. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 575.

Vers **1025**. — Echange entre Kadelon et les religieux de St-Cyprien, de quelques héritages situés dans la viguerie de Liniers, au village appelé *Laliacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 577.

Vers **1025**. — Main-ferme de quelques héritages accordée à un particulier par Anscisus, abbé de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 579.

Vers **1025**. — Jugement d'Isembert Ier, évêque de Poitiers, qui adjuge à l'abbaye de St-Cyprien un alleu nommé *Valandoni*, que voulait envahir un seigneur appelé Maingaud. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 581.

Vers **1025**. — Echange entre les religieux de l'abbaye de St-Cyprien et un nommé Letard, de quelques héritages situés dans le village appelé *Cavaniacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 583.

Vers **1025**. — Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Letard, de quelques vignes situées dans la viguerie de *Rufiaco*, aux villages appelés *Dagleno*, *Bugnus* et *ad Culturas.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 585.

Vers **1025**. — Don fait à la même abbaye par Raingarde, de bois, vignes, terre labourable et de tout ce qu'elle possédait en Poitou dans la viguerie de Civaux, au village appelé *Dienet.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 587.

Vers **1025**. — Don fait à la même abbaye par Gui et Arsende sa femme, de quelque terre labourable située en Poitou au village appelé *Dienet.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 589.

Vers **1025**. — Don fait à la même abbaye par Raingarde et Pierre son fils, de quelque pièce de vigne située au village appelé *Bactriaco.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 591.

Vers **1025**. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Adémar *qui ne rit*, de quelques héritages situés en Saintonge au village appelé *Tolompniaco.* (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 125.

Vers **1025**. — Guillaume VI, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, décharge la ville de St-Maixent de l'obligation de fournir des troupes pour l'armée, obligation qu'Almodie sa mère, comtesse de Poitou, avait imposée à cette ville. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 215.

Vers **1025**. — Bail à cens fait à deux particuliers nommés Rainaud et Tetbaud par l'abbé de St-Maixent, de quelques terres dépendantes de cette abbaye et situées à l'Ort-Poitiers, près la rivière de Sèvre. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 221.

Vers **1025**. — Bulle du pape Jean XIX, qui soumet à l'abbaye de Noaillé le prieuré de Notre-Dame de Lusignan, que Hugues, seigneur du lieu, venait de fonder, et auquel il accorde certains priviléges. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 381.

1025 ou **1026**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par un prêtre nommé Geoffroi, de quelques vignes situées dans la viguerie d'Ingrande en Poitou, au lieu appelé *ad Viverios*, et près d'un autre appelé *Castellovello.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 595.

1025 ou **1026** — Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Hubert, de quelques journaux de terre situés en Poitou dans la

viguerie d'Ingrande, au village de Postumé (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 597.

1027, août. — Echange entre les religieux de l'abbaye de St-Benoît de Quinçay et ceux de St-Jean-d'Angély, de quelques vignes situées près Poitiers au lieu appelé le Breuil, pour un emplacement dans cette ville situé dans une rue appelée *Edera*, au-dessous de l'église de Saint-Paul. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 127.

Vers **1027**. — Foucaud, abbé de St-Cyprien, cède à un nommé Pierre, pour sa vie, la terre de *Verduniaco*, qui avait été donnée à cette abbaye par une dame appelée Sénégonde. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 599.

Vers **1027**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par une noble dame nommée Plaisance, d'une terre qu'elle avait à Sauves, pour le repos des âmes de ses père et mère, de son mari et de ses enfants (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6., p. 601.

Vers **1027**. — Traité entre Foucaud, abbé de St-Cyprien, et un nommé Alduin, au sujet de la terre de Flazay, aujourd'hui Clazay. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 603.

Vers **1027**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Isembard et Gosberge sa femme, de quelques héritages situés dans la viguerie de Civaux, au village appelé Pontaigon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 605.

Vers **1027**. — Bail à cens de quelques terres fait à Rorgon, chanoine et archidiacre de l'église de Poitiers, par Ymon, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 391.

1028, 30 septembre. — Guillaume le Gros, fils du duc d'Aquitaine, rend la liberté à l'abbaye de Noaillé dont son père l'avait pourvu, et la remet sous la puissance de St-Hilaire. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 393.

Vers **1028**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Abiatar et Raingarde sa femme, de quelque terre située dans la viguerie de Melle, au village appelé *ad Kabannas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 607.

1029, mai. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Rainaud, chevalier, de quelques hommes et femmes de condition servé qui demeuraient dans le lieu nommé *Celcis*, pour le repos de l'âme de sa femme, nommée Rostha, inhumée dans cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 223.

Vers **1029**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Rainulfe, chevalier, de l'église de St-Hilaire de Rié et de plusieurs héritages en dépendants, le tout situé dans l'île de Rié au pays d'Herbauge. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 609.

Vers **1029**. — Don fait à la même abbaye par Samuel, de plusieurs terres, vignes, prés et autres héritages situés en Poitou dans la

viguerie d'Ingrande, aux villages appelés *Prisciacus*, *Maalgam*, *Rucha*, *Lunziacus*, et dans le Berri aux villages appelés *Coldradus* et *Pruliacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 611.

Vers **1029**. — Don fait à la même abbaye par un clerc nommé Tetbaud et ses enfants, d'une pêcherie située dans le pays de Niort et dans la viguerie de Fontenay-le-Comte, au village appelé *Angledonis* sous l'abbaye de Maillezais. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 615.

Vers **1029**. — Don des églises de Boimé et de quelques autres biens au même lieu, fait à l'abbaye de St-Cyprien par Raoul Flamme. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 617.

Vers **1029**. — Notice du don de l'église de St-Hilaire de Rié fait à l'abbaye de St-Cyprien par Geoffroi, vicomte de Thouars. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 619.

Vers **1029**. — Don fait à la même abbaye par Garnisus et Raingarde sa femme, de quelque mas de terre dans le village de Breuil-Bernard, à condition que les religieux de cette abbaye y bâtiraient une église qui leur appartiendrait, et que tous les profits de cette église, excepté la moitié des chandelles à Pâques et à Noël et la moitié des droits de sépulture, reviendraient aux religieux, et qu'ils formeraient dans le lieu un bourg dont ils seraient seigneurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 621.

Vers **1029**. — Don de l'église et de tout le bourg de Bressuire franc de toute charge, fait à l'abbaye de St-Cyprien par Geoffroi, vicomte de Thouars. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 623.

Vers **1029**. — Don fait à Goscelme, chanoine de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, de quelques vignes à Frontenai. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 309.

Vers **1029**. — Don de plusieurs serfs fait à l'abbaye de St-Maixent par un seigneur nommé Rainaud, de la maison de Lusignan. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 225.

1030, 15 juillet. — Don de quelque héritage fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par une très-noble dame nommée Emme, à la sollicitation de Bernard son mari, de Hélie et de Guillaume ses enfants et d'Alduin comte de Marestais, pour être inhumée dans cette abbaye. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 135.

1030, décembre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Rorgon et Aldeburge sa femme, de vignes, terres, prés, bois et autres héritages, le tout situé en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, au village appelé *Vilares*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 401.

1030. — Diplôme du roi Robert qui confirme la fondation et dotation de l'abbaye de Noyers faite par un homme pieux nommé Hubert, qui avait fait pour cette fin l'acquisition d'une église, du consentement de Foulques, comte d'Anjou, et de Geoffroi son fils, dans le bourg de Noyers. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 717.

Vers **1030**. — Don de terres fait à l'église du St-Sépulcre de Chauvigny par Thibaud, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 625.

Vers **1030**. — Gilbert, du château d'Angle, surnommé le Roi ou le Royal, donne à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers tout ce qu'il pouvait prétendre dans la terre de Luray et dans l'église de St-Bonnifet. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 627.

Vers **1030**. — Don fait à la même abbaye par Airaud Salomon, de quelques terre, bois et autres héritages situés en Poitou dans la viguerie de Civaux et dans la paroisse de Verrières. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 629.

Vers **1030**. — Vente de quelques vignes situées près le château de l'église de St-Hilaire, faite par des particuliers à un chanoine de la même église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 311.

Vers **1030**. — Don de quelques cens sur un héritage situé aux Moutiers en bas Poitou, fait à l'abbaye de Marmoutiers par Geoffroi, vicomte de Thouars, Ainor sa femme, et Aimeri, Savari, Raoul et Geoffroi leurs enfants. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 313.

Vers **1030**. — Autre don de quelques héritages, de la moitié de la sépulture et autres droits dans la paroisse des Moutiers, fait à l'abbaye de Marmoutiers par le même Geoffroi, vicomte de Thouars. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 315.

1030 ou **1031**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par une très-noble dame nommée Raingarde, de l'église de St-Georges de Targé avec toutes ses dépendances, le tout situé en Poitou dans la viguerie d'Ingrande. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 631.

1030 ou **1031**. — Don fait à la même abbaye par Foulcher et Oolquis sa femme, de quatre journaux de terre inculte et d'un demi-journal de vigne, le tout situé en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, aux villages appelés *Carboneria* et *Cabannas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 633.

1031, juin. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Rainaud, chevalier, de quelques prés et terres situés en Aunis dans la viguerie et au village de Muron. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 137.

Vers **1031**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par une dame nommée Letgarde, de tout ce qu'elle possédait au lieu appelé *Vilarios*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 635.

Vers **1031**. — Don fait à la même abbaye par Gosfredus Nivoni, de tout ce qu'il possédait en Poitou dans la viguerie d'Ingrande, aux villages appelés *Avalliaco* et *Cabriella*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 637.

Vers **1031**. — Don fait à la même abbaye par Odo, de quelques vignes et terres situées dans les villages appelés *Riba* et *Cusiaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 639.

Vers **1031**. — Don fait à la même abbaye par Gautier et Anne sa femme, d'un alleu nommé *Mons Gaudonus* avec toutes ses dépendances, situé sur la Vonne près de Lusignan. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 641.

Vers **1031**. — Don fait à la même abbaye par Rainulfe Rabiole, Maingod son frère, et Raingarde leur mère, des églises de St-Vincent et de St-Hilaire de Dampierre-sur-Boutonne, et de celle de St-Pierre de *Oenia*, avec tous leurs revenus et dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 643.

Vers **1032**, 10 décembre. — Notice de la tenue d'un concile de Poitiers et d'un jugement qui fut rendu quelques années après par le comte de Poitou en faveur de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 227.

Vers **1033**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par une dame nommée Girburge, de l'église de St-Maurice et de deux journaux de terre, le tout situé dans le village appelé *Uncciacus.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 405.

Vers **1035**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Adelelme, de son alleu appelé *la Curata*, des terres, vignes, prés et appartenances de cet alleu; le tout situé à Dampierre-sur-Boutonne. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 647.

Vers **1035**. — Don de plusieurs héritages fait à l'abbaye de Noaillé par Rorgon et Alburge sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 409.

Vers **1036**. — Don de quelque partie de la forêt d'*Ariezhun* fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume VI, dit le Gros, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, alors prisonnier, pour obtenir sa liberté, et par Eustache sa femme. (*Abb. de Saint-Maixent.*) T. 15, p. 233.

1037, mars. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Rainaud, d'une église appelée *Romanoculus* avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 149.

1037, mai. — Don fait à la même abbaye par Foucaud de Valans, d'une église avec toutes ses dépendances, et de tout ce qu'il possédait au même lieu. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 141.

1037-1038. — Donation du prieuré de St-Jacques de Montauban près Thouars, par Dodelin et Rainaud, chevalier, son fils, seigneurs de la cour de Geoffroi, vicomte de Thouars, à l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 279.

1038, 6 septembre. — Vente faite à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par un prêtre nommé Raimond, de quelques maisons ou emplacements situés près l'église de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 153.

Vers 1038. — Don fait au monastère de Château-Larcher par Ermen-

garde et Aleardus Rosellus son mari, de l'église de St-Martial située en Saintonge, avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 649.

Vers **1038**. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par un vicomte nommé Constantin, de deux mas de terre situés dans la viguerie d'Aunay. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 157.

1039, 3 avril. — Don fait à la même abbaye par Aleardus Senioret, d'une terre appelée *Putcolis*, du petit monastère de St-Savinien situé sur la Charente, et de l'église près le château d'Aunay. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 159.

1039, juillet. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume de Parthenay, de la terre de *Pirariis*. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 161.

Vers **1040**. — Guy Alembert confirme le don qu'il avait fait autrefois avec Etienne son frère, de divers héritages à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 651.

Vers **1040**. — Main-ferme ou cession à vie de quelques héritages accordée par Emmon, abbé de St-Maixent, à un clerc nommé Aszo, sous des conditions d'excommunication assez singulières. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 237.

1041. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Gautier, de l'église de St-Héraye avec toutes ses appartenances et dépendances. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 239.

Vers **1042**. — Don fait à l'abbaye de St-Florent de Saumur par Agnès, comtesse, d'un village appelé *Fossas* situé en Poitou. (*Abb. de St-Florent de Saumur.*) T. 8, p. 349.

Vers **1042**. — Notice d'une cession de quelque héritage faite à un particulier dans le village de *Tremunz* par Archembaud, abbé de St-Maixent, à condition que la moitié de l'héritage cédé reviendra après la mort du particulier à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 243.

Vers **1042**. — Notice de la restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Rainaud Berchoz, chevalier, et ses frères, de l'alleu de *Toriniaco*, dont ce Rainaud s'était rendu maître par le canal d'Agnès, comtesse de Poitou, sans le consentement d'Archembaud, abbé de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 245.

Vers **1042**. — Acte par lequel Archembaud, abbé de St-Maixent, et ses religieux, consentent qu'une femme nommée Audejarz se marie avec Bernard Belenfent, à condition qu'après leur mort tous leurs biens appartiendront à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 247.

Vers **1042**. — Traité fait entre Archembaud, abbé de St-Maixent, et un chevalier nommé Albuin, au sujet d'un moulin et d'un four

qu'il avait fait bâtir dans un alleu appartenant à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 249.

Vers **1012**. — Notice d'un traité fait entre Archembaud, abbé de St-Maixent, et quelques gentilshommes, au sujet de l'église de la Mothe-Saint-Héraye que l'abbé avait achetée. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 251.

Vers **1012**. — Notice où l'on voit que l'abbaye de St-Maixent possédait autrefois les coutumes de Montamisé, dont un viguier nommé Adémar s'était emparé injustement, et que ces coutumes furent restituées à cette abbaye par le jugement du comte de Poitou, et qu'elles se perdirent enfin sous le gouvernement de l'abbé Archembaud, qui les céda à la comtesse Agnès sans le consentement de ses religieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 255.

Vers **1013**, 20 décembre. — Guillaume VII, duc d'Aquitaine, remet à l'abbaye de St-Maixent plusieurs droits ou coutumes injustes qu'il levait sur les terres de cette abbaye, et abolit celles que les seigneurs de Vouvent levaient aussi injustement sur la terre de Marçay. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 259.

1014, 21 août. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Emeltrude ou Bonne, veuve de Cadelon, chevalier, des biens qu'elle avait hérités de sa famille, et entre autres d'un alleu appelé *Toriniacus*, avec toutes ses appartenances. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 263.

1014. — Un viguier nommé Rainulfe donne à l'abbaye de St-Jean-d'Angély plusieurs héritages qui lui appartenaient en Saintonge dans la viguerie d'Aunai, au village appelé *ad Angulos*, pour d'autres appartenant aux religieux de cette abbaye dans le village appelé *Poliacus*, et donne de plus à la même abbaye un mas appelé *Romaniacus*, situé dans la viguerie de Melle, près Rochefollet. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 165.

Vers **1015**. — Don de plusieurs serfs fait à l'abbaye de St-Maixent par Vivien Brochard, du consentement de sa femme et de ses enfants. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 267.

1017. — Fondation de l'abbaye de Notre-Dame hors des murs de Saintes par Geoffroi Martel, comte d'Anjou, et Agnès de Bourgogne son épouse. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 335.

1017. — Cession de l'abbaye de St-Palais faite par des seigneurs à Geoffroi Martel, comte d'Anjou, pour la construction de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 371.

1017. — Agnès, comtesse d'Anjou, achète de Guillaume de Parthenay l'île de Vix en bas Poitou avec toutes ses dépendances, et la donne à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes qu'elle avait nouvellement fondée. (*Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 373.

Vers **1017**. — Extrait du titre de fondation du prieuré de Fontaines,

situé dans le diocèse de Luçon. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 355.

Vers **1047**. — Don fait par Geoffroi Ier, vicomte de Thouars, à l'abbaye de Marmoutiers, de quelques cens annuels sur un alleu situé aux Moutiers sur la rivière d'Yon. (*Abb. de Marmoutiers.*) T. 17, p. 379.

Vers **1047**. — Notice de la fondation du prieuré de Bellenoue en bas Poitou par Geoffroi, vicomte de Thouars, et Adénor sa femme, et des démêlés que les religieux de St-Michel-en-l'Herm eurent avec Aimeri, aussi vicomte de Thouars, qui les laissa enfin paisibles possesseurs de ce prieuré. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 33.

Vers **1048**. — Extrait d'un privilége accordé au prieuré de Fontaines par Isembert II, évêque de Poitiers. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 357.

Vers **1048**. — Don de la troisième partie d'un moulin fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Girbert, prévôt du comte de Poitou. (*Abb. de St-Jean-d'Angely.*) T. 13, p. 169.

Vers **1048**. — Vente d'un moulin faite à des particuliers par Guirate, avec l'agrément d'Archembaud, abbé de St-Maixent et archevêque de Bordeaux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 269.

Vers **1048**. — Notice de quelques dons faits à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Geoffroi-Martel, comte d'Anjou, et Agnès de Bourgogne son épouse, fondateurs de cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 281.

1049, 1er novembre. — Don de l'église de la Chandelière fait aux chanoines de l'église de St-Hilaire par Guillaume VII, duc d'Aquitaine, comte de Poitou. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 317.

1049. — Manumission ou liberté accordée à un serf par Archambaud, abbé de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 271.

1049. — Le pape Léon IX confirme la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 385.

Vers **1050**, 19 novembre. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Ainard Balbus, chevalier, de tout ce qu'il possédait dans le village de Marçay par don des abbés de St-Maixent, et de tout ce qu'il pouvait avoir acquis par son industrie. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 281.

Vers **1050**. — Les enfants de Rainulfe de Rié confirment le don de plusieurs héritages et d'une chapelle, que leur père avait fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 653.

Vers **1050**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Vivien et Ar-

sende sa femme, des biens qui leur étaient échus de la succession de leurs parents. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 275.

Vers **1050**. — Don fait à la même abbaye par Simon, chevalier, et Marguerite sa femme, de la moitié d'une église dédiée sous l'invocation de St-Léon, de tout le fisc presbytéral de celle de Verruie, et de quelques autres droits et héritages. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 277.

Vers **1050**. — Restauration faite par Guillaume le Noble des ruines du monastère de Nanteuil. — Charlemagne fondateur de ce monastère. — Ce monastère ruiné par les Normands. — Saint Martial premier fondateur du christianisme à Nanteuil. — Dix-huit religieux dans l'abbaye de Nanteuil. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 11.

Vers **1050**. — Bérenger, chevalier, donne la terre *de Fossalobia* à Notre-Dame et à St-Benoît de Nanteuil. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 11.

Vers **1050**. — Récit d'une guerre entre Audouin, seigneur du château de Ruffec, et Aymar, seigneur du château de Confolens. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 12.

1050 ou **1051**. — Don de quelques serfs fait à l'abbaye de St-Maixent par la femme et les enfants d'un gentilhomme nommé Pierre Fort. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 289.

Vers **1051**. — Restitution solennelle faite à l'abbaye de Charroux par Guillaume, prince d'Auvergne, de quantité de biens considérables que sa famille avait ravis à cette abbaye pendant ou après les guerres des Normands, et qu'il possédait lui-même par droit successif. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 59.

Vers **1051**. — Notice de la fondation du prieuré de St-André de Mirebeau. (*Antiquités Bénédictines de D. Etiennot.*) T. 18, p. 115.

Vers **1053**. — Manumission accordée par Adémar, sous-chantre de l'église de Ste-Radégonde de Poitiers, à un serf de la classe de ceux qu'on appelait Coliberts. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 291.

Vers **1055**. — Acquisition faite par Raimond, abbé de Bourgueil, d'Isembert II, évêque de Poitiers, du consentement de ses chanoines, d'une terre pour la fondation du monastère de St-André de Mirebeau. (*Prieuré de St-André de Mirebeau.*) T. 18, p. 119.

Vers **1055**. — Vente de terres et de salines, et don de dîmes et de cens fait à l'abbaye de Maillezais par Guillaume Chabot, Aénor sa femme, et Geoffroi son frère. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 13.

1056, 19 janvier. — Manumission ou liberté accordée à un serf par le roi Henri Ier. (*St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 467.

Vers **1056**. — Don fait à l'abbaye de Noyers par Pierre, fils d'Achard, de tous les droits qui pouvaient lui appartenir à Antogny,

dans la terre dont les religieux de cette abbaye avaient fait l'acquisition. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 719.

Vers **1056**. — Don de plusieurs fonds et héritages fait à l'abbaye de Maillezais par Thibaud Lunels. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 15.

Vers **1057**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Audebert, comte de la Marche, et Odon son frère, enfants de Bernard, et par Aimeri de Gençay et Giraud son fils, de tous les droits et coutumes qu'ils avaient dans la terre de Mairé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 411.

1058, 19 mars. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Noyers dans la paroisse de Dangé par une femme nommée Milexende, et confirmé par Hugues, vicomte. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 721.

1058, novembre. — Main-ferme accordée par le chapitre de St-Hilaire de Poitiers à un chanoine, d'une terre et d'un moulin que ce chanoine avait restitués à son église, à laquelle il croyait qu'ils appartenaient. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 319.

Vers **1058**, 5 décembre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume d'Engelbert et un autre Guillaume, de quelques serfs qu'ils avaient affranchis. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 293.

Vers **1058**. — Don fait au monastère de St-Nicolas de Poitiers par la comtesse Agnès, d'un moulin situé sur la Boivre. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 53.

Vers **1058**. — Restitution faite à l'abbaye de Noaillé par Léger, chevalier, de la moitié d'une église appelée *Arziloco*, dont il avait injustement dépouillé cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 415.

1059, avril. — Archambaud, archevêque de Bordeaux et abbé de St-Maixent, fonde dans la forêt de Vouvent une église pour servir au peuple, qui avait abandonné celle de Ste-Radégonde dépendante de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 295.

Vers **1059**. — Diplôme de Geoffroi Martel, comte d'Anjou, qui prend sous sa protection tous les biens appartenant au monastère de St-Nicolas de Poitiers, et surtout la terre d'Agressay. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 55.

1060. — Élection solennelle de Goderan, abbé de Maillezais. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 143.

Vers **1060**. — Notice d'un cens exigé par les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers pour quelque partie de leur fief, que la comtesse avait enclavé dans celui dont elle dota le monastère de St-Nicolas qu'elle avait fondé. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 625.

Vers **1060**. — Guillaume, prince d'Auvergne, restitue plusieurs

églises et domaines, et donne le monastère d'Yssoire à l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 55.

Vers **1060**. — Don de divers héritages fait à Constantin, abbé, et aux religieux de l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers, par Rainaud de Chauvigny, sa femme et ses enfants, et par Pierre de Luchec, aussi de concert avec sa femme et ses enfants. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 655.

Vers **1060**. — Aimeri, vicomte de Thouars, confirme le don que Geoffroi son père et son prédécesseur immédiat à la vicomté de Thouars avait fait de la terre de Clazay à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 659.

Vers **1060**. — Don fait au monastère du St-Sépulcre et de St-Just de Chauvigny par Étienne Rosellus, de quelques vignes dans le lieu appelé *Brolius* (le Breuil), dans la terre de Chauvigny appartenant à Isembert, évêque de Poitiers, moyennant trois cents messes avec les heures et vigiles, et la réfection de trois cents pauvres. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 667.

Vers **1060**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Aimeri Copesduna, de quelques dîmes et de plusieurs héritages situés à Surin dans le fonds de St-Philibert. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 669.

Vers **1060**. — Hugues, vicomte de Châtellerault, et Girberge sa femme, cèdent à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers un droit qu'ils avaient coutume de lever dans la terre de Benais. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 321.

Vers **1060**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Hugues de Jérusalem, d'une église située près du château de Lusignan. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 417.

Vers **1060**. — Confirmation faite par un nommé Rainaud, des biens que Girburge sa mère avait donnés à l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 419.

Entre **1060** et **1086**. — Boson II, vicomte de Châtellerault, cède à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers tous les droits qu'il avait ou prétendait avoir sur la terre de Benet. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 401.

1061, 9 mars. — Bref du pape Nicolas II qui donne pouvoir à l'évêque de Poitiers d'user des foudres de l'église pour réprimer les entreprises et les torts que les officiers royaux faisaient à l'église de Poitiers. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 269.

1061, 29 avril. — Bulle de Nicolas II confirmative de la fondation de l'abbaye de Saintes et des possessions données à cette abbaye par Geoffroi Martel, second du nom, comte d'Anjou, et Agnès sa femme, ses fondateurs. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 387.

1061, 13 mai. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Béraud et sa

famille, de quelques serfs et de la moitié des droits de pacage de Marçay et de Vouillé. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 297.

1061. — Charte supposée d'une fondation de sept prêtres hebdomadiers, prétendue faite dans l'église de St-Hilaire-le-Grand par Goscelin, trésorier de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 325.

1061. — Notice du désistement que fit en faveur de l'abbaye de Noyers Geoffroi III, comte d'Anjou, des droits et coutumes qu'il prétendait sur la terre de Charzay dépendante de cette abbaye. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 723.

Vers **1061**. — Don fait au monastère de St-Nicolas de Poitiers par Rainaud de Contest, des héritages qu'il avait *in Monte Tamisario* et au village appelé *Trunx*. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 57.

1061-1062. — Don de quelques droits fait à l'abbaye de Solignac par Adémar, vicomte de Limoges, en reconnaissance de la paix que lui avaient accordée Jousseaume de Pierre-Buffière et Gui de la Tour, qui avaient ravagé ses terres. (*Abb. de Solignac.*) T. 25, p. 753.

Vers **1062**. — Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, accorde à l'église de St-Nicolas et à celle de Ste-Radégonde les deux tiers de la dîme sur les denrées dans le pays de Poitou, et veut que la troisième partie de cette dîme soit employée au profit des pauvres. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 59.

1063, 30 octobre. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Gombaud, d'un moulin situé près de la paroisse de Muron en Aunis. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 171.

1063. — Remise faite à l'abbaye de Bourgueil par Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, d'une coutume ou charge qu'il prétendait avoir été imposée injustement sur cette abbaye par Guillaume son frère et son prédécesseur. (*Abb. de Bourgueil.*) T. 1, p. 571.

Vers **1063**.—Bulle du pape Alexandre II, qui confirme les dons faits et à faire à l'église de St-Nicolas de Poitiers, et qui met cette église sous la protection du Saint-Siége. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 629.

Vers **1063**. — Notice de l'établissement des chanoines réguliers dans l'église de St-Nicolas de Poitiers, de leur expulsion de cette église, et du don qui en fut fait par Gui Geoffroi, comte de Poitou, à l'abbaye de Montierneuf (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 637.

Vers **1063**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par les seigneurs de Châtelaillon, des églises d'Engolins, de l'Islau, de l'Alleu et de *Agerniâ*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 671.

Vers **1063**. — Constantin, abbé de St-Cyprien, cède à un chanoine de l'église cathédrale de Poitiers pour sa vie seulement, un four dépendant de cette abbaye, situé dans la même ville, et le chanoine donne à la même abbaye l'église de St-Médard et plusieurs autres

héritages situés dans son alleu de *Cellâ*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 673.

Vers **1063**.—Notice du don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Hugues, Aton et Gui, frères, de la terre qu'ils possédaient *in Arciaco*, et du traité qui fut fait au sujet des droits qu'Ingelelme et ses frères voulaient percevoir injustement sur les serfs de cette terre. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 675.

Vers **1063**. — Restitution faite à la même abbaye par un prêtre nommé Otgerius, d'une petite église dédiée sous l'invocation de St-Pierre, dépendante de cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 677.

Vers **1063**. — Vente faite à Constantin, abbé de St-Cyprien, par Pierre Crochet, de toute une famille de serfs pour la somme de trente-quatre sous. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 679.

Vers **1063**. — Don fait à la même abbaye par plusieurs particuliers, de plusieurs héritages situés dans l'île de Courdault. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 681.

Vers **1063**. — Don de divers héritages fait à l'abbaye de St-Maixent par Guy. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 299.

Vers **1063**.— Notice de la fondation de l'église de St-André de Mirebeau, des règlements faits pour le bon ordre de cette église, et de l'association entre les églises de St-Pierre de Poitiers et de St-Pierre de Bourgueil. (*Prieuré de St-André de Mirebeau.*) T. 18, p. 121.

Vers **1063**. — Notice des terres qu'Agnès, comtesse de Poitou, fondatrice du prieuré de St-Nicolas de Poitiers, donna à ce prieuré dans le lieu d'Agressay. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 61.

Vers **1063**. — Don d'un moulin fait au prieuré de St-Nicolas de Poitiers par Hugues, vicomte de Châtellerault. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 63.

Vers **1063**. — Notice du don que la comtesse Agnès fit des biens de St-Hilaire de Poitiers à son monastère de St-Nicolas, et de l'opposition qu'y formèrent les chanoines de St-Hilaire. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 10, p. 341, et t. 20, p. 65.

Vers **1063**. — Notice d'un échange fait entre la comtesse Agnès et Ebles de Châtelaillon, de la troisième partie de la terre *de Forziliis* pour d'autres héritages situés en Aunis, en faveur du monastère de St-Nicolas de Poitiers. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 67.

Vers **1063**. — Guillaume Bâtard, chevalier, restitue à l'abbaye de Noaillé quelques héritages situés en Aunis, dont il avait dépouillé cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 423.

1064. — Etienne, fils de Jammon, viguier, donne à l'abbaye de St-Maixent la moitié d'un moulin et de tout ce qu'il possédait par droit héréditaire. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 301.

1065, 14 août. — Acte par lequel Daevert et Hermengarde sa femme se séparent volontairement pour embrasser la profession monastique, l'un dans l'abbaye de Maillezais, et l'autre dans celle de Notre-Dame de Saintes, à laquelle le mari donne quelques biens pour sa femme. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 391.

1065. — Notice d'une permission accordée par l'abbé et les religieux de l'abbaye de Maillezais à un chevalier du nom d'Isembert, pour acheter des terres, à condition que ces terres, après la mort du chevalier, appartiendront à l'abbaye de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 145.

Vers **1065**. — Don fait aux chanoines réguliers de St-Nicolas de Poitiers, par Hugues Ier, vicomte de Châtellerault, d'une arche du pont de cette ville pour la construction d'un moulin. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 645.

Vers **1065**.—Geoffroi Poitevin donne à l'abbaye de St-Cyprien quelques héritages situés à Milli, à Cragon, et au village appelé *Pusiacus.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 683.

Vers **1065**. — Bertrand de Moncontour, sa femme et ses enfants, s'engagent de maintenir, défendre et mettre à couvert de toute insulte les moulins de Gragon qui appartenaient à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 685.

Vers **1065**. — Don fait à la même abbaye par Bertrand de Moncontour, de toutes les coutumes ou droits qu'il levait à Sauves. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 687.

Vers **1065**. —Dons de plusieurs héritages faits par divers seigneurs à la même abbaye, dans la paroisse de Dampierre-sur-Boutonne. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 6, p. 689.

Vers **1065**. — Don de quelques serfs fait à l'abbaye de St-Maixent par Joscelin et Hugues son fils. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 303.

Vers **1065**. —Notice d'un traité entre les chanoines réguliers du monastère de St-Nicolas de Poitiers et Hacfred Panet, au sujet d'une terre que la comtesse Agnès avait donnée à ce monastère. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 69.

Vers **1065**. —Vente de quelques héritages faite aux chanoines de St-Nicolas de Poitiers par Gombaud et ses enfants. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 71.

Vers **1065**. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Noaillé par Boson, chevalier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 425.

Vers **1065**. —Don fait à l'abbaye de Noyers par un nommé Louis, de ce qui lui appartenait entre la Creuse et la Vienne, et de la portion

des droits qu'il percevait au port de Pile. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 727.

1066. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Pierre, frère de Béraud, d'une femme engagée dans la servitude avec ses deux enfants et toute sa race. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 305.

Vers **1066.** — Don de quelques héritages fait au prieuré de St-Nicolas de Poitiers par un chanoine de ce prieuré. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 647.

Vers **1066.** — Don fait par un clerc nommé Thibaud au monastère de St-Nicolas de Poitiers, de quelques héritages situés à Agressay. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 73.

1067. — Manumission accordée à un serf par Goscelin, trésorier de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, du consentement de Gui Geoffroy, duc d'Aquitaine et abbé de St-Hilaire, et de tous les chanoines de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 343.

1068, mai. — Don du monastère de St-Porchaire de Poitiers à l'abbaye de Bourgueil par Goscelin, trésorier de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 345.

1068, 19 juin. — Lettres de Foulques Réchin, comte d'Anjou, qui rétablit l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes dans son ancienne liberté, dont elle avait été dépouillée par Foulques Nerra, que Foulques Réchin appelle son grand-oncle. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 283.

1068, 27 juin. — Don fait au monastère de St-Nicolas de Poitiers par le chapitre de St-Hilaire, de la terre de la Vacherie, sous une certaine redevance. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 75.

1068, 1er août. — Notice des différents possesseurs de la terre d'Agressay, et de la manière dont elle fut donnée par la comtesse Agnès au monastère de St-Nicolas de Poitiers qu'elle avait fondé. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 77.

1068. — Convention faite entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et les habitants de la paroisse de St-Hilaire-sur-l'Autize, sur le droit de sépulture et sur la construction ou l'entretien de l'église paroissiale. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 349.

1068. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Gui Geoffroy, comte de Poitou, de l'église de St-Philippe et de St-Jacques de Talant, avec la dîme du lieu et autres droits; le tout ratifié et confirmé en divers temps par le même comte et plusieurs autres seigneurs. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 311.

Vers **1068.** — Notice d'une cession faite à la même abbaye, du fief de la Bigotère dans le village de Marçay, par un chevalier nommé Hugues, pour avoir tué un homme appartenant à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 307.

1069, 15 mars. — Hugues de Lusignan rentre dans son devoir et répare les torts qu'il avait faits à l'abbaye de St-Maixent, en lui en-

levant des églises et des biens pendant la guerre qu'il avait eue avec le comte de Poitou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 315.

1069. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Ostende de Bézenac, sa femme et tous ses enfants, de la moitié des droits d'autel et de sépulture de l'église de Pérignac. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 173.

1069. — Cession faite à l'abbaye de St-Maixent par Hugues de Lusignan, de tous les droits qu'il avait usurpés injustement sur les terres de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 313.

1070, 19 avril. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par un prêtre nommé Arbert, de la prévôté de l'église canoniale de St-Léger, et de tout ce qui appartenait à cette prévôté. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 317.

1070, 28 août. — Don fait à l'abbaye de Cormeri par Foulques Réchin, comte d'Anjou, d'une église et de plusieurs héritages situés au village appelé *Vedunta*. (*Abb. de Cormeri.*) T. 5, p. 489.

1070. — Aléard de Melle et ses enfants font quelques concessions aux religieux de St-Maixent, qui par gratitude les associent aux prières du monastère (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 325.

Vers **1070.** — Iscmbert II, évêque de Poitiers, se désiste lui et sa famille de toutes les coutumes injustes que les seigneurs d'Angle avaient introduites dans la terre de Lurai donnée à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Frotier, évêque de cette ville. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 9.

Vers **1070.** — Désistement fait en faveur de l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes par Gaubert de la Porte et sa famille, de l'opposition qu'il avait formée à la construction de trois églises que Foulques Nerra avait permis aux religieux de cette abbaye de bâtir à Vihers dans le château de ce lieu, dont ce comte d'Anjou était fondateur. (*Abb. de Saint-Jouin.*) T. 13, p. 285.

Vers **1070.** — Etienne, fils de Gombaud, se désiste en faveur du prieuré de St-Nicolas de Poitiers, d'un droit injuste de pain, de vin et de chair, qu'il exigeait des chanoines de ce prieuré à certaines fêtes. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 79.

Vers **1070.** — Ingelelme remet à l'abbaye de Noaillé plusieurs droits qu'il exigeait injustement des hommes de cette abbaye dans la terre seigneuriale de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 427.

Vers **1070.** — Don d'une femme née dans la servitude fait à l'abbaye de Noaillé par Etienne Tronel. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 429.

Vers **1070.** — Traité entre Pierre, abbé de Noaillé, et un nommé Gerbert, au sujet des dîmes de Cosnai. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 431.

Vers **1070.** — Don fait à l'abbaye de Noaillé par un nommé Main-

gaud, de quelques héritages et du droit de justice qui lui appartenaient dans le bourg de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 433.

1071. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Audebert et Pétronille sa femme, des trois quarts de l'église de Dampierre-sur-Charente avec quelques autres héritages. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.* T. 13, p. 175.

1071. — Don fait à la même abbaye par Rainulfe, viguier d'Archiac, et plusieurs autres, de l'église de Notre-Dame de Lonzac et de quelques parties de ses émoluments. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 177.

1071. — Cession du fief presbytéral de l'église d'Azay faite à l'abbaye de St-Maixent par Drolio Ladent et sa famille. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 327.

1071. — Girbert de Montignac abandonne à l'abbaye de St-Maixent une prévôté qu'il avait achetée de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 329.

1071. — Cadelon, vicomte d'Aunay, restitue à l'abbaye de St-Maixent un village nommé *Vindolemia* avec tous les droits et coutumes qui en dépendaient. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 331.

1071. — Jean *de Alberada* se désiste en faveur de l'abbaye de St-Maixent d'un fief qu'il tenait de cette abbaye, en échange de la sergentise d'une prévôté dont les abbé et religieux le gratifient. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 333.

1071. — Bouchard de l'Isle fait don d'une rivière à l'abbaye de Marmoutier pour la dédommager des pertes qu'il lui avait causées en ruinant par le feu le monastère de Tavent. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 381.

1072, 25 avril. — Bulle d'Alexandre II statuant que les chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers vivront en commun et dans la dépendance des abbesses de Ste-Croix, conformément à l'ancien usage. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 19.

Vers **1072.** — Don de l'église de St-Trojan et de tous les droits du lieu, fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Rainulfe et ses frères. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 179.

1073, février. — Don de quelques droits fait à l'abbaye de Solignac par Adémar, vicomte de Limoges. (*Abb. de Solignac.*) T. 25, p. 755.

1073, 8 mars. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Savari, du consentement de sa femme et de son fils, de plusieurs droits ecclésiastiques dont il jouissait, et de quelques héritages situés dans l'étendue de ses domaines. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 151.

1073, avant le 20 avril. — Vente faite aux habitants du bourg de St-Maixent par les abbé et religieux du lieu, d'un pré appelé

Carniacus sous la réserve d'un cens et de la dîme. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 337.

1073, 22 avril. — Bulle de Grégoire VII, qui met l'église de St-Hilaire de Poitiers sous la protection du St-Siége, et lui permet d'avoir recours à l'archevêque de Bordeaux lorsque l'évêque de Poitiers refusera de lui rendre justice. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 351.

1073, après le 22 avril. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, de l'église de Loulai en Saintonge avec tous ses droits et ses appartenances, et de toutes les dîmes de la Jarrye. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 181.

1074, 9 avril. — Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, restitue à l'abbaye de Maillezais le village appelé *Santun*, que ses prédécesseurs avaient donné à cette abbaye, et dont il l'avait dépouillée depuis injustement. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 153.

1074, 12 avril. — Bref de Grégoire VII à Isembert II, évêque de Poitiers, au sujet des plaintes portées contre lui par les chanoines de St-Hilaire de la même ville. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 435.

1074, 27 juin. — Les religieux de l'abbaye de St-Maixent, à la recommandation de l'abbé de St-Jean-d'Angély, cèdent à Rorgon, fils de Cadelon, le fief presbytéral de quelques églises, qu'un prêtre nommé Raoul avait donné à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 339.

1074, 17 octobre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Geoffroi, fils de Hugues de St-Maixent, de l'église de St-Gaudent en Aunis, et de plusieurs héritages aux environs. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 437.

1074. — Jugement rendu en faveur de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers, contre un prieur de Ste-Radégonde qui s'était fait nommer à cette place par le pape sans le consentement de l'abbesse de Ste-Croix. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 547.

1074. — Guillaume, comte de Mastas, restitue à l'abbaye de St-Jean-d'Angély une partie de la forêt appelée *Baavisium*, qu'il avait usurpée, et donne à la même abbaye la moitié du reste de cette forêt qui lui appartenait. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 183.

1074. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume Jessaud, de quelques héritagès situés dans les lieux appelés *ad Areas*, *Braidona*, etc. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 185.

Vers **1074**. — Bernard de Mursay, du consentement de plusieurs seigneurs, fait don à l'abbaye de St-Cyprien de la terre de St-Remi située dans le pays de Niort. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 13.

Vers **1074**. — Jugement rendu par l'assemblée des barons du seigneur de Talmont, pour faire restituer au prieuré de Fontaines la

terre d'Angles que lui avait donnée Guillaume le Jeune, II[e] du nom, seigneur de Talmont. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 359.

1075, 16 novembre. — Bref de Grégoire VII à Isembert II, évêque de Poitiers, par lequel, après avoir confirmé l'interdit prononcé contre cet évêque par le légat du St-Siége, et l'avoir excommunié, il lui ordonne de se présenter à un concile qui devait se tenir à Rome, pour y rendre compte de sa conduite. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 439.

1075, 16 novembre. — Bref du pape Grégoire VII à Gozelin, archevêque de Bordeaux, et à Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, au sujet des choses qu'il avait écrites précédemment à Isembert II, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 443.

1075. — Bref du pape Grégoire VII, par lequel il est ordonné aux clercs de Ste-Radégonde de Poitiers de se soumettre à l'abbesse de Ste-Croix. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 551.

1075. — Rainaud Bernier donne à l'abbaye de St-Maixent les fonds qu'il avait dans le village de Tremunt. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 345.

Vers **1075**. — Don de l'église de St-Pierre de Preuilli-la-Ville avec ses dépendances fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Geoffroi, Amelius son frère et toute la famille des Isemberts, évêques de cette ville. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 15.

Vers **1075**. — Don fait à la même abbaye par Amelius de Rochefort, de quelques dîmes et autres droits à Preuilli-la-Ville. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 19.

Vers **1075**. — Charte par laquelle Aimeri Savari, du consentement de son frère, se donne lui-même avec ses héritages à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 21.

Vers **1075**. — Don fait à la même abbaye par Oda et Geoffroi son fils, de quelques héritages situés dans la viguerie de Vivône, au village nommé *Berusta*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 23.

Vers **1075**. — Hommage lige rendu à Benoît, abbé de St-Maixent, par Thibaud Freluns, pour le fief de *Frelonenes*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 341.

Vers **1075**. — Hommage lige rendu au même abbé par Gilbert de Lobilec, pour le fief d'*Aregnuns*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 343.

Vers **1075**. — Liste des hommages rendus à l'abbaye de St-Maixent par les vassaux de cette abbaye sous le gouvernement de l'abbé Benoît. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 347.

Vers **1075**. — Main-ferme donnée à Airaud de Mairé par Pierre, abbé de Noaillé, de quelque portion de terre située au village de Mairé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 445.

1076, 14 octobre. — Philippe I[er], roi de France, confirme tous les

dons qui avaient été faits ou pourraient se faire en faveur de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, dont Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, faisait alors la fondation. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 25.

1076. — Hélie Roux fait don à l'abbaye de St-Jean-d'Angély de l'église de *Oxiaco* avec le fief presbytéral et quelques autres droits. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 187.

1076. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de St-Maixent par Fouchard de Aifre, en se faisant religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 351.

1076. — Vente de quelques héritages faite à un prêtre nommé Arbert par Benoît, abbé de St-Maixent, et tous les religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 353.

1076. — Boson, fils de Joscelin de Vivône, confirme le don que son père avait fait d'une femme et de ses enfants en faveur de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 355.

1076. — Accord au sujet d'un meurtre qui avait été commis dans la personne du neveu de Hugues de Ste-Maure. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 385.

Vers **1076.** — Règlement d'un légat du St-Siége sur les démêlés qui étaient entre l'abbesse de Ste-Croix et les chanoines de l'église de Ste-Radégonde de Poitiers, touchant les droits des abbesses sur les doyen et chanoines de Ste-Radégonde. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 553.

Vers **1076.** — Jugement de Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, rendu de concert avec Pepin II, seigneur de Talmont, et ses barons, par lequel la terre d'Angles est restituée au prieuré de Fontaines, auquel elle avait été donnée auparavant par Guillaume II, dit le Jeune, seigneur de Talmont. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 361.

Vers **1076.** — Bulle de Grégoire VII, qui donne à Hugues, abbé de Cluni, et à ses successeurs, le gouvernement de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 23.

1077, 28 janvier. — Fondation de l'abbaye de Montierneuf par Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 33 (1).

1077, 29 septembre. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Aimeri Débaptizé et ses frères, de la moitié d'un moulin appelé *Tresuc*, et de la moitié de la pêcherie près de la paroisse de Muron en Aunis. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 191.

1077, 9 octobre. — Les chanoines de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers accordent la liberté à un serf qui leur appartenait. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 359.

(1) Une autre copie de cette charte se trouve sous la date du 27 janvier 1078.

1077. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Bertrand de Varèze, de l'église de Varèze et de plusieurs autres héritages situés en différents lieux. (*Abb. de St Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 189.

1077. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Aimeri et Aldeerius son frère, de la forêt de *Cugulet* et de ce qui lui appartenait au village de Margnac dans la paroisse de Vitrac. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 359.

1077. — Manumission accordée publiquement à un serf par l'abbé et les religieux de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 451.

1077. — Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, fait don à l'abbaye de Maillezais des églises de St-Martin et de St-Séverin, situées dans la ville de Bordeaux, avec leurs droits et dépendances, de la chapelle du Palais, et de plusieurs autres domaines, héritages, droits et dîmes, tant à Bordeaux que dans le Bordelais. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 19.

Vers **1077.** — Don de la moitié du terrage de la borderie de Cugulet fait à l'abbaye de St-Maixent par la femme de Pierre de *Fluriaco.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 357.

Vers **1077.** — Don de la viguerie de Comblé fait à l'abbaye de Noaillé par Hugues, viguier du château de Vivône. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 447.

Vers **1077.** — Ayraud de Chistré, se voyant sur la fin de ses jours, reçoit au château de Preuilli l'habit de St-Benoît des mains de Pierre, abbé de Noaillé, et donne quelques héritages à cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 449.

1078. — Les seigneurs de Partenay confirment, moyennant la somme de trois cents sous, la fondation du prieuré de Fontaines faite par Guillaume II dit le Jeune, seigneur de Talmont. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 363.

1078. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Hugues Claret et son frère, de la moitié de l'église de Verrines avec le terrain qui l'environnait. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 363.

1078. — Don fait à la même abbaye par Aimeri et ses enfants, d'une église et de quelques autres héritages situés au lieu de Verrines. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 365.

1078. — Pierre Samuel, fils de Goscelin de Mortemar, donne à l'abbaye de Noaillé la terre de Ferabeu sous la réserve des dîmes et de quelques autres droits. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 457.

Vers **1078.** — Vente faite par Arnaud, chanoine de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, à Rorgue, prévôt, et à Giraud son frère, de quelques vignes situées dans le village appelé *Boerigia.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 25.

Vers **1078.** — Guillaume VIII, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, accorde aux religieux de St-Cyprien le droit de pêche dans le Clain

dans toute l'étendue de leur terre. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 27.

Vers **1078.** — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Noaillé par Maingot, clerc de l'église de St-Pierre. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 453.

Vers **1078.** — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par un autre clerc de l'église de St-Pierre nommé Uncbert Poreo. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 455.

1078 ou **1079.** — Diplôme de Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui défend d'admettre parmi les chanoines de l'église de St-Hilaire aucun fils de prêtre, de diacre, de sous-diacre, de clerc, ni aucun bâtard, et qui fixe le nombre des chanoines à soixante. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 363.

Vers **1078** ou **1079**, 14 août. — Bulle du pape Grégoire VII, qui permet aux religieux du prieuré de St-Etienne de Marans, du diocèse de Saintes, de célébrer l'office divin à voix basse, portes fermées, à cause de l'interdit qui avait été lancé sur la terre de Marans. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 21.

1079, août. — Accord entre l'abbé de Noaillé et un ecclésiastique qui avait été excommunié parce qu'il faisait la fonction de juge, office qui n'appartenait qu'à un séculier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 459.

1079. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Ingelramne et Emme sa femme, du village de Ham en Flandre, pour en faire une abbaye dépendante de celle de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 63.

1079. — Confraternité entre le chapitre de St-Ursin de Bourges et celui de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 391.

1079. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent, des terres de *Campanola* et de *Asneriis* et de la moitié de la dîme de *Viveriis.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 367.

Vers **1079.** — Notice de ce que fit Pierre Ier, abbé de Mauléon, pour faire entrer son abbaye en possession de tout ce qui appartenait à l'église des Aubiers. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 155.

Vers **1079.** — Don de quelques héritages fait au prieuré de St-Nicolas de Poitiers par Arnaud, prêtre et chanoine de cette église (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 81.

Vers **1079.** — Don fait au même prieuré par Bernard et Oda sa femme, de la troisième partie de leurs possessions. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 83.

Vers **1079.** — Don fait au même prieuré d'une maison et d'un jardin

par une femme nommée Gilla. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 85.

Vers **1079**. — Don fait au même prieuré par Airaud Descap Delati et sa famille, de tout le droit qu'ils avaient dans la terre du Luc. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 87.

Vers **1079**. — Don de divers héritages fait au même prieuré par Guillaume de la Pierre et Benoîte sa femme. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 89.

1080, 27 mars. — Bulle de Grégoire VII, qui met l'abbaye de St-Cyprien sous la protection du Saint-Siége, en confirme les possessions, et abolit l'usage scandaleux d'un repas qui se donnait dans cette abbaye aux clercs de Poitiers le jour de la fête de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 29 et 33.

1080, 19 mai. — Traité entre Hugues de Langeais et les religieux de Cormeri sur quelques démêlés qu'ils avaient eus ensemble. (*Abb. de Cormeri.*) T. 5, p. 491.

1080, 1er septembre. — Don fait à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers par Robert de la Grisce et Adémar *de Visello* son frère, de tout ce qu'ils avaient possédé injustement ou usurpé sur cette église. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 23.

1080, 5 décembre. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, et comte de Poitou, de la moitié du péage de ce bourg, qu'il avait ôté à cette abbaye quoiqu'il lui eût été donné auparavant par Guillaume VII son frère et Agnès leur mère. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 375.

1080. — Fondation de l'abbaye de Longrets en Bourgogne par le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 395.

1080. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Geoffroi, fils de Hugues, de l'église de St-Gaudence en Aunis, et de plusieurs autres droits et héritages dans le même pays. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 369.

1080. — Geoffroi de Gordon et ses enfants restituent à l'abbaye de St-Maixent des vignes qu'ils avaient usurpées sur cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 373.

1080. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Vivien, de tout ce qu'il possédait dans la viguerie de *Rodom*, au lieu appelé *Esclusetas*, en consacrant Boson son fils pour être religieux de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 467.

1080. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Francon, d'un moulin situé sur la Charente, et de quelques autres droits et héritages. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 393.

1080. — Notice de la construction du château de la Chaize-le-Vicomte, de celle de l'église paroissiale du château, de l'établissement

et arrondissement de la paroisse du lieu, avec les droits de dîme qui convenaient aux recteurs d'une église paroissiale, et dont le seigneur du territoire jouissait auparavant, par Aimeri, vicomte de Thouars, sous l'autorité et avec l'approbation d'Isembert, évêque de Poitiers.

Même notice de la fondation de l'église de St-Nicolas du même lieu de la Chaize-le-Vicomte, et du don de cette église desservie par des moines à l'abbaye de St-Florent de Saumur, par Aimeri, vicomte de Thouars, du consentement de Raoul et de Savari ses frères, et d'Herbert et Geoffroi ses enfants, sous l'autorité de Pierre II, évêque de Poitiers, d'Amé, archevêque de Bordeaux, et de Guillaume IX, duc d'Aquitaine.

Même notice des droits accordés par le même vicomte à l'église de St-Nicolas, aux moines de St Florent qui la desservaient et aux peuples qui en dépendaient, et des droits que le vicomte s'était réservés; ce qui fut réglé dans la suite, le 28 août de l'an 1104, par Geoffroi, vicomte de Thouars, fils d'Aimeri, après d'autres règlements ou cessions faits précédemment par Herbert, vicomte de Thouars, fils du vicomte Aimeri, du consentement de Geoffroi, frère d'Herbert. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 149.

Vers **1080**. — Restitution faite à l'abbaye de Charrroux par Audebert de Rochemeau et Arsinde sa fille, de quelques eaux de la Charente dont il s'était emparé, de quelque droit de pêche, et d'un bois ou forêt. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 67.

Vers **1080**. — Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, permet aux religieux de St-Cyprien de Poitiers d'avoir à leur service quatre hommes qui seront exempts de toute servitude envers le comte de Poitiers. (*Abb. de Saint-Cyprien.*) T. 7, p. 37.

Vers **1080**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Robert de Turagel, de tout ce qu'il prétendait dans l'église de Turagel. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 39.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par les seigneurs de la Grice, de quelques moulin et autres héritages situés sur l'Ausance. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 41.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Isembert l'Asne ou d'Asnières, de l'église de St-Célerin avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 43.

Vers **1080**. — Isembert II, évêque de Poitiers, donne au monastère de St-Cyprien l'église de St-Laurent-sur-Sèvre. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 45.

Vers **1080**. — Jugement rendu en faveur des religieux de St-Cyprien contre le comte de Poitou par Audebert, comte de la Marche, au sujet de quelques droits dans la terre d'Ansoulesse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 47.

Vers **1080**. — Restitution faite aux mêmes religieux par Geoffroi,

des vignes de Marins et autres héritages qu'il avait envahis. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 49.

Vers **1080**. — Gausbert et Hélie son frère confirment et ratifient le don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Isembert l'Asne, de quelque partie de moulin, écluse et pêcherie situés dans le château d'Angle. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 51.

Vers **1080**. — Concession de la moitié de l'église d'Usson au même monastère. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 53.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Isembert II, évêque de Poitiers, de l'église de St-Vincent de Chénechė. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 55.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Arbert de St-Jouin, de plusieurs droits et héritages situés à Sauves. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 57.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Rainaud Flocel et autres seigneurs, de la quatrième partie de l'église de St-Cyr et de tous les droits appartenant à cette église, avec toutes les dîmes et plusieurs autres héritages confrontés. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 59.

Vers **1080**. — Don fait par l'abbé et les religieux de St-Cyprien à Geoffroi, de quelques héritages situés *in Marins*, *in Monte vitale* et *in Roserio*, à condition que ces héritages retourneraient à cette abbaye après la mort de Geoffroi. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 61.

Vers **1080**. —Don fait à la même abbaye par Seguinonus, d'un calice d'argent avec sa patène, et de tout ce qu'il possédait dans le lieu appelé *Arciacum*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 63.

Vers **1080**. — Cession des vignes de Colans faite par les religieux de St-Cyprien à une femme nommée Letgart, à condition de les cultiver à moitié, et qu'après sa mort elles retourneraient en leur entier à cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 65.

Vers **1080**. — Don d'héritages fait à la même abbaye par trois frères, Isembert, Rainulfe et Pierre, qui paraissent avoir été de la maison des Isemberts, évêques de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 67.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Bernefredus de Cassanol, de trois septrées de terre situées à Ansoulesse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 69.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par André Poupels, de tous les bois qu'il avait à Fontaine-le-Comte, depuis la forêt de Hugues de Lusignan jusqu'à Montreuil-Bonnin. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 71.

Vers **1080**. — Restitution de quelques biens faite à la même abbaye

par les seigneurs du nom de Sennebaud, de la maison des Isemberts, évêques de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 73.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Louis, Marguerite sa femme et Emenon leur fils, de l'église de St-Vincent de Chénechè, du bourg du lieu avec tous les droits de ventes, revenus et coutumes, et de l'église de St-Aventin, qui était dans le château ou au-dessous. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 75.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Elie, de la moitié de l'église de Verrières et de ses dépendances, de tout son alleu de *Malo pertusio* et de la *Gerebria*, de ceux de la *Jorloia* et de *Bonesliis*, de la moitié du moulin qui était dans l'alleu, de l'étang du moulin, de la moitié de la maison et du colombier, et de l'alleu de *Villa Valesia*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 77.

Vers **1080**. — Plusieurs seigneurs du nom de Sendebaut ou Sennebault, de la famille des Isemberts, évêques de Poitiers, donnent à l'abbaye de St-Cyprien l'église de Ste-Serène de Vic avec ses dépendances, etc. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 79.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Geoffroi et son frère, de l'église de St-Saturnin, située dans le territoire de Courson, avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 81.

Vers **1080**. — Don de l'église de Notre-Dame de Viliers fait à la même abbaye par un prêtre nommé Constantin, du consentement d'Isembert II, évêque de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 83.

Vers **1080**. — Cession faite au prieuré de Fontaines par jugement rendu en la cour du seigneur de Talmont, de certaines terres situées près du monastère d'Angles et dans le fief du prieuré de Fontaines. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 365.

Vers **1080**. — Moulin du Gué adjugé au prieuré de Fontaines par Pepin II, seigneur de Talmont, et ses barons. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 367.

Vers **1080**. — Pepin, seigneur de Talmont, ordonne que les vilains d'Angle paient au prieuré de Fontaines les rentes et corvées ordinaires. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 369.

Vers **1080**. — Isembert II, évêque de Poitiers, confirme tous les dons et toutes les dispositions que Guillaume, seigneur de Talmont, avait faites en faveur de l'abbaye de Ste-Croix de Talmont. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 245.

Vers **1080**. — Désistement fait par un chevalier nommé Arraud de Spal, des prétentions qu'il avait sur la terre de Prémaly, que le comte de Poitou avait donnée à l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 45.

Vers **1080**. — Acquisition de quelques vignes par Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, en faveur de l'abbaye de Mon-

tierneuf qu'il venait de fonder. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 47.

Vers **1080**. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par un vicomte nommé Boson, de la moitié de l'église de Liniers et de toutes ses appartenances. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 49.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Rainaud, abbé de St-Cyprien, de la moitié de l'église de Liniers et de toutes ses appartenances. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 51.

Vers **1080**. — Notice d'un traité fait entre les chanoines réguliers du monastère de St-Nicolas de Poitiers et Arbert de St-Jouin, sur les conditions qu'exigeait ce dernier pour restituer aux chanoines les usurpations qu'il avait faites dans la terre d'Agressay. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 91.

Vers **1080**. — Don de l'église de Brux fait à l'abbaye de Noaillé par Geldoin et Vivien son frère. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 461.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume Bastard, de la partie du péage qu'il avait à Mauzé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 463.

Vers **1080**. — Don fait à la même abbaye par Gui Arbert et sa femme, du consentement des seigneurs de Lusignan, de quelque terrain situé près de la mer, pour y construire un bourg. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 465.

Vers **1080**. — Don de la terre de Riost en Aunis fait à la même abbaye par un prêtre nommé Girbert. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 469.

1081, 3 avril. — Bulle de Grégoire VII, qui exempte tous les monastères de la juridiction des évêques. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 53.

1081, 10 juillet. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Isembert II, évêque de Poitiers, de l'abbaye de St-Paul avec ses dépendances, à la sollicitation de Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 55.

1081. — Jugement du comte de Poitou, par lequel la terre de Montamiser est restituée à l'abbaye de St-Maixent, sur laquelle Robert de Bonnœil l'avait injustement usurpée. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 379.

1081. — Restitution faite à la même abbaye par Adémar Esperun, de quelques droits que Martin Esperun son père avait usurpés et possédés injustement. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 381.

1081. — Geoffroi, fils de Hugues, se désiste de plusieurs droits qu'il prétendait injustement dans le lieu de St-Maixent, et reconnaît qu'ils appartenaient à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 383.

1081. — Hugues, fils de Jamon, se désiste en faveur de la même

abbaye de toutes les prétentions qu'il avait sur l'église de St-Saturnin. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 385.

1081. — Restitution de la terre de Comblé faite à l'abbaye de Noaillé par Guillaume, fils de Samuël Cantor. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 473.

1081. — Traité par lequel un nommé Aimeri se désiste en faveur de la même abbaye des prétentions que son père et lui pouvaient avoir sur l'alleu de Furvant, qu'une dame appelée Sofitie avait donné à cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 475.

Vers **1081.** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Gausbert Francigena, d'un four situé au carrefour de St-Paul de Poitiers et de quelques vignes au lieu appelé Chilevert. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 87.

Vers **1081.** — Notice d'un autre don fait à la même abbaye par Gausbert Francigena, de quelques héritages situés à Chilevert et au carrefour de St-Paul, en se donnant lui-même à cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 95.

Vers **1081.** — Don fait à la même abbaye par Audretus Constantin, de toute la terre qu'il possédait à Ansoulesse, du consentement de Pierre Frotier, seigneur suzerain. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 89.

Vers **1081.** — Don fait à la même abbaye par Rorgue et Thibaud son frère, de quelques héritages situés dans le territoire de Chauvigny aux villages appelés *Alliacum* et *Teisec.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 91.

Vers **1081.** — Don d'une église et de quelques héritages fait à la même abbaye par les seigneurs de la maison d'Isembert, évêque de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 93.

Vers **1081.** — Notice du don de l'abbaye de St-Paul de Poitiers à celle de Montierneuf de la même ville par Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, par Isembert, évêque de Poitiers, et par Cadelon, vicomte d'Aunai. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 63.

Vers **1081.** — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Hugues, abbé de cette abbaye, et Kadelon, vicomte d'Aunai, de plusieurs églises et héritages situés en divers lieux. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 67.

Vers **1081.** — Don fait au monastère de St-Nicolas de Poitiers par Pierre de Bridiers, échanson du duc d'Aquitaine, de quelques héritages situés dans l'île d'Oléron et au village de la Mote. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 93.

Vers **1081.** — Don d'un serf fait au même monastère par *Arnaldus Villanus.* (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 95.

Vers **1081.** — Don de quelques héritages fait au même prieuré par *Austerius.* (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 97.

Vers **1081**. — Don fait au même prieuré par Pierre de Bridiers, échanson du comte de Poitou, du droit de la vente du sel qu'il avait acquis dans la ville de Poitiers d'un chevalier nommé Aimon. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 99.

Vers **1081**. — Notice où l'on voit ce qui détermina Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, à ôter l'église de St-Nicolas de Poitiers aux chanoines déréglés qui la desservaient pour la donner aux moines de Montierneuf. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 101.

Vers **1081**. — Main-ferme accordée par Pierre, abbé de Noaillé, à Adémar de Chambres, de quelques terres situées aux Arcs de Parigni et à Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 471.

1082, vers le mois d'octobre. — Philippe Ier, roi de France, confirme la fondation de l'abbaye de Charroux et tous les biens qui avaient été donnés à cette abbaye par le comte Roger et Euphrasie sa femme, par Charlemagne et autres personnages. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 69.

1082. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Raimond de Marçay, d'un pré et de quelques rentes qu'il avait usurpés sur cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 387.

1082. — Election solennelle de Geoffroi, abbé de Maillesais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 157.

1083, 4 février. — Contrat de mariage entre Auberi et Audeburge, qui contient les dons qu'ils se font réciproquement. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 397.

1083, février.— Bertrand, abbé de Noaillé, cède à un prêtre nommé Geoffroi le moulin *de Torva* près Jouarenne, pour le rétablir, à condition qu'après sa mort le moulin retournera à cette abbaye avec toutes ses améliorations. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 483.

1083, 10 juillet. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Isembert II, évêque de Poitiers, des églises de St-Paul, de St-Germain, de Notre-Dame-la-Petite et de Migné, dont Cadelon, vicomte d'Aunai, à qui elles appartenaient en fief mouvant de l'évêque, se dépouille en faveur de l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 69.

1083. — Cession faite à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Ostendus Solonius et son fils, des moulins appelés *ad Columbarium* et *ad Copatiacum.* (*Abb. de St-Jean-d'Angely.*) T. 13, p. 193.

1083. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Marmoutier par Adelelme *de Simpliciaco.* (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 387.

1083. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Guillaume Dodon et ses frères, de l'église de St-Pierre de Sèvres avec ses dépendances et plusieurs autres héritages. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 23.

Vers **1083**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Geoffroi de Chau-

vigny, de l'église de Poligni avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 99.

Vers **1083**. — Main-ferme accordée par Raïnaud, abbé de St-Cyprien, à Guillaume Aiquin, de quelques vignes situées à St-Porchaire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 103.

Vers **1083**. Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Basile surnommé Cabocius, en se faisant religieux de cette abbaye, 1° de tout ce qui pouvait lui appartenir dans les églises de St-Pierre et de St-Laurent-sur-Sèvre; 2° de la terre de la Varenne avec ses dépendances; 3° de la terre de *Girarderiâ* avec ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 105.

Vers **1083**. — Don fait à la même abbaye par Guigo et Isembert son fils, de plusieurs vignes, rentes et cens situés en différents lieux, du côté de Chauvigny. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 107.

Vers **1083**. — Don fait à la même abbaye par Isembert, évêque de Poitiers, de quelques vignes situées au Breuil dans la terre de Chauvigny, et du cens et de la dîme d'autres vignes situées au même lieu. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 109.

Vers **1083**. — Don fait à la même abbaye par Robert, comte, de son alleu de *Spinatiâ* avec d'autres héritages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 111.

Vers **1083**. — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par un chanoine de la cathédrale de Poitiers et son frère, nommés Ai-Aimeri et Geoffroi de Planches. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 113.

Vers **1083**. — Notice des torts et des vexations que Gui Geoffroi, comte de Poitou, fit à l'abbaye de St-Maixent depuis 1058 jusqu'en 1086, au sujet du péage de la Sèvre et d'autres choses appartenant à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 389.

Vers **1083**. — Notice du don de l'église de Vitrac avec quelques autres héritages, fait à l'abbaye de St-Maixent par Foucaud du château de Chabannais, Guillaume son fils et Jourdain Frotier; le tout confirmé par Adémar, évêque d'Angoulème, qui recommande à Jourdain du château de Confolens, son neveu, d'être l'avoué de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 391.

Vers **1083**. — Règlement de Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, au sujet de quelques démêlés qui étaient entre son prévôt et l'abbé de Montierneuf, pour des droits que ce prévôt prétendait appartenir au comte de Poitou. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 71.

Vers **1083**. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Noaillé par Rainaud Gastinel et Aldéarde sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 485.

1084, août. — Traité entre Bertrand, abbé de Noaillé, et Bernard

Audeerius, sur certains héritages que ce dernier cède après sa mort aux religieux de cette abbaye. *(Abb. de Noaillé.)* T. 21, p. 487.

1084, décembre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Rainaud, de plusieurs héritages situés en divers lieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 293.

1084. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Girard, évêque de Térouanne, de deux églises dont l'une est appelée Andernes et l'autre de St-Martin, sous la réserve de quelques droits. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 73.

1084. — Don fait à l'église de Notre-Dame de Lusignan par Géraud de *Torciaco*, d'un four situé dans l'enceinte du château de Lusignan. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 491.

Vers **1084**. — Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, rend à St-Hilaire-le-Grand l'église de Quinçai que lui et ses prédécesseurs avaient injustement envahie. *(Chap. de St-Hilaire.)* T. 10, p. 399.

Vers **1084**. — Don de la forêt de Béruste, fait à l'abbaye de Noaillé par Pierre Goslin. *(Abb. de Noaillé.)* T. 21, p. 489.

Vers **1084**. — Acte par lequel Achard de Borno et Hélie de Richemont son frère s'engagent à être les avoués de la terre de St-Julien appartenant à l'abbaye de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 397.

1085. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Isembert II, évêque de Poitiers, et quelques autres seigneurs, d'une église dédiée à St Martin et située dans le village appelé *Lorniaco*, avec plusieurs droits et dîmes qui en dépendaient. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 397.

1085. — Rainaud, fils de Lanfrède, vend pour la somme de cent sous aux religieux de l'abbaye de St-Maixent la prévôté de l'île de Vouillé, qu'il avait achetée précédemment des abbés de ce monastère pour la même somme. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 395.

Vers **1085**, février. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Engelelme de Mortemar, de quelques héritages appelés Beauchamp, situés près Mazerolles, et de tous les droits de coutume qu'il avait établis injustement sur la terre de Brax. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 495.

Vers **1085**.— Don fait à la Sainte-Vertu de l'abbaye de Charroux par Pierre Raoul de Senac, de sa terre du Vieux-Chalais et autres domaines, et par Aymar de Chalais, de sa prévôté, du consentement de Foucher de Verteuil et de Gui de la Roche. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 81.

Vers **1085**. — Notices des dons faits à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers et au prieuré de Notre-Dame de Château-Larcher dépendant de cette abbaye, par un grand nombre de seigneurs contemporains qui formaient la noblesse du canton de Château-Larcher, et qui

paraissent avoir été presque tous parents ou alliés, puisque les mêmes biens que les uns donnent et que les autres confirment, appartenaient en tout ou en partie à tous ces seigneurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 115.

Vers **1085**. — Amélie de Château-Larcher se désiste des poursuites qu'elle faisait aux religieux de St-Cyprien pour des droits qu'elle prétendait avoir sur des héritages qu'Aimeri de Planches et Geoffroi son frère avaient donnés à cette abbaye dans le lieu de *Chalaun* près la ville de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 127.

Vers **1085**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Goscerand et Ermelinde sa femme, de quelques héritages situés *in Jusciaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 129.

Vers **1085**. — Don fait à la même abbaye par Roger Borrel, des églises de St-Pierre et de St-André de Montreuil-Bonnin avec toutes leurs dépendances, et de plusieurs autres héritages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 131.

Vers **1085**. — Acquisition faite par les religieux de Fontaines du marais d'Angle depuis la rivière de Chaon jusqu'à celle de Ste-Marie. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 371.

Vers **1085**. — Notice sur le jugement rendu par le légat du St-Siége contre un chanoine régulier de l'Esterp prétendant être prieur de l'église de St-Nicolas de Poitiers, qui avait été donnée à l'abbaye de Montierneuf. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 103.

Vers **1085**. — Don d'une portion du bois de Bourneau fait à l'abbaye de Noaillé par Geoffroi de Chistré, du consentement de ses frères. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 497.

Vers **1085**. — Don d'une partie du bois de Bourneau fait à la même abbaye par Guillaume de Chistré. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 499.

Vers **1085**. — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par une femme nommée Ève, pour indemniser cette abbaye de plusieurs injustices qu'elle lui avait faites. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 501.

Vers **1085**. — Désistement fait par Engelelme, seigneur de Mortemer, en faveur de l'abbaye de Noaillé, de certains droits et coutumes qu'il exigeait sur les hommes de Bouresse et de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 503.

1086, avant le mois de septembre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Cadelon ou Chalon, de sa portion de l'alleu de *Faya* et d'un verger situé près la porte Chalon. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 399.

1086. — Don d'une écluse sur la Sèvre, fait à la même abbaye par Jean d'Angoulême. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 401.

1086. — Notice des vexations que les seigneurs de Châtelaillon ont faites à l'abbaye de St-Maixent au sujet d'un marais qui faisait

partie de la terre de Font-de-Lois. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 403.

1086. — Jugement d'une assemblée où présidait Amé, légat du St-Siége, qui confirme le don que Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, et Isembert II, évêque de Poitiers, avaient fait du monastère de St-Nicolas à l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 73.

1086. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de l'église de Migné sur l'Ausance. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 77.

1086. — Don fait à un chanoine de l'église cathédrale de Saintes par Hersende, abbesse de Notre-Dame, d'une maison située dans la ville avec toutes ses dépendances. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 399.

Vers **1086**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Sicmar et Constantin son frère, de tout ce qu'ils possédaient héréditairement dans le fief presbytéral et laïcal d'Usson, et de quantité d'autres héritages situés en divers lieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 139.

Vers **1086**. — Don fait à la même abbaye par Airaud de Montoiron, d'une viguerie située entre Ausonlomort et la Vienne, sans réserve d'aucun droit. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 141.

Vers **1086**. — Don fait à la même abbaye par Pierre de Bul, sa femme et ses enfants, de la moitié de l'église de St-Cyr avec toutes ses dépendances et quelques autres droits et héritages, le tout situé en bas Poitou près de Courson. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 143.

Vers **1086**. — Don fait à la même abbaye par Pétronille de Talmont et Pierre son fils, de quelques septrées de terre situées à St-Hilaire de la Forêt. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 145.

Vers **1086**. — Notice du don de l'église de Sauves fait à la même abbaye par Robert de Châtillon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 147.

Vers **1086**. — Don fait à la même abbaye par Geoffroi, fils de Rorgon, de l'église de Sauves avec le fief presbytéral et autres héritages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 149.

Vers **1086**. — Jugement rendu par Hugues, archevêque de Lyon, en faveur des religieux de St-Cyprien contre les chanoines de St-Pierre, touchant l'église de St-Laurent. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 151.

Vers **1086**. — Le marais d'Angles adjugé par duel aux religieux du prieuré de Fontaines. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 375.

Vers **1086**.—Notice d'un différend entre les moines de St-Michel-en-l'Herm et ceux de St-Cyprien au sujet de l'église de St-Laurent-sur-Sèvre, décidé en faveur de ceux-ci par Isembert II, évêque de Poitiers. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 37.

Vers **1086**. — Acquisition de quelques héritages situés à St-Georges par les chanoines du monastère de St-Nicolas de Poitiers. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 105.

Vers **1086**. — Boson II, vicomte de Châtelleraut, confirme le don de quelques parties du bois de Bourneau fait à l'abbaye de Noaillé par les seigneurs de Chistré, et donne lui-même tous les droits qu'il avait sur ces parties. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 505.

Vers **1086**. — Don d'héritages fait au monastère de St-Martin de Tulle par Eudes ou Odon, comte, du consentement du comte Audebert son frère. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 373.

Vers **1086**. — Fondation de la Maison-Dieu de Montmorillon par Robert, à son retour de la Terre-Sainte, avec le secours de Ranulphe, seigneur de Montmorillon, et des autres grands du pays. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 375.

1087. — Don fait à l'abbaye de Charroux par plusieurs seigneurs, de l'église et de la terre de St-Sulpice située dans le diocèse d'Angoulême, avec plusieurs autres héritages. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 83.

1087. — Don de quelques fonds et héritages fait à la même abbaye par Guillaume Bochard et Guillaume Tudabir, chevaliers. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 87.

1087. — Vente faite à l'abbaye de St-Maixent par Hugues, de la moitié du moulin de la Laigne pour la somme de cent soixante sous. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 405.

1087. — Pierre, fils de Martin Esperun, vend à la même abbaye toute la terre appelée *de Cersiolo*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 407.

1087. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Pierre Abrutit et ses frères, d'une terre appelée *ad Cartas*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 507.

Vers **1087**. — Don fait à l'abbaye de Talmont par une dame nommée Metine et ses enfants, de quelques dîmes situées à St-Martin de l'Ile et de quelques autres héritages à St-Vincent de Bul. (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 11.

Vers **1087**. — Notice des dons de quelques héritages faits à l'abbaye de Talmont par Gauthier et Guillaume Chabot, frères, et autres particuliers. (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 15.

1088, mars. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Pierre de Niort et Etienne son frère, de la moitié de l'église de Benays en bas Poitou. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 79.

1088, décembre. — Don d'églises, de droits et de divers héritages fait à l'abbaye de St-Florent de Saumur par Aimeri, vicomte de Thouars, du consentement d'Ameline sa femme, de Raoul son frère, de Herbert et de Geoffroi ses enfants, en présence de Guillaume, duc d'Aquitaine, des évêques de Bordeaux, de Poitiers, d'Agen, de Saintes

et de plusieurs barons et officiers du vicomte. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 161.

1088. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Boson, vicomte de Châtellerault, sa femme et ses enfants, de l'abbaye de St-Romain de Châtellerault et des églises qui en dépendaient. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 225.

1088. — Notice d'un jugement de deux conciles tenus successivement à Poitiers et à Bordeaux, par lequel le monastère de l'île *Oias* (aujourd'hui l'île d'Yeu) est adjugé à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers, à laquelle les religieux de Marmoutier le disputaient. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 231.

1088. — Vente faite à Adam, abbé de St-Maixent, par Adémar, fils de Martin Esperun, d'une partie de la prévôté de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 409.

1088. — Adam, abbé de St-Maixent, remet l'église de St-Léger de cette ville sous la puissance des religieux de cette abbaye, et rétablit l'office divin après la mort de quatre clercs séculiers qui avaient négligé le service et avaient fort mal vécu. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 411.

1088. — Notice de l'ancien état de l'église paroissiale de St-Léger dans la ville de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 413.

1088. — Vente faite à l'abbaye de St-Maixent par Adémar, fils de Martin Esperun, de la troisième partie de deux moulins. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 417.

1088. — Restitution de quelques héritages faite à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 419.

1088. — Notice du don de quelques églises fait à l'abbaye de St-Maixent par Adémar, évêque d'Angoulême. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 421.

1088. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Tetmar, fils de Garnier, de la moitié de l'église de St-Pierre de Pugni et de quelque dîme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 513.

1088. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Engelbert de Lusignan, de la moitié de toute la terre de *Solverec* avec l'église du lieu et tous ses profits et dépendances. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 25.

Vers **1088**, 21 octobre. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Thomas de Loudun, du consentement de sa femme et de ses enfants, de l'église de St-Germain de Claunay et de tout ce qui en dépendait, avec quelques autres héritages. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 159.

Vers **1088**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Aimeri Granolla, de l'église de St-Pierre de Senon et de plusieurs autres héritages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 153.

Vers **1088**. — Etienne Roux restitue aux religieux de St-Cyprien les églises d'Avrigné et tout le fief presbytéral qui leur avait été donné auparavant par Guillaume de Luens. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 155.

Vers **1088**. — Pierre II, évêque de Poitiers, confirme à l'abbaye de St-Cyprien l'église de St-Aubin de Senillé, et permet aux religieux d'en bâtir une au lieu nommé Bornais. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 159.

Vers **1088**. — Les enfants de Henri d'Angle confirment le don que leur père avait fait à l'abbaye de St-Cyprien, de la moitié de ses moulins situés sous l'église de Ste-Serène et de quelques autres droits. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 161.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Archambaud Granolla, de son alleu de Verneuil et de l'église de St-Martin de Cuiel (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 163.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Gausbert de Romanul, de l'église de Notre-Dame d'Avrigni avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 165.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Airaud de Montoiron, en se faisant religieux, de la terre et de l'église de *Belfunt*, avec plusieurs autres héritages situés dans le village de Liniers, et tout ce qu'il possédait dans l'église de Vouneuil-sur-Vienne. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 167.

Vers **1088**. — Désistement fait en faveur de la même abbaye par Gauterius Barba et ses frères, de toutes les prétentions qu'ils pouvaient avoir sur les biens de ce monastère à *Belfunt*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 157.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume de Brion et Pierre son frère, de tout ce qui leur appartenait au lieu de Brion de la succession d'Étienne leur frère, qui avait embrassé la profession religieuse dans cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 171.

Vers **1088**. — Pierre II, évêque de Poitiers, accorde au monastère de St-Cyprien l'église de St-Martin d'Angle. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 173.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Thibaud de Beaumont, de quelques héritages situés à Bressuire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 175.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume Samuel, de quelques héritages situés à Montamisé. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 177.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Benoît de Villiers, de sa personne et de tout ce qu'il possédait au village de Villiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 179.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Tetmer, de dîmes et héritages situés dans la paroisse de Villiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 181.

Vers **1088**. — Don des dîmes de Chistré fait à la même abbaye par Hugues de Chistré et sa famille. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 183.

Vers **1088**.— Don de quelques héritages et d'un moulin sur le Clain, fait à la même abbaye par Rorgue Prévôt. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 187.

Vers **1088**. — Notice de quelque accord sur des démêlés qui s'étaient élevés pour des droits ou héritages entre Robert, Adémar et Hugues, neveux d'Adémar de Magnac, et les religieux de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 189.

Vers **1088**. — Don de moulins sur la Gartempe, fait à la même abbaye par Henri, chevalier du château d'Angle, en offrant son fils pour être religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 191.

Vers **1088**. — Échange de terre entre Rainaud de Puiollant et les religieux de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 193.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Simon Maingod, de l'église de Suilli avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 195.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Pierre Letard et Basile Cabotius, de la terre de *Amaurieriâ* située dans la paroisse de *Bomniaco* (Boismé). (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 197.

Vers **1088**. — Louis de Chéneché se désiste en faveur de l'abbaye de St-Cyprien de tous les droits qu'il pouvait prétendre dans la terre de Milli. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 199.

Vers **1088**. — Désistement fait par plusieurs seigneurs des droits et coutumes qu'ils prétendaient sur la terre de Bellefont. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 201.

Vers **1088**.—Notice du don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Béatrix, religieuse du monastère de Ste-Croix, de ce qu'elle possédait en Poitou dans la viguerie de Sauves, au village appelé *Buxeria*, consistant en terres, prés, vignes, etc., à condition que tant qu'elle vivrait, elle recevrait tous les jours une livre de pain et une émine de vin, et qu'après sa mort on ferait sa commémoraison toute l'année. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 203.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par divers seigneurs, de l'église de Charai et de tous ses droits et dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 205.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Robert Vitrarius, d'un moulin situé sur la rivière d'Ausance. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 207.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Simon Maingod et autres de la même famille, de l'église de Thurageau avec tous ses droits et autres héritages situés dans la châtellenie de Mirebeau. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 209.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume Goscelin, de la moitié de l'église de Naintré, de ses droits sur celle de St-Aubin de Senillé, et de quelques héritages situés en divers lieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 211.

Vers **1088**. — Traité entre Rainaud, abbé de St-Cyprien, et Rainulfe, prévôt de Bellefont, pour les droits de la prévôté. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 213.

Vers **1088**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Rainulfe de Nisun et Geoffroi son frère, de l'église de Cordal, de ses dîmes et de ses appartenances. (*Abb. de Cyprien.*) T. 7, p. 215.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Pierre Funellus et ses frères, de tout le rivage de la Creuse à Lurai. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 217.

Vers **1088**. — Notice d'une restitution faite à la même abbaye par Arnaud Meschin de Lusignan, de la troisième partie de la terre de Vitré, qu'il avait ravie à cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 219.

Vers **1088**. — Notice du don d'un moulin à Clazai, fait aux religieux de la même abbaye par Benoît de Clazai. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 221.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume surnommé Comte, de tous les droits et coutumes qui pouvaient lui appartenir dans la terre de Dœil. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 223.

Vers **1088**. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, d'un bois ou forêt située près Pont-l'Abbé. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 81.

Vers **1088**. — Don du bois de Bourneau fait à l'abbaye de Noaillé par les seigneurs de Chistré. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 509.

Vers **1088**. — Don fait à la même abbaye par Hugues de Chistré, de la portion du bois de Bourneau qui lui appartenait. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 511.

Vers **1088**. — Simon Maingot et Thomasse sa femme confirment aux religieux de St-Nicolas de Poitiers un traité qu'Arbert de St-Jouin avait fait au sujet de la terre d'Agressay avec les chanoines auxquels ces religieux avaient succédé. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 107.

Vers **1088**. — Notice d'un désistement fait en faveur de l'église de St-Radégonde de Poitiers par Abelin, seigneur de Preuilli, de quel-

ques serfs qu'il prétendait lui appartenir et qui appartenaient à cette église. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 27.

1089, 21 mars. — Don fait à la même église par Ebles, seigneur de Châtelaillon, du consentement de sa femme et de ses enfants, d'un emplacement pour bâtir une église dans une terre appelée *Plumbus* sur le bord de la mer, avec des dîmes, des pêcheries et plusieurs autres droits dans cette terre et ailleurs. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 29.

1089, 5 novembre.—Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Adémar, évêque d'Angoulême, de deux églises de son évêché appelées *Vracum* et *Flornacum*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 429.

1089, 12 décembre. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Gautier, sa femme et ses enfants, de la quatrième partie de l'église appelée *Sanctæ Sanguinæ* avec toutes ses dépendances. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 29.

1089. — Cession faite à l'abbaye de St-Maixent par Aimeri Abelin et ses cousins, d'une rente en blé que les abbés de St-Maixent avaient coutume de donner à Adémar Arondel leur parent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 427.

Vers **1089**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Robert Poitevin, 1° de l'église de St-Martin de *Ororio* et de toutes ses appartenances ; 2° de la dîme de ses propres vignes situées dans le village de Laignec, etc. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 235.

Vers **1089**. — Notice d'une cession faite par Adam, abbé de St-Maixent, à Berton de Melle, qui avait perdu tout son bien en justice par ses fraudes et méchancetés, de quelques redîmes de blé et de vin et autres choses semblables pour le faire subsister. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 423.

Vers **1089**. — Notice du don de l'église de St-Martin de la Roche près de Volure ou Voluire, fait à l'abbaye de St-Maixent par Pierre II, évêque de Poitiers, conjointement avec des seigneurs laïques qui avaient des droits patrimoniaux sur cette église. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 425.

1090, 22 janvier. — Bulle du pape Urbain II, qui confirme tous les biens et priviléges de l'abbaye de Maillezais, qu'il soumet immédiatement au Saint-Siége. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 161.

1090, janvier. — Terre du Cornié en Aunis donnée à complant par Bertrand, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 515.

1090, 24 octobre. — Notice du don de l'église de Notre-Dame de la Flocelière et de quelques rentes et héritages fait à l'abbaye de la Trinité de Mauléon par David de la Flocelière et par divers autres. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 137.

1090. — Hugues de la Celle déclare qu'il renonce, tant pour lui que pour les siens, aux droits qu'il prétendait dans le bourg d'un sei-

gneur nommé Arnaud Roux. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 407.

1090. — Notice de la fondation de l'abbaye de Tonnai-Charente et du don de cette abbaye à celle de St-Jean-d'Angély par Geoffroi de Tonnai-Charente. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 195.

1090. — Union des églises de Notre-Dame et de St-Révérent à l'office de chambrier de l'abbaye de St-Jean-d'Angély. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 199.

1090. — Cession de quelques droits et coutumes faite à l'abbaye de Noaillé par Engelelme de Mortemar, du consentement de Luce sa femme, d'Engelelme, Pierre et Bernard ses enfants. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 525.

1090. — Don du fief de Chassaigne fait à la même abbaye par Pierre Abrutit et Etienne son frère. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 527.

Vers **1090.** — Don fait à l'abbaye de la Chaise-Dieu par Pierre, évêque de Poitiers, de l'église de St-Félix de Silars. (*Abb. de la Chaise-Dieu.*) T. 4, p. 11.

Vers **1090.** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Gosceline Granière, de quelques héritages situés à Lencloître, à Ansoulesse et à Montamisé. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 237.

Vers **1090.** — Renaud II, abbé, et les religieux de St-Cyprien de Poitiers, donnent à ceux de Montierneuf la moitié de l'église de Liniers et de ses appartenances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 239.

Vers **1090.** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Hugues de Chistré, de toute la dîme qu'il avait à Chistré et de tout le cours de la Vienne et de la pêcherie, depuis l'écluse des moines de Savigny jusqu'à l'écluse de l'évêque. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 241.

Vers **1090.** — Bulle par laquelle Urbain II commet l'abbé Rainaud pour lever les subsides dus à l'église romaine, et lui donne pour adjoint Gervais, abbé de St-Savin. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 309.

Vers **1090.** — Règlement de Pierre II, évêque de Poitiers, sur les biens cédés au trésorier de l'église de St-Hilaire par les chanoines de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 403.

Vers **1090.** — Notice d'une guerre faite par Rainaud de Biaroe pour les intérêts de l'abbaye de St-Maixent, et de la récompense qu'il reçut de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 433.

Vers **1090.** — Notice de la déclaration qu'Aimeri Calvet fit devant l'entrée du sépulcre de St-Maixent, d'être toujours vassal de cette abbaye et de lui être toujours fidèle. (*Abb. de Saint-Maixent.*) T. 15, p. 431.

Vers **1090.** — Notice de la manière dont l'abbaye de la Trinité de Mauléon fit l'acquisition de la dîme de la paroisse de *Roetais* qui ap-

partenait à Airaud de Forges. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 159.

Vers **1090**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Engelelme de Mortemar, des droits et coutumes qu'il avait à Bouresse dans la terre de l'Espiné et à Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 517.

Vers **1090**. — Don de la moitié de l'église de St-Pierre de Pugni et de plusieurs droits et héritages dans le lieu, fait à la même abbaye par Gautier Fort. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 519.

Vers **1090**. — Don d'une terre avec ses appartenances et dépendances fait à la même abbaye pour le prieuré de Notre-Dame de Lusignan par Hugues de Lusignan, avant son départ pour la guerre contre les Sarrasins d'Espagne. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 521.

Vers **1090**. — Don et restitution de dîmes et de serfs fait à la même abbaye par Gilbert Bubefoc ou Bufefoc. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 523.

Vers **1090**. — Cession faite à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers par Agfred de Bobin, de quelques héritages appartenant à cette église qu'il possédait injustement, et pour laquelle possession les chanoines de Ste-Radégonde l'avaient appelé en jugement. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 33.

Vers **1090**. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Thibaud et ses frères, de l'église de Bazoges avec tous ses droits et dépendances. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 31.

1091, 10 février. — Bulle d'Urbain II qui exempte les abbés et autres supérieurs de l'ordre de Cluni soumis immédiatement à l'église romaine, d'assister aux synodes des évêques. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 83.

1091. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par des seigneurs, de quelques églises avec plusieurs autres droits et héritages situés près l'église de Verrue en Gâtine et ailleurs. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 439.

1091. — Confirmation faite par Foulques, comte d'Anjou, et Geoffroi son fils, de quelques droits accordés à l'abbaye de Marmoutier par Archambaud, fils d'Ulger. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 389.

Vers **1091**. — Bulle du pape Urbain II adressée aux évêques et abbés d'Aquitaine, de Gascogne et de la basse Bourgogne, par laquelle il leur déclare qu'il a chargé Rainaud II, abbé de St-Cyprien de Poitiers, de lever des subsides pour la défense de l'église romaine. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 311.

Vers **1091**. — Don de plusieurs droits et héritages fait à l'abbaye de St-Maixent par Guibert. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 437.

Vers **1091**. — Notice du don des coutumes et de la viguerie d'un lieu appelé *Rothmancius*, fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume IX,

duc d'Aquitaine et comte de Poitou, hors les cas d'homicide, de larcin, d'incendie et de rapt, avec la confirmation de ce don par plusieurs seigneurs. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 441.

1092. — Don fait à l'abbaye de la Chaise-Dieu par Gelduin et Ebon, de la maison des seigneurs de Parthenay, de l'église de St-Pierre de Parthenay-le-Vieil, avec une terre située devant l'église pour y bâtir un bourg. (*Abb. de la Chaise-Dieu.*) T. 4, p. 15.

1092. — Don fait à l'abbaye de Marmoutier par les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, de l'église de la Roche-sur-Yon en bas Poitou et d'un canonicat dans leur église, moyennant une redevance de dix sous, et une association spirituelle entre les chanoines et les religieux des deux églises. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 409.

1092. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Arnaud Faidit, de l'église de St-Georges de Cadillac avec la justice et toutes les dîmes de la paroisse, à condition que deux religieux y feront leur résidence. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 201.

1092. — Pierre II, évêque de Poitiers, confirme le privilége que son prédécesseur avait accordé à l'abbaye de Talmond. (*Abb. de Talmond.*) T. 26, p. 19.

Vers **1092.** — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers, d'une île appelée *Insula Petrosa* et de toutes ses appartenances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 313.

Vers **1092.** — Don fait à la même abbaye par Barbotin, de toutes les dîmes qu'il avait dans la paroisse de Queren, et de plusieurs héritages situés en d'autres lieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 315.

Vers **1092.** — Urbain II confirme à Rainaud, abbé de St-Cyprien, le don de l'église de Sainte-Croix d'Angle, qui avait été fait à son monastère. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 317.

Vers **1092.** — Pierre II, évêque de Poitiers, donne à la même abbaye les églises d'Availles-sur-Vienne. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 319.

Vers **1092.** — Don fait à la même abbaye par le fils de Garin de *Claustris*, de l'emplacement du moulin de *Granerio*, afin que les religieux y construisent un moulin, une écluse, etc., et à condition qu'ils percevront la moitié de tous les profits. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 321.

Vers **1092.** — Don de l'église de St-Pierre de Muniaud et d'une portion des droits seigneuriaux, fait à l'abbaye de St-Cyprien par Péregrin et Ponce son frère, du consentement de leurs femmes et sur les instances de Simon, évêque d'Agen. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 323.

Vers **1092.** — Don d'héritages fait à la même abbaye par Payen de

Lisurisard, Guillaume son frère, et Alpazie leur mère, dans la paroisse de Guenrut. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 325.

Vers **1092**. — Désistement fait en faveur de la même abbaye par Boson et Drusiane sa femme, des démêlés qu'ils avaient avec les religieux au sujet de quelques héritages situés près de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 327.

Vers **1092**. — Don fait à la même abbaye par Josceran et Hermensende sa femme, de l'église de Brion et de toutes ses appartenances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 329.

Vers **1092**. — Don de l'église de St-Faziol fait à la même abbaye par Frotier Belet et sa famille, avec les notices des dons faits par plusieurs seigneurs contemporains de Frotier Belet à la même église de St-Faziol. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 331.

Vers **1092**. — Les seigneurs de Mortemar donnent au monastère de St-Cyprien l'église de St-Christophe. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 335.

Vers **1092**. — Aimeri, prêtre, donne aux religieux de St-Cyprien les églises de l'Islel et de *Agerniâ* qui leur avaient été données auparavant par Isembert de Châtelaillon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 339.

Vers **1092**. — Don de plusieurs héritages fait à la même abbaye par Élie de Verrières et Giraud son frère. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 341.

Vers **1092**. — Jugement rendu par Pierre II, évêque de Poitiers, les chanoines de son église et les grands de la cour d'Aimeri, vicomte de Thouars, en faveur de Simon I[er], abbé de St-Jouin-lez-Marnes, au sujet d'une terre et d'une redevance annuelle qu'un nommé Aimeri Gorrée exigeait de cet abbé comme héritier de son père qui en avait joui. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 287.

Vers **1092**. — Don de l'église de St-Gaudence de Fouras, fait à l'abbaye de St-Maixent par Rainulfe, évêque de Saintes. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 443.

Vers **1092**. — Don d'un bourg fait à la même abbaye par Rainulfe Guarin, en se faisant religieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 447.

Vers **1092**. — Don de toute la terre de Ferrabeu et autres, fait à l'abbaye de Noaillé par Jourdain de Château-Larcher et Amélie de Mortemar sa femme, lorsque Job leur fils prit l'habit de religieux dans cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 529.

Vers **1092**. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Simon, évêque d'Agen, de quatre églises situées dans son diocèse. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 33.

1093, mai. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume Barthé-

lemi, de la portion qu'il avait *in Lempnis de Arzilio.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 533.

1093, 17 octobre. — Bulle d'Urbain II qui confirme le don qu'un concile avait fait du prieuré de St-Nicolas de Poitiers à l'abbaye de Montierneuf. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 109.

1093. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Gui, chevalier du château de Ternant, de tout le fief presbytéral de l'église appelée *ad Matherias*, et de la troisième partie de la dîme des agneaux, des pourceaux et de toute la laine de la paroisse. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 451.

1093. — Notice d'un traité fait entre Payen de Colombiers et Bernard, abbé de Marmoutier, au sujet de quelques droits sur la Loire et autres. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 391.

1093. — Notice du don fait par Isembard le jeune au prieuré de Notre-Dame de Ceaux, de la place ou marché et de toute la dîme du lieu, avec tout ce qu'il y possédait. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 163.

1094. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de St-Maixent par un prêtre nommé André. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 453.

1094. — Don fait à la même abbaye par Pierre II, évêque de Poitiers, de l'église de St-Symphorien de Rouman, et confirmé par plusieurs seigneurs du pays. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 455.

Vers **1094**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Aléard de Gençay, clerc, de plusieurs héritages situés à Brion, en se donnant lui-même à cette abbaye, à condition que les religieux de St-Cyprien nourriraient sa mère dans quelques-unes de leurs obédiences et qu'ils feraient ses obsèques. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 343.

Vers **1094**. — Hugues Rabiolus confirme les dons qui avaient été faits à l'abbaye de St-Cyprien par son père et ses autres parents, des églises de St-Pierre, de St-Vincent et de St-Hilaire de Dampierre-sur-Boutonne, et de celle de St-Pierre de la Tour, avec les dîmes et autres héritages qui en dépendaient. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 345.

1095, 10 février. — Réforme de l'abbaye d'Airvault opérée par Pierre II, évêque de Poitiers, à la requête d'Aimeri, vicomte de Thouars, et d'Arbert son fils, fondateurs de cette église. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 169.

1095, 17 mars. — Don de l'église de St-Gaudence fait à l'abbaye de Noaillé par Adémar de Chizé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 537.

1095. — Don fait à la même abbaye par une très-noble dame, nommée Reste, du consentement de ses enfants, de la forêt de Ponchet avec ses dépendances. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 559.

1095. — Don de droits et de divers héritages fait au prieuré de la

Chèze-le-Vicomte par Herbert, vicomte de Thouars, du consentement d'Agnès sa femme. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 177.

Vers **1095**, octobre. — Traité par lequel Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, cède aux chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers tous les droits qu'il percevait dans la seigneurie de Vouillé, à l'exception de quelques-uns qu'il se réserve ; et les chanoines lui cèdent, de leur côté, la troisième partie des bois de Vouillé, pour laquelle cession le duc s'engage d'être leur avoué pour les deux autres parties de ces bois, et exempte encore de tout droit le village de Nuallec appartenant à l'église de Ste-Radégonde. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 35.

Vers **1095**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Aimeri Foucher et Jean Boisels, de quelques héritages situés à Brion. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 347.

Vers **1095**. — Notice d'acquisitions de plusieurs héritages situés à Gençay par Humbert, religieux de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 349.

Vers **1095**. — Don fait à la même abbaye par Guitard de Gençay, de plusieurs héritages situés en divers lieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 353.

Vers **1095**. — Don fait à la même église par Rotberga surnommée Boeta, et Aimeri Foucher son fils, de la moitié de la terre *Delpino apud Brionem* dans la viguerie de Gençay. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 357.

Vers **1095**. — Don fait à la même abbaye par Arbert de St-Jouin et Thomase sa femme, de l'église de Braye et de tout ce qui en dépendait. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 359.

Vers **1095**. — Don fait au prieuré de Fontaines par Pierre de Bul, de toute l'eau et de toute la pêcherie d'Angelard. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 379.

Vers **1095**. — Décharge d'un devoir d'oignons prétendu par le maître d'hôtel du comte de Poitou dans l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 457.

Vers **1095**. — Hugues, vicomte de Châtellerault, confirme aux religieux de Noaillé ce qu'ils avaient dans le bois de Bourneau et les acquisitions qu'ils pourraient y faire dans la suite. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 547.

Vers **1095**. — Notice de l'acquisition du bois de Bourneau donné à l'abbaye de Noaillé par les seigneurs de Chistré et leur famille. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 549.

Vers **1095**. — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par Engelelme, Luce sa femme et leurs enfants. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 551.

Vers **1095**. — Don de l'église de Notre-Dame de la Chapelle-Mortemer,

fait à la même abbaye par Pierre II, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 553.

Vers **1095**. — Don fait à la même abbaye par Vibelin de Chistré, de la part qu'il avait dans le bois de Bourneau près de l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 555.

Vers **1095**. — Engelelme de Mortemar remet à l'abbaye de Noaillé dix sous qu'elle lui payait pour un dîner que les religieux étaient tenus de lui donner tous les ans à Mazerolles, et le péage qu'il avait établi injustement à Fleuré, avec d'autres droits qu'il levait mal à propos sur les bestiaux paissant dans la forêt. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 557.

Vers **1095**. — Don fait à l'église de Preuilly par un nommé Gosbert, de l'église de Saint-Martin *Bociaci.* (*Sans indication de source.*) T. 21, p. 543.

1096, 9 mars. — Traité entre les religieux de l'abbaye de Charroux et ceux de St-Jean-d'Angély, sur un démêlé qu'ils avaient entre eux au sujet des églises de Varèze d'Orlac (ou Vallée d'Or), de Burie et de St-Bibien de Creissec. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 203.

1096, 17 mars. — Benoît, évêque de Nantes, donne l'église de St-Martin de Laval au monastère de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 289.

1096, 7 avril. — Bulle d'Urbain II qui met sous la protection du St-Siége l'abbaye de Montierneuf et confirme tous les dons qui lui avaient été faits. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 85.

1096, 14 avril. — Bulle d'Urbain II pour servir de règlement aux démêlés qui étaient entre les chanoines de St-Hilaire-le-Grand et les moines de Montierneuf, au sujet de quelques redevances, et de certaines processions qu'ils faisaient ensemble. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 87.

1096, 22 mai. — Geoffroi, chantre de l'église cathédrale de Poitiers, érige en paroisse l'église de St-Hilaire-d'entre-Eglises et la dote de plusieurs héritages. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 207.

1096. — Bulle d'Urbain II qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, met l'abbaye de Charroux sous la protection du St-Siége et en confirme tous les priviléges, les biens et les possessions. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 89.

1096. — Jugement par lequel Rainulfe, évêque de Saintes, décide contre l'abbé de Broilles que l'église de Notre-Dame de Charente appartient à l'abbaye de St-Jean-d'Angély. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 211.

1096. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par le prieur de St-Gildas de Tonnai-Charente, de l'église de St-Gaudence en Aunis, qu'il avait usurpée injustement, quoiqu'elle eût été donnée autrefois

à cette abbaye par Arnoul, évêque de Saintes, du consentement d'Hugues, seigneur de Rochefort. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 459.

1096. — Don fait à la même abbaye par Jourdain Frotier, sa femme et ses enfants, de toutes les églises qu'ils possédaient et de tous les fiefs dépendants de ces églises. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 461.

1096. — Description des terres qui composaient un fief donné par des particuliers à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 463.

1096. — Don fait au même monastère par Jourdain de Frotier, du consentement de sa femme et de ses enfants, de la moitié de la dîme de la paroisse de Flornac et autres héritages. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 465.

Vers **1096.** — Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, accorde au monastère de St-Cyprien la prévôté et tous les droits qu'il avait à Ansoulesse. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 243.

Vers **1096.** — Atelin de *Bosniaco* se désiste des vexations qu'il faisait aux religieux de St-Cyprien au sujet des églises de Braye, leur confirme ces églises avec toutes leurs dépendances et leur fait d'autres concessions. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 247.

Vers **1096.** — Hervé, archidiacre de l'église de Poitiers, et son frère Pierre, accordent au monastère de St-Cyprien la possession de plusieurs églises. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 249.

Vers **1096.** — Don fait à la même abbaye par Hugues de Lusignan et Hugues Brun son fils, de l'église de Ste-Croix d'Angle avec les églises et autres domaines qui en dépendaient. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 251.

Vers **1096.** — Don fait à la même abbaye par Raoul Tallidona et son frère, de tout ce qui leur appartenait à Brion. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 253.

Vers **1096.** — Don fait à la même abbaye par Witard et Pierre Giraud, de leur terre qui était proche la terre dite *ad Agias*, à condition que les religieux de St-Cyprien leur donneraient la moitié du revenu de cette terre, et que ces religieux jouiraient de l'autre moitié. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 255.

Vers **1096.** — Don fait à St-Georges et à Ste-Flaive de Vivône par Etienne Geoffroi et Geoffroi son frère, des moulins de *Praeriâ*. Le seigneur suzerain y forma opposition, les clercs de St-Georges et de Ste-Flaive firent un traité avec lui, ce qui fit consentir à tout. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 257.

Vers **1096.** — Notice d'un vif démêlé entre les religieux de St-Cyprien et quelques seigneurs, et entre ces seigneurs mêmes, au sujet de quelques pièces de vignes situées *in Marins*, qu'un de ces seigneurs

avait données à un de ses neveux, que ce neveu avait données ensuite aux religieux, et que d'autres seigneurs voulaient enlever tant au neveu qu'aux religieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 259.

Vers **1096**. — Don fait à la même abbaye par Jachelin, Aléarde sa sa femme et Hugues et Marie leurs enfants, 1° d'un moulin situé entre le gué de Sauves et le moulin de Gragon, avec les eaux, prés, etc.; 2° de quelques pièces de vignes dans le clos de Sauves, et de la dîme de ce clos, etc., à condition que deux religieux resteraient dans l'église de St-Jean pour y faire le service divin. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 261.

Vers **1096**. — Jugement rendu par Pierre II, évêque de Poitiers, en faveur des religieux de St-Cyprien, contre les chanoines de St-Hilaire de la Celle, au sujet des églises de Senillé et de Bornais. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 263.

Vers **1096**. — Dons faits à l'abbaye de St-Cyprien par plusieurs seigneurs contemporains et vraisemblablement parents, de plusieurs dîmes, maisons et héritages situés à Gençay. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 267.

Vers **1096**. — Don des églises d'Usson et de Gençay fait à la même abbaye par Aimeri de Rancon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 271.

Vers **1096**. — Notices des dons faits à la même abbaye par Rainulfe, évêque de Saintes, et ses chanoines, de l'église de St-Léger et de celle de l'Isle; et par eux et par plusieurs autres seigneurs, de divers héritages situés près de l'église de l'Isle, dans le village de St-Séver, *in Ponto Castri juxta flumen Sœnnæ* et ailleurs, et de la dîme de blé de toute la paroisse de l'Isle. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 273.

Vers **1096**. — Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Gilbert, de l'église de St-Pierre de Thurageau avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 277.

Vers **1096**. — Don fait à la même abbaye par Pierre II, évêque de Poitiers, d'une terre seigneuriale nommée Cabriouls avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 279.

Vers **1096**. — Barthélemi de Vivône, chanoine de St-Hilaire, se désiste en faveur des religieux de St-Cyprien, de plusieurs prétentions injustes sur l'église de St-Michel de Vivône et sur la viguerie de quelques terres dépendantes de Château-Larcher. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 281.

Vers **1096**. — Rainulfe, évêque de Saintes, et ses chanoines, confirment aux religieux de St-Cyprien les églises et les autres biens qu'ils avaient acquis dans la Saintonge. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 283.

Vers **1096**. — Don fait à la même abbaye par Acardus Alerius, de la dîme du village d'*Abliaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 285.

Vers **1096**. — Renonciation faite par Hugues de Luchac et ses en-

fants à toutes les prétentions qu'il pouvait avoir sur le moulin de Masseuil, dépendant de l'église de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 421.

Vers **1096**. — Don des églises de la Roche-sur-Yon fait à l'abbaye de Marmoutier par Pierre II, évêque de Poitiers. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 393.

Vers **1096**. — Don de l'église de Colombiers fait à l'abbaye de Noaillé par Athelin de Châtelleraült, chevalier, du consentement de Pierre II, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 561.

Vers **1096**. — Don de domaines et héritages fait à l'abbaye de Maillezais par Hélie de Didonne, Avicie sa femme et Hélie leur fils, sur le point de faire le voyage de Jérusalem. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 163.

Vers **1096**. — Lettres testimoniales de Pierre II, évêque de Poitiers, sur la sentence prononcée par le pape Urbain II dans le concile de Clermont en faveur de l'archevêque de Tours contre l'évêque de Dol. (*Marten. Thes. anecd.*) T. 17, p. 11.

1097, 10 janvier. — Dédicace du principal autel de l'église de Charroux par le pape Urbain II. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 97.

1097, 21 mars. — Bref du pape Urbain II qui confirme les droits de l'abbé de Charroux sur l'abbaye de Ham. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 101.

1097, 7 avril. — Bulle par laquelle le pape Urbain II met sous la protection du St-Siége l'abbaye de Montierneuf de Poitiers que Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, avait fondée, et la soumet à l'abbaye de Cluni. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 89.

1097, 7 avril. — Bulle vidimée d'Urbain II qui confirme les possessions de l'abbaye de Montierneuf, et qui accorde à cette abbaye divers priviléges. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 95.

1097. — Bulle du même pape qui fait dépendre l'élection de l'abbé de Ham en Flandre, de l'abbé de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 103.

1097. — Traité entre Guillaume de Rochefort et les abbé et religieux de St-Maixent, au sujet de deux hommes de cette abbaye qui avaient été tués par ce seigneur. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 467.

Vers **1097**. — Acquisition faite par l'abbaye de Talmont de quelques héritages situés *ad Puteum.* (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 21.

Vers **1097**. — Acquisitions faites par la même abbaye de quelques héritages situés au Sableau. (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 25 et 29.

Vers **1097**. — Acquisition faite par la même abbaye de quelques héritages situés *ad Illicem.* (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 33.

Vers **1097**. — Acquisition faite par la même abbaye de quelques héritages situés dans la paroisse de St-Vincent. (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 37.

Vers **1097** ou **1098**. — Jugement des légats du St-Siége, par lequel la moitié de la terre de Vousailles est adjugée au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et l'autre moitié aux religieux de l'abbaye de Bourgueil. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 423.

1098, 12 novembre. — Almodie, comtesse de la Marche, confirme les dons qui avaient été faits à l'abbaye de Lesterp par Audebert, comte de la Marche, son père, pour réparer le crime qu'il avait commis par l'incendie de cette abbaye. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 379.

1098. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Ermengod, du consentement de sa femme et de son fils, de sa métairie de Mazières et de plusieurs dîmes et autres héritages. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 469.

1098. — Adémar, évêque d'Angoulême, confirme le don des églises qu'il avait fait à l'abbaye de St-Maixent en 1088. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 471.

1098. — Don de quelques dîmes fait à l'abbaye de Marmoutier par Rainaud de Colombiers pour la sépulture de sa femme dans cette abbaye. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 395.

1098. — Restitution faite aux religieux de Montierneuf par le vicomte d'Aunai, de quelques droits qui leur appartenaient *apud Floriacum*, et qu'il avait usurpés. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 99.

Vers **1098**, 10 juin. — Cession faite à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Ingelelme de Mortemar, du consentement de Luce sa femme, de ses frères et de ses enfants, de tous les droits qu'il percevait dans la terre du Breuil-l'Abbesse, en s'engageant sous certaines conditions d'être l'avoué ou le défenseur de l'abbaye de la Trinité, et en se faisant quelques réserves sur les hommes de la terre de Nieuil. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 59.

Vers **1098**. — Pierre II, évêque de Poitiers, confirme au monastère de St-Cyprien la possession des églises que l'abbé Rainaud ou ses prédécesseurs avaient acquises. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 291.

Vers **1098**. — Don fait à la même abbaye par plusieurs seigneurs, des églises de St-Maurice et de Notre-Dame de Gençay, et de divers autres héritages tant à Gençay qu'à Usson. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 299.

Vers **1098**. — Notice par laquelle on voit que les seigneurs de Mortemer et leurs hommes enlevaient par violence la substance d'un serf qui demeurait dans un alleu situé près du château de Mortemer,

et que Guillaume surnommé le Noble avait donné à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 303.

Vers **1098.** — Adémar et Ermensende sa femme se désistent du procès qu'ils avaient intenté aux religieux de St-Cyprien, au sujet de l'alleu de Verrières qui leur avait été donné par Elie de Verrières dont Adémar avait épousé la sœur, et confirment en faveur de la même abbaye le don d'Elie et de Giraud son frère. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 305.

Vers **1098.** — Notice d'un jugement d'Amé, légat du St-Siége, et de plusieurs archevêques et évêques, qui conservent aux religieux de St-Cyprien l'église *de Islâ* que ceux de St-Laurent leur disputaient. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 307.

Vers **1098.** — Don de divers héritages fait à Garnier, abbé de St-Maixent, et à son abbaye, par André, clerc de Verrue. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 473.

Vers **1098.** — Notice du don de quelque dîme de Nanteuil fait à la même abbaye par Rainaud Pilot et sa famille. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 475.

1099, 15 janvier. — Don fait à la même abbaye par Pierre II, évêque de Poitiers, des églises de Nanteuil, de Vigec et de Rutmant. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 477.

1099, 7 décembre. — Herbert, vicomte de Thouars, fait faire par Pierre II, évêque de Poitiers, la dédicace de l'église d'un monastère qu'Aimeri son père avait fondé à la Chaise-le-Vicomte, et qu'il avait donné à l'abbaye de St-Florent de Saumur; et, du consentement de Geoffroi son frère, dote ce monastère en présence de tous ses barons et autres, qu'il fait contribuer à cette dotation. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 181.

1099. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Rainulfe, évêque de Saintes, de l'église de Marestay avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 213.

1099. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Maurice, fils de Goscelin de Marçay, de la moitié d'un moulin que Goscelin avait déjà donné auparavant à cette abbaye. (*Abb. de S-Maixent.*) T. 15, p. 481.

Vers **1099.** — Restitution faite à l'église de St-Hilaire de Poitiers par Aimar Baudet, de quelques biens qui lui avaient appartenu dans la paroisse de St-Hilaire sur l'Autize, et qui avaient été injustement envahis. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 427.

Vers **1099.** — Acte par lequel Bernard Goscelin et Guillaume son frère s'engagent par serment de rendre leur maison aux religieux de St-Maixent, en quelque temps qu'ils la demandent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 479.

1100. — Restitution faite à l'abbaye de Charroux par Guillaume

Frédeland, de ce qu'il avait usurpé sur une terre seigneuriale appelée *Voerta*, qui appartenait à cette abbaye, et entre autres choses du droit de deux fressenges. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 105 et 117.

1100. — Don d'églises, de dîmes et de domaines fait à la même abbaye par Rotger, comte, et Almodis sa femme. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 119.

1100. — Diverses circonstances de la vie de Rainaud, abbé de St-Cyprien de Poitiers, de Bernard et de Pierre ses successeurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 367.

1100. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Adémar de Chisec, Hugues et Aimeri ses frères, et Roland son fils, de l'église d'Airec dédiée sous l'invocation de St-Georges. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 487.

Vers **1100.** — Notices des dons faits à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par plusieurs seigneurs contemporains, de coutumes, d'églises, de terrages, d'héritages, dans les terres de Villiers, Gisay, Chambonneau, Peurers et Brion. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 379.

Vers **1100.** — Notice des dons faits à l'église de St-Ambroise, lorsqu'elle fut construite, par Guillaume Baudoin et Aimeri son frère et quelques autres seigneurs : 1° de tout le marais qui est sous l'église; 2° de la terre qu'ils avaient proche le cimetière du château, d'une pièce de vigne *ad Calciatam*, et autres héritages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 383.

Vers **1100.** — Notice des dons faits à l'abbaye de St-Cyprien par Benoît Corta, de l'église de Notre-Dame *de Islâ* avec toutes ses dépendances, et d'autres héritages par Gombaud la Busche et Embric sa femme. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 385.

Vers **1100.** — Don fait à la même abbaye par Guillaume le Chauve et ses enfants, de l'église de St-Maurice de Gençay avec toutes ses dépendances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 387.

Vers **1100.** — Don de l'église de St-Romain près Melle, fait à la même abbaye par Tetbaud Bucca de Melle et ses enfants. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 389.

Vers **1100.** — Don fait à la même abbaye par Simon, fils de Gontaud, de l'église de St-Ambroise de Rié avec ses dépendances, le tout situé dans le pays d'Herbauge. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 391.

Vers **1100.** — Indie de Mirebeau et ses enfants donnent à la même abbaye l'église de Don de Senne et ses appartenances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 1, p. 393.

Vers **1100.** — Don fait à la même abbaye par Guillaume le Noble et sa

femme, de plusieurs héritages situés en divers lieux dans la châtellenie de Civray. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 395.

Vers **1100**. — Dons faits à la même abbaye par Aimeri de Rancon et plusieurs autres seigneurs contemporains, des terres de Boesse et de Ugec et de tous leurs revenus, droits et priviléges, comme elles avaient été données à cette abbaye par Audebert, comte de la Marche. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 397.

Vers **1100**. — Don fait à l'abbaye de Marmoutier par Foulques Réchin, comte d'Anjou, de droits et corvées sur la terre d'Angles. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 383, et t. 17, p. 397.

Vers **1100**. — Don fait au prieuré de Fontaines par A. de Mall. de dix sous de rente pour l'entretien d'une lampe devant l'autel de Notre-Dame de Fontaines. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 385.

Vers **1100**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Constantin Goscelme et ses enfants, de tout ce qu'ils possédaient dans la terre de Raoul de la Garde, moyennant l'association aux prières de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 489.

Vers **1100**. — Acquisition de quelques héritages faite en faveur de l'abbaye de St-Maixent par Bernard, aumônier, frère de Hugues Bosset. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 491.

Vers **1100**. — Notice d'une restitution faite à l'église de St-Martin de Tours par Hugues, seigneur du château de Ste-Maure, de quelques droits qu'il avait usurpés par violence sur les hommes d'une terre de l'église de St-Martin. (*Église de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 469.

Vers **1100**. — Traité entre les religieux de l'abbaye de Montierneuf et des espèces de serfs, au sujet de quelques biens possédés par ces serfs et appartenant à cette abbaye ou à l'obédience de Bouet en Aunis. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 105.

Vers **1100**. — Don de la terre du Châtellier fait à l'abbaye de Noaillé par un noble nommé Geoffroi Bélier, en se faisant religieux de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 567.

Fragment historique de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers par un religieux de cette abbaye nommé Martin. (*Marten. Thes. anecd. t.* 3.) T. 19, p. 11.

DOUZIÈME SIECLE.

1101, 24 novembre. — Concession faite à l'abbaye de Charroux par un concile tenu à Poitiers, du monastère de St-Pierre de Cellefroin, dans le diocèse d'Angoulême. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 125.

1101, 27 décembre. — Plusieurs églises données à l'abbaye de Charroux par Rainaud, évêque de Périgueux, et confirmées par Guillaume son successeur. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 127.

1101. — Sentence de Manassès, archevêque de Reims, qui maintient les religieux de Charroux en possession d'une église dite *Sancti Leti*, qui leur était disputée par l'abbé de St-Nicaise de Reims. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 121.

1101. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par un nommé Tronelli, de dîmes et héritages situés près Maison-Vinast et ailleurs. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 107.

1101. — Acquisition faite par la même abbaye de quelque héritage qui appartenait à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 109.

1102, mars.—Pierre, évêque de Poitiers, confirme le don de plusieurs églises de son diocèse, fait par Isembert son prédécesseur à l'abbaye de Bourgueil, et en donne lui-même plusieurs autres à cette abbaye. (*Abb. de Bourgueil.*) T. 1, p. 575.

1102, 6 novembre. — Bref de commission adressé par le pape Pascal II à Pierre II, évêque de Poitiers, pour faire cesser l'usurpation que Guillaume de Mirebeau avait faite de la terre d'Agressay appartenant à l'abbaye de Montierneuf, à cause du prieuré de St-Nicolas de Poitiers. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 113.

Vers **1102**. — Don de quelques héritages fait au prieuré de Fontaines par Pierre Malclavel. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 389.

1103, 29 octobre. — Traité entre le trésorier et les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, au sujet des moulins de Pont-Achard. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 437.

1103. — Restitution faite à l'abbaye de Charroux par Bertrand de Rochemeau, de plusieurs biens et domaines qu'il avait usurpés violemment à cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 131.

1103. — Pierre II, évêque de Poitiers, confirme, à l'exemple du pape Pascal II, l'institut et l'abbaye de Fontevrault fondés par Robert d'Arbrissel. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 8, 455.

1103. — Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, confère à Arbaud une prébende de l'église de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 433.

1103. — Cession faite aux chanoines de St-Hilaire par le juge de Rouillé, de tous les droits qu'il prétendait dans cette terre qui appartenait au chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 435.

1103. — Traité entre les religieux de St-Jean-d'Angély et ceux de l'abbaye d'Ebreuil, au sujet du moulin d'Esnande en Aunis. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 219.

1103. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Hugues Clérembaud et Guillaume son frère, de quelques droits qui leur appartenaient à Marçay dans le fief des abbés de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 495.

Vers **1103**. — Don de quelques héritages fait par Humbert Puellus à l'abbaye de Fontevrault. (*Antiq. Bén. de D. Etiennot.*) T. 8, p. 449.

Vers **1103**. — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par Raymond de Poitiers. (*Antiq .Bénéd. de D. Etiennot.*) T. 8, p. 451.

Vers **1103**. — Notice d'un traité fait entre les religieux de l'abbaye de St-Maixent et ceux de Maillezais, au sujet de l'église de Prahec. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 493.

Vers **1103**. — Don de plusieurs héritages fait à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers par Aldéarde, comtesse de Poitou. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 111.

Vers **1103**. — Désistement fait par Hugues de Luchec des poursuites qu'il avait faites pour ravir à l'abbaye de Montierneuf la terre de Pouzioux. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 113.

1104, 13 juin. — Notice d'un combat entre les champions des religieux de l'abbaye de Noaillé et ceux du prévôt de Poitiers, au sujet des moulins de Chassagne, que ce prévôt avait enlevés aux religieux de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 569.

1104. — Don de la moitié de la petite forêt de Born aux religieuses de Fontevrault par Sibille, abbesse de Ste-Croix de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 557.

1104. — Cession faite aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers par Etienne de Viroloman, de quelques terres et de la troisième partie de la dîme dans le village appelé *Forziliæ*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 439.

1104. — Election de Henri, abbé de St-Jean-d'Angély, par les religieux de cette abbaye, en présence de l'archevêque de Bordeaux, de l'évêque de Saintes, du duc d'Aquitaine et de plusieurs autres grands seigneurs. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 221.

1104.—Don fait aux hommes de Cogulet par un seigneur nommé Andierius de Campaniâ, du droit de branchage dans tous les bois de la terre de Montebo, le tout en faveur de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 497.

1104. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Frotier Belet, de plusieurs héritages situés en différents lieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 499.

1104. — Don fait à la même abbaye par Foucaud de Montebo, de la moitié de la prévôté d'une forêt nommée Cogulet, et par Andierius de Champagne, du droit de branchage dans tous les bois de la terre de Montebo. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 501.

1104. —Don fait à l'abbaye de Marmoutier par Pierre II, évêque de

Poitiers, des églises d'Aizenai, de St-Lien et de St-Hilaire de la Roche-sur-Yon, du Luc, de Bellefoye, de Péroux, de Venançai en partie, de Mons, de Bran, de Sainte-Foi, de Pressac, de Puybéliard, de Pérai et de plusieurs autres. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 17, p. 399.

Vers **1104**, 8 décembre. — Bref de commission du pape Pascal II adressé à l'archevêque de Bordeaux et aux évêques de Poitiers et de Saintes, pour terminer les démêlés que les religieux de Montierneuf avaient avec divers seigneurs qui avaient envahi les terres de cette abbaye. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 115.

Vers **1104**. — Bernard d'Abbeville, abbé de St-Cyprien de Poitiers, et ses religieux, donnent en fief la terre de *Segene*. (*Abb. de Saint-Cyprien.*) T. 7, p. 405.

1105, 18 mai. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Raoul de la Garde, en s'y faisant religieux, d'une terre appelée *Ribleria et Panperdu.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 503.

1105, juillet. — Don fait à l'abbaye de Solignac par Adémar, vicomte de Limoges. (*Abb. de Solignac.*) T. 25, p. 757.

1105. — Bulle du pape Paschal II, qui confirme la fondation de l'abbaye de Fontevrault. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 8, p. 453.

1105. — Traité entre Hugues de Lusignan et les religieux de St-Maixent au sujet de quelques maisons (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 505.

1105. — Cession faite à l'abbaye de St-Maixent par Geoffroi Arboluta, de toutes les prétentions qu'il avait dans une terre donnée par son père à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 507.

Vers **1105**, 10 février. — Fondation du prieuré de *Vendengiaco* par Foulques Réchin, comte d'Anjou. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 35.

Vers **1105**, 18 septembre. — Traité par lequel Ebles, seigneur de Châtelaillon, du consentement de sa femme et de ses enfants, remet aux religieux de l'abbaye de Vendôme ce qu'il leur avait ravi injustement, après avoir été excommunié pour cette violence. (*Sans indication de source.*) T. 27, p. 753.

Vers **1105**. — Hugues de la Celle, Sibille sa femme et leurs enfants se désistent en faveur des religieux de l'abbaye de St-Cyprien, des poursuites qu'ils leur faisaient à l'occasion de quelques héritages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 407.

Vers **1105**. — Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, confirme tous les dons qui avaient été faits à l'abbaye de Montierneuf par Gui Geoffroi son père, et en fait lui-même de nouveaux. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 115.

Vers **1105**. — Confirmation faite par Guillaume, fils d'Arbert de St-Jouin, du traité que son père avait fait au sujet de la terre d'Agressay

avec les chanoines réguliers du monastère de St-Nicolas de Poitiers. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 117.

1106, 24 janvier. — Don fait à Jean, abbé de la Grenetière, par Guillaume Jucael, seigneur des Herbiers, de divers droits avec l'affranchissement et tout le domaine qu'il pouvait avoir sur les terres, les hommes et les possessions des religieux de cette abbaye, et sur les dons qui leur avaient été faits par son père et autres de sa famille dans toute l'étendue de ses fiefs. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 87.

1106. — Pierre II, évêque de Poitiers, confirme la fondation de l'abbaye de Fontevrault. (*Ant. Bén. de D. Etiennot.*) T. 8, p. 459.

1106. — Confirmation d'un traité fait en 1105 entre Hugues de Lusignan et les religieux de l'abbaye de St-Maixent au sujet de quelques maisons. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 511.

1106. — Don fait à André, abbé, et aux chanoines de Notre-Dame de Ceaux, par Geronius Basdilnus, de la dîme d'un moulin qui lui appartenait et qui s'appelait Aimeri. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 165.

1106. — Vente faite à l'abbaye de Montierneuf par Joscelin de Lezay, de tout ce qu'il possédait dans la châtellenie de Benays en bas Poitou. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 119.

1106. — Restitution de l'église dite *Chahanniarun* à l'église nommée *St-Guingualoei* par sentence d'un légat du St-Siége au concile de Poitiers. (*Marten. Thes. anecd.*) T. 17, p. 15.

Vers **1106**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Geoffroi de Colt : 1° de sa personne ; 2° de l'église de Chait avec toutes les terres, vignes, dîmes et autres droits appartenant à cette église ; 3° de l'église de Gisay, des dîmes, terres, prés, et de tout ce qui en dépendait ; 4° de toute sa terre aux environs du village de Gisay ; 5° de plusieurs pièces de vigne à Château-Larcher. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 409.

Vers **1106**. — Restitution de plusieurs églises et de plusieurs droits faite à la même abbaye par les enfants d'Aimeri de Rancon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 411.

1107, 30 mai. — Pascal II confirme le don de l'île d'Aix fait aux religieux de cette île par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Prieuré de l'île d'Aix.*) T. 13, p. 13.

1107. — Traité entre les religieux de l'abbaye de St-Maixent et les enfants de Martin Esperun au sujet de droits et héritages que quelques-uns de ces derniers avaient vendus à cette abbaye, et que l'un d'entre eux lui contestait. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 513.

1107. — Don de quelques vignes fait à l'abbaye de St-Maixent par Garin de Botnai. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 515.

1107. — Établissement d'une confraternité ou confrérie fait par

Pierre II, évêque de Poitiers, en faveur de la Maison-Dieu de Montmorillon, dans la vue d'augmenter par les libéralités des hommes pieux les revenus de cet hôpital, pour l'avantage des pauvres. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 387.

1108, décembre. — Traité entre les religieux de St-Maixent et Garin de Niort surnommé Chenet, au sujet de la dîme et du terrage de quelques terres dépendantes de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 527.

1108. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Pierre Bernard de Sivrac, de quelques héritages situés à Cogulet. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 517.

1108. — Cession faite à la même abbaye par Arbert Truaud et Rainaud son frère, de tout ce qu'ils prétendaient dans l'église de St-Symphorien de Romans. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 519.

1108. — Vente faite à la même abbaye par Jean d'Angoulême, du consentement de sa femme et de ses enfants, d'une écluse nommée Portel, située en bas Poitou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 521.

1108. — Désistement fait par Gilebert Grosgrenz d'un devoir de peaux de renard qu'il exigeait de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 525.

Vers **1108**. — Traité entre les religieux de St-Maixent et des particuliers au sujet de quelques terres arrentées. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 523.

1109. — Marbaud, de concert avec sa mère et ses frères, se désiste des poursuites qu'il faisait aux religieux de St-Maixent au sujet d'un moulin que ces religieux avaient fait bâtir dans un lieu appelé *ad Moneam.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 529.

1110, mars. — Notice des dons d'églises et de plusieurs héritages faits à l'abbaye de St-Maixent par Pierre II, évêque de Poitiers, et divers autres seigneurs, en différents temps. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 535.

1110, 3 avril. — Cession du prieuré de *Vendengiaco* à l'abbaye de St-Serge d'Angers par les religieux de l'abbaye de Maillezais. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 39.

1110, 17 avril. — Bulle de Pascal II qui met l'abbaye de St-Maixent sous la protection du St-Siége et fait l'énumération de tous les biens et églises qui lui appartenaient. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 531.

1110, décembre. — Don fait à la même abbaye par Gautier, fils d'Adémar de la Garde, de quelques héritages, sous la condition d'être associé aux prières des religieux et d'être admis à la profession religieuse quand il le jugera à propos. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 557.

1110. — Pierre II, évêque de Poitiers, donne l'église de Notre-Dame

de Mortemer au monastère de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 413.

1110. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Goscelin *de Liziaco*, d'une terre appelée l'alleu de Coigné, dont il rend hommage à l'abbé, de l'église de Prahec, des églises de *Liziaco* et d'autres domaines mouvants de la seigneurie de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 543.

1110. — Don fait à la même abbaye par Rainaud le Veneur, du consentement de sa femme et de leur fils, de la dîme sur tous les fruits et revenus de sa terre nommée *ad Plaiset*, située dans la dépendance du château de Montreuil. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 545.

1110. — Don fait à la même abbaye par Hugues d'Isernay, du consentement de son fils, de sa fille et de sa mère, de tout ce qu'il possédait à St-Germain. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 547.

1110. — Don fait à la même abbaye par Adémar de la Roche, de quelques héritages situés à Cogulet. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 549.

1110. — Don fait à l'abbaye de Marmoutier par Foulques IV, comte d'Anjou, de tout ce qu'il possédait entre les rivières de la Loire et du Cher. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 415.

Vers **1110**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Jean Brunet, pour le repos de son âme et de celle de Martin son oncle, de sa terre de Mintré près de celle appelée *Asnerias* et *Cavannet*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 417.

Vers **1110**. — Cession faite à des particuliers par les chanoines de l'abbaye de St-Laurent conjointement avec ceux de St-Hilaire-le-Grand, de quelques vignes situées à Poitiers près des Arcs de Parigni, à condition que ces vignes retourneront à l'église après la mort de ces particuliers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 443.

Vers **1110**. — Bref de commission adressé à Pierre II, évêque de Poitiers, par le pape Pascal II, pour rendre justice aux religieux de l'abbaye de St-Maixent, dont les biens étaient usurpés par plusieurs personnes, et entre autres par Hugues de Lusignan. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 537.

Vers **1110**. — Bref de commission adressé au même évêque, pour contraindre par les voies canoniques Hugues de Lusignan de mettre fin aux vexations qu'il faisait à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 539.

Vers **1110**. — Bref de commission adressé à Pierre II, évêque de Saintes, pour faire rendre justice aux religieux de l'abbaye de St-Maixent, dont les biens étaient envahis injustement par Isembert de Châtelaillon et Jean d'Angoumois, chevaliers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 541.

Vers **1110**. — Droits dépendants de l'abbaye de St-Maixent à Rotmans, donnés en fief par Geoffroi, abbé, à Adémar Mincun. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 551.

Vers **1110**. — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par Gui, pour avoir tué injustement le père d'un religieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 553.

Vers **1110**. — Don de quelque héritage fait à la même abbaye par Aimeri de Pont. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 555.

Vers **1110**. — Notice d'un dernier jugement rendu par Pierre II, évêque de Poitiers, en faveur de l'abbaye de Marmoutier contre celle de Mauléon, au sujet d'une chapelle que Pierre, fils d'Anstroius de Mortagne, seigneur de Trèzevent, avait à Mallièvre; qu'il avait donnée à l'abbaye de Marmoutier, que les chanoines de Mauléon voulaient avoir, et sur laquelle il y avait eu de longs débats dès le temps d'Isembert II, évêque de Poitiers, prédécesseur immédiat de Pierre II. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 407.

Vers **1110**. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, comte de Poitou et de Toulouse, de plusieurs droits et héritages situés en divers lieux, et entre autres de l'église de St-Médard avec toutes ses dépendances. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 41.

1111. — L'abbé et les religieux de St-Cyprien de Poitiers donnent au monastère de Fontevrault l'église de St-Bonifet, entre Angle et Chauvigny. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 417.

1111. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Ingelelme de Ternant, de sa personne et de plusieurs héritages qui lui appartenaient. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 559.

1111. — Notice d'un traité fait entre les religieux de l'abbaye de St-Maixent et un seigneur nommé Ratherius, au sujet d'une chapelle fondée par ce seigneur dans le château de Tizun, situé près l'abbaye dans la paroisse de St-Martin, lequel château lui avait été donné par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, comte de Poitou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 561.

1111. — Don de plusieurs héritages fait à l'abbaye de St-Maixent par Ménard surnommé Lemosin, en se faisant religieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 565.

1111. — Désistement fait en faveur de la même abbaye par Payen de la Mote, forestier de Foluns, de quelques droits qu'il exigeait du religieux qui demeurait à la Mote. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 567.

1112. — Don fait à Gérard, évêque d'Angoulême, et à ses successeurs, par Aldoin d'Ostende et Aizon son frère, de la moitié du droit qu'ils avaient sur l'église d'Aent (Ains) et ses dépendances, avec assurance de défendre et protéger en toute occasion ledit évêque et ses successeurs. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 223.

1112. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Richard Forbandit, de l'église de Chiré et de plusieurs héritages situés en divers lieux. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 125.

1112. — Lettres testimoniales données par Pierre II, évêque de Poitiers, d'un traité fait entre Robert d'Arbrissel et les religieux de Nanteuil-en-Vallée, au sujet de la fondation du monastère de Tuçon. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 15.

Vers **1112.** — Hervé, archidiacre de l'église de Poitiers, et Guillaume le Fort, son neveu, cèdent au monastère de St-Cyprien de Poitiers une partie de dîme à Vivône. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 421.

Vers **1112.** — Liste des habitants du bourg de St-Cyprien qui devaient à cette abbaye des droits de *pleures* et *paisseaux*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 425.

Vers **1112.** — Don fait à la même abbaye par Etienne de Brion, de plusieurs terres et bois situés à Brion. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 427.

Vers **1112.** — Don fait à la même abbaye par une dame nommée Villana, de tout ce qu'elle possédait dans le fief de *Currentia*, à l'exception de quelque partie de sa forêt. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 429.

Vers **1112.** — Don fait à la même abbaye par Audoin de St-Laurent et Agnès sa femme, de la moitié du four qu'ils avaient dans le bourg de St-Laurent, de la dîme de *Campo Boso* et de *Campo Tetberti*, et de leur fils Aimeri pour être religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 431.

Vers **1112.** — Don fait au même monastère par Normand Bavierius de Mallebrario (Maulévrier), du bois nécessaire pour bâtir les granges et officines des religieux de ladite abbaye à St-Laurent, autant que deux ânes en pourraient porter tous les jours. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 433.

Vers **1112.** — Dons faits au même monastère par Hugues de Mezeaux, de l'église de St-Vincent de Mezeaux, de tout le fief presbytéral, et de quantité d'autres droits et héritages ; le tout confirmé et consenti par ses neveux et autres parents, et par les seigneurs de Lusignan comme suzerains. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 435.

Vers **1112.** — Don fait au même monastère par Freevinus et Marie sa femme, de toute la dîme que Savari Bochard, Pierre son fils, et Giraud Adémar, leur seigneur, avaient donnée à cette abbaye auparavant. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 439.

Vers **1112.** — Don fait au même monastère par Guillaume Guérin et ses frères, de l'église de *Vilers in Niorto* avec tous ses droits. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 441.

Vers **1112.** — Don fait au même monastère par Guillaume Jhotard,

seigneur de Mortagne, de la dîme de toute la terre de la Roche et de celle dite *ad Barram*, d'un étang près le bourg de St-Laurent, et autres choses dans toute la paroisse de St-Laurent. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 443.

Vers **1112**. — Don fait au même monastère par Guillaume Fortuns et Richers frères, et par Aremburge leur mère, 1° d'une terre située à Vouneuil avec ses appartenances; 2° de la quatrième partie du moulin de Vouneuil-sous-Biard. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 445.

Vers **1112**. — Don fait au même monastère par Guillaume de Mairé et toute sa famille, de tout ce qu'ils possédaient dans une terre appelée Convol. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 447.

Vers **1112**. — Don fait au même monastère par Giraud Druet et Aléard son fils, d'une terre nommée *ad Agias*, de la dîme et de tous les revenus francs, avec le consentement de leurs seigneurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 449.

Vers **1112**. — Notice du don de l'église d'Escrouzille et de plusieurs autres biens, fait au même monastère. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 451.

Vers **1112**. — Notice du don de quelques héritages fait au même monastère par Maingot d'Ansec. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 453.

Vers **1112**. — Cession faite au même monastère par Adémar, viguier, de la mouvance du fief d'Asnières, situé sur les confins du Poitou, et à condition que les propriétaires de ce fief en rendraient les hommages et les devoirs aux abbés et religieux de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 455.

Vers **1112**. — Arnaud, abbé de St-Sévérin, et ses chanoines, cèdent à l'abbaye de St-Cyprien tout ce qui leur appartenait dans la terre de Convol. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 457.

Vers **1112**. — Don de la Puye et autres domaines par plusieurs seigneurs à l'abbaye de Fontevrault. (*Antiq. Bén. de D. Etiennot.*) T. 8, p. 463.

Vers **1112**. — Notice de la cession faite de nouveau aux chanoines réguliers de la Trinité de Mauléon par Savari de Mauléon, d'une maison qu'il leur avait déjà donnée et dont il avait ensuite révoqué le don; ladite cession faite à la persuasion d'un abbé de Tours. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 169.

Vers **1112**. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Hugues Camarleng, de toute la terre qui lui appartenait près de la rivière d'Auzance, et d'un pré situé entre cette rivière et la ville de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 123.

Vers **1112**. — Don fait à la même abbaye par Richard Forbandit,

de l'église et du bourg de Chiré, avec quelques autres héritages. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 127.

Vers **1112**. — Don de rentes et héritages fait à la même abbaye par Bernard Noel. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 129.

Vers **1112**. — Traité entre les religieux de Montierneuf, Olivier de Castre et Pierre Foulques, au sujet des vexations que ces seigneurs faisaient dans la terre de Primali. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 131.

Vers **1112**. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Pierre de Sèvre, de toute la terre qu'il avait à Chardonchamp. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 133.

Vers **1112**. — Engelelme de Mortemar renonce à plusieurs droits qu'il exigeait injustement sur les hommes de l'abbaye de Noaillé dans les terres seigneuriales de Fleuré, de Mazerolles et de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 573.

Vers **1112**. — Don fait à la même abbaye par Thibaud, fils d'Adémar, viguier de Poitiers, des enfants et neveux d'un nommé Audoin d'Anché. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 577.

Vers **1112**. — Engelelme et Bernard son frère cèdent à la même abbaye des droits et des coutumes qu'ils avaient usurpés injustement *apud Montem Guillerium*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 579.

Vers **1112**. — Des seigneurs se désistent des vexations qu'ils faisaient à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers dans plusieurs terres appartenant à cette église. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 43.

1113, 5 avril. — Bulle du pape Pascal II, qui met l'abbaye de Fontevrault sous la protection du St-Siége. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 8, p. 465.

1113, novembre. — Des seigneurs nommés Morand, Gautier et Adémar se désistent en faveur de l'abbaye de St-Maixent, des droits qu'ils prétendaient sur le village de St-Germain *de Isernia*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 571.

1113. — Don fait à la même abbaye par Geoffroi Rebochet, des dîmes sur le bétail du château de Fouras en Aunis, et sur quelques vignes au voisinage du château. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 569.

1113. — Diplôme de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, qui prend sous sa protection la Maison-Dieu de Montmorillon, avec les hommes et les biens qui en dépendaient, et qui lui donne ses droits sur la vente des marchandises et sur les péages, aussi bien que sur toutes les autres coutumes qui appartenaient à son domaine ducal. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 399.

1114, 11 février. — Traité entre l'abbé de St-Maixent et Constantin Euforce, par lequel ce seigneur donne à l'abbé, sous certaines conditions, quarante marcs d'argent pour réparer les ruines causées à

l'abbaye de St-Maixent par trois incendies arrivés depuis trente-un ans, et surtout par celui qu'elle venait d'essuyer tout récemment. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 573.

1114. — Un jeune enfant offert à l'abbaye de Maillezais par son père, sa mère et ses frères, pour être religieux de cette abbaye. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 43.

Vers **1114**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par un prêtre de l'église de Flornac, de tout ce qu'il pouvait posséder. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 575.

1115. — Don d'une église et de quelques héritages fait à l'abbaye de Charroux par Henri, roi d'Angleterre. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 135.

1115. — Traité entre le chapitre de St-Sévérin et celui *de Allevilla* au sujet de l'église de Sauvignac. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 135.

1115. — Fondation du prieuré de Chastain près St-Barbent, en la châtellenie de Champagnac, dans la Basse-Marche, par Almodis, comtesse de la Marche, et par Audebert et Boson ses enfants. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 401.

Vers **1115**. — Transaction entre les seigneurs de Mortemar et un religieux de St-Cyprien, au sujet des moulins de Mortemar ou Mortemer ruinés par une inondation. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 461.

Vers **1115**. — Adémar, viguier, fils d'Adémar, aussi viguier, confirme la cession que son père avait faite aux religieux de St-Cyprien de la mouvance du fief d'Asnières. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 463.

Vers **1115**. — Hommages dus et rendus autrefois à l'abbaye de St-Maixent par les différents vassaux de cette abbaye entre les mains de l'abbé Geoffroi. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 577.

1116, 26 mars. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par les parents d'Amélie de Mortemar, de la moitié de la terre de Ferrabeu, dont l'autre moitié avait été donnée auparavant à la même abbaye par Pierre Samuel, frère de ladite Amélie, tous deux inhumés à Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 581.

1116. — Confirmation faite en faveur de l'abbaye de St-Maixent par Guillaume, fils d'Ermengode, de ce que son père avait donné à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 581.

1116. — Traité entre Foucaud de Salanchans et les religieux de St-Maixent, au sujet de quelques démêlés qu'ils avaient ensemble sur la terre de la *Chanceponera*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 583.

1116. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Étienne de Migné,

de toute la terre de Migné et de tout ce qu'il possédait à Paché. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 139.

1116. — Notice de la cession que fit Guillaume, vicomte d'Aunai, de l'abbaye de St-Paul de Poitiers, que Cadelon son père avait donnée à l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 139.

1117, mars. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Giraud, fils de Foucher de Montebo, de quelques rentes sur ses héritages. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 585.

1117, 30 juillet. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Guillaume Ier, évêque de Poitiers, de l'église de St-Pierre d'Ambernac avec toutes ses dépendances. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 139.

1117, 15 octobre. — Don de plusieurs églises fait à la même abbaye par Guillaume III, évêque de Périgueux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 141.

1117. — Accord fait par Girard, évêque d'Angoulême, entre les religieux de Charroux et un nommé Bernard, clerc, à l'occasion de l'église du monastère de *Sivraco* en Angoumois. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 137.

1117. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Etienne et ses parents, de quelques droits et redevances dont cette abbaye était chargée tous les ans envers eux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 589.

Vers **1117.** — Don fait au même monastère par Aimeri Ruffin et Pierre Ruffin son frère, de ce qu'ils possédaient à Pamprou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 587.

1118, 11 avril. — Guillaume Ier, évêque de Poitiers, confirme un accord fait entre l'abbaye de Noaillé et celle de Talmond au sujet de l'église *de Aurilliaco*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 591.

1118. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Rainaud Boins et toute sa famille, de la terre du Breuil *in Boniaco* ou *Bomiaco* avec plusieurs héritages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 473.

1118. — Accord entre les religieux de Fontaines et un certain Mischin au sujet de quelques héritages. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 393.

1118. — Echange entre les religieux de St-Maixent et Guillaume Fort et ses parents, par lequel les religieux donnent le bourg de la Mote, et Guillaume plusieurs héritages qui lui appartenaient en divers lieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 593.

1118. — Hommage rendu à l'abbaye de St-Maixent par Hugues Brun, seigneur de Lusignan, des biens qu'il avait reçus de cette abbaye pour en être l'avoué. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 595.

Vers **1118.** — Don de divers héritages fait par différents seigneurs à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 465.

Vers **1118**. — Guillaume Fort et Aimeri son frère se désistent des poursuites qu'ils faisaient aux religieux de Montierneuf dans la terre de Primali. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 141.

Vers **1118**. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par un prêtre nommé Robert de Sèvre, de quelques héritages situés à Chardon-Champ. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 143.

Vers **1118**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume de Forz, de la troisième partie de la dîme de Crespec, qui était dans sa seigneurie. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 145.

Vers **1118**. — Vivien surnommé Bedestraud, de Mortemar, donne à l'abbaye de Noaillé le droit d'investiture qu'il avait dans la forêt de Bourneau, avec quelques autres droits sur des moulins, maisons, etc.; et Guillaume d'Aimeri de Château-Larcher remet à la même abbaye un droit qu'il avait exigé injustement dans la forêt de *Pineec.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 585.

Vers **1118**. — Don fait à la même abbaye par Aimeri de Rancon des droits de saisine qu'il avait dans un bois appelé *Pineec.* (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 589.

Vers **1118**. — Hugues Brun, seigneur de Lusignan, renonce en faveur de la même abbaye à certains droits et coutumes qu'il exigeait injustement dans le prieuré de Frontenai, dépendant de ce monastère. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 591.

1119, 4 mai. — Extrait d'un vidimus contenant quelques articles tirés de deux priviléges accordés par les comtes de Poitou à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 151.

1119, 28 août. — Bulle du pape Calixte II qui met l'abbaye de la Trinité de Poitiers sous la protection du St-Siége, et confirme tous les biens et toutes les églises qui lui avaient été donnés. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 67.

1119, 30 août. — Bulle du pape Calixte II qui confirme les églises autrefois données par les évêques de Poitiers ou autres à l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 477.

1119, août. — Don fait au monastère de St-Pierre-le-Vieil par Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, de tout ce qu'il possédait dans le bourg dudit Parthenay-le-Vieil, et de plusieurs droits et coutumes. (*Antiq. Bénéd. de D. Etiennot.*) T. 23, p. 111.

1119, 28 octobre. — Bulle du pape Gélase II qui confirme les églises et possessions de l'abbaye de Noaillé, et abolit un abus introduit par les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, qui se rendaient dans cette abbaye le jour de la fête de St-Junien, où ils occasionnaient beaucoup de troubles aux religieux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 593.

1119. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume Elie, de

l'église et du sanctuaire de St-Sauveur de Montebo. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 599.

1119. — Notice d'un jugement rendu au concile de Rheims pour terminer un différend qui s'était élevé entre les religieux de Bourgueil et ceux de Montierneuf au sujet de l'église de Migné. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 147.

1119. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, de dîmes, chapelles et héritages dans la paroisse de Jart. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 149.

1119. — Don fait à la même abbaye par Hervé Fort, des moulins de Soustan et de la terre des Puis. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 155.

Vers **1119.** — Concession faite à l'abbaye de St-Cyprien par Aléad, sœur de Giraud Gautier, par son fils Rainaud et sa fille Pétronille, de tout ce qui leur appartenait dans la terre d'Asnières et dans celle de Mintrec, séparées par une rivière nommée *Mulciuns.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 475.

Vers **1119.** — Don fait à Guillaume, évêque de Poitiers, par Arnaud Malechapse, chevalier, du fief de Landraudère et de Pisai, comme dame Aenor l'avait donné en aumône à l'évêque de Poitiers. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 271.

1119 ou **1120.** — Charles Roux de Vivône se désiste en faveur de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, de tous les droits qu'il prétendait et qu'il avait usurpés dans la terre de Champagné-St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 447.

1120, 2 janvier. — Don de la forêt de Monsalvy par Odon de la Marche et Audebert son frère, aux églises de Rochamadour et de Tulle. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 405.

1120, 20 avril. — Acte extrait du reliquaire où est déposée la tête de St-Giraud de Sales, fondateur de l'abbaye des Châteliers. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 11.

1120, 12 mai. — Don fait à l'abbaye de Noyers par Guillaume Ier, évêque de Poitiers, de l'église de St-Denis située près les anciens murs de cette ville. (*Abb. des Noyers.*) T. 20, p. 729.

1120, 23 septembre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Marbaud, du consentement de sa mère et de son frère, de quelques droits et héritages situés en divers lieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 601.

1120. — Jugement de la cour de Foulques le Jeune, comte d'Anjou, défenseur des droits et libertés de l'abbaye de St-Jouin-sous-Marnes, contre Pierre de Moncontour, par lequel cette abbaye et ses dépendances sont déclarées exemptes de toute juridiction des seigneurs de Moncontour. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 293.

1120. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Jean d'*Au-*

gerio et Rainaud son frère, des dîmes de plusieurs églises, que leurs ancêtres avaient possédées par usurpation et ensuite par droit héréditaire. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 619.

1120. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Étienne de Migné, de la moitié des revenus de la terre de Migné et Paché, qu'il s'était réservée en donnant l'autre moitié. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 163.

1120. — Cession faite à l'abbaye de Noaillé par Guitard de Gençay, du consentement de sa famille, d'un cheval qu'il exigeait justement ou injustement de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 603.

Vers **1120**, 3 décembre. — Bref du pape Calixte II, qui ordonne aux chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers de rendre les devoirs ordinaires à l'abbesse de Ste-Croix et de servir son église. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 559.

Vers **1120**. — Dons faits à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par un grand nombre de seigneurs, de plusieurs héritages situés à Chéneché et aux environs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 481.

Vers **1120**. — Don de plusieurs terres, vignes, dîmes et autres héritages situés à Châtellerault, à Vouneuil et à Montgamer, fait à la même abbaye par plusieurs seigneurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 489.

Vers **1120**. — Don fait à la même abbaye par Pepin et Pierre de Chouppes, de quelques droits et héritages situés à la Buxière. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 491.

Vers **1120**. — Notice d'un jugement du duc d'Aquitaine rendu en faveur de la même abbaye contre les viguiers de Sauves. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 493.

Vers **1120**. — Don fait à la même abbaye par Hugues de la Celle, de la moitié de la dîme appelée de St-Georges ou de Ste-Flaive, dépendant du château de Vivône, de quelques mas de terre et bois dans le lieu appelé *ad Quercum dé Scuto* près du chemin de Poitiers, et de divers autres héritages par différents seigneurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 495.

Vers **1120**. — Don fait à la même abbaye par Hugues Brun et Sarrazine sa femme, de tout le bien qui leur appartenait à *Voum.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 499.

Vers **1120**. — Arnaud, abbé de St-Sévérin, accorde à Bernard, religieux de St-Cyprien, la permission de bâtir un oratoire à Avon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 501.

Vers **1120**. — Don de quelques biens fait par divers seigneurs à l'abbaye de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 89.

Vers **1120**. — Dons de quelques biens faits à la même abbaye par

Chotard de Maureau et autres seigneurs. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 91.

Vers **1120**. — Hommages dus à l'abbaye de St-Maixent par plusieurs vassaux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 603.

Vers **1120**. — Vente ou don fait à la même abbaye par Girbert de Baisinia, de tout ce qu'il possédait à Verrines. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 605.

Vers **1120**. — Redevances que les prieurés dépendants de l'abbaye de St-Maixent lui payaient autrefois à certaines fêtes de l'année. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 607.

Vers **1120**. — Terres appartenant à l'abbaye de St-Maixent autour du château de Niort, avec quelques cens. Devoirs imposés à quelques prieurés de ladite abbaye par l'abbé Geoffroi. Règlements du même abbé, qui devaient être observés aux principales fêtes de l'année. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 609.

Vers **1120**. — Traité entre Geoffroi, abbé de St-Maixent, et un particulier, au sujet de quelques salines que l'abbé avait fait faire. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 611.

Vers **1120**. — Acquisitions de quelques moulins, héritages et maisons faites par Jean, aumônier de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 613.

Vers **1120**. — Don de quelques prés et terres à la même abbaye par des seigneurs du nom de la Roche. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 615.

Vers **1120**. — Arrentement à vie de quelques terres et vignes fait à Thibaud Agorret par Geoffroi, abbé de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 617.

Vers **1120**. — Don de l'église de St-Léger de Chanteloup fait à l'abbaye de la Trinité de Mauléon par Guillaume Gilbert, évêque de Poitiers. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 171.

Vers **1120**. — Don de plusieurs dîmes et héritages fait à la même abbaye par Guillaume de Poitiers et Aléelme son fils, sous le gouvernement de l'abbé André. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 173.

Vers **1120**. — Notice des biens que R. Gabard laissa sous la garde de diverses personnes lorsqu'il se disposa à faire le voyage de Jérusalem, et de la destination qu'il voulait qu'on fît de ces biens s'il venait à mourir dans ce voyage. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 175.

Vers **1120**. — Don fait au monastère de Montazai par des gentilshommes, de la portion qui pouvait leur appartenir dans le moulin de Pairigné. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 269.

Vers **1120**. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Montier-

neuf par Drusiane de la Tour et Hugues de Gelduin son fils. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 157.

Vers **1120**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de tous les droits et coutumes qu'il avait à Migné et à Paché. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 159.

Vers **1120**. — Don fait à la même abbaye par Aimeri de Rancon, d'un four et d'un homme qu'il avait à Benais, avec tous les droits qu'il avait sur ce four et sur cet homme. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 161.

Vers **1120**. — Don fait à la même abbaye par Milesende, Agnès, et Étienne de Migné leur frère, de toute la dîme de Migné. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 165.

Vers **1120**. — Guillaume de Maugué donne et confirme le don du bois de Bourneau fait à l'abbaye de Noaillé par ses parents, qui sont inhumés dans cette abbaye, où il veut être inhumé lui-même. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 601.

Vers **1120**. — Notice des acquisitions faites à Mazerolles par un religieux de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 605.

Vers **1120**. — Jaquilin *de Malliaco*, du consentement de Barthélemi et Gelduin ses frères, confirme tout ce que Gulfran son vassal avait donné entre la Creuse et la Vienne aux religieux de l'abbaye de Noyers. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 733.

1121, 23 avril.— Don fait à l'abbaye de Charroux par Guillaume I[er], évêque de Poitiers, des églises de *Loa* et de *Malopresbytero*. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 145.

1121, 27 octobre. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume I[er], évêque de Poitiers, de l'église de St-Georges *de Nainiaco*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 621.

1121. — Geoffroi, abbé de St-Maixent, ôte à un nommé Maingot une terre d'un village appelé Gasconilla, et la donne à d'autres particuliers sous certaines conditions. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 623.

Vers **1121**. — Don fait à l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes par Foulques V dit le Jeune, comte d'Anjou, de la troisième partie d'une foire qu'il avait établie à Vihers le jour de la Décollation de St-Jean-Baptiste. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 297.

Vers **1121**. — Guillaume I[er], évêque de Poitiers, donne à l'abbaye de Montierneuf l'investiture de l'église de St-Pierre *de Magniaco* ou Migné. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 167.

1122. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume I[er], évêque de Poitiers, de l'église de St-Hilaire de *Luncziniaco*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 625.

Vers **1122**. — Jugement rendu par Guillaume Ier, évêque de Poitiers, sur un démêlé qui s'était élevé entre les religieux des abbayes de Marmoutier et de Luçon au sujet d'un moulin situé à la Roche-sur-Yon. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 417.

1123, 22 mars. — Bulle de Calixte II qui met l'abbaye de Montierneuf sous la protection du St-Siége, et confirme toutes les églises et les biens qui lui avaient été donnés. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 169.

1123, 5 mai. — Bulle du même pape, qui met sous la protection du St-Siége l'abbaye de la Trinité de Mauléon, et confirme toutes les églises qui lui appartenaient. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 179.

1123. — Pierre de France cède à l'abbaye de St-Maixent quelques héritages situés à Verrines, pour lesquels il rendait hommage à cette abbaye. (*Abb. de S-Maixent.*) T. 15, p. 627.

1123. — Cession et confirmation faite aux monastères de St-Maixent et de St-Léger de Poitiers par Adémar Luscus, de quelques héritages donnés précédemment par Fréburge sa tante au même monastère, et situés près l'église de St-Léger dans la ville de Poitiers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 631.

Vers **1123**. — Guillaume, fils d'Aimeri Foucher, Helvins frère de Guillaume, et Pétronille leur mère, se désistent d'un procès qu'ils avaient intenté aux religieux de St-Cyprien au sujet des moulins qui sont près de l'église de St-Maurice, et cèdent tout ce qu'ils pourraient prétendre sur ces moulins et sur la pêche, moyennant quelques redevances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 505.

Vers **1123**. — Don fait au prieuré de St-Nicolas de Poitiers par Geoffroi, vicomte de Thouars, de la terre des Deux-Lucs avec quelques autres héritages. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 119.

1124. — Echange entre les abbés de Charroux et de St-Martial de Limoges, de quelques héritages et devoirs à eux appartenants dans les prieurés de *Quadris*, de Sales et ailleurs. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 147.

1124. — Traité entre les religieux de St-Maixent et Pierre Frotier, au sujet de quelques devoirs sur le moulin neuf de *Johec.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 635.

1124. — Don de l'église du château de Béruges fait à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers par Guillaume Adhelelme, évêque de cette ville. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 173.

1125. — Traité entre les religieux de Charroux et ceux des Alleus sur quelques droits et héritages de la terre *de Pinu.* (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 151.

Vers **1125**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Laidet *de Mortuomari* et Didot son frère, de toute la terre de *Charel*

exempte de toute charge et devoir, comme l'avait auparavant donnée leur père en mourant. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 507.

Vers **1125**. — Fondation de l'église de St-Nicolas de Vihers, et don de cette église à l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes par Foulques V, dit le Jeune, comte d'Anjou. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 299.

Vers **1125**. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Peloquin, de quelques vignes appartenant à cette abbaye, qu'il avait possédées injustement. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 637.

Vers **1125**. — Don de l'église de Ste-Marie-Madeleine de la Vacheresse fait à l'abbaye de la Trinité de Mauléon par Bertrand Gastineau et Hilaire sa femme. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 187.

Vers **1125**. — Jugement rendu en faveur de l'abbaye de Fontevrault par Guillaume II, évêque de Poitiers, sur un démêlé qui s'était élevé sous l'épiscopat de Guillaume Ier, son prédécesseur immédiat, entre l'abbé de Charroux et l'abbesse de Fontevrault, au sujet du lieu de Montazaî qu'un seigneur, Aimeri de Bernard, du consentement de Pierre de Bernard son frère, d'Almodis, comtesse de Charroux, d'Audebert et de Boson, enfants de cette comtesse, de Geoffroi de Rancon et de Robert son frère, avait donné à l'église de Fontevrault, et d'une forêt nommée Malafrie près de Civray, également donnée à la même abbaye par la même comtesse de Charroux; lesquels dons l'abbé de Charroux prétendait avoir été faits à son abbaye, ce que niaient les donateurs. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 271.

Vers **1125**. — Dons d'héritages faits à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers par Agnès, femme d'Angelbert de Lusignan, Arbaud et Arbiathar ses enfants, et les enfants de Guillaume son fils défunt, le tout pour la fondation du prieuré de Béruges. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 7, p. 511, et t. 19, p. 181.

Vers **1125**. — Don de quelque héritage fait à l'abbaye de Noaillé par Samuel de Mortemar. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 607.

1126. — Abandon ou désistement fait par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de quelque droit que le prévôt et les forestiers de Chizé étaient dans l'usage de lever dans la terre des Fosses, appartenant à l'abbaye de Ste-Croix et à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 45.

Vers **1126**. — Don de quelques héritages fait à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par un prêtre nommé Pierre de Mons. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 449.

Vers **1126**. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par des seigneurs ou particuliers, des dîmes que leurs ancêtres avaient possédées

injustement dans la paroisse de St-Pierre de Melle. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 639.

1126, 11 avril. — Guillaume X, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, confirme tout ce que son aïeul et son père avaient donné à l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 185 et 189.

1127, 15 janvier. — Don fait à l'abbaye de Fontevrault par Foulques V, comte d'Anjou, pour l'anniversaire de sa mère, d'une obole qu'il s'était réservée sur le pont de Chinon, et d'une écluse que Bertrade de Montfort avait fait faire sur la Vienne; le tout du consentement d'Eremburge sa femme, et de Geoffroi et Hélie leurs enfants. (*Marten. Thesaur. Anecd. t.* 1, *p.* 369.) T. 8, p. 467.

1127. — Restitution faite à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Geoffroi *de Branteio*, des droits qu'il avait usurpés sur cette église dans la terre seigneuriale de Luzay; pour laquelle usurpation il avait été excommunié par le pape et l'évêque de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 453.

Vers **1127**. — Lettre de Guillaume, évêque de Poitiers, pour constater que les religieux de Charroux avaient donné tout ce qu'ils possédaient dans la terre des Alleus aux abbé et religieux des Alleus. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 155.

Vers **1127**. — Traité entre les religieux de Charroux et ceux des Alleus, en présence de Guillaume II, surnommé Adhelelme, évêque de Poitiers, au sujet de certaines redevances. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 157.

Vers **1127**. — Confirmation faite par Guillaume II, évêque de Poitiers, des églises de Notre-Dame et de St-Jean de Poutumé à l'abbaye de St-Cyprien, données auparavant à cette abbaye par l'évêque Pierre II. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 513.

1128. — Jugement de Géraud, évêque d'Angoulême, qui adjuge à l'abbaye de Charroux l'église de St-Clémentin de Civray que l'abbé de Noaillé prétendait lui appartenir à cause de son église d'Exideuil. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 161.

Vers **1128**. — Don du four de Dœil fait à l'abbaye de St-Cyprien par Gui de la Chaîne, Constance sa femme et leurs enfants. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 509.

Vers **1128**. — Guillaume X, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, donne à l'abbaye de la Trinité de Poitiers un bois appelé *Ariathon*, et défend de troubler les religieuses dans la possession de la terre de Secondigny. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 71.

1129, 1er juillet. — Guillaume Adhelelme, évêque de Poitiers, confirme la sentence d'excommunication prononcée par le pape Calixte contre Hélie de Vivône, qui ne voulait pas restituer ce qu'il avait usurpé au chapitre de St-Hilaire dans la terre de Champagné-St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 457.

1129. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Philippe, de quelques

terre et dîmes situées dans la paroisse de St-Grégoire *de Augec.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 641.

1129. — Cession faite à l'abbaye de Montierneuf par Guillaume X, duc d'Aquitaine, des héritages situés en Saintonge que Guillaume VIII et Guillaume IX avaient donnés à cette abbaye, et sur lesquels les officiers du duc avaient fait naître des difficultés. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 197.

1129. — Guillaume X, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, confirme tous les droits que ses prédécesseurs et surtout son père avaient donnés, cédés et accordés aux chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers, dans la paroisse de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 47.

Vers **1129.** — Traité entre l'abbesse de Ste-Croix et le chapelain de Vellèche, au sujet de la reconstruction de quelques maisons. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 561, et t. 24, p. 53.

Vers **1129.** — Don de l'église de St-Brice de *Disné* fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume Adhelelme, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 611.

1130, 26 février. — Bref de commission du pape Innocent II aux abbés de St-Liguaire, de Luçon et de Nieuil, pour lancer un interdit sur la terre de Hugues de Rochefort, qui avait ôté des dîmes aux religieux de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 647.

1130.— Don de l'église de St-Bibien de Vrach et de ses dépendances, fait à l'abbaye de St-Maixent par Pierre le Rond, chapelain de cette église. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 651.

1130. — Cession faite à l'abbaye de St-Maixent par Martin Esperun et ses enfants, des droits et prétentions qu'ils avaient sur la terre de *Cerseos*, sur la moitié des moulins d'*Esperun*, et *apud Aziacum.* (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 657.

1130. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Audebert, de quelques dîmes de vignes, terres et jardins situés près cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 407.

Vers **1130.** — Wulgrin, comte d'Angoulême, fils de Guillaume, confirme le don d'usage que Foulques, comte d'Angoulême, son bisaïeul, avait accordé aux religieux de Charroux dans la forêt de Boesse. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 165.

Vers **1130.** — Transaction entre Mascelin, abbé, et les religieux de St-Cyprien de Poitiers d'une part, et Evrard de Lusignan, au sujet de deux moulins situés à Vaux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 515.

Vers **1130.** — Don de quelque héritage fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume de Cursay, chevalier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 617.

Vers **1130.** — Jugement de Guillaume Guadradi, évêque de Saintes, qui adjuge l'église de Charron à l'abbaye de Maillezais, contre les

prétentions de l'abbé et des religieux de Fontgombaud. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 45.

Vers **1130**. — Don de la dîme d'une terre située près Pont-l'Abbé, fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Loer, et confirmé par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, et par Aenor sa femme. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 405.

Vers **1130**. — Traité entre la prieure obédientiaire de Pont-l'Abbé et un particulier, au sujet des salines de Sarpillon. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 409.

Vers **1130**. — Vente de la dîme de Marennes à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Hugues de Doet. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 411.

Vers **1130**. — Lettre de Guillaume Adhelelme, évêque de Poitiers, à l'abbé de St-Germain-des-Prés, par laquelle il lui déclare que ne pouvant pas assister à une certaine assemblée, il la remet à un autre jour. (*Marten. Ampliss. collect. t.* 1, *p.* 703.) T. 17, p. 27.

Vers **1130**. — Autre lettre de Guillaume Adhelelme, évêque de Poitiers, à l'abbé de St-Germain-des-Prés, par laquelle il lui mande de se rendre à tel jour pour terminer le différend qu'il avait avec les religieux de l'abbaye de St-Cyprien au sujet de l'église de *Naintriaco*. (*Marten. Ampliss. collect.*, *t.* 1, *p.* 703.) T. 17, p. 31.

1131, 14 juin. — Restitution faite à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Guillaume de Nanclas, évêque de Périgueux, du monastère de St-Silvain de Périgord, dont les comtes de cette province s'étaient emparés, et qu'ils avaient rendu depuis à l'abbaye de St-Martial de Limoges pour la somme de mille sous. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 413.

1131, après le 13 octobre. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Guillaume X, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de maisons et emplacements situés près de l'abbaye, et des coutumes ou droits que ses prédécesseurs ducs d'Aquitaine avaient perçus dans le bourg de St-Jean; auquel don est jointe une amende honorable publique du même duc pour avoir enlevé les oblations faites par les fidèles le jour de fête de St-Jean-Baptiste. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 225.

1131. — Hugues de Rochon, du consentement de sa femme et de ses enfants, se désiste des prétentions qu'il avait sur la quatrième partie de l'église de St-Symphorien de Romans, qui avait été donnée précédemment à l'abbaye de St-Maixent, et donne quelques héritages aux religieux de cette abbaye pour les dédommager des vexations et des inquiétudes qu'il leur avait occasionnées. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 661.

1131. — Restitution du monastère de St-Silvain à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par le comte de Périgord et l'évêque de Périgueux. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 415.

1132. — Cession faite à l'abbaye de St-Maixent par Noel de Pamprou, de tout ce qu'il possédait et exigeait par vexation des religieux de cette abbaye audit lieu de Pamprou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 665.

1132. — Désistement fait par Lon de Gastine et ses frères en faveur de la même abbaye, des prétentions qu'ils avaient sur la quatrième partie de la terre de Chamroset à Melle, qui était un prieuré ou obédience dépendant de cette abbaye (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 669.

1133. — Transaction entre les religieux de St-Maixent et un nommé Pierre de Geoffroi au sujet de trois moulins situés dans le village de Pamprou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 673.

1133. — Traité entre les religieux de St-Maixent et quelques particuliers au sujet d'un jardin nommé de *Mullepe*, que ces religieux prétendaient leur appartenir, et sur lequel lesdits particuliers avaient intenté procès. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 677.

1133. — Restitution faite à l'abbaye de Saintes par les frères de Geoffroi de Pont, de quelque dîme située à Nieuil, que ce seigneur avait usurpée sur cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 417.

Vers **1133**, 27 février. — Bref du pape Innocent II, qui ordonne aux chanoines de Ste-Radégonde de continuer de rendre à l'abbaye de Ste-Croix les devoirs et services qui de tout temps avaient été rendus à cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 563.

Vers **1133**, 27 février. — Bref de commission adressé par le pape Innocent II à Guillaume Adhelelme, évêque de Poitiers, aux fins d'obliger les chanoines de Ste-Radégonde à rendre humblement et sans contradiction les services anciens et ordinaires de prêtre, diacre et sous-diacre à l'église de Ste-Croix. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 567.

Vers **1133**.— Innovations faites, contre la volonté des religieux de St-Maixent, par Pierre de la Case, schismatique, dans la chapelle de St-Léger qu'il desservait, et troubles à ce sujet pendant le schisme de Pierre de Léon, anti-pape, contre Innocent II. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 681.

1134. — Acte par lequel Geoffroi de Rancon accorde sa protection à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes en présence de Bourgogne sa mère, de Folsifle sa femme, et de Sybille, abbesse de cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 419.

1134. — Notice d'un combat public entre deux champions dont l'un était pour l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui remporta la victoire, et l'autre pour un particulier qui prétendait tenir féodalement certains héritages qu'on lui disputait. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 421.

1135. — Conversion du duc d'Aquitaine, comte de Poitou, opérée

par le ministère de St Bernard dans l'église de St-Pierre de Parthenay-le-Vieil. (*Antiq. Bénéd. de D. Etiennot.*) T. 8, p. 125.

Vers **1135**. — Acencement de quelques places et maisons par Pierre Raimond, abbé de St-Maixent, à des particuliers du lieu. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 685.

Vers **1135**. — Don de quelques moulin, dîme et terre fait au prieuré de St-Germain, dépendant de l'abbaye de St-Maixent, par Maingot de la Mote et Orengarde sa femme. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 689.

Vers **1135**. — Don fait au monastère de Montazai par Hervé Popin et Hersende sa femme, de la dîme de la terre de Forges, tant en blé qu'en toutes autres choses. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 277.

Vers **1135**. — Don fait au même monastère entre les mains de Pétronille, première abbesse de Fontevrault, par Hugues Escuros, d'une rente de six septiers de blé et de deux sommes de vin dans la terre d'Asnières, et au défaut des fruits de cette terre, dans celles de *Pliboz* et de *Travacac*. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 279.

Vers **1135**. — Etienne Borrel de Montreuil-Bonnin se désiste d'une poursuite qu'il faisait aux religieux de Montierneuf, au sujet de quelques droits qui leur avaient été donnés par le comte de Poitou, et dont il avait le bail ou l'administration. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 201.

Vers **1135**. — Jugement rendu par les députés du St-Siége sur la prévôté du prieuré de la Foye-Monjault, dépendant de l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 207.

Vers **1135**. — Don fait à la même abbaye par Thibaud de Léon et Aimeri Brun, des terres *de Gelasio*, *de Capellis* et de plusieurs autres héritages. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 211.

1136, 9 juin. — Bulle d'Innocent II qui confirme, à l'exemple de ses prédécesseurs, les priviléges et les biens qui avaient été accordés à l'abbaye de Maillezais, et qui pourraient lui être accordés dans la suite. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 49.

1136. — Notice du don que Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine et comte de Poitou, fit à St-Bernard, abbé de Clairvaux, de quelque partie de la forêt de Benon pour bâtir l'abbaye de la Grâce-Dieu. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 19.

1136. — Les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers font un traité avec les abbé et religieux de l'abbaye des Alleus en Poitou, au sujet du lieu appelé Moreau, aujourd'hui érigé en abbaye, et contractent ensemble une confraternité ou association spirituelle. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 465.

Vers **1136**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Audebert Gaudin, doyen de *Quemiqucio* (aujourd'hui Commequiers), de

toute la terre de Jean Calvini son oncle, qu'il tenait de Rainaud Bérenger, et de toute celle qu'il avait lui-même en *Oias*, sous la condition d'un anniversaire pour son père, sa mère, lui et ses parents, et sous la condition que le prieur de *Oias* donnera ce jour-là un bon repas à tous. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 521.

Vers **1136**. — Don fait à la même abbaye par Maingod Bouters et Payen son fils, de quelques dîmes qui leur appartenaient dans une terre appelée *Columneies*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 525.

Vers **1136**. — Don de quelques biens fait à la même abbaye et au prieuré d'Usson par Hugues de la Celle, en se faisant religieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 529.

Vers **1136**. — Don d'une dîme fait à la même abbaye dans toute la paroisse de Masels par Arbert Truald. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 533.

Vers **1136**. — Guillaume, fils d'Urvoi, et André son cousin, fils d'Uvallus, se désistent en faveur de la même abbaye des prétentions qu'ils avaient sur la dîme d'une terre que lui avait donnée Escomar de Laval, entre la mer de Sil et la Loire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 537.

1137, avant le 9 avril. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Gervais, d'une maison située dans l'enceinte des murs de cette ville et dans la terre de St-Palais. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 423.

1137, 15 septembre. — Confirmation du don de certains péages et droits accordés à la même abbaye par les seigneurs de Taillebourg en Saintonge. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 425.

1137. — Diplôme de Louis le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, par lequel ce prince accorde à toutes les églises archiépiscopales, épiscopales et abbatiales de la province ecclésiastique de Bordeaux, la liberté d'élire canoniquement leurs prélats, et de faire passer les revenus de ces églises, pendant la vacance des siéges, aux prélats successeurs, lesquels seront maintenus dans la possession de tous les priviléges et coutumes dont leurs prédécesseurs avaient joui. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 275.

1137. — Lettres vidimées de Louis le Gros, par lesquelles ce prince accorde aux chapitres et aux monastères de l'Aquitaine la liberté d'élire leurs évêques et leurs abbés, et confirme la possession des priviléges, immunités et biens donnés à leurs églises. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 281, et t. 4, p. 167.

1137. — Guillaume, doyen de l'église de St-Hilaire de Poitiers, vend une maison à Pierre Siroth, chanoine de la même église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 473.

1137. — Hommage rendu à l'abbaye de St-Maixent par Hugues de Lusignan surnommé le Brun, du fief qu'il possédait dans la mouvance de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 693.

1137. — Jugement rendu en faveur de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes au sujet du moulin de St-Julien, que Giraud Salsa disputait à cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 429.

1137. — Jugement rendu par Geoffroi, archevêque de Bordeaux, et Guillaume, évêque de Saintes, en faveur de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, contre un particulier qui avait usurpé des terres dépendantes de cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T, 25, p. 431.

1137. — Traité entre les religieuses de la même abbaye et des gentilshommes du nom de Brou, au sujet de quelques dîmes d'une terre appelée *Spina Saura*. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 433.

Vers **1137**. — Transaction entre Pétronille, abbesse de Fontevrault, et Mascelin, abbé de St-Cyprien de Poitiers, au sujet de quelques terres et pêcheries situées *apud Conollium.* (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, 541, et t. 8, p. 469.

Vers **1137**. — Guillaume II, évêque de Poitiers, confirme un don de quelque héritage fait à l'abbaye de Noaillé par Hélie de Vivône et Marguerite sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 621.

De **1137** à **1152**. — Éléonore, reine de France, confirme en faveur de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes le don du change de la monnaie fait à cette abbaye par Guillaume X son père, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 427.

1138. — Guillaume de Mauzé, échanson ou sénéchal du duc d'Aquitaine, se désiste d'une action qu'il avait intentée à l'abbaye de Montierneuf au sujet de quelques moulins. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 219.

1139. — Don fait à l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes par Aimeri, vicomte de Thouars, fils d'Arbert, de tout le droit de fromentage qu'il avait coutume de percevoir de tous les hommes de cette abbaye. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 305.

1139. — Don du même droit de fromentage fait à l'abbaye de St-Jouin par Guillaume, vicomte de Thouars, cousin et successeur d'Aimeri. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 301.

1139. — Éléonore, reine de France et duchesse d'Aquitaine, donne aux templiers de la Rochelle quelques maisons et les moulins de cette ville, et exempte leurs biens de toute taille et autre impôt. (*Mss. de M. Jaillot, supérieur de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 25, p. 287.

1139. — Don fait aux templiers de la Rochelle par Louis le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, des moulins et de quelques mai-

sons de cette ville. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 289.

Vers **1139**. — Don fait au monastère de Montazai par Alelme, fils d'Airaud Alelme, de tout ce qu'il possédait dans le moulin de Parigné, et par Polet, de la prévôté qu'il avait dans la terre de Fontbel, et du pré de St-Macou. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 281.

Vers **1139**. — Notice d'un jugement rendu dans un concile de Poitiers en faveur des religieuses de Montazai sur un procès qu'elles avaient avec Bernard Bondenier de Charroux et ses enfants, au sujet des moulins de Pairigné. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 283.

1140. — Vente faite à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Normand, du consentement de sa femme et de ses enfants, du change de la monnaie de Saintes, qui avait autrefois appartenu à cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 443.

1140, 28 décembre. — Louis VII dit le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, confirme et donne à perpétuité le change de la monnaie à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 437.

Vers **1140**. — Notice du don d'une dîme fait au monastère de St-Cyprien de Poitiers par Guillaume Baudouin et Aimeri de Bul. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 543.

Vers **1140**. — Notice du jugement ou traité sur un procès terminé par Aimeri fils de Garin, au sujet du pré dit *de Sancto Marulfo*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 547.

Vers **1140**. — Rainaud d'Allone se reconnaît homme lige de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 703.

Vers **1140**. — Droits que les forestiers de la forêt de *Saura* devaient chaque semaine au prieur d'Azay, et dans certains temps de l'année aux religieux de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 707.

Vers **1140**. — Notice par laquelle on voit que les religieux de St-Maixent ne voulaient pas souffrir qu'on apportât dans cette ville du tan pour vendre. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 711.

Vers **1140**. — Don du four de Civray fait au monastère de Montazai par Pierre de Bernard. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 285.

Vers **1140**. — Gavaret de Gençay se désiste de toutes les poursuites qu'il faisait à l'abbaye de Montierneuf pour des prétentions qu'il avait dans la baillie de la terre de Primali. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 223.

Vers **1140**. — Traité entre Étienne, religieux de Montierneuf, et Mathieu Gabareth son frère, au sujet de la terre de Primali que ce dernier disputait aux religieux de cette abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 233.

Vers **1140**. — Don de quelques héritages fait par une femme sans

lignée à son mari, avec la ratification du don par Guillaume I[er], abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 625.

1141, 11 février. — Bulle du pape Innocent II qui met l'abbaye de Saintes sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons faits à cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 449.

1141. — Éléonore, reine de France et duchesse d'Aquitaine, confirme tous les dons faits à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 453.

1141. — Louis le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, confirme la fondation de la même abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 459.

1141. — Le même prince confirme à la même abbaye le change de la monnaie de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 455.

Vers **1141**, 5 mars. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de St-Maixent par Hélie de Morandi. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 715.

Vers **1141**. — Don fait à la même abbaye par Lunellus et Rainaud son frère, de la moitié d'un arpent de la terre *de Jauniaco*, que leur père Gautier de Joslin avait possédée pendant sa vie. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 719.

Vers **1141**. — Don de quelques terres à Tornec fait au monastère de Montazai par Itier du Breuil. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 287.

1142, 11 avril.— Bulle du pape Innocent II, par laquelle il met sous la protection du St-Siége l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et toutes ses dépendances présentes et futures. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 479.

1142, 14 avril. — Herbert de Girbert se désiste en faveur de l'abbaye de St-Maixent de quelques quartiers de vigne dont il s'était injustement emparé. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 723.

1142. — Jugement rendu par Geoffroi de Loroux, archevêque de Bordeaux, en faveur du chapitre de St-Hilaire-le-Grand, au sujet de la moitié des moulins de Pont-Achard. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 485.

1142. — Cession faite à l'abbaye de St-Maixent par Renaud Claret, d'un fief qu'il possédait dans la mouvance de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 727.

1142. — Geoffroi de Rochefort, aumônier de l'abbaye de St-Maixent, acquiert d'Adémar Austench quelques prés au profit des pauvres. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 731.

Vers **1142**. — Remise de deux sous de cens par Pierre, abbé de St-Maixent, aux religieuses de Bonneuil. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 739.

Vers **1142**. — Cession d'un boisseau de blé faite à l'abbaye de St-Maixent par Americus Tascherius, auquel ce boisseau de blé était dû tous les ans par cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 743.

1143, avant le 24 septembre. — Geoffroi, archevêque de Bordeaux, en vertu d'une commission du pape Innocent II, réforme et règle avec d'autres évêques la mense commune et les biens du chapitre de St-Hilaire, du consentement et de l'agrément des chanoines de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 519.

1143. — Louis VII dit le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, permet à Gervais, trésorier de l'église de St-Hilaire, de faire des étangs, construire des moulins et former des bourgs sous Montgorge et près Pont-Achard, et confirme le règlement fait à ce sujet entre ce trésorier et les autres chanoines en présence de Geoffroi, archevêque de Bordeaux. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 493.

1143. — Lettres de Louis VII au prévôt de Poitou et aux habitants de Poitiers, par lesquelles il leur enjoint de permettre que les chanoines de St-Hilaire construisent des étangs, des moulins et des bourgs sous Montgorge et près Pont-Achard, où ils jugeront à propos. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 499.

1143. — Lettres de Louis VII à l'archevêque de Bordeaux, par lesquelles ce roi confirme et approuve le dessein qu'avaient formé les chanoines de St-Hilaire de construire l'étang et les moulins de Pont-Achard, et prie cet archevêque de tenir la main à ce que l'ouvrage soit conduit à sa perfection. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 503.

1143. — Sentence arbitrale de l'archevêque de Bordeaux et de l'archidiacre de Poitiers, choisis pour arbitres par le trésorier et le chapitre de St-Hilaire aux fins de terminer les démêlés qu'ils avaient entre eux au sujet des moulins de Pont-Achard. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 507.

1143. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Constantin Gairaudus, de quelque terre située près St-Symphorien de Romans. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 747.

Vers **1143**. — Traité entre un chanoine de St-Hilaire et un particulier, au sujet de quelque maison située dans l'enceinte du château de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 529.

1144, 18 mars. — Commission donnée par le pape Luce II à Geoffroi III, archevêque de Bordeaux, pour régler un différend entre Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, et Mascelin, abbé de St-Cyprien, à l'occasion de quelques églises et possessions. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 551.

1144, 21 mars. — Bulle du pape Luce II, adressée à Geoffroi, archevêque de Bordeaux, et aux évêques et abbés de la province ecclésiastique de Bordeaux, par laquelle ce pape confirme les privi-

léges et libertés accordés par les rois de France aux églises de cette province. (*Cathédrale de Poitiers.*) T. 2, p. 13.

1144. — Bref du même pape adressé à Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, avec injonction de faire rendre à Mascelin, abbé de St-Cyprien, la prébende qu'il avait dans l'église cathédrale de cette ville. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 555.

1144. — Guillaume, fils de Martin Esperuns, donne à l'abbaye de St-Maixent, en s'y faisant religieux, tout le droit qu'il avait dans l'aire du prévôt moine. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 751.

1144. — Hommage rendu à la même abbaye pour la moitié d'un four. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 755.

1144. — Le fils de Hugues Rohon se désiste des vexations que lui et ses parents faisaient à la même abbaye pour des droits qu'ils prétendaient injustement dans un bourg. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 759.

1144. — Guillaume Seguin, de concert avec son fils et son frère, donne à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes quelques droits dans une forêt nommée *Autao*. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 467.

1144. — Traité fait par la médiation de Geoffroi de Loroux, archevêque de Bordeaux, entre l'abbaye de la Trinité de Poitiers et un seigneur nommé Geoffroi de Rocany, au sujet de quelques droits que ce seigneur prétendait sur la terre de Niœil-l'Espoir, pour l'avouerie de cette terre. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 75.

Vers **1144**. — Cession de quelque terre faite à l'abbaye de St-Maixent par des particuliers, pour tenir lieu de quelques devoirs qu'ils devaient à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 763.

1145, 24 février. — Bulle d'Eugène III, confirmative du don de la forêt de Saure (ou Sèvre) fait à l'abbaye de St-Maixent par Louis le Jeune, roi de France, du consentement d'Aliénor sa femme. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 767.

1145, 22 mars. — Bref de commission adressé par le pape Luce II à Gilbert II, évêque de Poitiers, pour obliger les chanoines de Ste-Radégonde de rendre humblement à l'abbaye de Ste-Croix le service ordinaire qui avait été réglé par le pape Innocent II, et qui consistait à faire les fonctions de prêtre, de diacre et de sous-diacre dans cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 571.

1145, 22 mars. — Bref du même pape qui ordonne aux prieurs et chanoines de Ste-Radégonde de rendre humblement à l'abbaye de Ste-Croix le service ordinaire de prêtre, diacre et sous-diacre, conformément aux anciens priviléges de cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 575.

1145, mai. — Bulle du pape Eugène III qui met sous la protection du St-Siége l'abbaye des Châteliers, qui en confirme toutes les pos-

sessions et qui l'exempte de toutes dîmes. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 13.

1145. — Cession faite à l'abbaye de St-Maixent par un chevalier nommé Renaudus Rusticus, de quelques droits qu'il prétendait, et pour lesquels il avait vexé longtemps cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 735.

1145. — Cession faite à la même abbaye par Jean Rogoz et sa mère, de trois dîners et de douze deniers de rente que cette abbaye leur devait tous les ans à cause du prieuré de St-Symphorien de Romans. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 775.

1145. — Don de quelques héritages situés *apud Villam Vigam*, fait à l'abbaye de Fontevrault et au prieuré de Blessac par Audebert, comte de la Marche, du consentement d'Orengarde sa femme, et d'Audebert et Boson ses enfants. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 409.

1145. — Lettres en forme de jugement, de Louis VII, roi de France et duc d'Aquitaine, qui adjuge aux religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes des héritages que leur disputait Pierre de Niol. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 469.

Vers **1145.** — Jugement d'un légat du St-Siége, qui maintient l'abbesse de Ste-Croix de Poitiers dans tous les droits et priviléges qui lui avaient été accordés, et dont elle jouissait précédemment, sur les doyen, chanoines et église de Ste-Radégonde de la même ville. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 579.

Vers **1145.** — Bulle de Luce II, qui met sous la protection du St-Siége l'abbaye de Fontdouce en Saintonge, confirme toutes ses possessions et lui accorde plusieurs priviléges. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 93.

Vers **1145.** — Lettres d'Albéric, évêque d'Ostie et légat du St-Siége, adressées à Pierre Raimond, abbé de St-Maixent, par lesquelles il lui ordonne de pourvoir à la tranquillité des religieux de son abbaye, inquiétés par les chapelains de St-Saturnin et d'autres églises de la ville de St-Maixent, en faisant dans la suite un bon choix de ces chapelains. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 771.

Vers **1145.** — Dons faits à la Maison-Dieu de Montmorillon par Audebert, comte de la Marche, de concert avec sa famille. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 407.

Vers **1145.** — Sentence de Gilbert II, évêque de Poitiers, qui décharge les religieuses de l'abbaye de la Trinité de six setiers de seigle demandés par un nommé Dordion de Chauvigny. (*Abb. de la Trinité.*) T. 23, p. 85.

1146, 24 avril. — Bulle du pape Eugène III, qui met l'abbaye de Notre-Dame de Saintes sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons qui lui avaient été faits. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 471.

1146. — Diplôme par lequel Louis VII, roi de France et duc d'Aquitaine, confirme ce que ses prédécesseurs ducs d'Aquitaine avaient donné à l'abbaye de la Grâce-Dieu dans la forêt de Benon. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 23.

1146. — Diplôme de Louis le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, qui, du consentement d'Aliénor sa femme, donne la forêt de Saure ou Sèvre à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 779 et 783.

1146. — Diplôme du même roi qui confirme tous les dons faits à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers par ses prédécesseurs ducs d'Aquitaine, en y ajoutant lui-même quelque chose. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 227.

Vers **1146**. — Hugues de Pocec confirme le don d'une dîme qui avait été fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Ganelon Deforis et Gaucher, dans le lieu de St-Jean-de-Sauves. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 559.

Vers **1146**. — Geoffroi Plantegenest, comte d'Anjou, se désiste des prétentions qu'il avait sur la justice de la terre de Pouant, dépendant de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 533.

1147, 9 février. — Geoffroi III, dit de Loroux, archevêque de Bordeaux, confirme le concordat fait entre l'abbaye de St-Martial de Limoges et celle de Notre-Dame de Saintes au sujet du monastère de St-Silvain en Périgord. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 479.

1147. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand et les seigneurs de Ruffec au sujet des droits que ces seigneurs prétendaient dans la terre de Courcosme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 539.

1147. — Sentence arbitrale de l'archidiacre de Poitiers, par laquelle l'abbaye de Noaillé est maintenue, contre les prétentions de quelques particuliers, dans la possession des héritages qui lui avaient été donnés par Audebert de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 629.

Vers **1147**. — Notice des dons faits à l'église collégiale de St-Pierre du Châtelet de Thouars par Guillaume, vicomte du lieu, et après lui, par Geoffroi son frère et son successeur, de divers droits qui leur appartenaient dans la terre de Pompoix. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 193.

1148, 28 juillet. — L'abbé et les religieux de St-Martial de Limoges renoncent, moyennant quelques redevances, à toutes les prétentions qu'ils avaient sur le monastère de St-Silvain en Périgord en faveur de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 489.

1148. — Traité entre le prieur de St-Christophe de Mortemer et les seigneurs de Lussac, au sujet de quelques terres dépendantes du prieuré que ces seigneurs avaient usurpées, et pour laquelle usur-

pation ils avaient été excommuniés par le prieur et ses prédécesseurs. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 563.

1148. — Jugement rendu par Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, sur un ancien démêlé entre l'abbaye de Marmoutier et celle de Mauléon, au sujet de la propriété prétendue respectivement par les deux abbayes sur l'église ou chapelle de Mallièvre, autrefois située dans la paroisse de Trèzevent. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 419.

1148. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Foulques Chareus et Pole sa femme, de plusieurs dîmes et héritages, en faisant leur fille religieuse de cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 487.

1149, 3 juin. — Réconciliation de Samson avec l'abbaye de St-Maixent, qu'il avait injustement et violemment outragée. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 15, p. 787.

1149, 2 juillet. — Jugement de l'évêque et du chapitre de l'église de Poitiers pour régler les limites des paroisses de St-Jouin et de la Trinité de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 191.

1149, 29 août. — Geoffroi III dit de Loroux, archevêque de Bordeaux, confirme l'accord passé en sa présence entre Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, et Mascelin, abbé de St-Cyprien, au sujet des églises de Bonneuil et de St-Saturnin. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 569.

1149, 29 août. — Bernard, évêque de Saintes, témoigne que Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, et Mascelin, abbé de St-Cyprien, ont fait un accord entre eux au sujet des églises de Bonneuil et de St-Saturnin. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 575.

1149, 13 septembre. — Traité fait sous le bon plaisir de Bernard, évêque de Saintes, entre les religieux et le chapelain de l'île d'Aix en Aunis au sujet des oblations de leur église. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 27.

Vers **1149.** — Fondation de l'abbaye de Boisgrolland par Aimeri de Beuil, pour être desservie par un abbé et des religieux de l'ordre de Cîteaux qu'il demanda à Meschin, abbé de Moreilles. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 407.

Vers **1149.** — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume, vicomte de Thouars, Arvé de Mazeuil et Guillaume de Voluire, de tout ce qu'ils possédaient à Poiré de Curzon, en présence de Gilbert, évêque de Poitiers, de Meschin, abbé de Moreilles, de Pierre, abbé de Boisgrolland, et autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 403.

1150, 4 mai. — Traité entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et quelques barons de l'île d'Oléron nommés Guillaume d'Aimeri et Aléard son frère, au sujet de la dîme de toute la terre *de Bonamia* et autres droits que Gautier de Forz, leur aïeul, avait donnés à cette

abbaye, et que ces barons voulaient lui ravir. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 491.

1150. — Guillaume de Mauzé, échanson du roi, répare par le don de la troisième partie du péage du Ga, les outrages qu'il avait faits à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 493.

1150. — Traité entre la même abbaye et un nommé David au sujet de l'office de forestier dans la forêt de *Vidra.* (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 495.

1150. — Traité entre l'abbesse de la Trinité de Poitiers et Pierre Foucaud, chevalier de Mortemar, en présence de l'évêque de Poitiers, au sujet de la forêt de Regnec. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 91.

Vers **1150.** — Notice de dons de dîmes et héritages faits à l'abbaye de Boisgrolland par Eudes de Meschin et Geoffroi de Bochard, et confirmés par leurs familles en présence de Meschin, abbé de Moreilles, et de Pierre de Poiré, abbé de Boisgrolland, et autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 417.

Vers **1150.** — Notice du don d'une portion d'église et de terre fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Pierre Guaneluns. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 577.

Vers **1150.** — Cession de quelques muids de blé à Flaizeis faite à la même abbaye par Rainaud de Chasserea et sa femme nommée Prima, conjointement avec leurs enfants. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 581.

Vers **1150.** — Bref du pape Eugène III qui donne commission à Geoffroi III, archevêque de Bordeaux, de régler un procès mû entre Gilbert II, dit de la Porée, évêque de Poitiers, et les religieux de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 585.

Vers **1150.** — Bref du même pape adressé à Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, avec injonction de terminer le différend qu'il avait avec les religieux de St-Cyprien, en leur accordant ce qu'ils demandaient. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 587.

Vers **1150.** — Don de quelque rente fait à l'abbaye de la Grenetière par Gaudin, seigneur de Clisson. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 101.

Vers **1150.** — Don fait à la même abbaye par Tiphaine d'Aubigné, de soixante aires de marais salants qu'elle avait dans le marais de Laculace. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 105.

Vers **1150.** — Traité par lequel les religieux de l'abbaye du Pin s'engagent à donner tous les ans, à la fête de St-Hilaire, une livre d'encens, et à acquitter certains services pour les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 549.

Vers **1150.** — Charte qui fait voir que l'élection de l'abbé de St-

Ligaire dépendait du consentement de l'abbé et des religieux de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 11.

Vers **1150**. — Notice d'un acte par lequel Hugues de Rochefort et Tetmerius, prévôt, sont condamnés par provision à ne pas percevoir certains droits qu'ils prétendaient sur le pain qu'on apportait de dehors pour être exposé en vente, jusqu'à ce que le procès soit jugé ou accordé définitivement. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 15.

Vers **1150**. — Don fait au monastère de Montazai par plusieurs gentilshommes, de la portion qui pouvait leur appartenir dans le moulin de Parigné. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 289.

Vers **1150**. — Notice du don fait aux religieuses du même monastère par Pierre de Bernard, de tout ce qu'elles avaient déjà reçu dans tous ses fiefs. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 291.

Vers **1150**. — Notice du don fait au même monastère par Pétronille Ganasche, de quelques rentes sur une terre qui lui avait été donnée en mariage. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 293.

Vers **1150**. — Restitution de la terre seigneuriale de Jouarenne faite à l'abbaye de Noaillé par Hugues de Lusignan, du consentement de Bourgogne sa femme et de ses enfants. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 639.

Vers **1150**. — Notice de quelques cens et rentes dus sur des maisons appartenant à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, et don de quelques autres maisons à cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 497.

Vers **1150**. — La prévôté de Corme-Royale est conservée à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 499.

Vers **1150**. — Notice dressée par Agnès, abbesse de Saintes, de la redîme qui lui appartenait dans les terres des quatre seigneurs de l'île d'Oléron. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 501.

Depuis **1150** ou environ, jusque vers **1165**. — Notice de dons faits en différents temps par diverses personnes, et surtout par Aimeri de Beuil et sa famille, à l'abbaye de Boisgrolland, dont ces seigneurs ont été fondateurs. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 415.

1151, 2 février. — Diplôme de Louis le Jeune en forme de jugement, qui déboute Sébrand Chabot des droits et prétentions qu'il avait sur la garde ou avouerie de l'abbaye de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 165.

1151. — Diplôme de Louis le Jeune donné sur la plainte de l'abbesse de la Trinité de Poitiers, qui règle que les prévôts et autres officiers du seigneur de Chizé ne lèveront point sur les manants de Secondigni de nouveaux devoirs; qu'ils exigeront seulement à certains jours des tailles modérées, et qu'on observera les coutumes anciennes

et telles qu'elles se pratiquaient sous la domination des comtes de Poitou. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 95.

Vers **1151**. — Cession faite à Amalrie, abbé de Charlieu, de la terre de Bécheron pour la construction de l'abbaye de ce nom, connue aujourd'hui sous celui de la Merci-Dieu. (*Ant. Bénéd. de D. Etiennot.*) T. 18, p. 13.

Vers **1151**. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Maurice Girorius, de quelques héritages situés *in Salino Acrifolii.* (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 55 et 169.

1152, 26 mai. — Aliénor, duchesse d'Aquitaine, confirme tous les dons que son bisaïeul, son aïeul et son père avaient faits à l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 235.

1152, 27 mai. — Aliénor confirme à l'abbaye de St-Maixent la forêt de Sèvre qu'elle lui avait donnée autrefois avec Louis le Jeune, son premier mari, et qu'elle lui avait ensuite ôtée depuis son second mariage avec Henri, duc d'Anjou et de Normandie. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 19.

1152. — Sentence arbitrale de l'évêque de Poitiers pour terminer un procès qui s'était élevé entre l'abbé de la Trinité de Mauléon et le curé ou chapelain de Montournois à l'occasion de l'église de ce lieu, dont le chapelain s'était fait pourvoir sans l'agrément de l'abbé. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 201.

1152. — Don fait à l'abbaye de Talmont par un chevalier nommé Brun Fulchaut, de quelques héritages situés dans le prieuré de St-Vincent. (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 41.

Vers **1152**. — Lettres de Geoffroi III, archevêque de Bordeaux, à Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, pour l'exhorter à restituer aux religieux de St-Cyprien l'église de Bonneuil et celle de St-Saturnin hors les murs de Poitiers, et quelques autres choses déjà accordées aux mêmes religieux par le prédécesseur de Gilbert. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 593.

Vers **1152**. — Traité entre les seigneurs de Lusignan et le chapitre de St-Hilaire de Poitiers, au sujet des droits prétendus par ces seigneurs dans la terre de Benays. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 555.

Vers **1152**. — Désistement fait par Guillaume de Robert, des services féodaux qu'il exigeait des chanoines réguliers de l'abbaye de la Trinité de Mauléon, pour diverses terres qu'il prétendait relever de son fief. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 197.

Vers **1152**. — Cession faite à l'abbaye de Ste-Croix de Talmont par Macaciedus, de quelques héritages appartenant à cette abbaye et qu'il voulait usurper. (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 45.

1153, 10 mars. — Bulle du pape Anastase IV, qui met sous sa protection l'abbaye de Charroux, et confirme tous les biens et toutes les

églises qui lui avaient été donnés. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 171 et 179.

1153, 29 octobre. — Bulle du même pape qui met l'abbaye de Saintes sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons faits à cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 503.

Vers **1153**. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et le sous-doyen de la même église, pour quelques redevances dues par le sous-doyen au chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 559.

1154, après le mois de septembre. — Cession faite au chapitre de St-Hilaire par Gervais, trésorier de cette église, tant pour lui que pour ses successeurs, de la portion qui lui avait été assignée par le chapitre sur l'étang et les moulins de Pont-Achard, sous la redevance annuelle de trois cents sous, monnaie d'Anjou. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 567,

Vers **1154**. — Aliénor, reine d'Angleterre, duchesse d'Aquitaine et comtesse d'Anjou, confirme un traité fait entre le trésorier et le chapitre de St-Hilaire, au sujet de quelques biens que ce trésorier cède au chapitre sous la condition de certaines redevances. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 563.

Entre **1154** et **1189**. — Lettres vidimées de Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, qui confirment une cessation de toutes exactions et une restitution faite par Audebert, comte de la Marche, à l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 183.

1155. — Traité entre les religieux de l'abbaye de Bourgueil et le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, au sujet de l'église de St-Porchaire et de certains droits respectifs prétendus sur cette église. (*Abb. de Bourgueil et chap. de St-Hilaire.*) T. 1, p. 579, et t. 10, p. 577.

1155. — Jugement de l'évêque de Poitiers qui adjuge aux chanoines de son église cathédrale la terre de Chambrichon, que leur avait donnée Guillaume V, dit le Grand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, et que leur disputaient les seigneurs de Vivône. (*Cathédrale de Poitiers.*) T. 2, p. 23.

1155. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Aimeri, fils d'Alfred, d'une rente annuelle d'un setier de froment et d'un setier de fèves. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 109.

1155. — Cession faite par Géraud Crinard et ses frères à Hugues, évêque d'Angoulême, tant pour lui que pour ses successeurs, de la dîme d'Aent et de toutes les prétentions qu'il pouvait y avoir. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 229.

1155. — Réparation et amende honorable faite par Hugues de Ste-Maure à l'église de St-Martin de Tours, pour les injustices et vexations qu'il avait faites dans une terre de cette église, nommée *de Sancto Spano*. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 471.

Vers **1155**. — Notice de l'acquisition faite par l'abbé Giraud de l'emplacement où fut bâti le monastère de Boisgrolland. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 421.

Vers **1155**. — Lettre d'Aimeri, abbé de la Trinité de Mauléon, à G., cardinal de St-Pierre-ès-Liens, pour le consulter et lui demander sa protection pour le recouvrement de l'église de St-Léger de Chanteloup. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 207.

Vers **1155**. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Richard Forbandiz, de dix sous de cens qu'il avait à Chiré. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 239.

Vers **1155**. — Diplôme d'Henri II, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, de Normandie, et comte d'Anjou, qui ordonne au sénéchal de Poitou de tenir la main à ce que les religieuses de l'abbaye de Saintes jouissent paisiblement des biens donnés à cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 507.

1156, 6 mars. — Cession faite à la même abbaye par Rainulfe de Balodes et Robert son frère, de tous les droits qu'ils pouvaient prétendre sur le moulin de Tairac, qui avait été donné à cette abbaye par Guillaume d'Andron, chevalier. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 509.

1156. — Cession faite aux évêques d'Angoulême par Geoffroi de Baudoin et un autre Baudoin son cousin, de tout le droit qu'ils pouvaient prétendre dans la dîme de Campeleac. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 233.

1156. — Lettres de Geoffroi III, dit de Loroux, archevêque de Bordeaux, qui constatent un traité fait entre les chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers et Raoul de Faye, au sujet de la terre de Jounay, sur laquelle ce dernier prétendait des droits. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 55.

1156. — Confirmation par Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, de tous les dons que Gui Geoffroi, duc d'Aquitaine, avait faits à l'abbaye de Maillezais. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 57.

Vers **1156**. — Lettre de Châle, évêque de Poitiers, à Thomas, abbé de la Grenetière, pour lui certifier que l'excommunication qu'il avait lancée contre Airaud de Mouchamp, qui n'avait pas voulu se soumettre à son jugement, avait mis fin au démêlé qu'il avait suscité à l'abbaye de la Grenetière au sujet d'un pressoir qu'il prétendait dans le château de Mouchamp, et que l'abbé Thomas lui disputait. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 113.

Vers **1156**. — Bref de commission du pape Adrien IV adressé au prieur de Ste-Radégonde et au maître-école de l'église cathédrale de Poitiers, pour régler le différend que les chanoines réguliers de Mauléon avaient avec un ecclésiastique qui s'était emparé de l'église de St-Léger de Chanteloup, qu'ils prétendaient leur appartenir en

conséquence du don qui leur en avait été fait par Guillaume Gilbert, évêque de Poitiers. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 211.

Vers **1156**. — Jugement de l'évêque de Poitiers assisté de son chapitre pour terminer un différend entre Robert, abbé de Noaillé, et Guillaume Chenin, seigneur de Lussac, au sujet des droits que ce seigneur prétendait sur des terres près de Bouresse, qui étaient du fonds et du domaine de l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 643.

Vers **1156**. — Traité entre Gaudin, abbé de Maillezais, et Bernard de Clairvaux, au sujet de quelques droits sur le port de Maillé. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 171.

1157, 1er juin. — Bulle d'Adrien IV qui met l'abbaye de Montierneuf sous la protection du St-Siége, et confirme toutes les églises et tous les biens qui lui avaient été donnés. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 243.

1157, 26 octobre. — Jugement de Geoffroi, archevêque de Bordeaux et légat du St-Siége, pour terminer un démêlé entre l'abbaye de Montierneuf et les chevaliers de Benais, au sujet de la dîme de St-Bibien et d'une terre nommée *Artigia extrema*. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 251.

1157, 23 décembre. — Guillaume Chanins et ses enfants se désistent des vexations et usurpations qu'ils faisaient à l'abbaye de Montierneuf dans la terre de Primaly. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 259.

1157. — Vente faite à Pierre de Blanchard, archidiacre de l'église de Poitiers, par un seigneur appelé Foucher d'Acher et ses enfants, de la portion qui leur appartenait dans la dîmerie de *Rungeriâ*. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 585.

1157. — Notice du recouvrement d'une terre qui appartenait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, fait par l'abbesse Agnès de Barbezieux. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 511.

Vers **1157**. — Don de la terre de Choupeaux fait à l'abbaye de Luçon par Henri II, roi d'Angleterre, et Éléonore d'Aquitaine sa femme. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 251 et 255.

Vers **1157**. — Lettre adressée au pape Adrien IV par Jean, maître-école de l'église de Poitiers, et Rainaud, prieur de l'église de Ste-Radégonde de la même ville, délégués de Sa Sainteté, pour lui annoncer qu'ils lui envoyaient l'abbé de la Trinité de Mauléon et le détenteur de l'église de Chanteloup, pour rendre son jugement sur le procès que ces parties avaient entre elles au sujet de cette église. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 217.

1158, 16 avril. — Bulle du pape Adrien IV qui met l'abbaye de la Trinité de Mauléon sous la protection du St-Siége, qui confirme les domaines et des églises dont elle avait fait l'acquisition, et qui fait

en même temps quelques règlements de police et de discipline. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 221.

1158. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par la femme de Simon Esperun, du consentement de ses enfants, d'une portion de prévôté et de trois maisons, en faisant Guillaume son fils religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 23.

1158. — Vente faite à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Guillaume Vilain de Mirebeau, de la baillie qu'il avait au bourg de Semarve et de toutes les possessions qui lui appartenaient aux environs. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 101.

Vers **1158.** — Transaction passée entre le prieur de Châtelacher et son sergent au sujet de quelques droits. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 601.

Vers **1158.** — Fief de Pierrefont près Mauléon adjugé à l'abbaye de Montierneuf par les commissaires du St-Siége, malgré les oppositions des hospitaliers de Montmorillon. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 263.

1159, 8 avril. — Le pape Adrien IV confirme le don des églises de Mauprevoir et de Pleuville fait à l'abbaye de Charroux par C. autrefois évêque de Poitiers. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 185.

1159, 8 décembre. — Lettres de Laurent, évêque de Poitiers, pour constater un traité fait entre les religieux de l'abbaye de la Grenetière et Gautier de la Rorthe et ses enfants, au sujet de la terre de la Galletière, que ce Gautier et ses enfants disputaient aux religieux, et qu'ils leur donnent ensuite à perpétuité. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 117.

1159. — Réparation faite aux religieux de l'abbaye des Châteliers par Chales de Rochefort, des vexations qu'il avait faites à ces religieux au sujet de quelques devoirs et services qu'il exigeait dans ses terres, et qu'ils lui refusaient. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 17.

1159. — Le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers donne à deux chanoines de cette église la moitié d'une terre seigneuriale située en Touraine et nommée *Williacum*, sous la redevance de vingt sous, et à condition qu'après la mort des deux chanoines elle retournera avec toutes ses améliorations à la même église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 589.

1159. — Lettre du prieur et chapitre de Vatan aux chanoines de St-Hilaire pour leur donner avis que cette église possédait autrefois en Berry deux terres seigneuriales nommées *Jarundela* et *Aeziis*, et leur offrir un cens annuel pour la portion de ces terres qui était alors entre les mains du chapitre de Vatan. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 10, p. 593.

1159. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par les seigneurs du nom de Torceac, de la terre de Pierrefont. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 273.

1159. — Géraud Abrotit et sa mère se désistent de la poursuite d'un procès qu'ils avaient fait injustement à l'abbaye de Montierneuf pour certains droits par eux prétendus dans la terre de Pierrefont. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 271.

1159. — Gui surnommé de la Marche se désiste de toutes les vexations qu'il faisait aux religieux de Montierneuf dans leur terre de Primaly. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 277.

1159. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Pierre de la Gasnache, de la troisième partie des sèches que ses hommes pêchaient à Beauvoir. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 61.

1160, 25 mai. — Le pape Alexandre III accorde à l'abbé de Charroux la permission de dispenser ses religieux de la rigueur de certains statuts qui ne touchaient point à l'essence de la règle. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 197.

1160. — Bulle du même pape qui dispense les religieux de Charroux de quelques observances trop austères qu'ils ne pouvaient plus pratiquer. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 201.

1160. — Vente faite par Geoffroi aux chanoines de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, d'un moulin situé dans une terre seigneuriale appelée *Nuilliacum*, dépendante de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 11.

1160. — Traité entre les abbayes de Bourgueil et de Montierneuf qui avaient eu longtemps des démêlés au sujet de l'église de Migné. (*Abb. de Bourgueil et de Montierneuf.*) T. 1, p. 581, et t. 19, p. 281.

Vers **1160**, 13 mars. — Le pape Alexandre confirme le don de l'église de Mussidan fait à l'abbaye de Charroux par l'évêque de Périgueux, du consentement de son chapitre. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 193.

Vers **1160.** — Jugement de Guillaume, cardinal et légat du St-Siége, portant règlement sur des démêlés qui étaient entre Giraud, abbé de Boisgrolland, et Guillaume, prieur des Moutiers-les-Maufaits, au sujet d'une église et de la dîme de quelque terre située à Boisguichet; le jugement prononcé en présence de Laurent, évêque de Poitiers, d'A., archidiacre de Briançais, de D., abbé de Moreilles, de Hélie, abbé de Montierneuf, et de Robert, abbé de Noaillé. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 427.

Vers **1160.** — Raoul de Mortemar, neveu de Gui de la Marche, confirme tout ce que son oncle avait donné à l'abbaye de Charroux, lorsque sur la fin de ses jours il se fit religieux de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 189.

Vers **1160.** — Traité entre Pierre, abbé de St-Maixent, et un nommé Moinetus, au sujet d'un hommage lige que celui-ci devait à l'abbé

pour le fief de Guillaume Amelius. (*Abb. de St Maixent.*) T. 16, p. 27.

Vers **1160**. — Notice du don fait au monastère de Montazai par Etienne de Magnac, Hélie de Couture et autres gentilhommes, de diverses rentes au mas de Chauvun, et du bois de Martineis. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 295.

Vers **1160**. — Don fait au même monastère par Hugues de Lusignan et Bourgogne sa femme, des droits de lods et ventes et de péage qui pouvaient lui revenir dans toute sa terre de la part des religieuses de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 297.

Vers **1160**. — Notice d'un droit de dix-huit deniers angevins payables aux religieuses de Montazai par le prévôt de la terre de Granges, qui avait été donnée à ces religieuses par Alearz Druez de Gençay. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 299.

Vers **1160**. — Acensement fait par Amélie, prieure de Montazai, d'un moulin à foulon situé à Civray, que Mirable, fille d'Engelelme, avait donné à ce monastère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 301.

Vers **1160**. — Notice du don de quelques rentes sur une maison située à Civray, fait au monastère de Montazai par Aimeri Repocuns. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 303.

Vers **1160**. — Don fait au même monastère par Hugues de Mairé, Guillaume son frère et Aimeri Repocuns, de tout ce qui leur appartenait dans le moulin de Comporté. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 305.

Vers **1160**. — Don d'une rente de trois prévendiers et demi de blé fait au même monastère par Pierre de Verilec. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 307.

Vers **1160**. — Don fait au même monastère par Guillaume Bédestrau, Guillaume son fils et Bertrand de Genoillé, de la terre du Pui-de-la-Roche, sous des réserves. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 309 et 311.

Vers **1160**. — Don fait à Etienne, ermite de Tornec, et à ses compagnons, par Israel de Fontlobon, ses frères et autres, de deux sextrées de terre dans le même lieu et de divers droits dans le bois de Tornec. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 313.

Vers **1160**. — Notice du don de quelques rentes à Villefort fait au monastère de Montazai par Constantin l'Aveugle. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 317.

Vers **1160**. — Notice de la concession de la terre de Castres faite à Marchande, fille de Guillaume Peofiz, par une dame nommée Ainor. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 649.

Vers **1160**. — Don de la terre de Baitrec fait à l'abbaye de Noaillé par Isembert de la Celle. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 651.

Vers **1160**. — Hervé, fils de Girard de la Haye, confirme tout ce

que son père avait donné à l'abbaye de Maillezais, et donne lui-même à cette abbaye après sa mort son corps, son âme et tous ses biens. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 65.

Vers **1160**. — Cession faite à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par des particuliers, de toutes les prétentions qu'ils avaient dans la forêt de *Vidra*. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 513.

Vers **1160**. — Traité entre l'abbesse de Notre-Dame de Saintes et un particulier, au sujet de la prévôté de Corme-Royale. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 515.

Vers **1160**. — Jugement rendu par la cour de Bernard, évêque de Saintes, contre un seigneur qui voulait usurper la terre de Chapeiron sur l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 517.

Vers **1160**. — Jugement rendu par la cour du même évêque contre Lambert de Soubize, qui vexait les religieuses de Saintes au sujet de quelques droits qu'il prétendait dans leur terre de Champeiron dans l'île d'Oléron. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 519.

Vers **1160**. — Don fait à l'abbaye de Turpenai par Robert de Moncontour, de la terre de Puymain, située dans la paroisse de St-Chartres. (*Abb. de Turpenai.*) T. 27, p. 709.

1161, avant le 31 mars. — Pierre Ier, évêque d'Angoulême, cède à l'abbaye de St-Jean-d'Angély l'église d'Aent avec toutes ses appartenances, en compensation de ce que celle de St-Cybard d'Angoulême avait été retirée de sa dépendance. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 241.

1161, 31 mars. — Guillaume, cardinal légat du St-Siége en Aquitaine, confirme le traité fait entre les abbés de St-Jean-d'Angély et de St-Cybard d'Angoulême, sur le don de l'église d'Aent à l'abbaye de St-Jean, en compensation de ce que celle de St-Cybard avait été retirée de sa dépendance. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 237.

1161, 4 juillet. — Lettres de Bernard, évêque de Saintes, qui attestent la réparation des outrages et des vexations que Foulques Cherellus avait faits à l'abbaye de Notre-Dame de cette ville, dans une terre appelée *Malaimo*. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 527.

1161, 5 juillet. — Lettres de Guillaume, cardinal légat en France, confirmatives de tous les biens dont l'abbaye des Châteliers avait fait l'acquisition. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 21.

1161. — Transaction entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et l'abbé de Noaillé, au sujet de certains droits par eux respectivement prétendus dans les églises de St-Hilaire et de Noaillé. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 17.

1161. — Confraternité entre le chapitre de St-Hilaire et l'abbaye de

St-Laurent de Longrets en Bourgogne. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 19.

1161. — Restitution faite au chapitre de St-Hilaire par le seigneur de l'Ile-Bouchard, de quelques droits qu'il exigeait tous les ans injustement sur les hommes de cette église dans une terre seigneuriale appelée *Nulliacum.* (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 27.

1161. — Foulques de Mastas, frère de Guillaume, comte d'Angoulême, du consentement de Geoffroi leur frère, se désiste des prétentions qu'il avait sur l'église et la dîme d'Aent (Ains), données par l'évêque d'Angoulême à l'abbaye de St-Jean-d'Angély. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 239.

1161. — Cession faite à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Geoffroi *de Arciaco*, de la dîme de Neuville, qui était de l'ancien domaine de cette abbaye et dont elle avait été aliénée précédemment. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 105.

Vers **1161.** — Don d'une maison et de quelques effets fait à l'abbaye de Boisgrolland par Rainaud, fils de Jean de Vert, en présence de Giraud, abbé de Boisgrolland, et de Jean Vaslin, abbé d'Orbestier. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 431.

Vers **1161.** — Don de quelques salines fait à des particuliers par les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, sous certaines redevances. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 521.

Vers **1161.** — Acte de caution donné à l'abbaye de Saintes au sujet de l'enlèvement du blé d'un moulin de cette abbaye par Aucherius, chevalier, après la destruction de la ville de Saintes par Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, et comte d'Anjou. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 523.

Vers **1161.** — Cession faite à la même abbaye par Baudrich de Plazay, de tous les droits par lui prétendus sur des vignes et des terres. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 525.

1162, 12 août. — Don de la terre de *Laiâ* fait aux religieuses de Lafont-St-Martin par Robert, abbé de Noaillé, du consentement de tous les prieurs et religieux de sa dépendance. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 657.

1162. — Hugues de Mervant vend à Jean et Guillaume Isembert ses neveux les vignes de Chassennes. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 37.

1162. — Transaction entre les religieuses de Notre-Dame de Saintes et le prieur de Didonne au sujet de quelque dîme en l'île d'Oléron dans les fiefs de *Monte Latronis* et de *Faugeros.* (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 531.

1162. — Sentence arbitrale d'Hélie, doyen, et de Jean, archidiacre de l'église de Saintes, pour terminer un démêlé entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et Rainaud de Broda, au sujet de quelques dîmes dans les terres renfermées entre les rivières de Brouage et de

Seudre depuis le Chapus jusqu'à Montelain. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 533.

1162. — Jugement de Rainaud, archidiacre de Saintes, comme délégué de Bernard, évêque de cette ville, lequel adjuge aux religieuses de l'abbaye de Saintes certains droits de dîme dans l'île d'Oléron. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 535.

1162. — Bernard, évêque de Saintes, confirme un traité fait entre les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame et Guillaume Joubert, du consentement de ses frères, au sujet de quelque dîme dans l'île d'Oléron. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 537.

1162. — Bernard, évêque de Saintes, confirme un autre traité fait entre les mêmes religieuses et Aimeri Forz, du consentement d'Aléard son frère, au sujet de quelque dîme située en l'île d'Oléron dans la terre dite *Bonamia*. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 539.

1162. — Lettres de Bernard, évêque de Saintes, qui attestent une sentence arbitrale rendue par Hélie, doyen, et les archidiacres de l'église de Saintes, pour terminer un démêlé qui était entre l'abbaye de Notre-Dame de cette ville et Rainaud de Doé, au sujet de plusieurs dîmes et terrages dans la terre de Marennes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 541.

1162. — Manumission faite en présence du chapitre de l'église de Poitiers, du neveu du prévôt de St-Julien-Lars, par Guillaume Chenins de Mortemar. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 111.

Vers **1162**. — Don de quelques rentes et domaines fait à l'abbaye de Saintes par Arnaud de Pharaon, de Pont-l'Abbé. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 529.

Vers **1162**. — Don de plusieurs dîmes fait à la même abbaye par Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 543.

1163. — Don fait à l'abbaye de la Colombe par Pierre de Vo, de tout ce qui lui appartenait dans le bois de la Corne et dans toute la terre qu'il avait entre les deux rivières de la Creuse et de la Sône; lequel don Pierre et Géraud de Vo, ses enfants, confirmèrent dans la suite, après l'avoir d'abord contesté. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 357.

1163. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et Guillaume Froeline, du consentement de sa femme et de ses enfants, au sujet des clauses d'une baillie ou administration des fruits et héritages dépendants de ce chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 41.

1163. — Don d'un jardin fait par l'abbé et les religieux de St-Maixent à un hôpital pour servir d'hébergement aux habitants du bourg. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 31.

1163. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Girard Esperuns, de quelques moulin et héritage situés à Champeas, et du bourg qui était à la porte poitevine. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 35.

1163. — Les chanoines de St-Martin de Tours donnent à vie à un chanoine de cette église nommé Gosbert, fils de Hugues de Ste-Maure, le gouvernement du bourg de *Charentilliaco* avec toutes ses appartenances, sous la condition de quelques redevances. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 475.

1163. — Arrentement de quelques maisons situées à la Rochelle fait à un nommé Sulpice par l'abbesse et les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 547.

1163. — Don fait à l'abbaye de St-Savin par Hugues d'Angle, fils de Geoffroi, de la dîme de toutes choses sujettes à droit de dîme dans Mérigni, et de celle d'un bois appelé la Forêt. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 589.

Vers **1163**. — Don de quelques maisons fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par une dame qui s'y fait religieuse. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 545.

1164, 26 janvier. — Rainaud, vicomte de Gimel, donne son château et sa vicomté de Gimel à Raimond, vicomte de Turenne. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 415.

1164, 19 février. — Bulle du pape Alexandre III qui met l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers sous la protection du St-Siége, et confirme toutes ses églises et ses biens présents et futurs. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 591.

1164. — Don de quelque bois fait au monastère de Montazai par Israël de Fontlobon, Aimeri de Fontlobon, Itier son frère, Bertrand du Breuil et autres. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 319.

1164. — Accord entre Robert, abbé de Noaillé, et Hugues Chabot, par lequel ce dernier, du consentement de sa femme et de ses enfants, cède à cette abbaye tout ce que ses hommes tenaient de lui féodalement dans la dîmerie de St-Gaudence de Chantignec et aux environs. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 661.

1164. — Notice du don d'un moulin, d'une dîme et d'une pêcherie, fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par les seigneurs de Mornach, et des démêlés que cette abbaye eut dans la suite au sujet de ce don avec quelques gentilshommes. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 549.

1165. — Confraternité entre les abbayes de Nanteuil et de Charroux. (*Abb. de Charroux et de Nanteuil.*) T. 4, p. 207, et t. 20, p. 17.

1165. — Don de plusieurs églises de Poitou fait à l'abbaye de Marmoutier par Pierre II, évêque de Poitiers. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 403.

1165. — Don du pré d'Orbenc fait au monastère de Montazai par Eustache de Gençai et ses enfants, Hugues et Pierre de Giraud. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 321.

1165. — Notice du don de divers héritages fait au même monastère par Angevine, fille d'Arvé Ulric, en s'y faisant religieuse. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 335.

Vers **1165.** — Notice du don de deux quartiers de pré à Bastignec, fait au même monastère par Guillaume de Florencans. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 323.

Vers **1165.** — Don d'un héritage rustique situé à Civray, fait au même monastère par Pierre de Tronel, du consentement de sa famille. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 325.

Vers **1165.** — Notice du don fait au même monastère par Pierre Roux, de tous les droits qui lui appartenaient dans le pré d'Orbenc. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 327.

Vers **1165.** — Notice du don de quelques rentes rendables au Vieux-Civray, fait par Julienne, femme d'Aubert, au monastère de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 329.

Vers **1165.** — Don fait au même monastère par Boson de la Salle, d'une terre qui lui appartenait près d'une ancienne fontaine située hors du lieu de Genoillé. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 331.

Vers **1165.** — Don fait au même monastère par Itier de Travaçac et Pierre de Tronel, de quelques rentes à Civray. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 333.

Vers **1165.** — Notice du don fait au même monastère par Villain de Lezai et Roscie sa femme, du consentement de leurs enfants, d'un pré près de Ste-Souline et de quelque rente en blé sur le Moulin-Neuf et celui de Chastelun. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 337.

Vers **1165.** — Traité entre Audebert, comte de la Marche, et le chapitre du Dorat, au sujet du marché et des foires du lieu. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 419.

1166, 5 février. — Désistement fait en faveur de l'abbaye de Montierneuf par Audeburge de Mortemer, de toutes les vexations qu'elle et les siens faisaient à cette abbaye dans la terre de Primali et dans le fief de Pierrefont. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 283.

1166, 15 mars. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Jean III dit de Belles-Mains, évêque de Poitiers, de la chapelle de St-Pierre de Crussich avec toutes ses dépendances, à condition qu'elle appartiendrait désormais au prieuré de Niort, et qu'elle serait desservie par un religieux de ce prieuré qui y ferait sa résidence. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 213.

1166, 13 novembre. — Bulle d'Alexandre III qui confirme le don que Chales, évêque de Poitiers, avait fait autrefois à Jourdain,

abbé de Charroux, et à son monastère, des églises de Mauprevoir et de Pleuville. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 215.

1166. — Concordat entre le chapitre de St-Hilaire, l'abbaye de Montierneuf et le monastère de St-Nicolas de Poitiers, au sujet des droits, honneurs et devoirs qu'ils s'engageaient de se rendre réciproquement. (*Chap. de St-Hilaire et abb. de Montierneuf.*) T. 11, p. 45, et t. 19, p. 287.

1166. — Don de plusieurs fonds fait au monastère de Montazai par Israël de Fontlobon, Aimeri Itier et Bertrand du Breuil. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 377.

1166. — Notice du don d'un bois fait au même monastère par Maingot et Geoffroi Airos, et par Geoffroi de Brulenc, ses frères et son fils. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 379.

1166. — Acquisition faite par l'abbaye de Notre-Dame de Saintes de quelque dîme dans une vigne nommée *Spinoil.* (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 551.

Vers **1166.** — Notice du don fait au monastère de Montazai par Aubert de Pelevezins, de quelques rentes au mas de Taisec, et de la moitié du pré de Graifeç. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 339.

Vers **1166.** — Don de la terre de Gobirant, fait au même monastère par Aimeri de Joscerand. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 341.

Vers **1166.** — Don fait au même monastère par Maingot et Geoffroi de Brulenc et autres seigneurs, d'un bois joignant celui du Fouilloux appartenant aux religieuses de Montazai, et de quelques terres à Forges et au Cormenier. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 343.

Vers **1166.** — Don fait au même monastère par Pierre Faicharrera, de la terrasse de la maison de Jean Chevalier. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 345.

Vers **1166.** — Don fait au même monastère par Bertrand de Rochemeau et Guillaume son fils, du privilége de pêcher arbitrairement dans toutes ses eaux de la Charente, et d'un septier de sel de rente annuelle. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 347.

Vers **1166.** — Don fait au même monastère par Jean de Savigné, Arvé de Jean et Aimeri Fort, de tout ce qui leur appartenait dans le pré de Pairigné. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 349.

Vers **1166.** — Don de quelques prés fait au même monastère par Pierre de Bernard. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 351.

Vers **1166.** — Notice du don de quelques terres à Forges fait au même monastère par Durand de Puicairier et Gui son fils. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 353.

Vers **1166.** — Notice du don fait au même monastère par Audiers de Champagne et Pierre son fils, de la terre de *Folous.* (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 355.

Vers **1166**. — Don de rentes à *Varnum* fait au même monastère par Guillaume d'Arvé. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 357.

Vers **1166**. — Notice du don fait au même monastère par Jourdain Ratier et Pétronille sa femme, de quelques rentes en blé et en argent. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 359.

Vers **1166**. — Notice du don de quelques prés fait au même monastère par Geoffroi, clerc de Puipautrot, et par Peatgers de Ruffec. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 363.

Vers **1166**. — Don de quelques ousches de terres *au Pot de Baines* fait au même monastère par Eudes de Counac. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 365.

Vers **1166**. — Notice du don de trois borderies de terre fait au même monastère par Anrouine, fille d'Arvé Orrice. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 367.

Vers **1166**. — Notice du don fait au même monastère par Oldegarde Charbonnelle, de la terre qu'elle avait au Fouilloux. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 369.

Vers **1166**. — Don fait au même monastère par Hugues Escuros, de quelques rentes en blé dans la terre de Granges. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 371.

Vers **1166**. — Notice du don d'un quartier de vigne fait au même monastère par Giraud Giroarz. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 373.

Vers **1166**. — Don fait au même monastère par Constantin Aperceps et ses frères, de tout ce qui leur appartenait au Fouilloux. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 375.

Vers **1166**. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Aimeri Boueth, de quelques héritages situés dans le marais de St-Maurice. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 69.

1167, 11 avril. — Traité entre l'évêque de Poitiers, l'abbesse de Ste-Croix et les chanoines de Ste-Radégonde, au sujet de l'installation du prieur de cette église. (*Abb. de Ste-Croix et chap. de Ste-Radégonde.*) T. 5, p. 599, et t. 24, p. 61.

1167, avril. — Traité entre le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers et les religieux de l'abbaye de Charroux, au sujet des églises de Mauprevoir et de Pleuville. (*Cath. de Poitiers et abb. de Charroux.*) T. 2, p. 29, et t. 4, p. 219.

1167, 10 mai. — Bulle du pape Alexandre III qui met l'abbaye de Notre-Dame de Saintes sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons faits à cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 553.

1167. — Notice du don de quelques rentes fait au monastère de Montazai par Airaud Roifol. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 381.

1167. — Don de douze deniers angevins de rente annuelle fait au

même monastère par Audéarde, femme d'Aubert de Pelevezin, lequel fit aussi don de douze autres deniers au même monastère pour le repos de son âme et celle d'Audéarde sa femme. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 383.

1167. — Don de l'île d'Aix à Hugues, abbé de Cluni, par Isembert, seigneur de Châtelaillon, du consentement de Girberge sa femme et d'Ebles son fils. (*Oratoire de la Rochelle.*) T. 25, p. 149.

1167. — Don de quelque pré fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes ou au prieuré de Montpoulain pár Elisabeth Muloth, dont la fille avait été reçue religieuse dans cette abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 557.

Vers **1167**, 27 avril.—Bulle d'Alexandre III confirmative des usages, dignités, libertés, immunités de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 49.

Vers **1167.** — Remise faite par Arbert, seigneur de Tifauge, de dix sous que les religieux de l'abbaye de la Grenetière étaient convenus de lui payer tous les ans pour les devoirs de toutes leurs terres situées dans son fief. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 121.

Vers **1167.** — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Arbert d'Ainor, Odeline sa femme, et Geoffroi et Pierre Cortet, de tout le droit qu'ils avaient dans les marais de Lacuce, savoir : de la dîme et de douze septiers de sel par an. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 125.

1168, 6 juillet.—Cession faite à l'abbaye de Montierneuf par Jean III dit de Belles-Mains, évêque de Poitiers, de l'église de Marnec. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 291.

1168. — Jugement arbitral de l'évêque de Périgueux sur un différend entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et les chanoines d'Airvault, au sujet d'une chapelle et de quelques dîmes dans la paroisse de Cuhon. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 53.

1168. — Jean Parage se désiste de toutes les poursuites qu'il faisait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes au sujet de quelques terres et autres héritages. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 559.

1168. — Traité entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et Geoffroi Vignier, au sujet de quelques morceaux de terrain dans la terre de Saint-Palais *de Longa Faisola.* (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 561.

Vers **1168.** — Notice par laquelle on voit que les religieux de l'abbaye de St-Maixent disputent à Hugues Veger une terre qui avait été donnée à cette abbaye par Paganus Breteas, et que l'abbé Pierre Raimond donna ensuite au même Hugues. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 39.

Vers **1168.** — Don d'un prévendier de froment fait au monastère de Montazai par Saliques de Champagne, pour le repos de l'âme de

Guillaume, fils de Boson de la Marche. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 385.

1169. — Don d'un petit héritage situé à Civray, à l'entrée du pont, fait au même monastère par la femme de Robert de Sillé, nommée Mirable. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 387.

1169. — Don fait à l'église de Fontevrault par Arvé de Civray, de tout ce qu'il possédait dans un bois qui avait appartenu à Boson de la Salle. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 389.

1169. — Don de quelques rentes fait au monastère de Montazai par Pierre de Civray. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 391.

1169. — Don fait au même monastère par Israhel de Font-Lobon, Foucaud son frère et autres, de tout ce qu'ils possédaient dans un lieu appelé *Boschal-mal-negret*. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 393.

1169. — Bulle du pape Alexandre III, qui met sous la protection du St-Siége l'abbaye de St-Jean de Thouars et confirme tous les biens de cette abbaye. (*Abb. de St-Jean de Thouars.*) T. 26, p. 195.

Vers **1169**. — Bref d'Alexandre III adressé à tous les archevêques et évêques dans les diocèses desquels le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers avait des domaines, pour leur enjoindre de tenir la main à ce qu'aucune personne ne levât la dîme dans les terres du chapitre et n'en aliénât les biens. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 59.

Vers **1169**. — Don fait au monastère de Montazai par Pierrre de Civray, d'un bois qui avait appartenu à Boson de la Salle. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 395.

Vers **1169**. — Don fait au même monastère par Guillaume le Chauve et ses frères, de quatre sous et demi de rente, monnaie d'Angoulême, dans leur terre appelée *Villania*. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 397.

Vers **1169**. — Don fait au même monastère par Barthélemi, sénéchal, et sa femme, de la quatrième partie du Mas-Boson. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 399.

1170. — Lettres vidimées de Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine, qui confirme une cessation de toutes exactions et une restitution faite par Audebert, comte de la Marche, à l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 225.

1170. — Don de quelques rentes fait au monastère de Montazai par Rainaud Tardi, pour le repos de l'âme de Pierre Tardi son frère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 401.

1170. — Règlement ou accord fait par Jean III dit de Belles-Mains, évêque de Poitiers, entre les religieux de l'abbaye de Montierneuf et le chapelain de Chiré, au sujet des oblations et des profits de cette église. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 295.

1170. — Traité entre les religieux de l'abbaye de Noaillé et ceux de

l'abbaye des Alleus au sujet de certains domaines. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 665.

1170. — Traité entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et Foulques Cherellus, au sujet des vexations que ce seigneur faisait à cette abbaye dans la terre *de Malaimo.* (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 563.

Vers **1170.** — Aliénor, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie et d'Aquitaine, et comtesse d'Anjou, donne en pure aumône aux religieux et religieuses du prieuré de St-Bibien d'Argenton le droit de chauffage et de prendre le bois nécessaire dans la forêt d'Argenton pour les besoins de ce prieuré et des membres en dépendants. (*Château de Benon.*) T. 1, p. 269.

Vers **1170.** — Charte donnée à l'abbaye de Boisgrolland par Pierre de Beuil et Aimeri son frère, en présence d'André, abbé de Boisgrolland. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 435.

Vers **1170.** — Acte par lequel plusieurs évêques attestent qu'Henri II, roi d'Angleterre, avait pris sous sa protection l'abbaye de Charroux et s'en était déclaré l'avoué. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 221.

Vers **1170.** — Don de droits et héritages fait à l'abbaye de la Grenetière par Hervé, seigneur de Mareuil, de St-Hermès et de Bournezeau. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 129.

Vers **1170.** — Aliénor d'Aquitaine accorde aux chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers tous les droits et coutumes qu'elle levait à Benassay, à condition qu'ils célébreraient tous les ans après sa mort son anniversaire et celui d'un comte à qui elle donne la qualité de patrice. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 63 et 67.

Vers **1170.** — Don fait au monastère de Montazai par Bernard de Civray, du cens qu'il percevait sur le four de l'aumônerie de Civray, de quatre héritages rustiques et des prés de Chambon. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 403.

Vers **1170.** — Notice du don de quelque héritage rustique et de quelques rentes fait au même monastère par Airaud Roifos, Jourdain Nivart et Clément son frère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 405.

Vers **1170.** — Don fait au même monastère par Mirable, fille d'Engelelme de la Roche et femme de Thibaut Chabot, d'un moulin à draps situé sous la tour Civray, et de ce qui lui appartenait dans la dîme de St-Romain et dans le moulin de Chastaing. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 407.

Vers **1170.** — Don de la terre d'*Agesun* fait au même monastère par Guillaume Baleneau et sa famille, lorsque Poitevine sa mère se fit religieuse dans ce monastère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 409.

Vers **1170.** — Restitution faite à l'abbaye de Maillezais et au prieuré de St-Pierre d'Oléron, de quelques vignes situées près le village de la Drécerie. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 71.

Vers **1170**. — Aliénor, reine d'Angleterre, duchesse d'Aquitaine et de Normandie, et comtesse d'Anjou, donne et confirme à l'abbaye de Maillezais le minage de Maillé en bas Poitou. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 179.

Vers **1170**. — Notice des dons faits à l'abbaye de Bellefontaine par Savari, seigneur de Mauléon, et Raoul son frère, et ensuite par Ebles, aussi seigneur de Mauléon, de tout le droit qu'ils avaient dans toutes les terres appartenant à la maison de Loublande et à celle de Boisgirard. (*Château de Thouars.*) T. 27, p. 203.

1171. — Hugues de Lusignan, sur le point d'aller à Jérusalem, confirme tout ce que son père avait donné aux religieux de l'abbaye des Châteliers, et tout ce que ces religieux avaient acquis dans sa terre depuis sa mort, en leur accordant d'autres droits, en présence de Geoffroi, vicomte de Thouars, de Pierre de Montreuil, chevalier, et de Hugues Lambert, aussi chevalier, et autres. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 27.

1171. — Don d'un petit héritage à Civray fait au monastère de Montazai par Guillaume Audoin et Audoin Chassangs son frère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 471.

1171. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers par Guillaume d'Aimeri de Crupignac, du consentement de Rixende sa femme, de plusieurs héritages qui avaient été donnés auparavant à cette abbaye par Garnier Ferrabous, chanoine de l'église de Saintes, et depuis religieux de Montierneuf, et qui, après avoir été ôtés à cette abbaye, avaient été ensuite possédés par Pierre Delaporte, Adélaïde sa femme, et Élie fils d'Adélaïde. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 299.

1171. — Traité entre l'abbaye de Maillezais et celle de Notre-Dame de Saintes au sujet de quelque dîme dans la paroisse de Chapeiron, située dans l'île d'Oléron. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 25, p. 565.

1171. — Traité entre Gilbert de Rochefort et l'abbaye de Notre-Dame de Saintes sur la dîme d'une saline appelée la saline du vicomte de Thouars. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 567.

1171. — Jean III dit de Belles-Mains, évêque de Poitiers, confirme un jugement rendu par Bernard, évêque de Saintes, en faveur de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes contre le seigneur de Doé, au sujet de quelque droit de four à ban. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 569.

1171. — Traité entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et celle de Maillezais, au sujet de quelque dîme en l'île d'Oléron. (*Abb: de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 571.

1171. — Guillaume Maingot et Gibert son frère affranchissent du droit de viguerie et de toute autre coutume une terre qui avait été donnée à l'aumônerie de Surgères par Lambert et Hugues, ministres de cette aumônerie. (*Minimes de Surgères.*) T. 25, p. 825.

Vers **1171**. — Don d'un fief fait à l'abbaye de Boisgrolland par Jean d'Eudes en présence d'Aimeri, abbé de ce monastère, de Jean, évêque, de Simbram, doyen de l'église de Poitiers, de Jean Pichot, doyen de Talmond, et autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 439.

Vers **1171**. — Notice des dons d'héritages faits à l'abbaye des Châteliers par un clerc nommé Jean, et de la confirmation qu'en firent Hugues Brun, seigneur de Lusignan, Sarrasine sa femme et leurs enfants, lesquels même en ajoutèrent d'autres. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 25.

Vers **1171**. — Don des droits appelés *Levatgium* et *Ribatgium*, fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Gilbert de Rochefort. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 245.

Vers **1171**. — Notice d'un acte par lequel Othon de Mauzé, seigneur de Marans, s'engage à garder et défendre l'abbaye de Maillezais et ses biens. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 183.

1172. — Traité par lequel Geoffroi de Nieuil restitue aux chanoines réguliers de l'abbaye de Mauléon plusieurs héritages que les abbés précédents avaient donnés à son père contre le gré de quelques chanoines, et rend son fils homme de l'abbaye. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 229.

1172. — Don fait au monastère de Montazai par Mimaud Airos, de la portion qui lui appartenait dans le bois attenant à celui du *Folos*. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 411.

1172. — Don de divers héritages fait à l'église de Fontevrault par Magence, mère d'Airaud et de Hugues Roifou. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 413.

1172. — Don de rentes en blé sur le moulin du Breuil, fait au monastère de Montazai par Jozèle, femme de Hugues de Chatiner, en se faisant religieuse. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 415.

1172. — Don fait au même monastère par Mirable, femme de Robert de Sillé, d'un four qu'elle avait à Civray, devant la porte de la tour, avec tous les hommes qui en dépendaient et divers autres héritages. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 417.

Vers **1172**. — Lettres testimoniales de plusieurs évêques, qui constatent qu'Henri II, roi d'Angleterre, était l'avoué de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 229.

Vers **1172**. — Traité entre les religieux de l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm et ceux de l'abbaye de la Grenetière au sujet d'une dîme sur un moulin. (*Abb. de la Grenetière* et *abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 9, p. 133, et t. 18, p. 39.

Vers **1172**. — Don fait à perpétuité au monastère de Montazai par Guillaume Bedestrau de Rochemeau, du pacage du Puits de la terre de la Roche. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 419.

Vers **1172**. — Notice du don fait au même monastère par Guillaume

de Counac et Eudes son fils, de trois mines de terre au Fouilloux. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 421.

Vers **1172**. — Don fait au même monastère par Aimeri Bertrand et Achille son frère, de quelque pièce de terre près le bois des religieuses. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 423.

Vers **1172**. — Droits perçus par Rainaud Abel sur plusieurs terres dont il était prévôt, lesquelles avaient été données au monastère de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 425.

Vërs **1172**. — Don de quelques rentes fait au même monastère par Guillaume Briend. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 427.

Vers **1172**. — Notice du don d'une borderie de terre à *Mocac*, fait par Briend au même monastère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 429.

Vers **1172**. — Don fait au même monastère par Guillaume Arvé, d'une partie de bois qui avait appartenu à Boson de la Salle. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 431.

Vers **1172**. — Notice du don de quelques rentes sur le moulin de Chastaing, fait au même monastère par Pétronille, femme de Guillaume Arvé. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 433.

Vers **1172**. — Don d'une borderie de terre fait au même monastère par Aimeri Charbonneau. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 435.

Vers **1172**. — Don fait au même monastère par Girard de Pierre de Genoillé, des pacages de la terre du Puits de la Roche. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 437.

Vers **1172**. — Jugement définitif par lequel il est réglé que la terre de Férabeu appartient dans tout son entier à l'abbaye de Noaillé, que Boson de Châtelacher est définitivement avoué de cette terre, et que Pierre Delafont n'y doit rien prétendre. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 669.

1173, 11 juin. — Bulle d'Alexandre III confirmative du don qu'Adémar, évêque de Saintes, avait fait de l'église de Notre-Dame de Arpes, à Agnès, abbesse de Saintes. (*Abb. de Saintes.*) T. 25, p. 573.

Vers **1173**. — Don du droit de fromentage fait à l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes par Geoffroi, vicomte de Thouars. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 307.

Vers **1173**. — Don d'une terre nommée *Roteria* à l'abbaye de St-Laon de Thouars par Geoffroi, vicomte du lieu, en se faisant recevoir chanoine de cette abbaye, avant d'entreprendre un voyage en Espagne pour visiter l'église de St-Jacques. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 205.

1174. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par André Raoul, d'un homme et de neuf maisons avec tous leurs droits. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 43.

1174. — Notice de l'acte par lequel Ebles, seigneur de Mauléon, reconnaît que la nomination au prieuré de St-Pierre appartient à l'abbé et au chapitre de la Trinité de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 235.

1174. — Ebles, seigneur de Mauléon, Ysodis sa femme, Raoul et Guillaume leurs enfants, laissent à l'abbé de la Trinité la liberté de présenter un de ses chanoines à l'église de St-Pierre de Mauléon, conformément à la concession de Jean, évêque de Poitiers et légat du St-Siége. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 241.

1174. — Don fait par Bertrand de Genoillé aux religieuses de Montazai, de douze sous angevins et d'un demi-prévendier d'avoine que ces religieuses lui payaient par droit de cens sur la terre du Gorbelier. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 443.

1174. — Don d'un prévendier de seigle fait aux religieuses du même monastère par Payen Potarz. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 449.

1174. — Don d'héritages situés à Civray fait au même monastère par Polex. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 455.

1174. — Don de six deniers angevins de rente sur deux ousches de terre à St-Gaudent, fait au même monastère par Guillaume de Florencans et Geoffroi son frère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 457.

1174. — Don fait au même monastère par Guillaume de Froin, de tout ce qui lui appartenait dans le moulin de Berlai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 459.

1174. — Acte par lequel Aimeri Jousserand et Pierre Maingot son frère se désistent du procès qu'ils avaient intenté aux religieuses de Montazai à l'occasion des dons qui avaient été faits par Aimeri Jousserand leur oncle à ces religieuses. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 463.

1174. — Don de la chapelle du château du Dorat fait au chapitre de cette ville par Audebert, comte de la Marche, et Marquis son fils, du consentement de Mirable, femme d'Audebert, et de Geniosa, femme de son fils. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 425.

1174. — Traité entre Agnès de Barbezieux, abbesse de Notre-Dame de Saintes, et Guillaume Hélie, au sujet de quelques héritages que ce dernier et son père avaient usurpés sur cette abbaye, et pour lesquels ils avaient été excommuniés. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 575.

Vers **1174.** — Institution de l'office d'infirmier de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 47.

Vers **1174.** — Don fait au monastère de Montazai par Aimeri Jean, d'une rente de six deniers angevins sur un plessis ou héritage rustique situé à Civray. (*Monastère de Montazai.*) T. 18, p. 439.

Vers **1174**. — Don de menus héritages fait au même monastère par Airaud Roifos et Agnès, fille de Maence, sa femme. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 441.

Vers **1174**. — Don fait à l'église de Fontevrault par Jean Boson, de la prévôté qui lui appartenait dans le bois de Boson de la Salle. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 445.

Vers **1174**.—Notice d'un accord passé entre les religieuses de Montazai et Jean Prévôt, en présence de Mirable, comtesse de la Marche, au sujet de la posession d'héritages et droits dépendants de la maison *deus Follos*. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 447.

Vers **1174**.— Don d'une rente et d'une dîme fait au même monastère par Pierre de Genoillé. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 451.

Vers **1174**.— Don de deux quartiers de pré au pont de Taisec, fait au même monastère par Pierre de Frenicard de Ruffec et Foucaud son frère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 453.

Vers **1174**. — Don de divers héritages fait au même monastère par Guillaume de Froin. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 461.

Vers **1175**, 14 mai. — Bulle d'Alexandre III confirmative des règlements faits autrefois par des cardinaux légats et Jean de Belles-Mains, évêque de Poitiers, pour l'infirmerie de l'abbaye de St-Maixent, et sur quelques chapelles établies dans ce lieu. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 55.

Vers **1175**. — Lettres par lesquelles Audebert, comte de la Marche, affligé de la mort de Marquis son fils, et repentant des maux qu'il avait faits à l'abbaye de Charroux, s'efforce de les réparer en présence de Guillaume, abbé, et des religieux de cette abbaye, en révoquant ses torts. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 233.

Vers **1175**. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par un nommé Lemozin, d'une terre qu'il avait à *Lespopetens*. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 135.

Vers **1175**. — Don fait à la même abbaye par Jean de Torgné et ses enfants, des tailles de mortemain et des autres droits de servitude qui pouvaient leur être dus dans leurs terres de *Brunella*. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 139.

Vers **1175**. — Don fait au monastère de Montazai par Bertrand Bouers de tout ce qui lui appartenait dans la terre de la Bouerie, et de quelques rentes par un autre gentilhomme nommé Balaneaus. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 465.

1176, 9 août. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Lemouzin de Plaisseiz et Guillaume son frère, d'un spacieux emplacement situé à Mouchamp, franc et libre de tout service, et d'une mine de blé de fromentage dans la terre de l'Espinai. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 143.

Vers **1176**. — Remise faite aux religieux de la même abbaye par

Hervé de Gouan et Rainaud son fils, de cinq sous que ces religieux étaient convenus de lui payer annuellement pour les devoirs de toutes les terres qu'ils possédaient dans son fief. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 147.

Vers **1176**. — Don de quelques rentes fait à la même abbaye par Chabot de Montaigu et ses enfants. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 151.

Vers **1176**.— Don fait à la même abbaye par Audouin Fournier, de tout le droit héréditaire qu'il pouvait prétendre sur la terre des Chasteliers. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 155.

1177, 9 février. — Bulle d'Alexandre III qui met l'abbaye de Montierneuf de Poitiers sous la protection du St-Siége et confirme toutes les églises et les biens qui lui ont été donnés. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 303.

1177, décembre. — Vente du comté de la Marche faite pour la somme de quinze mille livres, monnaie d'Angers, à Henri II, roi d'Angleterre, par Audebert, comte de la Marche, après la mort de son fils unique, son seul héritier. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 429 et 435.

1177. — Don de cinq setiers de froment et de cinq setiers de féves, fait au monastère de Montazai par Mirable, comtesse de la Marche. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 467.

1177. — Don d'une rente de six deniers angevins fait au même monastère par Bertrand Brienz. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 469.

Vers **1177**. — Bref du pape Alexandre III, qui défend aux suppôts de l'église de St-Hilaire de Poitiers de se soustraire dans leurs différends à la juridiction du chapitre de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 73.

1178, 13 juin. — Bulle du même pape adressée à Jomeri, abbé de l'abbaye des Châteliers, et à ses religieux, par laquelle il prend cette abbaye sous la protection du St-Siége et en confirme toutes les possessions, les exempte des dîmes, ordonne que les religieux élisent leur abbé après la mort du précédent, leur permet de recevoir les sujets qui se présenteront pour embrasser leur règle, de célébrer l'office divin portes closes dans des temps d'interdit, et d'inhumer dans leur monastère ceux qui y auront choisi leur sépulture. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 33.

1178. — Don fait à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Etienne de Furne, de tout ce qu'il possédait dans le territoire et la terre seigneuriale de Frontenay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 77.

1178. — Sentence arbitrale rendue par un cardinal légat et l'évêque de Périgueux, portant règlement sur plusieurs démêlés que l'évêque de Poitiers et son chapitre avaient avec celui de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 81.

1178. — Jugement définitif par lequel l'évêque de Saintes adjuge au chapitre de St-Hilaire les églises de St-Cirice et de St-Hilaire situées dans le territoire d'Arçay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 97.

1178. — Confirmation par Aimeri, abbé de Mauléon, d'un traité fait entre le prieur de Brézé et Geoffroi de Grandfort au sujet de quelque pêcherie. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 245.

1178. — Don de six deniers de rente fait au monastère de Montazai par Barbotin, fils de Sarrasine. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 477.

1178. — Don de la terre du Pui-de-la-Roche fait au même monastère par Guillaume Bedestrau de Rochemeau, Pierre de Genouillé et Aimeri de Chaniner. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 481.

1178. — Don d'une terre près Revoc fait au même monastère par Hugues de Chaniner. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 487.

1178. — Don d'un demi-quartier de vigne fait au même monastère par Pétronille Chotine. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 489.

1178. — Vente d'un pré faite au même monastère par Bertrand Gauvaign et ses frères. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 499.

1178. — Don d'un petit héritage fait au même monastère parMirable et sa fille. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 505.

1178. — Don de huit sous angevins de rente sur le moulin Graifier fait au même monastère par Guillaume de Viviers et par Aimeri, Josseaume, Pierre et Guillaume Thibaud ses frères. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 517.

Vers **1178.** — Confirmation de l'exemption d'amende, de péage et de toutes coutumes, accordée dans toute l'étendue de sa terre à Josmar, abbé des Châteliers, par Porteclie, fils de feu Guillaume de Mausé, qui l'avait concédée lui-même à Aimeri, abbé de la même abbaye. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 41.

Vers **1178.** — Jugement par lequel l'abbaye de St-Maixent est maintenue dans une transaction passée autrefois entre Alon Loubet et l'abbé, au sujet de certains droits que l'abbaye avait sur les vassaux lorsqu'ils se mariaient. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 63.

Vers **1178.** — Notice du don de quelques rentes à Preissac fait au monastère de Montazai par Hugues d'Availles. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 473.

Vers **1178.** — Don fait au même monastère par Nivars d'Availles, par son frère et par Hélie Doez, de tout ce qui leur appartenait dans les vignes de Gobirant et dans la maison rustique de Jean le Sourd. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 475.

Vers **1178.** — Don fait au même monastère par Guillaume Baleneaus et ses frères Savari et Arvé, et par Pierre Valafaus, de la partie de la terre d'*Agezum* qu'ils s'étaient réservée lorsque leur

mère se fit religieuse dans ce couvent. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 479.

Vers **1178**. — Don d'une rente de douze deniers fait au même monastère par Ermengarde, femme de Guillaume Bedestrau de Rochemeau. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 483.

Vers **1178**. — Notice du don de quelques rentes en blé dans la borderie de *Faadeu*, fait au même monastère par Umbert de Blaom. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 485.

Vers **1178**. — Notice du don fait au même monastère par Hélie Clément, de tout son droit de prévôté dans un quartier de terre près de l'aumônerie de Civray. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 491.

Vers **1178**. — Notice du don du bois de Martineis fait au même monastère par Hélie de Couture et ses frères. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 493.

Vers **1178**. — Don fait au même monastère par Hélie Doez, du consentement de Pierre Gontart et Giraud Benche ses enfants, de tout le droit qui lui appartenait dans le bois que l'aumônier de Civray tenait des religieuses de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 495.

Vers **1178**. — Don fait au même monastère par Jourdain de Fraitet, d'une terre située devant Villeneuve, et de tout ce qui lui appartenait dans le mas de Guabirant. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 497.

Vers **1178**. Don fait au même monastère par Etienne de Magnac, Itier son frère et quelques autres gentilshommes, du mas de Chauvi, de la borderie du Tronc et de celle de Morbet. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 501.

Vers **1178**. — Don fait au même monastère par Mirable, comtesse de la Marche, de tout ce qui lui appartenait dans les moulins de Civray. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 503.

Vers **1178**. — Notice du don fait au même monastère par Guillaume de Joscerand, de tout ce qui lui appartenait dans le bois de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 507.

Vers **1178**.—Don fait au même monastère par Guillaume Tudeboue, Pierre de Jousserand et Giraud Tudeboue frères, de tout ce qu'ils avaient au Gorbelier, tant en bois qu'en plaine, et de deux quartiers de terre dans les vignes de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 509.

Vers **1178**. — Notice du don de la terre de Forges fait au même monastère par Marguerite, sœur de Pierre de Jousserand et femme de Boson de Château-Larcher. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 511.

Vers **1178**. — Traité entre Jean Palasteu, Guillaume Bufière, Giraud Boca, Vivien Grassez et Pierre Vilarez d'une part, et les religieuses

de Montazai de l'autre, au sujet des moulins de *Volec.* (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 513.

Vers **1178.** — Don d'une rente de six deniers angevins fait au monastère de Montazai par un seigneur nommé Samuel avant son départ pour le voyage de Jérusalem. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 515.

1179. — Don fait au même monastère par Bertrand de Rochemeau, de tout le droit qu'il avait sur le moulin de *Graisec.* (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 521.

1179. — Diplôme de Richard, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui met sous sa sauvegarde l'aumônerie de Surgères en Aunis, et confirme les dépendances et les franchises qui lui avaient été accordées par Guillaume IX son fondateur, aussi duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Minimes de Surgères.*) T. 25, p. 827.

Vers **1179.**—Don fait au monastère de Montazai par Arnaud Froggier, de tout ce qui lui appartenait dans le moulin de *Greffec.* (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 519.

Vers **1179.** — Don d'une rente d'un setier de blé sur le moulin de Savigné, fait au même monastère par Guillaume Garnaud de Rochemeau. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 523.

Vers **1179.** — Notice du don d'un prébendier de froment dans la terre de Mauprevoir, fait au même monastère par Audebert Vigier et Flandine sa femme. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 525.

1180. — Transaction entte l'abbé et les religieux de Charroux d'une part, et l'abbé et les religieux de la Colombe de l'autre, au sujet des dîmes dans une certaine étendue de terrain. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 361.

Vers **1180.** — Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine et comte d'Anjou, confirme le désistement accordé à l'abbaye de Charroux par Audebert, comte de la Marche, de plusieurs droits injustes qu'il exigeait des hommes de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 239.

Vers **1180.** — Exhortation adressée à tous les ecclésiastiques et fidèles par les abbés et religieux de Font-Douce, de la Tenaille, de la Grenetière, de Blanche-Couronne et de Lieu-Dieu, pour les engager à contribuer par leurs aumônes à l'achèvement de l'église de l'abbaye de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 157.

Vers **1180.** — Marguerite, femme de Thibaud Jabot, reconnaît tenir une terre dans la mouvance de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 67.

Vers **1180.** — Droits de l'abbé de St-Maixent sur les marchandises vendues et achetées dans le lieu de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 69.

Vers **1180.** — Traité entre les seigneurs de Mauléon et les religieux de St-Michel-en-l'Herm, au sujet de quelques maisons communes

qu'ils avaient fait bâtir de concert dans la place de St-Michel. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 41.

Vers **1180**. — Don fait au monastère de Montazai par Bertrand d'Availles et Hugues d'Availles son oncle, de tout ce qui leur appartenait dans la terre du champ de *Fontbele* et en d'autres lieux. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 527.

Vers **1180**. — Don d'une rente de douze deniers angevins sur une vigne, fait par Maingot Bocars aux religieuses de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 529.

Vers **1180**. — Don de diverses rentes fait au même monastère par Florence, femme de Maingot Bocart. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 531.

Vers **1180**. — Notice du don fait au même monastère par Mathieu Marranda, de quatre quartiers de prés situés dans la Boatelière sur la rivière de Chantegreu, moyennant la rente de douze deniers poitevins. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 553.

Vers **1180**. — Don fait au même monastère par Itier et Hélie, enfants de Nivard, d'un bois et d'une terre situés devant Villeneuve, et de quelques rentes en blé et en argent. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 535.

Vers **1180**.— Don fait au même monastère par Hugues Raimond, de sa prévôté sur les prés de Chambon. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 537.

Vers **1180**. — Notice du don de quelques rentes sur les îles de Pairigné, fait au même monastère par Pierre Roux de Rochemeau. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 539.

Vers **1180**. — Notice du don fait au même monastère par les enfants de Chepcharpi, par leur sœur et par Pierre Roux son mari, de tout le droit qu'ils avaient dans les îles du moulin de Pairigné. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 541.

Vers **1180**. — Don d'une rente de six deniers angevins sur le moulin de Comportet, fait au même monastère par Pétronille, femme de Jean de Savigné (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 543.

1181, 27 décembre. — Richard, comte de Poitou, confirme le don que son père et ses prédécesseurs avaient fait à l'abbaye de St-Maixent, de la forêt de Saure et ses dépendances. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 73.

1181. — Transaction entre les abbé et religieux de Maillezais et Guillaume Seguin, au sujet de la charge de queux ou maître de cuisine de cette abbaye, que les ancêtres de Guillaume avaient possédée à titre de fief ou bénéfice, et qu'il prétendait lui appartenir par droit de succession. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 25, p. 73.

1182, 26 janvier. — Bref du pape Luce III qui défend à tout autre qu'à un légat du St-Siége ou à un commissaire du pape, de prononcer

des sentences d'excommunication ou d'interdit contre les abbesses et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, et contre les chapelains destinés à faire tous les jours l'office divin dans l'abbaye. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 579.

1182, 11 juin. — Bulle du même pape qui abroge un statut de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, par lequel il était ordonné que tous les nouveaux chanoines de cette église feraient serment de conserver les anciens usages, et de ne point souffrir qu'aucun sujet fût reçu chanoine sans le consentement de tous les autres résidants. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 99.

1182, 19 juin. — Adémar, évêque de Saintes, confirme des dons faits au monastère de l'île d'Aix, près la Rochelle, et en fait lui-même à ce monastère. (*Prieuré de l'île d'Aix.*) T. 13, p. 15.

1182, 4 juillet. — Jugement rendu par le prévôt de Benon en faveur de l'abbé de Noaillé contre Morineau de Surgères, au sujet d'un moulin et de quelque fief dont ce dernier prétendait que l'abbé avait usurpé une partie. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 677.

1182. — Aimeri Maintrole engage aux religieux de St-Maixent pour la somme de mille sous la partie d'un moulin qui lui appartenait. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 77.

1182. — Don d'une rente à Vilaret fait au monastère de Montazai par Guillaume Vilarez. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 545.

1182. — Don de quatre setiers de terre à Lezai, fait au même monastère par Marie des Ages. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 547.

Vers **1182**. — Don de quelque héritage situé au Poiré de Curzon, fait à l'abbaye de Boisgrolland par Pierre de Volvire, sur le point de faire le voyage de Jérusalem, en présence de Guillaume, abbé de Luçon. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 443.

1183. — Cession de pensions sur quelques églises de Poitou, faite après de grands débats aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers par Jean III dit de Belles-Mains, évêque de cette ville. (*Cathédrale de Poitiers.*) T. 2, p. 31.

1183. — Don d'un petit héritage à Civray, fait au monastère de Montazai par Geoffroi Mallous et Aimeri Mallous son neveu. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 549.

1183. — Echange d'une prévôté avec quelques terres fait entre Armand Meschins et les religieuses de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 551.

Vers **1183**. — Lettres de Jean III, évêque de Poitiers, qui permet de célébrer les divins mystères dans l'église de la paroisse de Rouillé, près Lusignan. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 103.

1184. — Acquisition de plusieurs héritages par Herménéarde, abbesse de Beaumont-lez-Tours, consentie et confirmée par les sei-

gneurs de l'Ile-Bouchard. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 217.

1184. — Cession faite à l'abbaye de Beaumont-lez-Tours par Guillaume de la Roche, de quelques devoirs seigneuriaux que cette abbaye lui devait sur la terre de la Bruère. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 221.

1184. — Accord entre les chanoines d'Angles et les religieux du prieuré de Fontaines. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 401.

1184. — Don fait aux religieux du monastère de Tavant par le seigneur de l'Ile-Bouchard, de la dîme de toute la pêcherie de l'Ile-Bouchard. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 427.

1184. — Don d'un mas de terre situé à *Fontbela*, fait au monastère de Montazai par Etienne de Chantolern et Ponce, clerc, son frère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 553.

1184. — Don fait au même monastère par Audoin de Ruffec, de la troisième partie du bois d'Arvé Gestin touchant à celui dudit monastère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 555.

1184. — Don fait au même monastère par Aimeri de la Bertinière, Guillaume Constantin et Arvé Constantin, de huit sous de rente qui leur étaient dus sur le bois de Constantin. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 557.

Vers **1184.** — Accord entre les religieux de Fontaines et les chanoines d'Angles au sujet de l'église et des possessions d'Angles. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 397.

Vers **1184.** — Don fait au monastère de Montazai par Aimeri de Valenfre, Guillaume Constantin et Arvé son neveu, d'un bois qui leur appartenait à Villeneuve près de celui des religieuses de ce monastère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 559.

1185, 13 mars. — Bref du pape Luce III à Guillaume Tempier, évêque de Poitiers, pour la réformation de plusieurs abus qui s'étaient glissés dans son diocèse au sujet des bénéfices, malgré les règlements et les défenses du concile de Latran. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 285.

1185, 14 mars. — Bulle du même pape qui permet aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers de réprimer l'audace de quelques clercs servant dans le chœur de leur église, qui inquiétaient les chanoines pour avoir ce que ces clercs appelaient demi-prébende, c'est-à-dire du pain, du vin, et même les deux ensemble, que les chanoines par charité avaient coutume de leur donner, quoique ces rétributions ne fussent les fruits d'aucun bénéfice. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 107.

1185, 29 avril. — Bref de commission adressé par le même pape aux abbés du Pin et de la Grâce-Dieu, aux fins de tenir la main à ce que les chanoines de St-Hilaire de Poitiers ne soient pas forcés de donner

des canonicats à des hommes de mauvaises mœurs. (*Chap. de St-Hilaire et abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 31, et t. 11, p. 113.

1185, 4 mai. — Bulle du même pape en faveur du chapitre du Dorat. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 437.

1185. — Don d'une rente de deux sous faite au monastère de Montazai par Jean Prévôt. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 563.

1185. — Don de six deniers de rente à Savigné fait au même monastère par Pierre de Verderou. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 565.

1185. — Don de douze sextrées de terre fait au même monastère par Arvé du Montier en faisant sa fille religieuse. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 567.

1185. — Vente faite au doyen de l'église de Ste-Radégonde de Poitiers par Gilbert Levraud, chevalier, de toutes les dîmes qu'il possédait dans la terre de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 65.

1185. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par le seigneur de Vix en bas Poitou, de tout ce qu'il possédait dans le fief qu'Aimeri de Montfaucon tenait de lui à l'Hermenaud. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 185.

Vers **1185.** — Guillaume, archevêque de Bordeaux, confirme un statut par lequel les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers avaient réglé que ceux qui auraient le bail des terres de cette église ne se réserveraient point l'hommage de ces terres quand ils cesseraient d'en avoir l'administration. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 111.

Vers **1185.** — Don d'un quartier de terre fait au monastère de Montazai par Robert de Genoillé. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 561.

Vers **1185.** — Don fait au même monastère par Agnès, fille de Pierre de Nieuil, de deux sous de rente dans sa métairie de la Forêt. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 585.

1186, 23 mai. — Don de la forêt de Morselle fait à l'abbaye de Charroux par Guillaume Maingot et Geoffroi son frère. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 243.

1186. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et le chapelain de l'église de St-Grégoire, pour quelque redevance de cette église envers celle de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 117.

1186. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire et les religieuses de *Jarundiâ*, au sujet de quelques héritages sur lesquels les parties avaient des démêlés. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 121.

Vers **1186.** — Arrentement de quelques héritages fait à une femme avec des conditions de servitude par les abbé et couvent de la Trinité de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 249.

1186 ou **1187**. — Bulle du pape Urbain III qui confirme un traité fait sous le bon plaisir de l'évêque de Saintes entre les religieux et le chapelain ou curé de l'île d'Aix en Aunis, au sujet des oblations. (*Prieuré de l'île d'Aix.*) T. 13, p. 17.

1187, 7 mars. — Othon, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, confirme tous les dons qui avaient été faits par ses prédécesseurs et plusieurs autres personnes en faveur de l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 33.

1187. — Transaction entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et Jean de Fleuri, au sujet de quelques dîmes dans la paroisse de Benassay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 125.

1187. — Sentence rendue par l'archevêque de Bordeaux en faveur du chapitre de St-Hilaire contre le trésorier de cette église, qui demandait que deux chanoines à sa nomination fussent reçus par le chapitre, et que ses prébendes fussent augmentées. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 135.

1187. — Don fait au monastère de Montazai par Guillaume d'Arnaud de Couhé, sa femme et ses enfants, de tout le droit qu'ils avaient dans un pré de l'abbaye de Moreaux. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 569.

1187. — Traité par lequel Rainaud Charneteau cède à l'abbaye de Noaillé tout le droit qu'il prétendait avoir dans le fief de *Turnea*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 679.

Vers **1187**. — Don de la terre de *Montberner* fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par Ainoth de Cren et Aimeri Garnier son fils. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 247.

Vers **1187**. — Arrentement du moulin de Comportet fait par Agnès, prieure du monastère de Montazai, Giraud, prieur, et tout le couvent, au seigneur de St-Macou et à son héritier. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 571.

Vers **1187**. — Don de quelque partie du bois des Combes fait au monastère de Montazai, par Hugues d'Availles et ses enfants, par Bertrand son neveu, par Jean de la Croix, et Pierre et Guillaume ses enfants. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 573.

Vers **1187**. — Don de rentes fait au même monastère par None, fille de Hugues de Mairé, du consentement de Giraud Tuebo son mari et de ses enfants. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 575.

Vers **1187**. — Don fait au même monastère par Guillaume de la Porte, du consentement d'Hermine sa mère, de tout ce qui lui appartenait dans la dîme de Genoillé, et d'un prébendier de froment à Poipautrot. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 577.

1188, janvier. — Accord fait entre le prieur de Jouarenne et Guillaume de Valence pour la construction d'un moulin sur l'étang de Fontjoise. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 683.

1188, 5 avril. — Bulle du pape Clément III, qui confirme une sentence arbitrale rendue en faveur de l'église de St-Hilaire de Poitiers contre le trésorier de cette église, qui prétendait être en droit de faire élire à son choix par le chapitre trois chanoines et plus, pouvoir exiger des procurations au temps de la moisson et des vendanges dans les maisons de campagne dépendantes de St-Hilaire, et être encore en droit de faire augmenter ses prébendes des biens de la même église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 141.

1188, 9 avril. — Le pape Clément III confirme la cession des églises de St-Cirice et de St-Hilaire, situées dans l'évêché de Saintes, faite par l'évêque de ce diocèse au chapitre de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 143.

1188. — Don fait au temple de la Rochelle par Richard, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de quelques maison et héritages situés à la Rochelle et aux environs. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 291.

1188. — Concession de la justice à l'abbaye d'Airvault par Aimeri, vicomte de Thouars, du consentement de Gui, Hugues, Geoffroi et Raymond ses frères, en présence de Raoul de Mauléon, de Guillaume, fils d'Alfred, et d'Aimeri d'Argenton, ses barons, de plusieurs chevaliers, et de Mathieu, abbé d'Airvault. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 209.

1188. — Don fait à un chanoine de Notre-Dame par l'abbesse de la Trinité de Poitiers, de plusieurs terres situées en divers lieux, à condition qu'elles retourneraient après la mort de ce chanoine à l'abbaye de la Trinité. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 115.

1188. — Don fait à Guillaume, abbé de Turpenai, par Aimeri, vicomte de Thouars, de tous les droits qui lui appartenaient dans la maison de Rocheneuve et dans ses dépendances. (*Abb. de Turpenai.*) T. 27, p. 713.

Vers **1188**. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Aimeri, vicomte de Thouars, des moulins qu'il avait sur la rivière de Fregun, avec la permission de prendre dans ses bois, excepté les défens de l'Arbergement, tout ce qui serait nécessaire pour l'usage et la réparation de ces moulins, et pour la construction d'une maison, accordant de plus aux religieux la liberté de pêcher en certain temps dans son étang. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 165.

Vers **1188**. — Don de quelques rentes en blé et en argent fait au monastère de Montazai par Aimeri de Fontlobon et sa famille. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 579.

Vers **1188**. — Don d'une rente d'une mine de froment fait au même monastère par Béatrix de Solère. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 581.

Vers **1188**. — Don d'une rente de six deniers fait au même monastère

par une dame qui se qualifie *neptia Pinelli.* (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 583.

Vers **1188**. — Don fait à l'aumônerie de Surgères par Richard, comte de Poitou, de quelques héritages exempts de tous devoirs. (*Minimes de Surgères.*) T. 25, p. 829.

1189, 19 décembre. — Don d'un four fait à l'abbaye de St-Maixent par Giraud Bordet en se donnant lui-même à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 85.

1189. — Aimar, comte d'Angoulême, renonce à tous les droits qu'il pouvait prétendre sur l'abbaye et la terre de Bassac en Saintonge. (*Abb. de Bassac.*) T. 1, p. 209.

1189. — Don d'une baillie fait à Benoît, abbé de Boisgrolland, par Jean Barbe, sur les instances de noble homme Guillaume de Chantemerle et de Maxence sa femme. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 447.

1189. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et le seigneur de Ringères, au sujet de diverses usurpations et préjudices causés au chapitre par ce seigneur et son père. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 147.

1189. — Acte par lequel Emeri Maintrole, chevalier, reconnaît que le village de Salles, les moulins, la motte et autres choses, relèvent de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 81.

1189. — Richard, roi d'Angleterre, confirme tous les dons et priviléges que Henri II son père et Aliénor sa mère avaient accordés aux templiers de la Rochelle. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 295.

1189. — Lettres de Richard, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui met sous sa protection l'aumônerie de Surgères fondée par son bisaïeul Guillaume IX, aussi duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Minimes de Surgères.*) T. 25, p. 831.

Vers **1189**. — Othon, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, donne et confirme aux templiers de la Rochelle les moulins de cette ville. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 293.

1190, 20 février. — Le même duc d'Aquitaine confirme aux templiers de la Rochelle toutes leurs possessions, et en particulier le don qui leur avait été fait des moulins de cette ville. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 297.

1190, 10 juillet. — Richard, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine et comte d'Anjou, confirme les dons qui avaient été faits au temple de la Rochelle par Eléonore sa mère. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 299.

1190. — Traité entre les religieux de Charroux et le chapelain de Mauprevoir sur les oblations de cette dernière église. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 247.

1190. — Transaction passée entre un particulier nommé A. Sepha et les religieux de l'abbaye de la Colombe, au sujet de quelques héritages et d'un moulin sur lesquels ils étaient en contestation. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 363.

1190. — Don de plusieurs héritages fait à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers par Meschin, fils de Béraud Barre, chevalier, en présence de Guillaume, évêque de cette ville, et de Pierre Bertin, sénéchal de Poitou et de la Marche. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 601.

1190. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angély par les seigneurs de Châtelaillon et de Rochefort en Aunis, de quelques pêcheries et emplacements pour construire des moulins. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 249.

1190. — Don fait à l'abbaye de Turpenai par Barthélemi de Colombières, de la dîme de toute la pêcherie qu'il avait dans la rivière du Cher. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 27, p. 717.

1190. — Hommage des châteaux et châtellenies de Civray, de l'Ile-Jourdain et du Dorat, rendu à Guillaume, évêque de Poitiers, par Othon, fils du duc de Saxe. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 449.

1190.—Remise faite à l'abbaye de Maillezais par Raoul de Mauléon, d'une procuration ou repas qui était dû tous les ans à ce seigneur dans cette abbaye le jour de la fête de St-Jean, avec un don de douze écus fait au prieuré de l'Hermenaud sous certaines conditions. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 189.

Vers **1190.** — Guillaume III, évêque de Poitiers, confirme une sentence d'excommunication prononcée par ses délégués contre Guillaume Panet, qui avait refusé de se rendre à leurs citations. (*Abb. de Charroux et chap. de St-Hilaire.*) T. 4, p. 249, et t. 11, p. 159.

Vers **1190.** — Notice du don fait au monastère de Montazai par Guillaume le Chauve, de quelques rentes en blé et en argent dans la terre du Chiloc, et d'un pré à Chataing. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 587.

1191. — Don de la moitié du bois des Combes fait au même monastère par Pierre de Genoillé, Arsende sa femme, Arnaud son frère, Adierne, fille de Bertrand de Genoillé, et Geoffroi Maengoz son mari. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 589.

Vers **1191.** — Don d'une rente de dix sous fait au même monastère par dame Almos d'Essignac, du consentement de Hugues de Barn son fils. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 591.

Vers **1191.** — Don de cinq sous de rente fait au même monastère par Aiba en s'y faisant religieuse. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 593.

1192. — Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenay, renonce à un droit que lui et ses prédécesseurs avaient coutume de lever dans

le prieuré du Vieux-Parthenay, à chaque mutation de prieur. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 93.

1192. — Traité entre Josbert de Ste-Maure, chancelier de l'église de Tours, et Geoffroi de Ardr., au sujet de quelque dîme qui appartenait à l'église de St-Martin. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 479.

1192. — Don fait à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Gautier de Pautrot, de tout le droit qu'il avait sur le moulin d'*Auperer*, et de quelques pêcheries et héritages. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 119.

Vers **1192.** — Règlement des commissaires nommés par un légat du pape pour terminer les débats qui étaient entre les églises de Ste-Croix et de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 605.

Vers **1192.** — Guillaume Roux de Marçai, homme lige de l'abbé de St-Maixent, reconnaît lui devoir pour plait 500 sous de monnaie poitevine, avec une once d'or, un palefroi, un autour et un lévrier. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 89.

Vers **1192.** — Don fait au monastère de Montazai par Jean Petit de Liec et Guillaume Deufans, clerc, de la terre de Bornazeu. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 595.

Vers **1192.** — Extrait d'une transaction entre les religieux de Maillezais et Guillaume Jaudouin, au sujet d'une métairie. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 77.

1193. — Don fait au monastère de Montazai par Guillaume Josceranz, de tout le droit qu'il avait dans la terre de Bogareu. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 597.

1193 ou **1194.** — Richard, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, de Normandie, et comte d'Anjou, confirme à l'abbaye du Pin les droits, bois, moulins et autres héritages dont elle était en possession. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 617.

Vers **1194.** — Don fait au monastère de Montazai par Aimeri Maillous ou Mallous, de tout ce qui lui appartenait dans un quartier de pré *en Estorneu.* (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 599.

Vers **1194.** — Don de douze deniers poitevins de rente annuelle fait au même monastère par Geoffroi de Mairé et sa famille. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 601.

Vers **1194.** — Notice du don de trois prévendiers de froment fait au même monastère par Dame Noue, femme de Giraud Touebo et mère de Pierre Jousceran, pour l'entretien de la lampe et de la croix du cimetière de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 603.

Vers **1195.** — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Guillaume de Chantemerle, seigneur d'Aupareds, du consentement de Pierre d'Aupareds son frère, de dix-sept sous de cens annuel sur les tailles de

Mouchamp, et de toutes les tailles, tous les droits et tous les services qui pouvaient lui être dus sur les terres et les possessions que les religieux avaient acquises ou acquerraient dans ses fiefs, y joignant la confirmation de tous les dons qu'Isderne, seigneur d'Aupareds, et ses prédécesseurs avaient faits à cette abbaye. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 169.

Vers **1195**. — Don fait à la même abbaye par Guillaume de Chantemerle, de vingt sous de rente sur le moulin d'*Ardeloa*, et de six sous de taille sur le fief Lemosin. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 173.

Vers **1195**. — Confirmation faite à la même abbaye par Guillaume de Chantemerle, seigneur d'Aupareds ou de Poiroux, de tous les droits que Pierre Ysderne, seigneur du même lieu, et ses prédécesseurs avaient accordés à cette abbaye dans toute l'étendue de la forêt de Vendrenne. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 177.

Vers **1195**. — Désistement fait par Raoul, seigneur de Mauléon, du droit qu'il prétendait avoir de pourvoir l'église paroissiale de St-Pierre de Mauléon d'un pasteur ou chapelain. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 253.

Vers **1195**. — Don fait au monastère de Montazai par Aimeri Bertrand, Achille son frère, Torène, femme d'Aimeri Bertrand, et Hélisabeth, femme d'Achille, du consentement de leurs enfants, de tout le droit qu'ils avaient sur une maison rustique à Civray. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 607.

Vers **1195**. — Don fait au même monastère par Aimeri Bertrand, du consentement d'Achille son frère, de rentes sur des maisons situées à Charroux et à Civray, et par Frenicardons, fils de Frenicard, d'autres rentes sur la maison et le territoire d'Arnaud Gautier. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 609.

Vers **1195**. — Don fait au même monastère par Adierne, fille de Bertrand de Genoillé, et par Aimeri de Leum son mari, de quatre sous de rente, monnaie poitevine, que les religieuses de ce monastère lui payaient pour sa quatrième partie du bois des Combes. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 611.

Vers **1195**. — Notice du don fait au même monastère par Guillaume Longue-Epée, frère d'Albert de Pelevezin, en faisant Jeanne sa fille religieuse de ce monastère, de tout ce qu'il possédait dans le mas de Taisé, et de la terre du bois de Lalo. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 613.

Vers **1195**. — Don fait au même monastère par Giraud et Hugues Boce, de quelques rentes sur les vignes d'Essinois et du Babauz. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 617.

Vers **1195**. Don fait au même monastère par un chevalier nommé Frenicard, de tout le droit qui lui appartenait dans le moulin de

Graifec, et de la moitié de son droit dans la dîme de Cornac. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 619.

Vers **1195**. — Don fait au même monastère par Pierre de Genoillé, des pacages qui lui appartenaient dans les bois et la plaine depuis *Fontbela* jusqu'à Montazai, à l'exception de la *Robbertaile*. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 621.

Vers **1195**. — Don fait au même monastère par Pierre de Mairé, en faisant deux de ses filles religieuses, de tout le droit qu'il pouvait avoir dans la dîme de la terre et des vignes qui appartenaient au monastère depuis Civray jusqu'à Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 623.

Vers **1195**. — Don fait au même monastère par Guillaume Bedestrau de Rochemeau et Ermengarde sa femme, des pâturages du Pui de la Roche. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 625.

Vers **1195**. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par A. de Rivall., de quelques héritages situés à Migné. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 311.

Vers **1195**. — Don de plusieurs héritages fait à l'abbaye de Noaillé par Maingot de Melle et sa famille. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 687.

Vers **1195**. — Guillaume Maingot, fils de Guillaume Maingot et de Berthe, fille de Geoffroi de Rancon, affranchit l'aumônerie de Surgères de tous les cens qu'elle lui devait, entre autres de cinq sous sur les moulins de Baye. (*Minimes de Surgères.*) T. 25, p. 833.

1196, 25 mai. — Richard, roi d'Angleterre, confirme une transaction passée entre Othon son neveu et les templiers de la Rochelle, au sujet des moulins de cette ville. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 303.

1196. — Accord entre les religieux de St-Hilaire de la Celle de Poitiers et un particulier au sujet de quelques héritages. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 653.

1196.— Don fait à l'abbaye des Châteliers par Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenay, du consentement de Guillaume, et en présence d'Aimeri, abbé des Châteliers, et de Gosselin, abbé de l'Absie, de tout le droit qu'il pouvait prétendre sur une maison. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 45.

1196. — Consentement de l'abbé et des religieux de St-Cyprien de Poitiers pour la fondation d'un chapitre de chanoines dans l'église de Notre-Dame de Châtellerault, dépendante de celle du prieuré de St-Romain du même lieu, lequel prieuré est un membre de l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 607.

1196. — Restitution faite à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par quelques gentilshommes, de la terre de Grainmort. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 161.

1196. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Pierre d'Aspremont, seigneur des Essarts et de Chantarneis, de divers héritages, droits, coutumes et franchises dans ses fiefs et arrière-fiefs. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 181.

1196. — Don fait au monastère de Montazai par Pierre de Genoillé, de tout ce qui lui appartenait dans la terre du Gorbellier et du Chebrier. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 623.

1196. — Don fait au même monastère par Gui Magauz et Pierre David son frère, de six prévendiers d'avoine de rente annuelle. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 635.

1196. — Satisfaction rendue à l'abbaye de Montierneuf par Hugues Brun, seigneur de Lusignan et de Château-Larcher, de violences qu'il avait permises de la part de ses officiers pour avoir un repas de coutume dans le prieuré de Primali. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 315.

1196. — Don d'un fief fait à l'abbaye de Maillezais par Pierre de Voluyre. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 193.

Vers **1196.** — Don fait au monastère de Montazai de l'ordre de Fontevrault, de cinquante sous de rente annuelle, monnaie de Poitiers, dans la seigneurie de Lezai, par Simon Brun, du consentement de Guillaume de Lezai son fils, et de celui des enfants de ce Guillaume, savoir Joscelin et Guillaume surnommé Chauveas; le don fait à la demande d'Aude, nièce de Simon Brun, lorsqu'elle se fit religieuse à Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 627.

1197, 13 mai. — Bulle du pape Célestin III qui met l'abbaye de Maillezais sous la protection du St-Siége, ordonne que la règle de St-Benoît y soit observée à perpétuité, confirme toutes les églises et autres biens donnés à cette abbaye, et fait pour l'abbé et les religieux divers règlements. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 79.

1197. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenay, de quelques héritages situés à Verrue en Gâtine. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 97.

1197. — Lettres d'Othon, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui donne à l'aumônerie de Surgères tous les cens et droits qui lui appartenaient dans sa terre, et met cette aumônerie sous sa garde et protection. (*Minimes de Surgères.*) T. 25, p. 835.

1197. — Lettres d'Othon, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui ordonne à tous les prélats d'Aquitaine de faire célébrer dans leurs diocèses la fête de St-Géraud, abbé et fondateur de la Seauve-Majeure, qui venait d'être canonisé tout récemment à Rome. (*Marten. Thesaur. anecdot., t. 1, p.* 666.) T. 17, p. 41.

Vers **1197.** — Don fait au monastère de Montazai par Geoffroi Venaven, d'un prébendier de froment dans la terre de Blanzai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 637.

1198, 30 mai. — Bulle du pape Innocent III qui met l'abbaye de la Trinité sous la protection du St-Siége, et confirme toutes les églises, tous les biens et tous les droits de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 125.

1198, 30 juin. — Richard, roi d'Angleterre, duc de Normandie, d'Aquitaine et comte d'Anjou, renouvelle en faveur de l'abbaye du Pin le don qu'il lui avait fait en 1194 du minage de Poitiers, avec tous les droits et franchises appartenant à ce minage. (*Mss. de M. de St-Hilaire* (1).) T. 23, p. 157.

1198, 13 novembre. — Don fait à l'abbaye de la Colombe par noble homme Guillaume d'Angle, d'un setier d'huile à perpétuité, rendable à Angle le premier dimanche de carême, en satisfaction des mauvais traitements qu'il avait faits à cette abbaye. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 367.

1198. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et Guillaume Penet au sujet de certaines dîmes. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 167.

1198. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Hugues l'Archevêque, de la juridiction qu'il avait sur un pré situé à Verruie. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 101.

1198. — Accord par lequel Hugues de Lusignan s'engage à payer à l'abbaye de Noaillé quarante livres, en satisfaction des dommages qu'il lui avait faits. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 691.

1198. — Don de plusieurs héritages fait sous des conditions à la même abbaye par Guillaume Fournier et Bone sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 693.

1198. — Échange de quelques héritages entre un chanoine de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers et le prieur de Ligugé, confirmé par l'abbé de Maillezais. (*Chap. de St-Pierre-le-Puellier.*) T. 23, p. 117.

1198. — Aimeri, vicomte de Thouars, confirme en présence de ses barons, de Geoffroi, abbé de St-Laon de Thouars, et d'autres personnes, divers priviléges qu'Arbert son père, sur le point de faire le voyage de Jérusalem, avait accordés à l'abbaye de St-Pierre d'Airvault, entre les mains de Pierre, abbé de cette abbaye. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 217.

1199, 4 mai. — Diplôme d'Aliénor, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie et d'Aquitaine, et comtesse d'Anjou, qui confirme la fondation et les priviléges de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 319.

1199, 5 mai. — Restitution faite à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers par Aliénor d'Aquitaine, des bois de Vasles que Richard son fils

(1) Ce manuscrit appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Poitiers.

avait enlevés par violence à cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 621.

1199, 1er août. — Diplôme vidimé de Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, et comte d'Anjou, qui confirme tous les dons et les priviléges que les comtes de Poitou, fondateurs de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, avaient accordés à cette abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 333 et 345.

1199. — Hugues Brun, comte de la Marche, seigneur de Lusignan et de Couhé, se désiste de quelques droits qu'il prétendait annuellement sur la terre de *Planteforche*, située près Couhé et appartenant à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 171.

1199. — Lettres testimoniales du sénéchal de Poitou pour rendre authentique un traité fait entre le chapitre de St-Hilaire et le seigneur de Ringères, au sujet de quelques dîmes sur lesquelles il y avait entre eux quelques démêlés. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 177.

1199. — Don fait à Rainaud, abbé de St-Jouin de Marnes ou à son monastère, par Aimeri, vicomte de Thouars, Philippe sa sœur, Geoffroi et Gui d'Argenton-le-Château, enfants de Philippe, d'une chapelle autrefois fondée par Eustochie, dame d'Argenton, près du cimetière de ce lieu, sous la condition que l'abbé de St-Jouin y entretiendra deux religieux prêtres. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 311.

1199. — Hugues Brun, comte de la Marche et seigneur de Lusignan, confirme toutes les immunités de l'abbaye de Noaillé, et se désiste de tout le droit qu'il pouvait avoir dans le bourg du lieu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 21, p. 701.

1199. — Établissement de la commune de l'île d'Oléron par Aliénor, reine d'Angleterre et duchesse d'Aquitaine. (*Rymer Fœdera*, t. 1, p. 111.) T. 23, p. 25.

1199. — Priviléges accordés par la reine Aliénor aux habitants de l'île d'Oléron. (*Rymer Fœdera*, t. 1, p. 111.) T. 23, p. 19.

1199. — Aliénor, reine d'Angleterre et duchesse d'Aquitaine, donne et confirme plusieurs priviléges aux citoyens de la ville de Poitiers. (*Mss. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 231.

1199. — Établissement de la commune de Poitiers par la reine Aliénor. (*Mss. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 235.

1199. — Exemption accordée par la reine Aliénor aux hommes de Ste-Radégonde de Poitiers, de tous les droits prétendus par le seigneur de Montreuil-Bonnin ou ses officiers dans la paroisse de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 69.

1199. — Établissement de la commune de la Rochelle par la reine

Aliénor. (*Ms. de M. Jaillot, supérieur de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 25, p. 269.

Vers **1199**. — Accensement fait aux religieuses de Montazai par Osanne, femme d'Airaud de Beauchamp, et Hugues son fils, d'un petit jardin situé à Gençay. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 639.

Vers **1199**. — Don de divers héritages fait dans le même temps au même monastère par plusieurs seigneurs, Rainulfe des Ages, Osanne sa nièce, Hugues son fils, Airaud de Beauchamp son mari, Aimeri, Jean et Aléarde, enfants d'Aimeri Jordaneau de Genoillé, Hélie de Genoillé et Marie sa femme, Aimeri de Benavenz et Geoffroi Benavenz son cousin. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 641.

Vers **1199**. — Notice du don fait à l'église collégiale de St-Pierre du Châtelet de Thouars par Aimeri, vicomte du lieu, successeur et héritier de Geoffroi son père et de Guillaume son oncle, de quelques droits sur le nouveau moulin de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 225.

1200, 15 avril. — Récit d'un miracle arrivé à Poitiers le 15 avril de l'an 1200, où l'on trouva les clefs de la ville entre les mains de l'image de la Ste-Vierge dans l'église de Notre-Dame-la-Grande, au moment où le clerc du maire de Poitiers se proposait de trahir ladite ville en la livrant aux Anglais. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 20, p. 521.

1200, 21 septembre. — Bulle d'Innocent III qui défend à toutes sortes de personnes d'inquiéter les religieux de l'ordre de Cluni et leurs hommes dans la possession de leurs priviléges. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 361.

1200, septembre. — Diplôme de Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, qui remet aux religieux de l'abbaye de St-Maixent la procuration ou repas qu'ils étaient obligés de lui donner à St-Maixent comme duc d'Aquitaine, et qui leur cède, à la requête d'Eléonore sa mère, tous les droits que les forestiers de la forêt de *Saura* lui payaient, sous la condition que les religieux nourriraient tous les jours à perpétuité trois pauvres au réfectoire et feraient célébrer deux messes pour le repos de leurs âmes. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 109.

1200, 6 octobre. — Privilége par lequel Eléonore, reine d'Angleterre et duchesse d'Aquitaine, décharge l'abbaye de St-Maixent du droit de procuration que les comtes de Poitou avaient dans cette abbaye, en lui accordant tous les devoirs que les forestiers étaient tenus de rendre à ces comtes pour la forêt de *Saura*, le tout à certaines conditions. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 113.

1200, décembre. — Cession de quelques marais faite aux religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis par Guillaume, seigneur de Mauléon et de Marans, avec un désistement de certains droits que ce seigneur prétendait sur d'autres marais donnés à cette abbaye par les ducs d'Aquitaine. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 45.

1200. — Raoul, seigneur de Taunay, du consentement de Raoul et de Guillaume ses enfants, confirme, sous la condition de certaines redevances, le don que Pierre Colez et Pétronille sa femme avaient fait à l'abbaye de Boisgrolland, d'un marais situé près de Champagné, le tout avec l'agrément de Pierre de Volvire et de Hugues de Luçon ses chevaliers, et en présence d'Ostence, abbé de Moreilles, et de plusieurs autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 451.

1200. — Traité entre les abbayes de Charroux et du Lieu-Dieu-en-Jart, au sujet de certains droits prétendus par ces deux églises sur un lieu appelé *Campell.* (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 259.

1200. — Traité entre Maurice de Blazon, évêque de Poitiers, et les abbé et religieux de l'abbaye de Maillezais, par lequel ceux-ci renonçant au privilége d'immunité qu'ils prétendaient leur avoir été accordé par le St-Siége, se soumettent à perpétuité, tant en chef qu'en membres, à la juridiction de l'évêque de Poitiers et de ses ministres. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 291.

1200. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Geoffroi de la Celle, chevalier, de tout le droit et revenu qu'il avait dans le bourg de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 11.

1200. — Confirmation de ce don par Hugues le Brun, comte de la Marche et seigneur de Lusignan. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 15.

Vers **1200**. — Aliénor, reine d'Angleterre et duchesse d'Aquitaine, confirme tous les dons que son fils Richard avait faits à l'abbaye du Pin. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 627.

Vers **1200**. — Gession faite à l'église de St-Hilaire de Poitiers par un chevalier nommé Boson de Foent, de tous les droits qu'il prétendait sur la dîme de Limeuil. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 185.

Vers **1200**. — Recueil de ce qu'on a pu trouver de la fondation du collége et chapitre de l'église séculière et collégiale de Notre-Dame de Mirebeau. (*Chapitre de Mirebeau.*) T. 18, p. 125.

Lettres de Hugues Brun, comte de la Marche, qui recommande à Hugues son fils et à R....., comte d'Eu, de prendre sous leur protection et de défendre tous les biens meubles et immeubles de l'abbaye des Châteliers. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 55.

Don de quelques héritages fait à l'abbaye des Châteliers par Geoffroi Joaunis, et Noel et Minars ses enfants. (*Abb. des Châteliers.*) T. 5, p. 53 (1).

TREIZIÈME SIÈCLE.

1201, 20 juin. — Extraits vidimés d'une bulle du pape Inno-

(1) Ces deux dernières pièces, dont la date n'a pas été déterminée, sont seulement rapportées au XIIe siècle par D. Fonteneau.

cent III, portant priviléges pour l'abbaye de Fontevrault. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 649.

1201. — Pierre, abbé de St-Cyprien de Poitiers, accorde sous certaines conditions à Hugues de Mauson, chevalier, la permission de bâtir une chapelle dans la paroisse de Braye. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 623.

1201. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Guillaume, seigneur de Mauléon, de tout le droit qu'il avait dans certaines vignes, pour le repos de l'âme de Catherine sa femme, fille de Maurice, seigneur de Montaigu, et confirmé par Savari son neveu, fils de noble homme Raoul de Mauléon. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 185.

1202 — Fondation du chapitre de Notre-Dame de Mirebeau par Maurice de Blason, évêque de Poitiers. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 137.

1202, 5 octobre. — Bulle de confirmation du pape Innocent III, de la fondation du chapitre de Notre-Dame de Mirebeau, faite par Maurice de Blason, évêque de Poitiers. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 141.

1202. — Don de quelques héritages à l'abbaye de Compiègne par les seigneurs de Hangest. (*Mss. de M. de Gagnères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 303.

1202. — Lettres de Pierre de Savari, seigneur de Colombières, qui se rend garant d'un engagement par lequel Barthélemi de Colombières cède pour neuf ans à l'abbaye de Marmoutier les émoluments de quelques eaux, en dédommagement des mauvais traitements qu'il avait fait éprouver à cette abbaye. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 429.

1203. — Traité par lequel un seigneur nommé Geoffroi Veres cède au prieur de Moulins la moitié du revenu d'un moulin appelé *Ervia*, et confirme les dons faits à ce prieur par Guillaume, seigneur de Sourdis, et ses enfants, le tout en présence d'Etienne, abbé de la Trinité de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 257.

1203. — Arrentement d'un pré fait à des particuliers du nom de Sorin par Etienne, abbé de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 263.

1203. — Établissement de la commune de Niort par Aliénor, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie et d'Aquitaine, et comtesse d'Anjou. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 143.

1203. — Guillaume, abbé de Fontaine-le-Comte, vend à Guillaume de Mirebeau, doyen de Thouars et chanoine de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, quelques maisons situées dans cette ville. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 525.

1203. — Lettres de franchise par lesquelles la reine Eléonore accorde à Rainaud Marin un four féodal à Poitiers, dans la place appelée *des Trois-Fours*, avec exemption de tailles et autres impôts à ceux qui y feront cuire leur pain. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 79.

Vers **1203**. — Fondation d'une lampe dans l'église et devant l'autel de Ste-Marie-Madeleine par Geoffroi, fils d'Alfred. (*Prieuré de Châteaumur.*) T. 5, p. 321.

Vers **1203**. — Raoul, fils et successeur d'Ebles de Mauléon, confirme à l'abbé Etienne le droit de nommer à la cure de St-Pierre de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 261.

1204, juin. — Lettres de garde-gardienne ou de protection accordées à l'abbaye de St-Maixent par Philippe-Auguste, roi de France, à condition que cette abbaye ne sortira jamais de ses mains ni de celles de ses successeurs. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 119.

1204, novembre. — Règlements pour les maire et échevins de la ville de Rouen, envoyés par Philippe-Auguste, roi de France, à la ville de Poitiers, pour être observés par les maire et échevins de cette ville, qui les avaient demandés au roi. (*Ms. de M. de Saint-Hilaire.*) T. 23, p. 239 (1).

1204. — Philippe-Auguste, roi de France, confirme les priviléges, droits et libertés accordés par Eléonore, reine d'Angleterre et comtesse de Poitou, à la ville et aux citoyens de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 189.

1204. — Lettres de Philippe-Auguste, qui accordent à la commune de la ville de Niort les statuts de celle de Rouen. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 145.

Vers **1204**. — Don fait au monastère de Montazai par Pierre de la Croz et Guillaume son frère, de quatre sous de cens qu'ils avaient sur le bois du Liraus. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 651.

Vers **1204**. — Don fait au même monastère par la mère de Jean Vivier, d'un prébendier et demi de froment de rente qu'ils avaient dans l'alleu de Mauprevoir. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 653.

1205, novembre. — Echange de quelques bois entre Pierre de Savari, seigneur de Montbason, et les religieux du prieuré de Grès. (*Prieuré de Grès.*) T. 17, p. 365.

1205. — Don fait à l'abbaye de Beaumont-lez-Tours par Barthélemy, seigneur de l'Ile-Bouchard, d'un homme exempt de toute taille, chevauchée et armée. (*Abb. de Baumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 225.

1205. — Fondation et dotation de l'abbaye de la Blanche dans l'île de Noirmoutier par Pierre de la Gasnache, héritier et seigneur de la Gasnache. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 343.

(1) Une autre copie de ces statuts, prise dans l'Hôtel-de-Ville de Niort, se trouve dans le tome 20, p. 127.

1205. — Don fait par Hugues de Thouars, seigneur de Montaigu, à Gui des Herbiers, pour services rendus, de son droit de péage aux Herbiers et de tous les droits et coutumes qu'il percevait dans la baillie de Maurice Amorri, à l'exception de l'hommage réservé au seigneur de Montaigu; ce don confirmé par Marguerite de Montaigu, qui était alors l'héritière légitime de cette seigneurie. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 77.

1205. — Acte scellé du sceau de Hugues l'Archevêque, par lequel Pierre Maingos confirme tout ce que Guan Maingos son père, Simon Maingos son frère et Simon Maingos de Chauceroye son cousin et ses autres prédécesseurs avaient donné à l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 57.

1205. — Don de la baillie de Benais à l'abbaye de Noaillé par Jean Geluns, du consentement de Jeanne et Marie ses filles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 19.

Vers **1205.** — Notices des dons faits au monastère de Montazai par Achille et Aimeri Bertrand son frère, et par Florence, fille d'Achille et femme de Hugues Clarez, du consentement d'Elisabeth, mère de Florence (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 655.

Vers **1205.** — Notice du don fait au même monastère par Giraud Tuebos, lorsqu'il se fit religieux, du pré de Buxo, de la quatrième partie des anguilles prises au moulin de Vouillé, et d'une rente de dix sous angevins sur tout son revenu de la Rochetuebo. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 657.

1206, janvier. — Raoul d'Issoudun, comte d'Eu, confirme au prieuré de Bernevalle quelque moulin qui lui avait été donné. (*Mss. de M. de Gagnères à la biblioth. du Roi.*) T. 17, p. 515.

1206, 8 février. — Le roi d'Angleterre confirme un don fait à l'abbaye de Charroux par Othon son neveu, lorsqu'il était comte de Poitou. (*Rymer. Fœdera, t.* 1, *p.* 140.) T. 25, p. 273.

1206, février.—Don fait à l'abbaye de la Grenetière entre les mains de Jean, abbé de ce monastère, par Giraud de la Chèze et Aimeri de la Chèze-Giraud, d'un muid de vin à prendre tous les ans sur leur fief *de Greciis.* (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 187.

1206, 7 avril. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Raoul de Taunay, seigneur de Luçon, de tous les droits qui pouvaient lui appartenir dans les marais que les religieux de cette abbaye possédaient dans son fief près de Champagné. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 453.

1206. — Don fait à P., abbé de Boisgrolland, par Hugues de Luçon, chevalier, du consentement d'Agaice sa femme, de tout le droit de dîme et de terrage qui lui appartenait dans les marais que les religieux de Boisgrolland possédaient près de Champagné (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 455.

1206. — Transaction faite par la médiation des abbés de Trizai et de

Moreilles et autres sur des démêlés qui étaient entre P., abbé de Boisgrolland, et M., abbé d'Orbestier, au sujet du marais de Rolle. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 457.

1206. — Traité au sujet de quelque héritage, fait entre Philippe de Fraisne, chevalier, du consentement de Borelle sa femme, et d'Aimeri, Sibille et Hilaire leurs enfants, et les religieux de l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 59.

1206. — Aimeri, vicomte de Thouars, fait raser et transférer ailleurs pour de justes raisons une aumônerie ou hôpital qui était situé près des fossés de son château, et en indemnise les pauvres autant qu'il lui est possible. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 233.

1207, octobre. — Traité pour quelques prairies entre Pierre de Savari, seigneur de Montbason et de Colombières, et les religieux de Marmoutier. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 431.

1207, décembre. — Barthélemi, seigneur de l'Ile-Bouchard, confirme les dons qui avaient été faits par son père au prieuré de Tavant, et en ajoute de nouveaux. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 433.

1207. — Don de quelque bois de chauffage fait à l'abbaye de Beaumont-lez-Tours par Barthélemi, seigneur de l'Ile-Bouchard. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 227.

1207. — Don de tout le marais de Chaillé aux abbayes de Maillezais et de Nieuil par Pierre de Volvire, du consentement de sa femme et de ses enfants. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 195.

1208, 3 janvier. — Bref d'Innocent III qui donne commission à des ecclésiastiques d'examiner si les religieux de l'abbaye de Charroux ont le droit d'élire l'abbé d'Andre, et de juger la cause. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 263.

1208. — Transaction au sujet d'un moulin entre Pierre, abbé de Boisgrolland, et André, abbé de Lieu-Dieu-en-Jard, du consentement d'Ostence, abbé de Moreilles, en présence de Guillaume, abbé de Ste-Croix de Talmond, de Joubert, abbé de Trizai, de Guillaume de Girard, chevalier, sénéchal de Talmond, et de plusieurs autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 459.

1208. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Raoul de Machecou, chevalier, seigneur de Luçon, de tout le droit de dîme et de terrage qu'il percevait dans un marais de Champagné appartenant à cette abbaye, lequel droit avait été cédé aux religieux en 1200 par Raoul de Taunai, seigneur de Luçon ; ce don fait en présence de Josbert, abbé de Trizai, d'Ostence, abbé de Moreilles, de Pierre, abbé de Boisgrolland, et autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 463.

1208. — Don de divers héritages fait par Guillaume le Chauve à un prieuré dépendant de l'abbaye de la Reau, nommé Saint-Jean de l'Habit-Beaumont, près d'Usson dans le haut Poitou. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 265.

1208. — Guillaume de la Roche, chevalier, sire de Machecou, confirme un don de quelques héritages fait aux templiers de la Rochelle par Guillaume de Tournai, chevalier, son vassal. (*Commanderie du temple de la Rochelle.*) T. 25, p. 305.

Vers **1208.** — Don fait au monastère de Montazai par Jean Abeus, lorsqu'il se fit religieux de ce monastère, de tout ce qui lui appartenait dans la baillie et sergentise de Gecon tant en terre qu'en hommes. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 659.

Vers **1208.** — Notice du don d'un quartier de pré fait au même monastère par Clarie, mère de Pierre de Leun. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 661.

1209, septembre. — Don fait au prieuré de Borgenest par Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmond, de tout un terrain situé dans la lande de la mer et dans la forêt d'Orbestier. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 91.

1209. — Chalon de Rochefort rend témoignage que Brian Chabot et Hugues son père ont fait don à des particuliers de la baillie de certains lieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 125.

Vers **1209.** — Don d'une terre située dans les landes de la mer et dans la forêt d'Orbestier, fait au prieuré de Borgenest par Savari de Mauléon. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 93.

1210, 21 mars. — Bulle d'Innocent III en faveur de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 267.

1210, 23 mars. — Bulle d'Innocent III qui confirme un traité fait entre les religieux de l'abbaye de Charroux et ceux d'Andre, au sujet de la juridiction que les premiers prétendaient sur les derniers. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 277.

1210, 12 avril. — Bref du pape Innocent III à l'abbé de Charroux par lequel il lui ordonne de déléguer quelqu'un, ou de se transporter lui-même à l'abbaye d'Andre pour y gouverner ce monastère qui était sans chef depuis quatre ans. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 279.

1210, juillet. — Don d'héritages fait à l'abbaye des Fontenelles par Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmond et de la Roche-sur-Yon, du consentement de Béatrix sa femme, fille de Bernard de Machecou. (*Abb. des Fontenelles.*) T. 8, p. 411.

1210. — Charte par laquelle Ranulfe Talabaz, après de longues contestations, confirme le don de la terre de Montgenou, qui avait été fait par son père à l'abbaye de la Colombe. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 369.

1210. — Traité entre les religieux de l'abbaye et les tanneurs du bourg de St-Maixent au sujet des tanneries du lieu. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 127.

1210. — Hommage lige rendu à l'abbé de St-Maixent par Guillaume de Gordorn. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 131.

1210. — Jean, archevêque de Tours, certifie un accord fait entre les religieux de Marmoutier et Geoffroi de Montbason, chanoine de l'église de Tours, au sujet de quelques prairies situées à Fontcher. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 435.

1210. — Don fait au monastère de Montazai par Aigline, femme de Rainulfe de Brigoil, lorsqu'elle se fit religieuse de ce monastère, d'une rente de cinq sous que Bertrand de Confolent son père lui avait donnée en mariage sur sa terre de Confolent. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 665.

1210.—Arrentement fait à un particulier par les religieux de Noaillé, d'une place située à Charroux, sous certaines redevances. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 21.

1210. — Vente de plusieurs héritages faite par Guillaume de la Roche-Maurepas à Simon de Montguyon. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 509.

Vers **1210**. — Don de rentes et héritages dans la terre de St-Joenz fait au monastère de Montazai par Guillaume Leobarz. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 663.

1211. — Don de quelques droits et de quelques héritages à l'abbaye de Beaumont-lez-Tours par Bouchard, seigneur de l'Ile-Bouchard. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 229.

1211. — Fondation de la chapelle de Notre-Dame de Sillers à Nouzillé. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 39.

1211. — Hugues de Surgères, vicomte de Châtellerault, confirme des legs faits à diverses églises par Hugues de Mortemar, doyen de Notre-Dame de Châtellerault et de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 193.

1211. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Bertrand Gauvain de Civray, chevalier, de tous les droits qui lui appartenaient à Civray dans le fief de l'abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 23.

1211. — Lettres de Maurice de Blazon, évêque de Poitiers, par lesquelles on voit que Bertrand Gauvain de Civray, chevalier, donne à l'abbaye de Noaillé tout ce qui lui appartenait à Civray. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 25.

1211. — Pierre de Volvire, seigneur de Chaillé, cède à ses hommes de Chaillé tout son marais moyennant certaines redevances. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 197.

Vers **1211**. — Don fait au monastère de Montazai par Guillaume, fils de Guillaume Maingot, du consentement de Mathilde sa mère et de Pierre Maingot son oncle, de quatorze deniers de cens qu'il avait sur la terre de Vouillé. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 667.

1212, 6 septembre. — Cession faite à l'abbaye de la Colombe par Hugues Brun, comte de la Marche, de tous les droits qu'il pouvait

prétendre lui et ses successeurs sur la grange et le bois de Montgenou. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 371.

1212. — Charte par laquelle noble homme Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmond, donne à l'abbaye de Boisgrolland une famille qu'il exempte de tous devoirs, pour dédommager les religieux de cette abbaye des pertes qu'il leur avait occasionnées en les dépouillant d'une maison sur laquelle ils avaient des droits. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 465.

1212. — Don de divers héritages fait par Guillaume Sapinaud à l'abbaye des Châtelliers en se faisant religieux de cette abbaye, l'acte scellé du sceau de Hugues Brun, comte de la Marche. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 63.

1212. — Lettres de Hugues Brun, comte de la Marche, qui, du consentement de Hugues son fils, confirme le don de quelques héritages fait à l'abbaye des Châtelliers par Guillaume Sapinaud, avec l'agrément de sa famille. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 61.

1212. — Cession de plusieurs héritages faite par Guillaume de Chillo et Aimeri son frère à un médecin de Parthenai, l'acte autorisé par Aimeri, vicomte de Thouars. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 65.

1212. — Don d'héritages fait à l'abbaye des Fontenelles par Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmond. (*Abb. des Fontenelles.*) T. 8, p. 413.

1212. — Don de quelques rentes à l'abbaye de Moreaux par Geoffroi de Froces. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 19, p. 713.

1213, 24 février. — Bulle d'exemption de la juridiction épiscopale, accordée à l'abbé de Montierneuf par le pape Innocent III. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 303.

1213, 15 avril. — Pierre de Savari, seigneur de Montbason, confirme quelque traité fait entre les religieux de Marmoutier et Barthélemi de Colombières, chevalier. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 437.

1213, avril. — Don de quelques moulins fait à l'abbaye de la Colombe par Gui de Challac, chevalier, et confirmé par Géraud, vicomte de Brosse. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 373.

1213, 9 septembre. — Cession des landes de la mer dans la forêt d'Orbestier, faite au prieuré de Borgenest par les religieux de l'abbaye d'Orbestier. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 97.

1213, 9 septembre. — Cession faite par les religieux de l'abbaye d'Orbestier à Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmond, de tout le droit qu'ils pouvaient prétendre dans la lande de la mer, située dans la forêt d'Orbestier. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 99.

1213, 7 décembre. — Jugement par lequel l'abbé et les religieux de St-Julien de Tours condamnent Guillaume de Précigny, seigneur de Ste-Maure, à restituer certaines choses qui avaient appartenu à un

homicide, et dont il s'était emparé. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 483.

1213. — Acte par lequel Maurice de Blason, évêque de Poitiers, s'engage de faire refondre à ses dépens les cloches de son église cathédrale qui étaient rompues, le chapitre se rendant caution pendant trois ans envers les créanciers pour cette opération. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 41.

1213. — Don fait à un particulier par le chapitre de Notre-Dame de Mirebeau, d'une dîme située aux environs d'Abouin, moyennant une certaine redevance. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 145.

Vers **1213**. — Charte par laquelle Géraud, vicomte de Brosse, confirme le don qui avait été fait à l'abbaye de la Colombe par ses prédécesseurs, de tout le bois de la Leschère. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 377.

Vers **1213**. — Cession de quelques dîmes et terrages faite à l'abbaye de Maillezais par Aimeri de Jean. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 101.

1214, 8 mars. — Le roi d'Angleterre informe ses sujets de Cantorbéry de la prise du château de Milescu et de la levée de l'interdit qui avait été jeté sur l'Angleterre. (*Rymer. Fœdera, t. 1, p. 182.*) T. 25, p. 275.

1214, avril. — Aimeri, vicomte de Thouars, confirme l'anoblissement fait par Hugues de Luçon, chevalier, du lieu de la Bredurière qui était auparavant roturier. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 263.

1214. — Don fait à l'abbaye de la Colombe par Guy de la Trémoille, de toute la terre de Bernier et d'autres grâces, avec la confirmation du don de la dîme de Leignac, qui avait été fait à cette abbaye par Pierre Borde et ses enfants. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 379.

1214. — Désistement fait en faveur de l'abbé de Noaillé par Hugues Dubois son neveu, du droit qu'il prétendait avoir sur la sergentise de Chabannes. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 27.

1214. — Accord par lequel l'abbé de Noaillé consent qu'un certain Pierre Cosdrea jouisse d'un fief que son oncle possédait, sous l'obligation de certains devoirs. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 29.

1215, 8 décembre. — Thibaud de Beaumont, seigneur de Bersuire, cède au prieuré de Pugni quelques droits qu'il percevait dans ce prieuré. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 33.

1215. — Barthélemi, seigneur de l'Ile-Bouchard, confirme quelques dons faits à l'abbaye de Beaumont-lez-Tours. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 231.

1215. — Don de quelques serfs fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux et de Rié, en présence

de Durand de l'Airablée, de Guillaume Chatenier et de J. Cairant, chevaliers. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 467.

1215. — Transaction faite entre Guillaume, abbé, et les religieux de Boisgrolland, d'une part, et Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux et de Rié, et Armengarde sa femme, de l'autre, par laquelle ce seigneur cède aux abbé et religieux une partie de la forêt de Vert pour les dédommager de la perte qu'ils avaient faite de leur usage dans cette forêt, que les seigneurs de Poiroux avaient donné à défricher depuis la mort d'Aimeri de Beuil, fondateur de l'abbaye de Boisgrolland; le tout en présence de Durand de l'Airablée et de Guillaume Chateignier, chevaliers (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 469.

1215. — Don de la prévôté des Vazois sous certaines conditions, fait à perpétuité à Basin, prévôt de Château-Guillaume, et à ses héritiers, par Gui de la Trémoille, du consentement de Guillaume de la Trémoille son frère, et de celui de dame Mao leur mère, en présence d'Umbert et de Pierre de la Trémoille, chevaliers, frères. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 381.

1215. — Charte de Savari de Mauléon, confirmative des dons faits à l'abbaye des Fontenelles par feu Guillaume de Mauléon son oncle, fondateur de cette abbaye. (*Abb. des Fontenelles.*) T. 8, p. 417.

1215. — Arrentement de quelque fonds par le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers à Hugues de la Porte. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 195.

1215. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire et le juge d'Asnières, au sujet de certains terrages et autres droits de la terre d'Asnières. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 197.

1215. — Fragment du testament d'Aimeri Dobois sur le point de partir pour la Terre-Sainte. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 35.

Vers **1215.** — Gilbert, prieur de Fontaines, acquiert une maison au bourg de ce lieu, de Guillaume d'Aspremont. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 8, p. 405.

Vers **1215.** — Fondation d'un anniversaire dans l'église collégiale de Mirebeau, faite par Thibaud de Blason, seigneur du lieu, pour le repos de l'âme de Maurice de Blason, évêque de Poitiers, son oncle. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 147.

Vers **1215.** — Don fait au monastère de Montazai par Adierne, fille de Bertrand de Genoillé, et Aimeri de Leu son mari, d'un héritage qui avait appartenu à Bertrand de Genoillé et qui est situé au-dessus de la fontaine de Genoillé, et d'autres héritages par Gui de Poiquairier et le même Aimeri de Leu. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 669.

Vers **1215.** — Don fait au même monastère par Aimeri Airos, Constantin Airos son frère, Jean Airos leur cousin et Arsende leur cou-

sine, d'un bois qui leur appartenait, situé près de celui du Fouilloux. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 673.

Vers **1215**. — Don fait au même monastère par Jean de Liec, de toute la baillie qu'il avait dans le champ de Bernazeu. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 675.

1216, 12 février. — Bulle d'Innocent III qui confirme tous les dons qu'Aliénor d'Aquitaine avait faits à l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 367.

1216, avril. — Cession faite par Marguerite, dame de Berrie, veuve de Hugues d'Amboise, à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers, d'un hommage et devoir de dix sous, dus par cette abbaye à cause des dîmes de Villiers et de Noère, pour célébrer son anniversaire et celui de son mari. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 631.

1216, mai. — Geoffroi, seigneur de Preuilli, confirme quelques dons faits à l'abbaye de la Merci-Dieu par Geoffroi son oncle, et en fait lui-même quelques-uns, du consentement de Josbert, Jourdain et Gautier ses enfants, et de Luce sa femme, pour le repos de l'âme d'Aimeri de Martisy, chevalier. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 18, p. 17.

1216, avant le 20 juillet. — Traité entre Hélie de la Vergne, seigneur de Lussac, et les religieux de Noaillé, au sujet de plusieurs droits respectivement prétendus à Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 41.

1216, avant le 18 octobre. — Cession faite par Hugues Brun, comte de la Marche, et Hugues de Lusignan son fils, de tout le droit qu'ils prétendaient dans le bois de Bourneau, reconnaisssant qu'ils l'avaient usurpé sur l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 39.

1216. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Hugues Primaut, chevalier, de tous les droits qu'il percevait dans une vigne que les religieux de cette abbaye possédaient dans son fief de Pontvien; l'acte passé en présence de G., abbé de Boisgrolland, et R., abbé de Talmont. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 471.

1216. — Cession faite à l'abbaye de la Colombe par Audebert de Rahat, des droits d'usage et de pacage dans ses bois et ses terres. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 383.

1216. — Don de quelques héritages et rentes fait à l'abbaye des Fontenelles en bas Poitou par Brient de Montaigu, seigneur de Belleville et de la Garnache, et noble dame Agnès sa femme, du consentement de Josselin et Maurice leurs enfants. (*Abb. des Fontenelles.*) T. 8, p. 419.

1216. — Traité par lequel il est réglé que l'église *de Aurilliaco* paiera tous les ans à l'abbaye de Noaillé quinze sous et une obole de redevance. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 49.

1216. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Bertrand Gauvaiz de Civray, de tout ce qui lui appartenait dans la paroisse de Caulnay. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 51.

1216. — Notice du don d'une portion du bois de la Garde fait à la même abbaye par quelques seigneurs de Mairé en se faisant religieux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 55.

1216. — Dons et confirmation de dons faits à la même abbaye par les seigneurs de Mairé avant leur départ pour la croisade. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 59.

1216. — Don de quelque rente fait par Guillaume de Maxime, chevalier, du consentement de sa femme et de son fils aîné, au prieuré de Clônai dépendant de l'abbaye de Maillezais. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 105.

Vers **1216**. — Compromis de Hélie de la Vergne et de Guillaume Chenin, coseigneurs de Lussac d'une part, et l'abbé de Noaillé de l'autre, au sujet de la haute justice de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 45.

1217, 22 août. — Traité entre l'évêque de Poitiers et l'abbé de Vendôme au sujet d'une redevance prétendue par l'évêque sur le prieuré d'Olonne, dépendant de l'abbaye de Vendôme. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 307.

1217, 25 novembre. — Abandon fait à l'abbaye de Charroux du droit d'un dîner dû à quelques seigneurs dans la maison de Grand-Chaulme. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 281.

1217. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux, du consentement d'Armengarde sa femme, de la somme de vingt-cinq sous pour le luminaire de l'église de cette abbaye, en présence de Hugues de Primaud et de G. de Nieuil, sénéchal de Poiroux, chevaliers, et de Guillaume, abbé de Boisgrolland. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 473.

1217. — Lettres testimoniales de Béatrix, fille de Bernard de Machecou et dame de Luçon, pour constater une transaction faite entre des particuliers au sujet d'un marais situé dans le territoire de Luçon, qu'un juif avait acquis du vivant de Raoul de Taunai le vieux, aïeul de Béatrix, et que Jean d'Aulnis avait depuis acheté du juif, du temps de noble homme Raoul de Taunai le jeune, oncle de la même Béatrix. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 475.

1217. — Lettres testimoniales d'Aimeri de Thouars, seigneur de Machecou et de Luçon, pour constater la même transaction. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 477.

1217. — Lettres testimoniales de Guillaume IV, évêque de Poitiers, et de son chapitre, de la promesse faite par Thomas de Grimaud, chevalier, de ne plus inquiéter les religieux de l'abbaye des Châtelliers sur quelques biens qu'ils possédaient dans son fief de Vouzailles. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 67.

1217.—Concession faite au prieuré de *Boscho Goerii*, entre les mains de Pétronille, première abbesse de Fontevrault, par Savari de Mauléon, seigneur de Talmond et d'Auparays ou Aupareds, de quelque usage dans sa forêt de Vendrenne. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 189.

1217. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Hugues et Eustache de Mairé, de tout le droit qu'ils avaient au bois de la Garde avant leur départ pour la Terre-Sainte. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 63.

1217. — Traité entre les religieux du monastère de *Sulliaco* et ceux de l'abbaye de Maillezais, par lequel les premiers reconnaissent l'autorité et la juridiction de l'abbé de Maillezais sur leur monastère. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 199.

1217. — Don de plusieurs droits en divers lieux fait au monastère de St-Lambert près Mauléon, dépendant de l'abbaye d'Orbestier, par Savari de Mauléon, prince et seigneur de Talmond, avant son départ pour la Terre-Sainte, et pour le repos de l'âme de Guillaume de Mauléon son oncle. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 201.

1217. — Don fait à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Jean, Geoffroi et Hugues Malebête, de quelques revenus en blé situés dans la terre de St-Julien-Lars. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 137.

1218, 30 mars. — Bulle du pape Honorius III, qui met sous la protection du St-Siége l'abbaye de Notre-Dame de la Reau, et confirme toutes les possessions dont elle jouissait alors. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 267.

1218, 27 juin. — Don de quelques fonds fait à l'abbaye de St-Maixent par Hugues Brun, seigneur de Lusignan et comte de la Marche, et Hugues de Lusignan son oncle. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 133.

1218. — Charte par laquelle Gui de la Poconnière, Aaliz sa femme, et Ardouin, Marguerite et Gaudine leurs enfants, accordent à l'abbaye de Boisgrolland un marais situé entre le pont du Poiré de Curzon et la grange des religieux, et en donnent l'investiture à Guillaume, abbé de cette abbaye, de concert avec Elisabeth, veuve de Jean Jart, chevalier, du consentement de Geoffroi, Guillaume et Aimeri ses enfants. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 479.

1218. — Don de douze deniers de cens et de quelques vignes fait à la même abbaye par Savari de Mauléon, seigneur de Talmond, en présence de Guillaume, abbé de Boisgrolland, de Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux, Simon de Cymau, Geoffroi Borsart, Aufred de Syun, Guillaume de Ste-Flaive et Giraud de Nieuil, chevaliers. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 481.

1218. — Don d'un marais situé entre le pont du Poiré de Curzon et celui de Rochères, fait à Guillaume, abbé de Boisgrolland, et à son monastère, par Elisabeth, veuve de Jean Jart, et ses enfants, en pré-

sence et sous le sceau de l'archidiacre de Briançais. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 483.

1218.—Acte par lequel Pierre Maengo s'engage de conserver à l'abbaye des Châtelliers le terrage qui lui avait été donné dans son domaine par Simon Maengo de Chauceroye son cousin, et tous les autres héritages qu'elle avait acquis de différents bienfaiteurs. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 69.

1218. — Lettres de Hugues de Rochefort, chevalier, confirmatives de plusieurs dons d'héritages qui avaient été faits à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Rochefort son père, Pierre Fort, Savari de Granzai et sa fille. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 71.

1218. — Désistement fait par Guillaume de la Trémoille et Audebert son frère, d'un procès qu'ils avaient intenté aux religieux de la Colombe sur un droit d'usage qu'ils prétendaient dans le bois de Vavre et qu'ils abandonnent enfin à ces religieux. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 385.

1218. —Charte par laquelle Sebrand Chabot, voulant faire le voyage de la Terre-Sainte, vend ou engage, du consentement d'Agnès sa femme et de Thibaud son fils aîné, ses terres et revenus à l'abbé et aux religieux de St-Maixent sous certaines conditions. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 135.

1218. — Hugues Brun, comte de la Marche, seigneur de Lusignan, déclare qu'il ne lui est dû aucun droit dans le prieuré de Comblé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 65.

1218. — Don de quelques dîmes fait à l'abbaye de Noyers par Pierre Barbez, sous le règne de Philippe-Auguste, roi de France, et de Richard, roi d'Angleterre, sous l'épiscopat de Jean, archevêque de Tours, et sous le gouvernement d'Aimeri, abbé de Noyers. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 735.

1218. —Don de quelques rentes fait au prieuré de la Roche-sur-Yon par Brienne de Montaigu. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 25, p. 323.

1218. —Don fait au même prieuré par Aimeri de Thouars, seigneur du lieu, du droit de bois de chauffage dans la forêt de la Roche-sur-Yon et d'autres droits. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 25, p. 325.

1219, 3 février. — Traité entre Gui, vicomte de Limoges, et l'abbaye de Charroux, au sujet de certaines redevances dans le prieuré de Nontron. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 283.

1219, juillet. — Acte scellé du sceau de Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, par lequel Guillaume Mindolfe, du consentement de son fils, donne à l'abbaye des Châtelliers quelques rentes et héritages. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 75.

1219. — Lettres d'Aimeri de Thouars et de Béatrix, dame de Machecou et de Luçon, confirmatives du don d'un marais fait à l'abbaye de Boisgrolland par Bernard de Segondigné et Brunefaye sa femme,

en présence de Guillaume, abbé de Boisgrolland, de Pierre Brulé, chevalier, et de plusieurs autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 485.

1219. — Charte par laquelle Aimeri de Fraesne, chevalier, du consentement de Sibille sa femme, et de Philippe, Aimeri, Hugues et Rainaud ses enfants, confirme le don d'héritages qui avait été fait par son père et ses prédécesseurs à l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 77.

1219. — Lettres de Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, attestant une concession de quelques héritages faite à l'abbaye des Châtelliers par Aimeri de Fraisne, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 73.

1219. — Don de divers héritages fait à la même abbaye par Geoffroi Coadener de Bennais. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 79.

1219. — Traité fait entre les abbé et religieux des Châtelliers d'une part, et Guérin Poverel et son frère d'autre part, au sujet de quelque droit que ceux-ci exigeaient des religieux, et confirmé par Chales de Rochefort, en présence de Guillaume de l'Ile et Guillaume Samson, chevaliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 81.

1219. — Traité entre Hervé de Ratier, chevalier, et les abbé et religieux des Châtelliers, au sujet des héritages que ces abbé et religieux possédaient à Taisé et dans les fiefs dudit Hervé. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 83.

1219. — Concession faite par Hugues de Luçon, seigneur de la Bredurière, à Pierre Farsit, du droit de posséder noblement et à hommage lige la terre de la Bredurière qu'il possédait auparavant roturièrement. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 265.

1219. — Sentence de Thierri de Galardon, sénéchal de Touraine et de Poitou, qui maintient, contre le seigneur de l'Ile-Bouchard, les religieux du prieuré de Tavent dans le droit de haute justice. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 439.

1219. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume Trobes, du droit de dîme à prendre sur plusieurs pièces de terre situées en la paroisse de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 67.

1219. — Lettres d'un archidiacre et d'un archiprêtre qui certifient que Giraud, abbé de Villeloin, Milon, chevalier, et autres, ont fait un traité sur des contestations qu'ils avaient entre eux. (*Abb. de Villeloin.*) T. 17, p. 507.

1220, juin. — Don de quelque rente fait à l'église collégiale de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers par Guillaume d'Airaon, chevalier. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 527.

1220, 6 octobre. — Don de quelques dîmes fait à la même église par une dame nommée Hilaire, femme de Pierre de Brisay, chevalier. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 529.

1220. — Don de quelques salines fait à Guillaume, abbé, et aux religieux de Boisgrolland, par P., abbé de Moreilles. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 487.

1220. — Échange d'héritages entre les abbé et religieux de la Grenetière et Guillaume Berlais. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 191.

1220 — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par David Ameluns, Olive sa femme, Guillaume leur fils et Alleaz leur fille, de tout le droit qu'ils avaient sur la terre de la Soreverse et sur une autre terre appelée le pré Boril. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 201.

1220. — Echange fait entre le prieur de Réaumur et Guillaume Meschillen avec le consentement du seigneur. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 265.

1220. — Traité entre Aimeri Fort de Vivône, chevalier, et les religieux de Noaillé, au sujet de quelques héritages sur lesquels ces religieux avaient essuyé des vexations de la part d'Aimeri. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 71 et 75.

1220. — Accord entre les religieux de Noaillé et la dame de Lussac au sujet du péage de Lussac. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 73.

1220. — Accord entre les religieux de l'abbaye de Maillezais et Geoffroi Patris au sujet des bois du prieuré de Marcheron. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 107.

Vers **1220**. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Geoffroi, fils d'Alfred, de quarante-cinq sous de rente sur la terre de Marigné, en échange de quelques serfs avec tous leurs ténements, qui avaient été donnés à cette abbaye par noble homme Aimeri, fils d'Alfred, oncle de Geoffroi, pour le repos de l'âme d'Orengarde sa fille. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 195.

Vers **1220**. — Dons, concessions et confirmation de dons en faveur de l'abbaye de la Grenetière par Geoffroi, fils d'Alfred, et seigneur de Châteaumur. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 197.

Vers **1220**. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Philippe et Barthélemi de la Vergne, de cinq sous de rente pour l'anniversaire d'Agnès de la Vergne leur mère, inhumée dans cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 69.

Vers **1220**. — Jugement arbitral de Guillaume IV, évêque de Poitiers, qui termine les démêlés qui étaient entre les religieuses de l'abbaye de la Trinité et le chapitre de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers, pour la collation des prébendes de l'église de St-Pierre. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 139.

1221. 28 février. — Remise faite à l'abbaye de Noaillé par Jeanne de Chambonneau et autres de sa famille, de certaines procurations que cette abbaye leur devait deux fois l'année. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 77.

1221, 22 mai. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Aimeri,

vicomte de Thouars, de tous les droits de taillée qui lui étaient dus dans tout le marais appartenant à cette abbaye, situé entre Luçon et Champagné, et dans toutes les autres terres jusqu'à la grange de Poiré de Curzon. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 491.

1221, juillet. — Fondation d'un anniversaire dans l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Aimeri, vicomte de Thouars. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 201.

1221, juillet. — Don fait à l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes par Aimeri, vicomte de Thouars, de six septiers de froment à percevoir dans son fromentage de Thouars. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 321.

1221, juillet. — Don fait à la même abbaye par Aimeri, vicomte de Thouars, de trente septiers de blé à percevoir annuellement sur les moulins de la chaussée de Thouars. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 323.

1221, décembre. — Traité entre l'église de Notre-Dame-la-Grande et celle de St-Hilaire de la Celle de Poitiers, sur des droits de cens dans les mouvances de leurs fiefs respectifs. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 531.

1221. — Don fait à Guillaume, abbé de Boisgrolland, par Pierre de Luçon, chevalier, de tous les droits qui lui appartenaient dans des marais que Hugues de Luçon son frère et Bernard de Segondigné avaient donnés à cette abbaye; le don fait en présence de Michel, abbé d'Orbestier, et autres. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 489.

1221. — Don de plusieurs droits et héritages fait à l'abbaye des Châtelliers par Pierre de Rochefort, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 85.

1221. — Lettres d'un don de quelques cens fait à l'abbaye de la Colombe par des particuliers, en présence de Guillaume de la Trémoille, et scellées de son sceau. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 387.

1221. — Traité entre l'abbesse de Ste-Croix de Poitiers et Bochard de Marle, seigneur de Montreuil-Bonnin, au sujet de la vente d'un bois appartenant à cette abbesse, situé dans la châtellenie de Montreuil-Bonnin. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 635.

1221. — Guillaume II, abbé de St-Cyprien de Poitiers, arrente quelques biens de son monastère. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 625.

1221. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Talmond par Drolard, fils de Hugues de Nieuil, sous le gouvernement de R. de la Pérate, abbé de Talmond. (*Evêché de Luçon.*) T, 14, p. 267.

1221. — Acte par lequel Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, déclare qu'il n'est point tenu de défendre les hommes de Pamprou contre l'abbé et les religieux de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 151.

1221. — Don de quelques dîmes à Cissé, accordées à l'abbaye

de Montierneuf en présence de Guillaume IV, surnommé Prévôt, évêque de Poitiers, par Briand Chaboz, chevalier, et Adeline de Mairé sa femme, fille de Hugues de la Lande. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 369.

1221. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Geoffroi Seguinos, doyen de *Marol*, d'un hommage qui lui était dû par Pierre de Bourneau. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 79.

1221. — Don de quelque rente fait à la même abbaye par Hugues de la Vergne et ses sœurs pour l'anniversaire de Hélie de la Vergne, chevalier, leur père, inhumé dans cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 81.

1221. — Don fait à l'abbaye de Maillezais d'une rente de trente sous poitevins anciens pour la fondation d'un anniversaire dans cette abbaye. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 109.

1221. — Echange de quelques héritages entre Geoffroi de Lusignan et Géraud du Bois. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 203.

1222, 25 avril. — Traité par lequel le prieur de Breuil-Bernard est obligé de faire faire dans son prieuré une maison pour y loger un religieux de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 83.

1222. — Don d'un moulin fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume de la Mothe-Achard, chevalier, en présence de Guillaume, abbé de Boisgrolland, et M., abbé de St-Jean-d'Orbestier. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 493.

1222. — Lettres de Guillaume, évêque d'Angoulême, qui constatent que Geoffroi d'Arnaud, chevalier, remet à l'abbaye de Charroux certains droits qu'il avait sur le prieuré de Vouartre, pour indemniser cette abbaye des dommages qu'il lui avait causés. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 287.

1222. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, certifie que Geoffroi d'Arnaud, chevalier, restitue au prieuré de Vouatre, dépendant de l'abbaye de Charroux, quelques biens qu'il avait usurpés. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 289.

1222. — Echange d'héritages entre les abbé et religieux des Châtelliers, et Raoul Guerru, chevalier, du consentement de Julienne sa femme, et de Philippe et Marguerite ses deux filles; l'acte passé en présence de Rainaud de Raimond, Jean Popard, chevaliers, et autres. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 87.

1222. — Hommage rendu pour la terre de Couhé à l'abbaye de St-Maixent par Hugues Brun, comte de la Marche et d'Angoulême et seigneur de Couhé. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 153.

1222. — Priviléges accordés par Philippe-Auguste, roi de France aux maire, échevins, jurés et habitants de la ville de Poitiers, tant qu'ils demeureront fidèles au roi et à ses successeurs. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 251.

Vers **1222**. — Sentence de Guillaume IV, évêque de Poitiers, qui adjuge à l'abbaye de la Grenetière quelques aires de marais salants qui lui étaient disputés par un nommé Guillaume le Sage et ses frères. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 203.

1223, 22 mars. — Jugement du même évêque de Poitiers et d'autres arbitres sur un démelé qui était entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et B. de Marle, seigneur de Montreuil-Bonnin, au sujet de la haute justice dans la terre de Benassay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 203.

1223, 16 avril. — Guillaume Trobez, du consentement de sa femme et de ses enfants, remet à l'abbaye de Noaillé le droit de deux prébendes ou repas qu'elle était obligée de lui donner à Pâques et à Noël. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 85.

1223, 12 mai. — Des commissaires nommés par le pape Honorius III, le 19 mars 1222, maintiennent le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers dans le droit d'élire son prieur. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 81.

1223, septembre. — Trève entre Louis VIII, roi de France, et Aimeri, vicomte de Thouars, à l'occasion d'un démêlé qu'ils avaient entre eux pour certaines possessions. (*Marten. ampliss. Collect., t.* 1, *p.* 1178.) T. 17, p. 47.

1223. — Don de droits et rentes fait à l'abbaye des Châtelliers par Abbé de Marconnai, du consentement de Flandrine sa femme et de Geoffroi et Pierre ses enfants. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 89.

1223. — Concession faite à la même abbaye par Nicolas de la Mothe, chevalier, de quelques rentes que Phenium sa sœur avait données à cette abbaye. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 91.

1223. — Guillaume IV, dit Prévôt, évêque de Poitiers, et son chapitre, certifient que Pétronille de Bornou a donné à l'abbaye de Noaillé Guillaume de Bornou en qualité de frère et *condonné*, et qu'elle a accompagné ce don de celui de quelques héritages. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 87.

1223. — Accord entre Raérius, abbé de Noaillé, et des particuliers, au sujet de certaines dîmes. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 89.

1223. — Lettre d'Hélie Ridel portant déclaration au sénéchal de Poitou et à Jean de Beaumont, qu'il refuse son hommage au roi, parce qu'on n'a pas voulu lui donner satisfaction sur les mauvais traitements qu'il prétendait qu'on lui avait faits. (*Marten. ampliss. Collect. t.* 1, *p.* 1178.) T. 17, p. 45.

1224, 9 janvier. — Sentence arbitrale rendue par Etienne, prieur de St-Hilaire de la Celle de Poitiers, et Guillaume, sous-chantre de Ste-Radégonde, sur une contestation qui s'était élevée pour quelques dîmes dans la paroisse de Benets, entre H., abbé de Montierneuf, et le commandeur de Ste-Gemme de l'ordre des Templiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 371.

1224, janvier. — Traité entre le chapitre de St-Martin de Tours et noble homme Joubert, seigneur de Ste-Maure, sur quelques dommages que le chapitre prétendait lui avoir été faits par ce seigneur. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 485.

1224, 6 février. — Jugement arbitral par lequel les habitants de Pamprou sont condamnés à payer à l'abbaye de St-Maixent une taille de vingt livres pour les biens qu'ils possédaient dans sa mouvance. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 155.

1224, 20 mars. — Traité fait en présence d'Aimeri, vicomte de Thouars, entre un seigneur nommé Guillaume Salebo, du consentement d'Aynor sa femme, d'une part, et Guillaume, abbé de la Trinité de Mauléon, et le prieur de la Couture, d'autre part, au sujet d'un don qui avait été fait à ce prieuré par Rainaud Villain, oncle de la femme de Guillaume Salebo, et que ce Guillaume fait réduire, parce qu'il le regardait comme excessif. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 267.

1224, avril. — Don de quelques rentes fait au chapitre de St-Venant de Tours par Josbert de Ste-Maure, doyen de l'église de cette ville. (*Chap. de St-Venant de Tours.*) T. 17, p. 501.

1224, mai. — Traité entre Louis VIII, roi de France, et Hugues de Lusignan, comte de la Marche, par lequel ce comte s'engage de mettre son château de Lusignan entre les mains de Pierre, comte de Bretagne, pendant le temps que le roi sera en Poitou, à condition qu'il lui sera remis quand le roi sortira du pays. (*Marten. ampliss. Collect.*, *t.* 1, *p.* 1185.) T. 17, p. 51.

1224, juin. — Confirmation faite par Joubert, seigneur de Ste-Maure, de la fondation d'une chapelle établie dans l'église de Tours par Harvise sa mère, dont il assigne les revenus, c'est-à dire dix livres tournois, sur son péage de Nouâtre. (*Cath. de Tours.*) T. 17, p. 351.

1224, septembre. — Savari de Mauléon donne sous certaines conditions toutes les abeilles de sa forêt d'Orbestier au prieuré de Borgenest. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 111.

1224, 18 novembre. — Arrentement de quelques maisons situées à Charroux, fait en présence de l'évêque de Poitiers et de son chapitre par les religieux de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 91.

1224. — Don de droits et rentes fait à Guillaume, abbé de Boisgrolland, et à son abbaye par Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux et de Rié, pour le repos de l'âme de feue Ermengarde sa femme, du consentement de Raoul son fils. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 495.

1224. — Chales de Rochefort, chevalier, du consentement de Guinnehorde sa femme, et de Chales et Maurice ses enfants, confirme tous les droits et héritages qui avaient été donnés à l'abbaye des Châtelliers en divers lieux par Guignes Maingot, père de Pierre

Maingot, Simon Maingot frère de Guignes, et Simon Maingot de Chausseroye son cousin, et par tous les autres prédécesseurs de Chales de Rochefort. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 93.

1224. — Charte par laquelle Bochard de Marle, seigneur de Montreuil-Bonnin, du consentement de Mathilde sa femme, et de Thibaud et Pierre ses deux fils, accorde aux religieux de l'abbaye des Châtelliers la liberté de prendre dans tous les bois de sa terre le bois nécessaire pour construire et réparer leurs granges et maisons, et celle de faire paître leurs bestiaux dans l'étendue de ces bois. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 97.

1224. — Don de quelques rentes fait à la même abbaye par Hugues de Lezai, chevalier, et Guillaume son fils, confirmé par Hugues d'Allemagne son neveu, et scellé du sceau d'Arnaud, abbé de Saint-Liguaire. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 99.

1224. — Don de quelque rente fait à la même abbaye par Guillaume de Maere, chevalier, du consentement d'Agnès sa femme et de Rainaud son fils. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 101.

1224.—Don fait à l'abbaye de la Colombe par Guillaume du Dognon, chevalier, et G. son frère, de tout le droit qui pouvait leur appartenir à Montgenou. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 389.

1224. — Traité entre les abbé et religieux de St-Cyprien de Poitiers, et Guillaume de Mauson, chevalier, seigneur de Richelieu, au sujet d'une chapelle située à Richelieu dans la paroisse de Braye, et de la présentation et des droits du chapelain. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 627.

1224. — Transaction entre Hulric, abbé de Montierneuf, et les chanoines de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers, au sujet de la possession de quelques îles appelées *de Chaurnia*. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 373.

1224. — Sentence arbitrale rendue par Pierre d'Arbert, archidiacre de Thouars, sur un démêlé qui s'était élevé entre le maître-école de St-Hilaire de Poitiers, prieur de St-Aubin près de Parthenay, et un nommé Barret, au sujet de la perception de quelques dîmes. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 375.

1224. — Sentence arbitrale rendue par Étienne, prieur de St-Hilaire de Poitiers, et Guillaume, chantre de Ste-Radégonde, sur un démêlé qui s'était élevé pour quelques dîmes entre Hulric, abbé de Montierneuf, et Aimeri Marin, chevalier. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 379.

1224. — Philippe, évêque de Poitiers, et son chapitre, certifient qu'un chanoine de Notre-Dame de Poitiers a donné à cette église pour la fondation d'un anniversaire dix sous sur une treille et un ténement situés dans la rue de Paille. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 533.

1224. — Traité entre les chanoines de Ste-Radégonde et ceux de St-

Pierre-le-Puellier, au sujet de quelques héritages pour une chapellenie fondée dans l'église de Ste-Radégonde. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 83.

1224. — Traité entre Louis VIII, roi de France, et Geoffroi de Lusignan, vicomte de Châtellerault, par lequel le roi consent de le recevoir homme lige à certaines conditions. (*Marten. ampliss. Collect., t. 1, p.* 1186.) T. 17, p. 49.

1224. — Hommage rendu au roi de France pour la vicomté de Châtellerault par Geoffroi de Lusignan, chevalier, vicomte de Châtellerault, du chef de Clémence sa femme, et seigneur de Vouvent. (*Mss. de M. de Gaignères, biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 305.

1225, 10 mars. — Philippe, évêque de Poitiers, et son chapitre, certifient la cession de quelques héritages faite à l'abbaye de Noaillé par une femme de la ville de Poitiers, qui avait embrassé le parti de la croisade. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 95.

1225, 22 mars. — Exemption du droit de péage accordée par Aimeri, vicomte de Thouars, aux hommes du bourg de St-Jouin-lez-Marnes. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 329.

1225, avril. — Don fait à l'abbaye de la Colombe par Guillebaud de Pasquières, du droit de pacage dans toute sa terre, et de tout ce qui pouvait lui appartenir dans une autre située près de Montgenou, avec la confirmation du don fait à cette abbaye par Guillaume Chenin et Aigline sa femme. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 391.

1225, juin. — Don fait à l'abbaye de Marmoutier par Béatrix, dame de la Roche-sur-Yon, de quelques droits qu'elle avait dans ce lieu. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 441.

1225, juin. — Don fait au prieuré de Bouresse par Audéarde de Talmond, de tout le droit qu'elle avait sur une terre située près de l'église du lieu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 97.

1225, 17 octobre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Geoffroi d'Envigne, de plusieurs rentes situées dans les paroisses de Naintré et d'Ozillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 99.

1225, 13 novembre. — Concession faite sous certaines conditions par les abbé et couvent de St-Jouin de Marnes, aux abbé et couvent de la Trinité de Mauléon, de la moitié d'un moulin dont l'autre moitié appartenait au prieur de St-Jouin de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 277.

1225, 31 décembre. — Cession de quelques salines faite à Jean, abbé de la Grenetière, et à son monastère, par un chevalier nommé Maurice Girorii. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 209.

1225. — Don fait à l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui l'abbaye de la Blanche) par Garsire, seigneur de Rais, de ce qu'il possédait en certains ténements situés dans l'Ile-Bouin. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 349.

1225. — Confirmation faite par Étienne, évêque de Nantes, des biens qui avaient été donnés dans l'Ile-Bouin à l'abbaye de l'Ile-Dieu par Hugues de Thouars, seigneur de la Gasnache, et Marguerite sa femme, et par Garsire, seigneur de Rais, et Olivier de Choché, chevalier. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 347.

1225. — Traité entre l'abbé de Charroux et des gentilshommes du nom de Teil, au sujet d'un étang qu'ils avaient fait faire à Mauprevoir. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 291.

1225. — Don de quelques héritages fait à Jean, abbé de la Grenetière, et à son monastère, par Pierre de Molens, du consentement de Philippe son fils, pour le salut d'Arembert sa femme, et par Geoffroi de Berçai, chevalier, pour son propre salut. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 205.

1225. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Eustache, dame de Mortagne, de douze écus de taille qu'elle avait sur le ténement de la Bégouinière toutes les fois que la taille était levée dans la terre de Mortagne, et de toutes les tailles et de tout le droit qui pouvait lui revenir dans toutes les possessions que les religieux de la Grenetière avaient acquises ou pourraient acquérir dans les terres, fiefs ou arrière-fiefs de la dame de Mortagne. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 207.

1225. — Don fait à la même abbaye par Raoul Normand, de quelque rente sur la terre de la Gonterie. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 229.

1225. — Commission de Philippe, évêque de Poitiers, et de son chapitre, pour obliger par les censures ecclésiastiques quelques laïcs à payer la dîme au chapitre de St-Hilaire de Poitiers dans la dîmerie de Courcosme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 205.

1225. — Don de quelques droits sur des vignes fait à l'abbaye de Talmond par Maurice de Beaulieu. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 269.

1225. — Permission accordée par Philippe, évêque de Poitiers, à Guillaume, abbé, et au couvent de la Trinité de Mauléon, d'avoir dans la paroisse de Noireterre une chapelle fondée par André d'Escumboil, chevalier. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 273.

1225. — Jugement de Guillaume, abbé de Mauléon, sur le différend qui était entre les prieurs de Châteaumur et de la Flocellière, au sujet des limites de leurs paroisses. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 275.

1225. — Charte testimoniale par laquelle Étienne, prieur de la Celle, et les chantres de Ste-Radégonde de Poitiers et de Notre-Dame de Mirebeau, attestent que Beaumont de Gençay a fait don de quelques cens au monastère de Chizé dépendant de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 18, p. 381.

1225. — Acquisition de quelques fiefs par l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 101.

1225. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume de la Garde et autres, de tout le droit de dîme qu'ils avaient au lieu de Chenner ou Chenet. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 103.

1225. — Don de quelques héritages fait à la même abbaye par Geoffroi d'Envigne, clerc, fils de Gautier d'Envigne, chevalier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 105.

Vers **1225**. — Restitution faite à l'abbaye de la Trinité de Mauléon par Aimeri d'Argenton, de la taillée qu'il avait usurpée sur la dîme de la terre du Poirou. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 271.

1225-1226. — Traité entre Audebert, abbé de Noaillé, et le prieur de St-Thibaud, d'une part, et Gui Sénéchal, chevalier, seigneur de Mortemer, au sujet de la justice du prieuré de St-Thibaud et de plusieurs autres lieux des environs situés près la châtellenie de Mortemer. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 469.

1226, 14 janvier. — Don fait à l'abbaye des Châtelliers par Chales de Rochefort, chevalier, du consentement de Gui, Ebles et Hugues ses enfants, de plusieurs droits qui lui appartenaient soit dans ses fiefs, soit sur la même abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 103.

1226, 25 janvier. — Don de quelques maisons situées à Bouresse fait à l'abbaye de Noaillé par Hugues de Bagne et Boutine sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 107.

1226, 12 mars. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, auquel il refuse le subside de la dîme pour l'expédition de la Terre-Sainte. (*Marten. Thesaur. anecd., t. 2, p.* 291.) T. 17, p. 71.

1226, 21 mars. — Lettres par lesquelles les délégués du St-Siége déclarent à Philippe, évêque de Poitiers, qu'ils ont excommunié Guillaume de Curzay, chevalier, pour n'avoir pas voulu restituer aux chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers des héritages qu'il avait usurpés, et le supplient de faire saisir tous les biens de ce chevalier qui méprisait l'excommunication. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 535.

1226, avril. — Philippe, évêque de Poitiers, et son chapitre, certifient un traité par lequel Pierre de la Jabroille, chevalier, abandonne au profit de l'abbaye de Noaillé certains droits qu'il prétendait lui être dus sur les habitants de Ferrabœuf. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 109.

1226, avril. — Hommage lige rendu à Louis VIII, roi de France, par Hugues, vicomte de Thouars, pour tout ce qui lui appartenait dans les comtés de Poitou et d'Anjou. (*Marten. ampliss. Collect., t. 1, p.* 1201.) T. 17, p. 53.

1226, 8 septembre. — Gautier, Guillaume et Hugues d'Allemagne, chevaliers, remettent à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers

certains droits qu'ils avaient auparavant exigés comme leur appartenant, et que l'église de St-Hilaire leur refusait. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 207.

1226, 15 octobre. — Lettres testimoniales de Philippe, évêque de Poitiers, qui constatent le don que Pierre et Aimeri, chevaliers, enfants de Pierre Forbandit, chevalier, avaient fait à l'abbaye de Charroux, de quelques héritages qui leur appartenaient dans les paroisses d'Alloue, d'Yesse et d'Espenède. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 293.

1226, octobre. — Accord fait en présence de Philippe, évêque de Poitiers, et de son chapitre, par lequel Raoul du Teil, chevalier, cède à l'abbaye de Noaillé tout le droit qu'il avait dans un certain fief. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 113.

1226. — Lettres de Chales de Rochefort, chevalier, qui, du consentement de Gui, Ebles et Hugues ses enfants, confirme tout ce que ses prédécesseurs avaient donné à l'abbaye des Châtelliers dans le Gast de la Saizine. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 105.

1226. — Don d'un bois fait à l'abbaye des Châtelliers par Raoul Guerru, chevalier, et confirmé par Chales de Rochefort, aussi chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 107.

1226. — Traité fait en présence de Philippe, évêque de Poitiers, entre Guillaume de Faye, chevalier, et Hugues de Boson, aussi chevalier, conjointement avec Lisoye sa femme, au sujet de quelques devoirs féodaux sur des prés à Châtelleraült. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 309.

1226. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Guillaume de Valence et Marguerite sa femme, de trente sous de rente sur les tailles du fief Goyau. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 215.

1226. — Don fait à R. de la Peyrate, abbé de Ste-Croix de Talmont, et à son monastère, par Etienne Quaire, du droit de fief qu'il avait sur quelques héritages. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 271.

1226. — Jugement rendu contre Aimar de Curzay, dont l'abbé de Noaillé avait fait saisir le fief, parce qu'il ne rendait pas à cet abbé ce qui lui était dû à raison de ce fief. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 115.

Vers **1226**. — Guillaume de Barbotin étant sur le point d'aller en Espagne avec les autres fidèles pour faire la guerre aux Philistins, dispose de tous ses biens en cas que la mort mette obstacle à son retour. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 211.

1227, février. — Don fait au prieuré de Lusignan par Pierre Noaillecs de Lusignan et ses enfants, de tout le droit qu'ils disaient avoir dans la baillie du Breuil de Lusignan. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 117.

1227, 24 mars. — Lettres de quelques barons qui, par l'ordre de

Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, s'engagent par serment à St Louis de se rendre ôtages quand ils en seront requis, pour le maintien d'un traité fait entre ces deux princes. (*Marten. ampliss. Collect.*, *t.* 1, *p.* 1209.) T. 17, p. 55.

1227, avril. — Hommage lige rendu à St Louis par Hugues, vicomte de Thouars, de toutes les terres qu'il possédait en Poitou et en Anjou, pour les tenir du roi et de ses héritiers suivant les usages et les coutumes de ces provinces. (*Marten. ampliss. Collect.*, *t.* 1, *p.* 1210.) T. 17, p. 57.

1227, 2 juillet. — Cession faite à l'abbaye des Châtelliers par Guillaume, abbé de St-Savin, et ses religieux, de tous les droits qui pouvaient leur appartenir dans la paroisse de Bougon. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 117.

1227, 2 juillet. — Accord entre l'abbé de Noaillé et Simon de Cimal, seigneur de Lussac, au sujet d'un mauvais traitement fait à deux hommes de l'abbé, et de la saisie injuste d'une maison de Bouresse par les officiers du seigneur de Lussac, condamnés à marcher pieds nus et sans ceinture à la suite d'une procession, pour pouvoir être absous dans l'église de Bouresse par l'archiprêtre du lieu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 119.

1227, 26 juillet. — Compromis sur un démêlé qu'avaient ensemble l'abbé de Noaillé et Guillaume d'Araon, chevalier, qui prétendait qu'un repas lui était dû tous les ans dans la maison de l'abbé à Ferrabeu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 121.

1227, juillet. — Don fait par Guillaume, prévôt de l'église cathédrale de Poitiers, à une chapelle fondée dans cette église, de quelques maisons appelées la Vieille-Monnaie, que ce prévôt tenait à cens de l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 123.

1227, 16 août. — Traité entre les religieux de Noaillé et Guillaume Bérenger, au sujet de quelque redevance que ces religieux exigeaient dans la terre de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 125.

1227, 18 août. — Sentence arbitrale d'Aubert, abbé du Dorat, sur des démêlés qui étaient entre l'abbé de St-Savin et le prieur de Viviers. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 593.

1227, août. — Jugement arbitral par lequel Guillaume d'Araon, chevalier, est condamné à renoncer au repas et à tous les droits qu'il prétendait à Ferrabeu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 127.

1227, 23 septembre. — Don de quelques héritages fait au prieur de Notre-Dame de Lusignan par un particulier qui avait pris le parti de se joindre à un reclus. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 131.

1227, novembre. — Vente de quelques rentes faite au prieur de Notre-Dame de Lusignan, en présence de Philippe, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 133.

1227, 22 décembre. — Jugement de l'évêque et du chapitre de l'église de Poitiers en faveur de celui de St-Hilaire, auquel la haute justice

est adjugée dans la terre de Benassay, contre les prétentions du seigneur de Montreuil-Bonnin. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 209.

1227, décembre. — Cession de deux moulins faite sous quelque redevance à l'abbaye de la Colombe par Gui de Chailac, chevalier. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 393.

1227, décembre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Philippe de Lomaisé, de la moitié du fief de dame Luce de Baignec, lequel fief est situé à Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 135.

1227. — Guillaume Forbandit confirme un don qui avait été fait par sa famille à un prieuré dépendant de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 295.

1227. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, exempte de tout péage, coutume et taille, un homme qui dépendait de l'abbaye des Châtelliers, et que les religieux tenaient à Lusignan dans leur moulin *de Valle*. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 109.

1227.— Acte par lequel Gui de Rochefort se rend garant d'un traité fait entre ses hommes de la Tousche et les religieux des Châtelliers, au sujet de certains droits que ces religieux exigeaient, et que ces hommes refusaient. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 111.

1227. — Don d'héritages et de serfs fait dans la paroisse d'Exoudun à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Rochefort, chevalier, du consentement de Pierre de Rochefort, chevalier, son frère, et d'Agnès fille de Pierre. (*Abb. de Châtelliers.*) T. 5, p. 113.

1227. — Acte par lequel Rainaud, abbé, et les religieux des Châtelliers reconnaissent devoir quelque rente à Pierre de Ligier, chevalier, à Guillaume de Ligier et à leurs héritiers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 115.

1227. — Érection de l'église paroissiale de Tusson par Philippe, évêque de Poitiers, à la requête de Berthe, abbesse de Fontevrault, et du prieur de Tusson. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 313.

1227. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Hugues de Nuaillé, de tout le bourg d'un lieu appelé St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 159 *bis*.

1227. — Jean du Ratier, chevalier, Guillaume et Hervé ses frères, confirment le don que Hugues de Nuaillé, chevalier, avait fait à l'abbaye de St-Maixent de tout le bourg d'un lieu appelé St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 159.

1227. — Don de quelques héritages fait au prieuré de Fleuré par des particuliers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 137.

1227. — Traité entre Hugues, frère du vicomte de Thouars, et les chanoines de l'église de St-Pierre de cette ville, au sujet d'un moulin. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 235.

Vers **1227**. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Hervé de

Mareuil, seigneur de l'Herbergement, d'un emplacement pour faire une chaussée et construire des moulins sur la rivière de Fresgun, avec la permission de prendre dans les bois de l'Herbergement tous les bois nécessaires pour la reconstruction et réédification de ces moulins et d'une maison, et le droit de pêcher quelquefois dans un certain étang. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 217.

1228, février. — Établissement des foires de Mirebeau. (*Ms. de M. Recoquillé de Mirebeau.*) T. 18, p. 151.

1228, 28 mars. — Hommage lige du château de Civray rendu par *Rad. de Elloduno*, chevalier, à Hugues de Lusignan, comte de la Marche. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 317.

1228, 31 mai. — Bulle vidimée du pape Grégoire IX, qui permet au monastère de Cluni de percevoir la dîme sur les terres nouvellement défrichées. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 383.

1228, juin. — Trève d'un an entre St Louis, roi de France, et Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay. (*Marten. ampliss. Collect. t.* 1, *p.* 1224.) T. 17, p. 59.

1228, juillet. — Traité par lequel l'abbé de Charroux donne en fief à Eustorge d'Aurillac, chevalier, la garde de l'église de Charroux et celle du château et de la paroisse de Pleus, avec tous les habitants qui en dépendaient. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 297.

1228, juillet. — Traité entre les religieux de Noaillé et un particulier, au sujet de quelques devoirs envers le seigneur de Lussac, dont ce particulier se prétendait exempt. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 139.

1228, août. — Don du droit de pacage dans les bois de l'Espaut et de Gastine fait au prieur de Notre-Dame de Lusignan par Hugues Airams, chevalier, à la sollicitation de Hugues, seigneur de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, et d'Isabelle, reine d'Angleterre, sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 141.

1228, août. — Confirmation faite par Aimeri Jodoin et Guillaume Jodoin son frère, de ce que Jodoin, seigneur de la Jodouinière, leur oncle, avait accordé aux religieux de l'abbaye de la Grenetière dans ses ténements du Plessis-Corbin et dans le fief Mochet. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 221.

1228, 18 novembre. — Acte par lequel le maire et la commune de Poitiers se désistent d'une opposition qu'ils avaient faite au paiement d'une somme dont ils voulaient qu'une partie fût destinée au mariage d'une fille. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 145.

1228, 8 décembre. — Acte par lequel Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux, et Aimeri, doyen de Talmond, autorisent par leur présence et leurs sceaux une transaction passée entre Guillaume, abbé de Boisgrolland, et ses religieux d'une part, et R. de la Peyrate, abbé de Ste-Croix de Talmond, et ses religieux de l'autre, au sujet de la dîme de quelques vignes situées dans le fief

de feu Guillaume de Poiroux près de la Prostière ; le tout en présence et du consentement de Roger, abbé de Moreilles. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 497.

1228. — Josbert, seigneur de Ste-Maure, accorde aux religieux de Cormeri, du consentement de sa femme, fille du comte de Vendôme, la liberté de vendre et d'acheter les choses nécessaires à la vie, sans payer aucun péage et aucun droit. (*Abb. de Cormeri.*) T. 5, p. 493.

1228. — Don fait au prieuré de l'Habit-Beaumont par Guillaume Freingard, chevalier, Julienne sa femme, et Guillaume Freingard leur fils, de tout le droit qu'ils pouvaient prétendre dans le moulin de Richanbaud près de St-Secondin. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 271.

1228. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye de la Merci-Dieu par Geoffroi, seigneur de Preuilly. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 18, p. 19.

1229, 24 janvier. — Transaction passée entre Jean de la Jabrouille, abbé de St-Cyprien de Poitiers, et les Templiers, au sujet de quelques dîmes et terrages. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 629.

1229, 8 février. — Simon de Civaux reconnaît n'avoir aucun droit de couper du bois dans les dépendances de la terre de Champagné appartenant au chapitre de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 211.

1229, février. — Concession faite à Thibault de Blazon par St Louis, de quelques foires dans Mirebeau, lesquelles devaient durer huit jours, à commencer le huitième jour avant la Toussaint. (*Marten. ampliss. Collect. t. 1, p. 1226.*) T. 18, p. 153.

1229, 12 mars. — Traité entre l'abbé de Noaillé et Guillaume de Prisay, chevalier, au sujet de quelques arbres coupés dans un bois dépendant de l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 143.

1229, 22 mars. — Don fait au prieuré de Montreuil-Bonnin par Hugues Aeram, chevalier, en présence de Philippe, évêque de Poitiers, de quelques héritages situés dans le territoire de la Crozillière, pour indemniser le prieur de Montreuil-Bonnin des dommages qui lui avaient été causés par Jean Aeram, chevalier, père de Hugues. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 631.

1229, 25 mars. — Bref du pape Grégoire VIII, qui donne commission de faire exécuter une sentence rendue par l'évêque et le chapitre de l'église de Poitiers en faveur de celui de St-Hilaire contre le seigneur de Montreuil-Bonnin, au sujet de quelques hommes que ce seigneur avait fait prendre dans la terre de Benassay, appartenant au chapitre de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 213.

1229, mars. — Lettres par lesquelles Geoffroi de Lusignan, vicomte de Châtellerault, assure à l'abbé de St-Denis qu'il a mis en arbi-

trage un procès qu'il avait avec le prieur de St-Denis-en-Vaux. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 307.

1229, 14 avril. — Acte par lequel Hugues de Cost renonce à tout droit de chasse sur les terres du prieuré de Comblé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 145.

1229, juin. — Vente faite au prieur de Lusignan par les abbé et religieux de Bonnevaux, du droit qu'ils avaient dans les vignes de ce prieur. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 147.

1229, août. — Don de soixante sous de rente fait par noble homme Amelius de la Trémoille et Audebert de la Trémoille son frère, chevalier, aux religieux de l'abbaye de la Colombe, à condition que ces religieux seraient tenus d'édifier une chapelle dans laquelle ils célébreraient chaque jour une messe pour le repos de Messieurs de la Trémoille. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 395.

1229, 10 septembre. — Traité entre l'abbé de Noaillé, Hélie du Teil, chevalier, et autres, au sujet des droits de prévôté à Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 149.

1229, 26 septembre. — Absolution donnée par les délégués du St-Siége à Guillaume de Curzai, chevalier, qui avait été excommunié pour avoir retenu des fonds appartenant à l'église de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 537.

1229, septembre. — Don du moulin d'Enjambe fait au prieur de Notre-Dame de Lusignan par Guillaume de Cursai, chevalier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 151.

1229, octobre. — Même don fait en présence de Philippe, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 153.

1229, octobre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Philippe de Lomaiset, du droit de vendre tous les ans du vin à Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 155.

1229, octobre. — Don de quelques rentes et de quelques droits fait à la même abbaye par Audéarde, veuve de Guillaume de Talmont. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 157.

1229, 25 novembre. — Satisfaction rendue en présence de Philippe, évêque de Poitiers, et de son chapitre, aux chanoines de St-Hilaire-le-Grand par Joscelin de Lezay, seigneur de Montoiron, qui avait fait prendre un homme dans la terre d'Asnières appartenant à l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 215.

1229, novembre. — Don fait au prieur de Lusignan par Guillaume de Cursay, du moulin d'Enjambe, du consentement de Hugues de Lusignan, seigneur de Lusignan et comte de la Marche et d'Angoulême. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 159.

1229, décembre. — Traité entre les religieux de Noaillé et Guillaume d'Araon, chevalier, qui avait maltraité le prieur de Ferrabeuf et

qui exigeait sur cette terre des droits que les religieux de Noaillé lui disputaient. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 161.

1229. — Hugues, vicomte de Thouars, confirme à l'abbaye de la Blanche dans l'île de Noirmoutier, le don qu'il lui avait fait de vingt septiers de froment sur son fromentage d'Airvault avant son élévation à la dignité de vicomte de Thouars; don qu'Aimeri, aussi vicomte de Thouars, son neveu, confirma de nouveau en 1246. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 351.

1229. — Don d'héritages situés près de Poiroux, fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume d'Aspremont, seigneur de Rié et de Poiroux, du consentement de Raoul son fils et son héritier. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 499.

1229. — Arrentement de quelques droits fait à l'abbaye de Charroux par Pierre de Brillac *de Cevenc.* (*Abb. de Charroux*) T. 4, p. 301.

1229. — Guy de Thouars et Aaliz sa femme confirment tout ce qui avait été donné à l'abbaye de la Grenetière par Pierre, seigneur d'Aspremont, et ses frères, dans le fief de Maupetit et dans la terre d'Etienne Amelon. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 223.

1229. — Lettres par lesquelles Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, approuve et ratifie une transaction passée pour une plantation de bornes entre Hugues Airans, chevalier, et Gaboran, prévôt de Lusignan, d'une part, et l'abbé de Montierneuf de Poitiers et les hommes de la Chapelle, de l'autre. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 385.

1229. — Hugues, vicomte de Thouars, confirme la fondation des religieux de Grandmont en Thouarçais, faite par Jean David, chapelain ou curé de St-Médard de Thouars, et donne lui-même à ces religieux divers autres héritages. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 237.

1230, février. — Don de plusieurs héritages fait à Guillaume Ermenion, écuyer, par J. Roters, chevalier, et confirmé par la famille de ce dernier. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 161.

1230, mars. — Don de quelques héritages fait au prieuré de Notre-Dame de Lusignan par Isabelle, reine d'Angleterre, comtesse de la Marche et d'Angoulême, femme de Hugues de Lusignan. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 163.

1230, mai. — Confirmation de ce don par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 165.

1230, 11 mai. — Commission donnée par le pape Grégoire IX à l'official de St-Martin de Tours, pour terminer des démêlés qui étaient entre l'abbaye de Montierneuf et les Prémontrés de Lieu-Dieu-en-Jard, au sujet de quelques héritages dépendants originairement de cette abbaye, et possédés par les Prémontrés. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 287.

1230, mai. — Échange de quelques droits de corvée entre le prieur de Comblé et Guillaume de Prissay, chevalier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 167.

1230, juin. — Don de cinquante livres de rente fait par le roi saint Louis à Raimond, vicomte de Thouars, jusqu'à ce que celui-ci ait recouvré le château de Mareuil, et de cent dix livres tournois de rente aux hommes de ce vicomte pour sa terre de Loudun. (*Marten. ampliss. Collect., t.* 1, *p.* 1242.) T. 17, p. 61.

1230, juillet. — Saint Louis confirme le droit de commune et les priviléges, libertés, us et coutumes accordés aux bourgeois de la ville de Niort par Henri II et Richard son fils, autrefois rois d'Angleterre. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 147.

1230, 14 septembre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume de Mazerolles, de plusieurs rentes qu'il percevait sur la terre et les hommes de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 169.

1230, 2 décembre. — Traité entre le prieur de Comblé et une dame du nom de Faugères, au sujet de quelque redevance sur un pré, que cette dame prétendait devoir être payée ou garantie contre le curé de Payrec qui l'exigeait. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 171.

1230, décembre. — Traité entre l'abbaye de Noaillé et Hugues Bonneau, chevalier, au sujet de certaines redevances et héritages. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 173.

1230. — Don de la terre de Grand-Chaume fait à l'abbaye de Charroux par P. Forbandis et A. Gauduns son frère, chevaliers. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 303.

1230. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière dans la maison de Simon Luneau, chevalier, par une dame nommée Marquise, veuve de Guillaume de Valence, de quelques terres dans la forêt de Chasay, libres et franches de toutes coutumes, tailles et services, avec droit d'usage et de pacage dans cette forêt, le tout pour le repos des âmes de Guillaume de Valence son mari et de G. son fils. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 227.

1230. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Agnès, dame de Lussac et de Mortemer, du droit qu'elle prétendait avoir sur les habitants de Bouresse, de leur faire prendre les armes, de les convoquer à la milice et de les faire marcher aux expéditions. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 177.

1230. — Don de quelques rentes sur l'herbergement du Chilo fait à l'abbaye de Noaillé par Jeanne, veuve de Guillaume Mainer, et sa famille. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 179.

Vers **1230**. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Raoul de Mauléon et Guillaume son frère, de dix sous à St Michel-en-l'Herm. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 225.

Vers **1230**. — Accord entre l'abbé de Noaillé et Arbert Barrère, che-

valier, sur la division en trois parties de la terre de la Chapelle et de Polioux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 175.

1231, janvier. — Traité entre le seigneur de Montreuil-Bonnin et le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers, au sujet des bois et de la juridiction de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 85.

1231, février.—Don fait à l'abbaye de la Colombe par Philippe, damoiseau, de quelque rente en blé qu'il avait dans la grange de la Varenne, et de tous les droits héréditaires qui pouvaient lui appartenir dans toutes les dépendances de cette grange. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 397.

1231, mars. — Thibaud Chabot, chevalier, et Girard et Sébrand ses frères, confirment tous les dons et priviléges qui avaient été accordés à l'abbaye des Châtelliers par Marguerite leur bisaïeule, femme de Thibaud Chabot, par Thibaud Chabot, fils de ces derniers, et par Sébrand Chabot, père de Thibaud, de Gérard et de Sébrand, et accordent eux-mêmes d'autres droits à la même abbaye. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 119.

1231, 7 juin. — Transaction entre des particuliers au sujet de quelques héritages qui appartenaient à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 89.

1231, 25 juin. — Lettre du prévôt de Lusignan, par laquelle les religieux de Noaillé et leurs gens sont déclarés exempts de péage à Châteauneuf. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 181.

1231, octobre. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Charroux par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 305.

1231, décembre. — Lettres vidimées de Savari de Mauléon, confirmatives du don d'héritages qui avait été fait au prieuré de Bellenone par Guillaume de Mauléon, son oncle. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 273.

1231. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye de Beaumont par Jacquelin de Marram, chevalier de Ste-Maure. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 233.

1231. — Don de quelque héritage fait sous certaines conditions à l'abbaye de Boisgrolland par une dame nommée Osanne, femme de Guillaume Rolland. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 501.

1231. — Lettres de Guillebaud de la Trémoille, chevalier, confirmatives d'un legs de vingt sous de rente fait par feu de bonne mémoire Fera sa femme, à l'abbaye de la Colombe, sous l'obligation pour les religieux de faire tous les ans un anniversaire pour le repos de l'âme de cette dame. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 399.

1231. — Don de quelques dîmes et rentes fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume de Mazerolles et Étienne son frère. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 183.

1231. — Échange d'un droit de vingt sous sur le péage du pont de Lussac contre quelques rentes en blé, entre Etienne de Mazerolles et le prieur de ce lieu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 185.

1231. — Philippe, évêque de Poitiers, certifie le don de quelques dîmes et droits de péage sur le pont de Lussac, qui avait été fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 187.

1231. — Concordat entre le roi St Louis et le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers au sujet des bois et de la juridiction de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 91.

1231-1232, mars. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye des Châtelliers par Guillaume Chale de Niort et Thomas son fils. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 121.

1232, 3 février. — Sentence d'un délégué du pape, par laquelle est terminé un démêlé qui s'était élevé entre les religieux de l'abbaye de Charroux et le chapelain de l'église de Mauprevoir au sujet des oblations de cette église. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 307.

1232, juin. — Traité entre les religieux de l'abbaye de Noaillé, le prieur de Mairé et Guillaume de Prissai, chevalier, au sujet du partage des biens meubles d'un criminel mis à mort dans la terre et seigneurie de Mairé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 189.

1232, juillet.— Cession de quelques droits et rentes à Lusignan faite aux religieux des Châtelliers par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 123.

1232, juillet. — Traité par lequel Radégonde abandonne au prieuré de Mairé le droit de sergentise qu'elle prétendait avoir dans le bois de la Garde. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 191.

1232, juillet. — Guillaume de Prissai, chevalier, ratifie un don fait par des particuliers à l'abbaye de Noaillé, de tout le droit qu'ils avaient dans le bois de la Garde. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 193.

1232, août. — Traité entre les religieux de l'abbaye de Noaillé et un particulier sur la dîme de St-Silvain. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 195.

1232, 29 septembre. — Traité entre l'abbé de Noaillé et deux particuliers, au sujet de la même dîme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 197.

1232, décembre. — Traité entre l'abbaye de Noaillé et les seigneurs de Château-Sichard, au sujet de quelques droits de pêche et de moulin. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 199.

1232, décembre. — Traité entre le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers et Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, seigneur de Montreuil-Bonnin, au sujet des bois et de la juridiction de la terre de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 95.

1232. — Don de la terre de la Chapolenière fait à l'abbaye de Montierneuf par Engelelme de Coz et sa famille. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 391.

1232.— Accord entre l'abbé de Noaillé et des particuliers, au sujet de certains droits et usages qui devaient s'observer entre eux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 201.

1232. — Traité entre le chapitre de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers et quelques gentilshommes du nom de Vigier, au sujet de quelques dîmes prétendues par ce chapitre. (*Chap. de St-Pierre-le-Puellier.*) T. 23, p. 121.

1232. — Don fait à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par R. Panet, chevalier, et Elisabeth sa femme, de la terre et seigneurie de Montamisé, en faisant trois de leurs filles religieuses dans cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 147.

1233, 8 février. — Lettres par lesquelles Hugues de Lusignan confirme la division qui avait été faite entre lui et les religieux de Noaillé, du bois de Bourneau, situé près de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 203.

1233, 20 février. — Lettre de noble homme Geoffroi de Palluau à Jean, évêque de Poitiers, par laquelle il déclare déférer, comme tuteur des enfants de Gui Senneband, à une sentence prononcée contre lui par le chevecier de Chauvigny, au sujet de certains droits que ce tuteur percevait sur les hommes dépendants de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 149.

1233, 31 mars. — Transaction sur un démêlé entre l'abbé de Montierneuf et un particulier, dont il exigeait une peau toutes les fois qu'il préparait des cuirs dans les eaux de l'abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 393.

1233, 2 avril. — Acte par lequel André de Chauvigny, tuteur des enfants d'Aimeri Savari, seigneur de Montbason, s'engage de faire ratifier à l'héritier de Montbason un traité qu'il avait fait comme tuteur avec le chapitre de St-Martin de Tours. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 487.

1233, mai. — Savari, seigneur de Mauléon, de Talmont et de Benon, confirme à l'abbaye de Luçon le don de l'île de Chouppeaux, que lui avait fait Guillaume, comte de Poitou. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 273.

1233, 17 juin. — Lettres de Philippe, évêque de Poitiers, pour servir de monument à l'abbaye de St-Benoît de Quinçai, que le prévôt de Poitiers avait été excommunié pour avoir entrepris au nom du Roi sur la haute justice de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 205.

1233, juin. — Lettres de Bouchard, seigneur de l'Ile-Bouchard, qui exempte les religieux de l'abbaye de Marmoutier de payer aucun

péage au passage de la Loire dans l'étendue de sa terre. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 443.

1233, juin. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Bertrand de Talmont, du fief qu'il tenait de cette abbaye à Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 207.

1233, 10 juillet. — Fondation d'un anniversaire dans l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Guillaume Fort, chanoine de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 217.

1233, 12 juillet. — Joscelin de Lezai se désiste des prétentions qu'il avait sur quelques dîmes qui appartenaient à l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 219.

1233, décembre. — Traité sur le partage du bois de Bourneau entre les religieux de Noaillé et Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, seigneur de Lusignan et de Château-Larcher. (*Abb. de Noaillé.*) T. 20, p. 209 et 213.

1233, décembre. — Traité par lequel les religieux de Noaillé cèdent à Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême, la moitié du bois de Bourneau. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 211.

1233. — Concession faite à l'abbaye de Beaumont-lez-Tours par Bouchard, seigneur de l'Ile-Bouchard et de Rochefort, d'une maison exempte de tous devoirs seigneuriaux. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p, 235.

1233. — Don de divers droits et héritages fait à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Rochefort, du consentement d'Agnès sa mère, fille de Savari de Rochefort. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 125.

1233. — Don fait à l'abbaye de Talmond par Ebles de l'Airablée, de tout ce qu'il possédait à la Rabertière. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 275.

1233. — Traité entre les abbé et religieux de Montierneuf, d'une part, et Guillaume Maingot, de l'autre, au sujet du droit parochial sur le château d'Aguré et ses habitants, et sur une chapelle bâtie dans ce château. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 395.

1233. — Philippe, évêque de Poitiers, charge le viguier de Lusignan d'ordonner au prévôt de ce lieu de mettre fin, sous peine d'excommunication, aux vexations qu'il faisait aux religieux de l'abbaye de Noaillé au sujet du bois de Bourneau. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 215.

1234. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Guardrade de Pranzac, chevalier de Varno, de quelques droits qu'il avait sur le prieuré de Vouartre. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 309.

1234, 28 février. — Lettres de P., évêque de Périgueux, qui constatent un don de quelques droits sur le prieuré de Vouartre, fait à l'abbaye de Charroux par Guardrade, chevalier de Varno, du con-

sentement de Guardrade, chevalier de Varno, son neveu. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 311.

1234, mars. — Vente faite à l'abbaye de Noaillé par Audebert Bœuf, de toutes les terres qu'il possédait à Bouresse et aux environs. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 217.

1234, 19 avril. — Cession faite au prieuré de Fleuré par Launus du Teil, de tous les droits qu'il percevait tous les ans dans ce prieuré. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 219.

1234, 24 juin. — Concession de dîmes faite à l'abbaye de Noaillé par Philippe, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 221.

1234, juillet. — Raoul d'Issoudun, fils du comte d'Eu, confirme tous les dons qui avaient été faits par ses prédécesseurs dans son fief de Bennais et ailleurs à l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 131 et 133.

1234, décembre. — Don fait à l'abbaye de Valence par Guillaume de Lezai et Amélie de Posquière sa femme, de la partie des chaumes qui leur appartenait à Villebaon près Pezai. (*Abb. de Valence.*) T. 27, p. 729.

1234. — Vente d'une rente dans la paroisse de Bogont et autres de l'archiprêtré d'Exoudun, faite à l'abbaye des Châtelliers par Guillaume, abbé de St-Savin, et ses religieux. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 127.

1234. — Don de quelque rente fait à l'abbaye des Châtelliers par Thibault Enjogers, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 129.

1234. — Alès de Brisai, chevalier, cède à l'église de St-Martin de Tours tout ce qu'il pouvait prétendre dans la voirie que possédaient Olivier de Lengès, chevalier, et André de Princé, sur la terre et les hommes de l'église de St-Martin. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 489.

1234. — Traité entre le prieur de Mazerolles et son chapelain ou vicaire desservant la paroisse, au sujet des droits d'oblations et autres. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 223.

1234. — Traité entre les religieux de Noaillé et des particuliers du nom de Grossin, au sujet de quelques redevances qui étaient dues aux religieux sur une place située près de l'église de *Brucco*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 225.

1234. — Don d'héritages fait à l'abbaye de la Reau par Airaud Repochons, chevalier. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 277.

1234. — Compromis consenti par les religieux de Maillezais et de Sulli, pour décider de la dépendance ou non-dépendance de l'abbaye de Sulli de celle de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 205.

1234. — Lettres de Gui, vicomte de Thouars, qui unit à l'aumônerie de cette ville une chapelle avec ses revenus fondée par feu son

grand-père, autrefois vicomte de Thouars, à condition qu'il nommera le chapelain pour la desservir. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 241.

1235, 25 mars. — Hommage lige de la terre de Couhé rendu à l'abbaye de St-Maixent par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 163.

1235, mai. — Désistement fait par Amélius de la Trémoille, chevalier, du consentement de Luce sa femme, d'un procès qu'il avait intenté aux religieux de l'abbaye de la Colombe au sujet de la dîme de Champ-Garnier qu'il abandonne enfin à ces religieux. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 401.

1235, 28 septembre. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, confirme le don de la terre de Maulny fait à l'abbaye de Charroux par Guillaume de la Croix. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 313.

1235, 23 décembre. — Ratification faite par Vivien de St-Flovier, chevalier, d'un accord passé entre son fils et l'abbé de Notre-Dame-la-Grande au sujet des bruyères de Beaumont. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 539.

1235. — Traité fait entre les religieux de l'abbaye des Châtelliers, et Aimeri de Bernard, chevalier, au sujet de quelques héritages qui avaient été donnés à cette abbaye du temps d'Aimeri Ier, abbé, et dont Aimeri de Bernard voulait les dépouiller. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 135.

1235. — Traité entre Gui du Teil, prieur de Bouresse, et des gentilshommes, par lequel ceux-ci remettent au prieur l'hommage lige qu'il pouvait leur devoir, à la charge de quelque redevance payable par ce prieur au prévôt de Bouresse à mutation d'abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 227.

1236, 25 mars. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Aimeri, seigneur de St-Paul en Pareds, de cinq sous de cens sur une ousche, en compensation d'une dîme sur les moulins de l'étang de St-Paul, que les religieux de la Grenetière lui avaient abandonnée. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 231.

1236, 26 avril. — Bref de Grégoire IX à l'abbé de Charroux, pour lui donner le pouvoir de lever l'excommunication encourue par quelques-uns de ses religieux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 317.

1236, mai. — Aimeri de Bornazaic, seigneur de Rochemeau, confirme le don fait à l'abbaye de Charroux par Guillaume de la Croix, de la terre de Maulny et de Faye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 315.

1236, juin. — Lettres par lesquelles Odon Charboneu, écuyer, fils de Guillaume Charboneu, chevalier, donne à cens à Pierre Fort, sergent du Vigean, et à ses héritiers, tout le droit qu'il avait dans les dîmes de la paroisse du Vigean, moyennant certaines redevances. (*Château du Vigean.*) T. 27, p. 759.

1236, 23 juillet. — Le pape Grégoire IX confirme un traité fait entre les religieux de l'abbaye de Montierneuf et les chanoines de Lieu-Dieu-en-Jard, au sujet de quelques dîmes et de la chapelle de St-Nicolas de Jard. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 397.

1236, juillet. — Traité entre les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers et un particulier, au sujet de quelques salines sur lesquelles il y avait quelque contestation. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 151.

1236, 8 août. — Bulle de Grégoire IX qui met l'abbaye de la Blanche (autrefois appelée l'abbaye de l'Ile-Dieu) sous la protection du St-Siége, et qui confirme tous les biens qui lui avaient été donnés et qui pourraient lui être donnés à l'avenir. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 353.

1236, septembre. — Don de dîmes et de rentes à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Rochefort. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 137.

1236, 6 décembre. — Guillaume de Doé, chevalier, seigneur de Pompelie, renonce à une mule blanche et à plusieurs autres services qu'il exigeait du prieur de Pugni, à cause de dîmes que celui-ci prenait dans les terres du seigneur. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 229.

1236. — Lettres de Pierre, duc de Bretagne, comte de Richemond, seigneur de la Gasnache, et de Marguerite sa femme, qui confirment tous les biens qui avaient été donnés dans leurs terres à l'abbaye de l'Ile-Dieu, aujourd'hui l'abbaye de la Blanche, dans l'île de Noirmoutier. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 361.

1236. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Marcie, fille de Hugues Garat, chevalier, du consentement de Jean Baudri son mari et de Hugues son fils, de tout ce qui lui appartenait à la Couardière, à la Favrelière et à l'Osirière. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 503.

1236. — Acte par lequel Raoul de la Pérate, Guillaume Ayris, Renaud Fremunz, écuyer, et Denyse veuve de Pierre de Rochefort, chevalier, confirment le don de quelques rentes et dîmes que ledit Pierre de Rochefort avait fait à l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 139.

1236. — Acte par lequel Hugues de Rochefort, chevalier, reconnaît devoir à l'abbé et aux religieux des Châtelliers une somme qu'ils lui avaient prêtée, et en cas de mort, charge ses héritiers de la payer avant toutes autres choses; l'acte passé en présence d'A. sa femme et de Guillaume de Curzai, chevalier, son neveu. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 141.

1236. — Don de terrages et autres droits fait à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Rochefort, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 143.

1236. — Commission donnée à Jean de Melun, évêque de Poitiers, par le camérier du pape, pour examiner si les priviléges de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers portaient exemption de payer à la chambre apostolique une once d'or qu'on demandait à cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 639.

1236. — Acte par lequel Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, reconnaît être obligé de porter l'évêque de Poitiers le jour qu'il prend possession de son église. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 319.

1236. — Don fait à l'abbaye de Talmond par Ebles de l'Airablée, de tout le droit qu'il avait dans quelques héritages. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 277.

1236. — Traité entre l'abbé de Noaillé et un particulier sur une portion héréditaire d'un certain Guillaume de l'Épine, *condoné* de l'abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 231.

1236. — Acensement fait à Pierre de Constantin, chevalier, par Airaud Ruifos, aussi chevalier, de tout ce qui lui appartenait dans la paroisse de Guornai et dans le bois et village de Bataillec. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 515.

1237, 8 janvier. — Bulle de Grégoire IX qui défend aux archevêques, évêques et autres prélats d'exiger des religieux de l'abbaye de Charroux aucune procuration pour visiter certains oratoires dépendants de cette abbaye, lesquels n'étaient pas sujets aux visites. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 319.

1237, 19 janvier. — Traité entre Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême, et Isabelle sa femme, d'une part, et les religieux de l'abbaye de Montierneuf, d'autre part, au sujet de la haute et basse justice de la Chapelle près de Montreuil-Bonnin et du fief de Gelais (aujourd'hui Jallais), et autres droits dans ces terres (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 399.

1237, mars. — Acte par lequel Guillaume Châteigner, chevalier, est déclaré lui et ses héritiers, à cause du fief de Pailles, homme plain de Hugues de Moi, aussi chevalier. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 165.

1237, 27 avril. — Don de quelques dîmes fait au prieuré de Chistré par Robert de St-Germain et Hugues Polens, chevaliers, seigneurs du lieu, du consentement de Persye et de Marguerite leurs femmes. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 323.

1237, 27 avril. — Don de quelques dîmes fait au prieuré de Chistré par Aimeri et Mathieu de St-Flovier, chevaliers, et par Vivien, aussi chevalier, leur père. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 325.

1237, 13 juin. — Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême, et Isabelle, reine d'Angleterre et comtesse de la Marche, confirment à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers le don des dîmes qui lui avait été fait par Maingot de Melle, Hugues de Vivône et Angilbert de

Lusignan dans les terres du château de Béruges et de la Chapelle de Montreuil-Bonnin et de Jallais. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 403.

1237, 3 juillet. — Engagement des dîmes de la paroisse de Quinçai, fait au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Aimeri de Maulai, chevalier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 221.

1237, août. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye de l'Étoile par noble homme Guillaume d'Angle, du consentement de Marie sa femme. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 327.

1237. — Boucharde, femme de Guillaume de Mauléon, confirme de nouveau le don qu'elle et Guillaume de Mauléon, chevalier, son mari, avaient fait en 1236 à l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui l'abbaye de la Blanche), de tous les droits qui leur appartenaient sur les maisons, terres et vignes que les religieux de la Blanche possédaient à Barbastre dans l'ile de Noirmoutier. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 363.

1237. — Confirmation par noble homme Ardouin, seigneur de Ruffec, du don que Raimond de Lage Pariole, chevalier, avait fait de sa personne et de ses biens à l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 321.

1237. — Don de quelques dîmes fait au prieuré de Chistré par Robert de St-Germain et Hugues Polens, chevaliers, seigneurs de Chistré (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 321.

1237. — Vente de la terre de *Senom* faite aux religieux de l'abbaye de Noaillé par Geoffroi de Pomer ou du Pommier, en présence de Jean de Melun, évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 233.

1237-1238, février. — Don de quelque rente fait à l'abbaye des Châtelliers par Chales de Lagée, écuyer, du consentement de Philippe sa femme et de Julienne sa fille, et confirmé par Raoul de Cherves, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 145.

1238, 7 mars. — Acte par lequel Aimeri Forestier et Allais sa femme reconnaissent devoir à Rolland de la Flocelière, chevalier, vingt-deux livres et demie de corvées, l'acte scellé du sceau de Geoffroi de Lusignan, seigneur de Vouvent. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 113.

1238, mars. — Don de quelques muids de vin fait à l'abbaye de Charroux ou au prieuré de Vocrte qui en dépendait, par Hugues Jais, chevalier, Aléade sa femme, Gardrade et Itier leurs enfants, et confirmé par Gombaud, clerc, et Gardrade de Pranzac, chevalier, frères d'Aléade. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 327.

1238, mars. — Traité entre les religieux de Noaillé et Pierre Boce, chevalier, et Jeanne de Chantol sa femme, au sujet de quelques droits que ce chevalier et sa femme exigeaient dans la terre de Mazerolles. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 22, p. 235 et 243.

1238, 21 juin. — Don de quelque rente fait à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Pierre de Charbonneau, chevalier, en plaçant sa fille religieuse dans cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 153.

1238, 23 octobre. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et des particuliers, au sujet de quelques terrages sur des terres vendues entre ces particuliers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 223.

1238, octobre. — Cession de droits et rentes entre Boemond du Teil, chevalier, et Gui du Teil, prieur de l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 237.

1238. — Cession faite par Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmont, à diverses personnes, du marais de Curzon pour être renfermé et défriché, à la charge de certaines redevances aux seigneurs de Talmont et de Curzon. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 505.

1238. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume de la Mote-Achard, de tout le droit qu'il avait sur une famille et sur ses possessions. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 507.

1238. — Echange de quelques droits entre Raoul d'Aspremont, chevalier, et les abbé et religieux de Boisgrolland. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 509.

1238. — A. de Rochechouard le jeune confirme le don que Raimond de l'Agepariole, chevalier, avait fait à l'abbaye de Charroux, de la quatrième partie de son fief dans les paroisses de Chastaing et d'Availles. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 323 et 325.

1238. — Don de quelques héritages fait par un ecclésiastique à l'église de St-Hilaire de Poitiers dans le territoire de Frontenai. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 225.

1238. — Raoul du Teil, chevalier, cède à l'abbaye de Noaillé quelques rentes qui lui étaient dues par les religieux de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 239.

1239, 11 janvier — Vente de quelques rentes faite à un chanoine de St-Hilaire, en présence de Jean, évêque de Poitiers, G. doyen, et le chapitre de son église, par Bonne, veuve d'Aimeri de Forges, chevalier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 227.

1239, 17 janvier. — Compromis pour terminer des démêlés qui étaient entre les religieux de Noaillé, Hélie de Lavergne et Guillaume Chenins, seigneurs de Lussac, au sujet de certains droits sur Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 241.

1239, 13 mai. — Geoffroi de Lusignan, seigneur de Vouvent et de Mairevent, confirme le don que feu noble dame Clémence, vicomtesse de Châtellerault, sa femme, avait fait à l'abbaye de St-Denis, de tout ce qu'elle et ses ancêtres avaient possédé dans le prieuré

de Vaux. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 309.

1239, 18 mai.—Don de quelques rentes fait à l'abbaye de St-Maixent par Thibaud Chabot, chevalier, seigneur de Rochecervière, pour la fondation d'un anniversaire. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 167.

1239, 6 juin. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye de Maillezais par Thibaud Chabot, seigneur d'Oulmes et de Font ou Fontaine. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 207.

1239, 18 juillet — Cession faite au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Joscelin de Lezai, chevalier, de toutes les prétentions qu'il pouvait avoir sur quelques dîmes. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 229.

1239, 18 juillet. — Anniversaire fondé dans l'abbaye de St-Maixent par Gui de Rochefort, pour indemniser cette abbaye des dommages qu'elle avait reçus des seigneurs de cette maison. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 169.

1239, juillet. — Rorgue d'Angle, homme noble, confirme le don d'une rente de quarante sous, que Guillaume d'Angle son père avait fait à l'abbaye de l'Etoile. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 329.

1239, août. — Traité entre les abbé et religieux des Châtelliers, d'une part, et Hugue Bouins, R. de la Pérate, chevaliers, et Renaud Franmonz, écuyer, de l'autre, au sujet d'une rente qui avait été léguée à cette abbaye par la fille d'une dame appelée Denyse, dont ces gentilshommes étaient cohéritiers; laquelle rente ils refusaient de confirmer comme étant trop forte. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 147.

1239, août. — Gui, vicomte de Thouars, du consentement d'Aaliz de Mauléon sa femme, fait don à Geoffroi de la Flocelière, chevalier, pour services rendus, du four et péage d'*Albapetra* avec les villages de la Roussière, de la Brunelière et de la Frenunlière et toutes leurs dépendances, qui appartenaient au vicomte à cause de sa femme; le tout situé dans la châtellenie de Pouzauges, sous la condition de certains droits de morte-main et d'une garde annuelle de quinze jours au château de Pouzauges. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 31.

1239, 22 octobre. — Retrait fait par Guillaume de Senon, chevalier, de quelques rentes vendues à Gauthier Frociet, chevalier, par Audebert de Chalepic, écuyer, Guillaume son frère, et Agathe leur mère, veuve de Joubert de Decalopi leur père, de tous lesquels Guillaume de Senon était héritier. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 331.

1239, 28 octobre. — Acte par lequel Garnier, fils de Raimond de l'Agepariole, obtient à cens des religieux de l'abbaye de Charroux la quatrième partie de son héritage, qui avait été donnée par son père à cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 329.

1239, octobre. — Concession de foires et de droits de péage faite à l'abbaye de Valence par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, fondateur de cette abbaye. (*Abb. de Valence.*) T. 27, p. 735 et 739.

1239, novembre. — Vente faite à l'évêque de Poitiers par Guillaume de Senon, chevalier, Aenalde sa femme, et Jean et Chanalie leurs enfants, de certaines rentes qu'ils avaient achetées d'Audebert de Calopi, écuyer, de Guillaume son frère et d'Agathe leur mère, et de quelques autres que Guillaume de Senon avait retirées par droit héréditaire de Gautier Focier, chevalier. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 333.

1239. — Marguerite, dame de Montaigu et de la Gasnache, femme de noble homme Pierre de Bran, confirme tous les dons qui avaient été faits dans ses terres à l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui l'abbaye de la Blanche dans l'île de Noirmoutier), et cède à cette abbaye tous les droits qu'elle pouvait avoir sur les biens donnés. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 365.

1239. — Don d'une famille et de ses possessions fait à l'abbaye de Boisgrolland par Raoul d'Aspremont, chevalier, seigneur de Poiroux et de Rié, du consentement de Guillaume son frère. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 511.

1239. — Don fait à la même abbaye par Achard de la Mote, chevalier, de cinq sous sur les droits que lui payaient les navires qui abordaient à Talmond. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 513.

1239. — Don de toute une famille et de tout ce qui lui appartenait, fait à la même abbaye par Raoul d'Aspremont, chevalier, seigneur de Poiroux et de Rié, du consentement de Guillaume d'Aspremont son frère. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 515.

1239. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye des Châtelliers par G. de Rochefort, chevalier, du consentement de Chales son fils. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 149.

1239. — Acquisition de quelque héritage par Jean, abbé des Châtelliers, et ses religieux. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 151.

1239. — Guillaume Chabot, chevalier, rend hommage de plait et morte-main pour Guillaume Chabot son fils, écuyer, et en cas de mort de celui-ci, pour Aimeri Chabot son frère, à Geoffroi d'Argenton-Château et à Aimeri d'Argenton son fils, de tous les fiefs qu'il tenait de la seigneurie d'Argenton. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 29.

1239. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye des Fontenelles par Guiburge, femme de Maurice de Belleville. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 279.

1239. — Gui de Rochefort, chevalier, renonce aux droits qu'il prétendait avoir dans la forêt de *Saura* appartenant à l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 171.

1240, 23 janvier. — Bulle vidimée du pape Grégoire IX donnée en faveur de tout l'ordre de Fontevrault, pour le délivrer des attaques qu'on ne cessait de lui susciter pour lui ravir ses biens temporels. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 677.

1240, février. — Traité dont se rend garant Launus du Teil, chevalier, fait entre le prieur de Fleuré et le prévôt de Guillaume de Lazai de Mortemer, au sujet du péage de Regnec. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 245.

1240, mars. — Gui, vicomte de Thouars, exempte moyennant quelques redevances les hommes de St-Hilaire de Poitiers dans le lieu de la Coindrie, du droit de garde au château de Thouars et de quelques tailles et autres droits. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 231.

1240, 20 août. — Testament d'Audebert de la Trémoille, chevalier. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 423.

1240, août. — Don fait aux religieux de l'abbaye de la Colombe par Geoffroi du Dognon et Audebert de la Trémoille son frère, du consentement de Gui de la Trémoille et de ses frères, leurs neveux et cohéritiers, d'une rente annuelle de cent dix sous marchois, pour exécuter les intentions de feu dame Maole, mère de Geoffroi et d'Audebert, autrefois dame de Château-Guillaume et du Dognon, qui avait demandé à ses enfants d'être inhumée dans l'abbaye de la Colombe près de Guillaume de la Trémoille son fils, en son vivant seigneur de Château-Guillaume. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 403.

1240. — Charte par laquelle Geoffroi de Champdenier, chevalier, seigneur du lieu, du consentement de Guillaume de Champdenier, chevalier, son frère, fonde quatre chapelles, dont trois pour l'abbaye des Châtelliers, et la quatrième pour l'aumônerie de Champdenier, et pour leur dotation donne les trois quarts de son minage à l'abbaye, et la quatrième partie à l'aumônerie. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 153.

1240. — Cession faite à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par Geoffroi de Lusignan, seigneur de Vouvent et de Mairevent, de plusieurs droits qu'il avait dans la terre de St-Hilaire sur l'Autize. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 233.

1240. — Don fait à l'abbaye des Fontenelles par Gérard Chevrairs et Jeanne sa femme, de quelque fonds qu'ils tenaient de Guiburge, femme de Maurice, seigneur de Belleville. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 201.

1240. — Traité entre Guillaume, abbé de Noaillé, et une dame nommée Isabelle, autrefois femme d'Hélie de la Vergne, chevalier, seigneur de Lussac, et veuve en secondes noces de Simon de Cymaux, chevalier, au sujet des droits de collecte dans le lieu de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 247.

1240. — Geoffroi de Lusignan, seigneur de Vouvent et de Maire-

vent, donne à l'abbaye de Maillezais tous les droits qu'il avait à l'Hermenaud. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 209.

1240. — Don de quelques héritages fait à l'aumônerie de St-Michel par Gui, vicomte de Thouars, fils d'Aimeri, vicomte du même lieu. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 243.

1240-1241, mars. — Lettres vidimées de Gui, vicomte de Thouars, qui accorde des priviléges aux hommes de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, dans un lieu appelé la Coindrie. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 237.

1241, avril. — Traité au sujet de certains droits et redevances, fait entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et Sibille, dame de Surgères, veuve de Guillaume Maingot, du consentement de Guillaume Maingot et de Hugues de Surgères ses enfants, de Bernard de la Roche, et de Gautier, Pierre et Hugues d'Allemagne, chevaliers, ses frères. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 241.

1241, mai. — Lettres par lesquelles Geoffroi du Dognon, chevalier, du consentement d'Audebert de la Trémoille, aussi chevalier, son frère, accorde à l'abbé et aux religieux de l'abbaye de la Colombe la liberté d'établir un sergent de terre pour faire valoir les biens qui avaient été autrefois légués à cette abbaye dans le lieu de la Rochepozai en Poitou par Maole leur mère, et pour en percevoir les fruits et en acquitter les charges. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 405.

1241, 12 octobre. — Don fait à l'église de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers, par Guillaume Richers, chevalier, de la dîme sur toutes les terres qu'il possédait dans le défens du comte de Poitou, dans les limites de Ste-Loubette. (*Chap. de St-Pierre-le-Puellier.*) T. 23, p. 123.

1241, 27 novembre. — Don de cent sous de rente sur les ports dépendants de la châtellenie de la Gasnache, fait à l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui de la Blanche dans l'île de Noirmoutier) par Marguerite, dame et héritière de Montaigu et de la Gasnache, du consentement de Pierre de Bran son mari. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 367.

1241. — Don de deux cents aires de marais salants situées à Noirmoutier, fait à la même abbaye par Bucharde du Plessis Buchard, veuve de Guillaume de Mauléon, chevalier. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 369.

1241. — Don fait à la même abbaye par Pierre Joubert de Talmond, chevalier, et Aliénor sa femme, fille de Guillaume de la Bretesche, aussi chevalier, de quelques héritages dans l'île de Noirmoutier, avec la confirmation d'une rente que Catherine, sœur d'Aliénor, autrefois femme d'Olivier de Choche, chevalier, avait léguée à la même abbaye dans le même lieu. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 371.

1241. — Lettres de Raoul de Cherves, chevalier, qui, du consente-

ment de Marguerite sa femme, et de Geoffroi, Guillaume, Pierre et Raoul ses enfants, confirme à l'abbaye des Châtelliers toutes les acquisitions que les religieux avaient faites et pourraient faire dans ses fiefs. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 155.

1241. — Don d'héritages fait à l'abbaye des Châtelliers par Raoul de Cherves, chevalier, du consentement de Marguerite sa femme, et de Geoffroi, Guillaume, Pierre et Raoul ses enfants. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 157.

1241. — Traité entre les religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis, et Pierre Bertin, chevalier, au sujet d'une prairie que les parties prétendaient respectivement. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 47.

1242, 14 février. — Jugement de la commune de Poitiers, dont le maire était alors P. de la Charité, par lequel il est réglé que le prévôt ou le bailli de Poitiers ne pourront désormais exiger d'amendes des hommes jurés de la commune. (*Ms. de M. de Saint-Hilaire.*) T. 23, p. 259.

1242, 19 mars. — Don d'une terre sous quelque redevance, fait par le chapitre de St-Hilaire de Poitiers au sous-doyen de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 245.

1242, mars. — Ogis Savari de Senevières confirme un engagement de quelque dîme fait par Jean de la Roche, chevalier, à l'abbaye de Villeloin. (*Abb. de Villeloin.*) T. 17, p. 509.

1242, 3 août. — Cession faite pour quatre ans à St Louis, roi de France, et à Alphonse, comte de Poitou, son frère, par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, et Isabelle, reine d'Angleterre, sa femme, des châteaux de Merpins, Château-Larcher et *Crosanum*, sous l'obligation de la part du comte de la Marche de donner tous les ans quatre cents livres tournois pour la garde de ces châteaux. (*Marten. ampliss. Collect.*, *t.* 1, *p.* 1273.) T. 17, p. 63.

1242, août. — Jugement arbitral au sujet d'un repas que les religieux de Ligugé donnaient aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers, lorsque ces derniers allaient en procession le jour de St-Marc au monastère de Ligugé. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 243.

1242. — Don de quelques terres fait à l'abbaye des Châtelliers par Raoul de Cherves, chevalier, du consentement de Guillaume et de Raoul ses enfants; l'acte scellé du sceau de Hugues Bonni, chevalier, son neveu. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 159.

1242. — Fondations d'anniversaires par l'abbé de Montierneuf pour le repos des âmes de Guillaume, prieur de Ste-Radégonde, de Durand Sauvaing, maître-école de l'église de St-Hilaire de Poitiers, et d'Hulric, autrefois abbé de Montierneuf, tous bienfaiteurs de cette abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 407.

1243, février. — L'abbé de Turpenai, Bouchard, seigneur de l'Ile-

Bouchard, et Philippe de Montsoreau, chevaliers, exécuteurs testamentaires de Herneri Savari, seigneur de Montbason, *vidiment* quelques dispositions que ce seigneur avait faites en faveur du prieuré de Grès et de quelques autres églises, et cela à la requête d'André de Chauvigni, seigneur de Montbason, et d'Aalis sa femme, veuve du précédent seigneur. (*Prieure de Grès.*) T. 17, p. 367.

1243, mars. — Don d'une maison et d'un hébergement situés à St-Maixent, fait à l'abbaye des Châtelliers par Guillaume de Gelais, clerc. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 161.

1243, 22 mai. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et Guillaume Claris, chevalier de Sivrai, au sujet de quelques dîmes dans la paroisse de Romagne. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 247.

1243, juin. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume d'Aspremont, écuyer, seigneur de Poiroux et de Rié, de quarante-huit sous de taillée qu'il avait dans le fief de Guillaume Cleiré, chevalier. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 517.

1243, 8 juillet. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye de la Grenetière par Aimeri Goyas, chevalier, seigneur de la Barrotière, frère de feu Hervé Goyas, chevalier, tous deux enfants de feu Enjubaud Goyas. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 239.

1243, juillet. — Suppression du repas que les religieux de Ligugé donnaient tous les ans au chapitre de St-Hilaire de Poitiers, lorsque, le jour de St-Marc, il allait en procession à ce monastère. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 249.

1244, février. — Don de plusieurs héritages fait à l'abbaye de Boisgrolland par Ebles de l'Airablée, écuyer, et scellé des sceaux de P., abbé de Ste-Croix de Talmont, et du doyen d'Aizenay. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 527.

1244, février. — Transaction passée entre le prieur et les frères de la Maison-Dieu de Montmorillon, d'une part, et les abbé et religieux de l'abbaye de la Colombe, de l'autre, pour des droits de pacage dans leurs domaines respectifs. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 407.

1244, septembre. — Lettres d'Alphonse, comte de Poitou, qui donne à l'abbé de Cîteaux la somme de quarante livres parisis, à prendre tous les ans dans la prévôté de Poitou, pour fournir aux frais du chapitre général de Cîteaux, et cela pour le repos de l'âme de Louis VIII et de Blanche ses père et mère, roi et reine de France. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 49.

1244. — Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux et de Rié, confirme un don qui avait été fait à l'abbaye de Boisgrolland par Ebles de l'Airablée. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 519.

1244. — Don fait à la même abbaye par Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux et de Rié, de tout le droit qu'il avait dans un marais situé dans la paroisse de St-Hilaire de Rié. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 521.

1244. — Lettres testimoniales qui prouvent qu'Aimeri de Moric avait légué quelques héritages à l'abbaye de Boisgrolland. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 523.

1244. — Don de divers héritages fait à Jean, abbé de Moreilles, par Hugues Luneau, chevalier, seigneur de Basoges, du consentement d'Eustache sa femme. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 233.

1244. — Lettres des religieux de St-Laurent de Longrets dans le diocèse d'Auxerre, qui font voir qu'on députait des religieux de cette abbaye au chapitre de St-Hilaire de Poitiers pour lui faire sceller des transactions. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 251.

1244. — Don de quelques terres fait au prieuré de Mortagne par Eustache, dame du lieu, et par Rainaud de Maulévrier, chevalier, son mari. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 719.

Vers **1244**. — Don de deux muids de vin à Olonne, et de quelques droits à Orbestier, fait à l'abbaye de Boisgrolland par Eustache, femme d'Ebles de Mauléon, en présence de Gautier Chabot, de Jean de Longueville et de Guillaume Robert. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 525.

1244-1245, février. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Boiscroulier, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 163.

1245, avril. — Sentence arbitrale du prieur de Ste-Radégonde, qui termine un procès des religieuses de la Trinité de Poitiers avec le chapelain de Semarve, au sujet de quelques droits sur des terres. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 155.

1245, 28 juillet. — Jugement rendu par l'archevêque de Reims sur les débats qui étaient entre l'évêque de Poitiers et l'abbesse de Fontevrault, au sujet des droits prétendus par cet évêque dans l'abbaye de Fontevrault et des priviléges accordés à cette abbaye par le St-Siége. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 335.

1245, 4 août. — Bref du pape Innocent IV, qui donne pouvoir à l'évêque de Poitiers d'absoudre de l'excommunication lancée par un légat sur quelques clercs de cette ville et du diocèse, qui entretenaient ouvertement des concubines et qui possédaient plusieurs dignités et bénéfices à charge d'âmes. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 339.

1245, 17 août. — Bref du pape Innocent IV, qui confirme un concordat passé entre l'évêque de Poitiers et l'abbesse de Fontevrault, au sujet des droits prétendus par cet évêque sur l'abbaye de Fontevrault. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 341.

1245, août. — Don de serfs et d'héritages fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume d'Aspremont, seigneur de Poiroux et de Rié. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 529.

1245, 27 octobre.—Statut de la commune de Poitiers pour les bouchers de la ville. (*Mss. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 261.

1245, 21 novembre. — Les religieuses de l'abbaye de la Trinité reçoivent à certaines conditions, en qualité d'oblat et de frère, Jourdain de Semarve, qui s'était donné avec tout son bien à cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 157.

1246, 27 janvier. — Bulle d'Innocent IV, qui accorde pour trois ans au chapitre de St-Hilaire de Poitiers la faveur de ne pouvoir être contraint par des lettres apostoliques ou par autres lettres des légats de recevoir des chanoines, à moins qu'il ne soit fait mention dans leurs provisions du présent indult. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 255.

1246, janvier. — Hugues du Bois de Rouillé et sa famille se chargent, envers le chapitre de St-Hilaire, de vingt sous de rente sur tout ce qu'ils possédaient dans la paroisse de Rouillé, le tout en présence de Jean de Melun, évêque de Poitiers, et de son chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 253.

1246, février. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Guillaume d'Aspremont, seigneur de Rié et de Poiroux, du consentement d'Isabelle sa femme, d'une famille et de ses possessions, qu'il exempte de toute charge et devoir en faveur de cette abbaye. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 531.

1246, 12 mars. — Vente de la judicature de Vendeuvre faite par le juge du lieu à Jean de Melun, évêque de Poitiers. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 343.

1246, 14 mars. — Jean de Melun, évêque de Poitiers, confirme un statut du huit mars de l'an 1246, par lequel le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers fixe le nombre de ses chanoines à seize, l'abbé non compris. (*Evêché de Poitiers, et chap. de N.-D.-la-Grande.*) T. 3, p. 345, et t. 20, p. 541.

1246, 24 mars. — Traité entre Alphonse, comte de Poitou, et Jean de Melun, évêque de Poitiers, au sujet de l'hommage du château de Civray, relevant de l'évêché de Poitiers. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 347.

1246, 12 avril. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et Philippe, trésorier de cette église, par lequel ce trésorier cède au chapitre les prévôtés de Rouillé, de Champagné, de Frontenai, de Cuhon, de Pouant et de Longrets; pour laquelle cession le chapitre abandonne au trésorier les terres de Roche-Vernoise, de Milli, de Verron et d'Availloles avec toutes leurs dépendances. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 257.

1246, 13 avril. — Confirmation du précédent traité par Alphonse, comte de Poitou. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 259.

1246, 16 juillet. — Bulle d'Innocent IV, qui permet aux chanoines de St-Hilaire de jouir de la dîme des terres qui n'ont point été cul-

tivées de temps immémorial, et qui seront défrichées dans l'étendue des paroisses dépendantes de leur église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 261.

1246, 28 juillet. — Fondations faites aux églises de Mauléon par Marie de Mareuil, femme en premières noces d'Aimeri de Mareuil. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 279.

1246, août. — Vente faite à Jean de Melun, évêque de Poitiers, par Ebles Ventudor (probablement de Ventadour), chevalier, de tout ce qu'il possédait à St-Christophe. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 349.

1246, 26 septembre. — Bulle d'Innocent IV, qui défend aux archevêques de faire des visites dans les maisons et prieurés de l'ordre de Cluni situés dans leur diocèse. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 409.

1246, 25 octobre. — Vente de quelque rente faite à Jean de Melun, évêque de Poitiers, par Aimeri de Luens, écuyer, et Agnès sa femme. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 351.

1247, 6 février. — Traité entre Jean de Melun, évêque de Poitiers, et l'abbé de Marmoutier, au sujet de quelques biens possédés par le prieur de Teil dans le fief de cet évêque. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 353.

1247, 13 février. — Bulle d'Innocent IV, qui défend à toutes personnes de contraindre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers de vendre ou aliéner en aucune façon les biens de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 263.

1247, 14 février. — Vente faite à un chanoine de St-Hilaire par Hugues de Dercé, chevalier, de quelque fonds situé dans la terre de Moncontour. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 265.

1247, mars. — Don fait sous certaines redevances par Geoffroi de Voet, chevalier, aux hommes de l'abbaye de la Colombe demeurant dans la terre de Montgenou, du droit d'usage et de pacage dans ses bois et dans toute la terre qu'il avait entre les rivières d'Anglin et de Creuse. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 411.

1247, 7 août. — Testament d'Audebert de la Trémoille, chevalier, vidimé en 1282 par l'archiprêtre de Montmorillon. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 413.

1247, 7 septembre. — Traité entre Jean de Berrie, seigneur de Berrie, chevalier, et les religieuses de Ste-Croix de Poitiers, au sujet de quelques acquisitions que ces religieuses avaient faites dans les paroisses de Rossay et de Villiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 641.

1247, octobre. — Vente faite à l'abbaye de St-Maixent en présence de Jean de Melun, évêque de Poitiers, par Constantin de Veceria, chevalier, de tout ce qu'il possédait dans un fief qui lui était échu de feu dame Thomasse, veuve de Hugues Chassepore, chevalier, et cousine de Constantin. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 173.

1247, décembre. — Chalon de Rochefort, chevalier, confirme le don que Gui de Rochefort, chevalier, son père, avait fait à Guillaume de Rochefort et à ses héritiers, de trois *gausapes*, c'est-à-dire de trois nappes qui devaient lui être données féodalement tous les ans par l'abbé de St-Maixent, et la vente de ce droit faite par Guillaume de Rochefort à cet abbé. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 175.

1247. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche, confirme les usages et les coutumes de Charroux établis par Audebert, comte de la Marche, et ses prédécesseurs, de concert avec l'abbé et les bourgeois du lieu, ou observés de temps immémorial entre eux, et confirmés ensuite par Henri II, roi d'Angleterre, et par Richard son fils. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 331.

1247. — Vente faite à Jean de Melun, évêque de Poitiers, par Aimeri, abbé, et le couvent de St-Séverin, de tout ce qu'ils avaient acquis de Jean d'Eustache, chevalier. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 355.

1247. — Statuts pour les bouchers de Poitiers faits par la commune de cette ville, sous la mairie de Guillaume Grossin. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 263.

1248, février. — Traité entre Barthélemi, seigneur de l'Ile-Bouchard, et les religieuses de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, au sujet de quelques droits que ce seigneur exigeait sur les possessions des religieuses dans la châtellenie de l'Ile-Bouchard. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 237.

1248, mars. — Engagement fait à l'abbaye de Noaillé par Boémond du Teil, chevalier, d'un fief qu'il tenait de cette abbaye dans le lieu de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 249.

1248, 4 mai. — Traité fait en présence de Jean de Melun, évêque de Poitiers, et de son chapitre, entre une dame nommée Dagiorosa, veuve de P. de Cor, chevalier, et Philippe, doyen de l'église de St-Hilaire de Poitiers, au sujet de quelques héritages situés dans la paroisse de Champagné-St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 269.

1248, juin. — Lettres d'Alphonse, comte de Poitou, par lesquelles il permet à Raoul de Mauléon d'engager ses terres de Talmond, de Brandois et d'Aunis envers le vicomte de Thouars pour la somme de quatre mille livres tournois. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 245.

1248, 22 juillet. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche, confirme les dons qui avaient été faits à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Lusignan, son bisaïeul, et par Hugues Brun, comte de la Marche, son père, et en fait lui-même de nouveaux à la même abbaye. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 165.

1248, 29 juillet. — Raoul de Mauléon, seigneur de Talmond et de

Châtelaillon, confirme certaines acquisitions et permet d'en faire d'autres dans ses terres aux religieux de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 177.

1248, 30 juillet. — Raoul de Mauléon, seigneur de Talmond et de Châtelaillon, assigne aux religieux de Charroux sur la terre de St-Michel-en-l'Herm, que sa mère avait eue en dot, cent sous de rente que Savari de Mauléon son père avait donnés à l'abbaye de Charroux pour la fondation d'une chapelle dans l'église de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 339.

1248, juillet. — Don fait à l'abbaye des Châtelliers par Hugues de Lusignan, d'un droit d'usage dans la forêt de Couhé, pour les besoins de la maison que les religieux des Châtelliers avaient à Taisé. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 167.

1248, 5 août. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Hugues de Lusignan, comte de la Marche, avant son départ pour le voyage de la Terre-Sainte, de quelques droits que les religieux de cette abbaye lui avaient cédés par échange. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 341.

1248, 8 août. — Testament de Hugues de Lusignan, comte de la Marche, époux de feue Isabelle, reine d'Angleterre, comtesse de la Marche et d'Angoulême. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 311.

1248, août. — Lettres d'Alphonse, comte de Poitou, qui met l'abbaye des Châtelliers sous sa sauvegarde, et qui confirme toutes les acquisitions que les religieux de cette abbaye avaient faites jusqu'alors dans ses fiefs et domaines. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 169.

1248, 28 septembre. — Traité fait en présence de Jean de Melun, évêque de Poitiers, et de son chapitre, entre l'abbaye de la Trinité de Poitiers et Guillaume de Reignec, chevalier, touchant les dîmes de la paroisse d'Amberre, par la médiation de Thibaud de Blazon, écuyer, seigneur de Mirebeau. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 159.

1248, 13 octobre. — Hommage lige rendu à l'abbaye de St-Maixent par Girbert de Lobillec, chevalier, au nom et comme tuteur de sa nièce, fille de Guillaume de Lobillec. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 179.

1248. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par A. d'Aubigné, chevalier, de quelque mesure de blé à percevoir dans son aire de St-Gilles-sur-Vie. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 533.

1248. — Don de quelque mesure de blé à prendre tous les ans dans l'aire du Gué, fait à la même abbaye par Geoffroi de Giraud, chevalier. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 535.

1249, 28 janvier. — Bulle d'Innocent IV, qui accorde au chapitre de St-Hilaire de Poitiers la faveur de ne pouvoir être contraint par des lettres apostoliques ou par autres lettres des légats, de recevoir des

chanoines, à moins qu'il ne soit fait mention dans leurs provisions du présent indult. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 271.

1249, février. — Lettres d'Eschivard, seigneur de Preuilli, confirmatives d'un acensement fait à perpétuité à un particulier par les abbé et religieux de la Colombe, des biens qui avaient été autrefois légués à cette abbaye, dans le lieu de la Roche-Posai, par Mathilde de la Trémoille, et qui étaient dans la mouvance du seigneur de Preuilli. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 415.

1249, 28 mars. — Hommage lige de la terre de Couhé, rendu à l'abbaye de St-Maixent par Aymar, fils de Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 181.

1249, mars. — Traité entre Aimeri Doenard et Guillaume, chevaliers, au sujet de la forêt de la Faye-Banchereau, passé en présence de Raoul de Beaumont, seigneur de Bressuire, du consentement de Pétronille, femme de Guillaume, et de Jean Doenard, frère d'Aimeri. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 37.

1249, 13 avril. — Lettres d'Alphonse, comte de Poitou, qui maintiennent les religieux de Charroux et le prieur de Grand-Chaume dans la possession des biens qu'ils avaient acquis dans ses fiefs et arrière-fiefs. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 343.

1249, 1er juin. — Concession faite aux abbés de Montierneuf de Poitiers par le pape Innocent IV, de l'usage de la mitre et de l'anneau. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 411.

1249, 30 juin. — Concordat passé par la médiation de Guillaume, évêque d'Orléans, entre Jean de Melun, évêque de Poitiers, et son chapitre, au sujet de la juridiction dans les choses qui regardaient le for ecclésiastique, et des émoluments du sceau et contre-scel épiscopal, et de celui de la cour de Poitiers. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 357.

1249, 11 juillet. — Le chapitre de l'église de Poitiers adhère à une décision de Jean de Melun, évêque de Poitiers, qui le prive d'une rente de dix livres que Maurice de Blazon, son prédécesseur, avait assignée à son chapitre sur les biens de l'évêché, pour la fondation d'un anniversaire. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 359.

1249, 17 juillet. — Testament fait par un clerc croisé avant son départ pour le voyage de Jérusalem. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 543.

1249, 25 octobre. — Traité fait en présence de Jean de Melun, évêque de Poitiers, et de son chapitre, entre les chanoines de St-Hilaire et des particuliers, au sujet de quelques droits de dîme et de terrage dans la paroisse de Rouillé. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 273.

1250, 13 février. — Acte par lequel le chapitre de St-Hilaire désavoue son procureur, qui avait soutenu à la cour du pape que le chapitre reconnaît pour son chef le trésorier, et que les chanoines ne

peuvent citer personne ni être cités sans la permission et le consentement de ce trésorier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 277.

1250, mai. — Traité entre Guillaume, abbé de Noaillé, et Hélie du Teil, chevalier, Boémond son frère, et Pierre Fort, écuyer, et Thomase sa femme, au sujet du droit de vendre tous les ans du vin dans le lieu de Bouresse, avec les formalités requises pour le vendre sans risque d'amende. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 251.

1250, 17 juillet. — Don fait à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers par Guillaume, seigneur de Ste-Maure, chevalier, de tout ce qu'il possédait dans les paroisses de St-Romain, de Dangé et de Vellèche, près le port de Piles. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 643.

1250, 28 juillet. — Commission donnée par Jean de Melun, évêque de Poitiers, pour faire citer devant lui ou son official, ou excommunier Simon Claret, chevalier, sénéchal de Lusignan, qui avait fait mettre en prison des hommes appartenant à l'église de St-Hilaire de Poitiers et un clerc portant des lettres de l'évêque, avec ordre à tous les archiprêtres du diocèse de Poitiers de mettre en interdit les pays où étaient détenus les prisonniers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 279.

1250, 4 août. — Union faite par Jean de Melun, évêque de Poitiers, de la chapelle de Notre-Dame de Chizé, à l'église paroissiale de Ste-Radégonde du Breuil-Chizé. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 645.

1250, 13 septembre. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et Aimeri, vicomte de Thouars, au sujet d'un anniversaire fondé par feu Aimeri, vicomte de Thouars et seigneur de Puibéliard, son oncle, pour le repos de l'âme de Geoffroi son frère, autrefois trésorier de l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 281.

1250, 15 novembre. — Vente de quelques rentes, faite à l'église de St-Hilaire par Inginald de Fontenay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 283.

1250, novembre. — Don de quelques rentes à Montgenou, fait à l'abbaye de la Colombe par Himbert de St-Cyprien et Pierre son fils. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 417.

1250, novembre. — Don de serfs et de leurs héritiers fait à l'abbaye de la Reau par Aimeri, seigneur d'Argenton. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 279.

1250, 6 décembre. — Commission donnée par le pape Innocent IV à l'abbé de St-Cyprien de Poitiers, pour entendre les raisons des chanoines de St-Hilaire, qui ne voulaient pas reconnaître la juridiction de l'évêque de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 285.

1250, 21 décembre. — Confirmation par Aimeri, seigneur d'Argenton, de l'échange de quelque terre entre un particulier et le prieur de Bois Bormault. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 281.

1250. — Vidimus confirmatif d'un accord fait par la médiation de G. de Silars et de A. de Couhé, chevaliers, entre l'abbaye de Charroux et Raoul du Theil, au sujet des bornes et de l'échange de quelques héritages. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 345.

Vers le milieu du XIIIe siècle. — Enquête faite de la part des religieux de l'abbaye de Noaillé contre les chanoines de Ste-Radégonde, qui étaient allés, le lundi des Rogations, en procession à Noaillé seuls et sans être accompagnés, selon la coutume, des chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, et même contre la volonté et la défense de ceux-ci. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 389.

1251, 8 janvier. — Geoffroi de Lusignan, seigneur de Château-Larcher, assigne sur ses censives les vingt sous de rente que Hugues de Lusignan, comte de la Marche, son père, avait légués à l'abbaye de Noaillé pour son anniversaire. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 253.

1251, 31 mars. — Vente faite aux religieux de Noaillé par Guillaume de Busseron, chevalier, de quelques fonds et droits dans le lieu de Bouresse, lesquels avaient autrefois appartenu à Aimeri de Faideau son oncle, chevalier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 255.

1251, mars. — Don d'héritages fait à l'abbaye des Châtelliers par Aimeri, prévôt de Corge, du consentement de Stéphanie sa femme, et de leurs héritiers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 173.

1251, mars. — Echange de quelques treilles, dont une appelée la Treille de la Porte-Mainard, entre Foulques, abbé de Montierneuf, et Hugues Grossin, citoyen de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 413.

1251, 29 avril. — Aimeri Badetrans, écuyer, se désiste de quelques droits qu'il prétendait au sujet du bois de Bourneau dépendant de l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 257.

1251, 18 mai. — Jugement de Jean de Melun, évêque de Poitiers, et de son chapitre, qui condamne Raoul de Marconnay, chevalier, à payer tous les ans aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers vingt sous pour l'anniversaire de feu Raoul de Marconnay, autrefois chanoine de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 287.

1251. — Charte par laquelle Thibault Chastaigner, chevalier, confirme le legs de quelques rentes fait à l'abbaye de Boisgrolland par feu Jean de Dompierre, dont il avait épousé la fille nommée Eustache. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 537.

1251. — Don de la quatrième partie de la forêt de Bonazac et de ses dépendances fait à l'abbaye de Charroux par Guillaume Foucaud, chevalier de Chabanais. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 347.

1251. — Acte par lequel Hugues Airains, chevalier, s'engage de payer exactement à perpétuité à l'abbaye des Châtelliers une rente qui lui avait été assignée par Aimeri de Niort, père d'Agathe, femme de Hugues. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 175.

1251. — Echange entre Richard, abbé de Moreilles, et celui de la Grenetière, de divers droits qu'ils avaient respectivement en divers lieux. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 235.

1251. — Cession de quelques héritages sous la redevance de quelque cens, faite à une femme et à ses héritiers par Guillaume, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 261.

1252, 4 mars. — Absolution donnée par Jean de Melun, évêque de Poitiers, au sénéchal du trésorier de l'église de St-Hilaire, qui avait été excommunié pour avoir pris deux hommes dans l'enceinte de la maison du doyenné de cette église, qu'il ne voulait pas remettre au chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 289.

1252, 24 mai. — Traité entre Alphonse, comte de Poitou, et le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers, au sujet des bois et de la juridiction de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 111.

1252, 25 mai. — Ordonnance de Jean de Melun, évêque de Poitiers, qui règle un différend au sujet d'un supplément que demandait le chapelain d'Essomont au chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 545.

1252, 8 juin. — Don de quelques héritages fait à Guillaume, abbé de la Grenetière, par Ayraud Meindron, chevalier, du consentement de Savari, son fils. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 723.

1252, septembre. — Hugues Luneau, chevalier, seigneur de Bazoges et de St-Martin-Lars, confirme un échange d'héritages entre les abbayes de la Grenetière et de Moreilles. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 237.

1252. — Don fait à l'église de St-Martin de Tours par Barthélemi, seigneur de l'Ile-Bouchard et de Rochefort, de tous les droits qu'il pouvait prétendre dans le territoire de la prévôté de St-Span, pour indemniser les chanoines de St-Martin des vexations qu'il avait faites à eux et à leurs hommes. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 491.

1252. — Hyébelle, veuve d'Aimeri Fort, cède à Agnès sa fille, dame de la Vergne, six livres qu'elle percevait sur les hommes de l'abbé de Noaillé à Bouresse, et qui lui avaient été données pour douaire par Hugues de Mortemer, son premier mari. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 261.

1253, 16 janvier. — Guillaume d'Aréon, chevalier, et Guillaume d'Aréon son fils, aussi chevalier, confirment un don de quelques droits fait à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par feu Jean d'Eustache, chevalier, dans le lieu de Bennay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 291.

1253, 13 mars. — Acquisition de quelques rentes faite par Théophanie, abbesse de la Trinité de Poitiers, pour la fondation de l'anniversaire d'Engelayde, la précédente abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 161.

1253, 22 mars. — Vente de quelque rente faite par un particulier à une religieuse de l'abbaye de la Trinité, du consentement et sous l'autorité de Théophanie, abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 163.

1253, mai. — Vente de la moitié du moulin et de l'écluse de Rochelinart dans la paroisse de Millac, faite entre particuliers en présence de Jourdain, archiprêtre de Lussac, et de l'abbé régulier de Notre-Dame de la Reau. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 281.

1253, 17 juin. — Don de quelques droits et rentes fait à l'abbaye de Noaillé par Pierre Fort du Vigean et Thomasse sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 263.

1253, 7 juillet. — Bref de commission donné à deux chanoines par le pape Innocent IV pour entendre des témoins et examiner les pièces d'un procès qui était entre l'évêque et le chapitre de St-Hilaire de Poitiers, au sujet de l'exemption de la juridiction épiscopale, dont ce chapitre prétendait être en possession. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 293.

1253, juillet. — Pierre Savari, seigneur de Montbason, de Montsoreau et de Colombières, accorde aux religieuses de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours la permission de vendre et d'exploiter quelque bois. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 241.

1253, septembre. — Don de plusieurs droits fait à l'abbaye de Maillezais et au prieuré de Bazoges par Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Vouvent et de Mairvent, et par Valence sa femme; lesquels droits avaient autrefois appartenu à feu Geoffroi de Lusignan, seigneur de Vouvent et de Mairvent. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 215.

1253. — Simon de Champchevrier, chevalier, donne une rente viagère de cinquante sous à Mathée sa fille, religieuse de Beaumont-lez-Tours. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 239.

1253. — Don de quelques héritages fait au prieuré de Tavant par Olivier de l'Ile-Bouchard, seigneur de Rivarenne, du consentement de Pétronille sa femme. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 445.

1254, 5 février. — Acquisition de quelques rentes faite par la prieure claustrale de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, en présence de Jean de Melun, évêque de cette ville, et de son chapitre. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 165.

1254, 29 août. — Traité au sujet d'un moulin dans la paroisse de St-Hilaire-sur-l'Autize, entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et Jean Clarois, écuyer. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 297.

1254, 7 octobre. — Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai et de Vouvent, confirme des donations faites à l'abbaye de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 241.

1254, octobre. — Transaction passée entre Aimeri, vicomte de

Rochechouard, et Jeanne de Mauléon sa femme, d'une part, et Aimeri vicomte de Thouars, de l'autre, par laquelle Aimeri et Jeanne abandonnent au vicomte de Thouars, moyennant certaines rentes, toute la succession de feu Savari de Mauléon, frère aîné de Jeanne, et celle de Raoul de Mauléon, fils de Savari. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 249.

1254, 1er novembre. — Bail de quelques héritages situés dans la paroisse de Vendeuvre, passé à des particuliers par Jean de Melun, évêque de Poitiers; lesquels héritages avaient appartenu autrefois à feu Pierre de Rucians, chevalier, et à Pétronille sa femme. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 361.

1254. — Arrêt du parlement sur un procès entre Pierre Bauderous et la comtesse d'Angoulême au sujet de quelques héritages, procès dans lequel étaient entrés Geoffroi de Lusignan et Guillaume de Valence son frère, chevaliers, enfants de Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 313.

1255, 11 février. — Le chapitre de l'église de Poitiers remet aux religieux de Noaillé certains droits qu'ils lui payaient, lorsqu'il allait processionnellement le jour de St-Luc à la chapelle qui était dans la maison que l'abbé de Noaillé avait à Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 265.

1255, 4 avril. — Bulle d'Alexandre IV qui confirme la concession de la mitre et de l'anneau faite aux abbés de Montierneuf par Innocent IV, et ajoute à cette concession celle d'user des mêmes honneurs et du bâton pastoral dans toute la province ecclésiastique de Bordeaux. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 415.

1255, juin. — Don fait à l'église de St-Hilaire de Poitiers par Hugues Bumpar, sous-doyen de cette église, de quelques dîmes situées dans le territoire de Courcosme, pour la fondation d'un anniversaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 299.

1255, juillet. — Hommage rendu à St Louis, roi de France, par Aimeri de Thouars, pour les châteaux de Bogon et de la Roche-sur-Yon. (*Marten. Thesaur. anecd., t. 1, p. 1062.*) T. 17, p. 65.

1255, 24 octobre. — Union du prieuré de St-Laurent-sur-Sèvre au doyenné du même lieu. (*Abb. de St-Cyprien,*) T. 7, p. 633.

1255, novembre. — Pierre de Savari, chevalier, seigneur de Montbason, confirme un don de quelque rente qu'Aimeri de Savari son frère avait fait au prieuré de Grés. (*Prieuré de Grés.*) T. 17, p. 369.

1255. — Extrait du rôle des plaintes faites par le chapitre de St-Hilaire de Poitiers contre Philippe, trésorier de cette église, devant le sous-doyen de St-Martin de Tours, au sujet de la négligence de ce trésorier pour la conservation des droits de la terre de Longrets en Bourgogne, dépendante de l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 301.

1255. — Don fait à l'abbaye des Fontenelles par Jeanne de la Roche-sur-Yon, femme de Maurice de Belleville, de tout le droit qu'elle avait dans un ténement appelé *Malatère* situé dans la paroisse de Ste-Flaive. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 283.

1256, février. — Don de quelque rente fait au prieuré de la Roche-sur-Yon par Maurice de Belleville, seigneur de Montaigu et de la Gasnache, et par Jeanne, dame de la Roche-sur-Yon et de Luçon, sa femme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 303.

1256, 28 avril. — Vente de quelques rentes faite à l'abbaye de Noaillé en présence de Jean de Melun, évêque de Poitiers, et de son chapitre, par Gui et Jean de Mazerolles, enfants et héritiers de feu Étienne de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 267.

1256, juin. — Traité entre l'abbé de Noaillé et le chapelain ou vicaire desservant de Bouresse, au sujet des dîmes et des novales. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 269.

1256, 5 septembre. — Traité entre Guillaume de l'Isle, fils de feu Guillaume de l'Isle, chevalier, Thibaut Chevalier, Jean Aragnum, mari d'Agnès, sœur de Guillaume de l'Isle, et Jean Peroart, mari de Fomum, aussi sœur du même Guillaume, au sujet d'une terre vendue dans le fief de Maingot de Melle, chevalier. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 183.

1256, 21 septembre. — Hommage rendu par le seigneur de St-Angel à l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 351.

1256, novembre. — Don fait aux religieux de l'abbaye de Luçon par Guillaume Grossin, citoyen de Poitiers, d'un emplacement ou hébergement appelé les Piliers de Gautier (aujourd'hui les Trois-Piliers), situé dans la censive de l'église de St-Hilaire-le-Grand. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 305.

1256, 7 décembre. — Aliénor, comtesse de Leicester, cède au roi de France, du consentement de Simon de Montfort, comte de Leicester, son mari, tous les droits qu'elle pouvait prétendre dans les duchés et comtés de Normandie, d'Anjou, du Maine, de Touraine et de Poitou. (*Marten. Thesaur. anecd., t.* 1, *p.* 1084.) T. 17, p. 67.

1256, 12 décembre. — Vente faite à Macé de Mouchamp, clerc, par Jean Acelins, écuyer, du consentement d'Elisabeth sa femme et de Pierre Acelin son frère, de tous les droits qui pouvaient lui appartenir sur des ténements situés en l'Aubrière dans la paroisse de Mouchamp, au fief de Jean Dauteyl, chevalier. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 243.

1256. — Amable, veuve de Savari de Mauléon, assigne sur les terrages de blé de St-Michel-en-l'Herm, dont elle jouissait pour son douaire, une rente de cent sous que feu Savari son mari et Raoul leur fils avaient léguée à l'abbaye de Charroux, et cela sur les instances d'Aimeri, abbé de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 349.

1256. — Lettres de Guillaume de Cursai, chevalier, qui met des particuliers en possession de quelques héritages qui étaient sous le gariment de Reg. de Marconnai. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 307.

1257, février. — Don de vingt-cinq sous fait au prieuré de la Roche-sur-Yon sur le péage du lieu par Maurice de Belleville, seigneur de Montaigu et de la Gasnache, et par Jeanne, dame de la Roche-sur-Yon et de Luçon, sa femme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 309.

1257, 3 mai. — Bref de commission d'Alexandre IV pour examiner et casser un jugement désavantageux au chapitre de St-Hilaire, et favorable au trésorier de cette église, qui y avait établi des chapelains sans le conseil du chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 311.

1257, 29 mai. — Bref de commission du même pape pour examiner l'institution de quelques chapelains faite par Philippe, trésorier de l'église de St-Hilaire, et que le chapitre prétendait lui être préjudiciable. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 313.

1257, mai. — Bref de commission du même pape portant permission d'user des censures ecclésiastiques contre Philippe, trésorier de l'église de St-Hilaire, qui avait appelé son chapitre pour des causes personnelles à un tribunal séculier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 315.

1257, 2 juin. — Acte qui fait voir que le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers était autrefois en possession de rendre la justice pendant les jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 547.

1257, 8 juin. — Bulle du pape Alexandre IV qui, sur la demande des abbé et religieux des Châtelliers, leur permet de ne laisser entrer dans leur monastère aucunes femmes, quelque nobles qu'elles puissent être, et quelques lettres de permission qu'elles aient obtenues du St-Siége. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 177.

1257, 11 juin. — Acte par lequel Geoffroi de Mortemer, seigneur de Couhé et de Peyrac, déclare qu'une certaine imposition faite sur les hommes de l'abbaye de Noaillé ne donnera pour la suite aucune atteinte aux franchises et libertés de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 491.

1257, 16 août. — Vidimus fait par Jean de Melun, évêque de Poitiers, et par son chapitre, d'un titre du 22 mars 1229 en faveur du prieuré de Montreuil-Bonnin dépendant de l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 637.

1257, 18 novembre. — Extraits vidimés d'une bulle du pape Alexandre IV portant concession de priviléges à l'abbaye de Fontevrault. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 679.

1257, 7 décembre. — Acte passé par-devant l'archiprêtre de Mont-

morillon, par lequel Guillaume de Lezai, écuyer, loue et ratifie des legs qui avaient été faits à l'abbaye de la Colombe par feu Amelius et Audebert de la Trémoille, chevaliers, l'un pour faire son anniversaire dans l'église de cette abbaye, l'autre pour l'entretien d'une lampe dans la meme église; lesquels legs Guillaume de Lezai assigne sur ses revenus de Telli. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 419.

1257. — Don fait par des particuliers au prieuré d'Availles, dépendant de l'abbaye de Noaillé, de quelque partie du terrage qu'ils avaient dans le territoire de Bourneau. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 271.

1258, 4 mai. — Transaction entre Nicolas, abbé de St-Cyprien de Poitiers, et le chapelain ou curé de Thurageau, au sujet de quelques redevances. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 635.

1258, septembre. — Jugement rendu entre le roi de France et les comtes de Poitou et d'Anjou ses frères, au sujet de deux parties du comté de Clermont. (*Marten. ampliss. Collect., t.* 1, *p.* 1345.) T. 17, p. 69.

Vers **1258**. —Requête présentée au roi de France, dans la vacance du siége abbatial, par les prieure et religieuses de l'abbaye de St-Croix de Poitiers, pour le supplier de faire cesser les vexations qui leur étaient faites par le comte de Poitou ou ses officiers au sujet des bois de Vasles. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 647.

1259, mai. — Echange d'héritages et de rentes entre Simon Grosgrain, chevalier, Pierre Léger, clerc, et ses enfants, d'une part, et les abbé et religieux de l'abbaye des Châtelliers, de l'autre. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 179.

1259, 26 août. — Barthélemi, seigneur de l'Ile-Bouchard et de Rochefort, cède toute la seigneurie et tout le droit qu'il avait sur la foresterie des bois communs de la paroisse de Pensost, aux usagers de cette paroisse, qui lui donnent en compensation soixante arpents de ces bois, dans lesquels ils ne se réservent rien. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 447.

1259, 7 octobre. — Traité entre Aimeri, abbé de Charroux, et Guillaume de Valence, seigneur de Pembrok et de Montignac, fils de Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, au sujet d'une réception due tous les ans au seigneur de Valence et à sa suite dans le prieuré de Voherte, dépendant de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 353.

1259, 14 octobre. — Guillaume de Valence, seigneur de Pembrok et de Montignac, remet aux religieux de Charroux le repas qu'il prétendait lui être dû dans le prieuré de Voherte. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 355.

1260, 18 janvier. — Appel au St-Siége par les abbé et religieux de Charroux, des mauvais traitements que leur faisait Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et des atteintes qu'il donnait aux

droits et priviléges de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 357.

1260, 5 février. — Ebles de Ventadour, seigneur de Mapinac, cède à Guillaume du Rivau, chevalier, tout ce qu'il possédait du chef de feu Guillaume de Faye son oncle, chevalier, dans un fief situé dans la paroisse d'Availles et dans la vicomté de Châtellerault. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 363.

1260, 2 mai. — Réparation humiliante et éclatante faite à Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, par Aimeri, abbé de Charroux, et ses religieux, qui avaient refusé l'entrée de leur monastère et fermé les portes à cet évêque. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 285.

1260, juin. — Don d'un moulin fait à l'abbaye de Charroux par Agnès Parayres, veuve de Sivrai, et par Jean Parayres son fils. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 361.

1260, juin. — Acte par lequel Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, sur le rapport d'Eustache de Beaumarchais, son sénéchal en Poitou, donne aux abbé et religieux de Montierneuf, pour les indemniser de quelques héritages situés près des fossés et des murs du château de Poitiers, qu'il leur avait ôtés, une rente annuelle de vingt-cinq sous sur des jardins situés derrière la maison de St-Lazarre, avec tout le droit qu'il avait sur ces jardins, excepté la haute justice et la portion qui lui appartenait dans le pré des Lépreux. Il ajoute à ce don les eaux de Migné avec tout le droit, domaine et haute justice qu'il y avait, ne se réservant que la coutume et le service. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 417.

1260, 7 novembre. — Lettre d'Ebles de Ventadour, chevalier, à Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, pour lui signifier qu'il ait à recevoir à hommage Guillaume du Rivau, chevalier, pour un fief qu'il lui avait cédé et qu'il avait hérité de feu Guillaume de Faye son oncle. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 365.

Vers **1260**. — Notice du don de la terre de *Fragneleria* fait à l'église de St-Hilaire de Roetais par Audéarde Saunière, du consentement de son mari et de ses enfants, et avec l'agrément d'Aremburge de Chemillé, dans le fief de laquelle était ladite terre. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 283.

1261, 30 janvier. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, se désiste de ses prétentions sur une moitié de la haute et basse justice de Mauprevoir. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 363.

1261, février.—Don fait à l'abbaye de Maillezais par des particuliers, de tout ce qu'ils possédaient ; — charte rédigée dans le langage poitevin qui est encore usité aujourd'hui en bas Poitou. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 211.

1261, 14 février. — Traité fait en présence de Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et de son chapitre, entre celui de St-Hilaire, Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Vouvent et

de Moncontour, du consentement de Valence sa femme, dame de ces lieux, au sujet des droits que ce seigneur prétendait sur la terre de Frontenai, et que le chapitre de St-Hilaire lui disputait. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 317.

1261, 16 mars. — Confirmation de ce traité par Valence, femme de Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Vouvent et de Moncontour. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 321.

1261, 21 mars. — Vente faite à Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, par Guillaume du Rivau, chevalier, d'un héritage qu'il avait dans la paroisse d'Availles près Montoiron, dans l'archiprêtré de Châtellerault. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 367.

1261, mars. — Lettres vidimées d'Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, qui exemptent les biens épiscopaux de l'église de Poitiers de tout droit de régale, et qui donnent mainlevée de la saisie qu'en avait faite Th. de Neuvi, sénéchal de Poitou. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 369.

1261, 2 avril. — Bref du pape Alexandre IV, qui permet aux religieux de l'abbaye de Charroux de succéder aux biens meubles et immeubles de leurs familles qu'ils auraient été en droit d'exiger avant leur profession, excepté seulement les biens féodaux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 367.

1261, 13 mai. — Simon de Lezai, chevalier, et Joscelin son frère, écuyer, confirment la vente qu'avait faite au prieuré de Lusignan Joscelin de Lezai leur père, chevalier, d'une prairie située près la rivière de Vonne. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 273.

1261, 12 septembre. — Don fait à l'abbaye de Charroux par Pierre Moreau, curé de Queaux, de tout le droit qu'il avait dans les dîmes de Charroux; l'acte scellé du sceau de P., abbé de la Reau. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 365.

1261, 23 septembre. — Lettres de Thibault de Neuvi, sénéchal de Poitou, qui annoncent aux abbé et religieux de St-Cyprien de Poitiers qu'il a reçu des ordres d'Alphonse, comte de Poitou, pour faire ôter des fourches patibulaires d'un lieu appelé le Grand-Orme, situé près de la voie militaire de la cité de Poitiers au château de Lusignan. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 639.

1261, 18 novembre. — Vente faite à l'abbaye de Noaillé par Gui de Mazerolles, Jeanne sa femme, et Jean Clerc son frère, de quelques rentes qu'ils avaient dans la paroisse de Mazerolles et dans le fief de Guillaume de Mazerolles, écuyer. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 275.

1261. — Arrentement de quelque treille par un chanoine de St-Hilaire au recteur de l'église de Notre-Dame-d'entre-Eglises de la ville de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 325.

1262, 1er janvier. — Testament d'Aliénor, dame de Château-Guillaume, qui établit ses exécuteurs testamentaires Gui de la Trémoille

31

et Pierre, chanoine du Dorat, ses enfants. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 425.

1262, 29 janvier. — Acte par lequel le chapitre de St-Hilaire de Poitiers reconnaît devoir à Arbert de Marçay, chevalier, et à ses héritiers, cinq sous de service, et dix sous toutes les fois que ce chevalier sera obligé de donner du secours au seigneur de Mirebeau. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 327.

1262, 1er février. — Don fait à l'église de St-Hilaire par Arbert de Marçay et Alayde sa femme, d'une dîme située dans le village de Poy, mouvant de Robert de Bosmez, chevalier, seigneur de Mirebeau et de Blazon, et dans la paroisse de Cuhon. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 329.

1262, février.— Acte par lequel le chapitre de St-Hilaire consent que Robert de Bosmez, chevalier, seigneur de Mirebeau et de Blazon, puisse prendre ses assurances pour ses droits légitimes sur la dîme qu'Arbert de Marçay, chevalier, avait donnée à l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 331.

1262, février. — Extrait d'une vente d'héritages faite par Jean Odard, chevalier, seigneur de Rochemeau, à l'abbaye de Notre-Dame de la Reau. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 283.

1262, 21 avril. — Acte par lequel le prieur de Frontenai-l'Abattu déclare au comte de Poitou les droits annuels dont il lui est redevable. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 277.

1262, 11 mai. — Indult du pape Urbain IV, qui permet aux chanoines de St-Hilaire de ne point admettre dans leur église pendant cinq ans des sujets qui pourraient avoir obtenu des provisions, et de conférer librement les dignités, personnats et prébendes de cette église, sans avoir égard aux lettres apostoliques ou à celles des légats, à moins que ces lettres ne fassent mention du présent indult. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 333.

1262, 24 mai. — Traité entre le chapitre et le trésorier de St-Hilaire, au sujet de quelques repas et autres charges auxquelles le trésorier était tenu envers le chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 335.

1262, mai. — Traité entre les abbayes de St-Maixent et de St-Séverin et des curés, touchant des novales. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 185.

1262, 27 septembre. — Procuration donnée par les chanoines de l'église de Ste-Radégonde de Poitiers, pour faire lever par Pierre, archevêque de Bordeaux, l'excommunication que Hugues, évêque de Poitiers, avait pronononcée contre eux. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 115.

1262, 7 novembre. — Vente entre particuliers de quelques héritages situés dans la paroisse de Benassay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 339.

1262, 5 décembre. — Don de dîmes dans la paroisse de Culion fait à l'église de St-Hilaire de Poitiers par Herbert de Marçay, chevalier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 341.

1262, 29 décembre. — Lettres de Robert de Bommez, chevalier, seigneur de Mirebeau et de Blazon, qui déclare qu'Arbert de Marçay, chevalier, a donné en franche aumône à l'église de St-Hilaire toute la dîme du village de Poy, dans la paroisse de Culion. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 343.

1263, 16 janvier. — Requête des religieuses de Ste-Croix de Poitiers à Alphonse, comte de Poitou, par laquelle elles approuvent et ratifient les supplications qui lui avaient été faites par Jeanne leur abbesse, de rétablir l'abbaye de Ste-Croix dans ses droits, et de l'indemniser des pertes qu'elle avait essuyées. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 649.

1263, 8 mars. — Traité entre Auterius de Bazoges, chevalier, et Geoffroi de Chotard, écuyer, d'une part, et les abbé et religieux de la Grenetière, de l'autre, au sujet de droits dans un bois et sur les hommes de la Roche-Temer. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 245.

1263, avril. — Marguerite, femme d'Itier de Fonlobon, chevalier, ratifie une vente que son mari avait faite pour six ans au prévôt d'Availles, de tous les revenus qui lui appartenaient dans les paroisses de Noaillé, de la Villedieu et de Mairé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 279.

1263, mai. — Traité entre les églises de St-Hilaire-le-Grand et de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, au sujet de quelques rentes. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 345.

1263, 29 juillet. — Thibault de Neuvi, sénéchal de Poitou, atteste qu'Alphonse, comte de Poitou, a adjugé en sa présence la haute justice de Benassay au chapitre de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 347.

1263, 13 septembre. — Acte par lequel Gui de la Trémoille et Guillaume son frère, chevaliers, et Hugues de Silars, damoiseau, déclarent aux consuls du château de Limoges qu'ils ne porteront point devant d'autre tribunal que le leur la poursuite d'un homicide qu'ils leur avaient déféré. (*Abb. de St-Martin de Limoges.*) T. 17, p. 137.

1263, 19 septembre. — Bulle du pape Urbain IV, en forme de règlement, pour mettre fin aux démêlés de Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, avec les chanoines de St-Hilaire, au sujet de la juridiction épiscopale que l'évêque voulait exercer dans leur église, et que ces chanoines lui disputaient. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 349.

1263, septembre. — Maurice de Volvire, seigneur de Chaillé, chevalier, remet à l'abbaye de Maillezais quelques rentes que les reli-

gieux de cette abbaye lui payaient tous les ans à cause de sa maison de Chaillé. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 213.

1263, 13 octobre. — Thibault de Neuvi, sénéchal de Poitou, atteste que le comte de Poitou a adjugé en sa présence au chapitre de St-Hilaire de Poitiers la haute justice dans la terre de Benassay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 365.

1263, 19 octobre. — Bulle du pape Urbain IV qui place l'église de St-Hilaire sous la dépendance immédiate du St-Siége, et l'exempte de la juridiction ordinaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 367.

1263, novembre. — Don de quelques rentes et héritages fait à l'abbaye des Châtelliers par Pierre du Fraisne, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 181.

1263. — Droits seigneuriaux exigés des hommes de l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée par Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, Vouvant et Mervant, et Valence sa femme. (*Abb. de Bourgueil.*) T. 1, p. 583.

1264, 11 juin. — Traité entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et le prieur de St-Porchaire de la même ville, au sujet d'un repas appelé *potus* que ce prieur devait au chapitre moyennant la somme de vingt sous. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 371.

1264, 20 juillet. — Mandement fait au comte de la Marche, à Geoffroi et Gui de Lusignan, chevaliers, ses frères, au seigneur de Parthenai et à tous autres hommes liges ou plains, par Gautier de Bardin, bailli du roi en Touraine, de déclarer à l'abbé de St-Maixent tous les fiefs et arrière-fiefs mouvants de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 187.

1264. — Testament de Jeanne Marchande, veuve d'un bourgeois de Vivône, en faveur de plusieurs églises de Poitou. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 281.

1265, janvier. — Jugement rendu par le bailli de Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai et de Vouvant, en faveur des religieuses de la Trinité de Poitiers, au sujet de quelques mesures de sel qui leur étaient dues à Aitré en Aunis. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 167.

1265, 6 février. — Sentence du bailli de Poitou sur un démêlé qu'avait le chapitre de St-Hilaire de Poitiers avec Ytier d'Angoisse, chevalier, Marcillac et Teillart, écuyers, et la dame de Gascoignolle, au sujet d'un four que le chapitre avait fait faire contre leur gré dans la terre de St-Hilaire-sur-l'Autize. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 373.

1265, 9 février. — Arrêt du parlement au sujet de quelque changement ou détérioration dans les monnaies du comte d'Angoulême, de la maison de Lusignan. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 319.

1265, février. — Priviléges, en langage limousin, accordés par Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, à la ville de Chénéraille. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 457.

1265, 30 mars. — Statuts de la commune de Poitiers pour les bourreliers de la ville. (*Ms. de M. de Saint-Hilaire.*) T. 23, p. 265.

1265, 5 avril. — Acquisition de deux deniers de cens par les prieur et chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers, sur une maison située devant le four du pont Enjobert et sur l'hébergement de Parigni. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 117.

1265, 30 avril. — Bref de commission du pape Clément IV à divers chanoines pour terminer les démêlés des religieuses de la Trinité avec le chapitre de St-Pierre-le-Puellier au sujet de quelques pensions annuelles et de quelques héritages. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 169.

1265, avril. — Traité entre Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Vouvent et de Mouchamp, et Valence sa femme, d'une part, et les religieux de la Grenetière de l'autre, au sujet de droits dans la forêt de Vendrenne. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 247.

1265, 8 juin. — Bulle de Clément IV qui place l'église de St-Hilaire de Poitiers sous la dépendance immédiate du St-Siége, et l'exempte de la juridiction ordinaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 377.

1265, 14 juillet. — Commission donnée par le pape Clément IV à l'abbé de Fontaine-le-Comte, pour maintenir les religieuses de Ste-Croix de Poitiers dans leurs droits contre les usurpateurs. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 651.

1265, 22 juillet. — Ordonnance de Thibault de Neuvi, sénéchal de Poitou, donnée aux assises générales de Poitiers en présence de Geoffroi de Lusignan, de Guillaume *de Vernoto*, de Geoffroi de Doé, chevaliers, et de Pierre Garnier, maire, par laquelle il est réglé conformément à la volonté du comte de Poitou, que, pour la conservation des priviléges de l'église de St-Hilaire, on ne fera point passer les criminels dans la grande rue du bourg de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 379.

1265, 7 août. — Cession faite à l'abbaye de Charroux par Jean Odard, chevalier, seigneur de Rochemeau, de tous les droits qu'il prétendait dans la forêt de Morselle. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 369.

1265, 30 août. — Acquisition de quelque rente par Hélie, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 285.

1265, 9 septembre. — Hommage rendu à Pierre, abbé de St-Maixent, par Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai et de Vouvent, de tous les biens qu'il possédait en diverses paroisses. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 189.

1265, 12 novembre. — Remise faite aux religieuses de l'abbaye de

la Trinité de Poitiers par Jean, seigneur de Beaumont, chevalier, du diocèse de Tours, de certains droits et devoirs qu'il prétendait sur les terres et les hommes dépendants de l'abbaye de la Trinité dans les paroisses de Pouillé et de St-Julien. (*Abb. des la Trinité.*) T. 27, p. 171.

1265, 17 décembre. — Nicolas, abbé de St-Cyprien, confirme l'acquisition faite par le prieur de Vouneuil-sous-Biard, d'une maison dont Pierre, abbé de Notre-Dame-la-Grande, avait mis ce prieur en possession. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 549.

1265. — Transaction passée entre Benoît II, abbé de Boisgrolland, et ses religieux d'une part, et les frères de l'aumônerie de Talmond, d'autre part, au sujet des vignes qu'Aimeri Mainart avait données à l'abbaye de Boisgrolland; le tout par le conseil et du consentement de Guillaume V, abbé de Talmond. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 539.

1265. — Acquisition de quelque rente par l'abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 287.

1265. — Statuts de la commune de Poitiers faits en présence de Jean de Berri, maire, pour les éperonniers de la ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 267.

1265. — Acte par lequel Guillaume Chales, écuyer, reconnaît devoir quelques rentes en blé au prieuré de la Haye près de Mortagne en bas Poitou, membre dépendant de l'abbaye de Notre-Dame de la Reau. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 285.

1266, 4 mars. — Traité entre les religieux de Noaillé et les religieuses de la Trinité de Poitiers, au sujet du pacage des bestiaux de la paroisse de Noaillé dans les landes des Chabocières. (*Abb. de Noaillé et de la Trinité.*) T. 22, p. 293, et t. 27, p. 175.

1266, 6 avril. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, au sujet des vexations que ses baillis faisaient à l'église de Vaison. (*Marten. Thesaur. anecd., t. 2, p.* 305.) T. 17, p. 73.

1266, 10 juillet. — Acte par lequel les chanoines de St-Hilaire de Poitiers engagent envers Pierre, doyen de leur église, une partie de leur argenterie jusqu'à la somme de cent soixante livres, laquelle ils avaient empruntée de lui pour faire le fonds de dix livres de rente, qu'ils étaient condamnés par le règlement du pape Urbain IV de payer aux évêques de Poitiers en dédommagement de ce qu'il avait ôté à ces évêques la juridiction ordinaire sur l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 381.

1266, 31 juillet. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, pour s'excuser sur l'impuissance où il était de lui donner un subside. (*Marten. Thesaur. anecd., t. 2, p.* 385.) T. 17, p. 75.

1266, 30 août. — Traité par lequel les chanoines de St-Hilaire assi-

gnent à Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et à ses successeurs, pour sceller leur exemption de la juridiction épiscopale, un fonds de dix livres de rente annuelle que ces chanoines avaient acheté de Milon d'Angle dans les fiefs de l'évêque à Villemor et aux environs; cette rente à percevoir sur la dîme de Hugues de la Roche, chevalier, tant en blé et en vin qu'en argent, et payable aux évêques de Poitiers par ce chevalier, qui avait reçu à cette fin des chanoines de St-Hilaire le fonds de cent soixante livres. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 383.

1266, 13 novembre. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, pour lui donner espérance du secours qu'il lui avait promis pour la Terre-Sainte. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 427.) T. 17, p. 77.

1266, décembre. — Ratification faite par Robert de Bosmez, chevalier, seigneur de Mirebeau, d'un héritage près de la Jonchère, que les religieux des Châtelliers avaient acquis dans la paroisse de Cherves, de Pierre de *Fragnayo*, chevalier, et d'Alise sa femme. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 183.

1266, décembre. — Cession faite par Pierre de *Fragnayo*, chevalier, et Alise sa femme, aux religieux des Châtelliers, de quelques héritages à exploiter pendant quatorze ans, sous la condition de quelques redevances. (*Abb. de Châtelliers.*) T. 5, p. 185.

1266, décembre. — Traité entre Pierre Daneis, sire de St-Sauveur, de concert avec Sibille sa femme, et les religieux de Noaillé, sur les dîmes et terrages de certains héritages. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 289.

1266. — Charte par laquelle Pierre de Chagnesois assigne au prieur de Réaumur des fonds, rentes et complants, en paiement d'une somme de sept livres et demie que ce prieur lui avait prêtée. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 285.

1266. — Etablissement d'une confrérie entre les pairs de la commune de Poitiers, dont le maire était Girard de Reims, où l'on voit les règlements qui furent faits alors par cette commune sur la manière dont les pairs devaient se comporter lorsqu'un confrère était décédé. *Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 269.

1266. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, pour lui déclarer qu'il ne peut lui fournir aucun subside. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 313.) T. 17, p. 79.

Vers **1266**. — Requête des prieur et chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers présentée à l'archevêque de Bordeaux, par laquelle ils demandent à cet archevêque d'être reçus appelants des troubles et des exactions qu'ils prétendaient que l'évêque de Poitiers leur faisait essuyer injustement. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 119.

1267, février. — Cession faite par Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, à l'abbaye de Maillezais, de tous les hommages et autres

devoirs de plusieurs fiefs situés dans le diocèse de Saintes, du droit de haute, moyenne et basse justice dans le lieu de Ligugé et autres en dépendants, et de la haute et basse justice à la chapelle de Noaillé, à Usseau et à Boesse. (*Château de Benon.*) T. 1, p 275.

1267, février. — Lettres d'Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, confirmatives de toutes les acquisitions faites dans ses fiefs et arrière-fiefs par les abbé et religieux de l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 187.

1267, 5 mars. — Hommages liges et plains rendus à l'abbaye de St-Maixent par les vassaux ou possesseurs des fiefs mouvants de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 191.

1267, 8 avril. — Arnaud de Verteuil, écuyer, cède au chapitre de St-Hilaire de Poitiers, à ferme perpétuelle et sous quelques redevances, la moitié des dîmes qu'il levait dans la terre et dîmerie de Courcosme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 387.

1267, 9 avril. — Echange de la terre de Villefaignen pour la châtellenie d'Angle, entre Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et Guillaume de Lezai, chevalier, seigneur d'Angle. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 371.

1267, 23 avril. — Jugement arbitral rendu sur un démêlé qui s'était élevé entre Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et son chapitre, et les frères lépreux d'une part, et le maire et la commune de l'autre, au sujet des foires appelées les foires des lépreux de Poitiers, et de certains droits qui y étaient attachés. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 271.

1267, 23 avril. — Procuration donnée par le chapelain et les frères de la maison des lépreux de Poitiers, pour ouïr un jugement sur le procès qu'ils avaient avec la commune de Poitiers, au sujet des foires appelées les foires des lépreux. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 275.

1267, 10 juin. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, par laquelle il lui promet un subside de trente mille livres tournois pour aller au secours de la Terre-Sainte. (*Marten. Thesaur. anecd., t. 2.*) T. 17, p. 81.

1267, 12 juin. — Lettre du même pape au comte Alphonse, pour lui annoncer qu'il lui envoie l'argent qu'il lui avait promis pour le secours de la Terre-Sainte. (*Marten. Thesaur. anecd., t. 2, p.* 495.) T. 17, p. 83.

1267, 15 août. — Traité fait en présence de Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et de son chapitre, entre Agnès, abbesse de l'abbaye de la Trinité, et le prévôt de Segondigny, au sujet de certains droits prétendus par ce prévôt dans cette terre et contestés par l'abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 179.

1267, 25 septembre. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, par laquelle il lui déclare que la pauvreté

des églises ne lui permet pas de lui promettre des secours plus amples que ceux qu'il lui avait envoyés pour la Terre-Sainte. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 529.) T. 17, p. 85.

1267, septembre. — Traité entre Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai et de Vouvent, et les religieux du monastère du Bois d'Alonne, au sujet des dons que Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenai, fondateur de ce monastère, et bisaïeul de Hugues, Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, son aïeul, et Guillaume l'Archevêque, aussi seigneur de Parthenai, son père, avaient faits à ce monastère. (*Mon. du Bois d'Alonne.*) T. 1, p. 391.

1267, novembre. — Lettres par lesquelles Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, confirme toutes les acquisitions faites dans l'étendue du comté de Poitou par les religieux de l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui la Blanche) dans l'île de Noirmoutier. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 373.

1267, novembre. — Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Vouvent et de Mairevent, et Valence sa femme, confirment le don de quelque héritage fait à l'abbaye de Maillezais par Maurice de Volvyre, chevalier. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 217.

1268, 10 janvier. — Sentence arbitrale du chantre de l'église de Périgueux, par laquelle sont terminés plusieurs débats qui s'étaient élevés entre le chapitre de l'église de St-Hilaire de Poitiers et le chantre de cette église, au sujet des fruits d'une prébende que le chapitre lui refusait. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 389.

1268, 18 janvier. — Traité entre Pierre de Sonai, écuyer, et Jeanne sa femme, fille de Gervais Briend, chevalier, d'une part, et Jean de Foucher, clerc, de l'autre, au sujet de certains devoirs féodaux et de morte-main, que Pierre de Sonai et sa femme exigeaient de Jean de Foucher pour le mariage de leur fille. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 393.

1268, 19 avril. — Hommage lige rendu à Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, par Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême, pour le fief de Sayes, et pour toute la justice qu'il possédait en la châtellenie de Lusignan, dans les fiefs de l'évêque, et pour tous ses bois et forêts de Gâtine. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 375.

1268, 27 avril. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou, pour lui annoncer qu'il pourra lui fournir les secours qu'il lui demande pour son voyage de la Terre-Sainte. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 589.) T. 17, p. 87.

1268, juillet. — Sentence arbitrale rendue par Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, au sujet des démêlés qui s'étaient élevés depuis longtemps entre les religieuses de l'abbaye de la Trinité et les chanoines de St-Pierre-le-Puellier, sur quantité d'objets tant pour le spirituel que pour le temporel. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 181.

1268. — Lettre du pape Clément IV à Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, pour lui recommander Jourdain de l'Ile. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 561.) T. 17, p. 89.

Vers **1268**. — Don de divers héritages fait à l'abbaye de la Reau par Jourdain, seigneur de l'Ile-Jourdain, et Boson, son fils, chevaliers. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 287.

1269, 18 janvier. — Transaction entre Pierre de Sonay, écuyer, et Jeanne sa femme, fille de Gervais Briend, chevalier, d'une part, et Jean de Foucher, clerc, de l'autre, au sujet de certains devoirs que les premiers exigeaient de Jean de Foucher pour le mariage de leur fille, sur un hébergement appelé l'hébergement de Morin du Chilleau, tenu noblement par lui de Pierre de Sonay dans le fief du Chilleau, mouvant de Pierre de Sonay, ou même lui appartenant. (*Arch. de M. Fouchier de Billy.*) T. 8, p. 477.

1269, 19 janvier. — Traité fait en présence de Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et de son chapitre, entre Alphonse, comte d'Eu, seigneur de Chizé, et les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, au sujet de la haute justice et de plusieurs autres droits respectivement prétendus par les parties dans la paroisse de Secondigni. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 193.

1269, 1er février. — Extrait du testament d'un seigneur de Lusignan en faveur de l'abbaye de Noaillé et de plusieurs autres monastères. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 297.

1269, 25 février. — Lettres d'Alphonse, comte de Poitou, par lesquelles il déclare que ceux qui posséderont après sa mort le château de Civrai, seront tenus d'en faire hommage à l'évêque de Poitiers. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 377.

1269, février. — Don de quelques rentes fait à l'abbaye des Châtelliers par Gui Pouvereau, chevalier, et confirmation de ce don par Geoffroi de Lusignan, chevalier, seigneur de Jarnac. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 189.

1269, 3 mars. — Traité entre Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême et seigneur de Fougères, et les religieux de l'abbaye de Charroux, au sujet de plusieurs droits respectifs par eux prétendus dans la ville de Charroux et dans la forêt de Morsel. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 371.

1269, 20 mai. — Testament de Jeanne de Fougères, comtesse de la Marche et d'Angoulême. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 321.

1269, mai. — Traité entre Etienne, abbé, et les religieux de St-Maixent, d'une part, et Sébrand Chabot, chevalier, seigneur de Rochecervière et des Essarts, d'autre part, par lequel les religieux de St-Maixent remettent à Sébrand cent sous de rente que Thibault Chabot son frère leur avait autrefois donnés, et pour lesquels ils fai-

saient son anniversaire dans l'église de leur abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 207.

1269, mai. — Ordonnance d'Alphonse, comte de Poitou, faite à la requête et de concert avec les barons de la province, et surtout du vicômte de Thouars et du seigneur de Parthenai, pour régler la manière dont les rachats devaient être levés. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 253.

1269, 5 août. — Bulle de Clément IV, qui permet aux religieux de Noaillé de prendre dans des terres qui ne payaient rien à personne, de nouvelles dîmes sur le pied qu'ils les avaient levées de tout temps dans les autres lieux des paroisses. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 299.

1269, août. — Don de divers héritages fait à l'abbaye de Maillezais par Rainaud Guillaume et Pierre Aimeri, écuyers et frères, et Catherine femme de Rainaud. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 219.

1269, 21 octobre. — Restitution au prieur de Frontenai de quelques droits qui lui étaient dus sur une place située près du château. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 301.

1269, 19 décembre. — Don d'héritages pour récompense de services, fait à Jean Berugea par Hugues de la Berlière, écuyer, et Julienne sa femme. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 209.

1270, 19 mars. — Cession faite à l'abbaye de Charroux par Hugues de Baudiment, écuyer, fils de Simon de Baudiment, chevalier, et par Catherine, femme de Hugues, de toutes les prétentions qu'ils avaient sur certains bois. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 379 et 381.

1270, 10 avril. — Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême, seigneur de Fougères, confirme un traité fait entre Hélie, abbé de Noaillé, d'une part, Guillaume Chenin, chevalier, et Guillaume de la Vergne, écuyer, d'autre part, au sujet de quelques prétentions que ces gentilshommes avaient sur les terres de Bouresse, de l'Espinet et de Perros. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 303.

1270, 11 avril. — Traité entre Alphonse, fils de Jean, roi de Jérusalem, comte d'Eu et seigneur de Civrai, et Hélie, abbé de Noaillé, au sujet de la haute et basse justice dans plusieurs fiefs et arrière-fiefs dépendants de l'abbaye de Noaillé, et situés dans la châtellenie de Civrai. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 305.

1270, 17 avril. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême et seigneur de Fougères, confirme le traité fait entre Hélie, abbé de Noaillé, et Guillaume de la Vergne, écuyer, au sujet des droits que celui-ci prétendait sur des seigneuries dépendantes de l'abbaye de Noaillé, et entre autres sur celle de Bouresse. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 313.

1270, 18 avril. — Lettres par lesquelles Guillaume de la Vergne, écuyer, promet de ne point faire élever de fourches patibulaires aux

environs de Bouresse, à une distance moindre d'une demi-lieue. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 317.

1270, 28 avril. — Traité fait en présence de Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, et de son chapitre, entre Hugues, comte de la Marche, seigneur de Lusignan, et le chapitre de St-Hilaire de Poitiers, au sujet des droits féodaux et de la haute et basse justice de la terre de Rouillé, prétendus par le comte de la Marche et disputés par les chanoines de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 397.

1270, 30 avril. — Fondation d'un anniversaire dans l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers par une dame nommée Sybille, veuve de Richard de Cliffort, chevalier. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 651 *bis*.

1270, 3 mai. — Lettres en forme de traité, de Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême et seigneur de Fougères, contenant plusieurs règlements en faveur des hommes de la ville de Charroux, et entre autres choses la franchise et cession de sa garenne aux habitants du lieu, sous la condition de vingt livres de rente. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 383.

1270, 24 juin. — Acte scellé du sceau de Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai et de Vouvent, par lequel Aimeri de Bormaud, écuyer, et Flandrine sa femme, fille de feu Geoffroi du Teil, chevalier, s'engagent de payer annuellement à l'abbaye des Châtelliers une rente de quarante sous sur des héritages situés dans le fief de la Bormaudière près de Champdenier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 191.

1270, juin. — Traité entre Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, et les abbé et religieux de St-Maixent, au sujet des droits de fief et de juridiction haute, moyenne et basse en divers lieux, dont Alphonse était en possession, et que les abbé et religieux de St-Maixent prétendaient leur appartenir. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 211.

1270, 29 juillet. — Retrait féodal fait par le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, d'une rente de vingt sous qui avait été achetée par des particuliers pour l'entretien d'un cierge brûlant nuit et jour devant le tombeau de St Hilaire dans l'église de St-Hilaire de la Celle de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 551.

1270, août. — Pierre Bouchard, seigneur de Mermande, confirme la vente que Guillaume de la Roche-Clérembaud, chevalier, avait faite à Vincent, archevêque de Tours, du bois de la Châtaigneraie, situé près de celui des religieuses de Fontevrault. (*Cath. de Tours.*) T. 17, p. 353.

1270, 14 octobre. — Acte par lequel Thomas, abbé de Notre-Dame-la-Grande, et les autres exécuteurs testamentaires de Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, promettent de regarder comme non avenus les torts, insultes et outrages faits à eux, à l'évêque et à

d'autres par Jean, écolâtre de l'église de Poitiers, et par tous ceux qui l'avaient favorisé. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 43.

1270, 29 novembre. — Lettres de Savari, vicomte de Thouars, qui confirment tous les dons, les acquisitions et les possessions de l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui la Blanche dans l'île de Noirmoutier), soit dans l'île Bouin, soit ailleurs, selon qu'il est contenu dans les chartes de Pierre de la Gasnache, de Marguerite et de tous les autres fondateurs de l'abbaye. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 375.

1270. — Contrat de mariage de Guillaume, fils de Guillaume de Ste-Maure, chevalier, avec Ysabeau, fille de Jean, seigneur d'Amboise. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 257.

Vers **1270**. — Vidimus d'une charte de Hugues XII de Lusignan, dit le Brun, par laquelle il met la maison de Vaucoure sous sa sauvegarde et protection. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 683.

1271, 10 janvier. — Don fait au prieuré de St-Martin de Couhé par Gui de Lusignan, seigneur de Couhé, du consentement de sa femme et de ses enfants, de la moitié du droit des ventes dans toute la châtellenie de Couhé, et de la moitié des revenus du marché et minage du lieu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 319.

1271, janvier. — Traité entre Aycus Marchais, écuyer, et Guillaume Guérin de St-Paul, au sujet de la terre de l'Ile, saisie par Aycus Babineas, et dont Guillaume demandait à Aycus Marchais le gariment. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 251.

1271, 14 février. — Restitution d'une maison au chapitre de St-Hilaire de Poitiers par Girard de la Mote, chevalier, autrefois châtelain de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 405.

1271, 25 avril. — Vente faite à Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, par Guillaume de Lezai, chevalier, et Agathe sa femme, des terres de Villefaignan et de Celle-l'Evêcault. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 379.

1271, 9 mai. — Traité entre les chanoines de St-Hilaire de Poitiers et les frères pénitents de cette ville, au sujet de quelque redevance que ces chanoines demandaient à ces pénitents pour le terrain sur lequel ces derniers avaient bâti leur église depuis peu. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 407.

1271, 15 mai. — Acensement fait à un citoyen de Poitiers par Geoffroi de Magnac, écuyer, de quelque héritage situé dans la paroisse de Vouneuil. (*Chap. deSt-Hilaire.*) T. 11, p. 409.

1271, mai. — Arrêt du parlement qui donne à la comtesse d'Angoulême mainlevée de la saisie qui avait été faite de son château par Pierre de Saux, chevalier, sénéchal de Périgord, pour la sûreté de la terre et le défaut d'homme après la mort du comte d'Angoulême, de la maison de Lusignan, arrivée dans le pays d'outre-mer; cet arrêt rendu sur la plainte de la veuve du comte au nom de ses six

enfants. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 323.

1271, 19 juin. — Vente faite à Hugues de Châteauroux, évêque de Poitiers, par Guillaume de Lezai, chevalier, et Agathe son épouse, de la terre et châtellenie de Benez. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 381.

1271, 8 juillet. — Don de quelques héritages par Guillaume et Geoffroi de Gilbert frères, écuyers, à Jean Engeleame, chevalier, et à Auda sa femme. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 253.

1271, 15 août. — Don fait à l'abbaye de la Colombe par Gui de la Trémoille, chevalier, de plusieurs droits dans toute l'étendue de sa terre de Montgenou, située entre l'Anglin et la Creuse. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 427.

1271, novembre. — Arrêt du parlement qui admet à l'hommage du roi la veuve du comte d'Angoulême de la maison de Lusignan, comme ayant le bail et l'administration de ses enfants, auxquels Gui de la Marche leur oncle avait cédé son droit d'aînesse, et déboute selon l'usage de France de la prétention de rendre cet hommage, la femme de Maurice de Belleville, fille aînée du comte et de la comtesse d'Angoulême, laquelle avait eu en mariage quelque portion de la terre de son père. (*Mss. de M. de Gaignères à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 325.

1271, décembre. — Lettres de Gui de la Trémoille, chevalier, seigneur de Château-Guillaume, confirmatives du don d'une rente annuelle de dix sous huit deniers, fait à l'abbaye de la Colombe par Guillaume de la Trémoille son frère, sur la portion qui lui était échue dans la paroisse de St-Léger, de la succession de feue Aliénor sa mère, qui avait légué cette rente aux religieux de cette abbaye par son testament de 1262. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 429.

1272, 19 janvier. — Bref de Grégoire X adressé à l'abbé de St-Savin pour réformer un abus qui s'était glissé dans le chapitre de St-Hilaire de Poitiers, lorsqu'il était question de recevoir un chanoine. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 411.

1272, 19 mars. — Lettres de Maurice de Belleville, seigneur de la Gasnache et de Montaigu, qui confirment la charte de fondation de l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui la Blanche dans l'île de Noirmoutier), donnée en 1205 par feu Pierre de la Gasnache, alors seigneur de cette terre. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 377.

1272, mars. — Lettres de Philippe le Hardi, confirmatives de celles de St Louis son père en faveur de l'hôtel-de-ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 149.

1272, mars. — Don de plusieurs héritages fait à l'abbaye de Maillezais par Pierre de Volvyre, chevalier, seigneur de Chaillé et de Poyant, et par Pétronille sa femme. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 221.

1272, avril. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Nicolas des Herbiers, clerc, et Eustache sa femme, de sept sous de rente sur des domaines sis au village de la Talonnière dans la paroisse des Herbiers-Jucail et dans le fief d'Aimeri Chaluns, écuyer. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 255.

1272, 23 mai. — Accord touchant le luminaire et les oblations de Bussières entre les religieux de l'abbaye de Noyers et les habitants de Bussières. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 727.

1272, mai. — Don de quelques héritages fait à un chanoine de St-Martin de Tours par Geoffroi Payen, écuyer, seigneur de Montbason. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 493.

1272, juin. — Sentence arbitrale d'Hélie, abbé de Noaillé, et de Pierre Merle, doyen de l'église de St-Hilaire de Poitiers, sur un démêlé qui s'était élevé entre Geoffroi de Lusignan, seigneur de Château-Larcher, et le chapitre de St-Hilaire, au sujet de la haute et basse justice et autres droits respectivement prétendus par les parties dans la terre de Benay. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 413.

1272, 1er juillet. — Règlements de police faits par Pierre Garnier, maire de la commune de Poitiers, sur les taverniers, et sur les peines qu'ils devaient subir lorsqu'ils avaient commis des fautes dans la vente du vin. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 277.

1272, 1er juillet. — Règlements de police faits par Pierre Garnier, maire de la commune de Poitiers, sur l'aigrest et les regrattiers. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 279.

1272, 12 décembre. — Testament d'Aimeri Guoyas, chevalier, seigneur de la Barotière et de Badoille, qui élit sa sépulture dans l'abbaye de la Grenetière, et donne à perpétuité aux religieux quelques septiers de seigle sur le moulin du fief Goyau, en nommant pour ses exécuteurs testamentaires Guillaume de *Sancto-Macinuario*, chevalier, et Pierre Guayfer, aussi chevalier. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 257.

1273, 28 février.—Agnès, abbesse de la Trinité de Poitiers, donne la Juzerie de Pouillé à un particulier sous certaines redevances, en reconnaissance de ses services et de son attachement à l'abbaye de la Trinité. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 197.

1273, 14 mars — Traité entre Gui D., chevalier de la Rochefoucault, et le chapitre de St-Hilaire de Poitiers, sur la réception d'un des enfants de ce chevalier dans l'église de St-Hilaire à l'âge de huit ans, en qualité de chanoine prébendé. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 417.

1273, 19 avril. — Acte par lequel Rainaud de Montfort et Aylide sa femme cèdent aux religieux de l'abbaye des Châtelliers quelques droits pour tenir lieu d'une rente qui avait été léguée à ces religieux par feu Pierre de Rochefort, père d'Aylide, et qui devait être payée

par cette dame conjointement avec Agnès sa sœur. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 193.

1273, 22 avril. — Vente faite à Nicolas, abbé de St-Cyprien de Poitiers, par Martin Charantons de Liniers et Douce sa femme, d'une portion dans les dîmes de Liniers, au profit de l'aumônier de l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 641.

1273, 5 mai. — Testament de Guillaume de la Vergne, écuyer. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 323.

1273, 14 mai. — Traité entre les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers et le juge d'Amberre et de Neuville, au sujet de plusieurs droits prétendus par ce juge à cause de sa charge dans l'étendue de ces terres. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 199.

1273, 14 novembre. — Vente faite entre Pierre de Faye et Hugues de la Coste, écuyer, de quelque fonds touchant à la terre d'Aimeri de Pérefixe, écuyer, le siége épiscopal de Poitiers vacant. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 657.

1273, novembre. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Savari Meindruns, écuyer, et Basire sa femme, de huit sous de rente annuelle sur leur hébergement, pour le repos de l'âme d'Ayraud Mindruns, père de Savari. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 259.

1273, novembre. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Guillaume Forestier des Herbiers, de vingt sous de rente annuelle et perpételle sur certains héritages situés dans le fief de messire Pierre dau Treyant, chevalier. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 261.

1273, novembre. — Don de quelque héritage fait à Raoul, abbé de Maillezais, par Hugues d'Allemagne, écuyer, et Isabelle sa femme. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 223.

1273, 6 décembre. — Vente entre particuliers d'une maison située à Poitiers, devant ou près de la porte du Comte, dans la mouvance de l'église de Notre-Dame-la-Grande, le siége épiscopal de Poitiers vacant. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 555.

1273, décembre. — Vente de quelques maisons et héritages situés au château de Luçon, faite à Pierre, abbé, et aux religieux de St-Michel-en-l'Herm par des particuliers. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 45.

1273. — Fragment d'une charte où l'on voit quelles étaient les fonctions des anciens forestiers de fief ou de ceux qui possédaient une foresterie féodale. (*Glossaire de Ducange.*) T. 8, p. 21.

1274, janvier. — Don fait à Raoul, abbé, et à l'abbaye de Maillezais, par Guillaume de Clérembaud, chevalier, seigneur de St-Pompin, et Isabelle sa femme, de quelques rentes qui leur appartenaient dans la tenue de Pierre de Volvire, chevalier, et dans la mouvance de Guillaume l'Archevêque, écuyer. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 225.

1274, 14 avril. — Vente de quelque héritage entre particuliers, faite en présence d'Hélie, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 325.

1274, 3 août. — Règlements de police faits par G. Bernard, maire de Poitiers, pour les bouchers de la ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 283.

1274, 30 décembre. — Transaction passée par-devant Hébert de la Chapelle, chevalier, sénéchal de Poitou, entre Gui, vicomte de Thouars, et Agnès de Pons, veuve de Savari, auparavant vicomte du même lieu, tant pour raison du douaire de cette dame et des dons qui lui avaient été faits, que pour raison des droits successifs qui pouvaient appartenir à Aaliz sa fille sur les biens de feu Savari son père. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 259.

1274, décembre. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Sebrand Garmi, écuyer de Chassenon, de quelques rentes sur des héritages qui avaient autrefois appartenu à Geoffroi de Pui-Chabot, chevalier, et qui étaient situés près des terres de feu Guillaume de Nuaillé, chevalier. (*Evéché de la Rochelle.*) T. 25, p. 227.

1274. — Règlements de police faits par Mathé Lepelletier, maire de Poitiers, pour les cordonniers de la ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 281.

1275, 29 janvier. — Don de divers héritages fait par donation entre-vifs par Julienne de Villefagnan, femme de feu Jocelin Guasquet, à Pierre de Faubert, écuyer, et aux siens, pour soins et services à elle rendus par ledit Pierre de Faubert. (*Château d'Oyé.*) T. 23, p. 31.

1275, 23 avril. — Don mutuel entre homme et femme, qui fait voir l'usage du siècle. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 221.

1275, mai. — Vente de quelque droit faite à l'abbaye de Marmoutier par Pierre de la Broce, seigneur de Langeais. (*Abb. de Marmoutier.*) T. 17, p. 449.

1275, juillet. — Philippe III, roi de France, confirme le don qu'Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, son oncle, avait fait à l'abbaye de Cîteaux, 1° de vingt livres tournois de rente annuelle pour l'entretien de deux religieux chapelains à perpétuité dans cette abbaye ; 2° de trente livres tournois pour le chapitre général de Cîteaux, à prendre annuellement dans sa prévôté de la Rochelle. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 51.

1275, 13 septembre. — Aveu rendu par Gui de la Trémoille, chevalier, à l'évêché de Poitiers, le siége vacant, de tout ce qu'il tenait dans la mouvance de cet évêché et de l'église cathédrale de Poitiers. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 383 et 387.

1275, 18 novembre. — Cession de quelques terres incultes faite à l'abbé de Maillezais par Aimeri du Verger, chevalier, à condition

qu'il lui en reviendra après la culture une troisième et quatrième partie avec la dîme. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 115.

1275, novembre. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par des particuliers, de quelques terres situées dans le fief de Renaud de Pressigné, chevalier. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 229.

1276, 5 janvier. — Règlement de police pour les cordiers de la ville de Poitiers, fait par Girard de Reims, maire de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 285.

1276, janvier. — Sentence arbitrale d'Herbert de la Chapelle, chevalier, sénéchal de Poitou, de Philippe Chenu et de Simon de Baudiment, chevaliers, qui adjuge la haute justice dans le prieuré de Mairé, à Jean d'Acre, bouteiller de France, fils du roi de Jérusalem et seigneur de Civrai, à cause de Jean, fils du comte d'Eu, dont il était tuteur. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 327.

1276, 22 février. — Don fait à l'abbaye des Châtelliers par Pierre de Corge, de tous ses biens, meubles et immeubles. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 195.

1276, juin. — Extrait du testament d'Alphonse, comte de Poitou, en faveur de l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 419.

1276, 19 septembre. — Don fait à l'abbaye de la Colombe par Pierre de Nellac, seigneur de Gargalesse, chevalier, de tout le droit qui pouvait lui appartenir dans l'enceinte de la maison de la Varenne, à l'exception de la haute justice en trois cas seulement, le meurtre, le rapt et le vol; lequel don fut confirmé dans la suite par Guillaume de Chauvigni, chevalier, seigneur de Châteauroux, comme seigneur suzerain. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 431.

1276, septembre. — Lettres de Philippe le Hardi, qui ordonne à son prévôt de payer annuellement à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers soixante sous de rente annuelle, légués par Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, son oncle, pour son anniversaire dans cette église. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 123.

1276, 5 octobre. — Hugues Brun, comte de la Marche et d'Angoulême et seigneur de Fougères, se désiste d'un repas qu'il prétendait lui être dû chaque année par l'abbé de Noaillé dans le prieuré de Mairé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 331.

1276, 6 octobre. — Pierre d'Allemagne, chevalier, reconnaît avoir reçu le prix de ce qui avait été vendu par Hugues d'Allemagne, écuyer, son frère, à l'abbé de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 231.

1276, 2 novembre. — Vente d'une rente à l'abbaye de Noaillé par Gui de Mazerolles, écuyer, le siége épiscopal de Poitiers vacant. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 333.

1276, décembre. — Mandement de Philippe le Hardi, roi de

France, au sénéchal de Poitou, de payer à l'abbaye de Charroux quarante sous de rente pour l'anniversaire d'Alphonse, comte de Poitou, son oncle. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 389.

1277, 12 février. — Déclaration de quelques maisons situées dans la paroisse de St-Didier, rendue au chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers par Robert Regis, citoyen de la ville. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 557.

1277, 25 mars. — Geoffroi de Nayde, écuyer, confirme une vente de quelque rente faite au chapitre de St-Hilaire par Jean de Parthenai. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 419.

1277, 5 juin. — Vente de plusieurs héritages situés à Mazerolles, faite à Hélie, abbé de Noaillé, par Gui de Mazerolles, Jeanne sa femme, Philippe leur fils, et Hilaire, femme de Philippe. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 335.

1277, 10 juin. — Don de quelque rente fait à la maison de Dive, près Thouars, de l'ordre de Grammont, par Renaud de Missé, écuyer. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 421.

1277, 30 juin. — Traité entre Hugues, abbé de Bourgueil, et le chapitre de St-Hilaire de Poitiers, pour l'abolition de certains droits onéreux auxquels le prieuré de St-Porchaire était obligé envers ce chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 423.

1277, juin. — Don de dîmes dans la paroisse de Vausseroux, fait à l'abbaye des Châtelliers par Jean dau Fories, chevalier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 197.

1277, 5 août. — Don de quelques droits dans des bois fait au prieuré de Grés par Geoffroi, sire de Montbason, chevalier. (*Prieuré de Grés.*) T. 17, p. 371.

1277, 13 septembre. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Boson de l'Ile-Jourdain, chevalier, de tout ce qu'il possédait dans la paroisse de Chiré, à l'exception des gasts et des bois. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 421.

1277, 18 septembre. — Vente de quelque saline faite au chapitre de St-Hilaire de Poitiers par Vivien *de Sancto Flodoueo* ou *Flodorico*, écuyer, et par Jeanne sa femme, fille de feu Jean de Colombiers, chevalier, le siége épiscopal de Poitiers vacant. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 427.

1277, septembre. — Lettres de Philippe le Hardi, qui permettent aux religieux de l'abbaye de Charroux de posséder paisiblement les héritages dont ils avaient fait l'acquisition dans les fiefs et arrière-fiefs du roi, et dont ils avaient payé la finance. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 391.

1277, septembre.—Lettres d'amortissement accordées par Philippe le Hardi aux abbé et religieux de l'abbaye des Châtelliers pour les biens qu'ils avaient acquis depuis trente ans dans les fiefs et arrière-fiefs

du roi, et dont ils avaient payé la finance. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 199.

1277, septembre. — Ratification faite par le même roi, de ce que les chanoines de St-Hilaire avaient acquis depuis trente ans dans ses fiefs et arrière-fiefs, et dont ils avaient payé la finance. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 429.

1277, septembre.—Lettres vidimées de Philippe le Bel, qui maintiennent des particuliers dans la possession des acquêts qu'ils avaient faits depuis trente ans dans ses fiefs et arrière-fiefs, après en avoir payé la finance au sénéchal de Poitou. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 125.

1277, 29 octobre. — Règlements de police de la commune de Poitiers pour les garanties de la ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 287.

1278, 13 janvier. — Bulle du pape Nicolas III, qui accorde aux religieux de Noaillé la permission d'emprunter jusqu'à la somme de cent soixante livres tournois sous certaines conditions. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 343.

1278, 23 janvier. — Confirmation par Gui de Chemillé, chevalier, seigneur de Mortagne et de Brechessac, du don de la haute justice accordée à l'abbaye de la Grenetière par feu Guillaume Jucays, seigneur des Herbiers, et Geoffroi Chotart, chevaliers, sur les terres et les hommes de cette abbaye dans le fief et seigneurie des Herbiers enclavé dans la châtellenie de Mallelièvre. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 263.

1278, 16 mars. — Lettres testimoniales d'Yolande, dame de Mirebeau et de Blazon, au sujet de l'acquisition faite par un chanoine de St-Hilaire de Poitiers, de quelques rentes et dîmes qui appartenaient à Hugues Juze de la Chaise, et dans laquelle étaient personniers Pierre Taunay, écuyer, Thibault Grimault et Guillaume Barre, chevaliers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 431.

1278, 31 mars. — Arrentement d'un pré fait à un particulier par Guillaume de Rainulfe, écuyer, du consentement de ses frères. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 291.

1278, 19 juin. — Acte par lequel Mathieu Ponis, chevalier, et Jeanne sa femme, seigneur et dame de Rongères, et le chapitre de St Hilaire-le-Grand, commettent à Thomas, abbé de Notre-Dame-la-Grande, et à Berthaud Desprès, chevalier, châtelain de Poitiers, ou à Herbert de la Chapelle, chevalier, sénéchal de Poitou, le jugement d'un démêlé qu'ils avaient entre eux au sujet de certains droits seigneuriaux dans la terre de Rongères. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 433.

1278, 25 juillet. — Cession des seigneuries de Puibéliard, Chantonnai, Château-Guibert, Mareuil et l'Hébergement-Ydreau, par Gui, vicomte de Thouars, chevalier, sire de Thouars et de Talmond,

fils de feu Aimeri, vicomte de Thouars, et de Marguerite de Lusignan, du consentement de Geoffroi de Châteaubriant, chevalier, et de ladite Marguerite, qu'il avait épousée après la mort d'Aimeri, à Agnès de Pons, dame de Mareuil, veuve de feu Savari, autrefois vicomte de Thouars, frère d'Aimeri et oncle de Gui, et à Aaliz sa fille, pour tenir à l'une lieu de douaire, et à l'autre, de droits successifs. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 263.

1278, 29 septembre. — Don fait à l'abbaye de Montierneuf par Pierre de Cos, écuyer, et Geoffroi de Cos, aussi écuyer, son frère, de tous les bois qui leur appartenaient dans la paroisse de Chiré. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 423.

1278, 31 octobre. — Don de plusieurs marais fait à l'abbaye de Maillezais par Regnaud de Pressigni, chevalier, seigneur de Marans, et par Marguerite sa femme. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 241.

1278, 29 novembre.—Guillaume, abbé, et les religieux de St-Maixent confirment toutes les acquisitions que l'abbé et les religieux des Châtelliers avaient faites dans les terres, fiefs et arrière-fiefs de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 201.

1278, novembre. — Vente faite à l'abbaye de Noaillé par Guillaume, Jean, Pierre et Jeanne de Mazerolles, enfants de Guillaume de Mazerolles, et par Gille leur mère, de quelques héritages situés dans la paroisse de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 347.

1279, 1er février. — Acquisition de quelque rente faite par les religieux de Noaillé, d'Aimeri Popard, écuyer, et de Guie de Forges sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 349.

1279, 8 février. — Statut de l'église de St-Hilaire de Poitiers, qui règle les semaines et l'ordre des semaines des chanoines de cette église pour la présentation aux bénéfices qui en dépendent. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 437.

1279, 18 mars. — Bulle du pape Nicolas III, qui, à l'exemple de Luce III, accorde à Yves, abbé de Cluni, un privilége qui consiste à ôter à tout autre ordre le pouvoir de s'établir en aucun temps dans les paroisses dépendantes de son abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 425.

1279, 29 mars. — Vente faite au chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers par Pierre Gastineau de St-Georges et Hilaire sa femme, de quelque rente sur une maison située dans le Bourg-Marin près de l'église des frères des Sacs. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 559.

1279, 6 septembre. — Traité par lequel Brun, comte de la Marche et d'Angoulême, et seigneur de Lusignan et de Fougères, d'une part, et les religieux de l'abbaye de Charroux, d'autre part, font un échange de quelques rentes, qui les rend quittes les uns envers les autres. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 393.

1279, 23 décembre. — Vente faite à l'abbaye de Charroux par les

enfants de Hugues Frenicard de Moysen, écuyer, de la troisième partie de la moitié de tout le territoire du village de Bruneyssart. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 395.

1280, 15 janvier. — Echange de plusieurs héritages entre Guillaume, abbé de Montierneuf, et le prieur de St-Hilaire de la Celle de Poitiers, conjointement avec leurs couvents. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 659.

1280, 21 janvier. — Traité entre Agnès de Pons, dame de Mareuil, de Puibéliard, de Chantonnai et de l'Hébergement, veuve de Savari, vicomte de Thouars, tant pour elle que pour Alix sa fille, et les religieux de l'abbaye de la Grenetière, par lequel elle leur abandonne huit septiers de froment de rente annuelle, qui leur avaient été donnés autrefois sur ses coutumes et terrages de Puibéliard, par Aimeri, vicomte de Thouars. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 269.

1280, janvier. — Traité entre Guillaume l'Archevêque, chevalier, seigneur de Parthenai, de Vouvent, de Mouchamp et de Vendrenne, et les religieux de l'abbaye de la Grenetière, au sujet de la forêt de Mouchamp et de Vendrenne. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 265.

1280, février. — Don fait au prieuré de l'Hermenaud par Gilbert Châteigner, chevalier, seigneur de la Melleraye, et Jeanne sa femme, de plusieurs droits qu'ils prétendaient leur être dus sur les terres de ce prieuré, avec la confirmation de ce qui lui avait été donné par Gui Châteigner, chevalier, et par Pétronille sa femme, se réservant dans l'étendue du prieuré le droit de terrage et la haute justice. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 243.

1280. — Lettre de frère Gauthier, évêque de Poitiers, à son successeur, pour lui apprendre que lorsqu'il monta sur le siége de Poitiers il y avait dans le trésor de l'évêché un ancien registre qui contenait le pouillé du diocèse de Poitiers et les fiefs de l'évêché, et que le registre disparut après la mort du doyen de Talmond, auquel il avait été confié comme gérant les affaires temporelles de l'évêché. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 389.

1281, 21 mars. — Vente faite à Gauthier, évêque de Poitiers, par Hélie d'Angle, chevalier, des deux tiers de la terre et châtellenie d'Angle. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 393.

1281, 31 mars. — Échange de quelques héritages situés dans la ville de Poitiers, fait entre le doyen de St-Pierre et Hélie, abbé, et les religieux de Noaillé, et confirmé par frère Gauthier, évêque de Poitiers, Raoul, doyen, et tout son chapitre. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 351.

1281, mars. — Don fait entre-vifs pour services rendus, par Gui Châteigner, chevalier, et Pétronille sa femme, à Thomas de Lamarie, chevalier, de tout ce qu'ils possédaient à Lusignan. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 203.

1281, avril. — Transaction entre les abbé et religieux de Boisgrolland, et Guillaume d'Aspremont, chevalier, sire de Poiroux, de Rié, d'Aizenai et de Mausé, au sujet de la haute justice de la terre de Maufaits et de l'hébergement de Bois-Guischet. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 541.

1281, juin. — Vente faite au sous-doyen de l'église de St-Hilaire de Poitiers par Aimeri Aguyllé, chevalier, et par Pierre Aguyllé, écuyer, son fils, de quelques héritages situés dans la paroisse de Cuhon, et scellée du sceau de noble dame Yolande, dame de Mirebeau. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 439.

1281, 29 août. — Transaction entre les abbés de Mauléon et de la Reau pour quelques rentes et héritages. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 287.

1281, août. — Lettres de Philippe le Hardi, qui défend à tous ses sénéchaux et autres officiers de donner atteinte au privilége accordé au chapitre du Dorat par Hugues, roi de France et d'Aquitaine, et d'exercer aucune juridiction sur les chanoines de ce chapitre, sur leurs terres et sur tous leurs biens temporels. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 467.

1281, 24 octobre. — Don fait à Jocelin de Luyens, chevalier, par Rainaud II, abbé de St-Jouin, et ses religieux, d'un hébergement situé dans la paroisse d'Aunai, lequel hébergement avait appartenu à Pierre d'Aunai, fils de feu Hugues d'Aunai. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 333.

1281, 22 décembre. — Vente de la baronnie de Montmorillon, faite au roi par Gui de Montléon, chevalier, du consentement de Luce sa mère et d'Agnès sa femme, pour la somme de mille deux cents livres tournois et cent trente livres tournois de revenu annuel. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 267.

1281, décembre. — Lettres de Philippe le Hardi, qui placent dans le ressort de Niort l'abbaye de St-Maixent, qui du temps d'Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, était dans celui de Loudun. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 223 et 225.

1282, 17 février. — Règlements de police de la commune de Poitiers pour les selliers de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 289.

1282, 19 février. — Échange de quelques héritages entre le chapitre de l'église cathédrale et les prieur et religieux de la Celle de Poitiers, en présence de Gauthier de Bruges, évêque de cette ville. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 663.

1282, 1er août. — Bref adressé par le pape Martin IV à l'abbé de Chancelade, pour lui donner commission d'empêcher que ceux qui possédaient en fief des biens-fonds dépendants de l'église de St-Hilaire de Poitiers ne les vendissent ou donnassent sous de nouveaux cens, ou ne les inféodassent à d'autres personnes sans le consentement

du chapitre de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 441.

1282, 5 août. — Bref du pape Martin IV qui met l'abbaye de Charroux sous la protection du St-Siége, et en confirme toutes les possessions. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 397.

1282, 19 septembre. — Don de quelque héritage fait à l'église de St-Hilaire de Poitiers par Guillaume de Sauve, écuyer, fils de feu Luc de Sauve, et confirmé par Geoffroi de Sauve, recteur de la Grimaudière, son oncle. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 443.

1282, septembre. — Statut du chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers concernant les prébendes de ce chapitre. (*Chap. de N.-D.-la-Grande.*) T. 20, p. 561.

1282, 5 octobre. — Don de quelques maisons situées à Thouars fait par des particuliers à un prêtre nommé Guillaume d'Ylifaut. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 445.

1282, 7 décembre. — Lettres de Philippe le Hardi, roi de France, qui ordonne au sénéchal de Poitou de faire rendre aux religieux de Noaillé ce qui leur avait été enlevé par Jean d'Harcourt, chevalier, et d'engager l'abbé à des instances pour faire lever l'excommunication lancée contre ce chevalier à ce sujet. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 353.

1283, 20 avril. — Accord entre Gui de la Trémoille, chevalier, seigneur de Château-Guillaume, fils de feu Guillaume de la Trémoille, chevalier, et d'Orenjarde sa femme, et Bochard de Fretard, écuyer, et Alix sa femme, fille de Mahaut, laquelle Mahaut, sœur de Gui de la Trémoille, fut autrefois femme de Robert de Garennes, pour les partages de la succession de Guillaume de la Trémoille et d'Orenjarde. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 271.

1283, 7 mai. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Beaumont-lez-Tours par Barthélemi, seigneur de l'Ile-Bouchard et de Rochefort, chevalier. (*Abb. de Beaumont-lez-Tours.*) T. 1, p. 243.

1283, juin. — Confirmation par Hugues de Prissai, chevalier, d'un anniversaire fondé dans l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers par Guillaume de Prissai, chevalier, et sa femme. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 653.

1283, juin. — Philippe le Hardi vidime des lettres de Louis le Jeune, de l'an 1137, par lesquelles ce prince avait accordé aux chapitres et aux monastères d'Aquitaine la liberté d'élire leurs évêques et leurs abbés, en confirmant la possession des priviléges, immunités et biens donnés à leurs églises. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 395.

1283, 18 décembre. — Bulle du pape Honorius IV, confirmative de tous les priviléges qui avaient été accordés à l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 209.

1284, janvier. — Transaction entre les religieux de la Trinité de Mauléon et Geoffroi de Brezé, chevalier, seigneur de Brezé, au sujet

de quelques novales que ces religieux exigeaient dans la paroisse de Brezé, et du refus qu'ils faisaient à ce seigneur de laisser célébrer les divins offices dans sa chapelle, sous prétexte qu'elle était bâtie sur le territoire de leur prieuré et qu'elle lui était préjudiciable. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 289.

1284, février. — Vente et concessions de rentes en blé faites à l'abbaye de la Reau par Guillaume de Pont, de la paroisse de St-Secondin. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 293.

1284, 1er mars. — Traité entre les abbé et religieux des Châtelliers, et Jean de Naide, au sujet des héritages légués à cette abbaye par Guillaume de Naide, écuyer, son frère, et qu'il réclamait comme lui appartenant. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 205.

1284, 2 mai. — Acte par lequel Ytier de Villars, chevalier, confirme le don d'un pré fait par Osanne Guolard sa femme au prieuré de la Haye près Mortagne en bas Poitou, membre dépendant de l'abbaye de la Reau. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 295.

1284, 29 mai. — Échange de quelques héritages entre le prieur de Mairé et des particuliers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 355.

1284, 15 novembre. — Transaction passée entre Constantin, abbé de St-Maixent, et Geoffroi, abbé des Châtelliers, au sujet de quelques héritages sur lesquels ils avaient des démêlés, et mise en arbitrage entre les mains de Jean de Salenai, chevalier, sénéchal de Poitou, et ensuite entre celles de Philippe de Beaumanoir, chevalier, son successeur immédiat dans la même sénéchaussée. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 207.

1284, 25 novembre. — Sentence arbitrale de commissaires nommés par la prieure et les religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers, qui adjugent à Jeanne de la Vergne, abbesse de cette abbaye, soit qu'elle la résignât ou qu'elle se démît du gouvernement, les revenus du prieuré de Maillé et ceux du Breuil-l'Abbesse, pour lui tenir lieu de cent livres de rente que Gauthier de Bruges, évêque de Poitiers, conjointement avec d'autres commissaires, et du consentement de la prieure et des religieuses de Ste-Croix, lui avaient données pendant sa vie sur les revenus de cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 655.

1285, mars. — Lettres de Philippe le Bel confirmatives de celles de Philippe le Hardi son père en faveur de l'hôtel-de-ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 151.

1285, mai. — Lettres de Mathieu, abbé de St-Denis en France, et de Simon de Nécelle, lieutenant du roi de Fance, qui accordent par son autorité aux bourgeois de Niort le privilége d'avoir un port libre pour transporter toutes les marchandises par la Sèvre depuis Niort jusqu'à Marans, avec le détail des droits dus au roi sur toutes les espèces de marchandises, et à la commune de Niort pour la réparation du canal de la rivière, la construction du port, la restauration

des portes de la ville, et autres nécessités; sur laquelle rivière les jurés de la commune sont exempts de payer des droits pour le transport des fruits provenant de leurs terres seulement, ou des choses achetées pour leur usage. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 153.

1285, 17 juillet. — Don d'héritages fait au prieuré de Mairé par Hervois, seigneur de Ruffec, et Poquerie sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 357.

1285, 5 décembre. — Bulle d'Honorius IV qui confirme les priviléges, libertés et franchises de l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 259.

1286, 1er avril. — Don fait au prieùré de Mairé par Pétronille de St-Macou, de tous les droits qu'elle avait dans la forêt d'Arvent. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 261.

1286, 16 mai. — Lettre du prieur de St-Porchaire de Poitiers aux chanoines de St-Hilaire, où l'on voit que ce prieur était obligé de garder pendant les rogations la châsse de l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 447.

1286, 19 mai. — Sentence arbitrale sur des démêlés qui s'étaient élevés entre Gauthier, évêque de Poitiers, et Guillaume de Chauvigni, seigneur de Châteauroux, pour des droits de fief dans la châtellenie d'Angle. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 399.

1286, 6 août. — Sentence arbitrale de Gui de Lusignan, sire de Fère et de Pérat, et de Philippe de Beaumanoir, sénéchal de Poitou, chevaliers, sur des démêlés qui s'étaient élevés entre Droc de Mello et Droyn son fils, d'une part, et Jean d'Harcourt, maréchal de France, et Jeanne sa femme, veuve en premières noces de Geoffroi de Lusignan, d'autre part, au sujet des terres et seigneuries de Ste-Hermine et de Luçon, accordées par Geoffroi de Lusignan à Eustache sa fille, lorsqu'elle fut mariée à Droc de Mello, et confirmées par la sentence à Droin de Mello leur fils, avec la terre de Prahec et celle de Brullant. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 273.

1286, 20 septembre. — Traité entre le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et Hugues Brun, comte de la Marche et d'Angoulême, au sujet de la dîme des novales de la paroisse de Chey. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 563.

1286, 31 octobre. — Vente faite à l'abbaye de Noaillé par Pierre Fort, chevalier, et Pierre Fort le jeune son fils, de plusieurs fonds et droits qu'ils possédaient dans les paroisses de Bouresse, de Queaux et de Goy, et confirmée par Guillaume Fort, autre fils du chevalier, par Théophanie sa fille, veuve d'Itier de Cevenne, et par Jeanne, femme de Pierre Fort le fils. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 363.

1287, janvier. — Arrêt qui confirme une sentence rendue par le sénéchal de Poitou, sur un procès que la commune de Poitiers avait avec les religieux de l'abbaye du Pin au sujet des droits de minage

dans la ville de Poitiers. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 291.

1287, 13 mars. — Fondation d'une chapelle à l'autel de Notre-Dame dans l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, par un sous-chantre de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 449.

1287, 8 avril. — Vente de plusieurs droits appartenant à la châtellenie de la Trémoille, faite à Thibault *de Sylvanecto* par Gui de la Trémoille le vieux, chevalier, et Huguette sa femme, Gui de la Trémoille le jeune, chevalier, Guillaume de la Trémoille, écuyer, fils de Gui et de Huguette, et Pierre de la Marche, chevalier, en présence de Guillaume Joncerand et de Bernard de la Cour, chevaliers, et de Bernardet de Château-Guillaume. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 275.

1287, 18 juin. — Lettres par lesquelles Aaliz, fille de feu Savari, vicomte de Thouars, et d'Agnès de Pons sa femme, étant devenue majeure, ratifie deux transactions qu'Agnès avait faites en son nom et au nom de sa fille avec Gui, vicomte de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 277.

1287, 26 juillet. — Transaction entre Thomas et Pierre de Sonay frères, d'une part, et Guillaume d'Aimard de Parthenai pour Pierre de Foucher son neveu, et Jean d'Audoin, clerc, d'autre part, au sujet d'un droit de rachat que Thomas et Pierre exigeaient de Pierre Foucher et de Jean d'Audoin; l'acte scellé du sceau de Guillaume l'Archevêque, seigneur de Moncontour et de Parthenai. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 481 et 483.

1287, 16 août. — Lettres par lesquelles Philippe le Bel, roi de France, reconnaît devoir à l'évêque de Poitiers l'hommage pour le château et châtellenie de Civrai. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 403 et 405.

1288, 5 février. — Hugues de Faye, chevalier, et Hugues de Faye, écuyer, son fils, confirment les acquisitions que l'abbé et les religieux des Châtelliers avaient faites des héritages de Geoffroi, Pierre, Jeanne et Marie Maintrolle, enfants et héritiers de feu Jean Maintrolle de Coche, écuyer, et amortit quelque rente en faveur des mêmes religieux. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 213.

1288, juin. — Lettres de Philippe le Bel portant amortissement de l'acquisition de l'hébergement du Bechet, près de Montreuil-Bonnin, faite par les abbé et religieux des Châtelliers, et dont ils avaient payé la finance pour le roi à Pierre Bouche, chevalier, son sénéchal en Poitou. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 211.

1288, 5 juillet. — Vente faite à Jean Boucher par Arnaud de Montausier, chevalier, et Foulques de Montausier, écuyer, son fils, de quelques droits et héritages qu'ils avaient du côté de Jeanne, femme d'Arnaud, dans la terre de Pierre de Volvire, chevalier, seigneur de Chaillé, et confirmée par Guillaume Taillefer, écuyer, fils du

même Arnaud, et par Arsende sa fille, frère et sœur de Foulques. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 233.

1289, 26 février. — Vente faite à Constantin, abbé, et aux religieux de l'abbaye de St-Maixent, par Hugues de Vivône, chevalier, et par Savari de Vivône, écuyer, son frère, de quelque rente qu'ils percevaient sur cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 227.

1289, février. — Traité entre Philippe, roi de France, et le prieur de Pleus, de concert avec l'abbé et les religieux de Charroux, au sujet des droits communs à percevoir sur un bourg qu'on était convenu de rebâtir. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 399.

1289, 22 juillet. — Vente faite à l'abbaye de St-Maixent par Gilbert Bordeyl, écuyer, de certains droits et redevances dans le fief de la Goea. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 229.

1289, 26 juillet. — Arrentement d'un moulin sur la Clouère fait à des particuliers par Hélie, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 367.

1290, 25 janvier. — Don de marais et de quelques droits fait à l'abbaye de Maillezais par Hugues d'Allemagne, chevalier, et Isabelle sa femme, et par Jean et Hugues d'Allemagne, écuyers, leurs enfants. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 237.

1290, 25 mars. — Philippe le Bel, roi de France, ordonne au sénéchal de Poitou de payer ceux qui avaient été chargés de l'administration des biens de l'évêque de Poitiers, depuis le jour que ces biens avaient été mis dans la main du roi. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 407.

1290, 9 septembre. — Cession faite au prieur de Mairé par Geoffroi de Mairé et Jean Villain, écuyer, Catherine, femme de Jean, et Hilaire, veuve de Pierre de Paintrot, écuyer, de tout le droit qu'ils avaient dans le bois Hervent, moyennant des redevances sur le prieuré, avec tous dédommagements envers Simon de Prinçai, chevalier, seigneur de Civrai. (*Abb. deNoaillé.*) T. 22, p. 369.

1290, 23 septembre. — Traité entre Guillaume Raymond de la Soudière, damoiseau, Jourdain Bœuf, écuyer, Pétronille Raynaud sa femme, et autre Pétronille Raynaud, sœur de la femme de Jourdain Bœuf, sur les successions de feu Constantin Raynaud, écuyer, père desdites Pétronille, et sur celles de feu Guillaume Raynaud, écuyer, frère de Constantin et père de Guillaume. (*Château d'Asnières.*) T. 1, p. 11.

1290, 29 décembre. — Vente faite au chapitre de St-Hilaire de Poitiers par Robert de la Mahye, écuyer, et Heynarde sa femme, d'une dîme située dans la paroisse de Culion. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 451.

1290. — Statuts du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers pour la division et la détermination des prébendes, et pour l'appréciation des distributions quotidiennes. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 51.

1291, 6 janvier.—Ecritures ou dires des abbé et religieux de Noaillé et de Hugues Brun, comte de la Marche et d'Angoulème et seigneur de Fougères, au sujet de quelque démêlé qu'ils avaient entre eux et qui avait été porté au tribunal de Pierre de *Blanosco*, chevalier, sénéchal de Poitou et de Limousin. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 371.

1291, 7 février. — Acquisition d'une rente de dix sous par la prieure de Secondigny, pour la fondation de son anniversaire dans l'église de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 207.

1291, 18 mars. — Confirmation faite par Sebrand Chabot, chevalier, seigneur de Rochecervière et des Essarts, de quelques terres et rentes que les religieux de Maillesais avaient acquises de Jean de Vaux, chevalier, et de feu Guillaume le Veyer, aussi chevalier, dans les fiefs et arrière-fiefs de Sebrand Chabot. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 239.

1291, mars. — Les religieux de la Grenetière sont maintenus dans la possession de leurs acquisitions, après en avoir payé la finance à Renaud Barbou, bailli de Touraine au nom du roi. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 271.

1291, 4 mai. — Transaction entre Simon Gormons, écuyer, et Catherine Choenelle, veuve de feu Guillaume Chabot, sur un démêlé qui s'était élevé entre eux au sujet d'une donation que la veuve prétendait lui avoir été faite par son feu mari, des terres de la Ferronnière, et que Simon Gormons lui disputait. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 297.

1291, 15 mai.—Bulle de Nicolas IV qui confirme les statuts du chapitre de l'église de Poitiers de l'an 1290, au sujet de la fixation du nombre des chanoines de cette église et de la distinction des prébendes. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 59.

1291, mai. — Gui, vicomte de Thouars, fils de Marguerite, femme de Geoffroi de Châteaubriant, chevalier, confirme la concession de quelques droits dans la forêt d'Orbestier, faite au prieuré de Bourgenest par un autre Gui, vicomte de Thouars, seigneur de Talmond. (*Cath. de la Rochelle.*) T. 25, p. 117.

1291, 30 juin. — Sentence arbitrale pour mettre fin à des démêlés qui s'étaient élevés entre le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers et le maître-école ou écolâtre de cette église, au sujet de quelques maisons, des émoluments du sceau, des clefs des archives, d'une pension sur les biens du chapitre, etc., que cet écolâtre prétendait lui appartenir de droit. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 61.

1291, 22 décembre. — Statuts du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers pour la réduction des chanoines au nombre de vingt-quatre et pour la division des prébendes. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 69.

1291, 22 décembre. — Sentence de Pierre de *Blanosco*, chevalier,

sénéchal de Poitou et de Limousin, qui confirme au chapitre de l'église de Poitiers la haute justice dans la terre de Semarve. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 73.

1292, 28 février. — Vente d'une rente à l'abbaye de Montierneuf par Simon Maubert, écuyer de St-Bibien, et par Guillaume Simon et Eustache Maubert ses enfants. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 429.

1292, avril. — Acte par lequel Guillaume de Chauvigni, chevalier, seigneur de Châteauroux, et Hugues, vicomte de Brosse, seigneur d'Argenton, accordent à perpétuité aux abbé et religieux de l'abbaye de la Colombe plein pouvoir de retenir dans leur territoire de la Borde et ses appartenances tous les hommes et femmes qui y font et feront dans la suite leur demeure et résidence, avec leur postérité née et à naître, sans qu'il soit libre à aucun d'en sortir sans la permission des abbé et religieux, à l'exception des hommes des seigneurs de Châteauroux et d'Argenton, et de ceux de leurs vassaux. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 435.

1293, 19 janvier. — Traité entre Geoffroi de Lusignan, écuyer, seigneur de Château-Larcher, et Hélie, abbé de Noaillé, au sujet de la justice sur plusieurs terres dépendantes de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 375.

1293, janvier. — Echange d'héritages et de droits contre des rentes, fait entre Charles, fils du roi de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou, Marguerite, fille du roi de Jérusalem et de Sicile, autrefois comte d'Anjou, et Marguerite, abbesse de Fontevrault. (*Marten. Thesaur. anecd. t.* 1, *p.* 1245.) T. 17, p. 91.

1293, 20 avril. — Don fait à la chapelle de la Madeleine *de Flecheria* par Adémar, seigneur d'Agomar, d'un territoire situé au lieu *de Flecheria*, moyennant une messe des morts dans cette chapelle le lendemain de la Toussaint; l'acte confirmé par Guillaume Agomar, frère d'Adémar, et scellé du sceau de Jean, évêque d'Angoulême. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 433.

1293, 5 juillet. — Acte par lequel Regnaud de Pressigni reconnaît n'avoir reçu de l'abbaye de Maillezais la somme de quarante livres tournois, que comme une gratification pour aider à la dépense qu'il était obligé de faire pour la défense de son château de Marans contre les insultes des Anglais, et non pour donner atteinte aux priviléges de cette abbaye. (*Evéché de la Rochelle.*) T. 25, p. 245.

1293. — Lettres de Philippe le Bel qui ordonne à ses officiers préposés à la levée du droit de fouage accordé au roi pour l'expulsion des juifs de la sénéchaussée de Poitou, de ne point exiger ce droit des personnes ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Poitiers. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 409.

1293.—Cession de quelques héritages pour des rentes faite à l'abbaye de Maillezais par Pierre de Volvire, chevalier, seigneur de Chaillé,

et Marguerite sa femme, du consentement de Pierre de Volvire, écuyer, leur fils aîné; lesquels héritages sont situés près ceux des enfants et de la veuve de Geoffroi de Volvire, écuyer, neveu de Pierre de Volvire, chevalier. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 5, p. 247.

1294, 15 janvier. — Statuts de l'église de St-Hilaire de Poitiers, où l'on voit le partage des biens assignés à chaque chanoine pour lui servir de gros et de prébende. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 453.

1294, 30 juin.—Statut du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, qui ordonne que les chanoines de cette église qui n'auront point obtenu des prébendes, ou qui ne seront point dans les ordres sacrés, ne seront point appelés aux délibérations communes, et ne jouiront d'aucun des droits des chanoines prébendés. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 75.

1294, 6 juillet. — Acte qui contient l'énumération des acquisitions que l'abbaye de Montierneuf avait faites depuis dix-sept ans dans la mouvance du roi, et dont elle paye la finance au député du roi dans la sénéchaussée de Poitou pour la levée des droits royaux. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 435.

1294, 7 juillet. — Traité entre Ebles de Rochefort, chevalier, seigneur d'Aubigné et de Faye, d'une part, et Geoffroi, abbé des Châtelliers et ses religieux, de l'autre, au sujet de la haute justice qu'Ebles leur disputait et qui leur est enfin conservée. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 215.

1294, 24 juillet. — Monition de l'auditeur et juge de la cour de l'évêque et du chapitre de Poitiers, pour excommunier un clerc qui avait usurpé des biens de la châtellenie d'Angle. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 411.

1294, 12 août.—Lettres du roi Philippe le Bel au sénéchal de Poitou, pour lui faire défense d'inquiéter l'église de Poitiers et les autres églises qui n'avaient pas coutume de contribuer aux réparations de la ville de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 461.

1294, 14 août. — Mandement du roi Philippe le Bel à son député pour la levée des finances dans la sénéchaussée de Poitou, de ne rien exiger pour les acquisitions faites par les chanoines, chapelains et bacheliers de l'église de St-Hilaire de Poitiers, soit dans leur bourg, soit dans les autres lieux où ces chanoines avaient haute et basse justice. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 463.

1294, 21 septembre. — Traité entre les religieuses de l'abbaye de la Trinité et le chapitre de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers conjointement avec les hommes du chapitre, au sujet d'un manger ou repas de coutume que ces religieuses exigeaient de ces hommes dans la terre du Défends, située entre les levées de Ste-Loubète. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 209.

1295, 31 janvier. —Lettre de Jean de St-Denys, sénéchal de Poitou

et de Limousin, pour faire participer des particuliers à la succession du curé de St-Léger de la ville de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 231.

1295, 24 février. — Don fait aux abbé et religieux de l'abbaye de la Colombe par Guillaume de la Trémoille, chevalier, et Perreau son fils, d'une rente de dix sous à percevoir à Joac, à condition que les religieux admettront à la sépulture ledit Guillaume et Sibille sa femme, et qu'ils célébreront tous les ans pour eux un anniversaire. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 439.

1295, juin. — Transaction pour quelque rente entre les prieurs des confréries de St-Michel et de St-Ambroise de Charroux et le prieur de Montazai. (*Mon. de Montazai.*) T. 18, p. 685.

1295, 30 juillet. — Don de quelque rente fait par un chanoine de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'église de St-Hilaire de la Celle pour la fondation de son anniversaire. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 665.

1295, 14 novembre. — Vente de quelques héritages faite au sous-doyen de l'église de St-Hilaire-le-Grand par Jean de Nayde, écuyer, et par Isabelle sa femme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 465.

1295, 26 décembre. — Lettres testimoniales du paiement des amortissements fait au roi par Philippe, prieur de St-Hilaire de la Celle de Poitiers, pour les biens que ce monastère avait acquis de Guillaume ou Gui d'Allemagne, chevalier, et de Foucaud son frère, dans la mouvance de Guillaume Chenin, chevalier, et d'Agnès, veuve de Guillaume de Bornay, écuyer, et d'Hélie et Guillaume ses enfants, dans la paroisse de Mignalou. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 667.

1296, 9 janvier. — Acquisition faite par Guillaume, abbé de St-Maixent, de quelques héritages situés près l'Ort-Poitiers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 233.

1296, janvier. — Philippe le Bel, roi de France, accorde à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers, en faveur et pendant la vie d'Isabelle, abbesse de cette abbaye, sept charretées de bois de chauffage par semaine dans la forêt de Molière, et après la mort de l'abbesse Isabelle, trois charretées et demie seulement. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 659.

1296, février. — Cession faite par échange à Charles, comte d'Alençon et d'Anjou, par Philippe le Bel, roi de France, de la ville et châtellenie de la Roche-sur-Yon et de toutes ses dépendances. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 1. *p.* 1277.) T. 17, p. 93.

1296, 16 août. — Acte par lequel Phelippon de Poylegier et Huguet son frère se portent garants envers Guillaume de Belleville, chevalier, Jeanne de Châteaumur, dame de la Flocelière, Olive de Châteaumur et Olivier de Fonteneus, écuyer, d'une somme de cent quarante livres qu'ils avaient promise à Arbert Frap.., écuyer, lorsqu'il épousa Désirée leur sœur. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 149.

1296, 20 septembre. — Vente de quelque rente faite à l'abbaye de Noaillé par Aimeri des Granges. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 379.

1296, 24 décembre. — Vente de quelque rente faite à Achard de Ponthermer par Geoffroi de Nayde, fils de feu Guillaume de Nayde, chevalier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 467.

1297, 12 février. — Jean de St-Denis, sénéchal de Poitou et de Limousin, confirme des règlements faits le 10 février de l'an 1258 par Thibault de Neuvi, sénéchal de Poitou, et par Jean de Berry, maire, conjointement avec la commune de Poitiers, au sujet des poissonniers de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 293.

1297, 26 octobre. — Lettres des religieuses de l'abbaye de la Trinité adressées à Gauthier de Bruges, évêque de Poitiers, pour lui annoncer l'élection qui avait été faite par compromis, le 26 octobre, de Françoise, prieure de Secondigni, pour abbesse de la Trinité, après la mort d'Agnès de Boislobon, arrivée le 13 du même mois, et pour le prier de la bénir incessamment. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 213.

1297. — Don de quelque terre fait à l'abbaye de Boisgrolland par Jean Grignon, écuyer, seigneur de la Cigogne; l'acte scellé au château de Talmond du sceau de noble homme Gui, vicomte de Thouars. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 545.

1298, avril. — Acte d'échange des châtellenies de la Fère en Tardenois, diocèse de Soissons, et de Frontenai, diocèse de Saintes, entre Gui de la Marche, chevalier, seigneur de Couhé, et Gaucher, seigneur de Châtillon en Champagne. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 219.

1298, 21 juillet. — Dispense accordée par Mathieu, évêque italien, en vertu d'une bulle de Boniface VIII, à ses clercs, familiers, domestiques et commensaux, de la résidence dans leurs bénéfices pendant le temps qu'ils seront occupés à son service; des fruits desquels bénéfices ils ne laisseront pas de jouir, à l'exception des distributions manuelles et quotidiennes. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 127.

1298, 9 décembre. — Règlements de Gautier de Bruges, évêque de Poitiers, pour les archidiacres et les archiprêtres de son diocèse qui exigeaient dans leur visite au-delà de ce qui leur était dû. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 249.

1299, 15 janvier. — Confirmation par Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenai, du don de dix livres de rente que Pierre Gueffier, chevalier, avait fait à l'abbaye de la Grenetière, et qu'il avait acquises de Guillaume de Savoye, chevalier. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 273.

1299, février. — Vente de quelques héritages faite par un particulier au chanoine prévôt de l'église de St-Hilaire de la Celle de Poitiers. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 671.

1299, février. — Permission accordée à l'abbaye de Ste-Croix de

Poitiers par Philippe le Bel, de prendre toutes les semaines sept charretées de bois dans la forêt de Molière, de la même manière qu'il avait été accordé à l'abbaye de Montierneuf et aux prieur et couvent de St-Hilaire de la Celle de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 661.

1299, août. — Philippe le Bel, roi de France, confirme à Charles de Valois, comte d'Alençon, de Chartres et d'Angers, le don qu'il lui avait fait du château de la Roche-sur-Yon et de ses appartenances, et lui remet la compensation dont ils étaient convenus pour ce don. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 1, *p.* 1311.) T. 17, p. 95.

1299, 2 octobre. — Sentence d'un commissaire du lieutenant de Jean de St-Denis, chevalier, sénéchal de Poitou et de Limousin pour le roi de France, au sujet de quelques dettes sur lesquelles des particuliers étaient en procès. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 235.

1299, 20 octobre. — Traité entre Hélie de la Vergne, chevalier, Héliot Chenin, écuyer, et Gauvain son frère, seigneurs de Lussac, d'une part, et l'abbé de Noaillé, conjointement avec ses religieux et le prieur de Mazerolles de l'autre, au sujet de la haute et basse justice de la paroisse de Mazerolles. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 381.

1299, 4 décembre. — Don fait à l'abbaye de la Grenetière par Pierre Gaiffer, chevalier, de tout ce qui lui appartenait dans les paroisses de Mouchamp et qu'il avait acquis de Guillaume de *Saneya*, chevalier, dans le fonds de Jean de Loches ou de Roches, écuyer, pour grossir le revenu d'une chapellenie qu'il avait fondée dans l'église de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 275.

1299. — Hommage rendu à l'abbaye de Charroux par Pierre de Mirembeau, chevalier, pour le fief qu'il tenait à St-Angel. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 299.

1300, 24 décembre. — Don pour raison d'agréables services, fait par Jean du Pin, écuyer, et Hénor sa femme, à Aimeri de Chaligné, clerc, de tout le droit qu'ils avaient dans le fief du Grast situé dans la paroisse de Bretignolle, et dans le fief de Gui de Noirterre, chevalier; le tout du consentement de Colin, fils de Jean du Pin, et de Guillaume du Pin, écuyer, frère du même Jean, et scellé du sceau de Gui, vicomte de Thouars, chevalier, seigneur de Mauléon et de Talmond. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 39.

1300. — Traité entre l'abbé de Charroux et le seigneur de St-Angel. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 407.

Charte sans date, présumée du XIIIe siècle. — Coutumes de la ville de Charroux relatives aux devoirs des habitants et aux peines et amendes des criminels envers les comtes de la Marche, seigneurs du lieu. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 257.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

1301, 18 octobre. — Traité entre le prieur de Frontenai et les habitants du lieu, par lequel ceux-ci renoncent à tout le droit de passage qu'ils prétendaient avoir sur une terre appartenant au prieuré; le tout confirmé par Gui de Lusignan, chevalier, seigneur de Frontenai, de Couhé et de Peyrat. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 409.

1301, 13 décembre. — Traité au sujet de quelques droits sur du vin, fait entre Philippe, abbé de St-Pierre de Preuilli, et les religieux de son monastère, d'une part, et des clercs du même lieu, d'autre part, qui prétendaient une immunité dans la juridiction de l'abbaye. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 23, p. 487 et 497.

1301, 28 décembre. — Traité passé en la cour de Gui, vicomte de Thouars, entre Jeanne, veuve de Jean Gotedor, chevalier, d'une part, et Aimeri Moreau son fils, d'autre part, au sujet des conquêts et des meubles que Jeanne demandait pour son douaire sur la succession de son feu mari. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 41.

1301-1302, 13 février. — Cession faite à perpétuité sous certaines charges et devoirs aux religieux de la Maison-Dieu de Montmorillon et à leurs successeurs, par Jéan, comte d'Eu et de Guines, seigneur de Civrai, de la propriété de tout ce qui lui appartenait ou pouvait appartenir, tant en rentes, terrages, blés, bois, devoirs, coutumes, hommages, qu'en juridiction haute et basse, à l'exception des quatre cas ordinaires, dans la paroisse de Tenet, au Dorat, à Lussac, à St-Savin, à la Trémoille, à Plaisance, dans la ville de Morterol et dans la châtellenie de Montmorillon. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 473.

1301-1302, février. — Traité vidimé fait entre Pierre de Villeblouin, chevalier, sénéchal de Poitou, en qualité de commissaire du roi, et les abbé et religieux du Pin, par lequel ces religieux cèdent au roi à perpétuité la moitié du minage de Poitiers. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 297.

1302, 3 juillet. — Don de quelques héritages fait à l'abbaye de Noaillé par divers particuliers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 415.

1302, août. — Acte par lequel Eschivard, seigneur de Preuilli et de la Roche-Pozai, abandonne à l'abbaye de la Colombe, après bien des difficultés, les biens immeubles qu'avait possédés en son vivant Guillot de Puigoignon, qui s'était donné à perpétuité à cette abbaye; biens que les religieux réclamaient, et que le seigneur de Preuilli prétendait lui appartenir. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 441.

1302, 11 novembre. — Statuts de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 447.

1302-1303, janvier. — Règlement du chapitre général de l'église de

St-Hilaire de Poitiers qui, pour être censé avoir résidé un an, fixe la résidence des chanoines de cette église à six mois, au lieu qu'auparavant il en fallait huit. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 473.

1302-1303, 9 février. — Traité entre Pierre, abbé, et les religieux de l'abbaye de Notre-Dame de Luçon, d'une part, et Guillaume Lescuyer, écuyer, ayant cause du roi, de l'autre, au sujet de la juridiction sur l'île et ville de Chouppeau et sur le domaine des marais Coustau et d'Autrevers. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 293.

1302-1303, 26 mars. — Extrait du testament de Luce, veuve d'Itier d'Azac, chevalier, qui élit sa sépulture auprès de celle de son mari dans l'église de Notre-Dame de la Reau. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 299.

1303, 18 avril. — Titre supposé par lequel on fait donner à la Maison-Dieu de Montmorillon par Audebert, fils du comte de la Marche, la seigneurie de Droux, et par Etienne de Magnac celle de la Plaigne dans la paroisse de Tersannes. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 479.

1303, 8 juin. — Don d'une rente annuelle et perpétuelle de vingt-cinq sous, fait à l'abbaye de la Colombe, en présence de Gui de la Trémoille, chevalier, par demoiselle Horcinaïs, fille de feu Guillaume de la Trémoille, aussi chevalier, pour le repos de son âme et de celles de ses parents. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 445.

1303, 19 juin. — Lettres vidimées de Philippe le Bel au sénéchal de Poitou, par lesquelles il lui ordonne de maintenir les chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers dans la possession de la haute et basse justice et de la garde des clefs de la ville pendant les jours des Rogations, s'il est prouvé que ce droit leur ait été accordé, ou qu'il soit fondé. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 569.

1303-1304, 30 janvier. — Don fait à Denis, abbé de la Trinité de Mauléon, par Maurice de Belleville, chevalier, sire de Montaigu et de la Gasnache, d'un bois appelé le Bois-Verd avec la basse voirie, se réservant la haute et son mestivage. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 291.

1303-1304, 7 mars. — Don fait à Hélie Gui, abbé de Noaillé, par Jean Baudouin, prêtre, de quelques héritages situés dans la châtellenie de Couhé, dont le seigneur était Gui de Lusignan. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 419.

1304, 1er juillet. — Arrêt qui adjuge les comtés de la Marche et d'Angoulême et les autres biens de la maison de Lusignan, que le roi avait mis dans sa main après la mort de Hugues le Brun, à Guiard de la Marche, frère de Hugues, quoique celui-là eût été déshérité par le testament de celui-ci, en conservant néanmoins au comte de Sancerre à cause de sa femme, et à Geoffroi de Lusignan, chevalier, la poursuite de la propriété de toute la succession de Hugues, dont ils prétendaient être héritiers en vertu de ses disposi-

tions testamentaires. (*Mss. de M. de Gaignières à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 327.

1304, 16 août. — Lettres par lesquelles Isabelle de Lusignan, dame de Beauvoir-sur-Mer, déclare à Amauri de Craon qu'elle avait souvent ouï dire à feu Geoffroi de Rancon son mari, que tout ce qu'il possédait dans le château et la châtellenie de Marcillac était dans la mouvance de l'évêché d'Angoulême, à l'exception de Verteuil et du fief de St-Cibard. (*Mss. de M. de Gaignières à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 329.

1304, 27 septembre. — Vente d'une maison faite par Pierre Gitet, écuyer, et Alix sa femme, à une religieuse de la Trinité de Poitiers, prieure de Secondigni. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 221.

1305, 29 mai. — Vente de dîmes et de rentes faite à Hélie Gui, abbé de Noaillé, par Jean de Conay. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 421.

1305, 27 juin. — Statut de l'église de St-Hilaire de Poitiers, qui fixe le nombre des chanoines de cette église à vingt-trois, y compris le doyen réputé pour chanoine. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 475.

1305, 5 juillet. — Exemption de la juridiction ordinaire accordée à l'abbaye de la Chaise-Dieu par le pape Clément V. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 417.

1305, 30 septembre. — Exemption de la juridiction ordinaire accordée par le pape Clément V à l'abbaye de Nanteuil, qu'il soumet à la juridiction immédiate de l'archevêque de Bordeaux. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 21.

1305, 20 octobre. — Bulle du pape Clément V, qui supprime les droits de visite et de procuration que le doyen de l'église de Poitiers prétendait et levait dans tous les monastères du diocèse, et qui unit au doyenné de cette église celui de Mareuil en bas Poitou. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 419.

1305, 6 novembre. — Bulle du même pape, qui soustrait l'église de Bordeaux à la primatie et à la juridiction de l'archevêque de Bourges. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 423.

1305, 26 novembre. — Confirmation et nouvelle concession faites à l'archevêque de Bordeaux par le même pape, de divers droits et priviléges dans les diocèses de ses suffragants. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 427.

1305. — Confraternité des chanoines réguliers de l'abbaye de la Reau en Poitou avec ceux de l'abbaye de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 293.

1305-1306, 1er février. — Bref du pape Clément V qui donne pouvoir à l'abbé de Charroux de réconcilier son église après qu'elle aurait été bénie par l'évêque de Poitiers. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 411.

1305-1306, 8 mars. — Lettres par lesquelles Hélie Gui, abbé de

Noaillé, et les religieux de cette abbaye, déclarent à leurs hommes de Noaillé et d'Availles, dont ils avaient reçu un don gratuit de quarante livres, que ce don est sans conséquence pour l'avenir, et qu'il ne passera pas en droit ou coutume. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 423.

1305-1306, 18 mars. — Lettres par lesquelles Pierre Bouchard, chevalier, seigneur de Cornefou, et Yolande de Rochefort sa femme, exemptent les religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu de payer aucune finance pour les biens qu'ils auraient acquis jusqu'à la somme de vingt-cinq sous dans le domaine d'Andillé. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 9, p. 53.

1305-1306, 8 avril. — Statut du chapitre de St-Hilaire de Poitiers, qui fixe le nombre et la distinction des prébendes de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 477.

1306, 13 juin.—Lettres de l'auditeur et du juge de la cour des doyen et chapitre de l'église de Poitiers, adressées à un curé pour mettre selon la rigueur des canons le complément à l'excommunication qu'ils avaient prononcée contre un particulier qui refusait de se soumettre. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 133.

1306. — Compromis ou traité par lequel Gilles, doyen, Philippe, trésorier, et le chapitre de St-Martin de Tours, d'une part, et Pierre de Ste-Maure, seigneur de Montgaugier, chevalier, d'autre part, mettent entre les mains des arbitres un démêlé qu'ils avaient sur une prévôté et une viguerie. (*Chap. de St-Martin de Tours.*) T. 17, p. 495.

1306-1307, janvier. — Arrêt du parlement qui maintient les religieux de l'abbaye du Pin, contre les prétentions de la commune de Poitiers, dans le droit du minage de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 301.

1306-1307, 22 février. — Bulle du pape Clément V, qui prescrit les honneurs qu'on rendra aux archevêques de Bordeaux lorsqu'ils feront la visite, et même hors le temps de la visite, dans les églises de la province ecclésiastique de cette métropole. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 431.

1306-1307, 22 février. — Bulle du même pape, qui prescrit les honneurs et les devoirs que doivent rendre et faire rendre aux archevêques de Bordeaux pendant leurs visites et hors de ces visites, les suffragants de cette église dans l'étendue de leurs diocèses. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 433.

1306-1307, 22 février. — Bulle du même pape, qui permet aux archevêques de Bordeaux de publier des lettres et ce qu'ils jugeront à propos dans les synodes de leurs suffragants et dans les autres assemblées ecclésiastiques de leurs diocèses. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 435.

1306-1307, 22 février. — Bulle du même pape, qui permet à Ar-

naud, archevêque de Bordeaux, et à ses successeurs, de faire la visite dans les églises cathédrales et collégiales de la province ecclésiastique de Bordeaux, et d'en percevoir les procurations ou droits de gîte. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 437.

1306-1307, 22 février. — Bulle du même pape, qui accorde aux archevêques de Bordeaux le droit de pouvoir rentrer dans un diocèse de leur province ecclésiastique pour y continuer la visite qu'ils y auraient commencée, et qui aurait pu être empêchée ou interrompue par la maladie de quelques personnes, pourvu néanmoins que ces archevêques n'eussent pas commencé une nouvelle visite dans un autre diocèse de la même province. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 439.

1306-1307, 22 février. — Bulle du même pape, qui accorde aux archevêques de Bordeaux dans toute leur province ecclésiastique, le droit de procéder dans leurs visites sur tous les crimes secrets et notoires, de la même manière et avec la même autorité qu'ils pourraient le faire dans leur propre diocèse. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 441.

1306-1307, 22 février. — Bulle du même pape, qui donne plein pouvoir aux archevêques de Bordeaux d'exercer la juridiction ecclésiastique contre tous les usurpateurs et détenteurs des biens appartenant aux églises de la province, ou même à leurs hommes et vassaux. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 443.

1306-1307, 17 mars. — Requête présentée par un marchand de Niort à Guillaume Lescuyer, lieutenant de Pierre de Villeblouin, sénéchal de Poitou, contre le prévôt de Poitiers, qui voulait faire payer l'amende à ce marchand pour avoir emballé des étoffes sans sa permission. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 303.

1307, 7 mai. — Acte devant notaire, par lequel on voit qu'Arnaud, évêque de Poitiers, prit possession de son église et fut porté par ses quatre barons ordinaires depuis celle de Notre-Dame-la-Grande jusqu'à la cathédrale. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 445.

1307, 4 juin.—Bref du pape Clément V, qui annonce à Edouard I[er], roi d'Angleterre, que le château de Mauléon lui sera rendu incessamment par Philippe le Bel, roi de France. (*Rymer. Fœdera, t.* 2, *p.* 1057.) T. 17, p. 143.

1307, 1[er] juillet. — Bulle du pape Clément V, qui accorde aux archevêques de Bordeaux à perpétuité la collation de divers bénéfices ecclésiastiques dans toutes les églises tant cathédrales et collégiales, que monastères et prieurés des diocèses de la province ecclésiastique de Bordeaux. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 447.

1307, 24 juillet. — Acte devant notaire au sujet de l'aumônerie du vieux Niort, sur le titulaire de laquelle l'évêque de Poitiers et le maire de Niort prétendaient également le droit de nomination. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 455.

1307, 11 août. — Bulle du pape Clément V, qui règle les limites des

juridictions de l'évêque et du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, fixe les affaires dont doivent connaître leurs juges, prescrit la manière dont se fera dans la suite la distribution des émoluments, et assigne une prébende à l'évêque de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 77.

1307, 19 octobre. — Changement fait par Gui de Lusignan de l'hommage de Brioux, dû par les religieux de Noaillé, en une rente annuelle et perpétuelle de dix sous. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 425.

1307, 13 novembre. — Acte passé devant notaire, par lequel les frères de la Maison-Dieu de St-Jacques de Bressuire consentent qu'Arnaud d'Aux, évêque de Poitiers, fasse pour cette fois l'élection d'un prieur de leur maison, dont la place était vacante. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 457.

1307, 23 novembre. — Election d'un prieur de la Maison-Dieu de St-Jacques de Bressuire par Arnaud d'Aux, évêque de Poitiers. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 459.

1307, 27 décembre. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne au sénéchal de Poitou et de Saintonge et au bailli de Touraine de donner main-forte à l'évêque de Poitiers et à son official pour l'emprisonnement des clercs incorrigibles. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 461.

1307, 27 décembre. — Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes sénéchal et bailli de maintenir l'évêque de Poitiers dans tous ses droits, possessions et immunités, et de le mettre à couvert de toute violence. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 463.

1307, 27 décembre.—Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes sénéchal et bailli d'empêcher qu'aucun de ses sujets ne trouble l'évêque de Poitiers dans ses visites, dans ses droits de visite, et dans les corrections qu'il est obligé de faire. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 465.

1307, 28 décembre. — Lettres du même roi, qui ordonne au sénéchal de Poitou et aux officiers préposés pour la garde des domaines de la couronne, de restituer à l'évêque de Poitiers les biens qu'il avait fait saisir à l'occasion de la régale. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 467.

1307, 30 décembre. — Lettres du même roi adressées au sénéchal de Poitou ou à son lieutenant, par lesquelles il fait défense à tous ses sergents d'exercer leurs fonctions dans les terres où l'évêque de Poitiers avait toute justice haute et basse. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 469.

1307-1308, 2 mars. — Lettres d'Arnaud de Canteloup, archevêque de Bordeaux, à Arnaud d'Aux, évêque de Poitiers, pour lui ordonner de faire publier dans tout son diocèse et d'avoir l'œil à ce qu'on publiât dans les autres diocèses suffragants de Bordeaux, les indulgences que le pape Clément V avait accordées à l'église de Bordeaux, à la fête de la Translation de St André. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 471.

1308, 4 avril. — Lettres de Philippe le Bel à ses officiers de Périgord, de Saintonge et de Poitou, par lesquelles il leur ordonne de faire observer dans leurs ressorts les ordonnances et statuts qu'il avait fait faire pour la réformation du royaume, et de maintenir les ecclésiastiques dans les grâces qu'il leur avait accordées. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 475.

1308, 12 avril. — Acte par lequel Isabelle, abbesse de Ste-Croix de Poitiers, se désiste en faveur de l'évêque de cette ville du droit d'installer le prieur de l'église de Ste-Radégonde, qui avait été élu par son chapitre. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 477.

1308, 19 avril. — Acte devant notaire d'un appel à l'archevêque de Bordeaux fait par les chanoines de Ste-Radégonde, à l'occasion de l'emprisonnement d'un de leurs confrères par ordre de l'évêque de Poitiers. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 479.

1308, 10 juin. — Bref du pape Clément V adressé à des commissaires auxquels il donne pouvoir d'interdire et d'excommunier tous ceux qui refuseraient de leur remettre entre mains les lettres, titres, obligations et autres papiers où ils se trouveraient intéressés et engagés vis-à-vis certaines sociétés de marchands et commerçants auxquels la cour de Rome avait prêté de grosses sommes, et que cette cour voulait et ne pouvait recouvrer. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 471.

1308, 26 juillet. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne au sénéchal de Poitou et de Saintonge et au bailli de Touraine de donner main-forte à l'évêque de Poitiers ou à son official pour prendre les clercs ou malfaiteurs qui auront mérité la prison. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 481.

1308, 26 juillet.—Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes sénéchal et bailli de ne point empêcher que les notaires, les sergents et gardes des domaines de l'évêché de Poitiers ne portent les armes dans tout le diocèse pour arrêter les clercs et malfaiteurs qui auront mérité la prison. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 485.

1308, 26 juillet.—Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes sénéchal et bailli de permettre que les vassaux de l'évêque de Poitiers fassent passer dans les terres du roi les prisonniers qui seront arrêtés dans les terres de l'évêché, pour les transférer en d'autres lieux de la juridiction de cet évêché. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 487.

1308, 26 juillet. — Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes sénéchal et bailli de maintenir l'évêque de Poitiers dans tous ses droits. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 489.

1308, 20 novembre. — Bulle du pape Clément V, qui soumet les évêques de Poitiers et les autres suffragants de l'archevêque de Bordeaux aux archevêques de cette métropole, et leur prescrit la formule du serment qu'ils doivent prêter à ces archevêques. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 491.

1308, 20 novembre. — Bulle du même pape, confirmative d'un traité

fait entre l'archevêque de Bordeaux et le prieur de St-Cyprien dans le diocèse de Périgueux, au sujet de la haute justice et autres droits féodaux. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 493.

1308, 20 novembre. — Bulle du même pape, qui permet aux archevêques de Bordeaux de commencer et de continuer leurs visites dans quelque cité ou diocèse que ce soit de leur province ecclésiastique, avant d'avoir visité la ville ou le diocèse de Bordeaux. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 499.

1308, 20 novembre. — Bulle du même pape, qui permet aux archevêques de Bordeaux de lever des impositions sur le clergé de leur province ecclésiastique pour subvenir à la dépense de ceux qui seront choisis pour gérer les affaires de la province à Rome ou partout ailleurs. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 501.

1308, 20 novembre. — Bulle du même pape, qui permet à l'archevêque de Bordeaux et à ses successeurs d'unir et de diviser les églises, les dignités et les personnats des églises de tout son diocèse, selon qu'il le jugera à propos, et sans le consentement de son chapitre. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 503.

1308, 20 novembre. — Don de quelques héritages fait à Arnaud, archevêque de Bordeaux, et à ses successeurs, par le pape Clément V. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 505.

1308, 28 novembre. — Acte par lequel le prêtre châtelain de Chauvigni fit la saisie pour l'évêque de Poitiers du château et de la châtellenie de Lusignan, après la mort du comte de la Marche; à laquelle saisie les sergents du château s'opposèrent en refusant de donner les clefs, parce que la terre était entre les mains du roi. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 507.

1308, 30 décembre. — Accensement d'héritages fait entre particuliers; l'acte scellé du sceau établi dans la châtellenie de Vouvent pour le noble baron Jean l'Archevêque, seigneur du lieu. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 295.

1308. — Lettres de Philippe le Bel, qui défend au sénéchal de Poitou et au bailli de Touraine de connaître des fiefs et du temporel de l'évêque de Poitiers, et des causes des hommes de cet évêque. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 483.

1308. — Union de quatre cures à l'abbaye de la Trinité de Poitiers, accordée par le pape Clément V aux religieuses de cette abbaye, dont les revenus étaient si modiques qu'elles ne pouvaient plus se soutenir. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 223.

1308-1309, 1er mars. — Vente de quelques rentes faite par des particuliers à Guillaume d'Aux, chanoine de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 135.

1309, 28 avril. — Guillaume, seigneur de Maulévrier, affranchit de toutes charges et devoirs toutes les possessions que les religieux

de l'abbaye de la Grenetière avaient acquises ou pourraient acquérir dans ses fiefs et arrière-fiefs. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 277.

1309, 20 mai. — Procès-verbal en langage du temps, de la saisie des biens de Pierre Charbonneau, écuyer, pour cause de dettes, à la requête et au profit de Gui de Beauçay, chevalier. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 509.

1309, 21 juin. — Sentence de Pierre de Villeblouin, sénéchal de Poitou, qui maintient les chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers dans la possession des clefs des portes de la ville pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 571.

1309, 3 août. — Quittance donnée à Gui de Bauçay, chevalier, d'une somme reçue de l'évêque de Poitiers pour le retrait de quelques terres situées dans le fief de cet évêque. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 517.

1309, 26 septembre. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne à Hugues de la Celle, chevalier, sénéchal de Poitou, de ne pas inquiéter l'évêque de Poitiers sur l'usage où il était de ne payer aucun droit de finances dans les fiefs ou arrière-fiefs de l'évêché qui avaient haute et basse justice. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 519.

1309-1310, 1er janvier. — Bulle du pape Clément V, qui confirme la fixation du nombre des chanoines et la division des revenus, et institue cinq nouveaux hebdomadiers dans l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 481.

1309-1310, 25 février. — Bref de commission du même pape aux évêques d'Acqs et de Bayonne et à l'archidiacre de Bazas, par lequel il les déclare, eux et leurs successeurs, défenseurs de l'église de Bordeaux et des archevêques de cette métropole, contre les atteintes de tous leurs ennemis. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 521.

1310, 29 avril. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne au sénéchal de Poitou de n'exiger aucune finance pour les acquisitions faites par les évêques de Poitiers dans les fiefs et arrière-fiefs de l'évêché, où il y a haute et basse justice. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 525.

1310, 30 avril. — Lettres du même roi au même sénéchal ou à son lieutenant, par lesquelles il leur ordonne de donner main-forte à l'évêque de Poitiers pour le maintien de la juridiction ecclésiastique. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 527.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi, qui ordonne à tous ses officiers de la province ecclésiastique de Bordeaux de cesser leurs vexations à l'égard des évêques, des officiaux ou autres juges ecclésiastiques qui auraient excommunié les baillis, sergents et autres officiers royaux de cette province. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 529.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi aux sénéchaux de Périgord, de Saintonge et de Poitou, et à leurs lieutenants et autres officiers de justice de la province ecclésiastique de Bordeaux, par lesquelles il

leur ordonne de ne point troubler la juridiction ecclésiastique en forçant par saisie du temporel celui qui avait demandé une excommunication aux juges ecclésiastiques, de la faire lever. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 531.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi, qui défend à tous ses officiers de la même province d'emprisonner des clercs pour des causes légères. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 533.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes officiers de traiter avec moins d'opprobre les ecclésiastiques, et de remettre entre les mains des évêques les clercs criminels, tels que les officiers du roi les auront pris, à l'exception des armes, s'ils ont été pris armés. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 535.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi, qui défend aux mêmes officiers de faire ou de laisser faire aucun acte de justice en matière criminelle contre les clercs et autres personnes ecclésiastiques de la province. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 537.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes officiers de ne point détenir les clercs dans les prisons royales ou seigneuriales, et de les remettre aux cours des évêques ou de leurs officiaux. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 539.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi, qui ordonne aux mêmes officiers de ne prendre aucune rétribution pour l'emprisonnement et la garde des clercs et autres ecclésiastiques de la province, et de les rendre à leurs évêques sans les mettre en liberté. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 541.

1310, 2 mai. — Lettres du même roi, qui ordonne aux sénéchaux de Toulouse, de Périgord, de Saintonge et de Poitou, préposés pour le recouvrement des finances, de n'en exiger aucune dans toute la province ecclésiastique de Bordeaux, pour les acquisitions faites par les roturiers dans les fiefs et arrière-fiefs ecclésiastiques. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 543.

1310, 9 août. — Union faite par Audebert, abbé de Noaillé, de la maison de Bossay au prieuré de Frontenay-l'Abattu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 427.

1310, 21 août. — Don fait à l'église de St-Hilaire de Poitiers par Jean Dubois, écuyer, demeurant dans la paroisse de Rouillé, de trois hommages qui lui étaient dus, dont deux par Guillaume de Choupes et Perrot de Latozeynne, écuyers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 483.

1310, 11 octobre. — Don de dîmes, de terrages et de rentes fait par Audebert, abbé de Noaillé, du consentement de ses religieux, au prieur de Mairé pour sa vie, à la considération d'Hélie, évêque d'Autun, son oncle, ci-devant abbé de Noaillé, et bienfaiteur de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 429.

1310, 17 novembre. — Disposition faite devant notaire par Arnaud, évêque de Poitiers, de la succession de Jean de Mortagne, prieur ou recteur de Coulonges. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 545.

1310. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne au sénéchal de Poitou de ne pas permettre que l'évêque de Poitiers soit inquiété par les officiers royaux dans la possession de la justice qu'il prétendait avoir sur plusieurs domaines dépendants de son évêché. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 523.

1310-1311, 12 janvier. — Acquisition de plusieurs rentes par les abbé et religieux de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 431.

1310-1311, 14 janvier. — Statuts fondamentaux de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, faits pour le maintien du bon ordre de cette église dans un chapitre général. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 485.

1310-1311, 25 janvier. — Vente de quelques menues rentes faite par des particuliers à Audebert, abbé de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 435.

1310-1311, 16 mars. — Vente d'une forêt par Mathieu, abbé de St-Pierre de Preuilli dans le diocèse de Tours. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 23, p. 488 et 499.

1311, 10 octobre. — Don fait entre des particuliers en présence de Jean de Thudert, faisant pour Vital d'Aux, archiprêtre de Mirebeau. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 573.

1312, 20 août. — Quittance vidimée de la somme de deux mille liv. tournois donnée aux abbé et religieux de Montierneuf par Jean, comte d'Eu et de Guines. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 473.

1312, 4 septembre. — Testament de Pierre de Faubert, écuyer. (*Château d'Oyé.*) T. 23, p. 35.

1312-1313, 21 février. — Extrait du don d'une rente annuelle et perpétuelle de vingt sous, fait à l'abbaye de la Colombe par celle de la Merci-Dieu ; laquelle rente avait été donnée à la Merci-Dieu par feue Isabelle, femme de Guichard d'Angle, chevalier. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 447.

1313, 21 mai. — Commission donnée à un sergent par le lieutenant de Pierre de Villeblouin, sénéchal de Poitou, pour mettre à exécution une sentence rendue le 21 juin 1309 par ce sénéchal, laquelle maintient les chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers en la possession des clefs des portes de cette ville, selon l'ancien usage, pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 575.

1313, 25 août. — Lettres vidimées de Jeanne de la Marche, dame de Couhé et de Peyrac, qui confirme les dons que Gui de Lusignan, seigneur de Couhé, son oncle, avait faits le 10 janvier 1272 au

prieuré de St-Martin de Couhé, et qui en ajoute elle-même de nouveaux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 441.

1313, 26 août. — Jeanne de la Marche, dame de Couhé et de Pérat, confirme le don fait autrefois à Hélie Gui, abbé de Noaillé, par un prêtre nommé Jean de Baudouin, de quelques héritages mouvants de Gui de Lusignan, seigneur de Couhé et de Pérat, oncle de Jeanne de la Marche, et une transaction passée entre ladite dame, Audebert, abbé de Noaillé, et Himbert de Confolens, prieur de Mairé. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 22, p. 437.

1313. — Vente faite par des particuliers à Audebert de Porré, abbé de Noaillé, de tout ce qu'ils possédaiènt à Ferrabeu. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 443.

1313-1314, 20 mars. — Acte par lequel les religieux de Charroux acceptent sur certains domaines une rente annuelle de vingt livres, qui leur avait été assignée par le roi de France sur la ville et les habitants de Charroux, à raison de la garenne que le comte de la Marche avait autour de cette ville. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 413.

1314. 10 avril. — Mainlevée en forme de sentence, donnée aux religieux de Noaillé par Hugues de la Celle, chevalier, garde ou gouverneur des comtés de la Marche et d'Angoulême, de la saisie de la haute et basse justice de St-Sauveur d'Aunis, sous la condition de tenir du roi cette justice et de lui en rendre hommage. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 445.

1314, 14 juin. — Acte par lequel un citoyen de Poitiers reconnaît avoir commis un sacrilége en enlevant par violence le luminaire de l'église de St-Hilaire pour se payer par ses mains de ce qui lui était dû par le trésorier de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 497.

1314, 17 juin. — Cession faite à Audebert de Porré, abbé de Noaillé, par Aimeri de Chenay, de son fief de Chenay. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 447.

1314, 12 août. — Testament d'Yolande de Lusignan, comtesse de la Marche et d'Angoulême et dame de Fougères. (*Mss. de M. de Gaignières à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 331.

1314-1315, 12 mars. — Reconnaissance donnée par des particuliers au prieur de Frontenai-l'Abattu, de quelques redevances dues à ce prieur. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 449.

1314-1315, 25 mars. — Echange de quelques terres entre le prieur de Frontenai-l'Abattu et un particulier. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 451.

1315, juin. — Extinction de la paroisse de St-Michel, unie et incorporée aux trois autres paroisses du bourg de St-Hilaire par le chapitre de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 499.

1315. — Don de la haute justice dans la terre de Mauprevoir, fait par Bernard de Mons, écuyer, et Faydit son frère, clerc, à Raymond, abbé de Charroux, leur oncle, et aux religieux de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 415.

1316, 8 juillet. — Statuts de l'église cathédrale de Poitiers au sujet des prébendes vacantes, des charges de l'audience, des fermes des prébendes et maisons des chanoines, et du pain qui devait être payé au chapitre. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 87.

1317, 24 avril. — Ordonnance de Fort d'Aux, évêque de Poitiers, sur un différend entre Sibille, abbesse de la Trinité, et la chevecière de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 227.

1317, avril. — Brevet de bouteiller de France accordé par Philippe le Long à Henri de Sully. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 283.

1317, juillet. — Lettres de Philippe le Long, roi de France et de Navarre, qui tire l'abbaye de St-Maixent et toutes ses dépendances du ressort de Loudun et du bailliage de Tours, pour les replacer dans le ressort de Poitiers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 243.

1317, 18 octobre. — Cession faite à l'abbaye de Noaillé pour la fondation de deux chapelles, par Jean de Menot, chanoine de Notre-Dame-la-Grande et de Ste-Radégonde de Poitiers, des deux tiers d'un bois appelé les Fayes d'Anché, qu'il avait acheté de Jean et de Barthélemi de Boiscoursier, frères, écuyers, et d'Isabelle leur sœur. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 453.

1318, 16 mai. — Sentence de Jean d'Ozour, chevalier, sénéchal de Poitou et de Limousin, qui confirme une autre sentence du 21 juin 1309 rendue par Pierre de Villeblouin, sénéchal de Poitou, son prédécesseur, et qui maintient de nouveau les chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers en la possession des clefs de cette ville pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 577.

1318, 20 juin. — Vente de plusieurs héritages situés à Furfant, faite à Audebert, abbé de Noaillé, par Aimeri Fradet et Julienne Audeere sa femme. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 457.

1318, 29 septembre. — Bulle du pape Jean XXII, qui rétablit l'évêque de Poitiers dans la possession du domaine de Sainte-Pezenne, de l'église du lieu et de celle de Sihec, que l'évêque de Maillezais prétendait lui appartenir, quoique le tout fût enclavé dans les limites de l'officialité et auditoriat de Niort dépendant de l'évêché de Poitiers. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 547.

1318, 30 novembre. — Quittance donnée par Jean, vicomte de Thouars, au prieur de la Haye de Mortagne, membre dépendant de l'abbaye de la Reau, de la finance que ce prieur avait payée au vicomte pour les acquisitions faites dans l'étendue de sa vicomté. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 301.

1318, 3 décembre. — Sentence rendue par les officiers tenant le parlement de Charles, fils de roi de France, comte de la Marche, qui maintient les maire et échevins de la ville de Niort, contre le prévôt de cette ville, dans le droit d'avoir juridiction sur tous les jurés de la commune, et de connaître de tous leurs cas criminels, causes et actions civiles, comme de celles de tous privilégiés, et d'être exempts de la juridiction du prévôt. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 159.

1319, 23 juin. — Sentence de l'official de Bordeaux qui casse la procédure des vicaires généraux de l'évêque de Poitiers, et maintient Audebert, abbé de Noaillé, dans la possession de nommer à la cure de Chaunay. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 459.

1319-1320, 9 janvier. — Don fait à Denis, abbé de la Trinité de Mauléon, par Étienne Restaud, recteur de l'église de Notre-Dame de Maulévrier, de la terre de la Roussière et de plusieurs autres pour la fondation de la chapelle de St-Jacques. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 297.

1319-1320, 30 janvier. — Arrêt du parlement sur des démêlés entre Jean d'Harcourt, fils et héritier de la feue comtesse de Châtellerault, et le comte d'Eu, à cause de sa femme, fille aînée de feu Drocon de Melle, au sujet de plusieurs demandes que le comte d'Eu faisait à Jean d'Harcourt sur divers objets, entre autres sur le don des fruits de la vicomté de Châtellerault que la vicomtesse de ce lieu avait fait à Geoffroi de Lusignan son fils, et sur les détériorations du château de Château-Larcher. (*Mss. de M. de Gaignières à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 335.

1320, avril. — Lettres du roi Philippe le Long, qui autorise les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers à prendre dans la forêt de Molière deux charretées de bois, que les rois ses prédécesseurs leur avaient accordées chaque semaine dans cette forêt. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 229.

1320-1321, 6 janvier. — Acte par lequel Jean de Villeneuve, clerc, reconnaît devoir à l'abbaye des Fontenelles la somme de cent sous de cens annuel et perpétuel pour la ferme de certains bois; l'acte passé en présence de Guillaume Boscher, écuyer. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 299.

1320-1321, 16 février. — Droit de bris continué à l'abbaye de l'Ile-Dieu (aujourd'hui l'abbaye de la Blanche) dans l'île de Noirmoutier, par Amauri, sire de Craon et de Noirmoutier, comme tuteur de Maurice son fils, en vertu d'une transaction passée entre les religieux de cette abbaye et Guillaume de Ste-Maure, auparavant seigneur de Noirmoutier. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 379.

1321, juin. — Lettres patentes de Philippe le Long, roi de France, par lesquelles ce prince prend sous sa sauvegarde et protection le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et tout ce qui en dépend. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 501.

1321, 3 décembre. — Vente faite à Isabelle de Marmande, abbesse de Ste-Croix de Poitiers, par Guillaume de Plane, écuyer, paroissien de Vasles, de tous les droits qu'il avait ou prétendait avoir dans les bois de Vasles appartenant à l'abbaye de Ste-Croix. (*Abb. de Ste-Croix.*) T, 5, p. 663.

1321-1322, 7 mars. — Échange entre le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et un particulier, clerc, de quelque rente sur une maison de la paroisse de Notre-Dame, devant le pont du palais royal de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 581.

1322, 30 juin. — Statut du chapitre général de l'église cathédrale de Poitiers, par lequel il est réglé que, dans la vacance d'une prébende, les plus anciens chanoines auront l'option des meilleures prébendes. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 89.

1322, 2 juillet. — Statuts du chapitre général de l'église cathédrale de Poitiers, qui règlent que tout chanoine nouvellement reçu dans cette église paiera une certaine somme, tant pour le pain de l'église, que pour l'anniversaire du nouveau chanoine après sa mort. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 91.

1322, 16 juillet. — Traité entre Audebert, abbé de Noaillé, et Giraud, abbé de St-Martin de Limoges, au sujet de la juridiction sur une maison et sur un fief que les religieux de St-Martin avaient près de St-Sauveur en Aunis, et sur lesquels les religieux de Noaillé, comme hauts justiciers de St-Sauveur, prétendaient exercer leur juridiction. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 463.

1323, 3 mai. — Arrêt du parlement qui maintient les chanoines du Dorat dans l'exemption de la juridiction séculière dans toute l'étendue de leur terre ; ce qui leur avait déjà été confirmé par un précédent arrêt en vertu du privilége que leur avait accordé Hugues, roï de France. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 487.

1323, 1er octobre. — Lettres de Jean, comte de Rouci et seigneur de Mirebeau, qui renvoie du dimanche au lundi les deux foires qui appartiennent au chapitre de Notre-Dame de Mirebeau. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 155.

1323-1324, 8 janvier. — Lettres de Maurice de Craon et de Marguerite de Mellon sa femme, seigneur et dame de Château-Larcher, qui maintiennent les religieux de Noaillé dans la possession des bois d'Anché, qui leur avaient été donnés pour la fondation de deux chapelles dans l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 467.

1323-1324, mars. — Arrêt du parlement par lequel les seigneurs de Couhé sont condamnés à rendre foi et hommage pour la seigneurie de Couhé à l'abbaye de St-Maixent, malgré l'obstacle qu'y avait mis auparavant feu Hugues de la Celle, chevalier. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 245.

1324, septembre. — Lettres de Charles le Bel, roi de France, qui

placent dans le ressort de St-Maixent les terres de Boispouvreau, de Ste-Héraye, de Sanxai et de Cherveux. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 285.

1324, 16 octobre. — Fondation d'un anniversaire par Pierre de Raymond d'Aux, abbé de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 28, p. 583.

1324-1325, 12 janvier.— Règlements de l'hôtel-de-ville de Poitiers sur les crochets des bouchers de cette ville, sous la mairie de Jean Guichard. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 305.

1324-1325, 13 février. — Vidimus de plusieurs lettres des rois de France, qui mettent l'abbaye de St-Maixent sous leur protection, qui la retirent du ressort de Loudun pour la placer dans celui de Poitiers, et qui déclarent qu'elle appartiendra à perpétuité à la couronne de France. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 247.

1325, 13 novembre. — Commission donnée par Renaud de Baucheviler, sénéchal de Poitou, à l'évêque de Maillezais et à deux autres personnages, de lever un impôt sur les habitants de la ville de Niort et autres intéressés, pour la construction d'un port dans cette ville; le tout en vertu des ordres du roi Charles le Bel, qui avaient déjà été donnés précédemment à Pierre Raymond de Rabastent, chevalier, sénéchal de Poitou, prédécesseur de Renaud de Baucheviler. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 163.

1325-1326, 17 mars. — Don fait à l'abbaye de Valence par Jean d'Anché, de la moitié de l'hébergement appelé la Dousse, qu'il tenait par indivis avec les héritiers de Pierre d'Anché son frère, de la succession de feu Jean d'Anché, prêtre, son autre frère. (*Abb. de Valence.*) T. 27, p. 725.

1325-1326, mars. — Lettres de Charles IV dit le Bel, pour servir de règlement sur un démêlé qui s'était élevé entre les religieux de l'abbaye de Charroux et le sénéchal de Poitou d'une part, et le sénéchal de la Marche de l'autre, au sujet du ressort de la justice pour l'abbaye de Charroux et ses membres, que le roi enclave dans la sénéchaussée de la Marche, et dont il veut que les causes soient portées à St-Germain-sur-Vienne. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 417.

1325-1326, mars. — Lettres du même roi qui confirment un traité par lequel les religieux de Charroux se contentent de la rente de vingt-cinq livres tournois pour deux mines de sel qu'ils avaient coutume de lever dans le bourg ou la ville de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 419.

1325-1326, mars. — Lettres du même roi qui accordent aux abbé et religieux de Charroux certains revenus pour les hommages qui leur étaient dus dans la ville de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 421.

1326, 2 juin. — Testament d'Herbert Berland, chevalier, citoyen de Poitiers, par lequel il institue Herbert Berland son fils héritier de

tous les biens de feue Philippe Lanière sa femme, et fait des legs à plusieurs églises. Il institue ses exécuteurs testamentaires Jean Cherchemont, chancelier de France, Jean Mainterolle, chanoine de l'église de Poitiers, Denise de Pontlevoi sa femme, Herbert Berland son fils, etc. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 155.

1326, 5 novembre. — Transaction entre Fort d'Aux, évêque de Poitiers, et Gervais, abbé de Bourgueil, au sujet du droit de patronage de l'église de Poigné ou Pugné. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 551.

1326-1327, 10 février. — Echange de dîmes pour des rentes, fait entre Gui de la Trémoille, chevalier, sire de Château-Guillaume, et les abbé et religieux de l'abbaye de la Colombe. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 449.

1326-1327, 13 mars. — Cession faite par Pierre Povrel, chevalier, seigneur de Sié et de la Roussière, et par Guillaume Povrel, écuyer, seigneur de la Barre, son neveu, à Jean Cherchemont, chancelier de France, de tous les droits qu'ils avaient en la ville de la Chapelle-Menigoutte, consistant en justice, seigneurie, blés, cens, rentes, obventions, eaux, prés, forêts, profits, revenus et autres émoluments. (*Chap. de Menigoutte.*) T. 18, p. 11.

1327, 15 septembre. — Union faite par Jean de Plaisance, doyen de St-Hilaire de Poitiers et commissaire du pape, de quatre cures du diocèse de Poitiers à l'abbaye de la Trinité de cette ville. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 231.

1328, 1er juillet. — Transaction entre le chapelain de la chapelle de St-Jacques et de St-Christophe dans l'église de St-Hilaire de Poitiers, et le seigneur de Montbugier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 503.

1328-1329, 13 mars. — Fondation d'un anniversaire dans l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers par l'abbesse Isabelle de Marmande. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 665.

1329, juillet. — Lettres de Philippe de Valois, qui ordonnent que l'abbaye de Charroux et tous les membres en dépendants ressortiront désormais à perpétuité à la sénéchaussée de Poitou à Poitiers. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 423.

1329-1330, 4 avril. — Confirmation et ratification par Guillaume, abbé de Montierneuf, et sa communauté, du don de quelques héritages accordés précédemment à l'office de sacristain de cette abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 475.

1330, 21 mai. — Echange de rentes entre Guillaume Mathoras, écuyer, et Jean Mathoras son frère; l'acte passé en la cour de Jean, vicomte de Thouars. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 137.

1330, 2 août. — Jugement rendu par le juge de Château-Larcher, par lequel les religieux de Noaillé sont maintenus dans la possession de partie des bois de la Faye, autrement dits d'Anché, qu'ils avaient acquis de Jean de Boiscoursier, écuyer, et que Perrot, Jean et

Huguet de la Lande, enfants de Simon de la Lande, chevalier, prétendaient retirer par droit lignager. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 473.

1331, 2 septembre. — Testament de Jeanne Brun, femme de Thibault de Granges, écuyer. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 151.

1332, 11 mai. — Lettres du roi Philippe de Valois, par lesquelles les habitants de la ville de Niort sont déchargés de contribuer aux subsides de chevalerie et aux mariages des aînés et filles de France. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 165.

1332, 12 mai.—Lettres de Philippe de Valois au sénéchal de Poitou, pour faire enjoindre au procureur du roi de la sénéchaussée de St-Maixent de donner à l'abbaye de cette ville mainlevée de la saisie féodale qu'il avait faite après la mort de l'abbé, du temporel de cette abbaye, dont l'hommage et le serment de fidélité étaient dus au roi. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 249.

1332, 2 octobre. — Lettres vidimées de Philippe de Valois, contenant le serment que ce prince exigea des prélats, des ducs, des barons et des comtes de son royaume, pour élever, en cas de mort, Jean de France, duc de Normandie, sur le trône, et la conduite que tint à cet égard Fort d'Aux, évêque de Poitiers, qui refusa de le signer comme évêque, et qui ne consentit à y souscrire que comme homme privé. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 93.

1332, 27 novembre. — Signification faite à Mahaud de Ste-Maure, religieuse de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, du choix de sa personne par Fort d'Aux, évêque de Poitiers, pour être abbesse de la Trinité de cette ville. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 237.

1333, 19 avril. — Règlements de l'Hôtel-de-ville de Poitiers pour les potiers d'étain de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 307.

1333, 8 juillet. — Vidimus d'un extrait du testament de Hugues de Lezai, chevalier, qui lègue à l'abbaye de la Colombe pour son anniversaire, dix sous de rente qu'il assigne sur sa terre de Lussazeis. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 451.

1333, 13 septembre. — Concile provincial de Bordeaux tenu par Pierre II dit de Luk, archevêque de cette ville. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 553.

1333. — Acte par lequel Guillaume de la Vergne, écuyer, et Hélie de la Vergne, aussi écuyer, son frère, vendent à l'abbé et aux religieux de Noaillé le four et la viguerie de Château-Larcher, pour payer une somme de cent livres qu'Hélie avait empruntée de Pierre, abbé de Valence, de l'ordre de Cîteaux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 475.

1334-1335, 17 janvier. — Extraits du testament de Guillaume de Ste-Maure, autrefois chancelier de France, et doyen de l'église de Tours. (*Cath. de Tours.*) T. 17, p. 355.

1334-1335, 20 janvier. — Transaction passée entre Jean, abbé des Châtelliers, et ses religieux d'une part, et Bertrand Adayl, écuyer, Aigline sa femme, comme ayant droit d'Eustache sa sœur, et Pierre de Fouchier et Philippe sa femme, sœur d'Aigline et d'Eustache, d'autre part, au sujet de quelques acquisitions que les abbé et religieux des Châtelliers avaient faites dans les terres de ces seigneurs et dames, et que ceux-ci prétendaient ne pouvoir être conservées par les religieux. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 225.

1334-1335, 25 janvier. — Traité entre les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers et le chapitre de St-Pierre-le-Puellier de la même ville, au sujet des obligations et des devoirs respectifs entre les religieuses et les chanoines; le tout passé sous l'abbesse Mahaud de Ste-Maure, Fort d'Aux, évêque de Poitiers, et Pierre Raimond d'Aux, doyen de l'église cathédrale. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 230.

1334-1335, 8 février. — Règlement de Fort d'Aux, évêque de Poitiers, qui, à l'exemple de Jean son prédécesseur, fixe le nombre des religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de cette ville à cinquante. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 667.

1335, 9 septembre. — Règlements de l'hôtel-de-ville de Poitiers sur la manière d'élire le maire de cette ville, et sur le temps que l'élu doit être en charge. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 22, p. 309.

1335-1336, 4 février. — Promesse conditionnelle faite par Pierre Sarrasin, maire de Niort, au nom de cette commune, de payer en quatre ans au roi faisant en personne le voyage d'outre-mer pour la croisade, la somme de quatre-vingts livres. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 167.

1336, 24 septembre. — Don de la terre de Pliboux fait à l'abbaye de Noaillé par Agnès, veuve de Guillaume Bernard de Pliboux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 481.

1337, 29 août. — Fondation de la messe dite des Chapes dans l'abbaye de la Trinité de Mauléon par Guillaume Rostard, prieur des Aubiers. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 299.

1337, 22 octobre. — Transaction entre Gui de la Trémoille, chevalier, et les abbé et religieux de la Colombe, au sujet de quelques rentes en blé qui étaient dues à cette abbaye par ledit seigneur, et qui n'avaient pas été payées. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 453.

1337-1338, 8 février.—Savari de Vivonne, chevalier, sire de Thors et d'Aubigné, se désiste des obstacles qu'il avait mis au droit qui avait été accordé à l'abbaye des Châtelliers par Ebles de Rochefort, seigneur d'Aubigné et de Faye, d'élever des fourches patibulaires dans l'étendue de la juridiction de cette abbaye. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 227.

1337-1338, 26 mars. — Mainlevée de la saisie mise sur les droits de minage de Champdenier par le châtelain du seigneur de Parthenai,

1346, 17 septembre. — Ordonnance du sénéchal de Poitou et de Limousin pour les réparations de la ville de St-Maixent, en vertu des lettres du roi Philippe de Valois. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 231.

1346-1347, 23 janvier. — Vidimus d'un testament où la présentation d'un sujet à une chapelle est donnée aux maire et échevins de la ville de Poitiers. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 311.

1347, 21 mai. — Traité entre Rainaud, évêque de Luçon, et son chapitre, en forme de partage des biens de l'église cathédrale, par lequel Rainaud, pour se décharger de tous les devoirs auxquels jusqu'alors il avait été obligé envers son chapitre, lui cède sous des réserves les terres de Triaize et de Richebonne avec l'office claustral de la cellérerie; le tout confirmé par Amanevus, archevêque de Bordeaux. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 11 et 301.

1350, avril. — Transaction passée entre le vicomte de Thouars et l'abbé et les religieux de St-Jouin-de-Marnes, touchant les droits de justice de St-Jouin, Germon, Noizé, Doron, Jeu et Availles, avec un arrêt confirmatif d'icelle, et l'acte d'exécution de ladite transaction et arrêt, le tout de l'année 1350. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 349.

1350, 5 mai. — Consentement du chapitre de Notre-Dame-la-Grande pour la reconstruction d'une maison sur laquelle il avait une rente, et qui était située dans la paroisse de St-Didier, rue de la Porte-du-Comte; maison qui avait été consumée par les flammes dans le temps de la prise de la ville de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 585.

1350, 25 juin. — Lettres de Louis, vicomte de Thouars, seigneur de Talmont et de Mauléon, par lesquelles ce seigneur permet aux religieux de l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes d'acquérir dans ses fiefs et arrière-fiefs jusqu'à la somme de cent livres de rente annuelle, en leur promettant les défendre de tous dommages envers et contre tous. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 341.

1350, 20 décembre. — Transaction entre Jeanne de Beauçay, vicomtesse de Thouars, dame de Mauléon et d'Oiron, et les abbé et religieux de St-Jouin-lez-Marnes, au sujet des fourches patibulaires que l'abbé et les religieux avaient fait élever, et que la vicomtesse avait fait abattre, prétendant qu'elles étaient dans les limites de la justice du bailliage d'Oiron, où elle disait avoir toute juridiction haute, moyenne et basse. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 345.

1351, 23 mai. — Ordonnance de Pierre Quentin, lieutenant de Gui Chévredent, seigneur de Tournai, sénéchal de Poitou et de Limousin, qui permet aux chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers de garder les clefs de la ville pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 589.

1351, 26 août. — Echange fait entre Aimeri, abbé de St-Cyprien,

et ses religieux, et le prieur de Château-Larcher d'une part, et les abbé et religieux de Noaillé de l'autre, au sujet de quelques biens dépendants de leurs monastères, et surtout du prieuré de Château-Larcher. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 487.

1351, 17 novembre. — Suppression de la dignité d'écolâtre dans l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 103.

1351-1352, 1er mars. — Lettres par lesquelles Guischart d'Ars, seigneur de Tenay, sénéchal de Poitou et de Limousin, et capitaine du château de Montreuil-Bonnin, reconnaît que les hommes de Benassai sont exempts de toutes charges et devoirs envers ledit château de Montreuil-Bonnin. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 511.

1351-1352, 3 mars. — Transaction entre les abbé et religieux des Châtelliers et Marguerite d'Aulzon, mère et héritière de feu Jean de la Croix, abbé de cette abbaye, sur quelques démêlés qu'ils avaient ensemble au sujet d'une rente de vingt livres autrefois constituée aux religieux des Châtelliers par feu Jean et René David sur le lieu de Lasteuil, dont Françoise Meschin était dame. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 233.

1351-1352, 14 mars. — Vente faite au prieur de St-Cyprien de Bressuire par Jean Bodin et sa femme, de tout ce qu'ils possédaient dans la paroisse de Flazais, aujourd'hui Clazai ; l'acte passé sous le scel de Jean de Beaumont, chevalier, seigneur de Bressuire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 647.

1352, 17 juin. — Transaction passée par l'intervention de Guischart d'Ars, chevalier, sénéchal de Poitou et de Limousin, entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et Pierre Beslon, écuyer, seigneur de Ringères, au sujet de quelques devoirs sur des héritages que le chapitre avait acquis de Jean de Mailhé, chevalier, seigneur de Chançay, et de dame Ailis de Suygne sa femme, de Jean de Champbon et de Macé Beslon, écuyer ; héritages qui étaient dans la mouvance de Guillaume Beslon, frère et successeur de Pierre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 513.

1352, 24 décembre. — Cession du four à ban d'Aunai et d'autres héritages, faite au couvent des Carmes de ce lieu par Pons de Mortagne, vicomte d'Aunai, leur fondateur, pour leur tenir lieu de la rente de deux cents livres ou de la somme de 2,000 livres une fois payée, qu'il s'était engagé de donner au couvent pour sa dotation. (*Carmes d'Aunai.*) T. 1, p. 121.

1353, 10 octobre. — Don d'une rente annuelle et perpétuelle d'un septier d'avoine, fait à l'abbaye de la Colombe par Gui de la Trémoille, chevalier, seigneur de Château-Guillaume. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 459.

1354, avril. — Concession faite par le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, d'un office de sergenterie à un particulier qui le prétendait comme héritier de son père et comme en ayant été

pourvu par Jean de Houx, abbé de Notre-Dame; à la prétention duquel le chapitre ne voulut pas déférer. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 593.

1354, 18 août. — Traité entre Claire, dame de Mauprevoir, vicomtesse d'Aunai, veuve de Ponce, vicomte d'Aunai, et les religieux de l'abbaye de Charroux, au sujet du château et forteresse de Mauprevoir, qui avait été longtemps sous la garde de ces religieux, et qu'ils remettent enfin à la dame du lieu. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 431.

1356, juin. — Extrait du testament d'Herbert Berland, chevalier, en faveur des Augustins de Poitiers, qu'il fonda le 14 août 1345. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 23.

1356, 18 septembre. — Testament d'Arbert Berland, chevalier, seigneur des halles de Poitiers, par lequel il ordonne que les dettes de feu sire Herbert Berland son père et de feue Philippe Lanière sa mère soient acquittées. Il élit sa sépulture en l'église des Augustins de Poitiers dont il se dit fondateur, leur donne cent quarante livres pour achever la construction de leur église, et fait plusieurs autres legs. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 161.

1357-1358, 16 mars. — Don d'héritages pour services rendus, fait à Guillaume Mothe par Jean l'Archevêque, sire de Parthenai et de Châtelaillon, et par Marie de Beaujeu sa femme. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 235.

1358, 13 mai. — Acte par lequel les Augustins de Poitiers s'engagent à la célébration de trois messes par semaine pour le repos de l'âme de feu Herbert Berland, chevalier, leur fondateur, en considération de la décharge de neuf livres de rente, dont leur emplacement qui, par la première fondation, consistait en un arpent de terre, était chargé envers une chapellenie que le père de ce chevalier avait fondée dans l'église de St-Porchaire. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 25.

1358, 4 août. — Ordonnance de Jean V, évêque de Poitiers, pour contraindre, sous peine d'excommunication, les chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers de rendre à l'abbesse et aux religieuses de Ste-Croix leurs devoirs anciens et ordinaires. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 671.

1358, 5 août. — Sentence rendue par des arbitres sur des démêlés qui s'étaient élevés entre Pierre de Paluau, doyen de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, conjointement avec son chapitre, et André de Seris, trésorier de la même église, au sujet de plusieurs droits respectivement prétendus par les deux parties. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 517.

1358-1359, 20 février. — Traité entre Guillaume, abbé de Noaillé, et des particuliers, au sujet de certains devoirs exigés par cet abbé sur des héritages possédés par ces particuliers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 493.

1358-1359, 31 mars. — Lettres par lesquelles Jean V, évêque de Poitiers, présente quatre sujets au chapitre de St-Hilaire-le-Grand, avec injonction aux chanoines d'en élire un pour être chanoine de cette église, conformément à la bulle d'Urbain IV. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 529.

1359, 29 juin. — Quittance donnée par André de Seris, trésorier de St-Hilaire, à Pierre de Paluau, doyen, et au chapitre de la même église, de la somme de cent moutons d'or qu'ils lui avaient payée. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 531.

1359, 24 septembre. — Vente de la terre et châtellenie de Mauprevoir, faite par Claire de Lezai, dame de Mauprevoir, à Jean la Personne, chevalier, vicomte d'Aunai. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 435.

1360, 14 décembre. — Enquête ordonnée par Jean V, évêque de Poitiers, pour découvrir la vérité de plusieurs articles contenus dans des lettres que les chanoines de l'église cathédrale prétendaient leur avoir été données par Fort d'Aux, et par lesquelles celui-ci avait uni plusieurs cures de son diocèse à la mense des chanoines, afin de les faire jouir des revenus de ces cures jusqu'à la somme de cinq cents livres, à laquelle Fort d'Aux avait été obligé par règlement du pape Clément V, en dédommagement de ce que l'évêque avait tout le profit de la juridiction épiscopale. (*Evéché de Poitiers.*) T. 3, p. 563.

1361, 19 avril. — Bref du pape Innocent VI à Hugues de Lusignan, sénateur de la ville de Rome, par lequel il est ordonné à ce sénateur de réprimer les vexations et les injustices commises dans les villes, les châteaux et les terres du St-Siége par les sept réformateurs et le conseil du peuple romain, et par les gouverneurs qu'ils avaient fait élire dans les cités dépendantes du St-Siége. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 929.) T. 17, p. 97.

1362, 26 juillet. — Acte de foi et hommage fait au roi de France par Rogier de Beauchamp, chevalier du roi d'Angleterre, à l'occasion de deux mille florins à l'écu, de rente annuelle, que le roi de France lui avait donnés. (*Gloss. de Ducange.*) T. 8, p. 23.

1362, juillet. — Lettres de Guillaume de Felton, chevalier, lieutenant de Jean Champdous, vicomte de St-Sauveur et lieutenant-général du roi d'Angleterre, par lesquelles il fait défenses au vicomte de Châtellerault d'exiger aucunes contributions et aucuns droits des chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et de leurs hommes de la seigneurie de Beaumont pour les réparations de la ville de Châtellerault. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 597.

1362-1363, 8 janvier. — Bref du pape Innocent VI à Marie, impératrice de Constantinople, pour prévenir et dissiper l'inquiétude qu'elle pourrait avoir de ce que Hugues de Lusignan son fils

n'était point encore arrivé au lieu que le pape lui avait destiné pour y exercer les fonctions de sénateur. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 846.) T. 17, p. 99.

1362-1363, 9 janvier. — Bref du même pape aux sept réformateurs, au conseil et au peuple romain pour dissiper leur inquiétude de ce que Hugues de Lusignan n'était pas encore arrivé au lieu que le pape lui avait désigné pour y exercer les fonctions de sénateur. (*Marten. Thesaur. anecd.*, *t.* 2, *p.* 847.) T. 17, p. 101.

1362-1363, 3 avril. — Thibault de Ste-Flaive, chevalier, sieur du fief Goya, reconnaît devoir sept septiers de seigle de rente à l'abbaye de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 283.

1363, 4 juin. — Acte devant notaire de l'opposition que fit faire Aimeri de Mons, évêque de Poitiers, à l'enlèvement que voulaient faire de sa vaisselle, le jour de son entrée solennelle dans Poitiers, les fondés de procuration du seigneur de Laval, qui, comme feudataire de l'évêché de Poitiers, avait sans doute porté l'évêque, et qui, en cette qualité, prétendait avoir la vaisselle qui avait servi au repas. (*Évêché de Poitiers.*) T. 3, p. 579.

1363, 27 juin. — Consentement donné par Aimeri, doyen, et le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, à Pierre Daillé, maître-école de cette église, pour fonder l'aumônerie de la Madeleine. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 533.

1363, 15 juillet. — Transaction entre Jean de Ste-Flaive, chevalier, et Perrot de Ste-Flaive son frère, fils de feu Pierre de Ste-Flaive, chevalier, d'une part, et Thibault de Ste-Flaive leur oncle, de l'autre part, au sujet d'une rente de cinquante livres sur la succession de tous les biens immeubles de feu Guyot de Veluyre, fils de Gui de Veluyre, chevalier, et cousin de Jean et de Perrot; lesquels biens avaient appartenu à Robert Guichard, chevalier, et étaient échus à Gui de Veluyre par la mort de Denise Guichard, bisaïeule de Guyot, mort sans héritier. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 517.

1363, 16 août. — Lettres de sauvegarde accordées par Guillaume de Felleton, chevalier, sénéchal de Poitou et de Limousin pour le roi d'Angleterre, au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 535.

1363, 14 septembre. — Acte de foi et hommage prêté par l'abbé de St-Maixent au prince d'Aquitaine, fils du roi d'Angleterre, entre les mains de Jean Chandos, vicomte de St-Sauveur, lieutenant en Aquitaine pour le roi d'Angleterre et pour le prince de Galles. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 255.

1363, 14 novembre. — Lettres d'Edouard, prince d'Aquitaine et de Galles, confirmatives de celles de Philippe le Hardi, roi de France, qui avait donné soixante sous de rente annuelle à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers pour l'anniversaire d'Alphonse, comte de Poitou

et de Toulouse, son oncle. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 139.

1363, 14 novembre. — Lettres d'Edouard, prince d'Aquitaine et de Galles, confirmatives d'un traité fait en 1252 entre Alphonse, comte de Poitou, et le chapitre de Ste-Radégonde, au sujet des bois de ce chapitre dans la paroisse de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 141.

1363, 15 décembre. — Aveu du temporel de l'abbaye de St-Maixent rendu au prince d'Aquitaine et de Galles par Guillaume, abbé de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 257.

1363, 17 décembre.—Fondation faite sous la cour de Louis, vicomte de Thouars, d'une chapelle à l'autel de St-Hilaire dans l'église de l'abbaye de la Trinité de Mauléon, par Heutesse Mancelle, veuve de Jean du Verger, paroissien de Beaulieu, et par Jean du Verger son fils. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 305.

1363-1364, 9 janvier. — Fondation de l'aumônerie de la Madeleine et de Ste-Radégonde dans le bourg de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, par Pierre Dailhé, chanoine et maître-école de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 539.

1363-1364, 18 janvier. — Lettres d'Aimeri, doyen, et du chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, confirmatives de la fondation de l'aumônerie de la Madeleine, que ce chapitre érige en office et bénéfice simple de l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 543.

1364, 15 octobre. — Lettres de Guillaume de Felton, chevalier, sénéchal de Poitou, qui, de la part du prince d'Aquitaine et de Galles, fait défense au receveur général du fouage de rien exiger des coûtres de l'église de St-Hilaire de Poitiers pour le droit de fouage dans la paroisse de Neuville. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 545.

1364, 17 novembre. — Traité fait entre Aimeri de Mons, évêque de Poitiers, et Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenai, en présence de Louis d'Harcourt, vicomte de Châtellerault, de Guillaume de Felton, sénéchal de Poitou, d'Aimeri d'Argenton, chevalier, de Maingot de Melle, aussi chevalier, et de plusieurs autres, au sujet des nappes qui avaient servi au repas donné à l'évêché, et que le seigneur de Parthenai prétendait lui appartenir pour avoir porté depuis l'église de Notre-Dame-la-Grande jusqu'à la cathédrale l'évêque Aimeri, lorsqu'il y fit pour la première fois son entrée solennelle. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 581.

1364, 6 décembre. — Mandement d'Aimeri de Mons, évêque de Poitiers, aux curés de cette ville, pour excommunier le prieur de Ste-Radégonde, parce qu'il refusait à son chapitre plusieurs repas d'usage et de coutume à certains jours de l'année. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 143.

1364, 30 décembre. — Acte par lequel Jean Mervaut, écuyer, sire de Roytière, charge les religieux de l'abbaye de la Grenetière de

payer dorénavant au recteur de Puybéliard une rente de sept sous qu'ils devaient à Marguerite Prévost sa mère, et qu'elle avait léguée à ce recteur pour faire son anniversaire. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 285.

1365, 31 juillet. — Sentence de Guillaume de Felton, chevalier, sénéchal de Poitou pour le prince d'Aquitaine et de Galles, qui donne à Héliot Tison, écuyer, mainlevée de la saisie de ses biens, qui avait été faite à l'occasion d'un arceau du pont de Niort derrière la porte appelée la porte du Pont-Vieil; de la réparation duquel arceau il s'était chargé et qu'il n'avait pas effectuée. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 169.

1365, 19 août. — Testament de Guillaume de Foucaud, damoiseau, seigneur du Courris, dans lequel ce seigneur fait des legs à diverses églises, et des dons à plusieurs personnes, entre autres à Persoye de la Trémoille sa femme, fille de feu Gui de la Trémoille, en ratifiant et confirmant tout ce qui avait été traité, accordé et stipulé entre lui et ce seigneur de la Trémoille, faisant pour Gui de la Trémoille son fils, et pour Persoye sa fille, dans le contrat de mariage de cette dame avec ledit Guillaume de Foucaud. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 463.

1365-1366, 7 janvier. — Aveu du péage des portes de la ville de St-Maixent rendu à l'abbé par Jean Andraut. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 273.

1365-1366, 15 janvier. — Dénombrement de plusieurs héritages rendu par Jean Doux à Savari de Vivône, chevalier, seigneur de Thors et de Brugilles. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 517.

1365-1366, 27 février. — Bulle du pape Urbain V confirmative d'un acte par lequel le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers supprime dans cette église la dignité d'écolâtre. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 109.

1366, 11 novembre. — Commission de Guillaume de Felton, chevalier, sénéchal de Poitou pour le prince d'Aquitaine et de Galles, à Guillaume Jamire et Jacques Andraut pour faire rendre justice aux religieux de l'abbaye de St-Maixent, dont les hommes étaient maltraités par le prévôt et les officiers du prince. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 277.

1367, 23 mai. — Lettres d'Édouard, prince d'Aquitaine et de Galles, qui met sous sa protection l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 437.

1367, 27 mai. — Lettres du même prince au sénéchal de Poitou pour lui ordonner de pourvoir à la garde de la ville et château de Niort, et d'y faire faire le guet. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 171.

1367, 31 juillet. — Ordonnance de Jean Narlandeau, lieutenant-général de Baudouin de Freuville, sénéchal de Poitou pour le prince d'Aquitaine et de Galles, qui condamne les habitants de St-Denis-

en-Vaux, de Naintré, Cernai et Doussai, qui s'avouaient de la châtellenie de Poitiers, à faire comme les autres habitants de cette châtellenie les guets, gardes et réparations nécessaires à la ville de Poitiers. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 313.

1368, 4 novembre. — Extrait du don d'une dîmerie et terragerie fait à l'abbaye de la Reau par noble homme messire Bertram de Cazelis, chevalier, seigneur de Suyrins, dont la femme nommée Jeanne de Forest avait été inhumée dans le chœur de cette abbaye. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 305.

1368-1369, 31 mars. — Lettres vidimées de Jean Chandos, vicomte de St-Sauveur, lieutenant en Aquitaine pour le roi d'Angleterre et pour le prince d'Aquitaine et de Galles, de la réception de l'hommage rendu par l'abbé de St-Maixent à ce prince, sauf la souveraine autorité du roi d'Angleterre. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 279.

1368-1369, 3 avril. — Lettres d'Édouard, prince d'Aquitaine et de Galles, qui exemptent les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers de payer aucun amortissement pour des rentes qu'ils avaient acquises de Guillaume de Gorville, chevalier. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 547.

1368-1369, 5 avril. — Mandement de Louis, vicomte de Thouars, à son receveur, de payer aux religieux de St-Hilaire de la Celle de Poitiers cent sous donnés à leur monastère par les anciens vicomtes de Thouars. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 673.

1369, 17 octobre. — Lettres d'Édouard, prince d'Aquitaine et de Galles, qui accordent au maire de Poitiers la connaissance de tous les cas criminels et civils, et toutes actions et causes des hommes et jurés de la commune et de leurs familles, à l'exception des cas de lèse-majesté, ou de faits touchant les monnaies, la falsification du sceau, etc. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 315.

1369, 20 novembre. — Lettres d'Arnaud, archevêque d'Auch, camérier du pape, qui ordonnent au collecteur de la chambre apostolique dans le diocèse de Poitiers, de restituer aux religieux des Châtelliers les biens dont il s'était emparé sous prétexte qu'ils avaient été de la mense abbatiale du dernier abbé. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 237.

1369-1370, 13 mars. — Commission donnée par Édouard, prince d'Aquitaine et de Galles, à Louis d'Harcourt, vicomte de Châtellerault, à Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenai, et à Guichard d'Angle, gouverneur du Poitou, pour la démolition de quelques maisons situées près du fort de la ville de Charroux, et pour celle de la tour de l'église de St-Sulpice. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 439.

1370, 10 juillet. — Amortissement par Amauri, sire de Craon, vicomte de Thouars, comte de Dreux, et Péronnelle de Thouars sa femme,

d'un hôtel appelé Soussay, et d'autres héritages qui avaient été donnés en pure aumône par feu Pierre du Saut, chevalier, aux religieux dominicains, pour la construction de leur église et de leur couvent. (*Dominicains de Thouars.*) T. 26, p. 287.

1370, 16 septembre. — Transaction passée entre le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers et le chevecier de cette église, au sujet des droits, devoirs et charges du chevecier. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 115.

1370, 22 septembre. — Transaction entre le maire et la commune de Niort, et Guillaume Pouvreau, écuyer, seigneur de Siec, fils de Hugues Pouvreau, chevalier, sur une somme de deux mille livres que Guillaume, comme héritier de son père, devait au maire et à la commune pour réparation des murs de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 173.

1370, 26 septembre. — Décret d'Aimeri de Mons, évêque de Poitiers, confirmatif d'une transaction passée entre le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers et le chevecier de cette église, au sujet des droits du chevecier. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 139.

1370, 19 décembre. — Transaction vidimée, passée entre les religieuses de Ste-Croix de Poitiers et les chanoines de Ste-Radégonde, au sujet des charges, devoirs et obligations de ces chanoines à l'égard de ces religieuses. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 679.

1370-1371, 13 février. — Aveu de quelques héritages rendu à André de Montjean par un prêtre nommé Guillaume Dufour. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 497.

1370-1371, mars. — Vente de quelques rentes faite par des particuliers à la confrérie des octaves de l'Assomption, établie dans l'église de l'abbaye de la Trinité de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 313.

1371, 13 avril. — Bulle du pape Grégoire XI confirmative des priviléges qui avaient été accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 443.

1371, 7 juillet. — Transaction entre Amauri, seigneur de Craon, vicomte de Thouars et comte de Dreux, à cause de Péronnelle de Thouars sa femme, et Thomas, seigneur de Chemillé et de Mortagne, au nom de Marguerite de Thouars sa femme, sœur de Péronnelle, au sujet de la succession de feu Louis, vicomte de Thouars, père de Péronnelle et de Marguerite. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 291.

1372, 25 mai. — Bulle du pape Grégoire XI, qui commet l'archevêque de Tours pour obliger, par la voie des censures ecclésiastiques, ceux qui avaient usurpé les droits, domaines et héritages de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers, de les rendre à cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 691.

1372, 25 juillet. — Lettres d'Isabeau de Craon, dame de Sulli, de Ste-Maure et de Nouastre, qui permet aux religieux de l'abbaye de Noyers d'élever leurs fourches patibulaires dans le lieu appelé Bois-aux-Moines, dans l'étendue de la châtellenie de Nouastre. (*Abb. de Noyers.*) T. 20, p. 739.

1372, 28 août. — Bulle de Grégoire XI, qui, sur les remontrances de l'archevêque de Bordeaux, de ses suffragants et des évêques de Limoges, de Tulle et de Cahors, dont les guerres et la peste avaient ravagé les diocèses, accorde à tous ces diocèses, à perpétuité, une réduction de moitié sur les décimes qu'ils avaient payés jusqu'alors. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 445.

1372, 28 septembre. — Acte devant notaire, par lequel Alain de Beaumont, chevalier, capitaine de la ville et du château de St-Maixent, s'engage de rendre dans un certain temps fixe à Guillaume, abbé de St-Maixent, les clefs de la porte Charraud, qui avaient toujours été sous la garde de l'évêque. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 281.

1372, 26 novembre.—Acte vidimé par Thibault de Ste-Flaive, chevalier, fermier de la juridiction et châtellenie de Mouchamp, et garde du scel de ladite châtellenie pour Louis l'Archevêque, seigneur de Mouchamp et de Taillebourg. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 287.

1372, décembre. — Lettres par lesquelles Charles V, roi de France, met sous sa protection et sauvegarde les maire, échevins, bourgeois, conseillers jurés, et toute la commune de la ville de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 549.

1372, décembre. — Lettres d'anoblissement accordées par Charles V, roi de France, au maire, aux douze échevins, aux douze conseillers jurés de la comune et ville de Poitiers, et à leurs descendants, avec toutes les prérogatives de la noblesse. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 553.

1373, 27 juillet. — Lettres de Charles V qui fixent pour deux ans seulement dans la ville de St-Maixent le siége du bailli des exemptions de Poitou. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 285.

1374, 1er octobre. — Brevet de capitaine, châtelain et garde du château de Lusignan, accordé à Lyonnet de Pennevayre par Jean, duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 153.

1374, 21 octobre. — Exemption de tous fouages, impositions, gabelles et de toutes autres charges, subsides et exactions, accordée par Jean, duc de Berri et d'Auvergne, et comte de Poitou, aux habitants de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 181.

1374, 3 décembre. — Transaction confirmée par arrêt du parlement de Paris, faite entre le chapelain d'une chapelle fondée dans l'église de St-Mathurin de Luçon, et Thibault, Jean et Perrot de Ste-Flaive,

fondateurs de cette chapelle, sur des débats qu'ils avaient entre eux au sujet de sa dotation. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 519.

1374-1375, 5 janvier. — Assiette faite par Jean, abbé de la Grenetière, d'une rente donnée pour la fondation d'une messe par feu Jean de Roland, écuyer. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 289.

1374-1375, 5 février. — Transaction passée devant l'archidiacre de Saintonge entre Guillaume de Beaumont, écuyer, fils de Geoffroi de Beaumont, chevalier, et frère de Philippe, dame de Beaumont, d'une part, et le prieur de Notre-Dame de Mortagne en Saintonge, d'autre part, au sujet de quelques rentes et devoirs dus par Guillaume de Beaumont à ce prieur. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 19.

1374-1375, 10 février. — Transaction entre les maire et échevins de Niort, et Guillaume Pouvereau, écuyer, seigneur de Sihec, au sujet de quelques sommes d'argent destinées aux réparations des murs de la ville de Niort, et dont on n'avait pas rendu compte. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 183.

1375, 18 août. — Lettres de Jean, fils du roi de France, duc de Berri et d'Auvergne, et comte de Poitou, qui met sous sa protection et sauvegarde l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 557.

Vers **1375**. — Lettres en forme de décret de Guillaume, évêque de Luçon, qui confirme les biens donnés par les seigneurs de Ste-Flaive pour la fondation et dotation de la chapellenie de St-Mathurin de Luçon, en vertu du testament de Pierre de Ste-Flaive, qui avait ordonné à ses héritiers de fonder sur son bien une chapellenie de cent livres. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 523.

1375-1376, 17 février. — Cession de quelques redevances faite par Blanche de Montendre au prieuré de Chénechê, dépendant de l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 649.

1375-1376, 18 mars. — Lettres de Charles V qui relèvent le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers du cas de félonie à lui imputé pour avoir refusé au bailli des exemptions de Poitou l'entrée du château de Chauvigni, où les chanoines de l'église cathédrale avaient établi un capitaine pendant la vacance du siége. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 143.

1376, 8 mai. — Aveu de divers héritages par Jean Broussars à noble et puissant seigneur Jean de Mortemar, seigneur de Couhé, comme ayant le bail des enfants de feu Simon de Lezai, chevalier, seigneur du château de Lezai. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 479.

1376, 4 août. — Bulle du pape Grégoire XI confirmative d'une transaction passée entre le chapitre de l'église de Poitiers et le chèvecier de cette église au sujet des droits, devoirs et charges du chèvecier. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 149.

1376, 15 octobre. — Vente de toute la terre et seigneurie de la Tré-

moille, mouvante de la baronnie d'Angle, à Gui de la Trémoille, chevalier, seigneur de Château-Guillaume, par Louis de St-Julien, chevalier, seigneur de Luzuret, tant pour lui que pour Jacques de St-Julien son neveu, pour le prix de cinq cents deniers d'or valant vingt sous tournois la pièce ; la vente scellée du scel établi aux contrats à Montmorillon pour monseigneur le duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 297.

1376-1377, janvier. — Confirmation par Jean, duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou, des priviléges accordés à la commune de Niort en 1204 par Philippe-Auguste, roi de France. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 185.

1376-1377, février. — Extrait des lettres du même comte de Poitou, qui accordent aux chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers la permission de faire tenir quatre fois l'année des foires, et une fois la semaine un marché à Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 147.

1377, 28 avril. — Traité entre Bertrand de Maumont, évêque de Poitiers, et Louis d'Harcourt, vicomte de Châtellerault, par la médiation de Jean, comte de Poitou, au sujet de l'autorité de l'évêque sur les capitaine, donjon et barrières de Chauvigni, qui lui était disputée par Louis d'Harcourt à cause du château d'Harcourt, situé à Chauvigni. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 153.

1377, 1[er] juin. — Lettres de Jean, fils du roi de France, duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou, portant mandement de faire une imposition pour l'établissement d'un port dans la ville de Niort. (*Hôtel-de-Ville de Niort.*) T. 20, p. 187.

1377, 30 juin. — Lettres du même comte de Poitou, qui accordent aux habitants de Bouresse une exemption de guet provisionnelle au château de Montmorillon. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 499.

1377-1378, 9 janvier. — Bulle de Grégoire XI en faveur de l'abbaye de St-Maixent contre les usurpateurs des biens, droits et juridictions de cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 289.

1378, 1[er] septembre. — Lettres de Jean, comte de Poitou, portant commission à son sénéchal ou à son lieutenant de faire ajourner à Poitiers Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière, contre lequel le comte avait donné défaut pour n'avoir pas comparu, et de lui défendre d'inquiéter Louis de Granges sur le fait de ses armoiries. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 155.

1378, 30 octobre. — Rapport fait au sénéchal de Poitou par Jean Goulard son sergent, d'un mandement à lui adressé par Jean, comte de Poitou, le 1[er] septembre 1378, pour citer Guillaume Catineau, capitaine et garde du château de la Flocelière, à comparaître personnellement par-devant le sénéchal de Poitou, pour avoir méprisé les lettres du comte de Poitou portant commission d'ajourner Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière, qui avait fait une in-

sulte à Louis de Granges, chevalier, sur le fait de ses armoiries. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 157.

1378, 5 novembre. — Fondation d'une chapellenie dans l'église de St-Médard de Thouars par Tristan, vicomte de Thouars, comte de Benaon, et Pérenelle de Thouars sa femme. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 301.

1379, 12 avril. — Bulle de Clément VII qui accorde à Géraud, abbé de Charroux, et à ses successeurs, la permission de bénir les images, les croix, les calices et les ornements sacerdotaux, soit dans son monastère, soit dans les églises priorales et autres dépendant de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 449.

1379, 15 avril. — Bulle du même pape qui accorde des indulgences à l'abbaye de Charroux au jour de l'Ostension du St Prépuce, qui se faisait tous les sept ans dans cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 451.

1379, 10 juin.—Concession faite à l'hôtel-de-ville de Niort par Jean, comte de Poitou, de quatre deniers pour livre pendant un an sur toutes les denrées et marchandises vendues, revendues et échangées dans la ville et châtellenie de Niort, pour la réparation et fortification des murailles de la ville. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 193.

1379, 21 août. — Guillaume de Bruères et Jeanne de Pouvereau sa femme, fille de feu Olivier Pouvereau, exécutent une fondation de chapelle faite dans l'église de l'abbaye des Châtelliers par ledit Olivier. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 239.

1379, 12 septembre. — Bulle de Clément VII qui accorde à Géraud, abbé de Charroux, et à ses successeurs, le droit de porter la mitre, l'anneau et les autres ornements pontificaux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 453.

1379, 31 décembre. — Lettres d'Imbert, abbé de Montierneuf de Poitiers, juge et conservateur perpétuel des priviléges et personnes de tout l'ordre de Grammont, par lesquelles il donne ses pouvoirs à diverses personnes pour vaquer aux affaires de cet ordre. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 483.

1379-1380, février. — Lettres par lesquelles Jean, comte de Poitou, donne au chapitre de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers une somme de mille livres, pour l'amortissement d'une rente de cent livres qu'il lui avait accordée en 1375. (*Chap. de St-Pierre-le-Puellier.*) T. 23, p. 125.

1380, 15 avril. — Bulle de Clément VII qui renouvelle en faveur de l'abbaye de Charroux un ancien privilége accordé par le pape Innocent III, par lequel il était réservé au pape seul ou à son légat de prononcer des sentences d'excommunication et d'interdit à l'autel de l'église de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 455.

1380, 15 avril. — Bulle du même pape qui accorde à Géraud, abbé

de Charroux, et à ses successeurs, le pouvoir de réconcilier au besoin l'église de cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 457.

1380-1381, 14 janvier. — Don fait par Jean de France, comte de Poitou, à Étienne de Loypeau, trésorier de l'église de St-Hilaire de Poitiers, de quelques reliques tirées de la chapelle du roi à Paris, et cédées ensuite par ce trésorier à l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 561.

1380-1381, 17 mars. — Lettres de Guillaume, évêque de Luçon, confirmatives de la fondation d'une chapelle faite par feu Territus de Montournois, et de l'augmentation des revenus de cette chapelle par Pierre de Montournois, écuyer, seigneur de Puimorin, et principal héritier de feu Territus de Montournois. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 159.

1381, 20 mai. — Acte donné aux assises de Niort par Pierre Peraschauces, lieutenant-général de Hugues de Froideville, chevalier, sénéchal de Poitou pour le duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou, au procureur de Héliot Tison, écuyer, de la représentation qu'il avait faite de la mainlevée d'une saisie de ses biens pour n'avoir pas réparé l'arceau du pont de Niort, comme il s'en était chargé. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 197.

1381, 18 juin. — Bulle de Clément VII demandée par Jean, duc de Berri et comte de Poitou, pour la réformation d'un abus qui s'était introduit dans l'église de St-Hilaire de Poitiers, qui consistait en ce que ceux qui étaient pourvus des dignités, des personnats et autres offices sans titres de chanoines, percevaient néanmoins les distributions manuelles et quotidiennes, quoiqu'ils n'assistassent point à l'office divin. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 565.

1382, 19 août.—Extraits faits juridiquement, à la requête de Pierre Prévôt, abbé de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, d'un livre conservé dans la chambre apostolique d'Avignon, contenant la description, l'état, la valeur et la taxation des décimes de l'église cathédrale de Poitiers et de la collégiale de Notre-Dame-la-Grande. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 159.

1382-1383, 4 février.—Traité entre Monsieur et Madame de Laval et Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière, fils de feu Gui de Surgères, au sujet de quelques acquêts que ceux-ci avaient faits dans la terre de Châteaumur, et dont ils confieut l'examen à Gui de la Forêt, en présence de Jean, seigneur d'Assigné, Guillaume de Matefelon et Pierre de Pui-du-Fou, chevalier. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 161.

1383, 19 mai. — Lettres de Charles VI qui accordent à Tristan, vicomte de Thouars, trois mille florins d'or francs par an, à prendre sur la recette des aides, pour l'indemniser des pertes et dommages que la guerre lui avait fait essuyer pour le service du roi. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 305.

1383, 15 août.—Acte par lequel Gui d'André, seigneur de St-Georges, écuyer, se donne lui et tous ses biens à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée, dont Gui de Palardin était alors abbé. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 19.

1383, août. — Acte par lequel un homme et sa femme se donnent pour leur vie, eux et leur biens, à l'abbaye de Noaillé, moyennant leur nourriture et leur entretien. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 501.

1384, 13 septembre. — Acte par lequel Pierre Gualocheas, chevalier, et Tiphaine sa femme, accordent aux religieux de l'abbaye de la Grenetière la permission d'acquérir dans leurs fiefs et arrière-fiefs, dans l'étendue de la châtellenie de Tiffauges et ailleurs, sans être astreints de payer aucuns devoirs. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 291.

1384, 19 octobre. — Commission donnée aux sires de Parthenai et de Thors par Charles VI, roi de France, pour faire observer en Poitou la trève qu'il venait de faire avec le roi d'Angleterre. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 199.

1384, décembre. — Lettres de Jean, duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou, par lesquelles ce prince amortit un demi-arpent de terre en deux parties touchant aux deux côtés du cloître des Augustins de Poitiers, et données à ces religieux par plusieurs personnes. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 27.

1384-1385, 16 janvier. — Don d'une petite place située près de l'église de Notre-Dame-la-Grande, fait à l'abbé et aux chanoines de cette église par Jean, duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 599.

1384-1385, 23 janvier. — Bulle de Clément VII qui confirme une transaction passée entre Pierre Prévôt, abbé de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, et son chapitre, en date du 9 mars 1384, sur des débats anciens qui s'étaient élevés entre eux pour des rétributions, et ratifiée par Bertrand de Maumont, évêque de Poitiers, et par son chapitre, le 13 juin de la même année. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 603.

1385, 13 avril. — Lettres de Jean, duc de Berri et comte de Poitou, qui accordent aux chanoines de Ste-Radégonde de Poitiers la permission de faire tenir quatre fois l'année des foires, et une fois la semaine un marché à Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 149.

1385, 28 septembre. — Concession du droit de barrage faite pour un an à l'hôtel-de-ville de Niort par Louis, duc de Bourbonnais, lieutenant du roi en Poitou, pour les réparations des ponts et portes de la ville. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 205.

1385, 27 novembre. — Indulgences accordées par Clément VII à ceux qui visiteront à certaines fêtes de l'année l'église de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 459.

1386, 26 mai. — Arrêt du parlement de Paris qui maintient le chapitre de l'église de Poitiers dans la possession de la terre du Breuil contre Geoffroi de la Celle, chevalier. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 175.

1386, octobre. — Lettres du roi Charles VI confirmatives du privilége accordé précédemment au chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers par Jean, comte de Poitou, de tenir quatre fois l'année des foires, et une fois la semaine un marché à Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 151.

1386-1387, 10 février. — Quittance donnée par Remi de Talensac au nom et comme procureur d'Olivier, sire de Clisson et de Belleville, connétable de France, à Aimeri Goulart, de la somme de cinquante francs d'or, que celui-ci devait au sire de Clisson en conséquence d'une transaction passée entre eux pour quelque vente que feu Guillaume de la Flocelière, chevalier, et feue Marie Goulard sa femme, sœur d'Aimeri, avaient faite à feu Aimeri d'Argenton, chevalier, alors tuteur du sire de Clisson; la quittance donnée en présence de Jean de la Flageole, lieutenant de Guillaume Taveau, sénéchal du seigneur de Clisson, et de Guillaume Sauvestre, écuyer. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 165.

1387, 14 avril. — Lettres de François, évêque de Grenoble, camerlingue du pape, à un chanoine de Chartres chargé de lever dans plusieurs villes et diocèses les deniers de la chambre apostolique, par lesquelles il lui ordonne de payer au chapitre de l'église cathédrale de Poitiers ce qui lui était dû depuis le jour du décès de Bertrand de Maumont, évêque de cette ville, jusqu'à la nomination de Simon de Cramaud. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 179.

1387, 1er mai. — Acte d'hommage lige fait à Simond de Cramaud, évêque de Poitiers, par Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenai, des biens qu'il tenait en fief de l'église de Poitiers, en présence de Jean, évêque de Maillezais, d'Eudes de Fontboucher, doyen de Chartres, de Pierre Gui, prévôt de l'église de Poitiers, et de plusieurs autres. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 585.

1387, 16 juillet. — Règlements faits par le chapitre général de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers pour le maintien du bon ordre dans l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 567.

1387, 24 juillet. — Acte d'hommage rendu à Simon de Cramaud, évêque de Poitiers, par Olivier, sire de Clisson et de Belleville, connétable de France et seigneur du fief l'Evêque, pour raison de ce fief. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 589.

1387, 6 août. — Arrêt du parlement de Paris, qui confirme un traité fait entre Simon de Cramaud, évêque de Poitiers, et Louis d'Harcourt, vicomte de Châtelleraut, par la médiation de Jean, duc de Berri et comte de Poitou, au sujet de l'autorité de l'évêque sur les capitaine, donjon et barrières de Chauvigni, qui lui était disputée

par Louis d'Harcourt à cause du château d'Harcourt situé à Chauvigni. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 591.

1387-1388, 30 mars. — Bulle de Clément VII portant commission à l'évêque de Nantes et aux abbés de St-Sulpice de Bourges et de St-Martin de Limoges, d'arrêter les injustices que les archevêques, évêques et autres seigneurs du premier rang exerçaient à l'égard de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 461.

1388, 30 octobre. — Cession faite à René de Thalensac pour services rendus, du droit d'un hommage plain et de la façon d'icelui, que Pierre d'Escoubleau et ses auteurs avaient coutume de rendre aux seigneurs de la Guierche pour la Bluère, la Roche-Ravarit, la Denisière, la Pipaudière et la Roullière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 367.

1388-1389, 24 mars. — Acte par lequel les maire et échevins de la ville de Poitiers présentent aux chanoines de St-Pierre-le-Puellier un sujet pour une chapelle fondée dans leur église. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 317.

1388-1389, 12 avril. — Ratification faite par Ysabeau d'Avaugour, vicomtesse de Thouars, veuve de Louis, vicomte de Thouars, dame de Correc et de la Rochemabille, d'une cédule de certain accord entre Jules d'Avaugour en son nom, d'une part, et Jean Royrand, sénéchal de Talmond, et Pierre Pachaut, châtelain du lieu, au nom de Tristan et Péronnelle, vicomte et vicomtesse de Thouars, d'autre part, pour raison d'un douaire sur une terre située en la châtellenie d'Olonne, qu'Ysabeau disait tenir en vertu de son mariage avec feu Geoffroi de Châteaubriant, et que Tristan et Péronnelle lui disputaient même par saisie des fruits comme étant le douaire de ces nobles, et qu'ils cèdent enfin à Ysabeau pendant sa vie. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 307.

1389, 22 avril. — Bulle du pape Clément VII qui supprime la chèvecerie de l'église de Poitiers, et l'incorpore à la mense du chapitre de cette église, à la demande de Simon de Cramaud, évêque, de Guillaume, doyen, et du chapitre de la même église, et qui sur certains chefs fait des règlements pour mettre fin aux démêlés qui étaient entre l'évêque et ses chanoines. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 595.

1389, 22 avril. — Acte de démission de la chèvecerie de l'église de Poitiers par Jean de Lobert, entre les mains d'un cardinal commissaire du pape Clément VII. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 603.

1389, 10 décembre. — Arrêt du parlement de Paris confirmatif d'un traité fait entre Jean de Craon, seigneur de la Suze, se faisant fort pour Catherine de Machecoul sa mère et Pierre de Craon son frère, d'une part, et Isabelle, dame de Craon et de Sulli, Gui, seigneur de la Trémoille et de Sulli, et Marie de Sulli sa femme, de l'autre, par lequel Isabelle, Gui de la Trémoille et sa femme, pour mettre fin aux démêlés qu'ils avaient pour des droits successifs, accordent au

seigneur de la Suze le château et la châtellenie de Briolai. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 309.

1389-1390, 2 mars. — Bulle de Clément VII portant commission aux évêques d'Angoulême et de Luçon et à l'abbé de St-Hilaire de la Celle de Poitiers, d'arrêter les injustices que les archevêques, évêques et autres seigneurs du premier rang exerçaient à l'égard des prieur et chanoines de Ste-Radégonde, et de les rétablir dans les biens dont chacun cherchait à les dépouiller. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 153.

1390, 7 juillet. — Règlement de la commune de Poitiers sur l'usage de son sceau. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 319.

1390, 13 août. — Bail à vie de quelques héritages situés près Bouresse, fait par André de Monjoan, abbé, et les religieux de Noaillé, à un religieux de la même abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 503.

1390, 13 décembre. — Lettres de garde gardienne accordées par le roi Charles VI au chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame.*) T. 20, p. 623.

1391-1392, 3 janvier. — Acte capitulaire des religieux dominicains du couvent de Thouars, par lequel ils s'engagent de célébrer des messes à perpétuité en considération de plusieurs bienfaits dont il étaient redevables à Tristan Rouaut, vicomte de Thouars, comte de Benon et seigneur de Talmond, et à Pétronille de Thouars sa femme, et spécialement à raison de cinq cents livres que ces religieux avaient reçues du vicomte et de la vicomtesse pour l'édification de leur église. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 313.

1392, 16 novembre. — Procuration donnée par Regnaud de Vivône, sire de Thors, curateur de Marie Châteigner, dame de la Châteigneraye, sa tante, à Huguet de Monsoreau, receveur de sa terre de Labnieu, pour la levée de tous les fruits de cette terre. (*Archives du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 521.

1394, 12 octobre. — Bulle de Benoît XIII connu sous le nom de Pierre de Lune, qui permet aux chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers de posséder partout des bénéfices et d'en percevoir les revenus, excepté les distributions manuelles, sans être tenus d'y faire résidence, pourvu qu'ils la fissent dans l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 575.

1394, 15 octobre. — Bulle du même Benoît XIII portant commission à l'abbé de Montierneuf et aux doyens des églises d'Angers et de St-Martin de Tours, de faire rendre justice au chapitre de St-Hilaire de Poitiers, et de lui faire restituer quantité de biens et de domaines envahis et usurpés par des archevêques, des évêques, des comtes, des barons, etc. (*Chap. de St-Hilaire, et abb. de Montierneuf.*) T. 11, p. 579, et t. 19, p. 487.

1394, 23 décembre. — Quittance donnée par François, archevêque de Narbonne, à Bertrand, abbé de Charroux, du paiement qu'il

avait fait à la chambre apostolique. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 463.

1395, 15 mai. — Aveu de quelques héritages rendu par Geoffroi Prévost, paroissien de Bignai, à noble et puissant seigneur Jean l'Archevêque, seigneur de Taillebourg, à cause de son château de Taillebourg. (*Château de Taillebourg.*) T. 26, p. 61.

1395, 20 août. — Sentence arbitrale rendue par Pierre Boschet, président en parlement, Ythier de Martreuil, évêque de Poitiers, chancelier de Berri, Jean Canart, évêque d'Arras, chancelier de Bourgogne, Oudart de Molins, président en la chambre des comptes, Guillaume Lyrois, conseiller, et Clément de Relhac, avocat en parlement, sur des démêlés au sujet de la succession de Jeanne d'Eu, qui s'étaient élevés entre Tristan Rouault, vicomte de Thouars, à cause de Pérenelle de Thouars sa femme, et Pierre, seigneur d'Amboise, d'une part, et feue Ysabeau, dame de Sulli et de Craon, Jean et Henri de Châlon, frères, et Gui, seigneur de la Trémoille, à cause de Marie de Sulli sa femme, d'autre part. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 321.

1395, 23 août. — Bulle du pape Benoît XIII, confirmative d'une autre bulle d'Urbain VIII et d'un acte par lequel le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers supprime dans cette église la dignité d'écolâtre. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 183.

1395, 9 septembre. — Collation du prieuré de St-Julien-Lars faite à une religieuse de l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Almodis, abbesse de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 255.

1395, 12 octobre. — Lettres de Jean, comte de Poitou, qui accordent aux maire, bourgeois et habitants de la ville de Niort, pour un an seulement, le droit de faire faire le guet au château de Niort par certaines paroisses des châtellenies de Fontenai-le-Comte et de St-Maixent. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 207.

1396, 16 avril. — Acte par lequel Guillaume, archevêque de Bordeaux, reconnaît n'entendre donner aucune atteinte au privilége d'exemption de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, en prenant son logement dans une des maisons de son fief et en entrant dans cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 585.

1396, avril. — Testament de Jean Boislève, chevalier, sur le point de faire un voyage en Hongrie pour combattre contre les Sarrasins et les ennemis de la foi. (*Arch. de M. Boislève de la Maurousière.*) T. 17, p. 667.

1396, 6 mai. — Don fait à l'abbaye de Boisgrolland par Péronnelle, vicomtesse de Thouars, comtesse de Benon et dame de Talmond, du droit de guet et autres droits qu'elle avait au village de la Brethommelière, pour le repos de l'âme de feu Tristan son époux, vicomte de Thouars, et de celles de ses autres parents. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 547.

1396, 6 mai. — Bulle de Benoît XIII confirmative des indulgences accordées par les papes précédents à l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 587.

1396-1397, 25 janvier.—Extrait d'un accord fait entre les seigneurs de Nouzillé, où l'on voit une partie de la généalogie de ces seigneurs. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 187.

1397, 19 juin. — Acte par lequel Jean de Malmont ratifie la vente que Guérart de Malmont, seigneur de Tonnai-Boutonne, avait faite le 12 avril précédent de la terre de Nouzillé à Simon de Cramaud, évêque de Poitiers et patriarche d'Alexandrie. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 189.

1397-1398, 15 mars. — Fondation de la messe du comte en l'église de St-Pierre de Thouars par Tristan, vicomte de Thouars, et Péronnelle de Thouars sa femme. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 325.

1398, 30 juillet. — Partage entre Jean de Granges, sire de Puichenin, et Jean de Granges, sire de la Gort, de la succession de feu Thibault de Granges, chevalier, de celle de feue Philippe du Pui-du-Fou sa femme, et de celle encore de feu Louis de Granges, chevalier, fils aîné de feu Thibault. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 167.

1398, 24 septembre. — Lettres du maréchal de Boucicault, qui donne pouvoir à Perrot Guyot, gouverneur des terres de Bellac, Rancon, Champagnac, le Dorat, St-Germain, Charroux et Calais, appartenant à la comtesse de Montpensier, d'y faire publier les trèves dont étaient convenus les rois de France et d'Angleterre, et de les faire exécuter dans son gouvernement. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 489.

1398, 14 octobre. — Aveu rendu à Adémar, abbé de Charroux, par Jean de Rochefort, seigneur de St-Angel et de Château-Verd, de tout ce qu'il tenait dans la terre de St-Angel. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 467.

Vers **1398**, 23 août. — Supplique des religieux de l'abbaye d'Andres à l'abbaye de Charroux, pour lui demander la confirmation d'un abbé qu'ils avaient élu. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 465.

1398-1399, 10 janvier.—Germond, abbé de la Trinité de Mauléon, désunit de l'infirmerie de cette abbaye le prieuré de St-Jacques de Mortagne, fondé par Gui de Thouars, comte de Bretagne et seigneur de Chemillé et de Mortagne. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 315.

1398-1399, février. — Remise de finances faite par Jean, duc de Berri et d'Auvergne, comte de Poitou, aux Augustins de Poitiers, sur des terrains qu'ils avaient acquis. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 31.

1398-1399, 7 mars. — Concession du droit de barrage faite pour un

an par Jean, comte de Poiton, aux maire et bourgeois de la ville de Niort, pour les réparations des murs de la ville qui tombaient en ruine et pour autres nécessités. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 209.

1399, 2 mai. — Règlements de l'hôtel-de-ville de Poitiers pour les tondeurs de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 321.

1399, 2 juillet. — Traité entre Etienne, évêque de Luçon, et des particuliers, au sujet de certaines rentes et héritages que ces particuliers prétendaient leur appartenir, en remplissant les conditions de la cession qui leur en avait été faite, et dont l'évêque de Luçon s'était néanmoins emparé. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 307.

1399 1400, 1er février. — Lettres de Pierre d'Amboise, vicomte de Thouars, qui ordonne à son receveur de payer aux chanoines réguliers de St-Hilaire de la Celle de Poitiers la somme de cent sous accordés autrefois en aumône par les anciens vicomtes de Thouars à ce monastère. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 675.

1400, 28 septembre. — Contrat de mariage d'André Rouault, chevalier, seigneur de Boismenart, avec Jeanne Poussard, fille de Jacques Poussart, chevalier, seigneur de Peyré, conseiller et chambellan du roi, et de Catherine de Vivône. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 589.

1400, 23 novembre. — Réception d'hommage rendu à Jeanne de Torsay, dame de la Mothe-St-Héraye, par Jean Gallicher, prieur du monastère de St-Hilaire de la Celle, et chapelain d'une chapelle fondée par feu Guillaume Taveau, chevalier, seigneur de Mortemer. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 677.

QUINZIÈME SIÈCLE.

1400-1401, 26 janvier. — Extrait du partage des biens paternels entre Jean Brulon, écuyer, aîné de la maison d'Usson, et Jean de Vigier, Jean Bogarel, Jean Belet, écuyer, et Isambert de la Salvière, à cause de leurs femmes, sœurs dudit Jean Brulon. (*Château de St-Martin-Lars.*) T. 17, p. 111.

1401, 1er avril. — Provisions de l'évêque de Luçon pour la prise de possession de la chapelle de St-Mathurin de cette ville, à la nomination du seigneur de Ste-Flaive. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 319.

1402, 8 avril. — Jean de Clermont, vicomte d'Aunai, confirme aux Carmes de ce lieu le don d'usage dans sa forêt, qui leur avait été accordé par les vicomtes ses prédécesseurs. (*Carmes d'Aunai.*) T. 1, p. 125.

1402, 10 mai. — Octrois accordés par le comte de Poitou pour

continuer la construction du port de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 215.

1402, 19 juin. — Suppression de l'office et dignité d'écolâtre dans l'église cathédrale de Poitiers par le chapitre général de cette église, du consentement d'Ythier de Martreuil, évêque de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 191.

1402, 29 août. — Transaction entre Jean Choupin, chapelain de la chapelle desservie dans l'église de St-Mathurin de Luçon, et Pierre Bardonnea, au sujet d'un droit de complant que prétendait le chapelain dans des vignes qu'avait fait planter Bardonnea, et que celui-ci refusait. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 321.

1402, 1er septembre. — Contrat de mariage de Hardi le Roux, écuyer, avec Renée de la Jaille. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 369.

1402, 10 octobre. — Fondation de la psalette de l'église cathédrale de Poitiers pour un maître et six enfants de chœur, par Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Carcassonne, et auparavant évêque de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 195.

1402, 3 décembre. — Vidimus original fait par Etienne, évêque de Luçon, de trois actes dont le premier est une transaction passée entre Jean Choppin, prêtre, chapelain de la chapellenie fondée en l'église de St-Mathurin de Luçon à l'autel de Notre-Dame par messire Pierre de Ste-Flaive, chevalier, dont le patronage appartient au seigneur de Ste-Flaive, et Nicolas Puiterea, prêtre, sur quelque débat au sujet d'une rente annuelle et perpétuelle et d'un quartier de froment dus audit chapelain sur plusieurs héritages indiqués et confrontés que possédait ledit Nicolas, et sur lesquels il n'avait pas voulu payer la rente depuis sept ans. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 527.

1402, 22 décembre. — Permission donnée par le comte de la Marche à Perrot Guyot, gouverneur des terres du comte, de bâtir une maison fortifiée dans le lieu de Champagnac. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 495.

1402. — Suppression d'un canonicat dans l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et union de la prébende à l'entretien d'un maître de musique et de quatre enfants de chœur. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 593.

1402-1403, 6 février. — Fondation de messes et de services dans l'église et monastère de St-Michel par Marguerite de Thouars, dame de Talmont et de la Chèze-le-Vicomte. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 333.

1402-1403, 20 février. — Statuts ou seconde fondation de l'église collégiale de Notre-Dame de Mirebeau. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 157.

1403. 13 septembre. — Traité entre Jean l'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Mathefelon, de Vouvent et de Mairevent, d'une part, et Jean le Masle, évêque de Maillezais, au sujet des droits de guet des hommes et sujets de l'évêque au château de Mairevent, et de ceux de rachat de la terre et seigneurie de Chaillé appartenant au sieur de Volvyre. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 253.

1403-1404, 23 janvier. — Bulle du pape Benoît XIII, confirmative de la fondation de la psalette pour un maître et six enfants de chœur, faite dans l'église cathédrale de Poitiers par Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'église de Carcassonne, et auparavant évêque de Poitiers. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 605.

1404, 17 octobre. — Extrait du testament d'Ascelin Royne, trésorier de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 597.

1405, août. — Lettres de Jean, comte de Poitou, qui permet au chapitre de St-Hilaire d'acquérir des fonds jusqu'à la valeur de deux cents livres sans payer aucun droit d'amortissement, en considération de la modique somme qu'il avait donnée à ce chapitre pour la fondation de la messe du Pardon. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 529.

1406, avril. — Bulle de Benoît XIII qui unit une prébende de l'église de St-Hilaire à la mense du chapitre pour l'entretien d'un maître de musique, de quatre enfants de chœur, et d'un certain nombre de vicaires dans la même église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 603.

1406, 7 mai. — Lettres du roi Charles VI qui met sous sa protection et sauvegarde l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers et toutes ses dépendances, terres et hommes, contre les insultes des seigneurs du Poitou qui les vexaient et les maltraitaient. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 699.

1406, 14 août. — Acte par lequel l'abbé et les religieux de la Colombe s'obligent à célébrer à certains jours, des anniversaires et des messes pour le repos des âmes de Gui de la Trémoille et de ses prédécesseurs, bienfaiteurs de cette abbaye, et pour celle de Rapod. de Luca, citoyen et marchand de Paris, qui avait donné aux religieux, tant à cet effet que pour des réparations urgentes, la somme de quatre cents livres tournois. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 475.

1406, 4 novembre. — Cession faite par Guillaume des Vaux à Boniface Tusseau, écuyer, et à Marguerite des Vaux sa femme, d'un hébergement et de diverses rentes. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 371.

1406. — Réception du duc d'Orléans à Poitiers, et quelques autres

événements dans cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 323.

1407, 7 juin. — Procuration donnée par les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers pour annoncer à Jeanne de Comminges, religieuse de St-Laurent de Bourges, qu'elles la choisissent pour leur abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 261.

1407, 16 juillet. — Jugement arbitral sur la distinction des prébendes de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 607.

1407, 11 août. — Acte par lequel Jean de Torsai, chevalier, sénéchal de Poitou, remet à l'évêque de Poitiers tous les biens d'un particulier qui avait tué un lecteur des Augustins de cette ville, et qui, pour éluder la juridiction du sénéchal, s'était fait clerc. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 609.

1408, 26 avril. — Actes qui font voir l'autorité de l'hôtel-de-ville de Poitiers sur les vins, cuirs et toutes autres choses appartenant à la police et concernant les arts et métiers de la ville, avec une notice des ouvrages que fit faire Jean Macé pendant le temps de sa mairie. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 327.

1408, 5 mai. — Contrat de partage fait entre Jean Herpedaine, fils de Jeanne de Clisson, d'une part, et Alain, vicomte de Rohan, à cause de Béatrix de Clisson sa femme, et Marguerite de Clisson, comtesse de Penthièvre et vicomtesse de Limoges, d'autre part, de la succession de feu Olivier, seigneur de Clisson, et de Jeanne de Belleville sa femme, aussi bien que de celle de feue Louise de Châteaubriant, sœur utérine d'Olivier de Clisson; par lequel partage demeurent à Jean Herpedaine les terres de Montaigu, Belleville, Vendrines, la Lande, et aux vicomte, comtesse et vicomtesse, tout le reste de la succession, dans laquelle entrent les seigneuries de Clisson, de Palluau, de la Garnache, de Châteaumur, des Deffens, du fief l'Evêque et leurs appartenances. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 335.

1408, 18 juin. — Sentence définitive d'un auditeur de cour de Rome, qui condamne Gérard de Montaigu, évêque de Poitiers, à payer au chapitre de son église cent livres tournois dues annuellement à ce chapitre sur le reveuu du sceau de la juridiction de l'évêché de Poitiers, en conséquence d'une transaction faite précédemment entre les chanoines et Simon de Cramaud, évêque de la même ville. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 199.

1408, 1er septembre. — Brevet de gouverneur et de sénéchal des terres et châtellenies de Charroux, Calais, St-Germain, le-Dorat, Belac, Rancon et Champagnac, accordé par Louis, comte palatin du Rhin, duc en Bavière, mari de feue Anne de Bourbon, au nom de Louis son fils, seigneur de ces terres, à Perrot Guyot, écuyer. (*Château d'Asnières.*) T. 1, p. 15.

1408, 1[er] décembre. — Contrat de mariage de Jean de Soussai avec Jacquette le Roux. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 373.

1408-1409, 4 janvier. — Fondation de messes à l'autel de la chapelle de la Carole dans l'église de St-Hilaire de Poitiers par Guillaume Bar, doyen de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 613.

1408-1409, 23 janvier. — Suppression d'un canonicat et union d'une prébende à la psalette de l'église de St-Hilaire-le-Grand. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 615.

1409, 20 mai. — Lettres patentes du roi Charles VI, qui confirment la suppression d'un canonicat et prébende que le chapitre de St-Hilaire avait faite pour l'entretien d'un maître, de quatre enfants de chœur et de dix vicaires dans l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 617.

1409, 4 juin. — Lettres de l'official de Poitiers, député par le concile de France, après la résolution du roi de garder la neutralité entre les deux papes, pour faire informer des vie et mœurs de Jeanne de Comminges, élue abbesse de la Trinité. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 265.

1409, 16 juillet. — Lettres de Jean, évêque de Maillezais, et de Guillaume Taveau, chevalier, seigneur de Mortemer, portant commission d'ajourner ceux qui devaient contribuer à la réparation des marais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 257.

1409, 5 août. — Vidimus d'une bulle de Clément IV qui permet aux religieux de l'abbaye de Noaillé de percevoir de nouvelles dîmes dans les paroisses où ils en levaient d'anciennes. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 511.

1409, 13 août. — Renonciation faite dans un chapitre général par les religieux de Noaillé et le prieur de Mazerolles, au droit qu'ils avaient de succéder aux biens meubles des habitants de Mazerolles morts sans postérité. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 513.

1409, 28 août. — L'évêque de Poitiers ou son grand vicaire confirme un statut fait par le chapitre de Notre-Dame-la-Grande, concernant la collation des canonicats et prébendes de ce chapitre. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 629.

1409, 6 novembre. — Dénombrement rendu par Bernard, abbé de Ste-Croix de Talmont, à Regnaud de Vivône, seigneur de Thors, de Poiroux et d'Aizenai, à cause de son châtel d'Aizenai, de plusieurs héritages appartenant à l'abbaye de Talmont. (*Abb. de Talmont.*) T. 26, p. 49.

1409, 20 novembre. — Transaction entre Jean de Mortemer, seigneur de Couhé, et le chapitre de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 621.

1409, 21 novembre. — Bulle d'Alexandre V qui permet aux reli-

gieux de Charroux de choisir un prêtre auquel il donne le pouvoir des moindres pénitenciers de Rome, pour entendre les confessions de toutes sortes de personnes le jour de l'ostension de la sainte vertu du Sauveur. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 473.

1409-1410, 30 janvier. — Indulgences accordées par le même pape à l'abbaye de Charroux, au jour de l'ostension du saint prépuce, qui se faisait tous les sept ans dans cette abbaye. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 475.

1409-1410, 10 février. — Ordonnance d'Aimeri Texier, abbé de Nanteuil-en-Vallée, qui envoie un de ses religieux dans le prieuré de Montmorillon dépendant de l'abbaye de Nanteuil. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 23.

1409-1410, 11 mars. — Vidimus d'un mandement donné par Georges, seigneur de la Trémoille, de Sulli et de Craon, à son receveur de la Trémoille, de Château-Guillaume, de Lussazois, des Vasois, de St-Civran et du Courris, de faire à l'abbaye de la Colombe des paiements en grains et deniers qui avaient été autrefois légués à cette abbaye par les seigneurs de la maison de la Trémoille, et entre autres par messire Gui de la Trémoille. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 477.

1410, 6 juin. — Traité entre le comte de Poitou et l'abbé de St-Maixent touchant les appellations de Coulié et les droits de justice de l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 297.

1410, 27 juin. — Procuration donnée à des particuliers par Simon de Cramaud, archevêque et duc de Reims, pour faire en son nom des échanges et acquisitions d'héritages avec quelques personnes que ce pût être. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 611.

1410, 29 juin. — Contrat d'échange de quelques rentes entre l'évêque de Poitiers et des gentilshommes du nom de Montléon. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 615.

1410, 25 novembre. — Débats entre Regnaud de Vivône, sire de Thors, fils de Jeanne d'Aspremont, et Jean Harpedenne, au sujet de la terre et baronnie de Regnac, sur laquelle l'un et l'autre avaient des prétentions. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 523.

1410. — Constitution synodale de l'évêque de Poitiers, cardinal de Reims, prescrivant aux curés les formules d'absolution dont ils devaient user à l'égard de leurs paroissiens excommuniés. (*Marten. Thesaur. anecd., t. 4, p.* 1076.) T. 17, p. 103.

1411-1412, 3 janvier. — Lettres royaux qui permettent aux religieux de l'abbaye de St-Maixent de continuer la poursuite d'un procès qu'on leur avait intenté au sujet d'une place appelée à St-Maixent la Pierre-Marchande. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 301.

1412, 10 juillet. — Aveu rendu au comte de Poitou par François de Montbron, vicomte d'Aunai, des bornes et confrontations de la vicomté d'Aunai. (*Carmes d'Aunai.*) T. 1, p. 129.

1412, 16 août. — Octrois accordés par le comte de Poitou aux maire, bourgeois et habitants de la ville de Niort pour la réparation des murailles de la ville, pour le canal et les portes du port et autres nécessités. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 217.

1412. — Extrait d'une enquête faite pour savoir si les religieux de la Celle de Poitiers ont dans leur bourg haute, moyenne et basse justice. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 679.

1412-1413, 12 février. — Lettres vidimées du comte de Poitou au sénéchal de cette province, pour lui ordonner de défendre au prévôt de Poitiers d'inquiéter en aucune manière par voie de justice les sujets et tenanciers du chapitre de St-Hilaire, tant à Benassai qu'ailleurs. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 625.

1413, 17 octobre. — Germond, abbé de la Trinité de Mauléon, assigne sur des héritages situés dans la paroisse de Moulins, des rentes données par Geoffroi de la Roche pour la fondation d'une chapelle dans l'église de la Trinité. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 319.

1413, 31 octobre. — Don d'héritages fait à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée par Guillaume, seigneur de Montreuil, d'Esié et de Ruffec. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 25.

1414, 6 juillet. — Lettres du comte de Poitou qui exemptent les maire, échevins, bourgeois et habitants de la ville de Niort d'aller à l'arrière-ban, ou d'envoyer des troupes à l'armée du roi. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 219.

1414, 25 novembre. — Mandement du comte de Poitou pour contraindre les habitants de Fontenai-le-Comte de payer à l'hôtel-de-ville de Niort la somme de sept cents livres et au comte celle de trois cents, pour des droits d'aide injustement levés par les habitants de Fontenai, et appartenant à ceux de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 221.

1414-1415, 16 janvier. — Règlements tenant lieu de statuts pour le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 161.

1415, 5 février. — Bulle de Jean XXIII qui accorde à François, abbé des Châtelliers, et à ses successeurs, l'usage de la mitre, l'anneau, tous les ornements pontificaux et autres priviléges. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 245.

1415, 4 avril. — Arrêt du parlement de Paris, qui maintient l'évêque de Luçon dans le droit de juridiction ecclésiastique sur l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm et sur les membres en dépendants. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 323.

1415-1416, 19 janvier. — Suppression de la paroisse de St-Michel, autrefois située dans le cimetière qui est près de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 629.

1416, 28 mai. — Dissertation de Simond de Cramaud, cardinal de Reims, pour appuyer et faire valoir un acte proposé par les cardinaux pour réunir les esprits dans la manière d'expulser du siége de Rome Pierre de la Lune, connu sous le nom de Benoît XIII, et de procéder à l'élection d'un autre pape légitime, pendant la tenue du concile de Constance. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 619.

1416, 16 novembre. — Contrat de mariage de Georges de la Trémoille, chevalier, seigneur des baronnies de Sulli et de Craon, avec Jeanne de Boulogne, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, en présence de Pons, seigneur de Langheac et de Brassac, sénéchal d'Auvergne, Jean de Chauvigni, chevalier, seigneur de Bloc, Urbain d'Oradour, etc. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 337.

1416, 8 décembre. — Fondation du couvent de la Raslerie ou de Fougeré par Gui Frotier, seigneur des terres de la Messelière, Chamouseau et Fougeré. (*Couvent de la Raslerie.*) T. 24, p. 257.

1417, 30 avril. — Dénombrement de la moitié du droit de péage qui se payait aux portes Chalon et à la croix de la ville de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 305.

1417, 4 juillet. — Lettres de Charles, fils du roi de France, dauphin de Viennois et comte de Poitou, portant commission au sire de Pouzauges de faire exécuter un traité fait à Angers le 2 juillet 1417 entre ce prince et le duc de Bretagne, par lequel, pour rétablir la paix en Poitou, la châtellenie de Châtelaillon est donnée au duc pour Artus, comte de Richemont, son frère, et les forteresses de Vouvant, de Secondigné et autres places fortes de Poitou sont abandonnées au dauphin pour le roi de France. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 339.

1417, 14 juillet. — Jugement du lieutenant de Chinon, qui condamne des gentilshommes à payer aux religieuses de Ste-Croix de Poitiers une certaine somme pour les dépens d'un procès qu'elles avaient gagné. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 707.

1417-1418, 20 janvier. — Sentence arbitrale en forme de règlement par laquelle, sous le bon plaisir du parlement, un arbitre assigne et fixe ce qui doit être de pratique par rapport aux gros des prébendes des chanoines de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 631.

1418, 8 avril. — Règlements de l'hôtel-de-ville de Poitiers pour les fourniers de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 331.

1418, 27 avril. — Transaction entre des gentilshommes de Poitou pour des partages de biens de famille. (*Château de l'Étenduère.*) T. 8, p. 79.

1418, 8 octobre. — Quittance de la somme de cent livres donnée par Ysabeau de Surgères, femme de Joachim de Clermont, à Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 169.

1418, 29 octobre. — Lettres de Charles, fils du roi de France, dauphin de Viennois et comte de Poitou, qui maintiennent les religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers dans la possession des bois de Vasles en la châtellenie de Montreuil-Bonnin. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 709.

1418-1419, 28 février. — Bulle de Martin V, qui confirme tous les priviléges de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 639.

1419, 19 mai. — Transaction en forme de partage passée entre les enfants de feu Jean Poussart, chevalier, seigneur de Peyré, et de feue Catherine de Vivône sa femme, au sujet de la succession de ces seigneurs. (*Château du Vigean.*) T. 27, p. 761.

1419, 9 juin. — Lettres de Charles, fils du roi de France, comte de Poitou, données en faveur de Simon de Cramaud, cardinal de Reims, autrefois évêque de Poitiers, et pour lors administrateur perpétuel de cet évêché, pour ajourner au parlement séant dans cette ville Guillaume de Martreuil, héritier de feu Itier de Martreuil, évêque de la même ville, obligé de payer cent livres tournois de rente perpétuelle dues par cet évêque pour une fondation que Simon de Cramaud avait faite sur le sceau de la juridiction de l'évêché. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 207.

1419, 14 juillet. — Fragment d'un bref du pape Martin V, qui commet Jean, abbé de Noaillé, pour visiter les monastères d'Aquitaine et les réformer. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 517.

1419, 30 juillet. — Aveu rendu à l'évêché de Luçon par le chapelain de la chapelle desservie dans l'église de St-Mathurin de Luçon, de tous les revenus de ladite chapelle. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 531.

1419, 21 août. — Don des droits de péage et de coutume fait par le comte de Poitou aux maire et habitants de la ville de Niort, pour l'entretien du port et les réparations de cette ville. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 225.

1419, 2 octobre. — Transaction portant partage entre Jean Fouquerant à cause de Gillette de la Brosse sa femme, et Jean de Saligné ou Saligni, de la succession de feu noble Jean de la Brosse et de Collette Chaillole sa femme, duquel mariage étaient issues quatre filles, Hennor, Marguerite, Marie et Gillette, dont la première épousa Jean Raimond, la seconde Emeri Bruc, la troisième Jean de Nouhes, la quatrième Nicolas Amovin en premières noces, et Jean Fouquerant en secondes. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 25.

1419, 30 octobre. — Quittance donnée par l'abbé de la Colombe à M. de la Trémoille, comte de Boulogne et d'Auvergne, seigneur de Sulli et de Craon, et grand chambellan de France, du paiement fait par son receveur des rentes qui avaient été léguées à cette

abbaye par les seigneurs de la maison de la Trémoille. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 479.

1419, octobre. — Bulle du pape Martin V, qui accorde des indulgences à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 165.

1419, 7 novembre. — Bref de commmission adressé par le pape Martin V à l'abbé de St-Cyprien de Poitiers, pour s'informer si les revenus de l'église de St-Hilaire-le-Grand sont aussi diminués que les chanoines le disaient, et, si cela est, de réduire à la moitié la décime apostolique qu'ils payaient au pape et qui montait à la somme de cent cinquante livres. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 641.

1419, 27 décembre. — Transaction entre Guillaume de la Fayolle, abbé, et les chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, confirmative d'une autre du 13 décembre 1417, au sujet des distributions quotidiennes que l'abbé prétendait quoique absent dans l'église de Notre-Dame, et que les chanoines de cette église lui refusaient. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 633.

1419-1420, 13 janvier. — Transaction entre Jeanne Chaperonne et les seigneurs de Beaumont, de la Haye et de Mastin. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 43.

1420, 4 juillet. — Acte par lequel les dominicains de Poitiers s'engagent, pour eux et leurs successeurs, à célébrer à perpétuité dans leur église un anniversaire et service solennel pour Simon de Cramaud, évêque de Poitiers, cardinal, en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus de lui. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 631.

1420, 7 novembre. — Transaction entre Jean de la Haie, seigneur de Chemillé et de Passavant, Charles de Bretagne, seigneur d'Avaugour, et Pierre de Brezé, chevalier, tous seigneurs de Mortagne et consorts, d'une part, et Jean Fouscher, chevalier, d'autre part, par laquelle ce chevalier consent qu'après son décès et celui de sa femme, le château qu'il avait fait bâtir et fortifier aux Herbiers contre le gré des seigneurs de Mortagne soit démoli. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 81.

1420-1421, 16 février. — Commission donnée par Jean de Torsai, seigneur de Lezai, maître des arbalétriers de France et sénéchal de Poitou, à Guillaume Vasselot et Jean Guiteau, de faire une enquête pour découvrir si les religieux de l'abbaye des Châtelliers sont fondés à empêcher que leurs hommes de Bougontet n'aillent faire le guet au château de Lusignan. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 247.

1420-1421, 20 février. — Traité entre Pierre d'Amboise, vicomte de Thouars, et les abbé et religieux de St-Jouin de Marnes, par lequel l'abbaye de St-Jouin et ses dépendances sont soustraites à toute juridiction ou suzeraineté du vicomte de Thouars, à l'exception

d'Availles et de Jeu ; le tout confirmé par arrêt du parlement séant à Poitiers. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 347.

1421, 23 mai. — Lettres de Charles, fils du roi de France, régent du royaume et comte de Poitou, qui exempte pour cette fois d'aller au recouvrement de la Normandie occupée par les Anglais, Jacques de Surgères et les gentilshommes qu'il avait placés dans ses châteaux et forteresses de la Flocelière, de Cerisay et de St-Symphorien pour les garder et les défendre. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 171.

1421, 23 juin. — Jugement par lequel Charles, fils du roi de France, régent du royaume et comte de Poitou, ou son parlement séant à Poitiers, adjugent par provision à Simon de Cramaud, évêque de Poitiers, cardinal de Reims, la haute justice de Chauvigni, qui lui était disputée à l'occasion de l'exécution d'un certain Jean Porchier, que quelques-uns prétendaient avoir été faite injustement par les officiers de l'évêque. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 211.

1421, 2 juillet. — Testament ou fondation de Simon de Cramaud, évêque de Poitiers, en faveur de son église cathédrale. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 633.

1421, 14 juillet. — Etablissement d'une boucherie près de l'église de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 167.

1421, 29 août. — Arrentement d'une maison par Pierre d'Anchot, abbé de la Trinité de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 321.

1421, 23 novembre. — Testament de Renaud de Montléon, écuyer, seigneur de Boismorand. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 595.

1421-1422, 3 janvier. — Transaction entre le seigneur de St-Julien-le-Châtel et les abbé et religieux de Bonlieu, au sujet d'une tour et forteresse que ces religieux avaient fait bâtir, et que le seigneur de St-Julien voulait faire démolir. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 497.

1422, 5 septembre. — Lettres de Charles, fils du roi de France, régent du royaume et comte de Poitou, qui évoque aux requêtes de son hôtel un procès pendant en la cour de Saumur entre Jean et Guillaume Larcher, échevins de Poitiers, et l'aumônier de l'aumônerie de St-Loup, membre dépendant de l'abbaye d'Airvault, au sujet d'une maison située à Mirebeau. (*Titre communiqué par le senechal de Mirebeau.*) T. 18, p. 169.

1422, 22 octobre. — Arrêt du parlement de Poitiers, qui fait défense à des ouvriers du comte de la basse Marche de continuer une forteresse que ce comte voulait faire élever à Charroux dans une place appelée le Château. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 477.

1422, 25 octobre. — Transaction entre Hélie, évêque de Luçon, et les religieux de son chapitre, au sujet des biens meubles de tous

les religieux défunts dont l'évêque s'emparait. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 33.

1422, 24 novembre. — Union faite à une grande hebdomade de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, de l'aumônerie de St-Antoine, qui avait été fondée par un chanoine maître-école de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 653.

1422-1423, 16 mars. — Règlement du chapitre général de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, par lequel il paraît qu'il y a eu de tout temps douze terres affectées au gros des vingt-huit prébendes de cette église pour vingt-trois chanoines, en payant sur ces terres les pensions appelées calendes, pour acquitter les charges de la même église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 645.

1423, avril. — Lettres d'amortissement accordées par Charles VII à Guillaume de Lucé, évêque de Maillesais, au sujet de l'abonnement du droit de rachat fait entre cet évêque et le seigneur de Mairevent pour la terre et seigneurie de Chaillé, qui est dans la mouvance du château de Véluyre, et qui relève par arrière-fief de celui de Mairevent. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 25, p. 259.

1423, 14 mai. — Bail à ferme des eaux du Clain appartenant au monastère de St-Nicolas et situées près le château de Poitiers. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 20, p. 121.

1423, 7 août. — Traité entre les demoiselles de Beaumont et Jean de la Haye, sur des successions de Messieurs de Beaumont. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 45.

1424, 4 mai. — Lettres vidimées d'Hélie, évêque de Luçon, qui confie la capitainerie ou la garde et défense du château de l'église de ce lieu à noble homme Tristan Chabot. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 329.

1424, 6 août. — Contrat de mariage de Hardi le Roux avec Marie Oudart. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 375.

1424, 6 novembre. — Lettres de Charles VII qui rétablissent Guillaume, évêque de Luçon, dans le droit d'établir des capitaines dans les châteaux de Luçon et des Moutiers-sur-le-Lay, droit dont Germain de Paillard, évêque du même lieu, avait été privé en 1418 pour avoir pris le parti des ennemis du roi. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 331.

1424, 28 novembre. — Transaction entre Jean d'Authon, écuyer, seigneur de Béruges, et le prieur de Béruges, au sujet de la dîme sur la terre de Jallais. (*Prieuré de Béruges.*) T. 1, p. 283.

1424-1425, 6 mars. — Commission du roi Charles VII au sénéchal de Poitou, pour s'informer si l'abbaye de la Grenetière a droit de forteresse et de capitainerie. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 293.

1425, 26 juillet. — Contrat de mariage de Bertrand de Dinan avec

Marie de Surgères, fille de Jacques de Surgères. seigneur de la Flocelière et de Cerisay. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 173.

1425, juillet. — Lettres patentes du roi Charles VII, par lesquelles il commet les causes du chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers à la cour de parlement et aux requêtes de l'hôtel ou du palais (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 655.

1425, 30 novembre. — Sauvegarde accordée à l'abbaye de la Grenetière et à ses dépendances par Arthur de Bretagne, connétable de France. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9. p. 297.

1426, 7 avril. — Quittance de trente florins d'or dus et donnés à la chambre apostolique par le chapitre de St-Hilaire de Poitiers, en reconnaissance du privilége d'exemption de l'ordinaire accordé par le pape à ce chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 657.

1426, 7 avril. — Contrat de partage entre Jean de Villeneuve, chevalier, à cause de feu dame Aynor de Chasseroye sa femme, Yves, seigneur de St-Mars, écuyer, à cause de Madeleine Catherine de Chasseroye sa femme, d'une part, et Louis Chenin, chevalier, seigneur de l'Ile de Bapaume, mari de Marie de Chasseroye, d'autre part, de la succession de feu Payen de Chasseroye, seigneur d'Airvault, et de Marguerite de la Porte sa femme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 659.

1426, 29 juillet.—Lettres de Charles VII, qui cède au sire de la Trémoille tous les impôts, aides et tailles qui avaient été mis et qui le seraient à l'avenir sur toutes les terres et seigneuries que ce seigneur possédait en Poitou, Limousin, Anjou, Berri, duché d'Orléans, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus contre les Anglais, et le dédommager des dépenses qu'il avait été obligé de faire dans une ambassade pour le roi, dans le cours de laquelle il avait été fait prisonnier à la Charité-sur-Loire, par Péronnet Gressart, partisan des Anglais. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 355.

1426, 9 novembre. — Ordonnance de Jean de Torsai, seigneur de Lezai, sénéchal de Poitou, rendue dans les grandes assises de Saint-Maixent, par laquelle le bail des personnes et biens de Pierre et Jeanne de Vezençai, enfants de Guillaume de Vezençai, seigneur de Germain, et de Marguerite de Fesdeau, est déféré à Guillaume de la Roche, chevalier, qui avait épousé ladite Marguerite; le bail donné à Guillaume par cession de Jean de Lezai, auquel il appartenait comme plus proche parent du père de feu Guillaume de Vezençai. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 249.

1426. — Moyens mis en œuvre par les chanoines de l'église de Poitiers contre Hugues de Combarel, évêque de cette ville, pour obtenir le paiement d'une certaine somme que leur avait assignée feu Simon de Cramaud sur le sceau de la juridiction de l'évêché. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 213.

1426-1427, 8 mars. — Lettres patentes de Charles VII qui exemp-

tent de tailles et de tous autres subsides les coûtres de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 225.

1427, 21 juillet. — Lettres du seigneur de Raiz et de Pouzauges et de Catherine de Thouars sa femme, qui s'engagent de payer tous les ans à l'abbaye de la Grenetière cinquante livres monnaie courante et cinquante septiers de seigle, que feue Marie de Thouars, sœur de Catherine, avait légués par son testament aux religieux de cette abbaye. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 299.

1427, 27 septembre. — Lettres patentes du roi Charles VII, qui permettent de transporter dans un lieu plus commode une boucherie qui était devant l'église ou prieuré de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 169.

1427, 24 octobre. — Accord passé entre les religieux de l'abbaye et les habitants de la ville de St-Maixent sur un différend qu'ils avaient au sujet des réparations des murs de la ville. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 307.

1428, 20 mai. — Traité par lequel Jean, duc d'Alençon, comte du Perche, vicomte de Beaumont et seigneur de Fougères, et Georges, seigneur de la Trémoille, de Sulli et de Craon, se promettent et se jurent sur les saints Evangiles une fidélité et une affection inviolables, en se réunissant pour le service du roi et l'avantage du royaume. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 359.

1428, 11 septembre. — Fondation et dotation de deux chapellenies dans l'église paroissiale de Ste-Verge par Louis Jousseaume, écuyer, seigneur de Soussai, Jean Jousseaume, écuyer, seigneur de la Forêt-sur-Sèvre et de Commequiers, et par noble dame Jeanne de l'Ile, dame desdits lieux et de Liré, veuve dudit feu noble Jean Jousseaume, et tutrice de Louis et de Jeanne Jousseaume, leurs enfants mineurs. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 363.

1429, 8 avril. — Acte par lequel Gilles, seigneur de Rais et de Pouzauges, s'engage sur son honneur à une fidélité inviolable envers Georges, seigneur de la Trémoille, de Sulli et de Craon, pour le service du roi. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 367.

1429, 24 juin. — Ferme de la terre de St-Julien-Lars, donnée à un prêtre par Jeanne de Comminges, abbesse, et les religieuses de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 271.

1429, 8 décembre. — Acte par devant notaire, par lequel messire Jean de Ste-Flaive consent que le chapelain de la chapelle desservie dans l'église de St-Mathurin de Luçon et ses successeurs chapelains fassent désormais les foi, hommages et aveux pour les biens et héritages dépendants de cette chapelle, aux seigneurs dans la mouvance desquels ces biens sont assis, sans que les seigneurs de Ste-Flaive y soient tenus; réservé à ces seigneurs le droit de patronage ou présentation de la chapelle, l'inspection sur le service auquel est tenu le chapelain, sur l'entretien des domaines de la chapelle et sur les cha-

pelains dès qu'ils auront pris possession, lesquels sont obligés de donner une fois une paire de gants blancs honnêtes aux seigneurs de Ste-Flaive, et de les leur offrir à eux-mêmes en personne au château de Ste-Flaive ou dans le lieu où ils feront leur demeure, pourvu que ce lieu ne soit pas plus éloigné de Luçon que celui de Ste-Flaive. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 533.

1430, 20 avril. — Extrait du testament de Jacqueline Gillier, par lequel cette dame donne à Poinsonnet de Vivône, son mari, écuyer, seigneur d'Oulmes, l'hôtel de Plaisois. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 175.

1430, 25 avril. — Baillette de quelque héritage faite à perpétuité à un particulier par noble et très-puissant seigneur Regnault Chabot, seigneur de la Grève et de Jarnac. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 527.

1430, 27 juin. — Lettres de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, comte de Benon, seigneur de Talmont, qui permet aux chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers de bâtir une forteresse à la Coinderie dans la châtellenie de Thouars, pour se mettre eux et leurs hommes à couvert des insultes des ennemis en temps de guerre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 661.

1430, 31 septembre. — Amortissement à perpétuité du rachat que Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, comte de Benon et seigneur de Talmond, exigeait de l'abbaye de la Blanche après la mort du vicomte de Rohan, seigneur de la Gasnache, de Beauvoir-sur-Mer et de l'Ile-Dieu, à cause de Béatrix de Clisson, femme de ce dernier vicomte, fondé sur ce que les biens temporels de cette abbaye étaient des démembrements de ces seigneuries, et entre autres de Noirmoutier, qui avait fait autrefois partie du domaine de la Gasnache. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 381.

1430, 13 novembre. — Bulle du pape Martin V qui, confirmant le statut de 1399, ordonne que les hebdomades ne seront conférées qu'aux chanoines de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 663.

1430, 27 novembre. — Permission donnée par le grand vicaire de Hugues, évêque de Poitiers, à l'aumônier de l'aumônerie de St-Georges de Niort, de construire un oratoire ou chapelle dans cette aumônerie. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 229.

1430, 20 décembre. — Lettres d'amortissement accordées par Charles VII aux abbé et religieux de l'abbaye des Châtelliers, pour plusieurs héritages qu'ils avaient acquis depuis près de cinquante ans, en considération des grands services que lesdits abbé et religieux avaient rendus à l'Etat, et des pertes qu'ils avaient essuyées pendant les guerres. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 251.

1431, 6 avril. — Acte qui constate un combat donné en champ-clos, selon l'usage du temps, entre messire Pierre Boislève, chevalier, et le

jeune sire d'Escalles. (*Arch. de M. Boislève de la Maurousière.*) T. 17, p. 681.

1431, 7 avril. — Lettres du roi Charles VII, qui permet au chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers de faire clore et fortifier l'église et le bourg de Vouillé, et d'y avoir un capitaine. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 171.

1431, 29 mai. — Bulle d'érection de l'université de Poitiers par le pape Eugène IV. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 399.

1431-1432, février. — Cession faite par Charles VII, roi de France, à Jacqueline d'Amboise, sœur de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et femme de Jean de la Trémoille, chevalier, seigneur de Jonvelle, des terres qui avaient été confisquées au profit du roi sur le vicomte pour crime de lèse-majesté, et dont quelques parties appartenaient à cette dame par droit héréditaire. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 369.

1431-1432, 16 mars. — Erection de l'université de Poitiers par Charles VII, roi de France. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 665.

1432, avril. — Bulle du pape Eugène IV, qui accorde à tous ceux qui visiteront l'église de St-Hilaire de Poitiers, la veille et le jour de la translation de ce saint, et qui y feront des aumônes ou donneront à la fabrique de l'église, les mêmes indulgences et pardons qui ont été accordés par les souverains pontifes à ceux qui visitent la basilique de St-Pierre de Rome et l'église de St-Paul hors les murs de la même ville, le jour de leur dédicace, et celle de St-Jean de Latran le jour de la Nativité. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 669.

1432, 2 juillet. — Acte qui prouve que l'aumônier de l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers était exempt de remplir la semaine de célébrant depuis la fête de St-Jean-Baptiste jusqu'à la Toussaint. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 657.

1432, 9 novembre. — Lettres par lesquelles Charles VII retire des mains du sire de la Trémoille, son grand chambellan, le château et châtellenie de Lusignan qu'il lui avait engagés pour des sommes qu'il avait reçues à titre de prêt, et à laquelle châtellenie il substitue les châteaux et châtellenies d'Amboise, de Montrichart et du Pont-de-Bléré jusqu'au parfait paiement des sommes prêtées. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 373.

1432, 6 décembre. — Arrêt de la cour du parlement confirmatif d'un concordat fait entre le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers et Laurent Vernon, chevalier, seigneur de Montreuil-Bonnin, au sujet de la fortification de l'église de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 175.

1433, 29 juin. — Règlement d'un chapitre général de l'abbaye de St-Pierre de Preuilly au sujet de ce qui devait être fait le jour de la

solennité de la fondation de cette abbaye. (*Abb de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 255.

1433, 29 juin. — Traité entre l'évêque et le chapitre de Luçon d'une part, et les trésorier et chapitre de St-Hilaire de Poitiers d'autre part, au sujet d'une place située près de la maison des Trois-Piliers, que les chanoines de Luçon prétendaient leur appartenir et dont ceux de St-Hilaire jouissaient. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 41.

1433, 5 juillet. — Accord entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et Regnault de Monléon, chevalier, seigneur de Chargié et de la Bournalière, à cause de Marie de Couhé sa femme, sur certaines redevances dues par ce chevalier au chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 673.

1434, 21 août. — Lettres de Charles VII confirmatives des priviléges de l'hôtel-de-ville de Niort accordés par Philippe-Auguste et St Louis. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 231.

1434, 30 août. — Lettres de Charles VII portant amortissement de la terre de Nozillé donnée par Simon de Cramaud, évêque de Poitiers, au chapitre de son église, pour faire célébrer douze anniversaires solennels tous les ans, au commencement de chaque mois. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 227.

1434, 1er décembre. — Monitoire général obtenu du pape Eugène IV par les religieux de St-Maixent, pour faire restituer quantité de droits, biens, fonds et autres choses appartenant à leur abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 311.

1435, 25 avril. — Acte passé entre André de Varèze et Germain de Vivône, d'une part, et les religieux de l'abbaye des Châtelliers, de l'autre, par lequel ces religieux s'engagent d'amortir une rente due aux doyen et chapitre de St-Maurice d'Angers par les seigneurs d'Aubigné et de Faye, à condition que ces seigneurs leur céderont l'hôtel du Poyron situé près Coustières, avec toutes ses appartenances ; le tout accordé en présence de Jean de la Roche, seigneur de Barbezieux, écuyer d'écurie du roi et son sénéchal en Poitou. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 255.

1435, 14 mai. — Transaction par laquelle Marie de Vivône, fille de Jean de Vivône et d'Andrée de Varèze, et Germain de Vivône son oncle, cèdent aux religieux des Châtelliers la terre du Poyron, à condition que ces religieux se chargeront de payer aux doyen et chapitre de St-Maurice d'Angers la rente de quatre-vingt-quatorze livres dix sous, à laquelle était obligé feu Regnault de Vivône, seigneur des Essars, d'Aubigné et de Faye, et après lui feu Jean de Vivône son fils, seigneur des mêmes lieux. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 259.

1435, 12 juin. — Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, comte de Benon et seigneur de Talmont, confirme des priviléges accordés en 1240 aux hommes de la Coinderie, sujets du chapitre de St-Hilaire

de Poitiers, par Gui, son prédécesseur, aussi vicomte de Thouars. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 677.

1435, 26 septembre.— Lettres de Charles VII, qui donne à Georges, seigneur de la Trémoille, toutes les aides, tailles, impôts et subsides des terres que ce seigneur et sa femme pouvaient avoir tant en Poitou, Limousin, Anjou, Touraine, Berri, duché d'Orléans, que partout ailleurs dans l'étendue du royaume, pour en jouir et user sa vie durant. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 375.

1435-1436, 24 janvier. — Extrait du testament de Jacques de Bourbon, comte de la Marche et de Castres, et roi de Sicile et de Hongrie. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 501.

1436, 11 juillet. — Sentence de Jean de la Roche, seigneur de Barbezieux, sénéchal de Poitou, qui ordonne aux habitants de Vouillé de continuer à renfermer ce lieu de murailles, fossés et palis jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 177.

1436, août. — Réunion de la province de Poitou à la couronne de France par le roi Charles VII. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 679.

1436, 11 novembre. — Lettres de Charles VII, qui donne à Georges, seigneur de la Trémoille, la somme de huit mille écus d'or et la capitainerie de Montereau-Faut-Yonne et de Montargis, s'il peut réussir à réduire ces places sous l'obéissance du roi dans trois mois. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 379.

1436. — Arrêt du parlement séant à Poitiers, qui rétablit l'évêque de Luçon dans le droit de nommer au roi des capitaines pour la garde des forteresses de Luçon et des Moutiers-sur-le-Lay, et le roi dans celui de donner l'institution à ces capitaines; droits que Georges de la Trémoille, entre autres, leur avait enlevés par violence. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 333.

1437, 4 mai. — Bref de commission adressé par le pape Eugène IV au chantre de l'église de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, pour lui enjoindre de faire restituer à l'abbaye des Châtelliers tout ce qui lui avait été enlevé par Francois, abbé de cette abbaye, et autres complices, et de les excommunier s'ils ne le restituaient pas dans un terme préfix. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 261.

1437, 21 mai.— Acte par devant notaire, scellé du sceau de M. d'Amboise, vicomte de Thouars, comte de Benon, seigneur de Talmont et de St-Gilles-sur-Vie, par lequel noble homme Jean de Champtfain, fondé de procuration de Marie de Sillé, veuve de Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière, tutrice de Jacques de Surgères son fils, fait offre de faire garde au château de Commequiers pour raison de l'hommage lige que cette dame devait à ce château, et que ses prédécesseurs avaient rendu à noble et puissant

Jean Jousseaume, chevalier, seigneur de la Forêt-sur-Sèvre et de Commequiers. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 177.

1437, 10 juillet. — Extrait d'un acte concernant la célébration de quelque anniversaire dans l'église de Châteaumur, et ce qui avait été donné pour sa fondation. (*Prieuré de Châteaumur.*) T. 5, p. 325.

1437, 31 juillet. — Contrat de partage entre Pierre, seigneur du Pineau, et Marie Tusseau sa femme, d'une part, et Boniface, Jeanne et Guillaume Tusseau, d'autre part, de la succession de feue Catherine du Retail. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 377.

1437, 2 novembre. — Acte par lequel Jean Eschalart, chevalier, témoigne à Marie de Sillé, comme ayant le bail de Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière, que Simon de Nouzillac, écuyer, seigneur de l'Ayraudière, est propriétaire du ténement des Rogetières, sujet à l'hommage plain envers le château de la Flocelière. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 179.

1437, 25 novembre. — Contrat de mariage de Brient de Varèze, chevalier, seigneur de Château-Tison, avec noble demoiselle Jeanne de Volvire, fille aînée de Nicolas de Volvire, chevalier, seigneur de Nieuil-sur-l'Autize, de Châteauneuf, de Ruffec et de Rochecervière, et de Marie de Bazoges sa femme. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 181.

1437, 30 novembre. — Traité entre Jean de Ste-Flaive, chevalier, seigneur de Ste-Flaive, de l'Anguillier et de St-Etienne de Brillouet, fils de Jean de Ste-Flaive et de Jeanne de Brillouet, d'une part, et Jean de Pennevaire, fils de Léonnet de Pennevaire, écuyer, et de la même Jeanne de Brillouet, qui s'était mariée en secondes noces avec Léonnet, au sujet de la succession de leur mère commune. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 183.

1437-1438, janvier. — Liberté donnée par Charles VII, roi de France, à Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, avec la restitution de toutes les terres qui avaient appartenu à ce vicomte avant la confiscation qui en avait été faite au profit du roi pour crime de lèse-majesté. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 381.

1437-1438, 3 février. — Extrait d'une sentence de la sénéchaussée de Poitiers, qui déboute les nommés Banchereau du titre de noblesse et du droit de porter des armoiries, et maintient Messieurs de la Forêt de Montpensier dans celui de porter un écu d'azur à six coquilles d'argent. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 47.

1437-1438, 18 février. — Lettres de Jean, sire de Bueil et de Mirebeau, confirmatives d'autres lettres de René, duc d'Anjou, portant permission au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, de bâtir une forteresse dans la terre de Cuon dépendante de ce chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 683.

1438, 23 mars. — Traité entre Jean de Rochechouart, chevalier, seigneur d'Aspremont, d'Azé et de Brion, et Louis de la Tour, aussi chevalier, seigneur de la Tour, de Bourmont et de Cornouaille, pour quelques sommes que celui-ci devait à Jean de Rochechouart, et au sujet de quelque succession à eux échue par le décès de damoiselle de la Haye, tante du même seigneur d'Aspremont (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 529.

1438, 21 mai. — Transaction passée entre le prieur de Châteaumur et Pierre Ménart, seigneur de Toucheprès, au sujet de quelque bois appelé le bois de Gilbert. (*Prieuré de Châteaumur.*) T. 5, p. 327.

1438, 7 juin. — Fondation de plusieurs messes faite en faveur des chapelains de la confrérie de la Madeleine de St-Maixent par Méry de Maigné, écuyer, seigneur du lieu et de l'Ile près Ste-Néomaye, en présence de Jean Parthenai, seigneur d'Availles, écuyer, de Hugues Chevalier, seigneur de Saulgié, écuyer, et de Périnet Coiffaud, aussi écuyer. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 449.

1438, 11 juin. — Lettres de François de Montbron, chevalier, seigneur de Maulévrier, de Mastas, et vicomte d'Aunai, confirmatives des droits accordés aux carmes de ce lieu dans la forêt d'Aunai par les vicomtes ses prédécesseurs, Pierre de Mortagne et Jean de Clermont, chevaliers. (*Carmes d'Aunai.*) T. 1, p. 137.

1438, 23 juin. — Lettres de garde gardienne accordées par Charles VII aux religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 273.

1438, 28 août. — Don de deux septiers de blé au prieuré de St-Pierre de Mauléon pour la fondation de trois messes dans l'église de ce prieuré. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 323.

1438, 28 août. — Lettres de commission des vicaires-généraux de l'évêque de Poitiers données à l'archiprêtre de Lusignan pour vérifier sur les lieux le rapport que l'abbesse de la Trinité leur avait fait sur le prieuré de St-Julien-Lars, afin d'en obtenir l'union à la mense abbatiale. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 277.

1438, 10 novembre. — Transaction entre les coûtres de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers et le chapitre de cette église, dont Jean d'Estampes était trésorier, au sujet de certaines rétributions prétendues de droit par ces coûtres. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 11, p. 685.

1438, 3 décembre. — Union du prieuré de St-Julien-Lars à la mense abbatiale de la Trinité de Poitiers, pour la vie seulement de la présente abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 281.

1439, 1er avril. — Prise de possession du prieuré de St Julien-Lars au nom de l'abbesse de la Trinité, après la mort de Marguerite de la Corre, religieuse de la même abbaye, qui en était prieure titulaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 285.

1439, 15 avril. — Lettres par lesquelles Jean de Rochechouart, che-

valier, seigneur d'Aspremont, approuve et ratifie tout ce qui avait été fait par son procureur avec Louis de la Tour, chevalier, son cousin germain. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 535.

1439, 18 mai. — Vidimus d'un mandement donné par Georges, seigneur de la Trémoille, de Sulli, de Craon et de Château-Guillaume, à son receveur de Château-Guillaume, de payer à l'abbaye de la Colombe les rentes qui avaient été autrefois léguées à cette abbaye par les seigneurs de la maison de la Trémoille. (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 481.

1439, 17 août. — Traité entre le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers et un chanoine de la Ste-Chapelle de Bourges, au sujet d'une prébende que ce chanoine possédait dans l'église de Poitiers, et dont, sans faire résidence, il prétendait par privilége tirer les fruits que le chapitre de Poitiers lui disputait. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 229.

1439, 21 septembre. — Lettres d'Odon, abbé de Cluni, confirmatives de l'élection que les religieux de Montierneuf avaient faite d'Étienne, prieur de St-Nicolas de Poitiers, pour leur abbé. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 511.

1439, 30 novembre. — Lettres patentes de Charles VII, qui transfèrent le marché de Mouchamp du jeudi au samedi, à la requête de Gui l'Archevêque, seigneur du Parc et de Mouchamp. (*Château du Parc-Soubise.*) T. 23, p. 53.

1439. — Lettres par lesquelles le concile de Bâle donne commission à l'abbé de St-Cyprien de Poitiers d'examiner si l'élection que les religieux de Montierneuf avaient faite d'Étienne, prieur de St-Nicolas, pour leur abbé, était légitime et canonique, et de la confirmer si elle était telle, ou de l'annuler si la loi avait été violée. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 513.

1439-1440, 11 février. — Commission donnée par Hugues de Combarel, évêque de Poitiers, à Ythier de Marchon, doyen de St-Hilaire-le-Grand, et à un chanoine de l'église cathédrale, de réunir les cures de Thénezai et de Chouppes au chapitre de son église cathédrale, pour l'entretien de douze vicaires chargés d'assister jour et nuit à l'office de cette église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 237.

1439-1440, 16 février. — Jugement rendu en faveur des maire, bourgeois et habitants de la ville de Niort par les commissaires du roi enquêteurs dans le Poitou, sur le fait des abus introduits dans les impositions des tailles, aides et autres subsides, avec les lettres patentes du roi Charles VII, du 12 décembre 1439, portant commission au dauphin de France de se transporter dans le pays pour y remédier et pour arrêter les désordres par le conseil des commissaires. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 233.

1439-1440, 12 mars. — Hommage rendu à l'abbaye de St-Maixent par Arthur, fils du duc de Bretagne, comte de Richemond, seigneur de Parthenai et connétable de France, de tout ce qu'il possédait

tant en fiefs qu'arrière-fiefs dans un grand nombre de paroisses. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 313.

1440, 15 avril. — Lettres patentes de Charles VII, qui continue d'accorder pour dix ans aux habitants de St-Maixent la permission de s'assembler pour traiter et ordonner des affaires communes de la ville, et d'élire deux ou trois habitants pour être à la tête des affaires, pour convoquer les assemblées et y présider. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 455.

1440, avril. — Lettres patentes de Charles VII qui, en récompense de la fidélité et du dévoûment des habitants de St-Maixent pour la couronne de France, érige dans leur ville un corps, collége et communauté de ville gouverné par deux élus, et donne à ce corps des armoiries. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 459.

1440, avril. — Lettres de Charles VII, qui transfère à perpétuité à St-Maixent le siége des élus qui avait été établi à Niort sur le fait des aides pour la guerre. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 315.

1440, juin. — Lettres de garde-gardienne accordées par Charles VII aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers pour porter leurs causes au parlement de Paris. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 241.

1440, 13 juillet. — Lettres par lesquelles Louis, fils du roi de France, dauphin de Viennois, engage sa parole de fils de roi, d'aimer et de protéger pendant toute sa vie le sire de la Trémoille, et de le faire jouir de la pension de neuf mille livres et de la gabelle du grenier de Sulli dont le roi l'avait gratifié. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 385.

1440, 6 novembre. — Sentence du siége de Fontenai-le-Comte, par laquelle Hélie du Bois, chevalier, seigneur des Châtelliers, et dame Yude de la Roche sa femme, sont condamnés à rendre hommage pour plusieurs terres à Jean de Vivône, écuyer, comme seigneur d'Oulmes. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 317.

1440-1441, 27 janvier. — Lettres de Charles VII, qui ordonne que les assises du sénéchal de Poitou se tiendront à St-Maixent pour le ressort de cette ville, et non à Poitiers comme le prétendait le sénéchal de Poitou, et cela en reconnaissance du zèle et de la fidélité des habitants de St-Maixent pour la personne et les intérêts de leur prince. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 321.

1440-1441, 3 février. —Appointement de Pierre de Brezé, sénéchal de Poitou, donné sur une complainte d'un abbé de la Trinité de Mauléon, au sujet des droits qu'il prétendait sur tous les prieurs et prieurés de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 327.

1440-1441, 13 février. — Transaction entre plusieurs seigneurs et dames de la maison de Vivône, au sujet du partage de divers biens et seigneuries, entre lesquelles se trouve la Châteigneraye. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 537.

1441, 6 juillet. — Lettres de Charles VII portant commission de contraindre Maurice Claveurier, lieutenant-général de Poitiers, à aller tenir ses assises ordinaires dans la ville de St-Maixent, suivant le privilége que le même prince avait accordé à cette ville. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 325.

1441, 31 juillet. — Lettres d'attache de Pierre de Brezé, sénéchal de Poitou, pour l'exécution des lettres de Charles VII, qui avait conféré l'administration de l'Hôtel-Dieu ou vieille aumônerie de St-Maixent à Jean Sachier, son valet de chambre. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 463.

1441, 21 novembre. — Octroi sur le vin accordé à la ville de St-Maixent par le roi Charles VII pour les réparations de cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 465.

1441, 9 décembre. — Acte d'assemblée de la ville de St-Maixent, qui fait voir comment cette ville était gouvernée avant l'établissement de la commune. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 469.

1442, 12 mai. — Restitution de la mairie de Niort avec tous ses droits, priviléges, prérogatives, libertés, justice et juridiction aux habitants de Niort, par Charles VII, roi de France (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 241.

1442, 20 juin. — Rapport fait par un huissier à des commissaires du procès-verbal qu'il avait dressé par leur ordre pour constater l'étendue du fief et de la juridiction de l'abbaye de Montierneuf, qu'ils avaient été chargés de faire examiner et discuter à l'occasion d'un procès entre le procureur du roi et les religieux de cette abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 517.

1442, 17 juillet. — Aveu de la terre de Lezai rendu à Guillaume de Charpagne, évêque de Poitiers, à cause de son château de Celle-l'Evêcault dépendant de l'évêché de Poitiers, par Hélie du Bois, chevalier, seigneur de Volvire, comme ayant le bail de Jean et de Hélie de Lezai, enfants mineurs. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 641.

1442, 29 juillet. — Enquête où l'on trouve une description de l'ancien amphithéâtre de Poitiers bâti par les Romains, et par laquelle on connaît en quel état était vers le milieu du xv[e] siècle cet amphithéâtre à présent réduit en masure. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 519.

1442, 15 septembre. — Arrêt du parlement qui maintient les religieux de l'abbaye de St-Maixent dans plusieurs droits et priviléges qui leur avaient été accordés. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 327.

1443, 26 mai.— Lettres de Charles VII, qui permet aux abbé et religieux de Montierneuf d'élever une forteresse au lieu de Primali. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 521.

1443, mai. — Lettres du même roi, qui permet aux abbesse et religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers de bâtir une forteresse

au village de Maillé près Montreuil-Bonnin. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 331.

1443, mai. — Lettres du même roi, qui permet à l'abbé de Noaillé de faire fortifier l'église de Bouresse pour servir de retraite en temps de guerre. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 533.

1443, 4 juin. — Lettres du même roi, portant commission au sénéchal de Poitou de faire informations et de rendre justice aux maire et échevins de la commune de Niort sur plusieurs droits et priviléges qu'ils prétendaient leur appartenir de toute ancienneté, et que les officiers royaux leur disputaient. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 243.

1443, 13 juin. — Permission accordée par le légat du pape aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers, de choisir huit prêtres d'entre eux pour entendre les confessions de ceux qui iraient visiter leur église, et pour les absoudre de tous les cas dévolus aux grands pénitenciers de Rome. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 11.

1443, 15 juillet. — Lettres de Charles VII en forme de mandement, pour maintenir l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers dans le droit de prendre toutes les semaines sept charretées de bois de chauffage dans la forêt de Molière, si elles y étaient autorisées par lettres des rois se prédécesseurs. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 711.

1443-1444, 11 janvier. — Statut fait par le roi de Jérusalem, duc d'Anjou, seigneur de Mirebeau, pour faire subir un examen aux barbiers - chirurgiens, avant d'être reçus à saigner et à faire les autres opérations de la chirurgie. (*Titre communiqué par le sénéchal de Mirebeau.*) T. 18, p. 173.

1443-1444, 27 février. — Lettres de Charles VII au capitaine des Moutiers sur le Lay, portant commission de remettre cette place à l'évêque de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 337.

1443-1444, 19 mars. — Traité entre Jean Coussot, abbé régulier de Valence, et ses religieux d'une part, et Jean de Mortemer, chevalier, seigneur de Couhé, fils de Geoffroi de Mortemer, d'autre part, au sujet de quelques arrérages d'une somme due aux abbé et religieux de Valence par le seigneur de Couhé, et qui n'avait pas été payée; au sujet de la moyenne et basse justice que les abbé et religieux prétendaient sur leurs hommes et que le seigneur de Couhé refusait comme fondateur de l'abbaye de Valence, et au sujet d'autres droits; l'acte passé en présence de Pierre de Rechignevoisin, de Hugues des Arcueils, écuyers, de Jean Chévredent, procureur du roi en Poitou, de Maurice Claveurier, lieutenant de Poitou, de Jean Barbe, avocat du roi, et de Jean des Ages, licencié ès lois, de Gui d'Aussigni, chevalier, seigneur de Trèves, etc. (*Abb. de Valence.*) T. 27, p. 741.

1444, 20 novembre. — Quittance du receveur de l'évêque de Poitiers donnée à l'abbé de Montierneuf, du paiement d'un denier d'or apprécié dix sous tournois, dû à l'évêché de Poitiers à mutation d'é-

vêque, à raison de quelques héritages situés dans la paroisse de Chiré. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 523.

1444-1445, 7 janvier. — Contrat de mariage de Louis le Roux, écuyer, avec Jeanne d'Aubigné. (*Chât. de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 379.

1444-1445, 3 février. — Traité entre Robert de la Goupillère, abbé de la Reau, et Jeanne d'Ayrenval, dame de Mauprevoir, au sujet des bois de l'abbaye de la Reau, en présence de Foucault du Teil, écuyer, capitaine de l'abbaye de Charroux, et de Pierre Gui, capitaine de Mauprevoir. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 483.

1445, juillet. — Lettres de Charles VII, qui confirment le transport de la terre et châtellenie de Montmorillon fait pour la somme de six mille écus d'or à André de Villequier, chambellan du roi, par Jean de Courtenai, chevalier, seigneur de St-Brisson, et dame Marguerite David sa femme, dame de Droist, auparavant épouse d'Etienne de Vignole dit la Hire, écuyer d'écurie du roi et bailli de Vermandois; lequel écuyer, pour services rendus au roi, avait été pourvu de la terre de Montmorillon, et auquel le roi avait permis de la donner en douaire à sa femme, ou autrement l'engager jusqu'à la somme de dix mille écus vieils de bon or et du poids de soixante-quatre au marc, et sur laquelle terre Marguerite David eut en effet pour son douaire la somme de six mille écus d'or du même poids. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 505.

1445, 23 septembre. — Sentence de commissaires qui permet provisoirement, jusqu'à jugement définitif, à Maubruni de Liniers, chevalier, seigneur d'Oirvault, aux abbé et religieux et aux manants et habitants d'Oirvault, de faire clore et fermer ce lieu de murs, portes, portaux et tourelles pour se mettre à couvert des insultes des ennemis, sous la condition qu'ils démoliraient tout l'ouvrage auquel la vicomtesse de Thouars s'était opposée, si la sentence définitive l'ordonnait ainsi; à quoi s'engagent le sieur de Liniers, l'abbé et les religieux et les manants et habitants sus-nommés. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 387.

1445-1446, 4 mars. — Don du château et de la châtellenie de l'Herbergement située dans le Bas-Poitou près de Puibéliard et de Chantaunai, fait par Georges, seigneur de la Trémoille, de Sulli et de Craon, grand chambellan de France, à Jean, bâtard de la Trémoille, son fils naturel. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 393.

1446, 24 avril. — Procuration donnée par Catherine du Pui-du-Fou, dame d'Azai et des Teillez, pour rendre hommage au château du Soulier. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 763.

1446, 14 juillet. — Enquête pour fixer les limites du fief de l'abbaye de Montierneuf, lesquelles limites servent à fixer vers le nord celles de l'ancienne enceinte de la cité des Poitevins. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 525.

1446, 22 août. — Ratification faite par Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, Marguerite d'Amboise sa fille, et Louis de la Trémoille, des clauses et conditions stipulées et consenties entre le vicomte de Thouars et feu Georges, seigneur de la Trémoille, de Sulli et de Craon, père de Louis, dans le contrat de mariage de celui-ci avec Marguerite d'Amboise. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 395.

1447, 15 avril.—Traité pour des partages entre Jean de la Trémoille, chevalier, seigneur de Jonvelle, et Catherine de l'Isle, veuve de Georges de la Trémoille, chevalier, seigneur de la Trémoille, de Sulli et de Craon, comme tutrice de Louis, Georges et Louise ses enfants mineurs; lesdits Jean et Georges de la Trémoille enfants de feu Gui de la Trémoille et de Marie de Sulli, seigneur et dame de Noirmoutier, de Ste-Hermine, Mareuil, la Vieille-Tour, Puibéliard, Chantaunai, l'Hébergement-Ydreau, Luçon, Bournezeau, etc. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 397.

1447, 26 mai. — Procuration donnée par Catherine de Thouars, dame de Lassai, de Pouzauges et de Chabanais, femme de Jean de Vendôme, vidame de Chartres, dont elle est autorisée, et les abbé et religieux de la Grenetière, pour terminer quelque débat au sujet d'un legs qui avait été fait à cette abbaye par Marie de Thouars, sœur de Catherine, et que celui-ci semblait vouloir disputer. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 301.

1447, 17 juillet. — Acte par lequel Louis, seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, comte de Benon et de Guines et prince de Talmond, élit sa sépulture dans l'église de l'abbaye de St-Laon de Thouars et y fonde des messes et des services. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 399.

1447, 6 novembre. — Contrat de partage de la succession de Hugues de Lezai, chevalier, seigneur en partie de la châtellenie de Montoiron, entre Pierre d'Aux, écuyer, seigneur du Bornois, et Jacquette de Lezai sa femme, fille aînée de Hugues, Antoinette, fille puînée de Hugues et de dame Jeanne de Montléon, et Josselin de Lezai, écuyer, frère de feu Hugues, seigneur pour une portion de la même châtellenie, d'une part, et Berthomé Marquis, écuyer, neveu de Gabriel de Bernes, écuyer, seigneur de Targé et maître d'hôtel du dauphin. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 15.

1447-1448, 9 janvier. — Acte passé entre les abbé et religieux de St-Michel-en-l'Herm, le prieur de St-Pierre des Herbiers, et Jean Fouchier, écuyer, sieur de l'Ementruère, par lequel les abbé, religieux et prieur cèdent à Jean Fouchier un petit emplacement près du prieuré pour y bâtir une chapelle, ledit noble s'engageant pour cela, lui et ses successeurs, de payer audit prieur et à ses successeurs la rente d'un septier de seigle, et lui cédant en outre tout le droit qu'il avait en une pièce de pré située auprès dudit prieuré; le tout ratifié par les abbé et religieux de St-Michel par un autre acte capi-

tulaire attaché au précédent. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 537.

1447-1448, 27 janvier. — Devis et marché passé entre le chapitre de St-Hilaire et un orfévre de Poitiers pour faire le chef de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 25.

1448, 12 avril.—Sentence du sénéchal de Poitou qui maintient contre les officiers royaux, les maire, échevins, bourgeois et habitants de Niort dans la possession de leurs priviléges. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 247.

1448, 15 avril. — Lettres testimoniales de la dédicace de l'église des Augustins de Poitiers. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 35.

1448, 15 juillet.—Permission donnée par Nicolas, évêque de Luçon, à Jean Fouchier, écuyer, seigneur de l'Ementruère, pour la construction d'une chapelle près de l'église paroissiale de St-Pierre des Herbiers. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 539.

1448-1449, 15 janvier. — Concordat passé entre Robert Poitevin, conseiller et médecin du roi et trésorier de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et le chapitre de cette église, au sujet des oblations qui étaient faites à cette église aux fêtes de St-Hilaire, dont le trésorier prétendait la moitié, et que le chapitre lui disputait. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 29.

1448-1449, 26 février. — Règlement fait dans une assemblée de ville des habitants de St-Maixent, par lequel tous les biens, domaines et héritages de la confrérie de la Madeleine, appartenant aux confrères, sont cédés sous certaines conditions aux douze chapelains de cette confrérie. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 471.

1449, 20 avril. — Lettre de Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers et patriarche d'Antioche, à messieurs de la chambre des comptes de Paris, pour leur annoncer l'extinction du schisme par la démission volontaire de l'anti-pape Félix V, et pour les exhorter à en rendre grâces à Dieu. (*Marten. Thesaur. anecd.*) T. 17, p. 105.

1449, 21 avril. — Transaction entre Maurice, abbé de Boisgrolland, et ses religieux, d'une part, et Isabelle de Vivône, d'autre part, au sujet d'une fondation de messes faite par Regnaud de Vivône son frère, seigneur de Thors et de Poiroux, inhumé dans l'église de l'abbaye de Boisgrolland. (*Abb. de Boisgrolland.*) T. 1, p. 549.

1449, 1er mai. — Le maire de Poitiers condamne à l'amende un bateleur qui avait sonné de la trompette sans sa permission, quoique ce bateleur l'eût obtenue du prévôt de Poitiers. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 333.

1449, 19 juillet. — Précis des lettres de commission de Charles VII, par lesquelles il ordonne aux maîtres des requêtes, etc., de faire défense aux maire et échevins de Poitiers de contraindre les cha-

noines et habitants du bourg de St-Hilaire à réparer le pavé de la rue de la Tranchée. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 33.

1449, 14 août. — Arrêt par lequel les habitants de la paroisse de Vouillé demeurant hors la ville de Vouillé, sont condamnés par provision à faire le guet au château de Montreuil-Bonnin. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 181.

1449-1450, 24 janvier. — Transaction entre le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et les maire et échevins de cette ville, par laquelle le chapitre consent qu'ils fassent lever le droit de chiquet dans leur bourg de St-Hilaire, à condition que messieurs de l'hôtel-de-ville entretiendront à perpétuité le pavé de la rue de la Tranchée, et que le chapitre et les habitants du bourg en seront dorénavant déchargés. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 37.

1450, 30 mai. — Lettres royaux par lesquelles les religieux de St-Maixent obtiennent la permission de revenir sur un accord fait entre un de leurs abbés et les habitants de la ville au préjudice des droits de l'abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 335.

1450, 3 novembre. — Hommage rendu à Charles VII, roi de France, par Pierre, duc de Bretagne, comte de Montfort, en présence d'un grand nombre de seigneurs. (*Mss. de M. de Gaignières à la biblioth. du Roi.*) T. 1, p. 337.

1450, 12 novembre. — Statuts de l'hôtel-de-ville de Poitiers pour les menuisiers de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 335.

1450, 17 décembre. — Aveu de la terre du Soulier rendu par Jean Raoul, sieur du Soulier, à M. d'Amboise, vicomte de Thouars, seigneur de Talmont, baron de Mauléon. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 765.

1450-1451, 8 février. — Acte capitulaire des chanoines de St-Hilaire-le-Grand pour défendre l'exemption de leur église, et déclaration faite par Jacques, patriarche d'Antioche et évêque de Poitiers, sur le même sujet. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 45.

1450-1451, 1er mars. — Sentence de la sénéchaussée de Poitiers, par laquelle les abbé et religieux de Montierneuf sont maintenus dans leur juridiction et dans les droits de pêche dans la Boîvre et le Clain, et dans celui de péage à la porte de Rochereuil. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 529.

1450-1451, 15 mars. — Bulle de Nicolas V qui accorde des indulgences à ceux qui visiteront à certaines fêtes l'église de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 527.

1450-1451, 26 mars. — Traité entre les chanoines de l'église cathédrale et ceux de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, au sujet des rangs aux processions et aux prières publiques. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 245.

1451, 15 juin. — Lettres de Louis, seigneur de la Trémoille, de Sulli et de Craon, confirmatives du don fait par Georges de la Trémoille son fils naturel, du château et de la châtellenie de l'Herbergement. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 403.

1451, 30 juin. — Reddition de la ville de Bordeaux au roi entre les mains du comte de Dunois et de Longueville, lieutenant-général du roi Charles VII. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 341.

1451, 9 juillet. — Acte capitulaire par lequel Guillaume de Varax, abbé de St-Michel de l'Ecluse, de l'ordre de St-Benoît, dans le diocèse de Turin, et tout son chapitre, consentent et ratifient la soustraction que le pape Eugène IV avait faite du prieuré des Maufaits dans le bas Poitou et des religieux qui le desservaient à l'abbaye de l'Ecluse dont il dépendait, pour soumettre le tout à la juridiction de l'évêque de Luçon, à la mense duquel ce prieuré fut réuni par le même pape; cette soustraction et cette union confirmées par Nicolas V. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 339.

1451-1452, 13 janvier. — Acte par lequel il paraît que l'évêque d'Orléans, se trouvant un jour de fête dans l'église de St-Hilaire de Poitiers lorsqu'on célébrait les vêpres, prit la place du trésorier, et le trésorier celle de l'écolâtre ou maître-école de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 49.

1451-1452, 2 avril. — Bulle du pape Nicolas V, confirmative de l'acte d'union d'un canonicat et d'une prébende de l'église de St-Hilaire-le-Grand à la trésorerie de cette église, à condition que le trésorier renoncerait à la moitié des oblations qui se faisaient par les fidèles aux fêtes de St-Hilaire et de la Dédicace. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 51.

1452, 3 avril. — Transaction passée entre Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière, et le prieur du Châtellier, au sujet d'une terragerie, et confirmée par Jean, abbé de Mauléon. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 185.

1452, 3 avril. — Sentence de Louis de Beaumont, chevalier, sénéchal de Poitou, contre un ecclésiastique qui prétendait avoir une prébende dans l'église de St-Hilaire de Poitiers, en vertu d'une réservation faite par le pape en faveur de l'archevêque de Bordeaux sur cette église; laquelle prébende avait été accordée par cet archevêque au même ecclésiastique, au préjudice de la pragmatique-sanction. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 71.

1452, 10 mai. — Sauvegarde accordée par le roi Charles VII au chapitre et aux hommes de Ste-Radégonde de Poitiers. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 189.

1452, 10 juin. — Commission donnée par Guillaume de Sauzai, chanoine de l'église de St-Martin de Tours, en vertu de la commission aussi à lui donnée par Jean Breton, doyen de la même église et conservateur des privilèges de l'église de St-Hilaire soumise immé-

diatement au St-Siége, pour casser et annuler une sentence d'excommunication que l'assistant de l'official de Poitiers avait lancée contre Etienne Benest, chantre et chanoine prébendé de St-Hilaire, lequel n'avait pas payé six écus d'or au receveur de Jacques, patriarche d'Antioche et évêque de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 67.

1452, 21 octobre. — Transaction passée entre les religieux de la Grenetière, d'une part, et Jean de Vendôme, chevalier, vidame de Chartres, seigneur d'Oussai et de Pouzauges, et Catherine de Thouars sa femme, d'autre part, au sujet de la rente de cinquante septiers de blé légués à l'abbaye de la Grenetière par feue Marie de Thouars, dame de Pouzauges, sur la châtellenie de Beaurepaire. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 303.

1452, 24 décembre. — Cession de tous les meubles de Jeanne de Boulogne, duchesse de Berri et d'Auvergne, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, faite à Catherine de l'Ile-Bouchard, dame de la Trémoille, par Bertrand IV de la Tour, comte de Boulogne et d'Auvergne, du chef de Marie, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, sa mère, héritière universelle de Jeanne de Boulogne sa cousine. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 405.

1452-1453, 3 janvier. — Extrait fidèle du testament de Guillaume Fremillon de St-Denis-la-Chevace, qui a fondé par ce testament la chapellenie des Fremillons desservie en l'église paroissiale dudit St-Denis. (*Arch. de M. Fouchier de Billy.*) T. 8, p. 529.

1452-1453, 6 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Guyon de Rochefort, écuyer, seigneur de Presteoir et de Cornillé, avec damoiselle Perrette de la Muce, fille aînée de Jean de la Muce, écuyer, seigneur d'Aubigné et de St-Loire (apparemment pour Somloire), et de Françoise Duplessis; le contrat scellé du sceau établi aux contrats en la ville et châtellenie de Talmont pour monseigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, comte de Guines et de Benon, prince de Talmont. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 541.

1453, 4 avril. — Enquête faite contre le seigneur de Mortagne pour les droits de fort et forteresse appartenant à l'abbaye de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 305.

1453, 28 avril. — Sauvegarde de Charles VII, roi de France, accordée à l'abbaye de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 307.

1453-1454, 3 février. — Traité entre Jacques Jouvenel, évêque de Poitiers, et le chapitre de St-Hilaire-le-Grand, par lequel cet évêque reconnaît l'authenticité des priviléges et exemptions de l'ordinaire accordés à ce chapitre par le St-Siége, et promet de n'y donner désormais aucune atteinte. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 75.

1453-1454, 4 mars. — Collation faite par André, évêque de Luçon, à Nicolas Boutaud, de la chapellenie de St-Mathurin de Luçon,

fondée autrefois par Pierre de Ste-Flaive, chevalier, sur la résignation de Jean Perrineau, dernier possesseur de la chapellenie, à la présentation de Philibert de Ste-Flaive, chevalier, seigneur de Ste-Flaive, de l'Anguillier et du fief Goyau, qui refusa de nommer ledit Nicolas Boutaud et de consentir à la résignation. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 543.

1454, 10 avril. — Acte par lequel Jacques Jouvenel, évêque de Poitiers, confirme et ratifie une transaction passée en 1436 entre Hugues son prédécesseur et le chapitre de St-Hilaire-le-Grand, dans laquelle ce chapitre s'engage de payer tous les ans à l'évêque et à ses successeurs dix sous pour le *visa* de chaque curé, et vingt deniers tournois pour le sceau et le signet. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 87.

1454, 12 mai. — Lettres par lesquelles Charles, comte du Maine, de Guise, de Mortain, de Gien, et vicomte de Châtellerault, déclare que la contribution que le chapitre de St-Hilaire lui avait accordée dans les paroisses d'Asnières et d'Ouzillé pour lui faire plaisir, ne tirerait point à conséquence à l'avenir. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 81.

1454, 8 juillet. — Brevet du roi en faveur de Jean de Jambes, seigneur de Montsoreau, pour le gouvernement de la Rochelle, avec sa prise de possession. (*Titre communiqué par le P. Arcère.*) T. 25, p. 277.

1454, 26 août. — Amortissement fait par le chapitre de St-Hilaire d'une rente de douze livres due à Louis Chabot, chevalier, seigneur de la Grève, de Moncontour et de Marnes, moyennant la somme de sept vingts écus d'or; la rente due en conséquence d'une transaction autrefois passée entre le chapitre et Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Vouvent, de Moncontour et de Marnes, et Valence sa femme. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 83.

1454-1455, 31 mars. — Acte d'appel au siége métropolitain de Bordeaux par Philibert de Ste-Flaive, du refus à lui fait par l'évêque de Luçon d'un visa pour la prise de possession de la chapelle fondée dans l'église de St-Mathurin de Luçon par Pierre de Ste-Flaive, à laquelle, vacante par la mort du dernier chapelain, il avait présenté Placide de Ste-Flaive son fils. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 545.

1455, 12 avril. — Rapport d'un huissier du parlement touchant l'exécution des lettres royaux obtenues pour informer contre le vicomte de Thouars, le seigneur de Châteaubriant et autres complices, sur les violences par eux commises contre les religieux de l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 49.

1455, 9 juin. — Lettres de Louis de Beaumont, chevalier, seigneur du Plessis-Macé et de la Forest, conseiller et chambellan du roi et son sénéchal en Poitou, qui permet à Maurice de Volvire, écuyer, seigneur de Rochecervière et de Nieuil-sur-l'Autise, de faire tenir à Nieuil les foires et marchés qui s'y tenaient autrefois avant les troubles de la guerre; le tout en conséquence des lettres patentes ob-

tenues de Charles VII en date du 29 octobre 1454. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 187.

1455, 16 juin. — Lettres de Charles VII qui affranchissent de l'imposition de douze deniers pour livre tous les marchands étrangers qui apporteraient leurs marchandises dans les foires des villes et cités de son royaume. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 251.

1456, 18 mai. — Commission donnée par le légat du pape au doyen de l'église de Poitiers, pour examiner s'il convient de faire à l'abbaye de la Trinité de cette ville l'union du prieuré de Secondigni, que Jeanne, abbesse, demandait. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 287.

1456, 31 juillet.— Présentation faite par le curé de l'église paroissiale de Ste-Opportune de Poitiers à Etienne, abbé de Montierneuf, d'un sujet pour être pourvu d'une chapelle vacante fondée dans l'église de Ste-Opportune à l'autel de Ste-Catherine. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 563.

1456, 6 septembre. — Contrat de partage entre les enfants de feu Joachim de Clermont et Isabeau de Surgères sa première femme, et ceux du même Joachim et de Jeanne d'Ausseure sa seconde femme. (*Chât. de Dampierre-sur-Boutonne.*) T. 8, p. 11.

1456, 22 septembre. — Traité entre Geoffroi, abbé de Noaillé, et le sacristain de cette abbaye, pour les frais de toutes les réparations de la grande église. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 535.

1456, 1er octobre. — Traité entre les religieux de Noaillé et Geoffroi Taveau, chevalier, seigneur de Mortemer et de Lussac-le-Château, au sujet de la juridiction du prieuré de St-Thibault et de celui de Mazerolles, du guet et garde au château de Mortemer, de quelques pièces de terre du bois de Chenet, et des prés aux Obreaux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 539.

1456, 23 décembre. — Arrêt du parlement de Paris rendu en faveur d'un sous-doyen de l'église de St-Hilaire de Poitiers, contre plusieurs personnes qui étaient entrées par violence vers minuit dans son logis et l'avaient maltraité lui et ses gens, en le volant. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 91.

1456-1457, 4 janvier. — Transaction passée entre Jean Mérichon, conseiller du roi, seigneur de Vic, du Breuil-Bertin, de la Gort-en-Aunis et des halles de Poitiers, époux de Marie de Parthenai, et seul héritier de feu maître Jean Mérichon, conseiller et maître des comptes du roi, et de feue Jeanne Berland sa femme, et le prieur et couvent des frères ermites de St-Augustin de la ville de Poitiers, pour la réduction des charges auxquelles Jean Mérichon prétendait obliger ces frères ermites en vertu de la fondation de leur couvent faite le 14 août 1346 par Herbert, seigneur des halles de Poitiers, bisaïeul de ladite Jeanne Berland. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 37.

1456-1457, 5 février. — Contrat de partage entre François d'Au-

bigné, écuyer, et Louis le Roux, aussi écuyer, seigneur de Montaigu, mari de Jeanne d'Aubigné, sœur de François, des successions de feu Olivier d'Aubigné, chevalier, et de dame Perrinelle de la Faye. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 381.

1457, 10 mai. — Fondation de messes, services et prières, faite dans l'église des Cordeliers de la Raslerie par Antoine de Fesdeau, chevalier, seigneur de la Mothe et de la baronnie d'Oranville. (*Couvent de la Raslerie.*) T. 24, p. 259.

1457, 17 juin. — Quittance donnée par le collecteur de la dîme ou décime imposée par le pape à l'église de St-Hilaire de Poitiers, pour la défense de la religion chrétienne contre le Turc; l'imposition pour St-Hilaire montant à la somme de deux cent cinquante livres tournois. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 95.

1457, 22 juillet. — Traité pour des rentes assises sur la terre du Soulier, fait entre Jean Rembert, écuyer, seigneur de la Pale, et Perrette Jouffrionelle sa femme, d'une part, et Jean Raoul, écuyer, et Marguerite Rembert sa femme, de l'autre. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 767.

1457, 7 août. — Lettres du sénéchal de Poitou pour faire ajourner par-devant lui les religieux de l'abbaye de St-Maixent sur un certain procès. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 347.

1457, 10 octobre. — Transaction entre André, évêque de Luçon, et son chapitre, d'une part, et Louis de la Trémoille et Catherine de l'Ile-Bouchard sa mère, d'autre part, au sujet des excès et mauvais traitements de Georges de la Trémoille, père de Louis, envers l'évêque et son chapitre, à l'occasion de la juridiction que Georges prétendait injustement sur les terres et seigneuries de ceux-ci. (*Cath. de Luçon et Château de Thouars.*) T. 14, p. 45, et t. 26, p. 407.

1457, 7 décembre. — Statuts et ordonnances de l'hôtel-de-ville de Poitiers pour les corroyeurs de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 345.

1457-1458, 24 mars. — Commission donnée par Charles VII pour la recherche des biens acquis par les ecclésiastiques et des fiefs acquis par des roturiers dans la vicomté de Châtellerault et dans les châtellenies de St-Maixent, Melle, Civrai et Chizé, pour en faire payer au roi la finance et les droits. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 263.

1457-1458, 5 avril. — Ordonnance de l'hôtel-de-ville de Poitiers sur les tanneurs. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 645.

1457-1458, 9 avril. — Arrentement de plusieurs fonds fait à des particuliers par Geoffroi, abbé, et les religieux de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 543.

1458, 2 août. — Homologation faite au parlement de la transaction passée le 10 octobre 1457 entre Louis, seigneur de la Trémoille, d'une part, et André, évêque de Luçon, et son chapitre, de l'autre. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 343.

1458, 10 septembre. — Lettres de Louis de Beaumont, chevalier, seigneur du Plessis-Macé et de la Forest, chambellan du roi et son sénéchal en Poitou, pour faire exécuter des lettres de sauvegarde accordées par Charles VII à Germond Raoul, écuyer, seigneur de la Fuie, le 24 octobre 1457. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 769.

1458, 17 novembre. — Lettres du roi Charles VII portant règlement sur les droits de guet aux châteaux, que les seigneurs exigeaient souvent injustement. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 191.

1458. — Lettres royaux obtenues par Maurice de Volvire, écuyer, seigneur de Rochecervière et de Nieuil-sur-l'Autize, pour faire ajourner Alain Drouart et les religieux de l'abbaye de Nieuil, qui avaient cessé de célébrer le service fondé dans la chapelle des Chabots par les seigneurs de ce nom autrefois seigneurs de Nieuil, et dans celle de la Vaudieu, presque tombée en ruine par la négligence ou la malice des religieux. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 189.

1458-1459, janvier. — Lettres patentes pour l'établissement de deux foires par an aux Moutiers-sur-le-Lay, et d'un marché par semaine. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 61 et 347.

1459, 22 mai. — Association ou confraternité de Pierre, abbé d'Oirvault, et des chanoines réguliers de cette abbaye, avec Jean, abbé, et les chanoines de l'abbaye de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 331.

1459, 11 juin. — Traité par lequel Joachim Rouaut, écuyer, sieur du Bois-Ménart, remet à Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, la seigneurie de la Chèze-le-Vicomte, que ce vicomte lui avait vendue sous garantie, et dans la possession de laquelle il fut troublé par Gui de Montfaucon, chevalier, et Anne Sauvestre sa femme, fille de Jean Sauvestre; en place de laquelle terre le vicomte donne audit Rouaut la terre et châtellenie de Gamaches en Vimeu avec quelques rentes. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 423.

1459, 25 juin. — Lettres de Louis de Beaumont, chevalier, seigneur du Plessis-Macé et de la Forest, chambellan du roi et son sénéchal en Poitou, pour l'entérinement des lettres royaux obtenues par Jean de Montournois, chevalier, seigneur de Pui-Morin, pour faire ériger cette terre en châtellenie. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 193.

1459, 31 août. — Contrat de mariage d'Aimar de Brisay, chevalier, fils aîné de Jean de Brisay, chevalier, seigneur de Brisay, et de Jeanne de Linnières sa femme, avec Marie de Surgères, fille de Marie de Scillé, dame de la Flocelière et sœur de Jacques de Surgères. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 195.

1459, 6 octobre. — Transaction entre Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et les prieur et chapelains de l'aumônerie et Maison-Dieu de St-Michel-lez-Thouars, pour rétablir le bon ordre dans cette aumônerie. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 197.

1459, 27 octobre. — Lettres de Charles VII, qui permettent au chapitre de Ste-Radégonde de lever la dixième partie du vin vendu en détail à Vouillé pour refaire les fortifications du lieu. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 195.

1459-1460, 6 février. — Transaction entre Jacques Vernon, chevalier, seigneur de Montreuil-Bonnin, et le prieur de Béruges, au sujet de la juridiction de Jallais et de Béruges, laquelle est demeurée au prieur par cette transaction. (*Prieuré de Béruges.*) T. 1, p. 287.

1459-1460, 6 mars. — Précis des lettres de commission du roi Charles VII au bailli de Touraine, par lesquelles il lui enjoint de tenir la main à ce que les trésorier et chanoines de l'église de St-Hilaire de Poitiers ne soient point inquiétés par les maire, échevins et bourgeois de cette ville au sujet du subside appelé le chiquet, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par le parlement. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 97.

1460, 29 avril. — Acte par lequel les commissaires du roi déchargent Germond Raoul, seigneur de la Fuie, du paiement des droits de francs-fiefs, et le reconnaissent pour être noble et de noble lignée. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 771.

1460, 25 octobre. — Concordat entre Léon Guérinet, évêque de Poitiers, et le chapitre de St-Hilaire au sujet des priviléges et exemptions de cette église soumise immédiatement au St-Siége. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 99.

1460, décembre. — Lettres du roi Charles VII, qui accordent au chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers le droit de marché tous les mardis de chaque semaine à Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 197.

1460-1461, 8 mars. — Règlements du chapitre de Ste-Radégonde concernant les distributions qui doivent être faites aux chanoines et autres membres du chapitre pour les obsèques des chanoines. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 199.

1461, 25 avril. — Bulle du pape Pie II qui, dérogeant à celle de 1430, ordonne que les hebdomades de l'église de St-Hilaire seront possédées tant par les chanoines que par les autres. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 105.

1461, 14 novembre. — Lettres de Louis XI obtenues sur les instances des maire et échevins de la ville de Niort, portant établissement d'une juridiction dans cette ville pour la commodité de ses habitants ou de ceux de son ressort, et pour les dispenser d'aller plaider à Poitiers, sans être obligés d'attendre les assises du sénéchal de Poitou dans la ville de Niort, qui était un des siéges de la sénéchaussée de cette province. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 257.

1461, 18 novembre. — Concession du droit de barrage faite à la ville

de St-Maixent par Louis XI. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 475.

1461, 27 novembre. — Lettres de Jean de Bourbon, évêque du Pui et abbé de Cluni, portant commission aux religieux de Montierneuf de Poitiers de mettre en possession de cette abbaye Jean de St-Gelais, qui en avait été élu abbé après la mort d'Etienne Buret. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 555.

1461, novembre. — Lettres de Louis XI confirmatives des priviléges de l'hôtel-de-ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 255.

1461, novembre. — Lettres patentes du même roi contenant anoblissement du maire, de douze échevins et de douze conseillers jurés de la maison commune de Niort, avec pouvoir de tenir tous fiefs, arrière-fiefs et autres droits noblement, sans payer aucune finance. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 261.

1461, 2 décembre. — Jugement rendu pour le péage de Bussière-Poitevine, par Pierre Baraton, chevalier, seigneur de Montbas, lieutenant-général de la Basse-Marche. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 513.

1461-1462, 11 février.—Lettres patentes de Louis XI, qui remettent aux maire, échevins et conseillers de la ville de Niort la finance qu'ils devaient au roi pour avoir joui des fiefs et héritages nobles avant qu'ils fussent anoblis. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 265.

1462, 4 juillet. — Indulgences accordées au prieur de Lusignan par les papes Nicolas V et Pie II. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 547.

1462. 29 juillet.—Bulle accordée par le pape Pie II à l'abbé des Châtelliers pour lui permettre, ainsi qu'à tous les religieux et autres membres de son monastère, de se choisir un confesseur séculier ou régulier pour les absoudre de tous les cas réservés au St-Siége, et d'absoudre lui-même tous ceux qui auraient encouru ces cas, et d'en donner le pouvoir à d'autres. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 265.

1462, 29 juillet. — Bulle du même pape qui accorde à Jean, abbé des Châtelliers, et à ses successeurs, le pouvoir de réconcilier les églises polluées, et de bénir les calices et les ornements ecclésiastiques. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 269.

1462, 22 septembre. — Lettres de Louis XI, qui autorisent Jean de Montournois, chevalier, seigneur de Puimorin en la baronnie de Bressuire, à profiter de la permission qui lui avait été accordée par le baron de Bressuire de faire emparer et fortifier son lieu de Puimorin. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 205.

1462, 25 septembre. — Vente faite à Louis XI, roi de France, par Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, de sa vicomté et des seigneuries de Mauléon et de Berrie pour la somme de cent mille écus d'or,

avec la réserve de l'usufruit et une pension de quatre mille livres pendant la vie du vicomte. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 425.

1462, 7 décembre. — Bulle du pape Pie II qui accorde aux évêques de Luçon le pouvoir de faire faire la visite par des délégués dans toutes les églises, monastères et autres lieux où les évêques de Luçon avaient coutume de la faire de droit ou d'usage, et de percevoir les droits de visite. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 351.

1462-1463, 5 février. — Vérification par la chambre des comptes des lettres d'anoblissement accordées par Louis XI, au mois de novembre 1461, au maire, au douze échevins et aux douze conseillers jurés de la commune de Niort, et de celles du même roi du 11 février 1461, qui remettent à ces maire, échevins et conseillers jurés la finance qu'ils devaient au roi pour avoir joui des fiefs et héritages nobles avant qu'ils fussent anoblis. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 267.

1463, 27 août. — Lettres de Jean, comte de Poitou, confirmées par le roi Louis XI, qui permettent au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers d'acquérir un fonds de deux cents livres de rente, sans être tenus d'en payer aucun amortissement, pour la célébration d'une messe appelée *du Pardon*, fondée pour chaque jour à perpétuité par le comte dans l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 107.

1463, 27 octobre. — Acte par lequel on voit que les sénéchaux de Poitou prétendaient avoir droit de nommer à la capitainerie du château de Luçon, droit que leur disputaient les évêques de ce lieu, et que ces évêques réussirent à conserver. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 353.

1463, 17 novembre. — Lettres de Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière et de St-Paul, confirmatives d'une fondation de quatre chapellenies par Jean le Doux. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 207.

1464, 29 avril. — Traité entre Thomas de Vivône, chevalier, seigneur de Fors et d'Auzance, et les religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers, au sujet de quelques droits de justice dans une terre nommée la Belotière, enclavée dans la seigneurie de Fors, et dépendante de l'abbaye de Ste-Croix. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 713.

1464, 10 juillet. — Sentence de Jean Bernard, lieutenant-général du bailli de Touraine et des ressorts et exemptions d'Anjou et du Maine, donnée aux assises royaux de Chinon pour régler la succession que devait avoir Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière, à cause de Renée de Maillé sa femme, fille de Hardouin de Maillé et de Pérenelle d'Amboise. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 209.

1464-1465, 9 février. — Vente faite par Regnault Chabot, che-

valier, seigneur de Jarnac, et Louis Chabot son fils, aussi chevalier, seigneur de Brion en Berri, à Jean Jouvenel des Ursins, archevêque duc de Reims, de cinquante livres de rente annuelle et perpétuelle, avec le remboursement de cette rente. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 547.

1464-1465, février. — Confirmation par Louis XI des lettres de garde gardienne accordées par Charles VII aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, pour plaider au parlement de Paris. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 251.

1464-1465, février. — Lettres de garde gardienne données par Louis XI aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, par lesquelles il déclare qu'il les prend en sa garde particulière, et pour cet effet leur permet de plaider au présidial de Poitiers, sans déroger au droit de plaider au parlement de Paris. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 253.

1465, 15 juin. — Lettres royaux pour faire ajourner Jacques Chevalier, abbé de St-Maixent, qui, se disant conservateur de l'université de Poitiers, avait troublé les droits de l'abbé de Montierneuf et du chantre de l'église cathédrale de Poitiers, qui se disaient aussi conservateurs des priviléges apostoliques de la même université, et qui étaient complaignants contre l'abbé de St-Maixent. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 559.

1465, 28 juin. — Acte par lequel Jamet Gervain, maire de Poitiers, retire de ses propres deniers, au profit de la commune et maison-de-ville, plusieurs domaines, héritages, rentes, qui avaient été aliénés pous les affaires et nécessités de cette commune. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 349.

1465, 1er juillet. — Confirmation faite par les religieuses de la Trinité de Poitiers de la collation d'une prébende à une religieuse de cette abbaye, par Jeanne de Comminges, abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 297.

1465, 26 novembre. — Lettres de Jacques, duc de Nemours, comte de la Marche, qui confirme l'acquisition que Guichard Brulon, écuyer, seigneur de la Brulonnière, avait faite dans la châtellenie de Calais, des terres de Persac et de Moussac-sur-Vienne, lesquelles terres sont appelées la terre de la Tour-aux-Connioux, et qui lui permet de fortifier son hôtel de la Brulonnière. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 517.

1465, 20 décembre. — Acte par lequel Louis Dupui, chevalier, seigneur de Couldrai et de Bellefaye, sénéchal de la Marche, somme Jacques de St-Avit, chevalier, et Jacques de Crassai, seigneur de Chatelus, de vider la place et forteresse de l'abbaye de Bonlieu. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 515.

1465-1466, 7 janvier. — Vente faite par des particuliers à Louis

Chabot, seigneur de Brion, d'une maison située à Jarnac. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 549.

1465-1466, 14 février. — Retrait fait par Joachim Rouaut, seigneur de Bois-Ménart, de Gamaches et de Fronczac, maréchal de France, et Françoise de Volvire sa femme, de la terre et seigneurie de Pont-en-Vretays et de Trontemou, vendue en 1460 à Olivier Hamon, écuyer, seigneur de la Gillière, par Jean de Volvire, seigneur de Ruffec, frère germain de Françoise. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 211.

1465-1466, 18 mars. — Traité entre Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière, à cause de Renée de Maillé sa femme, fille de défunts Hardouin de Maillé et Pernelle d'Amboise, et les héritiers, pour les droits de mariage de ladite Renée. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 213.

1465-1466, 20 mars. — Acte par lequel Jean de Chourses, chevalier, seigneur de Valans, d'Aubigné et de Faye, s'engage envers les religieux de l'abbaye des Châtelliers à réparer les torts qu'il pourrait leur avoir faits par une litre à ses armes apposée à leur église, s'ils pouvaient prouver par titres qu'il n'avait pas droit. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 271.

1466, 15 mai. — Commission donnée par le pape Paul II pour excommunier tous les détenteurs des biens de l'église de St-Hilaire de Poitiers, de quelque nature qu'ils soient, s'ils ne les restituent au chapitre dans un terme limité. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 111.

1466, 15 novembre. — Extrait du testament de Jean Berland, écuyer, sieur de Lyé, fils de Jean Berland, écuyer, sieur de la Savinière, et petit-fils d'Herbert Berland, chevalier, seigneur des halles de Poitiers, par lequel il élit sa sépulture dans l'église des Augustins de Poitiers; ce qu'il laisse aux soins de Thémine Chauvère sa femme. Il donne aux Augustins six écus d'or du coin du roi, et fait ses héritiers Hugues Berland son fils aîné, Gui Berland son second fils, et Hélie Berland sa fille. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 165.

1466, 9 décembre. — Don de la capitainerie de Cuhon par le chapitre de St-Hilaire de Poitiers à messire François de Marconnay, écuyer, après la démission de Guillaume de l'Etang, son parent. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 113.

1466-1467, 4 janvier. — Règlements de l'hôtel-de-ville de Poitiers pour les orfèvres de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 351.

1466-1467, 13 janvier. — Bénédiction faite par l'évêque d'Elne, d'une châsse d'argent où fut renfermé le chef de St Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 115.

1466-1467, janvier. — Légitimation faite par Louis XII de Jean de

l'Hébergement-Ydreau, fils bâtard de Georges de la Trémoille et de Marie Guypaude. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 445.

1466-1467, 14 février. — Fondation de messe et d'anniversaire faite dans l'église des Carmes de Loudun par Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 429.

1466-1467, 26 février. — Arrentement d'une pleure ou place près la halle de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 485.

1466-1467, 5 mars. — Fondation faite par Marie de Rieux, vicomtesse de Thouars, d'une messe tous les samedis en la paroisse de Notre-Dame du Château, moyennant la somme de dix livres de rente, monnaie de Bretagne. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 433.

1466-1467, 14 mars. — Lettres patentes de Louis XI, par lesquelles les maire, échevins et conseillers de la ville de Niort qui vivront noblement, sont déclarés exempts et affranchis des tailles et aides. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 271.

1466-1467, 23 mars. — Vérification faite en la Cour des aides, des lettres patentes qui précèdent, par lesquelles les maire, échevins et conseillers de Niort qui vivront noblement, sont déclarés exempts et affranchis de la contribution aux tailles et aux aides. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 269.

1466-1467, 25 mars. — Transaction entre Jean de Chourses, chevalier, seigneur d'Aubigné et de Faye, et les abbé et religieux des Châtelliers, par laquelle ces abbé et religieux reconnaissent pour fondateur de leur église et monastère Jean de Chourses, du chef de Marie de Vivône sa femme, descendue des seigneurs de Rochefort, qui étaient présumés avoir été les premiers fondateurs. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 273.

1466-1467, mars. — Lettres de Louis XI, qui permettent aux abbesse et religieuses de Ste-Croix de Poitiers de rebâtir et faire fortifier leur hôtel de Vasles. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 717.

1467, 21 avril. — Traité entre Richard de Châteaubriant, chevalier, seigneur de Champagné et de la Sausaye, et Jeanne Fouschier sa femme, d'une part, et les héritiers de Guyon de Rochefort, écuyer, et de Perrette de la Muce sa femme, Gilles Milon, écuyer, à cause de sa femme, de la même famille de la Muce, et Jacques Fouschier, chevalier, seigneur de la Barrouère, et Jeanne de la Muce sa femme, d'autre part, au sujet du don de la tierce partie des biens que noble Jean de la Muce, écuyer, seigneur de Boisriau, Gresce, etc., avait fait à Jeanne Fouschier dont il avait été le premier mari. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 547.

1467, 30 juin. — Confirmation par Louis, évêque de Maillezais, abbé de Bourgueil, et les religieux de cet abbaye, d'un échange de vignes fait entre le prieur de St-Porchaire de Poitiers et les Augustins de cette ville. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 49.

1467, 1er septembre. — Lettres de Louis XI données à la requête de

Maurice de Volvire, son conseiller et chambellan, écuyer, seigneur de Rochecervière, de Chaveil et de St-Gervais, au sujet d'un procès qu'avait eu feu Joachim de Volvire, chevalier, son frère aîné, avec feue Béatrix de Clisson, dame de la Garnache, pour l'assiette d'une rente de cent vingt écus que feu Alain, vicomte de Rohan, mari de cette dame, s'était engagé de payer à feu Nicolas de Volvire, chevalier, père de Joachim. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 215.

1467, 17 septembre. — Lettres de Charles de St-Gelais, abbé de Montierneuf, par lesquelles il présente à Jean Herberge, doyen de l'église de Poitiers, un chanoine prébendé de cette église et de celle de St-Pierre-le-Puellier, qu'il avait nommé à la cure de Ste-Opportune de cette ville, dont la collation appartient au doyen à raison de son doyenné. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 565.

1467-1468, 11 janvier. — Bulle de Paul II qui donne l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée à Aimeri Texier, auparavant curé de St-André de Ruffec, et alors novice dans cette abbaye. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 27.

1467-1468, 11 janvier. — Bulle du même pape qui assigne sur les revenus de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée une pension à Jean de Prahec, abbé de cette abbaye, par suite de la résignation qu'il en avait faite entre les mains du pape, qui en avait pourvu Aimeri Texier. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 29.

1468, 12 janvier. — Bulle du même pape pour la sécularisation de l'église cathédrale de Luçon. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 257.

1468, 14 avril. — Lettres de Louis XI qui déclarent de fondation royale l'abbaye des Châtelliers, où les entrailles de Marie d'Anjou sa mère étaient inhumées, et qui ordonnent aux religieux de cette abbaye de faire apposer une litre aux armes de cette princesse autour du monastère et de l'église, sans avoir égard aux prétentions de Jean de Chourses, chevalier, qui y avait fait apposer la sienne, comme représentant les seigneurs de la maison de Rochefort, réputés fondateurs, par Marie de Vivône sa femme, issue de cette maison et inhumée dans la même église. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 277.

1468, 19 avril. — Rétablissement fait par Louis XI des droits d'aide autrefois imposés et depuis interrompus, pour l'entretien de la navigation sur les rivières de la Sèvre et de la Vendée. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 275.

1468, 29 avril. — Accord entre les chanoines de St-Hilaire et les Augustins de Poitiers au sujet de l'arrentement de quelques treilles, par lequel on voit que la rue qui conduit de St-Porchaire à la Chandelière, et qu'on appelle aujourd'hui la rue des Hautes-Treilles, ne consistait autrefois qu'en treilles et jardins qui n'étaient séparés des anciens murs que par une venelle conduisant de St-Porchaire à la Chandelière, et dont une petite partie est aujourd'hui renfermée dans le bas de l'enceinte du grand jardin des Augustins; dans le mur de la-

quelle enceinte on a même posé des pierres en forme de bornes qui annoncent l'endroit où se termine le fief de St-Hilaire, et le juste alignement des anciens murs de la cité. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 53.

1468, 1er mai. — Bref de commission adressé par le pape Pie II à l'abbé de St-Hilaire de la Celle de Poitiers, pour faire donner à une religieuse de l'abbaye de la Trinité de cette ville, Jeanne de Rochedragon, un bénéfice ecclésiastique. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 293.

1468, 2 mai. — Don de quelques pièces de terre fait à des particuliers par Charles de Ste-Maure, comte de Nelle et de Benon, seigneur de Montgauguier, de Rivarenne et de Linières, baron de la Haye et vicomte de Mouchi. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 553.

1468-1469, 12 janvier. — Lettres de Louis XI accordées au chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers pour lever pendant trois ans la dixième partie du vin vendu en détail en la paroisse de Vouillé, pour en employer les deniers aux fortifications du lieu. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 203.

1468-1469, 18 janvier. — Extrait d'une lettre des cardinaux et évêques de Rome accordant des indulgences à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallé. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 31.

1468-1469, 23 février.—Arrêt du parlement de Paris qui condamne les abbé et religieux des Châtelliers à rétablir aux vitraux de leur église et ailleurs les armes des seigneurs d'Aubigné et de Faye, que Jean de Chourses, chevalier, seigneur de ces terres et de Valans, prétendait avoir été fondateurs de cette abbaye, et à réparer une chapelle que le même seigneur avait fait bâtir sur la sépulture de Marie de Vivône sa femme, inhumée dans l'église de l'abbaye, et que les religieux avaient démolie, ne voulant pas reconnaître pour fondateurs de cette église les seigneurs de la maison de Rochefort dont elle descendait. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 279.

1468-1469, 24 mars. — Traité pour des droits successifs entre Antoine Fouschier, chevalier, seigneur de Thenies, d'une part, et Simon de Barro, écuyer, seigneur de Barro, et Marguerite Fouschier sa femme, sœur d'Antoine, d'autre part, et encore entre Girault de Barro, écuyer, frère de Simon, et Marie la Personne sa femme, fille de feu Jean la Personne, écuyer, seigneur de Varèze, et de ladite Marguerite Fouschier, autrefois sa femme, aussi d'autre part. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 549.

1468-1469, 24 mars. — Cession faite par Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, à Louis de la Trémoille son neveu, de tous les droits, profits et intérêts qu'elle pouvait avoir dans le procès qu'elle avait intenté contre Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, son père, au sujet de la vente que ce vicomte avait faite de sa vicomté à Louis XI. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 449.

1469, 19 mai. — Etablissement d'un prieur, d'un curé et de deux compagnons dans le prieuré sécularisé des Moutiers-sur-le-Lay, par Nicolas II, évêque de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 357.

1469, 20 juin. — Vente d'une rente annuelle de dix écus d'or faite par Regnaud Chabot, chevalier, seigneur de Jarnac, à Hélie de Cosdun, conseiller au parlement. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 555.

1469, 28 juin. — Lettres de Louis XI confirmatives du don du fief du Bouchet fait à Richard Estivale par Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 453.

1469, 28 juin. — Lettres d'amortissement données par Louis XI, roi de France, à Louis, vicomte de Thouars, d'une rente de trente livres pour la fondation d'une chapellenie au lieu d'Oiron faite par ce vicomte. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 455.

1469, 20 juillet. — Dénombrement rendu par Pierre Ruissant, seigneur de la Vergne-sur-Vendée, à Germain de Vivône, seigneur de la Châteigneraie, pour la terre de la Vergne. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 559.

1469, 18 septembre. — Lettres du roi Louis XI, par lesquelles il est permis aux abbé et religieux de Nanteuil de faire publier des indulgences et de recevoir de chaque personne la somme de dix deniers pour la réédification de l'église et des lieux réguliers de l'abbaye de Nanteuil, ruinés par les Anglais. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 33.

1469, 8 octobre. — Bulle de Paul II confirmative des statuts de l'église de Ste-Radégonde de Poitiers du 25 août 1469. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 205.

1469-1470, 13 janvier. — Bulle du même pape qui permet aux chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers de faire réconcilier les églises polluées, par tel prêtre qu'il leur plaira députer. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 117.

1469-1470, 16 janvier. — Lettres d'amortissement accordées par Louis XI aux abbé et religieux des Châtelliers, pour les rentes qu'ils avaient acquises et qu'ils pourraient acquérir jusqu'à une certaine somme, en considération du service qu'ils faisaient tous les ans pour le repos de l'âme de la feue reine-mère, dont les entrailles avaient été inhumées dans l'église de cette abbaye. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 287.

1469-1470, février. — Bulle du même pape qui accorde aux chanoines de St-Hilaire le pouvoir d'absoudre toutes les personnes, tant séculières qu'ecclésiastiques, comprises dans l'exemption de leur église, de toutes les censures et irrégularités par elles encourues et contractées en toute occasion, dans les cas seulement qui seraient dévolus à l'ordinaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 119.

1470, 5 juin. — Transaction entre Nicolas, évêque, et le chapitre de

l'église cathédrale de Luçon, d'une part, et le curé du lieu, de l'autre, au sujet de certains droits et devoirs respectifs dus aux parties. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 65.

1470, juin. — Lettres de Louis XI, par lesquelles il est permis au chapitre de l'église de Poitiers d'acquérir jusqu'à la somme de quatre-vingts livres tournois de rente pour la continuation perpétuelle d'une messe fondée par le sous-chantre de cette église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 285.

1470, 11 août. — Ordonnance de Louis XI qui soustrait le comté de la Marche au ressort du parlement établi à Poitiers jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 521.

1470, 7 septembre. — Arrêt provisionnel qui ordonne que des commissaires du parlement feront eux-mêmes l'examen de la capacité des sujets présentés à l'évêque de Poitiers par les chanoines de St-Hilaire-le-Grand pour desservir des cures dépendantes de leur chapitre, en attendant qu'on juge le procès de l'évêque avec ces chanoines, qui prétendaient que l'évêque n'avait pas droit d'examiner les sujets présentés. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 123.

1470, 25 octobre. — Exécution d'un bref de commission adressé par le pape Paul II à Pierre Chaumont, abbé de St-Cyprien de Poitiers, pour mettre Louise de Blanchefort, religieuse de la Règle de Limoges, en possession de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, que le pape s'était réservée pour cette fois. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 299.

1470, 29 novembre. — Bref du pape Paul II à l'abbé des Châtelliers, portant commission d'absoudre Jacques, abbé de St-Maixent, d'un crime qu'on prétendait qu'il avait commis, pour n'avoir pas visité tous les deux ans, comme il l'avait promis au pape, le sépulcre des saints apôtres à Rome. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 349.

1471, 5 juin. — Lettres de Louis XI, qui ordonnent à des commissaires de mettre à exécution une sentence du sénéchal de Poitou, qui avait donné aux religieux de l'abbaye des Châtelliers mainlevée de la saisie de leur temporel, faite à la requête de Jean de Chourses, chevalier, à la suite d'une procédure qui avait pour fondement le refus que faisaient les religieux de cette abbaye de le reconnaître et de le recevoir comme patron et fondateur, en sa qualité d'administrateur des enfants de feue Marie de Vivône sa femme, issue de la maison de Rochefort, qui se prétendait fondatrice. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 291.

1471, juin. — Bulle de Paul II qui accorde des indulgences à ceux qui visiteront, en faisant des aumônes, l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers le jour de la fête et de la translation de ce saint, depuis les premières vêpres jusqu'aux secondes inclusivement, et qui donne pouvoir aux trésorier, doyen et chanoines de cette église, et à des chapelains séculiers et réguliers par eux choisis, d'absoudre toutes personnes des deux sexes, après les avoir ouïes en confession, de

tous leurs péchés, excepté de ceux qui sont réservés au St-Siége, et de leur imposer librement et licitement une pénitence salutaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 127.

1471-1472, 7 février. — Commission donnée par le roi Louis XI à Georges de la Trémoille, chevalier, seigneur de Craon, pour conduire les nobles à Lusignan et de là marcher contre les Anglais et autres ennemis du roi qui ravageaient la Guyenne. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 457.

1472, 13 mars. — Statuts de l'église cathédrale de Luçon confirmés par le pape Sixte IV. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 289.

1472, 31 mars.—Sentence de la sénéchaussée de Poitiers, qui maintient par provision, jusqu'à jugement définitif, les abbesse et religieuses de Ste-Croix de cette ville dans la possession de leurs anciens droits sur les chanoines de Ste-Radégonde. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 719.

1472, 8 avril. — Arrentement de quelques pêcheries en mer, fait à des particuliers par les abbé et religieux de St-Michel-en-l'Herm. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 61.

1472, 17 avril. — Bulle de Sixte IV, qui accorde des indulgences à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 39.

1472, 30 avril. — Reconnaissance par-devant notaires, donnée par Renaud Quentin, écuyer, seigneur de Mesni, à Ysabeau de Rochechouart, dame de Jarnac et d'Aspremont, de la somme de six écus d'or du poids de Florence, reçue par lui de cette dame à titre de prêt. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 563.

1472, 27 juin. — Arrêt du parlement séant à Poitiers, qui maintient le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de cette ville dans son droit d'exemption de la juridiction de l'évêque et de son official. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 129.

1472, 7 novembre. — Statuts dressés dans un chapitre général par Nicolas, évêque de Luçon, et son chapitre, pour maintenir le bon ordre dans cette église nouvellement sécularisée, avec la bulle de Sixte IV confirmative de ces statuts, du 13 mars suivant. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 365.

1472. — Mémoire sur le changement de l'abbaye de Luçon en église cathédrale et sur ses suites. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 69.

1473, 14 avril. — Fondation de plusieurs messes dans l'église de l'abbaye des Châtelliers par Jacques de Beaumont, chevalier, seigneur de Bressuire, de la Haye en Touraine et de la Mothe-St-Héraye, conseiller et chambellan du roi, pour le repos de l'âme de la feue reine Marie d'Anjou, de la sienne et de celle de Jean Billaud, abbé des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 295.

1473, 8 juillet. — Contrat de mariage de Charles de Husson, écuyer,

seigneur de Crinsi, fils de Jean de Husson, chevalier, comte de Tonnerre, seigneur de St-Aignan en Berri, avec Antoinette de la Trémoille, fille de Louis, seigneur de la Trémoille, de Sulli, de Vierzon, de Luçon, comte de Benon, et de Marguerite d'Amboise sa femme, fille du feu vicomte de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 463.

1473, 19 juillet. — Mandement du chapitre de St-Hilaire de Poitiers pour la notification de la bulle du pape Eugène IV qui accorde des indulgences et des pardons à ceux qui visiteront l'église de St-Hilaire la veille et le jour de la translation de ce saint. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 133.

1473, 8 octobre. — Lettres de Louis de la Trémoille qui confirme en faveur de Marie, fille de Jean, bâtard de la Trémoille, et de ses descendants en légitime mariage, le châtel et châtellenie de l'Herbergement que Georges de la Trémoille son père avait donné à ce bâtard son fils naturel. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 465.

1474, 22 avril. — Quittance donnée par Philippe de Laffa, abbé de la Colombe, au receveur de Louis de la Trémoille, comte de Benon, seigneur de la Trémoille, Château-Guillaume, Lussac-les-Eglises, les Vasois, St-Cyvran, le Courris, Sulli, Luçon et Vierzon, du paiement des rentes dues à cette abbaye et à elle autrefois léguées par les seigneurs de la maison de la Trémoille (*Abb. de la Colombe.*) T. 5, p. 483.

1474, août. — Lettres d'amortissement accordées par Louis XI au chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers pour les biens acquis, montant à la somme de cent livres de revenu. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 649.

1474, 26 novembre. — Contrat de mariage de Louis, bâtard du Maine, seigneur de Mazières, de Ste-Néomaye, et gouverneur et sénéchal du pays et comté du Maine, avec Anne de la Trémoille, fille de Louis de la Trémoille, comte de Benon, seigneur de Sulli, de Vierzon et de Luçon, ayant le bail de Louis, Jean, Jacques et Georges ses enfants, nés de son mariage avec feue Marguerite d'Amboise. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 469.

1474. — Réception de l'hommage rendu par Amauri d'Acigné, abbé de la Grenetière et évêque de Nantes, à Marguerite de Culant, dame de Belleville, de Cosnac, de la Chèze-le-Vicomte et de Vendrennes, à cause de la châtellenie de Vendrennes. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 311.

1474-1475, 15 mars. — Traité entre Jean de St-Gelais, chevalier, seigneur de Séligné, et Olivier Prévôt, écuyer, sur certains devoirs dont ils voulaient respectivement se décharger sur le seigneur de Chizé. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 305.

1474-1475, 20 mars. — Testament d'Aimeri Texier, abbé de Nanteuil-en-Vallée. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 43.

1475, 26 mars. — Retrait par puissance de fief de la seigneurie de Malaguet, fait par Jean de Volvire, seigneur baron de Ruffec et de Fresnay. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 217.

1475, 31 mars. — Absolution donnée par le pape Sixte IV aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, interdits pour avoir possédé eux-mêmes et favorisé quelques-uns de leurs confrères dans la possession de certains bénéfices dont ils n'avaient point été pourvus par la cour de Rome, qui en avait au contraire pourvu un autre chanoine de la même église (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 305.

1475, 7 mai. — Fondation d'une chapelle, de messes et d'anniversaires dans l'église de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers par Yvon du Fou, chevalier, conseiller, chambellan du roi, grand veneur de France, gouverneur d'Angoumois et capitaine de Lusignan, et dame Anne Morande sa femme. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 653.

1475, 9 mai. — Bref de Sixte IV portant commission à l'archevêque de Tours de dissoudre le mariage de Georges de la Trémoille avec Marie de Montalban, et celui d'Alain de Plumaugat avec Marie de Saint-Amour ou de Saint-Amadour, s'il lui paraissait que ces mariages fussent illégitimes, comme Georges de la Trémoille et Marie de Saint-Amadour le prétendaient, le premier ayant épousé sans le savoir une femme mariée, et la seconde aussi un homme marié. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 471.

1475, septembre. — Droit de haute justice accordé par Louis XI, roi de France, comme vicomte de Thouars, à la seigneurie d'Oiron, en faveur de Guillaume Gouffier, son chambellan, seigneur de cette terre. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 475.

1475-1476, 1er janvier. — Contrat de mariage d'Hilaire Raoul, écuyer, seigneur de la Fuye, avec Germone de la Pastelière, fille de Guillaume de la Pastelière, écuyer, et de Françoise Boucyron. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 775.

1475-1476, 9 janvier. — Lettres patentes de Louis XI, qui maintiennent l'université de Poitiers dans ses priviléges, franchises et libertés, et accordent à ses docteurs, régents, messagers, officiers et autres suppôts, l'exemption de toute taille et autres impôts. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 403.

1475-1476, 3 mars. — Procuration donnée à des particuliers par Louis Chabot, seigneur de Jarnac, pour vendre quelques rentes à Hélie de Cosdun, conseiller au parlement. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 567.

1475-1476, 8 mars. — Bulle de Sixte IV qui confère en commende l'abbaye des Châtelliers à Louis de Beaumont, évêque de Paris, sur la résignation de cette abbaye par Jean Billard. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 297.

1476, 31 mai. — Arrêt du parlement de Paris, qui donne main-

levée à l'université de Poitiers des saisies et exécutions faites sur ses biens par les maire et échevins de la même ville, en conséquence d'une imposition par eux faite sur cette université contre la teneur de ses libertés, franchises, exemptions et priviléges. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 411.

1476, 1er juillet. — Contrat de mariage de Jean Rabanier, fils de Hébert Rabanier, avec Marguerite Raoul, fille de Jean Raoul et de Marguerite Raimbert, seigneur et dame de la Fuye et du Soulier. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 777.

1476, 27 octobre. — Offre d'hommage faite au seigneur châtelain de Doué de trois fiefs, par Louis Chabot, seigneur de Jarnac, d'Aspremont et des Tousches. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 571.

1476, 31 octobre. — Hommage rendu au prévôt de l'église de Poitiers par Louis Chabot, seigneur de Jarnac, d'Aspremont et des Tousches, pour le fief des Tousches situé en Anjou. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 573.

1476, 11 novembre. — Transaction pour des dîmes entre les abbé et religieux de Montierneuf et le prieur de Béruges, d'une part, et le vicaire perpétuel de la paroisse de Béruges, de l'autre. (*Prieuré de Béruges.*) T. 1, p. 291.

1476-1477, 28 février. — Lettres patentes de Louis XI qui maintiennent les scribes, greffiers, procureurs, bedeaux, secrétaires, libraires, parcheminiers, officiers et suppôts, servant ordinairement et sans fraude en l'université de Poitiers, dans les priviléges contenus dans les lettres patentes du 9 janvier 1475. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 413.

1476-1477, 3 avril. — Commission pour ajourner à Poitiers Léonnet de Pennevaire, chevalier, à la requête de François Brechon (ou Brechou), au sujet de quelque somme d'argent due par Léonnet à ce dernier. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 219.

1477, 2 mai. — Union de la cure et paroisse de Chey au chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 657.

1477, septembre. — Concession faite par Louis XI à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, des comtés, terres et seigneuries de la haute et basse Marche, de Montaigu et de Combrailles. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 525.

1477, 9 octobre. — Jugement d'un commissaire du roi qui condamne les habitants de plusieurs paroisses des environs de la ville de Saintes à payer à la commune de cette ville un droit pour le vin qu'ils vendaient en détail, appelé soulquet ou appetissement. (*Abb. de St-Jean-d'Angély.*) T. 13, p. 257.

1477, 11 novembre. — Cession d'une rente de quatre livres dix sous tournois et des arrérages d'icelle par Jean Repaisse à Louis Chabot

seigneur de Jarnac, d'Aspremont et de Mathas. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 575.

1477. — Quittance donnée par le receveur du pape au chapitre de St-Hilaire de Poitiers, de la somme payée annuellement par ledit chapitre à raison de l'exemption et des priviléges accordés à l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 141.

1477-1478, 23 janvier. — Quittance de l'annate payée à la chambre apostolique par l'église de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 661.

1477-1478, 10 mars. — Bulle du pape Sixte IV, qui donne à un archevêque la commission de recevoir la permutation des prieurés du Pas-Dieu et du St-Sépulcre, faite entre deux religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 731.

1478, 7 avril. — Fondation du collége de Puigarreau de Poitiers. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 683.

1478, 16 juin. — Cession de la terre et seigneurie de Château-Richer par damoiselle Lyette de Lousme, veuve de Guillaume Hoys, écuyer, seigneur du Château-Richer, à Louis Chabot, chevalier, seigneur de Jarnac, d'Aspremont et de Mastas, au cas que ladite damoiselle ne payât pas dans certain temps marqué les arrérages d'une rente qu'elle devait à Louis Chabot. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 581.

1478, 23 septembre. — Lettres de Louis XI portant commission à un huissier du parlement d'ajourner d'anciens officiers royaux de Fontenai-le-Comte qui, contre les intentions du roi, avaient voulu, de concert avec les habitants, maintenir et continuer la tenue des grandes assises royaux que le roi avait jugé à propos de supprimer à Fontenai, en donnant la terre au maréchal de Gié. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 279.

1478, 30 décembre. — Réception de l'hommage rendu pour raison des lieux du Dognon et de la Vergne à Pierre de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, seigneur de Beaujeu, par Pierre Guyot, chevalier, comme procureur de Jean Guyot, écuyer, seigneur d'Asnières, son père. (*Château d'Asnières.*) T. 1, p. 17.

1479, 35 mai. — Concordat entre le chapitre de Notre-Dame et le prieur de St-André de Mirebeau au sujet de l'élection et institution des principaux régents de cette ville. (*Titre communiqué par le sénéchal de Mirebeau.*) T. 18, p. 175.

1479, 6 juillet. — Quittance donnée par Antoine Chabot, chevalier de St-Jean de Jérusalem. à Louis Chabot, seigneur de Jarnac, son frère aîné, tant pour lui que pour Jacques et Robert Chabot ses autres frères, de la somme de 641 livres 13 sous 4 deniers pour son voyage à Rhodes et ponr son entretien, avec renonciation à leurs successions. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 589.

1479, 21 juillet. — Arrêt du parlement de Paris qui maintient Phi-

lippe de Commines dans la possession des terres de Talmond, de Château-Gautier et de Berrie, qui lui avaient été données par Louis XI et Louis de la Trémoille, dans celle des seigneuries d'Olonne, de Curzon et de la Chaume, dont le même roi avait encore fait don à Philippe de Commines. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 481.

1479, 20 novembre. — Inventaire des reliques et autres joyaux de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 143.

1479, 18 décembre. — Lettres royaux pour ajourner Jean de Pennevaire et autres héritiers de feu Pierre de Pennevaire, aux fins de payer une somme de 4,800 livres à Louis de Pennevaire, écuyer, fils de Léonnet de Pennevaire, chevalier. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 221.

1479. — Transaction entre Thomas de Laudan, trésorier de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et les collecteurs de la paroisse de Charrais, qui consentent qu'on efface du rôle des impôts le sergent de ce trésorier dans la seigneurie d'Etables, comme devant participer aux priviléges accordés à l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 159.

1479-1480, 9 janvier. — Vérification et confirmation de quelques articles de la coutume du Poitou par la cour ordinaire de la sénéchaussée de Poitiers. (*Sans indication de source.*) T. 23, p. 357.

1480, 2 avril. — Traité entre l'abbesse et les religieuses de Ste-Croix de Poitiers, et la chèvecière de la même abbaye, au sujet des charges de cette chèvecière envers l'abbesse et les religieuses. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 735.

1480, 8 mai. — Acte donné par un notaire aux enfants de Louis de la Trémoille, de la protestation qu'ils faisaient contre tout ce qui pourrait avoir trait à la renonciation de la succession de Marguerite d'Amboise leur mère, que le roi Louis XI exigeait d'eux, et contre un arrêt rendu par le parlement de Paris au préjudice des intérêts de leur père, touchant une partie de la dot de sa femme, dont cet arrêt l'avait frustré. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 485.

1480, 23 août. — Concordat entre les chanoines et les bacheliers de l'église collégiale de Mirebeau. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 177.

1480, 11 octobre. — Fondation d'un anniversaire par Isabeau de Couhé, abbesse de Ste-Croix de Poitiers, dans l'église de cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 741.

1480, 14 octobre. — Partage des biens de feu Gilles de Montalembert, chevalier, et de Marie Clavelle sa femme, et de ceux d'Hélie de Montalembert, fait entre Bertrand de Montalembert, seigneur de Gransai, Mathurine de Montalembert sa sœur, et Pierre de Montalembert, tant pour lui que pour Guyonne de Montalembert sa sœur. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 551.

1480-1481, 14 janvier. — Indulgences accordées par Julien, légat du St-Siége, à l'abbaye de la Blanche, pour obtenir les moyens de réparer cette abbaye qui avait été ruinée pendant les guerres. (*Abb. de la Blanche.*) T. 1, p. 385.

1481, 30 avril. — Contrat de mariage de Léon Pizon, écuyer, seigneur de la Rouellère, avec Madeleine de Granges, fille aînée de Mathurin de Granges, écuyer, et de Marie Pascaud sa femme. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 223.

1481, 12 mai. — Bulle de Sixte IV qui dispense Mathurin de Dercé, doyen de l'église cathédrale de Luçon, des lois, canons et constitutions qui défendent la pluralité des bénéfices, et lui permet d'en posséder de toutes façons, séculiers et réguliers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 567.

1481, septembre. — Lettres patentes de Louis XI qui défendent aux officiers de la ville de Poitiers de faire aucune exécution et même de faire passer aucun criminel condamné à mort ou à d'autres peines et supplices corporels, par le bourg de St-Hilaire, dont la police et la haute, moyenne et basse justice appartiennent au chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 161.

1481, 10 novembre. — Quittance donnée par le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers aux religieuses de Ste-Croix de cette ville, de cent sous qu'elles avaient payés aux chanoines qui avaient célébré le divin service dans l'église de Ste-Croix le jour de la dédicace de cette église. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 747.

1481, 26 novembre. — Fulmination et exécution de la bulle de Sixte IV en faveur des doyen, chanoines, chapelains, vicaires et autres habitués de l'église de Poitiers, autorisés à posséder toutes sortes de dignités, prébendes, bénéfices avec ou sans charge d'âmes, en quelques diocèses ou églises que ce soit, et d'en percevoir les revenus, saus être obligés d'y faire résidence. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 317.

1481, 10 décembre. — Testament de Charles d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile. (*Sans indication de source.*) T. 23, p. 69.

1481-1482, janvier. — Lettres patentes de Louis XI qui confirment toutes les libertés, franchises et priviléges accordés par ses prédécesseurs aux abbé et chanoines de l'église collégiale du Dorat. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 529.

1481-1482, janvier. — Établissement de quatre foires chaque année, et d'un marché chaque semaine à Nieuil-l'Espoir. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 309.

1481-1482, 8 février. — Contrat de mariage de Jean Rouault, écuyer, seigneur de la Rousselière en Poitou, avec damoiselle Louise de Mazeuil, fille de Gui de Mazeuil, chevalier, seigneur de Montmoreau. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 591.

1481-1482, février. — Lettres de Louis XI, par lesquelles il laisse

aux abbé et religieux de Charroux ce qu'ils avaient acquis dans ce lieu de Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, et aliène en leur faveur la justice et juridiction que ce comte, et après lui le roi, avaient ou pouvaient avoir à Charroux. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 547.

1481-1482, 9 mars. — Lettres exécutoires du sénéchal de Poitou pour l'établissement de quatre foires à Nieuil-l'Espoir, en vertu des lettres patentes de Louis XI accordées à cet effet à l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 313.

1481-1482, 30 mars. — Quittance donnée par Jean de Vivône à Germain de Vivône son cousin, de la somme de dix-sept livres tournois qui lui étaient dues d'un terme de la ferme qu'il lui avait passée autrefois de son droit sur le lieu de la Châteigneraye. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 591.

1482, 8 juillet. — Lettres de Louis XI qui rétablissent les assises, siége, ressort et bailliage de St-Maixent, avec les terres et siéges de Parthenai, Vouvent, Mairevent et ressort de Gâtine, dans la ville de St-Maixent, et ordonnent au sénéchal de Poitou d'y tenir ses assises et son siége selon l'ancien usage, sans obliger les habitants de St-Maixent d'aller plaider à Poitiers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 351.

1482, 20 octobre. — Sentence de Philippe de Comynes, sénéchal de Poitou, qui condamne Aliénor de la Vergne, veuve d'Alain de Vivône, envers Léonnet de Ponnevaire et Marguerite de Vivône sa femme, au sujet de quelques droits prétendus par les parties dans la châtellenie d'Oulmes. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 225.

1482, 5 novembre. — Acte du refus fait par le lieutenant-général de Poitou, de l'enregistrement des lettres patentes du roi obtenues par les habitants de St-Maixent, touchant le siége et les assises royaux établis par ces lettres dans cette ville. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 355.

1482, 18 décembre. — Lettres de Charles, comte d'Angoulême, seigneur d'Espernai et de Romorantin, qui assurent à Jacques de la Madeleine, écuyer, seigneur du lieu, la possession de son fief des Coustiers, quoique renfermé dans le parc que le comte d'Angoulême faisait clore de murailles à Cognac. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 593.

1482-1483, 5 février. — Acte fait juridiquement par-devant notaires à l'occasion d'un arrêt obtenu par Louis l'Archevêque et Jeanne de Montbron sa femme, contre Eustache de Montbron, chevalier, vicomte d'Aunai, et Charles de Coetivi, seigneur de Taillebourg, au sujet de la seigneurie de Mortagne-sur-Gironde que ces seigneurs se disputaient. (*Château de Pons.*) T. 23, p. 457.

1482-1483, 13 février. — Lettres de Raoul, abbé de Noaillé et évêque d'Evreux, confirmatives de la baillette d'une terre appelée

Pertui-Renard et à présent Boulliaud, faite par l'aumônier de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 549.

1482-1483, 27 février. — Concession de l'aumônerie des femmes de la ville de St-Maixent, faite par le roi Louis XI à Hugues Quissarine, fils de Thomas Quissarine, son ancien médecin. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 477.

1483, 15 avril. — Bref de commission de Sixte IV adressé à des abbés pour examiner la contestation qui s'était élevée entre Jean, abbé de Cluni, et les religieux qui possédaient les prieurés et les offices claustraux de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, auxquels l'abbé de Cluni demandait des secours d'argent que ces prieurs et officiers lui refusaient. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 571.

1483, 20 juin. — Extrait d'un hommage reçu par Marguerite de Culant, dame de Belleville, de Cosnac et de Montmorillon. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 555.

1483, 6 août. — Procuration donnée par Jean de Volvire, baron de Ruffec, pour faire faire les criées de la terre et seigneurie de Chassenon qui avait appartenu à feue Jeanne de Volvire, sa tante paternelle. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 227.

1483, 17 août. — Hommage du Coudrai-Graubigneau rendu à Nicole de Bretagne par Guillaume Jordain, écuyer, seigneur du Pui-Jordain. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 383.

1483, 9 septembre. — Dépositions de témoins qui attestent juridiquement par serment que le feu roi Louis XI avait déclaré en leur présence qu'il reconnaissait avoir possédé injustement la vicomté de Thouars et la principauté de Talmont, et que pour la décharge de sa conscience il priait le dauphin de remettre au plus tôt ces terres aux enfants de Louis de la Trémoille, auxquels elles appartenaient. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 487.

1483, 29 septembre. — Lettres royaux de Charles VIII, où l'on voit toute la relation du long procès qui fut entre Louis XI, roi de France, et la maison de la Trémoille, comme héritière de celle d'Amboise, au sujet de la vicomté de Thouars et autres terres qui avaient appartenu à Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 491.

1483, 5 décembre. — Désistement fait par Anne de France, dame de Beaujeu, des terres qui lui avaient été données pour sa dot par Louis XI son père, et qui avaient appartenu à Louis d'Amboise. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 501.

1483, décembre. — Lettres de Charles VIII qui réunit en un seul hommage lige sept autres hommages qui lui étaient dus par Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière, à cause de cette terre. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 229.

1483-1484, 29 janvier. — Informatiou faite à la requête de Louis de la Trémoille contre le procureur du roi du grand conseil et Phi-

lippe de Commines, pour parvenir à un arrêt de maintenue dans la possession de la vicomté de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 505.

1483-1484, janvier. — Lettres de Charles VIII confirmatives de tous les priviléges accordés par Louis XI son père à la commune de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 283.

1483-1484, 3 avril. — Arrêt du grand conseil par lequel les enfants de feu Louis de la Trémoille sont maintenus par provision dans la jouissance de la vicomté de Thouars, jusqu'à ce que le procès ait été jugé définitivement par le parlement, auquel il est renvoyé quant au principal. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 523.

1484, avril. — Lettres de garde gardienne données par Charles VIII aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, par lesquelles il déclare qu'il les prend en sa garde particulière, et pour cet effet leur accorde la permission de plaider devant le sénéchal de Poitou, sans déroger au droit de plaider au parlement de Paris. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 329 et 333.

1484, 2 juin. — Contrat de partage noblement fait entre nobles hommes et sages maîtres Hugues Berland, licencié ès lois, demeurant en la ville de Niort, et Gui Berland, bachelier ès lois, son frère, enfants de feu Jean Berland, écuyer, et de Thomine Chauvère sa femme. A Hugues Berland, tant de son chef et droit d'aînesse que comme ayant droit et transport d'Hélise Berland sa sœur, femme de Pierre Bailleron, demeure l'hôtel, terre et seigneurie du Bouchet-Lupsault, mouvant du seigneur de Fontaines, avec des moulins qui avaient appartenu à feu Pierre de Ponthieux et Jeanne Mathée : le tout situé en la paroisse de Lupsault-Chyves; au même tombe encore en partage l'hôtel des Grois, etc. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 167.

1484, 5 juillet. — Transaction au sujet d'une rente entre Jean de Volvire, sire de Ruffec et de Fresnay, et Pierre Tournemine, comme fondé de procuration de François Tournemine, sire de la Hunaudaye. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 231.

1484, 19 juillet. — Information faite par des commissaires pour entendre de nouveaux témoins dans le procès que les enfants de la Trémoille avaient contre le procureur général du roi et Philippe de Commines, au sujet de la succession de feu Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, dont ces enfants avaient été dépouillés par Louis XI. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 525.

1484, 28 juillet. — Contrat de mariage de Louis II, seigneur de la Trémoille, vicomte de Thouars, comte de Benon et de Guines, baron de Sulli et de Craon, avec Gabrielle de Bourbon, fille naturelle et légitime de Louis de Bourbon, fils du duc de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Mercœur et du pays de Combraille, du consentement de Gilbert de

Bourbon, comte dauphin, fils du comte de Montpensier, et frère de Gabrielle de Bourbon. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 533.

1484-1485, 29 janvier. — Lettres des vicaires-généraux de Pierre, évêque de Poitiers, à l'official de Nevers, pour faire informer de la vie, des mœurs et de la naissance d'Anne de Prie, élue abbesse de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 315.

1484-1485, 8 février. — Acte par lequel les grands vicaires de Pierre, évêque de Poitiers, autorisent l'élection que les religieuses de la Trinité avaient faite, le 15 janvier précédent, d'Anne de Prie pour leur abbesse, après la mort de Louise de Blanchefort arrivée le 13 du même mois. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 319.

1484-1485, 21 mars. — Partage entre Jacques de Granges, écuyer, sieur de la Gord, mari de Françoise le Mastin, et ses frères et sœurs, de la succession de feu Mathurin de Granges, écuyer, leur père, et premier mari de Marie Pascaude. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 233.

1485, 28 juin. — Ordonnance de Charles VIII au sujet des droits de guet aux places fortes de son royaume. (*Château de Taillebourg.*) T. 26, p. 63.

1485, 10 septembre. — Fondation de messes et élection de sépulture dans l'église des Cordeliers de Thouars par Jacques Rouault, chevalier, seigneur de Riou et du Pressoir, bachelier, à l'exemple de Tristan Rouault, en son vivant chevalier et vicomte de Thouars, dame Jeanne du Bellai sa mère, Joachim Rouault, chevalier, son frère aîné, en son vivant maréchal de France, et dame Anne de Châteaubriand, son épouse, tous inhumés dans la même église. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 593.

1485, 1er décembre. — Sentence du sénéchal de la justice du bourg de St-Hilaire de la Celle de Poitiers. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 707.

1485. — Aveu rendu au roi par Jean de Curzay, écuyer, licencié ès lois. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 163.

1485-1486, 2 janvier. — Don de quelques livres et d'une maison située vers la porte de la Tranchée fait à l'abbaye de Montierneuf par un prêtre qui avait élu sa sépulture dans l'église de cette abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 573.

1485-1486, 5 janvier. — Transaction entre Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers, et le chapitre de l'église cathédrale de cette ville, par laquelle il est réglé que tous débats et différends sur la juridiction de l'évêque et du chapitre seront sursis pendant quinze ans, dans l'espérance de faire un concordat qui termine tous procès. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 335.

1485-1486, mars.—Lettres patentes de Charles VIII, par lesquelles les causes du chapitre de St-Hilaire contre toutes sortes de personnes sont commises en la cour de parlement ou aux requêtes de l'hôtel ou

du palais du roi à Paris, au choix et option de ce chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 167.

1486, 10 mai.—Lettres de commission du roi ou du conseil accordées à Nicole de Bretagne, comtesse de Penthièvre et dame de Thors, portant ajournement contre François, Antoine, Jacques et Regnault Chabot, seigneurs de Jarnac, au sujet des troubles qu'ils faisaient à la levée des revenus de quelques terres appartenant à cette dame. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 597.

1486, 17 juillet. — Transaction entre François Jousseaume, écuyer, seigneur de Lonnai, et François des Herbiers, écuyer, seigneur de l'Etenduère, au sujet de la succession de feu maître Milles Esgageau, écuyer, seigneur de Couxboureau, dont François Jousseaume avait acheté ce qui revenait à Françoise Maignen, héritière en partie et femme de Jean de Champdefin, écuyer, seigneur de Salebeuf; de laquelle partie de succession François des Herbiers offrait le retrait comme proche parent et lignager de Françoise Meignen. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 85.

1486, 10 novembre.—Traité entre Etienne Taveau, abbé de la Vernusse et prieur de Notre-Dame-du-Pui en Anjou, et les fabriqueurs de l'église de ce prieuré, au sujet de sept chapellenies qu'ils avaient fondées dans cette église, et dont le prieur prétendait être collateur. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 575.

1486, 26 novembre. — Contrat de mariage de Jean de Coesquen, seigneur de Vauruffier, fils de Jean, sire de Coesquen, grand-maître de Bretagne, et de Jacquemine Tournemine, avec Ardoine de Surgères, fille de Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière, et de Renée de Maillé sa femme. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 237.

1486, 14 décembre. — Lettres royaux obtenues par le chèvecier et les chanoines du chapitre de Mirebeau, pour faire ajourner les officiers de la dame du lieu, qui vexaient le chapitre. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 181.

1486. — Accord entre Jean de Pennevaire, écuyer, seigneur de Beaufort, et Louis de Pennevaire, écuyer, seigneur de la Barde, fils de Léonnet de Pennevaire, chevalier, au sujet de la succession de Pierre de Pennevaire. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 235.

1486-1487, 2 mars. — Lettres de Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers, qui permettent à Charles de St-Gelais, abbé de Montierneuf, de bâtir et de bénir une chapelle ou oratoire dans le lieu appelé la Grange de St-Gelais, situé dans la paroisse de Migné. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 583.

1487, 13 mai. — Lettres de Charles VIII qui exemptent du ban et arrière-ban tous les capitaines des places fortes appartenant en diverses provinces au sire de la Trémoille. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 539.

1487, 27 juin. — Sentence arbitrale au sujet de plusieurs débats entre Jean, comte de Penthièvre, seigneur de Thors, et François, Jacques et Robert Chabot, seigneurs de Jarnac, pour différents héritages sur lesquels ces seigneurs avaient des prétentions respectives. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 601.

1487, 2 août. — Traité entre Léon de St-Gelais, écuyer, seigneur de Seligné, et la prieure de Secondigni, pour certains droits par eux prétendus à Secondigni. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 327.

1487, 24 septembre. — Gratification de cinquante livres faite par Louis de la Trémoille, vicomte de Thouars, à René de Surgères, écuyer, seigneur d'Ambrières, fils aîné de Jacques de Surgères, seigneur de la Flocelière. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 241.

1487-1488, 22 février. — Statuts et état de l'église collégiale de St-Pierre du Châtelet de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 535.

1487-1488, mars. — Etablissement de foires et de marchés dans les lieux de la Flocelière, de Cerisai et de St-Paul, par Charles VIII, à la requête de Jacques de Surgères, seigneur de ces lieux. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 239.

1488, 10 juin. — Ratification d'un arbitrage entre les seigneurs de Thors et de Jarnac au sujet de la séparation des limites de ces deux terres, avec le consentement des procureurs de ces seigneurs pour proroger l'arbitrage et l'examen de ces limites. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 609.

1488, 12 septembre. — Transaction entre Jean de Volvire, écuyer, baron de Ruffec, Maurice de Volvire, écuyer, seigneur de Rochecervière, pour et au nom de Regnault de Volvire, écuyer, seigneur de Champregnault, Catherine de Coétivi, veuve d'Antoine de Chourses, écuyer, comme ayant le bail d'Antoine de Chourses son fils, et Gui Châteigner, chevalier, seigneur de St-Georges, tant pour lui que pour Jeanne de Varèze sa mère, et pour Jean Châteigner, seigneur du Lindois, absent, au sujet des terres et seigneuries de St-Maxire, de la Sauzaie et de la Mesleraie, dont Jeanne de Volvire, dame de ces lieux, avait fait transport à Regnault de Volvire son frère. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 243.

1488, 22 septembre. — Lettres royaux de Charles VIII qui ordonnent que le procès pendant au parlement au sujet de la vicomté de Thouars sera jugé en faveur de Louis de la Trémoille, et que sa vicomté lui sera rendue avec toutes ses appartenances et dépendances. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 541.

1488, 24 septembre. — Brevet de capitaine du château de Touffou donné par Anne, duchesse de Bretagne, à Léon Sauvaige, seigneur du Plessis-Guerrif, son chambellan et maître d'hôtel. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 87.

1488, 22 octobre. — Acte par lequel des notaires attestent que Louis

de Pennevaire, écuyer, fils de Léonnet de Pennevaire, chevalier, seigneur de St-Martin-Lars, avait été longtemps au service du roi sans faire résidence chez son père. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 245.

1488. — Statuts de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 169.

1488-1489, 6 janvier. — Lettres de Jean, sire de Rieux, tuteur d'Anne, duchesse de Bretagne, qui, en cette qualité, exempte pour services rendus au feu duc, Jean de Volvire, seigneur de Ruffec et de Fresnai, de servir dans l'armée de Bretagne jusqu'à Pâques. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 247.

1489, 5 juin. — Arrêt définitif du parlement qui rétablit Louis II de la Trémoille dans la possession de la vicomté de Thouars, que Louis XI, roi de France, avait tournée à son profit sous prétexte du don ou de la vente qu'il prétendait lui en avoir été faite par Louis d'Amboise, et qu'il reconnut au lit de la mort avoir été subreptice. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 545.

1489, 17 août. — Transaction entre nobles personnes Eustache, Gilles, Jeanne et Etienne de Granges, tous frères et sœur, au sujet de l'héritage de feu Louis de Granges, écuyer, seigneur de Cerveau, et de Marguerite de Courdaut sa veuve, leurs père et mère. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 245.

1489, novembre. — Bulle d'Innocent VIII qui unit la vicairie perpétuelle de l'église du Pui-Notre-Dame au prieuré du même lieu, dépendant de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 5859.

1490, 27 juin. — Bulle du même pape confirmative d'un traité fait entre Etienne, abbé de St-Benoît de Quinçai, comme prieur commendataire du prieuré du Pui-Notre-Dame, dépendant de l'abbaye de Montierneuf, et le curé et les fabriqueurs de l'église du lieu, au sujet des oblations faites à cette église et de quelques autres objets. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 589.

1490, juillet. — Bulle du même pape qui annule l'érection de l'église du Pui-Notre-Dame en collégiale, faite par le pape Sixte IV à la demande de Louis XI, roi de France. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 593.

1490, 16 août. — Lettres du conservateur des priviléges royaux de l'université de Poitiers, portant commission d'ajourner Etienne Taveau, qui s'était emparé de la cure du Pui-Notre-Dame, que Mathurin de Dercé, doyen de l'église de Luçon, prétendait lui appartenir. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 597.

1491, 7 avril. — Lettres de Charles VIII obtenues par le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers, portant octroi et permission de lever l'aide de la dixième partie du vin qui se vendait en détail dans la paroisse de Vouillé, pour l'employer aux réparations et fortifica-

tions des murailles de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 207.

1491, 15 avril. — Arrêt qui condamne Geoffroi Frotier, écuyer, à restituer à Yolande de St-Savin sa parente, religieuse de Ste-Croix de Poitiers, les terres des Goupillières et du Bousset. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 749.

1491, 7 septembre. — Traité entre Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers, et Etienne Taveau, abbé de St-Benoît de Quinçai, prieur ou perpétuel administrateur du prieuré du Pui-Notre-Dame, au sujet de l'union que ce prieur avait fait faire par le pape Innocent VIII de l'église paroissiale ou vicairie perpétuelle du Pui-Notre-Dame à son prieuré, et que l'évêque de Poitiers prétendait être illicite et préjudiciable à son droit et à ses intérêts. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 599.

1491, 11 décembre. — Cession de quelques rentes faite par le prévôt de l'abbaye de Montierneuf au sacristain de cette abbaye, pour l'entretien de quelques torches allumées tous les jours pendant la messe à l'élévation. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 605.

1491, décembre. — Lettres patentes de Charles VIII, par lesquelles il accorde aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers la liberté de faire exercer la justice un jour chaque semaine par le sénéchal de leur bourg, qui ne tenait autrefois ses assises que six fois dans l'année. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 173.

1492, 21 avril. — Bulle ou commission d'Innocent VIII adressée à l'abbé de Nanteuil et autres, pour faire restituer par la voie des censures ecclésiastiques les biens et droits usurpés sur l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 487.

1492, 13 mai. — Complainte formée par Jean Vernon, écuyer, seigneur de Montreuil-Bonnin, contre les fortifications que le chapitre de Ste-Radégonde de Poitiers faisait faire dans le lieu de Vouillé. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 211.

1492, 9 juillet. — Bulle d'Innocent VIII qui confère l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée à Nicolas, sur la démission d'Aimeri. (*Abb. de Nanteuil-en-Vallée.*) T. 20, p. 51.

1492, 12 août. — Bénédiction donnée par Robert, évêque d'Angoulême, assisté de Jean, abbé de Bonnevaux, et d'Aimeri, abbé de l'Etoile, à Jean du Chilleau, élu abbé de l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 299.

1492, 10 octobre. — Déclaration historique du temporel du prieuré de Niort, faite devant Guillaume Péan, licencié ès lois, seigneur de Chaurrai, et Guillaume du Verger, aussi licencié ès lois, seigneur de la Vallée, commissaires du roi sur le fait des francs-fiefs et nouveaux acquêts du pays de Poitou. (*Titre communiqué par le curé de Notre-Dame de Niort.*) T. 20, p. 285.

1492, 31 octobre. — Complainte du chapitre de l'église de Poitiers sur

ce que les officiers de l'évêque exigeaient, contre l'usage, des chanoines, chapelains, etc., une certaine somme pour le scel des collations et institutions des cures ou autres bénéfices par lui conférés aux chanoines, chapelains, choristes, etc. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 343.

1492, 6 décembre. — Extrait de l'entérinement fait par Eustache de Montbron, écuyer, vicomte d'Aunai, seigneur de Monlévrier et de Mastas, de quarante-cinq sous de rente donnés aux Carmes d'Aunai par Louis de Montbron son oncle. (*Carmes d'Aunai.*) T. 1, p. 139.

1492-1493, 23 février. — Transaction entre Guynement, écuyer, archer de la garde écossaise du corps du roi, Jeanne de Menetou sa femme, et Yvonne de Chambon, veuve de Pierre Giraud, demandeurs, d'une part, et Jean Fouchier comme administrateur et ayant le bail de Jean Fouchier son fils, défendeur, d'autre part, au sujet de la terre et seigneurie de Dandesigné, que lesdites Yvonne de Chambon et Jeanne de Menetou sa nièce prétendaient leur appartenir de la succession de Jeanne de Dandesigné, leur mère et grand'-mère, et de celle de Françoise de Chambon, nièce d'Yvonne, et sur laquelle terre Jean Foucher et Marguerite de Fougières sa femme prétendaient des droits ou hypothèques de vingt-cinq francs de rente, en conséquence du mariage en premières noces de ladite de Fougières avec feu Jean de Chambon, fils de Guillaume de Chambon et de Jeanne de Dandesigné. (*Arch. de M. Fouchier de Billy.*) T. 8, p. 485.

1492-1493, 3 avril. — Partage des biens de feu Louis Petit, écuyer, seigneur du Perroux, entre Maurice Véry, Jean Richehomme, Marc Hauri et François Vigier, à cause de Gillette, Collette, Guillemette et Jeanne Petit leurs femmes. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 385.

1493, 6 avril. — Sentence d'André de Vivône, sénéchal de Poitou, sur un procès entre Louis Fretard et Louis Fouchier, écuyers, au sujet du don que Marie Rouaut, fille de Milles Rouaut et d'Isabeau de Beaumont, avait fait de la tierce partie de tous ses héritages à Jean Fretard; auquel don les autres héritiers s'opposaient. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 553.

1493, 21 mai. — Don du droit de prévôté ou petite assise de quinzaine en quinzaine, fait par Louis de la Haye, chevalier, seigneur de Passavant, de Chemillé et de Mortagne, à Jean Guérin, écuyer, maître d'hôtel du roi, mari de Guyonne Fouschier, seigneur et dame des Herbiers, au lieu même des Herbiers. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 89.

1493, 28 juin. — Lettres royaux accordées par Charles VIII à la supplication de Jean du Chilleau, qui avait été élu par les religieux des Châtelliers après la mort de Louis de Beaumont, évêque de Paris et abbé commendataire de cette même abbaye, pour faire cesser

les troubles que faisaient au nouvel abbé Jean du Chilleau les agents du cardinal de Ste-Anastasie. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 301.

1493, 24 novembre. — Aveu rendu par Jean Moleinn, seigneur de Serre, au dauphin d'Auvergne, comte de Clermont. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 241.

1493-1494, 2 janvier. — Contrat de mariage de Jacques de Puiguyon, écuyer, seigneur de Puiguyon, avec Marguerite Amenart, veuve de Jean Pierre, écuyer, seigneur de la Sorinière. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 251.

1493-1494, 25 janvier. — Contrat de mariage de François de Rochechouart, fils de Jean, vicomte de Rochechouart, et de feue Anne de Rochechouart sa femme, avec Renée d'Anjou, fille de feu monseigneur le bâtard d'Anjou et d'Anne de la Trémoille sa veuve, et à présent femme de Jacques de Rochechouart, seigneur du Bourdet et de Charroux, à laquelle Renée Anne de la Trémoille sa mère donne les terres et seigneuries de Chantaunai et de Puybéliart. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 551.

1493-1494, 12 février. — Ordonnance de l'hôtel-de-ville de Poitiers touchant les poissonniers de cette ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 359.

1493-1494, 1[er] avril. — Fondation par noble dame Jeanne de la Muce, dame du Gué et veuve de Jacques Fouscher, chevalier, seigneur de Lémantruère, d'une chapellenie en l'église de Ste-Flaive à l'autel de Notre-Dame. (*Arch. de M. Fouchier de Billy.*) T. 8, p. 489.

1494, 31 mai. — Complainte des chanoines de l'église cathédrale de Poitiers sur ce qu'on exigeait d'eux pour le scel des institutions et collations des cures une somme d'argent, malgré la première complainte qu'ils avaient formée contre cet abus introduit par les officiers de l'évêque. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 347.

1494, 19 juin. — Lettres royaux de Charles VIII qui ordonnent au parlement de rétablir le vicomte de Thouars dans ses droits sur la seigneurie de la Flocelière, et de faire porter au château de Thouars l'hommage et l'aveu de cette seigneurie. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 553.

1494, 2 juillet. — Provisions d'une chapelle fondée dans l'église paroissiale de Migné par les seigneurs de Bretegnis, paroisse de Beaumont et diocèse de Poitiers, présentées par noble homme Louis de Choisi, écuyer, seigneur de Bretegnis, comme héritier de Simon de Choisi, écuyer, seigneur du même lieu, et conférées à Mathurin de Choisi, prêtre, chanoine prébendé de l'église de St-Hilaire-le-Grand, par Charles de St-Gelais, abbé commendataire de l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 607.

1494-1495, 3 février. — Contrat par lequel Jean de Curzai cède,

moyennant la somme de trois cents écus d'or, à Charles de la Grange et Pierre Palet, chanoines prébendés de l'église de Poitiers, ses droits sur la vente du pied-fourchu, sur les ouvrages de bois, poterie de terre, etc., tant aux foires des deux fêtes de St-Hilaire qu'aux autres jours de l'année. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 175.

1494-1495, 9 février. — Don de la maison de la Sallignellière fait à Jeanne Chevalier par François Chevalier, écuyer, seigneur de la Gordelière. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 59.

1495, 1er juillet. — Procès-verbal dressé par un sergent sur plusieurs pièces de terre qui étaient en litige entre Jean, comte de Penthièvre, seigneur de Thors, et Jacques et Robert Chabot, seigneurs de Jarnac. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 613.

1495, 19 décembre. — Bulle d'Alexandre VI confirmative d'un traité fait le 7 septembre 1491, entre Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers, et le prieur du Pui-Notre-Dame, au sujet de l'union de la vicairie perpétuelle au prieuré de ce lieu. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 609.

1495-1496, 25 février. — Testament de Marguerite Raimbert, dame du Soulier, veuve de Jean Raoul, écuyer. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 779.

1496, 5 mai. — Complainte des religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers contre les chanoines de Ste-Radégonde, qui refusaient de rendre à ces religieuses les châsses et les bannières qu'ils avaient emportées de leur abbaye pour les processions des Rogations. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 753.

1496, 20 juin. — Sentence d'André de Vivône, sénéchal de Poitou, qui condamne les chanoines de l'église cathédrale de Poitiers à fournir, en attendant le jugement définitif, la crosse, la mitre, etc., qui étaient ci-devant à l'usage des évêques de Poitiers, lorsqu'ils faisaient leurs fonctions épiscopales dans l'église cathédrale. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 351.

1496, 7 septembre. — Arrêt qui maintient Pierre de Sacierges dans l'évêché de Luçon, et en déboute Gilles Marchand, qui avait été élu. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 385.

1496, 16 novembre. — Lettres royaux de Charles VIII pour faire ajourner la dame de Mirebeau ou ses officiers, à la requête du chapitre collégial du lieu, qui s'opposait à ce que cette dame fît apposer sa litre et ses armes autour de l'église de Notre-Dame. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 183.

1496-1497, 2 mars. — Arrêt qui condamne les maire, bourgeois et échevins de Poitiers à faire paver la grande rue de la Tranchée et autres lieux accoutumés, et le chapitre de St-Hilaire à souffrir que ces maire et échevins jouissent du droit de chiquet dans le territoire

appelé le bourg de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 179.

1496-1497, 23 mars. — Jugement du conservateur des priviléges royaux de l'université de Poitiers, qui condamne les chanoines de l'église cathédrale de cette ville à fournir à leur évêque les ornements, crosse, mitre, etc., dont il se sert dans ses fonctions épiscopales. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 355.

1497, 20 août. — Acte du refus que fit le chantre de l'église cathédrale de Poitiers de recevoir l'absolution à cautèle du chapitre de cette église, par lequel il avait été excommunié, et de laquelle excommunication il avait appelé, ce qui fit porter le procès au parlement de Paris. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 357.

1497, 23 octobre. — Mandement de Perrenelle, duchesse de Thouars, à son receveur, de payer aux religieux de St-Hilaire de la Celle de Poitiers la somme de cent sous donnés à cette église par les anciens vicomtes de Thouars. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 709.

1497, 30 décembre. — Sauf-conduit du parlement accordé aux chanoines de l'église collégiale de Mirebeau contre les outrages qu'ils avaient essuyés tant dans leurs corps que dans leurs biens, de la part de Jeanne de France, comtesse de Roussillon et dame de Mirebeau, et de ses gens et officiers. (*Chapitre de Mirebeau.*) T. 18, p. 187.

1497-1498, 30 janvier. — Bulle d'Alexandre VI qui donne le prieuré de Secondigni à une religieuse de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, de laquelle abbaye dépend ce prieuré. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 331.

1498, 1er juin. — Arrêt du parlement de Paris en faveur de la juridiction du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 361.

1498, 15 juillet. — Aveu de la Flocelière rendu par René de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocelière, de Balon et de Cerisai, à la tour de Maubergeon de Poitiers. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 253.

1498, 16 juillet. — Transaction entre les enfants mineurs de Jean de Faye et de Jeanne de Granges, d'une part, et Jean de Granges, sire de Puichenin, d'autre part, pour les partages de la succession de Thibault de Granges et de Philippe de Pui-du-Fou sa femme. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 255.

1498, juillet. — Extrait des lettres patentes de Louis XII portant confirmation des priviléges accordés aux maire, échevins, conseillers et pairs de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 287.

1498, novembre. — Lettres patentes de Louis XII, qui accordent au chapitre de St-Hilaire de Poitiers le droit de tenir deux foires dans le bourg de St-Hilaire, outre une ancienne qui y était déjà établie. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 181.

1498, novembre. — Lettres patentes par lesquelles Louis XII confirme le privilége accordé par Charles VIII aux chanoines de St-Hilaire, de faire tenir et exercer un jour de chaque semaine la juridiction qu'ils ont dans le bourg de St-Hilaire, situé au dedans de la ville de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 185.

1498, décembre. — Lettres patentes du même roi, qui accordent au chapitre de St-Hilaire le droit de faire tenir marché le mercredi de chaque semaine au bourg de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 189.

1498, décembre. — Don de la terre et seigneurie de St-Germain-sur-Vienne par Pierre de Bourbon et Anne de France, à Gautier de Peyrusse d'Escars, seigneur de la Vauguyon. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 557.

1498-1499, 28 mars. — Lettres patentes de Louis XII, qui transfèrent au mardi le marché qu'il avait établi le mercredi de chaque semaine dans le bourg de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 191.

1499, 26 mai. — Acte qui fait voir que les maire et échevins de Niort sont administrateurs des aumôneries de St-Jacques et de St-Georges de cette ville, et le maire, patron des chapelles de St-Vaize et de Lens. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 289.

1499-1500, 18 mars. — Lettres de l'official de Poitiers, qui déclarent le chapitre de St-Hilaire-le-Grand exempt de ses monitoires. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 193.

1500, 30 mai. — Arrêt de la cour des aides concernant le privilége qu'ont les chanoines de St-Hilaire d'empêcher qu'on fasse passer par leur bourg aucuns criminels condamnés à mort ou à d'autres peines. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 199.

1500, 9 octobre. — Quittance donnée par le chapitre de St-Hilaire, du paiement d'une redevance due par les prieur et chanoines de l'église collégiale et séculière de St-Lorian dans le diocèse de Bourges. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 201.

SEIZIÈME SIECLE.

1500-1501, 8 janvier. — Entérinement des lettres patentes de Louis XII, en date du 28 mars 1498, qui accordent le droit de marché tous les mardis de chaque semaine au bourg de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 203.

1500-1501, 27 janvier. — Contrat de mariage de Nicolas de Laval (Gui XVI, comte de Laval), seigneur de la Roche de Belle-Isle et de Beaufou, avec Charlotte d'Aragon, fille de Frédéric, roi d'Aragon,

dotée de cent mille francs, avec renonciation pour elle et ses héritiers à tous les biens, héritages et successions du seigneur roi son père, et semblablement à toutes les hérédités collatérales des héritiers mâles du seigneur roi, et non à celle des sœurs, leurs descendants et autres parents de Charlotte, et avec la clause qu'au défaut d'hoirs mâles du roi son père, la renonciation dont il s'agit actuellement n'aura pas lieu, et qu'elle succédera elle et ses hoirs à tous les biens du roi. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 561.

1501, 28 avril. — Lettres du roi Louis XII adressées au sénéchal de Poitou, par lesquelles la connaissance d'un procès entre Marie d'Amboise, élue abbesse de la Trinité de Poitiers par la plus grande partie des religieuses, et Jeanne de Rochedragon, élue aussi abbesse de la même abbaye par un petit nombre de religieuses, est ôtée au conservateur de Poitiers et commise au seul sénéchal de Poitou. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 337.

1501, 30 août. — Extrait du procès-verbal d'élection de Louis de Rochechouart, pour être abbé de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 619.

1501-1502, 7 février. — Contrat de mariage de Charles de la Trémoille, prince de Talmont, fils de Louis II de la Trémoille, chevalier de l'ordre, comte de Benon et vicomte de Thouars, et de Gabrielle de Bourbon sa femme, avec Louise de Coitivi, fille de Charles de Coitivi, chevalier de l'ordre, comte de Taillebourg, et de Jeanne d'Orléans sa femme; le contrat passé en présence de Jean de la Trémoille, archevêque d'Auch, et de Philippe de Menou, chevalier, maître d'hôtel de la reine. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 563.

1502, 22 mai. — Contrat de mariage d'André de Vivône, chevalier, seigneur de la Châteigneraie, d'Anville et d'Ardelai, chambellan du roi et sénéchal de Poitou, avec damoiselle Louise de Daillon, sœur de Jacques de Daillon. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 617.

1502. — Testament de Florent d'Allemagne, abbé commendataire de St-Savin. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 597.

1502-1503, 3 janvier. — Acte par lequel on voit qu'il y avait autrefois des religieux obédientiels dans les bénéfices dépendants de l'abbaye de la Trinité de Mauléon, qui étaient chargés de plus de six messes par semaine. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 335.

1502-1503, 12 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Robert Embasinat, écuyer, seigneur de Vestizons et de Faiole, avec Jeanne de Montalembert. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 555.

1503, août. — Lettres patentes de Louis XII confirmatives des dons, cessions et transports mutuels que Gui XVI, comte de Laval, et Charlotte d'Aragon sa femme, s'étaient faits pour eux, leurs hoirs et ayant-cause, de leurs comtés, baronnies, châtellenies, terres et

seigneuries échues et à échoir. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 565.

1503, 30 décembre. — Jugement rendu en la cour ordinaire et présidiale de la sénéchaussée de Poitiers en faveur du chapitre de Ste-Radégonde contre les habitants de la paroisse, touchant la nomination des coûtres. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 217.

1503. — Remontrances faites au roi par Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, sur le désastre des églises de son diocèse. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 501.

1504, 14 mai. — Jugement portant défense de troubler Hugues Barrenger en la possession du greffe des *Rouzons* ou Rogations de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 667.

1504, 17 juin. — Hommage rendu par Antoine des Barres, abbé commendataire de St-Hilaire de la Celle de Poitiers, à Aimeri de Rochechouart, chevalier, seigneur de Mortemar, Vivône, etc. (*Abb. de la Celle.*) T. 12, p. 711.

1504, 6 août. — Contrat de mariage de noble Jean le Fèvre avec Renée Begeon. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 387.

1504-1505, 2 janvier. — Erection de la seigneurie de la Raslière en Poitou, en châtellenie, faite par Louis de la Trémoille, vicomte de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 567.

1504-1505, 21 janvier. — Testament de damoiselle Catherine Garnier, dame de Nieuil-sur-Charente, dans la paroisse de Voulesme, diocèse de Poitiers. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 653.

1504-1505, 5 février. — Acquisition de quelques parties d'un moulin par messire André de Vivône, chevalier, seigneur d'Ardelai, de la Châteigneraie et d'Anville. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 621.

1505, 24 avril. — Complainte des chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers contre l'usurpation de certains droits dont ils jouissaient pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 669.

1505, 6 mai.—Procuration donnée par Jacques de Puiguyon, écuyer, et Marguerite Amenart sa femme. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 257.

1505, 16 juin. — Permission accordée par Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, en qualité d'abbé de Cluni, aux religieux de Montierneuf de Poitiers, d'élire un nouvel abbé pour succéder à Louis de Rochechouart qui venait de décéder. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 625.

1505, 18 août. — Election de René Caillé pour être abbé de Montierneuf et succéder à Louis de Rochechouart. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 627.

1505, 18 août. — Acte par-devant notaire donné aux religieux de l'abbaye de Montierneuf, de leur appel comme d'abus de la privation

de la liberté dans l'élection qu'ils voulaient faire d'un abbé, que les commissaires du roi et du pape prétendaient faire tomber sur François de Châtillon à l'exclusion de tout autre. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 631.

1505, 2 septembre. — Commission donnée par André de Vivône, sénéchal de Poitou, à son lieutenant à Fontenai-le-Comte, pour procéder à l'exécution des lettres patentes du roi qui accordaient aux maire, échevins et bourgeois de la ville de Niort les ressorts et juridictions de Vouvent, Mairvent et du bailliage de la Gâtine. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 299.

1505-1506, 12 janvier. — Statuts de la maison commune de Poitiers pour les pâtissiers de la ville. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 361.

1505-1506, 10 février. — Arrêt du parlement qui ordonne à l'évêque de Clermont, abbé de Cluni, de donner des vicaires pour connaître de la confirmation ou infirmation de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 623.

1505-1506, février. — Lettres patentes de Louis XII qui donnent aux maire, échevins, bourgeois et habitants de la ville de Niort le droit de coutume qui se levait sur les marchandises transportées par la Sèvre à Niort et autres lieux, sous la condition de payer au roi, tous les ans à perpétuité, la somme de vingt livres, et de faire les réparations nécessaires pour rendre la rivière navigable. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 295.

1505-1506, 7 mars. — Réception de Jean de la Trémoille, archevêque d'Auch et administrateur perpétuel de l'évêché de Poitiers, dans l'église de St-Hilaire-le-Grand de cette ville. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 657.

1506, 13 avril. — Acte donné par des notaires au chapitre de St-Hilaire de Poitiers, de la contravention de Jean de la Trémoille, évêque de cette ville, aux privilèges accordés par le St-Siége à ce chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 205.

1506, 11 mai. — Ordonnance de Jean de la Trémoille, archevêque d'Auch et administrateur perpétuel de l'évêché de Poitiers, par laquelle il défend à tous les ecclésiastiques du diocèse de Poitiers de mettre à exécution les priviléges des exempts dudit diocèse, sans ordres précis de lui ou de son official. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 207.

1506, 15 mai. — Acte d'appel du procureur du chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiere, au sujet des troubles et oppositions faites par les officiers de la sénéchaussée de Poitiers à l'exercice de la juridiction usitée du chapitre pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 673.

1506, 20 mai. — Sentence du juge des abbé et chanoines de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers pendant les Rogations, rendue sur la

complainte formée par un chanoine de Luçon qui prétendait être troublé dans ses droits temporels par son chapitre. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 675.

1506, 5 août. — Extrait de l'accord de mariage entre Guyon Raoul, écuyer, seigneur du Soulier, et Jeanne Pilot, fille de Jean Pilot, écuyer. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 783.

1506-1507, 8 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Pierre de Thouvaye, écuyer, avec damoiselle Jeanne Eschalard. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 781.

1506-1507, février. — Extrait d'une enquête juridique sur l'état de l'abbaye de Charroux et sur les richesses dont l'église de cette abbaye avait été décorée avant le désastre qu'elle venait d'essuyer de la part des Anglais. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 493.

1507, 8 mai. — Sentence de la sénéchaussée de Poitou contre le procureur du chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, au sujet de la juridiction prétendue par ce chapitre pendant les jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 683.

1507, 8 mai. — Procès-verbal d'exercice de la juridiction dans la ville de Poitiers pendant les trois jours des Rogations par le chapitre de Notre-Dame-la-Grande. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 685.

1507, 18 mai. — Lettres royaux accordées au chapitre de Notre-Dame-la-Grande par Louis XII, pour faire ajourner les officiers de la sénéchaussée de Poitiers qui avaient mis obstacle à l'exercice du privilége dont jouissait le chapitre de Notre-Dame-la-Grande de faire rendre la justice dans la ville de Poitiers, à l'exclusion de tous autres, pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 689.

1507, 26 juin. — Arrêt du parlement qui adjuge la justice civile et criminelle avec quelques restrictions au chapitre de Notre-Dame-la-Grande pendant les trois jours des Rogations. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 693.

1507, 12 juillet. — Contrat de mariage de René de Tusseau, écuyer, avec Guyonne Bernard. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 389.

1507, 16 octobre. — Vérification par les gens des comptes du roi, des lettres patentes qui accordent aux maire, échevins, bourgeois, manants et habitants de la ville de Niort le droit de coutume sur les bateaux et marchandises transportées par la rivière de Sèvre au port de Niort, pour entretenir la navigation sur cette rivière. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 301.

1507, 1er novembre. — Contrat de mariage de maître Jacques Berland, licencié ès lois, procureur du roi au siége de Niort, fils de noble et honorable homme et sage maître Hugues Berland, licencié

ès lois, échevin de Niort, seigneur des Groies, et de Jeanne Laydet sa femme, avec Guillemette Rogier, fille de feu Antoine Rogier, bourgeois, demeurant à Poitiers, et de noble femme Guillemette Rousse. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 169.

1507-1508, 19 janvier. — Extrait du contrat de mariage de René Robert, écuyer, avec Léonne de Pennevaire. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 259.

1507-1508, 7 février. — Acte de notoriété de la part du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, sur un manuscrit appelé *le Grand Gauthier*, conservé dans les archives de l'évêché de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 373.

1507-1508, 27 février. — Vente de quelques journaux de terre faite par des particuliers à André de Vivône, chevalier, seigneur d'Ardelai, de la Châteigneraye et d'Anville. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 625.

1508, 22 mai. — Exposé des causes du procès qui s'était élevé entre les maire, bourgeois et échevins de la ville de Poitiers, et les abbé et religieux de Montierneuf, au sujet de chaussées que ces religieux avaient fait faire près de la porte de St-Ladre pour la conservation de leurs moulins, et que les maire et échevins ne voulurent pas souffrir, et qu'ils firent démolir. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 633.

1508, 13 octobre. — Sentence des juges conservateurs des priviléges de l'église de St-Hilaire de Poitiers, qui dénoncent un certain Barangier depuis longtemps excommunié, pour avoir fait refus d'obéir et avoir été contumace. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 209.

1508-1509, 3 janvier. — Transaction entre François du Fou, chevalier, seigneur du Vigean, de Chantouiller et de l'Ile-Jourdain en partie, et François de la Béraudière, écuyer, seigneur de l'Ile-Jourdain, au sujet de quelques droits de fief prétendus par Francois du Fou, à cause de sa seigneurie de Chantouiller mouvante de sa baronnie de Calais. (*Château de Vigean.*) T. 27, p. 763.

1509, 22 mai. — Traité entre noble et puissant seigneur François de Volvire, seigneur de Ruffec, fils aîné de feu Jean de Volvire, d'une part, et noble et puissante damoiselle Guyonne de la Rochefoucault, veuve de Jean du Plessis, seigneur du Plessis, Bouzillé, la Bourgognère, et Charles du Plessis, chevalier, leur fils aîné, d'autre part, au sujet d'une rente annuelle et perpétuelle de cent vingt livres qui avait été vendue à noble et puissante dame Ysabeau de Ste-Flaive, mère dudit Jean du Plessis, par noble et puissant seigneur Jean de Volvire, seigneur et baron de Ruffec et de Fresnai; ladite rente assise sur les terres et seigneuries de Rochecervière et d'Eschaubroil en bas Poitou. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 261.

1509, 7 août. — Commission donnée par la cour de Poitiers pour signifier à des particuliers de la ville, de la part d'André de Vivône,

des offres de retrait et consignations de deniers de la maison de Penthièvre sise à Poitiers, qui avait appartenu autrefois à René de Bretagne, comte de Penthièvre. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 629.

1509, 18 août. — Retrait lignager d'une maison sise à Poitiers, appelée l'hôtel de Penthièvre, par André de Vivône, sur Joachim Tudart et Thomas Mesnagier, qui l'avaient acquise par décret. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 633.

1509, 15 septembre. — Extrait d'une enquête ou procès-verbal de visite du bourg de Montierneuf par des commissaires du roi. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 637.

1509-1510, 7 février. — Traité entre le prieur de St-Nicolas-lez-Thouars et le chapitre de l'église collégiale du château, au sujet de l'établissement de ce chapitre dans l'église paroissiale de Notre-Dame, et du service fait par ce chapitre, en attendant l'entière construction de cette église, dans la chapelle de St-Martin, lesquelles deux églises étaient des annexes du prieuré de St-Nicolas, dépendant de l'abbaye de St-Jouin-lez-Marnes. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 569.

1509-1510, 25 mars. — Fondation du chapitre de la chapelle du château de Thouars par Louis de la Trémoille et Gabrielle de Bourbon sa femme, vicomte et vicomtesse de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 577.

1510, 9 juillet. — Partage fait entre plusieurs seigneurs des biens de feue dame Françoise Ancelonne. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 343.

1510, 15 octobre. — Acte par lequel Florent d'Allemagne, abbé commendataire de St-Savin, change quelques articles d'un testament qu'il avait fait. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 605.

1510, 12 novembre. — Acquisition de quelques héritages par messire André de Vivône, chevalier, seigneur d'Ardelai, de la Châteigneraye, de la Mothe-St-Héraye et d'Anville. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 641.

1511, 11 février. — Contrat de mariage de noble homme Jean Fouchier, fils de Jean Fouchier, seigneur de la Mauvignère, et de Marguerite de Fougières, avec Catherine de Marconnai, fille de Philippe de Marconnai, capitaine pour le roi du château de Lugan, fils lui-même de feu maître Mathurin de Marconnai. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 493.

1511, 3 juillet. — Anniversaire fondé par messire Florent d'Allemagne, abbé commendataire de St-Savin, prévôt et chanoine prébendé de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 375.

1511, 29 octobre. — Articles du contrat de mariage de messire Jean Fouchier, fils de messire Jean Fouchier, seigneur de la Mauvinière,

avec Catherine de Marconnai. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 497.

1511. — Complainte portée devant le sénéchal de Poitou par les chanoines de St-Hilaire-le-Grand, contre l'abbesse de la Trinité, pour n'avoir pas envoyé, selon la coutume, le mardi des Rogations, quatre religieuses pour chanter un verset au chœur de l'église de son abbaye, où se trouvait le chapitre de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 213.

1512, 24 mai. — Lettres du sénéchal de Poitou, qui ordonnent que le marché d'Aunai se tiendra tous les jeudis de chaque semaine, et non les samedis. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 645.

1512. — Traité entre la maison-de-ville de Poitiers et les abbé et religieux de Montierneuf au sujet de moulins, chaussées et murailles situés près la porte de St-Ladre, sur lesquels les parties étaient en procès. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 641.

1512-1513, 4 janvier. — Lettres patentes de Louis XII qui maintiennent l'université de Poitiers dans ses priviléges, franchises, libertés et immunités, et exemptent ses suppôts et officiers ordinaires de toutes contributions, tailles, aide et gabelle, dons, octrois et emprunts, de tous guets de ville et garde de porte, et de toutes autres charges et subsides, en les délivrant de l'imposition qui avait été faite sur eux par les maire et échevins de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 649, et t. 23, p. 417.

1513, 7 juin. — Exécutoire de dépens pour Hugues Berland, avocat du roi à Poitiers, contre Guillaume Disane, écuyer, Cécile Joubert, damoiselle, Jean du Bergier, écuyer, Marguerite Joubert sa femme, Philippe Girard, écuyer, et Marguerite Turpin sa femme, tous héritiers de feu Bertrand de Ponthieux, écuyer, seigneur du Bouchet. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 171.

1513, 28 décembre. — Extrait d'un partage des biens de feu François de Pennevaire, écuyer, seigneur de St-Martin-Lars, du Vergne et de Lespau, entre Hardouine de Sansai sa veuve, et Louis, Antoine, François, René et Léon de Pennevaire leurs enfants. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 263.

1514, 20 mai. — Lettres patentes de François Ier données aux fins de faire payer la finance des francs-fiefs et nouveaux acquêts dans toute l'étendue du Poitou. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 653.

1514-1515, février. — Extrait des lettres patentes du roi François Ier, portant confirmation des priviléges accordés aux maire, échevins, conseillers et pairs de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 303.

1514-1515, 1er mars. — Concession de la haute justice à la terre et seigneurie d'Oiron par Louis de la Trémoille, vicomte de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 585.

1514-1515, mars. — Lettres de François Ier, roi de France, con-

firmatives des priviléges, droits, exemptions, franchises et libertés de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 383.

1515, 27 avril. — Transaction entre Jean d'Allemagne, prévôt de l'église de Poitiers. et Julienne d'Eveillechien, dame du grand hôtel de Bizai, par laquelle ledit prévôt a juridiction sur la paroisse d'Espiers et sur Bizai, dont les seigneurs sont tenus de lui nommer trois officiers pour l'exercice de la justice. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 387.

1515, 9 juin. — Arrêt du parlement de Paris qui condamne les habitants de Vouillé à faire le guet au château de Montreuil-Bonnin. sur les instances de Jacques Vernon, chevalier, seigneur de cette terre, et ensuite sur celles de Jean Vernon, écuyer, son fils et son successeur. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 221.

1515, 20 août. — Arrêt du parlement de Paris qui maintient le chapitre de St-Hilaire de Poitiers dans la possession de visiter l'église de Ste-Triaise de cette ville. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 221.

1515-1516, 8 janvier. — Bulle d'érection du chapitre de la sainte chapelle de Thouars, autrement de l'église collégiale du château, par le pape Léon X. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 593.

1515-1516, 16 janvier.—Délibération du chapitre de St-Hilaire pour savoir si les hebdomades seront conférées aux chanoines; le doyen conclut qu'elles ne seront pas conférées aux chanoines, mais aux serviteurs de l'église ou autres personnes idoines et capables. (*Chap. de St Hilaire.*) T. 12, p. 217.

1516, 15 octobre. — Transaction entre Jean Foucher et Catherine de Marconnai sa femme, et Françoise Robin, veuve de Philippe de Marconnai, mère de Catherine et belle-mère de Jean Fouchier, pour un supplement de dot prétendu par ledit Foucher et sa femme, et enfin à eux accordé par ladite Françoise Robin. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 501.

1516, 21 octobre. — Extrait du contrat de mariage de Joachim Fouchier, écuyer, seigneur de la Barronère, fils de Bertrand Fouchier, écuyer, seigneur de Lémanstruère et du Gué, et de damoiselle Marie Mainguye, avec noble demoiselle Marie du Croisil, fille de feu nobles et puissants Jean du Croisil et Marie Sautvage sa femme. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 557.

1517, 17 avril. — Extrait du contrat de mariage de Louis de la Trémoille, vicomte de Thouars, chevalier de l'ordre du roi, avec Louise de Borges, fille du feu duc de Valentinois et de feue Charlotte d'Albret sa femme, en présence et du consentement de madame Louise, mère du roi, duchesse d'Angoulême et d'Anjou, comtesse du Maine et de Beaufort. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 609.

1517, 20 juin. — Vente de plusieurs héritages faite par un particulier à André de Vivône, chevalier, seigneur d'Anville. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 649.

1517, 30 juin.—Extrait de la bulle de Léon X, par laquelle l'abbaye

de Charroux est donnée à Geoffroi de Cluis. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 497.

1517, 4 octobre. — Extraits de la déclaration rendue au roi de tous les biens de l'église cathédrale de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 393.

1517. — Bulle du pape Alexandre VI donnée à Marie d'Amboise pour l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 367.

1517-1518, 27 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Jean le Bascle, écuyer, frère de Louis et Hardouin le Bascle, écuyers, seigneurs de Vaulx, avec damoiselle Marie de Puiguyon, fille de feu Jacques de Puiguyon et damoiselle Marguerite Amenart, seigneur et dame de Puiguyon, et nièce de René de Puiguyon, chevalier, sénéchal d'Agénois. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 265.

1518, 13 juin. — Bref de commission du pape Léon X à trois ecclésiastiques de France, pour juger sur l'appel de la bulle de 1517 portant que les hebdomades ne seront conférées qu'à des personnes qui n'auront pas de voix au chapitre de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 223.

1518, 23 juin. — Bulle du pape Léon X confirmative de tous les priviléges accordés par les souverains pontifes à l'abbaye de Cluni et aux autres abbayes de l'ordre de Cluni. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 661.

1519, 23 juin. — Procuration donnée par Louis et Léonnet de Pennevaire, écuyers, frères, pour comparaître devant André Fraqueau, châtelain de Fontenai-le-Comte, afin de pourvoir de tuteur Jean Girard, écuyer, fils de Joachim Girard et de Jacquette du Puy-du-Fou. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 267.

1519-1520, 1er janvier. — Protestation des abbesse et religieuses de la Trinité de Poitiers contre l'introduction de l'ordre de Fontevrault dans cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 375.

1519-1520, 19 janvier. — Procès-verbal de la réforme introduite dans l'abbaye de la Trinité de Poitiers du temps de madame d'Amboise, abbesse de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 379.

1519-1520, 19 janvier. — Acte par lequel Marie d'Amboise, abbesse de la Trinité, déclare vouloir garder et faire pratiquer dans son abbaye la règle de St-Benoît à l'exclusion de toute autre. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 391.

1519-1520, 26 janvier. — Collation de deux chapelles fondées dans les églises paroissiales des Herbiers et du Gué, faite à Jean Fouschier par Ladislas Dufau, évêque de Luçon, sur la nomination des seigneurs de Lesmantruère et du Gué, fondateurs desdites chapelles. (*Château de Puiguyon.*) T. 27, p. 393.

1519-1520, 1er février. — Lettres du cardinal de Boisi, légat du St-

Siége en France et trésorier de l'église de St-Hilaire de Poitiers, confirmatives des priviléges, immunités et statuts de cette église, avec pouvoir aux chanoines et membres d'icelle et à chacun d'eux d'élire des confesseurs qui puissent les absoudre des parjures dans lesquels ils pourraient être tombés en violant les serments par eux faits d'observer leurs statuts et usages et en n'assistant pas à l'office divin, et qui puissent leur imposer une pénitence salutaire, etc. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 227.

1519-1520, 3 février. — Lettres du même cardinal adressées aux chanoines de St-Hilaire et à plusieurs prêtres attachés au St-Siége, auxquels par cette raison ce cardinal accorde plusieurs priviléges. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 231.

1520, 21 mai. — Contrat de partage entre René et Nicolas Tusseau, écuyers, de la succession de leurs père et mère. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 393.

1520, 18 octobre. — Acte de la translation de Marie d'Amboise, abbesse de la Trinité de Poitiers, au couvent des Filles-Dieu à Paris. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 395.

1520-1521, 1er mars. — Contrat de partage entre Claude Bérault, écuyer, seigneur de Beauvoir, et Louis Bérault, aussi écuyer, enfants de feu Jean Bérault, seigneur de Beauvoir, par lequel ledit Claude donne à Louis par héritage la terre et seigneurie d'Aubigné. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 391.

1520-1521, 29 mars. — Traité entre Jean de Belleville, chevalier, seigneur de Montaigu, et Louis de la Trémoille, vicomte de Thouars, au sujet de la vente conditionnelle des terres et seigneuries de Puibéliard et Chantonnai faite par Louis de la Trémoille à Jean de Belleville, et de celle de la terre de Montaigu faite par ce dernier au premier. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 611.

1521, 18 mai. — Traité entre François de Puiguyon, écuyer, et Robinette de Coningan sa femme, d'une part, et René de Puiguyon et Mathe de Coningan sa femme, d'autre part, au sujet de la succession de feu James de Coningan, seigneur de Cherveux, et de Catherine de Vivône sa femme, père et mère de Mathe et de Robinette, et au sujet des successions de feu Joachim de Coningan, chevalier, frère aîné de James, de feu François de Coningan, écuyer, et de feue dame Louise Chenin, femme de feu Robert de Coningan, père et mère desdits Joachim, François et James. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 269.

1521, 26 septembre. — Sentence des commissaires du roi, déclarant les biens de l'abbaye de Charroux exempts des droits d'amortissement. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 499.

1521, 29 septembre. — Contrat de mariage de Claude Bérault, seigneur de Beauvoir, fils de feu Jean Bérault et de Mathurine Regnard, avec damoiselle Luce Savari, fille de René Savari, seigneur de la

Crillouère, et de damoiselle Marguerite Duhamel. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 395.

1521, 12 octobre. — Acte de nomination à la cure de St-Pélage de Poitiers donné par-devant notaire au sujet qui en avait été pourvu en premier lieu par les religieuses de la Trinité. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 397.

1521, 29 octobre. — Commission de l'office de capitaine du château d'Argenton donnée à Pierre de Touvaie, écuyer, et à Charles de Touvaie, son fils, par Tristan de Chastillon, seigneur d'Argenton, de la Grève, de Moncontour et de Chantemerle. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 785.

1521, 15 novembre. — Commission donnée par l'archevêque de Bordeaux à René Caillet, abbé de Montierneuf, et à Guillaume de la Coussaie, archidiacre de Pareds, pour examiner si Louis de Tonnerre, que le chapitre de la cathédrale de Poitiers avait élu pour son évêque après la mort de Claude de Tonnerre, était un sujet propre au gouvernement d'un diocèse, et pour le confirmer par son autorité s'ils le trouvaient tel. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 669.

1521. — Sommaire de la commission du sénéchal de Poitou pour ajourner le prévôt d'Aubigné, qui mettait obstacle au paiement d'une rente due au chapelain de la chapelle du Gué de Ste-Flaive. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 559.

1521-1522, 23 janvier. — Arrentement de quelques parties de moulin fait à un particulier par messire André de Vivône, dans la châtellenie d'Anville. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 657.

1521-1522, 27 janvier. — Sentence du sénéchal de Poitou qui condamne le seigneur de Tiffauges à faire son hommage lige au vicomte de Thouars, en conséquence de l'extinction du parage. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 615.

1521-1522, 23 février. — Extrait du contrat de mariage de François de la Trémoille, prince de Talmont, fils de Louise de Coétivi, dame de Taillebourg, et petit-fils de Louis, seigneur de la Trémoille, vicomte de Thouars et baron de Craon, avec Anne de Laval, fille de Gui, comte de Laval, de Montfort, de Quintin, vicomte de Rennes, sire de Vitré et de la Roche, lieutenant-général du roi en Bretagne. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 623.

1523, 4 juillet. — Lettres de pardon accordées par la mère du roi à René Petit, écuyer, jeune gentilhomme qui avait suivi hors du royaume de France Charles de Bourbon qui en était devenu ennemi. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 397.

1524, 27 avril. — Extrait du contrat de mariage de nobles personnes Louis de Granges, fils de feu Gillet de Granges, seigneur de Montfernier, et d'Antoinette Cartier, avec damoiselle Andrée d'Appelvoisin, fille de feu Hardi d'Appelvoisin, seigneur de Thiors et de la Jobetière, et d'Hélène d'Appelvoisin, du consentement de noble et

puissant René d'Appelvoisin, fils aîné de Hardi et d'Hélène, et frère d'Andrée. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 273.

1524, 24 août. — Extrait du contrat de mariage d'Antoine Jordain, écuyer, avec Marguerite de Montalembert, fille de feu Pierre de Montalembert, chevalier, seigneur de Granzai et de Fragneau, du consentement de Charles, René, Salomon, Antoine et Jannot de Montalembert, écuyers, frères de ladite Marguerite. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 561.

1524, novembre. — Lettres patentes de Louise, mère du roi, duchesse d'Angoumois, d'Anjou et de Nemours, comtesse du Maine et de Gien, régente de France, qui accordent à François du Fou, chevalier, seigneur du Vigean, la translation dans trois de ses autres terres, de trois foires qui avaient été établies dans la terre du Vigean, savoir : à Bourgpeuil, à la Mondie et à St-Liguaire. (*Château du Vigean.*) T. 27, p. 765.

1524, 30 décembre. — Procès-verbal de l'érection, construction, réparation et consécration de la chapelle de la Belle-Croix sise dans la paroisse de Challans ; laquelle chapelle avait été bâtie dès l'an 1400 avec la permission de Jean Fleuri, évêque et seigneur de Luçon, ensuite ruinée en 1521, et depuis rétablie par les paroissiens avec la permission de Ladislas du Fou, évêque de Luçon. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 401.

1525, 10 mai. — Transaction arbitrale entre l'évêque de Poitiers et son chapitre au sujet des charges auxquelles cet évêque était obligé envers l'église cathédrale. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 395.

1525, 15 août. — Lettres de madame la duchesse d'Angoulême, régente de France, pour le renvoi et le rétablissement de Marie d'Amboise, abbesse de la Trinité de Poitiers, dans son abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 399.

1525, 3 novembre. — Extrait d'une transaction entre Jacques Esveillart, écuyer, mari de feue Marguerite Fouschier, et les parents de ladite Marguerite, au sujet de ce qui avait été donné par Jeanne de la Muce, mère de ladite Fouschier, et Bertrand Fouschier, écuyer, seigneur de Lesmantruère, son frère aîné, tant pour le droit successif qui pourrait lui échoir à cause de feu Jacques Fouschier, chevalier, leur père, que pour la succession de Jeanne de la Muce leur mère et de leurs sœurs décédées. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 563.

1525, 13 novembre. — Commission donnée par le pape au doyen et à l'official de l'église de Poitiers pour faire casser et annuler l'union qui avait été faite avec violence du prieuré de St-Pierre de Secondigni à un autre monastère. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 403.

1525, 12 décembre. — Lettres royaux accordées par François Ier aux abbé et religieux de la Reau pour la reprise de l'instance intentée contre René de la Rye et Guillaume Grats, qui ravageaient les biens de cette abbaye. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 307.

1526, 4 avril. — Extrait d'un acte de cession de quelques maisons dans la ville de St-Maixent faite par des particuliers pour l'accroissement des écoles de grammaire de cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 479.

1526, 28 juillet. — Ordonnance de Louis de Bourbon, évêque de Luçon, qui prescrit à ses diocésains les fêtes qui doivent être célébrées dans son diocèse. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 417.

1526, juillet. — Erection de la châtellenie de Civrai en comté par François Ier, roi de France, avec union à ce comté des châtellenies d'Usson, Chizé, Melle et St-Maixent. (*Titre communiqué par un notaire d'Aunai.*) T. 5, p. 333.

1527, 13 juillet.—Extrait d'un traité entre damoiselle Anne Rouault, dame de Soisi, et François de Volvire, chevalier, seigneur de Ruffec, au sujet d'une somme de deux mille cinq cents livres due par ledit chevalier à la lite dame de Soisi. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 275.

1527, 15 juillet. — Extrait d'un arrêt du parlement de Paris qui met à néant les mains-mises, criées et exploits de la terre de Rochecervière, à la poursuite d'Anne Rouault, dame de Soisi, et d'Alof Rouault, écuyer, fils d'Alof Rouault, chevalier, contre François de Volvire, chevalier, baron de Ruffec, Jeanne de Volvire, et François de Volvire, écuyer. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 277.

1527-1528, 25 janvier. — Extrait du contrat de mariage de nobles personnes Jacques Poitevin, écuyer, seigneur de la Béraudière, et de damoiselle Antoinette Fouschier, fille de feu Bertrand Fouschier, écuyer, et de Marie Mangui, du consentement de Joachim Fouschier, écuyer, sieur de Lémantruère et du Gué, frère aîné de ladite Antoinette. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 565.

1528, 15 juin. — Commission donnée au premier huissier par le juge ordinaire de Loudunois, pour assigner à jour compétent Gilles Sanglier, écuyer, et autres qui avaient empêché avec violence et outrage le prieur du prieuré conventuel du château de Loudun de lever et percevoir à certains jours ses droits ordinaires de minage dans cette ville. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 625.

1528, 22 juin. — Contrat de partage entre divers héritiers de feu messire Pierre Petit, écuyer, seigneur de la Roussière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 401.

1528, 23 septembre. — Notice du testament de messire Denis Joyeux, prêtre, qui fonde et dote une chapellenie ou stipendie dans la chapelle de Ligné, paroisse de St-Valérien, dont les seigneurs de Ligné sont déclarés patrons et présentateurs. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 567.

1528, 22 décembre. — Extrait du contrat de mariage de René de Montalembert avec damoiselle Gillette Pastoureau. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 569.

1528-1529, 9 janvier. — Extrait du contrat de mariage d'André Rouault, écuyer, seigneur du Landreau, fils de Jean Rouault et de Louise Mareuil, avec damoiselle Joachine de Pellevoisin, fille de noble et puissant Hardi de Pellevoisin, et de damoiselle Hélène, dame dudit lieu de Pellevoisin. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 595.

1529, 12 juillet. — Réception d'hommage rendu à Germain Fouchier, écuyer, seigneur de la châtellenie de Thenies et St-Porchaire, par François Hamon, évêque de Nantes, abbé commendataire de la Grenetière. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 313.

1529-1530, 13 janvier. — Notice d'une transaction pour une succession entre Louis Baguenard et Anne de Maillé sa femme, d'une part, et Louis de Maillé, écuyer, seigneur de Lalieu, son frère, héritiers de feue Guyonne Parthenai leur mère. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 787.

1530, juillet. — Lettres patentes de François I[er], accordées à Pierre Chasteigner, abbé de Charroux, pour l'établissement de quatre foires dans la ville de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 503.

1530, 7 août. — Extrait du contrat de mariage de Gui Faubert, écuyer, seigneur d'Oyé et de la Vergne, avec damoiselle Claire Bouchard, fille de François Bouchard, seigneur de St-Martin de la Couldre et de Chevallon. (*Château d'Oyé.*) T. 23, p. 43.

1530. — Extraits de quelques actes capitulaires de l'église cathédrale de Poitiers, où l'on voit l'exercice de la juridiction du chapitre à l'égard des chanoines, diacres, coûtres de ladite église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 403.

1530. — Le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers récuse des témoins allégués par les religieux de la Celle touchant un procès qu'ils avaient entre eux au sujet d'un droit de potation exigé par le chapitre des religieux de la Celle. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 235.

1530-1531, 19 janvier. — Testament de Robert de Moleim, seigneur de Serre et de la Vernède. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 245.

1531, 14 juin — Acte donné par Louis Chambret, écuyer, sénéchal de Thouars, de l'offre d'hommage de la seigneurie de l'Hébergement faite par Renée Guineuf, fille de messire Louis Guineuf, chevalier, et de dame Claude de l'Hébergement, et héritière de feu Jean de l'Hébergement, écuyer, seigneur de ce lieu, son oncle maternel. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 629.

1531, 30 juin. — Transaction entre Joachim Fouchier et Marie du Croisil son épouse, seigneur et dame du Gué et de Lémantruère, d'une part, et Jacques du Croisil, chevalier, baron de Rays, de l'autre, au sujet de quelques rentes qui avaient été promises en ma-

riage à Marie du Croisil, et qui n'avaient pas été payées. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 573.

1531-1532, 12 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Christophe Robineau, écuyer, seigneur du Plessis, avec damoiselle Claude Fouschier, fille de feu noble écuyer Bertrand Fouschier et de damoiselle Marie Mangui, seigneur et dame de Lesmantruère et du Gué. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 571.

1532, 12 octobre. — Extrait du partage de la succession de feu Guyon de Rezai, seigneur de la Jarrie, Merlatière, St-Fulgent, St-Remi et Villate, et de celle à venir de damoiselle Jacquette de Ste-Flaive sa femme, comme aussi de celle de feu noble homme Gabriel de Rezai, frère puîné dudit Guyon, de celle de feu Jean de Rezay, écuyer, seigneur de la Jarrie, fils aîné dudit Guyon de Rezay, et de celle de feue Françoise de Rezay, entre les enfants et petits-enfants et les neveux et nièces de Guyon de Rezay et de Jacquette de Ste-Flaive. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 631.

1532-1533, 9 février. — Don de l'office de capitaine du château d'Argenton fait par Pierre de Touvaye, écuyer, à Charles de Touvaye, écuyer, son fils puîné. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 789.

1533, 2 mai. — Sentence d'Antoine des Prés, sénéchal de Poitou, pour régler des débats en fait de succession entre Olivier de Lesbaupine, écuyer, comme administrateur des enfants qu'il avait eus de damoiselle Louise des Herbiers sa femme, et Jean des Herbiers, écuyer, fils de feu François des Herbiers le jeune, et petit-fils de feu François des Herbiers l'aîné, écuyer, et de damoiselle Mathurine Millonne. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 91.

1533, 5 juillet. — Extrait d'un arrêt qui remet François de la Trémoille en possession de la vicomté de Thouars, qui avait été saisie à la requête du procureur-général du roi, sous prétexte de réunir toutes les anciennes terres de la couronne au domaine, quoique cette vicomté eût été déclarée le propre héritage de la maison de la Trémoille par arrêt contradictoire et définitif du 4 juin 1489, à la poursuite de Louis de la Trémoille, contre Philippe de Commines, seigneur d'Argenton-le-Château. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 635.

1533, 10 juillet. — Saisie féodale de la seigneurie de l'Hébergement à défaut d'hommage rendu au château de Thouars, faite par l'ordonnance de Louis Chambret, sénéchal de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 633.

1533, 12 juillet et 6 août. — Actes donnés par Louis Chambret, sénéchal de Thouars, à damoiselle Renée Guineuf, fille de messire Louis Guineuf, chevalier, et de feue dame Claude de l'Hébergement, de son offre d'hommage pour la seigneurie de l'Hébergement, sur laquelle le vicomte de Thouars faisait des difficultés et prétendait avoir des droits. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 637 et 641.

1533, 1er septembre. — Levée de la saisie féodale de la seigneurie de l'Hébergement, accordée par Louis Chambret, sénéchal de Thouars, à Renée Guineuf, fille aînée de Louis Guineuf, chevalier. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 643.

1533, 1er septembre. — Acte de réception d'hommage de la seigneurie de l'Hébergement rendu à François de la Trémoille à cause de sa vicomté de Thouars, par Renée Guineuf, fille aîné de messire Louis Guineuf. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 645.

1533. — Fragments historiques concernant la fertilité de l'année, l'élévation du cardinal de Grammont sur le siége épiscopal de Poitiers, et la convocation du ban et de l'arrière-ban de Poitou. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 369.

1534, 1er décembre. — Aveu rendu au roi par François de Blanquefort, baron de Mirebeau, pour la baronnie de Mirebeau. (*Titre communiqué par le sénéchal de Mirebeau.*) T. 18, p. 191.

1534-1535, 6 mars. — Extrait des lettres patentes de François Ier, faisant mention de l'anoblissement des maire, échevins et conseillers de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 305.

1535, 29 juin. — Abandon fait à René et Jacques Petit, écuyers, frères, par René de Bretagne, des cens et rentes et autres devoirs qui lui appartenaient sur les villages de la Grollière et de la Raymonnière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 403.

1535. — Liste des cent échevins, conseillers et pairs de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 309.

1535-1536, 26 février. — Contrat de mariage de noble homme maître Philippe Berland, licencié ès lois, procureur du roi au siége de Niort, fils de noble homme et sage maître Jacques Berland et Guillemette Rogier sa femme, avec damoiselle Jeanne Vieilleseigle, fille de noble homme et sage maître Guillaume Vieilleseigle, seigneur de Ratquidort et des Jacquetières, lieutenant du sénéchal de Poitou au siége de Niort, et de Guillemette Sacher; lesquels Jacques Berland et Guillemette Rogier donnent à leur fils l'hôtel noble, fief, terre et seigneurie de St-Médard assis en la baronnie de Melle. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 173.

1536, mai. — Lettres de garde gardienne et sauvegarde et de committimus par-devant le sénéchal de Poitou ou son lieutenant à Poitiers, et autres selon leurs ressorts, accordées par François Ier aux religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 407.

1536, août. — Dénombrement de Lussac-le-Château rendu au comte de la Marche par François de Rochechouart et Renée Taveau sa femme. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 565.

1536, 8 septembre. — Exemption du ban et arrière-ban accordée en vertu des lettres du roi par M. de St-Georges de Vérac, commissaire du ban et arrière-ban, aux maire, échevins, conseillers et collége

de la ville de Niort, et aux veuves et enfants des échevins. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 313.

1536, 13 septembre. — Extrait d'une sentence de Louis Chambret, écuyer, sénéchal de Thouars, qui déboute René de Volvire, écuyer, de ses prétentions au retrait lignager de la baronnie de Rochecervière, que François de Volvire, chevalier, baron de Ruffec, avait vendue à Jean Hamon, écuyer, seigneur de Bennet. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 279.

1536-1537, 10 mars. — Don de la terre et seigneurie de la Guierche fait par Jean de Bretagne et Anne de Pisselieu sa femme à René Petit, écuyer, seigneur de la Fradonnière, pour services rendus, et en faveur du mariage dudit René Petit avec demoiselle Ambroise Bejeon. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 407.

1536-1537, 14 mars. — Sentence rendue en la cour de l'élection de Poitou, qui maintient les chanoines de St-Hilaire dans le privilége de lever certains droits sur les marchandises qui se vendaient à la foire aux fêtes de St-Hilaire, et lorsqu'il y avait des foires dans la ville de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 239.

1537, 2 juin. — Commission donnée par François I[er] au seigneur du Pui-du-Fou, de tenir l'assemblée des nobles au ban et arrière-ban de la sénéchaussée de Poitou en l'absence du seigneur de Montpezat, sénéchal de Poitou. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 315.

1537, 18 juin. — Extrait de l'aveu de la terre et seigneurie de la Flocelière, rendu à la tour de Maubergeon à Poitiers, par Péan de Brie, chevalier, seigneur de Serrant et de la Flocelière, à cause de dame Renée de Surgères sa femme. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 281.

1537, 20 juin. — Aveu et dénombrement de l'abbaye de St-Savin rendu au roi par Jacques Loubbes, abbé de cette abbaye. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 607.

1537, 10 octobre. — Concession faite par Jean de Bretagne comme baron de Châteaumur, à René Petit, seigneur de la Guierche, de tous les droits honorifiques dus au fondateur dans l'église paroissiale de St-Amand. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 411.

1537, 15 novembre. — Extrait du contrat de mariage de Louis le Roux, fils de noble et puissant seigneur Louis le Roux, seigneur de la Roche des Aubiers, Bessonière, Montaigu, Lenay, etc., et de damoiselle Nicole de Parthenai son épouse, avec Renée de Moranvillier, fille de feu Guillaume de Moranvillier, baron de Maule-sur-Maudre, etc., et de feue damoiselle Jacqueline de Garantières sa femme; ladite Renée nièce d'Etienne d'O, seigneur de Fresnes. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 419.

1537, 16 décembre. — Extrait du contrat de mariage de Louis de Granges, seigneur de Montfernier, avec Marguerite de St-Georges,

veuve de feu Georges Janvre, écuyer, seigneur de la Bouchetière, et sœur de Gabriel de St-Georges, seigneur de Vérac et de Couhé. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 283.

1537-1538, 13 février. — Sentence des requêtes du palais donnée contre les héritiers de Louis, comte de Tonnerre, évêque de Poitiers depuis 1521, par laquelle ils sont condamnés à faire refondre la grosse cloche, à réparer la couverture du gros clocher et à d'autres réparations. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 407.

1538, 23 avril. — Lettres de François Ier portant commission au sénéchal de Poitou ou à son lieutenant et au procureur du roi, de faire remettre les vases, meubles, joyaux sacrés et profanes et tous autres effets qui avaient été emportés de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, à l'occasion d'une contestation entre les religieuses au sujet d'une abbesse pourvue par le roi et le pape de cette abbaye, contre les intérêts d'une autre que la communauté avait élue. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 411.

1538, 3 mai. — Lettres patentes de François Ier qui maintiennent l'université de Poitiers dans ses anciens priviléges, et exemptent ses docteurs, maîtres, régents, écoliers, et seulement son procureur-général, son scribe, les bedeaux des cinq facultés et des quatre nations, deux libraires, deux parcheminiers, et le secrétaire de l'université, de tous subsides et charges, et en particulier de l'imposition qu'avaient faite sur cette université les maire et échevins de la ville de Poitiers. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 421.

1538, 17 mai. — Sentence du présidial de Poitiers contre les chanoines de St-Hilaire-le-Grand, qui prétendaient que les religieux de St-Hilaire de la Celle étaient obligés de donner du pain et du vin aux officiers et à ceux qui portaient les reliques, la bannière, etc., de leur église à certains jours des Rogations, lorsque leur procession faisait sa station dans l'église de la Celle. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 241.

1538-1539, 15 janvier. — Acte capitulaire du monastère de St-Cyprien de Poitiers, qui ratifie une transaction passée entre Charles de Villars, prieur de Chéneché, et le sieur Philippe Lurault (ou Levrault), écuyer. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 665.

1538-1539, 21 mars. — Extrait d'un aveu de la baronnie de St-Germain rendu au roi par François d'Escars, sénéchal de Bourbonnais, gentilhomme de la chambre du roi. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 577.

1539, 18 avril. — Sentence d'Antoine des Prez, sénéchal de Poitou, donnée en faveur des abbé et religieux de Bonnevaux, de l'ordre de Cîteaux, au sujet de quelque usurpation de terrages et fruits enlevés par des particuliers qui se prétendaient fondés en droit. (*Abb. de Bonnevaux.*) T. 1, p. 557.

1539, 14 juin. — Extrait du don d'une rente de dix livres fait à damoiselle Renée Raoul, fille de Guyon Raoul et de feue Jeanne Pilot sa première femme, pour se faire religieuse à Bressuire, par noble homme Guyon Raoul, sieur du Soulier, et Louis Raoul, écuyer, son fils aîné. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 791.

1539, 27 août. — Quittance donnée par le chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, du paiement d'une redevance qui lui était due par les prieur et chanoines de l'église collégiale de St-Lorian de Vatan dans le diocèse de Bourges. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 249.

1539. — Récit de la réception que la ville de Poitiers fit à l'empereur Charles-Quint, lorsque, venant d'Espagne, il passa dans cette ville pour aller en Flandre. (*Ms. de M. de St-Hilaire.*) T. 23, p. 373.

1539-1540, mars. — Extrait de la déclaration pour l'arrière-ban donnée par François de Puiguyon, chevalier, l'un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du roi, des terres, domaines et seigneurie qu'il possédait. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 575.

1540, 11 avril. — Contrat de mariage de Claude de Laval, maître d'hôtel ordinaire du dauphin de France, fils de Jean de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, avec Claude la Jaille, veuve de Gui de Laval, seigneur de Lezai. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 709.

1540, 15 avril. — Déclaration rendue au commissaire du roi par Joachim Fouschier, écuyer, seigneur de Lesmantruère et du Gué, des seigneuries, fiefs et choses nobles qu'il possédait en Poitou. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 577.

1540, 30 juin. — Extrait des lettres patentes de François I[er], par lesquelles le droit de chiquet est accordé aux habitants de la ville de Mirebeau. (*Titre communiqué par le sénéchal de Mirebeau.*) T. 18, p. 223.

1540, 3 juillet. — Ordonnance de François Doyneau, lieutenant-général de Poitiers, qui renvoie à M. de la Trémoille, lieutenant-général pour le roi en Poitou, à pourvoir à l'établissement des garnisons des gendarmes et à leurs munitions, sans faire autre droit sur la requête à lui présentée par le procureur du roi sur l'impossibilité où était la ville de Chauvigni de fournir les munitions aux gendarmes qui étaient en garnison à Parthenai. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 647.

1540, 16 août. — Arrêt du parlement de Paris qui maintient les abbé et religieux de la Grenetière dans leur ancien droit d'usage en la forêt de Mouchamp dite Vendrennes. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 315.

1540. — Requête présentée par André d'Allemagne, archidiacre de Thouars, aux gens tenant les requêtes du palais de Paris contre Lazare de Baif, abbé commendataire de la Grenetière, aux fins du paiement

de son droit de visite dans cette abbaye, enclavée dans les limites de son archidiaconé. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 415.

1540-1541, 29 février. — Contrat de mariage de Gui Chabot, seigneur de Montlieu et de St-Aulaie, avec damoiselle Louise de Pisseleu. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 705.

1541, 30 avril. — Extrait d'une transaction en forme de partage entre François Begeon, écuyer, et Jean Begeon son frère. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 421.

1541, 20 juin. — Lettres par lesquelles François Ier, roi de France, donne à Guillaume du Maine, conseiller et aumônier du duc d'Orléans, l'administration de la trésorerie de St-Hilaire de Poitiers, vacante par la fuite de François de Dintoville hors du royaume de France. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 251.

1541, 15 novembre. — Collation du prieuré de Chénеché à Charles de Villars, par le vicaire-général de l'abbé de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 667.

1541. — Permission accordée par le receveur du quart du roi à la Rochelle, à Jean de Mareuil, abbé de Noaillé et de St-Benoît de Quinçai, de faire transporter du sel sans payer aucun droit au roi. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 555.

1541-1542, mars. — Publication des indulgences accordées à tous les fidèles qui assisteront à la première messe célébrée pontificalement par le cardinal de Gyvri, évêque de Poitiers, en son église cathédrale le 26 mars 1541. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 419.

1542, 3 mai. — Extrait d'un traité par lequel Jean de Bretagne, chevalier, duc d'Étampes et comte de Penthièvre, cède et abandonne à Philippe Chabot, chevalier, comte de Buzançais et de Charni, amiral de France, la baronnie de l'Aigle en Normandie, et en contre-échange ledit amiral cède audit duc la baronnie d'Apremont en Poitou, le tout pour faire désister Philippe Chabot, en faveur de Jean de Bretagne, des terres et seigneuries de Palluau, Rié et Aizenai. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 651.

1542-1543, 3 mars. — Extrait d'un acte passé entre Louise d'Hommes, prieure de St-Bibien d'Argençon-lez-Benon, de l'ordre de Fontevrault, et Louise de Puiguyon, comme fondée de procuration de François de Puiguyon, chevalier, son cousin, pour placer en qualité de religieuse Renée de Puiguyon sa fille dans la communauté de St-Bibien. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 581.

1543, 17 juin. — Extrait du contrat de mariage de Joachim Fouschier, écuyer, seigneur du Gué et de Lémantruère, avec damoiselle Jacquette du Vau. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 583.

1543, 12 octobre. — Lettres de François Ier, roi de France, qui évoquent au grand conseil un procès entre Louis, seigneur de la Trémoille, comme curateur et prenant fait et cause pour Louise de Coetivi, comtesse de Taillebourg, son aïeule, tombée en démence, et

François du Gua, avocat au parlement de Bordeaux, qui avait agi contre les ordonnances, en faisant déclarer ladite Louise de Coëtivi héritière de biens qui ne lui appartenaient pas, et en la faisant comparaître en jugement sans l'autorité de son curateur. (*Château de Taillebourg.*) T. 26, p. 67.

1543, 19 octobre. — Commission de la cour qui ordonne à l'abbesse de Fontevrault de mettre la réforme dans le monastère des Filles-Dieu de Paris. (*Hist. de Paris par dom Lobineau.*) T. 8, p. 471.

1544, 28 avril. — Sauvegarde accordée à l'abbaye des Châtelliers par Charles Tiercelin, chevalier, seigneur de la Roche-du-Maine, en considération de Jean Tiercelin son fils, abbé de cette abbaye. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 307.

1544-1545, 25 janvier. — Extrait du contrat de mariage de noble homme Claude Bérault, sieur de Beauvoir, fils de feu Claude Bérault et de damoiselle Luce Savari, avec damoiselle Françoise Guibert, fille de noble personne Christophe Guibert et de Guillemine la Corbière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 423.

1544-1545, 18 février. — Lettres en forme de commission adressées par François Ier, roi de France, aux trésoriers de France et autres gens des finances, pour procéder à la vérification et entérinement de certaines lettres de confirmation de priviléges accordées aux coûtres et custodes de l'église de Poitiers, malgré la surannation de ces lettres. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 421.

1544-1545, 26 mars. — Réception d'hommage par le duc d'Orléans et d'Angoulême pour la seigneurie de la Forge dans la Haute-Marche, fait par Louise d'Aillon, veuve d'André de Vivône, chevalier. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 665.

1545, mai.—Création de l'office de sénéchal de Montmorillon. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 579.

1545, 12 juin. — Extrait d'un contrat de partage des biens meubles et immeubles de feu Jacques de Puiguyon et Marguerite Amenart sa femme, entre Madeleine de Puiguyon, dame de Jarnac, femme de Charles Chabot, leur fille, et René de Puiguyon leur petit-fils et fils de feu François, chevalier, lequel François était frère de Madeleine de Puiguyon. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 285.

1545, 27 juillet. — Exemption du ban et arrière-ban accordée à Pierre Petit, sieur du Boisfichet. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 425.

1545, 15 octobre. — Procès-verbal de visite des mesures à blés dans lesquelles sont dues et ont accoutumé d'être reçus, mesurés et payés les fermes, cens et rentes en blés au receveur du chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 255.

1545, 9 décembre. — Procuration donnée par François Chasteigner, abbé commendataire de l'abbaye de la Grenetière, à messire Jean

Chasteigner, chevalier, seigneur de la Roche-Pozai, conseiller et maître d'hôtel du roi, pour faire l'hommage de quelques héritages au seigneur de Cicquois. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 317.

1545-1546, 9 janvier. — Arrêt du parlement de Paris qui maintient les habitants de la ville de Charroux dans le privilége de faire des acquisitions dans l'étendue de terrain renfermée entre les quatre croix qui sont près Charroux, sans payer les lods et ventes à l'abbaye du lieu. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 505.

1546, 8 mai. — Traité entre Bertrand de Kneringen, doyen de l'église de Poitiers, et le chapitre de St-Radégonde dont il était ci-devant prieur, au sujet des fruits de ce prieuré. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 229.

1546, 14 août. — Cession de la baronnie de Luçon par Louis de la Trémoille à madame Anne de Laval sa mère. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 425.

1546. — Récit fabuleux de la fondation de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 415.

1547, 13 juillet. — Contrat de mariage de Louis Raoul, écuyer, avec damoiselle Jeanne Chambret, fille de maître Jean Chambret, écuyer, seigneur de Beauvoir et châtelain de Thouars, en présence de maître Pierre Martinet, écuyer, sénéchal de Thouars, et de Jean Vigier, écuyer, seigneur de la Bodinière. (*Château du Soulier.*) T. 27, p. 793.

1547, août. — Lettres de garde gardienne accordées au chapitre de Luçon et enregistrées au greffe de la sénéchaussée de Poitou par ordonnance de Melchior des Prez, sieur de Montpezat, sénéchal de Poitou. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 75.

1547, 11 septembre. — Extrait du traité entre Joachim Fouschier, écuyer, sieur de Lémentruère et du Gué, fils de Bertrand, et Pierre Fouschier, écuyer, seigneur de la Grimaudière, fils de Gilles, et cousins germains, au sujet de la succession de feu Jacques Fouschier, chevalier, et de Jeanne de la Mnce, mère desdits Bertrand et Gilles Fouschier. (*Château du Puiguyon.*) T. 23, p. 585.

1547, 26 octobre. — Contrat de partage entre René, Jean et Jean de Tusseau, des biens de René de Tusseau, écuyer, leur père, et de Guyonne Bernard leur mère. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 431.

1547-1548, 2 janvier.—Extrait des lettres de Henri II confirmatives des priviléges des maire, échevins et conseillers de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 317.

1547-1548, 9 janvier. — Déclaration des biens, revenus et charges du prieuré de St-Hilaire de Rié en bas Poitou. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 429.

1547-1548, 19 janvier. — Sentence du sénéchal de Poitou qui main-

tient les descendants de Jean de l'Hébergement, bâtard de Georges de la Trémoille, dans la possession de la terre et seigneurie de l'Hébergement, que Georges avait donnée à son bâtard pour lui et sa postérité. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 653.

1547-1548, 1er février. — Don fait par Jacques Hurault, seigneur de Vibraie, à Denis Hurault, écuyer, son frère, de sa part et portion dans la baronnie d'Hurier. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 427.

1547-1548, 12 février. — Contrat de mariage de Denis Hurault, écuyer, avec Gabrielle de la Buxière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 429.

1547-1548, 15 mars. — Contrat de partage entre Jean de la Noue, écuyer, sieur de la Rousselière, et Nicolas de Puiguyon, aussi écuyer, seigneur de Robineau, au nom et comme administrateur de Robinette de Puiguyon, fille de lui et de feue damoiselle Mathurine de la Noue sa première femme. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 49.

1547-1548, mars. — Confirmation des priviléges, droits, exemptions, franchises, libertés et prééminences des chanoines, coûtres et custodes de l'église cathédrale de Poitiers par le roi Henri II. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 423.

1548, 11 août. — Indult accordé à MM. Fouschier, seigneurs du Gué de Ste-Flaive et de Lémantruère, et à leurs familles. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 587.

1548, 17 août. — Inventaire des reliques qui étaient dans l'église de St-Hilaire de Poitiers, fait le 23 mai 1541, et revu à l'œil par ordonnance du chapitre de ladite église le 17 août 1542 et le 8 février 1548. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 257.

1548, 29 août. — Extrait du contrat de mariage de Bonaventure de Maillé, écuyer, fils de Louis de Maillé, aussi écuyer, avec Marie Béri, fille de feu René Béri, écuyer, seigneur de la Baudonnière, et de damoiselle Perrine des Nouhes. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 795.

1549, 9 avril. — Extrait du contrat de mariage de Jean Vigier, écuyer, fils aîné de Jean Vigier, aussi écuyer, seigneur de la Bodinière, et de feue damoiselle Renée Gourdeau sa femme, avec damoiselle Catherine Raoul, fille de feu Guyon Raoul, écuyer, seigneur du Soulier, et de Jeanne Pilot sa femme. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 797.

1549, 11 juin. — Quittance donnée par Jean de Bretagne, comte de Penthièvre, à René Petit, écuyer, son maître d'hôtel, de la levée des deniers provenant des terres et seigneuries dudit comté. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 433.

1549, 29 juin. — Contrat de mariage de Louis de la Trémoille, vicomte de Thouars, seigneur de Sulli-sur-Loire, avec Jeanne de

Montmorenci, fille d'Anne, seigneur et baron de Montmorenci, connétable de France, et de Madeleine de Savoie sa femme. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 657.

1549, 10 octobre. — Lettres patentes d'Henri II adressées au sénéchal de Poitou, aux fins de notifier aux évêques de Poitiers, de Luçon, de Maillezais ou à leurs vicaires, ce que leurs diocèses devaient payer pour la suppression de la gabelle dans le Poitou; ce qui, pour le diocèse de Poitiers d'un côté, montait à la somme de seize mille quatre cents livres tournois, pour leur part de deux cent mille écus d'or à payer par plusieurs provinces pour cette suppression, et de l'autre à celle de neuf cent onze livres tournois, pour leur part des vingt-cinq mille livres ordonnées sur ces provinces pour les frais de la poursuite de ladite suppression; pour le diocèse de Luçon, à trois mille neuf cent quarante livres de somme principale, et deux cent dix-huit livres pour les frais; et pour celui de Maillezais, à celle de cinq mille deux cent quarante livres, et deux cent quatre-vingt-dix livres. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 425.

1549, 10 octobre.— Lettres d'Henri II, roi de France, adressées aux sénéchaux de la haute et basse Marche, aux fins de notifier à la noblesse de la haute et basse Mache et des pays de Combrailles et Franc-Alleu, les sommes auxquelles elle avait été taxée par le conseil du roi pour sa quote-part des deux cent mille écus à lui accordés par plusieurs provinces pour la suppression de la gabelle qui y avait été établie par François Ier. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 583.

1549, 29 et 30 novembre. — Suite ou fragment d'un procès-verbal des disputes et altercations entre les officiers et magistrats de la haute et basse Marche, au sujet de la cotisation à faire sur les pays de Combrailles et de Franc-Alleu, pour la somme que ces pays devaient payer au roi sur celle de deux cent mille écus à lui accordés par plusieurs provinces pour la suppression de la gabelle. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 591.

1549, 19 décembre. — Extrait des lettres d'Henri II, par lesquelles ce roi notifie à l'évêque de Poitiers les cantons qu'il excepte de la contribution au paiement des sommes exigées pour la suppression de la gabelle, tels que les archiprêtrés de Loudunois, Thouarçais, Mirebalais, Faye-la-Vineuse, et partie de celui de Châtellerault. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 428.

1549. — Fragment d'une enquête faite au château du Vigean, dans laquelle Jacques d'Archiac, écuyer, seigneur d'Availles, François Frotier, écuyer, sieur de la Messelière, Clément Guyot, écuyer, sieur d'Asnières, François Turpin, écuyer, sieur de Busserolles, et Robert du Mosnard, écuyer, sieur des Plats, font leurs dépositions sur les inconvénients et fâcheuses suites qui résultaient de l'état où se trouvait alors la basse Marche, depuis qu'on avait détaché de son ressort les châtellenies de Bellac, Rancon et Champagnac, qui

étaient auparavant du ressort du parlement de Paris, et qui avaient été unies et incorporées à celui de Bordeaux ; et depuis que les châtellenies de Charroux, Rochemeaux, Lussac et la Tour-aux-Conioux ne portaient plus leurs affaires au siége de la basse Marche, qui s'était tenu à Bellac ; ce qui réduisait le ressort de la basse Marche aux trois châtellenies de Calais, St-Germain et le château du Dorat, au grand préjudice de tout le pays. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 599.

1550, 15 juin. — Extrait du contrat de mariage de Jacques Fouschier, écuyer, fils de Joachim Fouschier, seigneur de Lesmentruère et du Gué, et de Jacquette du Vau, avec damoiselle Claude Durand, fille puînée de feu Gui Durand, écuyer, seigneur de Malvoisine et de Reputet. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 591.

1550, 12 août. — Présentation faite par Liète, dame du Fou, à l'une des douze vicairies de l'église de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 697.

1550, 21 novembre. — Testament de M. Mile d'Illiers, évêque de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 433.

1551, 12 juin. — Sentence du présidial de Poitiers contre Robert Allidas, abbé d'Angles, qui faisait difficulté de payer le droit de luminaire que payent toutes les églises du diocèse de Luçon au chapitre de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 433.

1551, 7 septembre. — Arrêt du parlement de Paris qui maintient le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers dans le droit de percevoir sur toutes les églises du diocèse de Luçon un droit de luminaire. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 79.

1551, novembre.—Quittance de la somme de soixante livres donnée au fermier de la terre de la Châtaigneraie, dont Charles de Vivône était seigneur, par Isabeau Chabot sa mère, dame de Crissé, Monthoiron, Ardelai, Nalliers, Moulinneuf et Jarnac en partie. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 667.

1551-1552, 23 mars. — Extrait du contrat de mariage de Jean de Puiguyon, écuyer, sieur des Regnardières, avec Marie de Montalembert, fille de feu René de Montâlembert, écuyer, sieur de Fraigneau, et de Gillette Pastoureau, en présence de Charles de St-Gelais, écuyer, seigneur du lieu, oncle de Jean de Puiguyon, Guillaume de la Court, écuyer, sieur de Fonteniou, son cousin, Salmon de Montalembert, écuyer, sieur de Cranzai, oncle paternel de Marie, et Françoise Caniot son aïeule maternelle, et du consentement de haute et puissante dame Robinette de Conigan, dame de Puiguyon, la Place, Germont, Ribemont, veuve de François de Puiguyon, chevalier, seigneur de Puiguyon et de Boisrené. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 287.

1552, 7 juin. —Exemption du ban et arrière-ban de Poitou accordée à René Petit, écuyer, seigneur de la Roussière, à Pierre Petit,

seigneur du Bois-Fichet, à Joachim Fouschier, écuyer, etc., parce qu'ils étaient employés à la garde du port et havre de St-Gilles-sur-Vie et de l'île de Rié. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 435.

1552, 10 septembre.—Echange de maisons entre Madeleine de Bourbon, abbesse de Ste-Croix, et le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 435.

1552, 18 septembre. — Extrait du traité entre Louis, seigneur de la Trémoille, chevalier, comte de Guines, Benon, Taillebourg, vicomte de Thouars, prince de Talmond, et Renée de Surgères, veuve de Péan de Brie, chevalier, seigneur de Serrant, faisant tant pour elle que pour dame Louise de Surgères, veuve de noble homme Louis du Bois, seigneur de Montclerc et des Herpentis, au sujet des droits prétendus par lesdites dames de Surgères dans les terres et seigneuries de Machecou, la Benaste, St-Michel-le-Chevecier, le Coustumier et autres terres et seigneuries du pays de Bretagne, de la succession de feu messire André de Chavigni, dont elles demandaient la restitution des fruits et autres parts et portions à Louis de la Trémoille comme héritier de feu François de la Trémoille son père, et auxquelles était tenu feu Charles de la Trémoille, baron de Mauléon, frère de Louis. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 291.

1552, 6 novembre. — Extrait du contrat de mariage d'André de St-Georges, seigneur de Bourlu, avec damoiselle Paule de Puiguyon, fille de feu François de Puiguyon et de Robinette de Conigan. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 289.

1553, 3 août. — Extrait du contrat de mariage de maître Bernard Berland, licencié ès lois, fils de feu noble homme maître Jacques Berland, procureur du roi à Niort, et de Guillemette Rougier, avec Philippe Guilhen, fille de feu sire François Guilhen, bourgeois et échevin de Niort, et de Louise de Viguier, veuve en premières noces de feu sire Jean Brotheron, en présence de maître Jean Jau, licencié ès lois, échevin de Niort, neveu de maître Jacques Berland. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 175.

1553, 7 décembre. — Requête présentée au roi par les maire, échevins et habitants de Niort, au sujet des réparations à faire à la rivière de Sèvre pour la rendre plus navigable. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 319.

1553, 11 décembre. — Lettres patentes du roi Henri II contenant la taxe et cotisation imposées sur les évêchés de Poitiers, Maillezais et Luçon, pour le rachat du quart et demi de sel qui appartenait au roi dans le Poitou. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 447.

1553-1554, 2 janvier. — Lettres patentes du même roi adressées aux trésoriers de France et généraux des finances, par lesquelles il fixe un terme au clergé de certains diocèses pour le paiement des de-

niers du rachat du quart et demi de sel. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 443.

1554, 12 avril. — Quittance donnée par Charles de Vivône à sa grand'-mère, de la somme de cent écus sol sur celle de onze cents livres qu'elle lui avait accordée par chacun an pendant sa vie. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 669.

1554, 23 juin. — Extrait du contrat de mariage d'Olivier Aimeri, avocat au parlement, fils de Jean Aimeri, seigneur de Viroflai, aussi avocat au parlement, et de Jeanne Ripault, avec Françoise Aimeri, fille de Jean Aimeri, avocat du roi au grand conseil, et d'Anne la Planche sa femme. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 437.

1554, 23 juin. — Don fait par Louis, seigneur de la Trémoille, vicomte de Thouars, à trois de ses enfants bâtards, mais légitimés par le roi, de plusieurs terres et seigneuries, savoir : à François l'aîné, la terre et seigneurie de Moulinfrou, sise en Sologne au duché d'Orléans ; à Louis, la terre et seigneurie de Neufvi-Palliou en Berri ; et à Louise, les châtellenies, terres et seigneuries de Bournezeau, Puimaufrai et les Pineaux. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 665.

1554. — Nomenclature des prieurés et autres bénéfices dépendants de l'abbaye de Notre-Dame de la Reau en Poitou. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 311.

1555, 19 avril. — Précis d'une enquête faite par des commissaires du roi en exécution des lettres patentes d'Henri II du premier février 1544, et du jugement des élus de Poitiers, auxquels l'entérinement de ces lettres avait été renvoyé. (*Arch. de la paroisse de Benest près Charroux.*) T. 1, p. 249.

1555, 23 avril. — Contrat de mariage en premières noces de Jean d'Angliers avec Louise de la Trémoille, fille naturelle de Louis III de la Trémoille et de Charlotte Couronneau. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 669.

1555, 25 avril. — Déclaration faite au ban et arrière-ban de Poitou par Louis Raoul, écuyer, seigneur du Soulier, des biens nobles dont il était en possession. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 799.

1555, 12 juin. — Extrait du partage d'une succession entre Louis Raoul, écuyer, seigneur du Soulier, et Jean Vigier, écuyer, seigneur des Marchaix, au nom de Catherine Raoul sa femme, sœur de Louis Raoul. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 801.

1555, 18 octobre. — Testament de messire Denis Joyeux, prêtre, qui fonde et dote une chapelle ou stipendie dans la chapelle de Ligné, paroisse de St-Valérien, dont les seigneurs de Ligné sont déclarés patrons et présentateurs. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 593.

Vers **1555**. — Formule de serment que les papes exigeaient des bénéficiers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 361.

1555-1556, 8 mars. — Mandement de Louise de Daillon à son fermier, de donner la somme de cent livres à Charles de Barbezières de Bois-Breton, etc. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 671.

1556, 3 juin. — Acte par lequel noble personne Louis Raoul, fils de feu Guyon Raoul, ratifie la promesse d'une rente de dix livres tournois faite par ledit feu Guyon à Marie Raoul, supérieure des religieuses de St-François de Bressuire, à l'occasion de l'entrée dans cette maison de Renée Raoul, sœur de Louis. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 803.

1556, 25 octobre. — Extraits d'un procès-verbal fait par les officiers de la justice du bourg de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers à l'occasion d'une borne déplacée et arrachée, où il est fait mention d'une pierre appelée la Pierre de St-Hilaire, qui porte encore aujourd'hui des empreintes miraculeuses, à ce que disent les témoins appelés pour ledit procès-verbal. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 261.

1556, 22 novembre. — Traité en forme de partage entre Charles du Bouchet, écuyer, seigneur de Puigreffier, tant en son nom que comme curateur de Jeanne et Marie du Bouchet ses filles et de Jeanne du Bellay sa femme, Artus de Cossé, chevalier de l'ordre, seigneur de Gonnor, et dame Françoise du Bouchet sa femme, demandeurs en partage des terres et seigneuries d'Argenton, Moncontour, Chantemerle, la Grève, la baronnie du Ressort, et Claude de Chastillon, écuyer, seigneur d'Argenton, défendeur. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 681.

1557, 27 avril. — Echange de quelques héritages entre Jacques Voussard, écuyer, seigneur de Bois-Roussault et de la Gibouinière, et le prieur du prieuré conventuel de St-Pierre de Cheffoye. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 61.

1557, 16 octobre. — Sentence de Guillaume Lesrat, lieutenant-général d'Angers, confirmative de celle qu'il avait rendue le 7 avril précédent en faveur de Joachim d'Availloles, abbé de Montierneuf de Poitiers, qui avait placé quatre religieux dans le prieuré du Pui-Notre-Dame, contre Claude Fanet, prieur de ce prieuré, qui s'y opposait. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 673.

1558, 19 avril. — Contrat de mariage de François II, roi de France, avec Marie Stuart, reine d'Ecosse. (*Sans indication de source.*) T. 23, p. 77.

1558, 3 septembre. — Lettres de Mathurin Royne, conservateur des priviléges apostoliques de l'université de Poitiers, à tous prêtres, clercs et notaires, pour citer à son tribunal Jacques Duplessis, pour dire ses raisons sur l'appel qu'il avait interjeté d'une sentence donnée contre lui par le sous-conservateur des mêmes priviléges, au profit de Joachim d'Availloles, abbé commendataire de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 681.

1559, 24 juin. — Contrat de mariage de noble Laurent Molleiin,

sieur de la Vernède et de Serre, fils de feu noble Robert, avec damoiselle Valentine de Chavagnac, fille de feu noble Gabriel de Chavagnac, seigneur d'Aubepaire, et de damoiselle Jeanne de la Chapelle. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 249.

1559, 27 juin. — Contrat de mariage d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, et de Marguerite de France, duchesse de Berry. (*Sans indication de source.*) T. 23, p. 89.

1559, 1er juillet. — Contrat de mariage de Louis Audebert, écuyer, avec Renée du Breil, damoiselle. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 439.

1559. — Contrat de mariage de Philibert II d'Autriche, roi d'Espagne, et d'Elisabeth de France, fille du roi Henri II et de Catherine de Médicis. (*Sans indication de source.*) T. 23, p. 97.

1559-1560, mars. — Extrait des lettres patentes du roi François II, portant confirmation des priviléges accordés aux maire, échevins et conseillers de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 19, p. 683.

1560, 24 juillet. — Acquisition d'un calice faite par les chanoines de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 263.

1560, 8 octobre. — Lettres du roi pour lever sur l'évêque et le chapitre de Luçon la somme de quinze cents livres de subsides. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 95.

1560, novembre. — Remontrances faites au roi par le clergé des diocèses de Poitiers, Maillezais et Luçon, aux fins de rétablir le bon ordre dans ces diocèses, où les huguenots avaient causé des troubles et répandu une mauvaise doctrine. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 437.

1560, 9 décembre. — Extrait de la confirmation des priviléges octroyés aux maire, échevins et conseillers de la ville de Niort, par les lettres patentes du roi Charles IX. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 323.

1560-1561, 3 février. — Contrat de mariage de messire Antoine le Gay, chevalier, avec damoiselle Claude le Roux, fille de noble et puissant Louis le Roux, chevalier, seigneur de la Roche des Aubiers, et de dame Renée de Moramvillier. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 441.

1561, 23 juillet. — Lettres de garde gardienne données par Charles IX pour toutes les terres de François du Fou du Vigean, seigneur du Vigean et gentilhomme ordinaire de la chambre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 265.

1561, 23 septembre. — Présentation d'un sujet au chapitre de St-Hilaire de Poitiers pour la chapelle de St-Benoît, anciennement

fondée dans l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 269.

1561, 29 octobre. — Extrait du contrat de mariage de Charles de Granges, écuyer, fils de Jean de Granges, écuyer, et de damoiselle Renée Janvre sa femme, avec damoiselle Marguerite de la Bruère, fille de feu Nicolas de la Bruère, écuyer, et de Gillette Béjarri. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 295.

1561. — Extraits des mémoires de l'évêque de Luçon contre la régale. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 477.

1561-1562, janvier. — Premier édit de l'établissement du siége royal du Dorat. (*Mss. de M. Robert du Dorat.*) T. 24, p. 601.

1561-1562, 23 février.—Contrat de mariage de Louis de l'Hôpitault, écuyer, sieur de Brellac, fils de Mathieu de l'Hôpitault, écuyer, et de Renée Bouhier, avec Marie de Granges, fille de Jean de Granges, écuyer, seigneur de la Gort, et de Renée Janvre sa femme. (*Château de la Flocelière et Mss. de M. Robert.*) T. 8, p. 293, et t. 24, p. 605.

1561-1562, 5 mars. — Cession de la baronnie de Luçon dite de la Trémoille au chapitre de Luçon par dame Marguerite d'Illiers, comme héritière de feu Mile d'Illiers, évêque de Luçon, qui l'avait acquise d'Anne de Laval, douairière de la Trémoille. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 465 et 473.

1562, 6 mai. — Délibération de l'hôtel-de-ville de Niort sur les moyens d'exempter les maire et échevins du ban et arrière-ban de Poitou en vertu de leurs priviléges. (*Hôtel-de-Ville de Niort.*) T. 20, p. 327.

1562, 20 mai. — Exemption du ban et arrière-ban accordée à René Petit, gentilhomme, seigneur de la Roussière, de la Guierche et du Colombier, parce qu'il était auprès de la personne du duc de Montpensier. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 443.

1562, 21 mai. — Etat des effets que les chanoines de St-Hilaire de Poitiers prirent dans les archives et la sacristie de leur église, pour les sauver du pillage des huguenots en 1562. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 271.

1562, 25 juillet. — Dépositions sur les ravages des huguenots dans l'église cathédrale de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 481.

1562, 19 août. — Procès-verbal dressé en la cour ordinaire et présidiale de la sénéchaussée de Poitou à Poitiers, à la réquisition des greffiers de cette ville, du pillage qui fut fait des archives publiques par les huguenots en 1562. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 699.

1562, 26 novembre. — Dépositions de témoins sur le pillage de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers en 1562. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 323.

1562. — Procès-verbal des dévastations et du pillage des huguenots dans l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 455.

1562. — Dépositions des témoins que produisirent les chanoines de l'église cathédrale de Poitiers aux commissaires nommés pour l'examen des ruines et démolitions faites dans cette église par les Gascons et autres. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 519.

1562. — Complainte des doyen, chanoines et chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers par-devant les commissaires du roi, au sujet du pillage de l'église de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 299.

1562. — Remontrances faites par les chanoines de St-Hilaire aux commissaires du roi sur le pillage de leur église, et sur l'aliénation que le roi voulait faire faire des biens ecclésiastiques. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 279.

1562. — Chronique des événements arrivés à St-Savin et aux environs depuis l'an 1562 jusqu'en 1607. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 615.

Vers **1562**. — Consultation par laquelle il est décidé que les chanoines de l'église cathédrale de Poitiers ne sont tenus tout au plus qu'à leur part et portion de la taxe imposée sur le clergé de Poitiers pour la levée et l'entretien de cent arquebusiers à cheval, destinés à la garde des châteaux de l'évêque de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 539.

1563, 6 juin. — Lettres patentes accordées par Charles IX aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, pour le recouvrement de leurs biens, priviléges, droits, etc., et pour leur tenir lieu des titres perdus dans le pillage des huguenots en 1562. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 541.

1563, 29 juillet. — Arrêt du parlement de Paris donné aux fins de faire payer les dîmes et autres droits dus au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, et interrompus par les troubles des huguenots. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 333.

1563, juillet. — Lettres d'érection de la vicomté de Thouars en duché par le roi Charles IX. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 685.

1563, 22 novembre. — Ordonnance de la cour de la sénéchaussée de Fontenai, signifiée à l'évêque de Luçon, aux fins de mettre ordre à ce que la sûreté publique soit rétablie dans cette ville épiscopale. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 493.

1563, décembre. — Lettres de Charles IX accordées à la requête de Baptiste de Tiercelin, évêque de Luçon, aux fins d'ajourner les sénéchaux de Poitou et de Fontenai-le-Comte ou leurs lieutenants, qui avaient excédé leur commission en aliénant et adjugeant aux ennemis de l'évêque la plus grande et la meilleure partie de la seigneurie des Moutiers-sur-le-Lai, principal manoir de l'évêché de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 497.

1563. — Acte des commissaires du roi délivré aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, de leurs remontrances au sujet des vols, ruines et pillage de leur église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 545.

1563-1564, 4 mars. — Transaction par laquelle le prieur de Sigournai cède à Charles de Belleville la métairie de la Grange, qui appartenait audit prieur depuis que Gui de Ste-Flaive, seigneur de Sigournai, y avait assis une rente annuelle et perpétuelle de trente livres qu'il avait donnée et léguée audit prieur par son testament du 7 janvier 1495, pour la fondation de deux grand'messes à note chaque dimanche, au grand autel de l'église paroissiale de Sigournai. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 713.

1564, 3 avril. — Acte du refus fait par un artisan de Luçon, de fermer sa boutique et de cesser son travail le lundi de Pâques. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 507.

1564, 5 avril. — Information secrète commencée au bourg de Ste-Cécile le 5 avril 1564 par Martin Pelletier, sergent royal en Poitou, et Jehan Plihaut, notaire en cour laie, à la requête du procureur du roi et de maître Gilles Gorron, curé de St-Vincent d'Esterlanges, partie à fin civile, sur certains excès, batteries et autres crimes et délits commis sur la personne et les biens dudit Gorron par Gilles Foullard, écuyer, sieur de la Ramée, et Claude Uguet, aussi écuyer, sieur de Seureigne. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 509.

1564, 19 avril. — Sentence du présidial de Poitiers rendue par forme de provision contre les chapitres des églises cathédrale et collégiales de cette ville, au sujet du revenu d'une prébende que chacune de ces églises fut obligée de fournir, selon l'édit du roi, pour les précepteurs destinés à enseigner gratuitement les enfants. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 547.

1564, 4 mai. — Plaintes du curé de St-Germain de l'Aguiller portées à l'évêque de Luçon, au sujet des insultes que lui avaient faites les huguenots et du pillage de son église. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 517.

1564, 4 mai. — Plaintes du prieur de St-Gervais sur les insultes et les pillages des huguenots dans son bénéfice. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 521.

1564, 4 mai. — Plaintes du curé de St-Michel de Montmarcus, au sujet des insultes et ravages des huguenots dans son église et dans sa paroisse. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 525.

1564, 4 mai. — Plaintes du curé de Mouilleron sur les insultes et les ravages des huguenots dans son église. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 529.

1564, 4 mai. — Plaintes de l'aumônier de Talmond sur les injustices de l'abbé de Talmond à son égard. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 533.

1564, 4 mai. — Certificat donné par le prieur de Tillays à l'évêque

de Luçon pour constater les insultes et ravages des huguenots dans son église. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 537.

1564, 4 mai — Plaintes du curé de Redoux sur les ravages des huguenots, dans son église, dans sa paroisse et ailleurs. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 531.

1564, 7 mai. — Plaintes du curé de St-Pierre de Nieuil-le-Dolent sur le refus des dîmes à lui fait par le seigneur de Villedor. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 539.

1564, 7 mai. — Plaintes du curé de St-Généroux de Girouard sur le refus de dîmes qui lui était fait par René Rigaigneau, seigneur de Meignen. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 541.

1564, 16 mai. — Plaintes du curé de St-Étienne de Courcouhé sur les torts et les outrages qui lui avaient été faits par les huguenots Donatien Buor, seigneur de la Mortière, André le Meignen et le seigneur de la Charetière, et autres leurs complices. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 545.

1564, 16 mai. — Autres plaintes du curé de St-Etienne de Courcouhé portées à l'évêque de Luçon sur les ravages des huguenots. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 553.

1564, 26 mai. — Contrat de mariage de Claude de Fredet, écuyer, fils de Charles de Fredet et d'Isabelle Morant, avec damoiselle Madeleine Aimeri, fille de Jean Aimeri, conseiller du roi et avocat au grand conseil. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 445.

1564, 14 juillet. — Procuration de François Chasteigner, abbé de la Grenetière, pour aliéner les biens de cette abbaye jusqu'à concurrence de la somme de huit cent dix livres huit deniers de revenu, pour payer sa taxe imposée par le clergé. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 319.

1564, 26 août. — Réception de M. de Peyrusse d'Escars dans la ville de Poitiers, dont il avait été nommé évêque. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 231.

1564, 2 septembre. — Information secrète à la requête des procureurs fiscaux de Luçon, sur un homicide commis en la personne de Jean Girard, archer de la compagnie du duc d'Anjou, à l'encontre d'un nommé Chasteigner dit le Verd et autres ses complices et adhérents, faite par Louis Charrier, sergent de Luçon, et maître Nicolas Rochereau, praticien et notaire en cour laie. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 555.

1564, 26 septembre. — Nomination d'Adrien de Samau au prieuré de Chenечé par le vicaire-général de Nicolas de Bouveri, abbé commendataire de l'abbaye de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 669.

1564, 30 septembre. — Déclaration faite par le curé de St-Pierre des Moutiers-sur-le-Lai, qu'il n'a rien perçu des revenus de sa cure à

cause des obstacles qu'y ont apportés les huguenots. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 563.

1564, 12 octobre. — Déclaration du curé de Curzon sur des vols qui avaient été faits dans son église par les huguenots. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 565.

1564, 12 octobre. — Plaintes du curé de St-Germain, près Mouilleron, portées à Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, au sujet des violences que lui faisaient les huguenots, qui ne voulaient pas lui permettre de dire la messe dans son église, et qui cherchaient à le tuer. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 567.

1564, 12 octobre. — Plaintes portées à l'évêque de Luçon par le prieur curé de St-Michel de Montmarcus, sur les insultes des huguenots, et sur la saisie du temporel de son prieuré, faite à l'occasion de sa non-résidence dans ce prieuré et de l'interruption du service divin. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 569.

1564, 12 octobre. — Déclaration faite par le vicaire du Bourg-sous-la-Roche, sur les outrages qu'il avait eu à essuyer de la part des huguenots, et en particulier d'Antoine Chabot, écuyer, qui faisait profession de la religion prétendue réformée. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 573.

1564, 13 octobre. — Plaintes du curé de Puybéliard contre les huguenots qui l'avaient empêché de célébrer le service divin dans son église et qui avaient résolu de le tuer. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 575.

1564, 16 octobre. — Plaintes portées à Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, par le prieur de St-Pierre-du-Luc, sur les ravages des huguenots dans son prieuré. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 579 et 583.

1564-1565, 26 janvier. — Sentence du présidial de Poitiers, par laquelle les religieuses de l'abbaye de la Trinité sont condamnées à continuer de payer, comme elles faisaient auparavant, certaines redevances aux chanoines de St-Pierre-le-Puellier, tant que ces chanoines continueront de faire envers les religieuses ce à quoi ils étaient obligés pendant les trois jours des Rogations. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 417.

1564-1565, 20 mars. — Plaintes portées à Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, par un prêtre de l'abbaye d'Angles contre le seigneur de St-Cyre, par lequel il avait été battu jusqu'à effusion de sang. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 505.

1565, 12 mai. — Arrêt du parlement, à la requête de maître François Testu, chanoine de St-Hilaire, contre maître Pellippe de Rinquer, aussi chanoine de ladite église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 337.

1565, 31 août. — Arrêt provisoire du parlement de Paris donné en faveur des chanoines du Dorat, par lequel leurs sujets et justiciables

sont maintenus dans le droit qu'ils prétendaient d'être exempts et non sujets aux coutumes de Poitou. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 607.

1565, 10 septembre. — Plaintes du curé de Puybéliard portées à l'évêque de Luçon, sur les outrages énormes à lui faits par M. de la Petitière, huguenot. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 587.

1565, 11 septembre. — Plaintes du curé de St-Jean de Beugné sur les ravages des huguenots et les injustices de l'abbé de Talmond. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 589.

1565, 11 septembre. — Plaintes du curé de St-Aubin de la Pleigne portées à l'évêque de Luçon contre les huguenots Claude de Villates et autres qui s'étaient emparés des dîmes et autres biens de la cure. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 593.

1565, octobre. — Etablissement de la juridiction consulaire de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 329.

1565, octobre. — Liste des juges et consuls des marchands de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 337.

1566, 17 mai. — Plaintes du vicaire de la Bretonnière portées à l'évêque de Luçon, au sujet des troubles des huguenots dans la paroisse de la Bretonnière. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 599.

1566, mai. — Edit du roi sur l'élection d'un juge et trois consuls des marchands en la ville de Poitiers, lesquels connaîtront de tous procès et différends mus entre lesdits marchands pour fait de marchandise. (*Sans indication de source.*) T. 23, p. 173.

1566, 5 juillet. — Lettres de Charles IX au sénéchal de Civrai, pour permettre aux habitants de St-Maixent d'imposer sur eux la somme de douze cents livres pour l'acquisition d'une maison destinée à servir de collége dans la ville de St-Maixent. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 481.

1566, 5 juillet. — Lettres patentes de Charles IX qui permettent aux juges et consuls des marchands établis à Niort, de faire une imposition sur tous les marchands vendant en gros et en détail dans cette ville, pour rembourser des avances faites pour l'achat d'une place commune aux marchands, et d'autres dépenses où tous les marchands avaient été intéressés. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 345.

1566, 26 juillet. — Ordonnance du lieutenant-général de Fontenai-le-Comte, aux fins de saisir les revenus temporels de plusieurs églises du diocèse de Luçon où le service divin avait été interrompu. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 99.

1566, 1er août. — Ordonnance des magistrats du Dorat pour la publication d'une sentence rendue le 11 juillet 1566 par des commissaires du roi, qui avaient prononcé la réunion de la baronnie de Charroux au comté de la basse Marche, qui en avaient saisi en conséquence

tous les fruits et revenus, et pour la mainlevée de laquelle saisie René de Daillon, abbé commendataire de l'abbaye de Charroux, avait obtenu un arrêt provisionnel du 29 décembre 1553, qu'il fit signifier aux commissaires, et auquel ces commissaires n'eurent point égard, ce qui donna occasion aux protestations et à l'appel du fondé de procuration dudit abbé. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 617.

1566, 9 août. — Procuration donnée par la chambre du conseil du palais de Poitiers, pour former opposition à la réunion que les magistrats du Dorat voulaient faire de la baronnie de Charroux et de la châtellenie de Rochemeaux au siége et ressort de la basse Marche. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 621.

1566, 10 août. — Procuration donnée par l'assemblée de la maison commune de Poitiers, pour s'opposer à la réunion de la baronnie de Charroux et de la châtellenie de Rochemeaux au siége et ressort de la basse Marche. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 625.

1566, 14 septembre. — Certificat du curé de Poiroux, qui atteste que les huguenots avaient un prêche au lieu de Poiroux. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 597.

1566, 16 octobre. — Brevet du roi qui nomme à l'abbaye de la Grenetière Thomas Prost après le décès de Guillaume Dorin, qui avait été pourvu de cette abbaye par résignation de François Chasteigner, dernier abbé. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 321.

1566, 17 décembre. — Statuts de l'église collégiale de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers. (*Chap. de St-Pierre-le-Puellier.*) T. 23, p. 137.

1566. — Délibération capitulaire du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers sur deux lettres du roi Charles IX, dont l'une est accordée au lieutenant-général de Poitou, et l'autre à l'évêque de Poitiers, au sujet d'une prébende préceptoriale de l'église cathédrale, que la crainte de la prévention en cour de Rome avait fait mettre comme en garde entre les mains d'un certain Nicolas Buet, à la charge de la rétrocéder à un précepteur. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 551.

1566-1567, 25 janvier. — Transaction faite entre les abbé et chanoines de l'église de St-Pierre du Dorat, et les habitants et manants de cette ville, pour le bon gouvernement et les intérêts de la chose publique. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 609.

1567, 28 mai. — Procuration donnée par Jean de St-Gelais, abbé de St-Maixent, par laquelle il consent que l'évêque de Poitiers et ses successeurs aient dans cette abbaye la première prébende vacante après la sécularisation des religieux. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 363.

1567. — Lettres de Charles IX pour faire lever une certaine somme sur le clergé de Poitiers, à dessein d'entretenir cent arquebusiers à cheval pour la garde et défense de Chauvigni et des châteaux de l'évêché de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 563.

1567. — Fragment d'enquête juridique contenant une description

très-historique de l'état ancien et moderne de l'abbaye de Charroux. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 509.

1568, 2 janvier. — Consistoire tenu à Pouzauges, où les huguenots approuvent le pillage qu'ils avaient fait la veille dans l'église du vieux Pouzauges, et où ils s'engagent par serment et par écrit d'anéantir la religion romaine. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 601.

1568, 1er février. — Lettres du roi Charles IX, qui décharge l'abbaye de St-Croix de Poitiers des contributions qui avaient été assignées aux églises pour l'entretien des gens de guerre qui étaient en garnison dans cette ville. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 757.

1568, 7 février. — Brevet de gentilhomme ordinaire servant du duc d'Alençon, frère du roi, accordé à René Gillier, sieur de Pores, en la place de Jean Gillier, baron de Marmande, son frère. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 717.

1568, 10 mars. — Attestation donnée par le comte du Lude, gouverneur de Poitou, des ravages des huguenots dans le diocèse de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 605.

1568, 12 avril. — Dépositions de plusieurs témoins au sujet des ravages des huguenots dans le diocèse de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 607.

1568, 17 mai. — Lettres d'exemption de tous impôts et subsides, à l'exception de décimes sur les bénéfices, accordées par le roi Charles IX aux religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 421.

1568, 18 juillet. — Brevet de gentilhomme servant ordinaire du roi, accordé à René Gillier. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 719.

1568, 19 juillet. — Dépositions sur les ruines des églises et les pillages des huguenots dans le diocèse de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 619.

1568, 26 août. — Mandement aux trésoriers de la maison du roi de payer la somme de quatre cents livres à René Gillier, pour ses gages de pannetier ordinaire. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 721.

1568, 10 septembre. — Lettres patentes de Charles IX, qui ordonnent à tous ses sujets de quelque religion, qualité et condition qu'ils soient, tenant fiefs des prélats et gens ecclésiastiques, de leur rendre les foi et hommage dus selon la coutume des pays, et qui permettent aux ecclésiastiques d'avoir leurs officiers pour l'exercice de leurs justices, etc. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 693.

1568. — Noms des religieux carmes d'Aunai qui furent tués par les hérétiques lorsque leur couvent fut brûlé en 1568. (*Carmes d'Aunai.*) T. 1, p. 141.

1569, 23 janvier. — Aveu rendu à Philippe de Montespedon, princesse de la Roche-sur-Yon, dame des baronnies de Mortagne, la Mote-Achard, Chollet, Beaumont, Bois-Charruau, etc., veuve de

Charles de Bourbon, par le prieur de Mortagne. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 725.

1569, 29 janvier. — Lettres données par la reine de Navarre et les autres chefs des huguenots pour aplanir les difficultés et rassurer ceux qui avaient de la peine à acheter les biens temporels mis en vente par ces chefs. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, supérieur de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 25, p. 311 et 315.

1569, janvier. — Extrait d'une enquête sur le pillage et la destruction de l'abbaye royale de St-Michel-en-l'Herm en 1569. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 101.

1569, 26 mars. — Sentence de la sénéchaussée de Poitiers qui condamne l'évêque à payer à son chapitre, à chaque fête de Noël, Pâques, Pentecôte, St-Pierre et Toussaint, quatre-vingt-dix livres, et six livres dix-sept sous pour la potation du Jeudi-Saint. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 565.

1569, 30 septembre. — Certificat par lequel Gui de Daillon, gouverneur du Poitou, atteste que Jean des Herbiers, écuyer, seigneur de l'Étenduère, a fait pendant quatorze mois sa résidence dans la ville de Poitiers, et s'est employé à la défense de cette ville pendant le siége. (*Château de l'Étenduère.*) T. 8, p. 93.

1569, 26 décembre. — Requête présentée par l'évêque de Luçon au comte du Lude, afin d'informer sur les pillages des huguenots dans le diocèse de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 631.

1570, 15 janvier. — Requête du vicaire général de l'évêque de Luçon au lieutenant du gouverneur de Poitou, pour le rétablissement du bon ordre dans le lieu de Luçon et pour l'expulsion des huguenots. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 633.

1570, 15 janvier. — Exposé des pilleries et ravages des huguenots dans le lieu et diocèse de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 637.

1570, 18 janvier. — Sentence du lieutenant-général en la sénéchaussée de Poitou, pour faire saisir les biens et maisons de tous les religionnaires qui, pendant les troubles, avaient pillé et ruiné l'église cathédrale de Luçon et les maisons de l'évêque et des chanoines, en mettant ceux-ci par provision en possession des maisons et des biens des rebelles, pour les mettre en état de continuer le service divin dans l'église cathédrale. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 103.

1570, 19 janvier. — Ordonnance du lieutenant-général de Poitou qui assigne à l'évêque de Luçon et au prieur des Moutiers-sur-le-Lay les maisons des huguenots qui avaient démoli et pillé le château et le prieuré des Moutiers. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 641.

1570, 19 janvier. — Procès-verbaux des ruines de l'église cathédrale et de l'évêché de Luçon, des maisons canoniales, des château, église et prieuré des Moutiers-sur-le-Lay, avec les ordonnances du lieutenant-général de Poitou contre les auteurs de ces ruines. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 645.

1570, 17 février. — Requête présentée au roi par le syndic général du clergé de France, sur les ruines et pillages des huguenots dans le diocèse de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 693.

1570, 24 mai. — Enquête au sujet de l'enlèvement des dîmes de Barron par les huguenots pendant le siége de Poitiers. (*Abb. de St-Jouin.*) T. 13, p. 365.

1570, 2 juin. — Extrait du contrat de mariage de Valère Fouchier, écuyer, seigneur de Pontmoreau, avec Antoinette Petit, fille de Jacques Petit, écuyer, seigneur de Viellemont. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 503.

1570, 14 septembre. — Commission du roi pour faire le procès à Giron de Bessay, protestant, qui ne cessait de vexer les ecclésiastiques, malgré l'édit de pacification. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 697.

1570, 29 octobre. — Dépositions sur les ruines de l'église cathédrale, de l'évêché et des maisons canoniales de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 701.

1570, 13 décembre. — Extrait de la procuration d'Ardouine et Jeanne de Laspoi pour vendre la terre noble de la Thibaudière pour leur tiers, à Pierre de Laspoi, écuyer, seigneur de ladite terre. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 323.

1570, décembre. — Lettres de garde gardienne de Charles IX, par lesquelles ce prince met sous sa protection et sauvegarde l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 759.

1570. — Lettres de garde gardienne accordées par Charles IX à Charles de Pérusse dit d'Escars, évêque de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 569.

1571, 31 janvier. — Exemption de la garde des portes de la ville de Poitiers et de toute autre faction de guerre, pour le chapitre de St-Hilaire-le-Grand. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 339.

1571, 7 mars. — Bref du pape Pie V adressé au chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, pour lui ordonner de reconnaître en qualité d'évêque et pasteur de cette église Jean du Fay, moine bénédictin. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 573.

1571, 7 mars. — Expédition de cour de Rome pour Jean du Fay, prieur de l'ordre de St-Benoît, nommé par Charles IX à l'évêché de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 575.

1571, 7 mars. — Absolution donnée par Pie V à Jean du Fay, nommé à l'évêché de Poitiers, de toutes les sentences, censures, etc., qu'il aurait pu avoir encourues. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 579.

1571, 11 avril. — Lettres de Charles IX qui permettent au chapitre de St-Hilaire d'appeler au parlement d'un jugement rendu par le présidial de Poitiers sur une matière purement spirituelle, pour la

décision de laquelle le présidial était juge incompétent. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 341.

1571, 28 mai. — Union des châtellenies de Bellac, Rancon et Champagnac au comté et sénéchaussée de la basse Marche, pour ressortir devant le sénéchal de la basse Marche, et de là au parlement de Paris. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 629.

1571, 23 juin. — Transaction sur divers objets entre messire Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, et son chapitre, après les troubles de la guerre des religionnaires. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 107.

1571, 9 juillet. — Extrait du partage de la succession de feu noble homme Louis de Granges et de damoiselle Marguerite de St-Georges entre nobles personnes Jean de Granges, seigneur de Montfernier, et Gabriel et Ambroise de Granges leurs enfants. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 297.

1571, 4 août. — Acte de reconnaissance faite par le chapitre de Luçon à Baptiste Tiercelin, évêque et baron du lieu, aux fins de le reconnaître pour son chef et seigneur, en conséquence d'une transaction du 23 juin 1571. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 123.

1571, 18 août. — Transaction en forme de partage entre Charles Rouhault, baron de Bournezeau, de Puimaufrai et des Pineaux, et René Rouhault, son frère puîné, tous deux fils de nobles personnes André Rouhault, seigneur de Landereau, et Joachine d'Appelvoisin sa femme. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 597.

1571, 3 novembre. — Entérinement fait par le général des finances des lettres de Charles IX du 3 octobre 1571, qui ordonnent que les six deniers pour livre qui étaient levés sur les tailles de l'élection de Niort pour réparer les digues de la mer, seront employés aux réparations et entretien de la rivière de Sèvre, pour y continuer la navigation. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 349.

1572, 26 janvier. — Arrêt du parlement de Paris qui défend au sénéchal de Poitou ou à son lieutenant d'exercer aucune juridiction sur les sujets et justiciables du bourg de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 349.

1572, 22 février. — Echange par lequel le chapitre de Luçon cède la baronnie de Luçon à Baptiste Tiercelin, évêque du lieu, pour la métairie de la Dixmerie et la Dune. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 127.

1572, 28 février. — Transaction en forme de partage entre Marie Hurault, veuve de Jacques Hurault, écuyer, seigneur de St-Denis, Louis de Vendomois, mari de Jeanne Hurault, Jacques Hurault, seigneur de Vibraye, et Philippe Hurault, seigneur de Chiverny. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 449.

1572, février. — Etablissement de deux siéges dans la sénéchaussée du comté de la basse Marche, le principal au Dorat, l'autre à Bellac. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 633.

1572, février. — Procès-verbal de l'établissement du siége principal de la sénéchaussée de la basse Marche dans la ville du Dorat. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 637.

1572, 19 juin. — Procuration donnée par messire Jean du Fay à quelques chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, pour prendre possession en son nom de l'évêché de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 581.

1572, 18 décembre. — Sentence de maître Lazare Amadon, conseiller du roi au grand conseil, pour le ressort de Lussac-le-Château dans la basse Marche au siége du Dorat. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 685.

1572, 23 décembre. — Sentences rendues par M. Amadon, conseiller du roi et commissaire député pour la réunion du domaine de la basse Marche. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 693 et 697.

Vers **1572**. — Mémoire pour justifier que la cession que les chanoines de Luçon ont faite à l'évêque du lieu, de la baronnie de la Trémoille par eux acquise dans le bourg de Luçon, leur est avantageuse. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 135.

1573, 10 janvier. — Lettre du roi de Navarre à son lieutenant-général pour faire rétablir la religion catholique dans ses états. (*Château de Thors.*) T. 26, p. 75.

1573, 20 janvier. — Extrait du contrat de partage des biens de feu François de la Trémoille, vicomte de Thouars, et d'Anne de Laval sa femme, entre leurs enfants, et de ceux de feu Charles de la Trémoille leur frère. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 697.

1573, 27 janvier. — Sauvegarde accordée à l'abbaye de St-Savin par le duc d'Anjou, frère du roi de France. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 623.

1573, 5 février. — Réponse de M. de Darros, lieutenant-général du roi de Navarre, à ce roi, au sujet des ordres de rétablir la religion catholique romaine dans ses états. (*Château de Thors.*) T. 26, p. 79.

1573, 19 mars. — Transaction entre Charles de Pérusse dit d'Escars, auparavant évêque de Poitiers et ensuite de Langres, et les chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, au sujet des ornements et argenterie que l'évêque devait fournir à cette église, et des autres réparations que le pillage et la ruine des guerres avaient rendues nécessaires. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 585.

1573, avril. — Remontrances de l'évêque de Luçon à l'assemblée du clergé de France sur les ruines des églises et le désastre des ecclésiastiques du diocèse de Luçon. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 709.

1574, 29 janvier. — Acte donné par la cour de la sénéchaussée de Poitou à Fontenai-le-Comte, de la déclaration qu'un grand vicaire de l'évêque de Luçon avait faite de tous les désordres causés par

les huguenots dans le diocèse de Luçon, déclaration appuyée de plusieurs témoins qu'il avait produits. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 717.

1574, 25 mars. — Commission du maire et du conseil établi en la ville de la Rochelle donnée au sieur de la Coqueterie, commandant à Luçon, pour faire saisir et vendre tous les biens meubles et immeubles, blés, vins, bois, charpentes, bétail et revenu de tous les bénéfices, temples, chapelles, commanderies, chapellenies, aumôneries, confréries, fabriques, membres et dépendances d'iceux, situés dans le diocèse de Luçon. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 143.

1574, 1er juin. — Collation par le grand vicaire d'Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais, de la chapellenie de tous les Saints desservie dans la chapelle de la maison noble de l'Houmaye, paroisse de St-Hilaire d'Eschaubrogne. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 325.

1574, 3 novembre.—Lettres patentes d'Henri III, qui exemptent l'évêque et le clergé de Luçon de toutes taxes, imposition et service militaire, auxquels voulait les obliger M. le duc de Montpensier. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 719.

1574, 3 novembre. — Déclaration faite par monseigneur d'Anville, maréchal de France, des motifs qui l'ont porté à prendre les armes. (*Château de Thors.*) T. 26, p. 87.

1574, 16 décembre. — Acte d'assemblée de bénéficiers du diocèse de Luçon, convoqués à Montaigu par le grand vicaire de l'évêché de Luçon, selon les ordres du roi, pour la répartition de la somme de douze mille livres, à laquelle le diocèse avait été taxé pour sa quote-part d'un million de livres, jusqu'à laquelle somme le pape avait permis d'aliéner les domaines de l'église, avec les protestations motivées et historiques de quelques bénéficiers qui demandaient le délai de l'assemblée jusqu'à ce que les huguenots eussent été mis hors d'état de continuer leurs troubles et désordres. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 727.

1574. — Déclaration de Henri de Bourbon, prince de Condé, pair de France, tant en son nom que de tous seigneurs, gentilshommes et autres quelconques, tant de l'une que de l'autre religion, des motifs qui les ont déterminés à prendre les armes. (*Château de Thors.*) T. 26, p. 115.

Vers **1574**. — Remontrance faite au roi par l'ambassadeur du comte Palatin, électeur du saint empire, et du duc Jean Casimir, pour la pacification des troubles de la religion. (*Château de Thors.*) T. 26, p. 99.

Vers **1574**. — Avertissement aux vrais et fidèles sujets de la reine de Navarre. (*Château de Thors.*) T. 26, p. 127.

1575, 3 mars. — Extrait du contrat de mariage de Charles le Roux, seigneur de la Roche des Aubiers, fils de feu Louis le Roux et de

Renée de Moranvillier, avec damoiselle Marie Hurault, fille de feu Denis Hurault, baron d'Huriel, et de Gabrielle de la Buxière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 453.

1575, 9 mars. — Acte par lequel noble homme Jean Rogier, président du parlement de Bretagne, est nommé tuteur, et noble homme Antoine Jousseaume, curateur aux personnes et biens de Louis et Jean des Herbiers, enfants mineurs de feu Jean des Herbiers. écuyer, seigneur de l'Etenduère, et de dame Louise de la Poize sa femme. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 95.

1575, 12 septembre. — Exemption du ban et arrière-ban accordée à René Petit, écuyer, seigneur de la Roussière et de la Guierche, parce qu'il était auprès de la personne du comte du Lude, gouverneur du Poitou. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 455 et 457.

1575, 11 octobre. — Fondation d'un anniversaire, et donation d'un orgue à l'église de Ste-Radégonde de Poitiers par Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, qui avait été prieur de cette église. (*Chap. de Ste-Radégonde.*) T. 24, p. 233.

1576, 7 janvier. — Commandement fait au capitaine Lasalle de remettre à l'abbé de St-Savin son abbaye, où ledit Lasalle était en garnison avec sa troupe. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 625.

1576, 26 janvier. — Jugement contradictoire rendu par le chapitre général de l'église cathédrale de Poitiers, sur les préséances du sous-chantre et de l'archidiacre de Poitou. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 601.

1576, 23 mars. — Acte donné par la cour de la sénéchaussée de Poitou à Fontenai-le-Comte, au fondé de procuration de Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, et de ses grands vicaires, de l'impossibilité d'assembler le clergé du diocèse à cause des troubles excités par les ennemis du roi et recommencés depuis le mois de février 1574. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 739.

1576, juillet. — Extrait des lettres patentes du roi Henri III, par lesquelles il confirme tous les priviléges accordés aux maire, échevins, conseillers et pairs de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 353.

1576, 14 décembre. — Quittance donnée par Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, au receveur général des finances du roi, de la décharge de la somme à laquelle le diocèse de Luçon avait été taxé. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 743.

1577, 29 janvier. — Procuration de Catelin Chrétien, abbé de St-Maixent, pour recevoir ses droits pendant son absence occasionnée par le trouble des guerres des huguenots. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 365.

1577, 27 mars. — Bulle du pape Grégoire XIII en faveur de Geoffroi de St-Belin, nommé par Henri III à l'évêché de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 605.

1577, 27 mars. — Bref du même pape adressé aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, pour qu'ils aient à reconnaître Geoffroi de St-Belin pour leur pasteur et l'évêque de leur église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 609.

1577, mars. — Lettres patentes d'Henri III, confirmatives de tous les priviléges, franchises et immunités qui avaient été accordés par ses prédécesseurs rois de France à l'université de Poitiers. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 429.

1577, 10 avril. — Extrait du contrat de mariage de René Rouault, écuyer, sieur du Buignon, fils de feu André Rouault, écuyer, sieur du Landreau, et de damoiselle Joachine d'Appelvoisin, avec damoiselle Jeanne Gaultron, fille de Rolland Gaultron, écuyer, et de damoiselle Bonaventure de Condé, sieur et dame de Landebaudière. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 601.

1577, 8 juillet. — Procès-verbal du vol fait en l'église de St-Hilaire de Poitiers des joyaux de la chapelle du roi. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 357.

1577, 26 juillet. — Lettres d'Henri III qui confirment à l'hôtel-de-ville de Niort les octrois de barrage et du dixième des vins. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 355.

1577, juillet. — Lettres patentes du même roi, par lesquelles il confirme les priviléges que les rois ses prédécesseurs avaient accordés aux coûtres de l'église de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 381.

1577, 21 août. — Procès-verbal des réparations qui devaient se faire à l'église de St-Hilaire de Poitiers, montant à la somme de huit mille quatre cent vingt-six livres tournois. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 385.

1577, août. — Lettres patentes d'Henri III, roi de France et de Pologne, qui exemptent de toutes tailles et impôts les habitants de la paroisse de Benest en Poitou. (*Arch. de la paroisse de Benest.*) T. 1, p. 257.

1577, août. — Lettres d'Henri III confirmatives des priviléges, droits, exemptions, franchises, libertés et prééminences des chanoines, coûtres et custodes de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 611.

1577, 10 septembre. — Lettres patentes du même roi confirmatives de tous les priviléges que les rois de France ses prédécesseurs avaient accordés aux coûtres de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 397.

1577, 11 septembre. — Sauvegarde accordée à François Petit, écuyer, sieur de la Roussière, gentilhomme servant de la maison du roi. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 459.

1577, septembre. — Lettres patentes d'Henri III confirmatives des

priviléges, franchises, libertés, immunités et exemptions accordées par les rois précédents aux chanoines, coûtres et custodes de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 615.

1577, 29 novembre. — Vente des biens de l'abbaye de Charroux jusqu'à concurrence de la somme de deux mille quatre cent dix-huit livres, à laquelle elle avait été imposée pour la subvention des affaires du roi. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 529.

1578, 22 février. — Lettres par lesquelles Henri III révoque toutes les nominations qui avaient été faites de l'abbaye de la Reau au préjudice de Pierre Dulac, déjà pourvu de cette abbaye, et la lui confirme de nouveau, en lui permettant de la résigner à tel de ses parents qu'il jugera à propos. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 319.

1578, 11 mai. — Acte pris par-devant notaires par madame Jeanne de Bourbon, abbesse de Ste-Croix de Poitiers, du refus fait par les chanoines de Ste-Radégonde de porter, jambes et pieds nus, la châsse de la vraie croix, le mercredi des Rogations. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 763.

1578, 19 juin — Sentence du présidial de Poitiers ordonnant le paiement de la somme accoutumée pour la rétribution de la messe appelée dans l'église de N.-D.-la-Grande de Poitiers la messe du Fou, fondée à neuf heures par Jeanne d'Archac, dame du Fou. (*Chap. de Notre-Dame-la-Grande.*) T. 20, p. 703.

1578, 19 novembre. — Transaction entre noble et puissant René Prévost, seigneur de la Roche de Breslin et de la Forêt-Nesdeau, Rainaud Vigier, écuyer, seigneur de Château-Couvert, à cause de Jeanne Prévost sa femme, sœur de René; Jacques Demonceau, écuyer, seigneur de St-Christophe-sur-Roc, à cause de feue damoiselle Marie de Marcossenne, fille de feue Jacquette Prévost; Louis Isle, écuyer, à cause de Marie de Savignat sa femme, fille de feue Jeanne Prévost, dame de la Roche des Foussés; tous lesdits Prévost héritiers pour une tierce partie de feue damoiselle Bonaventure Georgeau, dame de la Tousche-Georgeau, Frouchauvet, les Bigotières, par représentation de feue Françoise de Quesrai, etc., au sujet de la succession de ladite Bonaventure Georgeau. (*Arch. de M. d'Olbreuze.*) T. 23, p. 11.

1578, 21 novembre. — Bulle du pape Grégoire XIII qui confère l'abbaye de Noaillé à Bernard de Benoît. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 557.

1578, 18 décembre. — Lettre de M. d'Escars, évêque de Langres, autrefois évêque de Poitiers, aux chanoines de l'église de Poitiers, par laquelle il promet de payer les ornements et autres choses qu'il doit à leur église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 2, p. 623.

1578, décembre. — Etablissement de quatre foires par an et d'un marché chaque semaine dans le bourg de St-Amand en bas Poitou. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 461.

1579, 3 mars. — Extrait du traité entre Jacques Berland, écuyer, sieur de la Guitonnière, conseiller au parlement de Bretagne; Bertrand et Philippe Berland, écuyers; noble homme maître Pierre Brisson, sieur du Palais, sénéchal de Fontenai, maître des requêtes ordinaires de la maison de Monseigneur, au nom de Jeanne Berland sa femme; tous enfants de feu maître Philippe Berland, écuyer, sieur de la Guitonnière et lieutenant particulier de Fontenai, et de feue Jeanne de Vieilleseigle sa femme, au sujet du droit d'aînesse en la plus grande partie des biens desdits feu père et mère et de Marie Berland leur fille depuis décédée, prétendu par ledit maître Jacques et refusé par ledit Brisson; l'affaire terminée par Jean Brisson, sieur baron d'Auvers, gentilhomme ordinaire de Monseigneur, et maître Nicolas Viette, sieur de la Mottemouzort, conseiller de la maison commune de Fontenai, comme fondé de procuration, et par l'avis de messire Jacques Laurens, écuyer, sieur de la Chaignée, président au parlement de Bretagne, lieutenant général à Niort, et de messire Jacques Laurens, écuyer, sieur de Beaulieu, notaire et secrétaire de la maison et couronne de France et de la cour de parlement à Paris. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 177.

1579, 7 avril. — Arrêt provisoire sur requête obtenu par les chanoines du Dorat contre les officiers du roi. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 699.

1579, 13 juillet. — Aveu rendu au roi par les maire, échevins, conseillers et pairs de l'hôtel-de-ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 359.

1579, 9 août. — Contrat de mariage de François de la Châteigneraye, écuyer, guidon de la compagnie du sieur de Clermont d'Amboise, avec damoiselle Jeanne Gillier. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 723.

1580, 5 février. — Ordonnance du lieutenant général de Poitiers portant que les deniers de l'aliénation du temporel de l'abbaye de St-Maixent seront employés aux réparations des démolitions faites à cette abbaye pendant les guerres. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 369.

1580, 4 avril. — Acte accordé au chapitre de St-Hilaire de Poitiers par un notaire, au sujet du refus fait par M. de St-Belin, évêque de Poitiers, de laisser marcher à sa gauche dans les processions le doyen de ce chapitre, ou tout autre du même corps le représentant. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 401.

1580, 13 avril. — Mesures prises par les maire et échevins de la ville de Niort pour empêcher que cette ville ne fût surprise par les protestants qui venaient de se rendre maîtres de Montaigu. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 371.

1580, 21 décembre. — Acte capitulaire des religieux de l'abbaye de Charroux pour le rétablissement de la régularité, après les ruines de

cette abbaye pendant les guerres de la religion. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 531.

1581, 3 février. — Transaction entre Charles d'Escars, évêque de Langres et auparavant de Poitiers, et les chanoines de l'église cathédrale de cette dernière ville, au sujet des ornements, réparations et argenterie qu'il leur devait. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 11.

1581, 15 février. — Entérinement par les trésoriers de France de Poitiers des lettres d'Henri III, données à Blois le 10 janvier 1581, qui accordent aux maire et échevins de Niort la remise d'un tiers de la somme à laquelle ils avaient été taxés et les six deniers pour livre sur la taille de l'élection de Niort, le tout pour les réparations du canal de la Sèvre et celles du port et des fortifications de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 367.

1581, 17 mars. — Vérification faite par les trésoriers généraux de France établis à Poitiers, de l'octroi de six deniers pour livre sur les tailles de l'élection de Niort accordé par le roi aux maire et échevins de la ville de Niort pour l'entretien de la navigation sur la Sèvre. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 373.

1581, 23 mars. — Extrait du contrat de partage entre les enfants de René de Tusseau, écuyer, et d'Ambroise de Vandel. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 465.

1581, 24 mai. — Extrait du contrat de mariage de René d'Escoubleau, écuyer, seigneur de Sourdis, avec damoiselle Anne de Rostaing. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 97.

1581, 14 octobre. — Lettres d'Henri III qui accordent aux maire et échevins de la ville de St-Maixent un octroi de six deniers pour livre de ce qui se levait sur l'élection de St-Maixent. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 483.

1581, 27 octobre. — Lettres du même roi portant mandement à ses trésoriers de l'épargne, de délivrer à l'abbesse de la Trinité de Poitiers la somme de douze cents écus à elle dus pour trois années d'arrérages de la pension de quatre cents écus qui lui avait été accordée pour les réparations de l'abbaye, ruinée dans le temps des guerres. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 423.

1581. — Moyens de Jacques de Bethuni, trésorier de l'église de St-Hilaire de Poitiers, contre un particulier qui avait troublé et usurpé ses droits, et fait bâtir pendant les guerres civiles une forteresse dans la terre et châtellenie d'Etables, dépendante de la trésorerie de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 403.

1582, 22 mars. — Extrait d'une transaction pour des successions entre damoiselle Jeanne de Montalembert, dame de Granzai, et Marie de Montalembert, dame de Fraigneau, sa sœur. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 597.

1582, 9 mai. — Sentence du sénéchal de Luçon, qui condamne un

nouveau marié à une amende de soixante sous un denier pour n'avoir pas tiré à la quintaine le premier dimanche de carême selon l'usage. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 147.

1582, 15 juin. — Extrait de la saisie faite par Alain d'Oiron, seigneur des Bouchaux, de l'hôtel de Monteiron et de l'hôtel des Champs appelé Grand-Medoux, à défaut d'hommes, d'hommages et d'aveux. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 327.

1582, 26 novembre. — Jugement du lieutenant général de la basse Marche au sujet de la saisie féodale de la terre et seigneurie de Rochemeau, pour cause d'hommage non rendu au roi, comme le prétendait le procureur du roi du Dorat; ce qui lui était disputé par l'abbé de Charroux, qui réclamait cet hommage et qui ne voulait point reconnaître la juridiction du Dorat, mais celle de Poitiers. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 701.

1583, 13 février. — Extrait du contrat de mariage de Gui Chabot, écuyer, avec Jacqueline Raoul, fille de feu Louis Raoul, écuyer, seigneur du Soulier, et de damoiselle Jeanne Chambret. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 805.

1583, 27 mars. — Lettres du roi Henri III adressées aux trésoriers de France établis à Poitiers, aux fins de leur faire enregistrer ses lettres patentes du 14 octobre 1581, données en faveur de l'hôtel-de-ville de St-Maixent. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 487.

1583, 17 août. — Lettres du même roi accordées à Jeanne de Montmorenci, douairière de la Trémoille, pour appeler d'une sentence rendue contre elle à l'occasion de certains bois que prétendait le chapitre de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 411.

1583, 4 octobre. — Lettres par lesquelles François, duc de Bourbon, baron de Mirebeau, ordonne à ses fermiers de continuer le paiement de la rente due à l'aumônerie de cette ville. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 225.

1583, 7 novembre. — Extrait du contrat de mariage de François de Rorthais avec damoiselle Jacqueline de la Châteigneraye. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 51.

1585, 11 octobre. — Acte par lequel les dames du Vigean, de Vérac et de la Bretonnière, qui possédaient l'abbaye de la Reau en confidence, et qui avaient fait passer le titre d'abbé sur la tête de Nicolas Texier par la faveur de M. et de Mme de Combault, s'engagent de donner à ceux-ci la tierce partie des fruits de cette abbaye, tant qu'elle sera entre leurs mains, après le décès de la dame du Vigeau, mère des deux autres dames. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 323.

1585, 17 octobre. — Arrêt du conseil d'état donné au profit de messire Georges de Villequier, vicomte de la Guierche, gouverneur de la Marche, contre le chapitre et les habitants du Dorat, qui ne vou-

laient pas le regarder comme gouverneur du pays. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 709.

1586, 29 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Maurice de Granges, écuyer, fils de Charles de Granges, écuyer, seigneur de la Gord, et de Marguerite de la Bruère, avec Marie Mesnard, fille de Clément Mesnard, écuyer, seigneur de la Grégoirière et du Plessis-Gastineau, et de Marie de Granges. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 299.

1586, 20 avril. — Bulle de Jeanne de Bourbon pour l'abbaye de la Règle de Limoges, qu'elle permuta dans la suite pour l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 425.

1586, 28 octobre. — Procès-verbal de Pierre Rat, lieutenant général de Poitou, sur l'établissement d'un économat en l'abbaye de la Trinité de Poitiers, et sur l'opposition des religieuses qui prétendaient en être exemptes, fondées sur la réforme qui ne permet pas aux abbesses d'avoir rien en particulier. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 429.

1587, 2 février. — Cession de deux terres seigneuriales faite par Pierre Goier, écuyer, seigneur de Borcanyer, à Françoise de Montrut sa femme, pour servir d'assurance à sa dot. (*Abb. de Notre-Dame de Saintes.*) T. 25, p. 627.

1587, 10 février. — Extrait d'un traité en forme de partage entre Marguerite Prévost, femme de René de la Haye, écuyer, seigneur de la Duberie, et Marie Prévost sa sœur puînée, filles de feu Michel Prévost, écuyer, seigneur de Damiette, et de damoiselle Renée de la Bruyère sa femme, d'une part, et Charles de Granges, écuyer, seigneur de la Gord, et damoiselle Marguerite de la Bruyère, fille de feu damoiselle Gillette Béjarri, femme de Louis Prévost, écuyer, seigneur de Damiette, son second mari, au sujet de la succession de ladite feue Gillette Béjarri. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 301.

1587, 14 août. — Arrêt du parlement de Paris rendu en faveur de Jean Prothaise, chanoine théologal de l'église de Poitiers et religieux de l'ordre de St-François, troublé par les chanoines de cette église dans la jouissance de sa prébende et dignité de théologal, quoiqu'ils l'eussent auparavant demandé en cette qualité. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 23.

1587, 14 août. — Dispense du service personnel au ban et arrière-ban de Poitou, accordée à Jean Raoul, écuyer, seigneur du Soulier. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 807.

1587, 25 septembre. — Octroi de six deniers par livre accordé par Henri III à la ville de St-Maixent pour les réparations de cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 489.

1588, 4 janvier. — Ordonnance du gouverneur de la Marche pour la formation d'un magasin destiné aux troupes du roi placées dans les

pays de la Marche. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 711.

1588, 28 janvier. — Brevet par lequel le roi accorde au sieur d'Abain, chevalier de ses deux ordres, la réserve de l'abbaye de St-Cyprien, dont était pourvu Barthélemi Aubert, pour en faire pourvoir un de ses enfants après la mort dudit Barthélemi. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 329.

1588, 19 juillet. — Arrêt du parlement contre les abbé et chanoines du Dorat au profit des officiers du roi, au sujet des aumônes et de la connaissance des cas royaux. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 719.

1588, 16 septembre. — Sauvegarde accordée par le roi de Navarre, premier prince du sang et premier pair de France, au seigneur du Buignon. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 603.

1588, 12 décembre. — Règlement pour le rang des maire et échevins de Poitiers dans les assemblées de la noblesse de Poitou. (*Registre de la chambre de la noblesse de France.*) T. 23, p. 185.

1589, 2 janvier. — Capitulation pour la reddition de la ville de St-Maixent au roi de Navarre. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 491.

1589, 15 février. — Extrait du contrat de partage des successions de Bonaventure Gillier, chevalier, et de dame Marie Babou sa femme, entre leurs enfants. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 727.

1589, 30 mars. — Extrait du contrat de partage fait par Claude Bérault, écuyer, à Jean Bérault son fils aîné, et à Isaac et René Bérault ses puînés. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 469.

1589, 8 avril. — Acte par lequel Louise Robertet, dame du Vigean, qui possédait l'abbaye de la Reau en confidence, déclare que son intention est qu'après son décès un tiers des revenus de cette abbaye soit payé aux sieur et dame de Combault, pour les services qu'elle en avait reçus, et les deux autres tiers à ses deux filles, les dames de Vérac et de la Boullaye. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 325.

1589, 29 avril. — Brevet par lequel Henri IV accorde l'abbaye de Preuilli au sieur de Salerm, commandant pour son service au château de Loches, pour en faire pourvoir telle personne qu'il jugera à propos. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 331.

1589, 13 mai. — Requête des chanoines de l'église collégiale de St-Pierre-du-Châtelet de Thouars présentée au roi à l'occasion de la démolition de leur église par le sieur de la Trémoille, duc de Thouars, et les sieurs de Montateyre et de la Norraye, malgré les édits du roi. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 701.

1589, 18 mai. — Extrait du contrat de mariage de Jean Bérault, écuyer, avec damoiselle Claude Audebert, fille de feu noble et puissant Louis Audebert, seigneur de Laubuye et du Pin, et de damoi-

selle Renée du Breil, dame de Montchenin, de la Gauvrière et du Bois-Buteau. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 471.

1589, 10 juin. — Extrait du contrat de mariage d'Olivier Martel, écuyer, avec damoiselle Françoise Bernard, fille unique de Gilles Bernard, conseiller du roi au parlement de Bretagne, et de Madeleine de Billac, sieur et dame du Plessis-Bernard. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 473.

1589, 30 juin. — Règlement fait à la Rochelle par les commissaires du roi au sujet du paiement et de la recette des décimes. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 753.

1589, 2 septembre. — Commission de Jean de Chourses, gouverneur de Poitou, au sieur de Combes, pour mettre garnison dans l'abbaye de la Reau, afin de la garantir de la surprise des ennemis. (*Château de la Guéronnière.*) T. 24, p. 327.

1590, 15 janvier. — Enquête au sujet de deux riches parements d'autel brûlés pendant la nuit dans l'église collégiale de St-Hilaire de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 419.

1590, 21 juillet. — Accord entre les seigneurs de Boisséguin, le vicomte de la Guierche et M. de Vérac, au sujet de la conservation du bourg de Couhé et des exercices de la religion. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 371.

1590, 31 juillet. — Lettres d'Henri IV, roi de France et de Navarre, qui confisque les biens de Jean Hervé, conseiller du parlement, comme fauteur des ennemis du roi, et fait don au sieur de Fors des deux tiers des fruits et revenus du prieuré de Fors appartenant audit Hervé et dépendant de l'abbaye de Bourg-Dieu. (*Château du Vigean.*) T. 27, p. 767.

1590, 19 décembre. — Extrait du contrat de mariage de noble homme Jean Berland, demeurant à Bretignolles, paroisse de St-Maxire, fils de feu noble homme Bernard Berland, procureur du roi au siége de Niort, sieur de Bretignolles et du Plessis, et de feue damoiselle Philippe Guilhen sa femme, par l'avis d'André Berland, écuyer, sieur de Bretignolles, et d'honorable homme maître Philippe Berland, sieur du Plessis, avocat au siége royal de Niort, frères dudit Jean Berland, avec Marie Arnauld, fille de Philippe Arnauld, marchand, et de feue Thomasse Thévin sa première femme. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 181.

1591, 17 mars. — Lettre de François de Bourbon à M. de la Tremblaye, écrite au camp devant Mauléon. (*Château de la Tremblaye.*) T. 17, p. 345.

1591, 2 mai. — Commission du vicomte de la Guierche, gouverneur de Poitou, au sieur Champagne, capitaine, pour faire démolir les forts de la ville et abbaye de St-Savin. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 629.

1591, août. — Extrait des lettres patentes du roi Henri IV portant

confirmation des priviléges accordés en faveur des maire, échevins, conseillers et pairs de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 377.

1592, 14 janvier. — Erection de la terre d'Oyron en châtellenie par Claude de la Trémoille, duc de Thouars et prince de Talmont. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 703.

1592, 22 janvier. — Acte donné à René Rouault, écuyer, sieur du Buignon, de la déclaration qu'il avait faite, sans préjudice du droit de ses enfants, de ne point vouloir se charger de la succession de feu haut et puissant Louis Rouault, sieur du Landreau et baron de Bournezeau, dont il était héritier selon la coutume de Poitou. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 605.

1592, 25 janvier. — Marché entre les chanoines de St-Hilaire-le-Grand et un maçon pour la réédification du clocher de leur église, tombé, comme il est porté dans un autre acte du même trésor, en 1591 le 22 janvier, jour de St-Vincent. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 427.

1592, 22 avril. — Assemblée de parents pour nommer un tuteur et curateur aux enfants mineurs de François de Rortays et de damoiselle Jacqueline de la Chasteigneraye. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 53.

1592, 18 juin. — Lettres de Charles de Lorraine qui donnent à Mathurin Chrétien, abbé de St-Maixent, mainlevée de la saisie faite sur la maison et les fruits de l'Ort-Poitiers, détenus par le sieur de Parabère. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 373.

1592, 21 octobre. — Procuration donnée par René Rouault, écuyer, sieur du Buignon, pour déclarer qu'il a renoncé à la succession de feu Charles et Louis Rouault, père et fils, sieurs du Landreau, et qu'il n'est tenu à aucun paiement de leurs dettes. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 607.

1592, 15 décembre. — Brevet de l'office de conseiller et de maître des requêtes ordinaires, accordé par la reine douairière de France à maître Jean Robert, lieutenant général en la sénéchaussée de la basse Marche. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 725.

1593, 13 février. — Extrait du contrat de mariage de Pierre de Bridieu, écuyer, sieur du lieu, commandant pour le roi au château de Villebois en Angoumois, fils de feu Jacques de Bridieu et de Gabrielle de Bersure, de l'avis de Jean de Bridieu, écuyer, seigneur de la Gléole, son frère aîné, maître d'hôtel d'Henri de Bourbon, duc de Montpensier, prince souverain de Dombes, et de Dieudonné de Bridieu, écuyer, sieur du Claveau, écuyer d'écurie dudit duc de Montpensier, avec Gabrielle de Montfort, l'une des demoiselles de feu la marquise de Mézières, et fille de Marie Laysné et de feu Guillaume de Montfort, écuyer, sieur du Breulh, autrefois maître d'hôtel de ladite

marquise de Mézières et dudit duc de Montpensier. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 723.

1593, 22 mars. — Brevet par lequel le roi Henri IV, à l'exemple d'Henri III, accorde au sieur d'Abain la confirmation de la réserve de l'abbaye de St-Cyprien, dont était pourvu Barthélemi Aubert, pour en faire pourvoir un de ses enfants après la mort dudit Barthélemi. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 333.

1593, 2 juin.—Acte par lequel les sieur et dame de la Boullaye cèdent aux sieur et dame de Vérac leur moitié de l'abbaye de la Reau, qu'ils possédaient tous en confidence. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 329.

1593, 9 juillet. — Ratification faite par Jeanne du Puy, veuve de Louis de St-Gelais, chevalier, de l'hommage rendu pour son hôtel du Coudrai à Jean Petit, écuyer, seigneur de la Guierche. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 475.

1593. — Lettres confirmatives d'exemption de tous subsides, accordées par Henri IV aux habitants du bourg et paroisse de Benest en Poitou, en mémoire des services rendus par ces habitants en donnant la sépulture aux soldats qui avaient été tués dans une bataille donnée par Charlemagne aux ennemis de la foi. (*Arch. de la paroisse de Benest.*) T. 1, p. 261.

1594, 30 septembre. — Brevet par lequel Henri IV accorde l'abbaye de Preuilli à Yves Pauly, clerc du diocèse de Limoges, sur la nomination que lui en avait faite le sieur d'Abain, gouverneur et lieutenant général de la haute et basse Marche. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 335.

1594, 29 octobre. — Bulle de Clément VIII accordée à Jeanne de Bourbon, abbesse de la Règle de Limoges, pour passer à l'abbaye de la Trinité de Poitiers par permutation avec Françoise de Rohan, qui, d'abbesse de la Trinité, devint abbesse de la Règle de Limoges. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 433.

1594. — Extrait du rôle des placets présentés au roi le 2 avril 1594, par lequel on voit que Catherin Chrétien fut préféré au seigneur de Parabère en l'abbaye de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 375.

1595, 12 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Nicolas Aimeri, écuyer, seigneur de Viroflai, avec damoiselle Anne le Grain, veuve d'Etienne de la Croix, greffier du bureau des finances de Rouen. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 477.

1595, 4 mars. — Certificat de fidélité au service du roi donné par Charles de Lorraine à Jean Petit, écuyer, seigneur de la Guierche. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 479.

1595, 27 mars. — Fondation de la maison des filles du St-Esprit. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 431.

1595, 8 avril. — Procès-verbal du lieutenant général de la basse

Marche au sujet du refus que les officiers du siége de Bellac faisaient d'entendre la lecture des édits du roi, et de la commission à lui donnée d'exercer des fonctions de magistrature au siége de Bellac. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 727.

1595, 16 mai. — Lettres du roi qui justifient Jean Petit, seigneur de la Guierche, des mauvais desseins qu'on lui prêtait au sujet des intelligences qu'il avait eues avec les ennemis, et qu'il n'avait pratiquées que par l'ordre de M. le duc d'Elbeuf. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 481.

1595, août. — Erection du duché de Thouars en pairie par Henri IV, à la sollicitation de Claude de la Trémoille, duc de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 705.

1595, 1er octobre. — Brevet par lequel Henri IV conserve aux enfants du feu sieur d'Abain et à leurs survivants, et en tant que besoin est, leur donne de nouveau les abbayes de Nanteuil-en-Vallée, la Merci-Dieu, la Grenetière, Beaulieu, Preuilli, le prieuré de la Vaillole et le monastère d'Ahun pour en pourvoir à leur volonté des personnes capables, comme avait fait le sieur d'Abain leur père. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 337.

1596, 12 mai.— Contrat de mariage de Madelon Fouschier, écuyer, sieur de Pontmoreau, fils aîné de feu Valère Fouschier, écuyer, sieur de Pontmoreau, et d'Antoinette Petit, avec Suzanne l'Auvergnat, fille aînée de feu Jean l'Auvergnat, écuyer, sieur du Mureault, et de Françoise Courtinier; ledit Madelon Fouschier sous l'autorité de Charles de Marconnai, chevalier de l'ordre du roi, sieur du Teillou, son cousin, et par l'avis de René de Lestang, chevalier de l'ordre du roi, sieur du Breuil et d'Aussigui, et de René de Marconnai, écuyer, sieur de la Chèze; et ladite Suzanne, par l'avis d'Antoine de Boussiron, écuyer, sieur de Puyguillaume, de Jacques Courtinier, écuyer, sieur du Pinier, de Marguerite l'Auvergnat, veuve de feu Jean Rabout, écuyer, sieur de la Mirebelière, de Georges Pouvreau, écuyer, sieur de Jazeneuil, de Martin d'Authon, écuyer, sieur de Pouffons, et de Joachim l'Auvergnat, notaire royal à Lusignan, leurs proches parents et amis. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 507.

1596, 4 juin. — Traité fait entre les augustins de Poitiers et Jacques Berland, écuyer, sieur de la Guitonnière, pour avoir sa sépulture et celle de sa femme dans l'église des augustins moyennant une fondation. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 61.

1596, juin. — Création de quatre foires et un marché dans l'île de Maillezais par le roi Henri IV. (*Evéché de la Rochelle.*) T. 25, p. 263.

1596, 24 août. —Lettres de sauvegarde et protection accordées par le roi Henri IV à l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 767.

1596, 22 septembre. — Extrait du contrat de mariage de Jean

Raoul, écuyer, sieur du Soulier, avec damoiselle Jacquine de Gastebled, fille de feu Philippe de Gastebled, écuyer, et de damoisellle Catherine de Launai. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 809.

1596, 21 octobre. — Contrat de mariage de Jacques Berland, seigneur de la Guitonnière, président au parlement de Bretagne, fils de Philippe Berland, avec damoiselle Judith de Beaucé, fille puînée de feu Jean de Beaucé, seigneur du Plessis-Beaucé, la Fontenelle et la Vandelienne, et de Jacqueline de la Bouexière, dame de Beauvais, des châtellenies de Dézeret, le Bourgbarré, etc., et comme fondée de procuration de noble homme Louis Pantin et de Suzanne de Beaucé sa femme, seigneur et dame de la Hamelinière, le Coign, Grasmouton, le Plessis-Beaucé, la Fontenelle, pour payer aux conjoints la somme de deux mille huit cents écus, outre la terre de Vandelienne donnée à Judith de Beaucé par feue Jeanne de Beaucé sa sœur aînée. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 183.

1597, 26 février. — Transaction en forme de partage entre messire Charles le Roux, chevalier, et dame Claude le Roux sa sœur. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 483.

1597, 3 juin. — Lettres patentes d'Henri IV, portant commandement au parlement de Paris d'enregistrer les lettres d'érection du duché de Thouars en pairie. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 709.

1597, 6 juillet. — Commission donnée par M. le duc de Mercœur à M. de la Guierche pour prendre le château de la Flocelière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 485.

1597, 12 juillet. — Délibération de l'hôtel-de-ville de Loudun sur les moyens de résister aux ravages, pilleries et exactions de la garnison qui était dans la ville de Mirebeau. (*Registres du greffe de Loudun.*) T. 18, p. 227.

1597, 31 juillet. — Don fait par le duc de Mercœur au sieur de la Guierche, de ce qui avait été pris dans la place de la Flocelière forcée comme place ennemie. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 487.

1597, 10 novembre. — Brevet de maître d'hôtel d'Henri de Bourbon, duc de Montpensier, en faveur du sieur de Bridieu, pour services rendus. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 185.

1597. — Factum pour le syndic du clergé du diocèse de Luçon, demandeur, contre les prétendus réformés de Mouchamp, défendeurs. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 745 et 755.

1597. — Factum pour le syndic du clergé du diocèse de Luçon et le seigneur haut-justicier de Pouzauges, demandeurs, contre les prétendus réformés de Pouzauges, défendeurs. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 767.

1597. — Extraits des bulles accordées à François de la Béraudière pour l'abbaye de Noaillé et l'évêché de Périgueux. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 559.

1598, 6 février. — Collation du doyenné de l'église de Poitiers à François de la Béraudière, abbé de Noaillé, par le pape Clément VIII. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 565.

1598, 6 février.—Bref du pape Clément VIII aux officiaux de Luçon, de Poitiers et de Maillezais, pour mettre François de la Béraudière en possession du doyenné de l'église de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 563.

1598, 14 février. — Extrait du contrat de mariage de Claude de la Trémoille, duc de Thouars, prince de Talmont, et fils de Louis de la Trémoille, duc de Thouars, et de Jeanne de Montmorenci, assisté d'Henri de la Tour, duc de Bouillon, prince souverain de Sédan, vicomte de Turenne, maréchal de France, et d'Henri comte de Coligni, seigneur de Châtillon, amiral de Guyenne, avec Charlotte Brabantine de Nassau, princesse d'Orange, comtesse de Nassau, fille de feu Guillaume, prince d'Orange, comte de Nassau, et de Charlotte de Bourbon, princesse d'Orange, comtesse de Nassau. (*Château de Thouars.*) T. 26. p. 711.

1598, 8 mai. — Bulle de Clément VIII qui accorde l'abbaye de la Trinité de Poitiers à Jeanne Guischard de Payré. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 437.

1598, 14 septembre. — Quittance de la somme de sept mille livres reçue par Ambroise Petit, dame de la Fradonnière, de noble Jean Petit, écuyer, seigneur de la Guierche, son frère aîné. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 489.

1598, 2 octobre. — Extrait d'un contrat de partage entre Louis des Herbiers, écuyer, et Jean des Herbiers, aussi écuyer, son frère. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 99.

1598, 22 octobre. — Synode général tenu dans l'église cathédrale de Poitiers par Geoffroi de St-Belin, évêque de cette ville. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 31.

1598, 17 décembre. — Justification par titres de la noblesse de messieurs de Tusseau, et confirmation d'icelle par les commissaires du roi. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 491.

1598. — Réforme introduite dans le monastère des augustins de Poitiers. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 63.

1599, 10 mars. — Justification par titres de la noblesse de messieurs Raoul, et confirmation d'icelle par les commissaires du roi. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 811.

1599, 8 avril.— Extrait de l'édit du roi Henri IV pour le desséchement des marais sur les côtes de la mer. (*Cath. de Lucon.*) T. 14, p. 151.

1599, 5 mai. — Exécutoire obtenu par François d'Appelvoisin, chevalier, contre Jean Hillerin, curé de Mortagne. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 727.

1599, 22 mai. — Jugement rendu en faveur des maire, échevins et conseillers de Niort, portant exemption des tailles pour ceux d'entre eux qui vivront noblement. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 379.

1599, 4 juin. — Acte de prise de possession de l'abbaye de la Trinité par Jeanne Guischard de Payré, abbesse de ladite abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 441.

1599, 16 juin. — Formule du serment fait par Jeanne Guischard de Payré, abbesse de la Trinité. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 449.

1599, 11 septembre. — Réception d'hommage fait par René Giraudeau, écuyer, sieur de la Baron, pour raison de son fief de la Baron, à Henri de Bourbon, duc de Montpensier, de St-Fergeau et de Châtellerault, dauphin d'Auvergne, pair de France, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, marquis de Mézières, comte de Montaigu et de Bar-sur-Seine, baron de Mirebeau, seigneur de Champigni et de Cheneché, etc. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 713.

1599, 12 septembre. — Bail au rabais fait par Jérôme Avice, écuyer, maire de la ville de Niort, d'une clôture qu'on voulait faire à la place où était autrefois bâtie la maison commune de Niort, pour en faire la petite boucherie. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 383.

1599, 14 novembre. — Brevet accordé par le roi Henri IV à Jacob Rouault, écuyer, fils du seigneur du Buignon, qui lui permet de porter les armes pour chasser dans les terres et marais dépendants des maisons du Buignon. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 609.

1599, 1er décembre. — Arrêt du parlement portant enregistrement de la pairie de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 715.

1599, 31 décembre. — Arrêt du parlement de Paris qui déclare la baronnie et seigneurie de Rochemeaux mouvante et tenue à foi et hommage du roi à cause de son comté de la basse Marche. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 747.

1600, 15 avril. — Anoblissement de la maison de la Petitière par Louis des Herbiers, écuyer, seigneur de l'Etenduère et des fiefs du Tréhand et de l'Emantruère, à la considération de Jean des Herbiers, écuyer, seigneur de la Ferrière et de Beaufou, son frère puîné, et de damoiselle Antoinette Rouault sa femme, fille d'Adrien Rouault, écuyer; l'acte passé par Jean Pierre et André Malleteste, notaires. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 101.

1600, 4 mai. — Partages des biens de feu Charles de Granges, écuyer, sieur de la Gord, et de damoiselle Marguerite de Bruhère sa femme, entre leurs enfants et héritiers. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 63.

1600, 26 juin. — Extrait du partage de la succession de feu noble et puissant Nicolas Girard, sieur du Plessis-Bâtard, et de celle de feue Marguerite Girard sa fille aînée, entre noble et puissant seigneur

Alexandre de Granges, se faisant fort pour Louis de Granges, écuyer, son frère puîné, à cause et comme héritiers de ladite feue Renée Girard leur mère, d'une part; et noble et puissant Louis Lucas, sieur de Lugue et de Pont-Buignon, se faisant fort pour damoiselle Louise Girard son épouse, sœur de ladite Renée Girard, aussi héritiers de feu Nicolas Girard et de damoiselle Marguerite Girard. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 599.

Pièce sans date, présumée du xvie siècle.— Réponse de monsieur de la Norraye, officier du roi de Navarre, aux habitants de Thouars ou aux présidents et élus, qui prétendaient avoir reçu quelques mauvais traitements du sieur Martinière, capitaine de la garnison de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 717.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

1601, 3 février. — Extrait du contrat de mariage de Claude Torodes, écuyer, avec damoiselle Louise Clérembault. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 813.

1601, 23 février. — Extrait du contrat de mariage de Pierre Chambret, écuyer, avec damoiselle Ambroise Petit, dame de la Fradonnière. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 493.

1601, 23 mars. — Extrait de l'aveu du château et seigneurie de la Flocelière, rendu au roi en sa cour de Maubergeon par Robinette Hamon, dame de Milli, Brezé, Rochecervière, la Flocelière et Cerizai, veuve de Claude de Maillé, chevalier. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 303.

1601, 1er juin. — Extrait d'arrêt de la chambre des comptes portant entérinement des lettres patentes de confirmation des priviléges de l'hôtel-de-ville de Niort, données par Henri IV. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 389.

1601, 4 juillet. — Brevet d'aumônier ordinaire du roi accordé à messire Henri-Louis Chasteigner, abbé de St-Cyprien de Poitiers. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 339.

1601, 20 juillet.—Rétablissement des foires et marché dans les bourg de Dampierre-sur-Boutonne. (*Château de Dampierre-sur-Boutonne.*) T. 8, p. 15.

1601, 22 octobre. — Consultation d'avocats sur des démêlés de famille entre MM. Cherbonneau, sieurs de l'Echasserie. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 67.

Vers **1601**. — Requête présentée par les cordeliers de St-Maixent à l'hôtel-de-ville, aux fins d'obtenir quelque emplacement dont ils pussent tirer quelque profit. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 495.

1602, 1er février. — Procès-verbal du régalement des gros des prébendes du chapitre de St-Hilaire de Poitiers, en présence de Louis de Ste-Marthe, lieutenant général de Poitou. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 447.

1602, 20 mai. — Lettres de sauvegarde accordées par Henri IV, roi de France, à l'abbaye de Noaillé, avec injonction spéciale à l'abbé de donner un religieux au prieur de Pugny pour l'aider à faire le service divin dans ce prieuré. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 575.

1602, mai. — Confirmation par le roi Henri IV des priviléges, droits, exemptions, franchises, libertés et prééminences des chanoines, coûtres et custodes de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 59.

1602, 15 juillet. — Vente de la terre de Sulli et de Monfron faite à messire Maximilien de Béthune, marquis de Rosni, par messire Claude de la Trémoille, duc de Thouars, etc. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 723.

1602, 17 juillet. — Réduction du service auquel étaient tenus les augustins de Poitiers en vertu du testament de Guillaume Macé, accordée à ces religieux par Geoffroi de St-Belin, évêque de Poitiers. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 65.

1602, 30 septembre. — Extrait des lettres patentes d'Henri IV portant relief d'adresse et surannation de la confirmation par lui faite des priviléges de Niort, et du registrement d'icelles fait à la cour des aides. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 391.

1602, 28 novembre. — Extrait d'arrêt de la cour des aides portant que registrement sera fait de la confirmation des priviléges de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 393.

1603, 1er février. — Arrêt rendu contre l'évêque et le clergé de Maillezais, qui faisaient difficulté de payer le droit de luminaire dû par le clergé de ce diocèse au chapitre de l'église cathédrale de St-Pierre de Poitiers. (*Cath. de Poitiers et cath. de Luçon.*) T. 3, p. 63, et t. 14, p. 159.

1603, 8 mars. — Extrait de la procuration de la prieure de St-Amand pour rendre à la dame de Chaligni les foi et hommage du fief de Montfaucon. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 497.

1603, 14 mai. — Contagion dans la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 395.

1603, 5 juillet. — Procès-verbal du grand-maître des eaux et forêts de la basse Marche sur les forêts de Charroux, qu'il prétendait appartenir au roi. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 753.

1603. — Inscription qui est dans la sacristie de l'église paroissiale de St-Jouin-sous-Mauléon, aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre en bas Poitou. (*Église de St-Jouin-sous-Mauléon.*) T. 17, p. 149.

1604, 18 mai. — Extrait de la concession de droits seigneuriaux dans

le bourg de Massay, faite à Gilles de Châtillon, sieur de Boisrogues, par Claude de la Trémoille, duc de Thouars. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 739.

1604, 30 septembre. — Arrêt du Conseil d'état qui décharge les habitants de Niort des sommes dont ils pouvaient être redevables pour les deniers de subvention, à cause de leur pauvreté occasionnée par les troubles précédents, l'entretien de la rivière et la contagion dont ils avaient été nouvellement affligés. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 399.

1604, 22 novembre. — Partage fait entre Jacques Faubert, écuyer, sieur de la Vergne, et ses frères et sœurs, des biens de la succession de feu Guichard Faubert, écuyer, et de Jeanne des Montils sa femme, leurs père et mère. (*Château d'Oyé.*) T. 23, p. 45.

1604, 2 décembre. — Sentence arbitrale de plusieurs avocats sur des démêlés entre François Hiver, évêque de Luçon, et son chapitre, au sujet des réparations de l'église cathédrale dudit lieu. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 177.

1604. — Mémoires pour la famille de MM. Hillerin de Mortagne. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 729.

1605, 26 mars. — Extrait du contrat de mariage de Charles de la Forêt, seigneur de Vaudoré, avec damoiselle Anne Poussard. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 55.

1605, 21 mai. — Brevet par lequel le roi accorde à l'abbé d'Abain l'abbaye de Fontcombault, vacante tant par le décès du sieur de la Forêt que par le mariage du titulaire de cette abbaye. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 341.

1605, 16 juin. — Extrait du contrat de partage entre Charles de la Forêt, chevalier, seigneur de Vaudoré, le seigneur de Millepied et de la Tremblaye et le seigneur de Chantebuzain, héritiers de feu damoiselle Jeanne de la Brunetière, épouse dudit seigneur de Vaudoré. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 57.

1605. — Recueil des principales choses faites par madame Jeanne Guischard de Bourbon, abbesse de la Trinité de Poitiers, tant pour le spirituel que le temporel de cette maison, pendant qu'elle a exercé la charge d'abbesse, c'est-à-dire pendant trente ans. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 455.

1606, 14 avril. — Extrait du contrat de mariage de Philippe de Granges, écuyer, sieur de Boissec, fils d'Ambroise de Granges, seigneur du Plessis, et de Renée de Puiguyon, avec damoiselle Marie Boinet, fille de Louis Boinet, seigneur du Pin, de la Fremaudière, etc., et d'Elisabeth de Coutant son épouse. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 305.

1607, 30 septembre. — Brevet de coadjuteur de l'évêque de Poitiers accordé par le roi à messire Henri Louis Chasteigner, abbé de St-

Cyprien et camérier secret du pape. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 343.

1607, 31 octobre. — Extrait de la vente de la seigneurie de la Chapelle-Piniot à René Petit, écuyer, sieur de St-Amand, par Gilles de Montausier, écuyer, sieur de Château-Guibert, et Renée Bonnevin son épouse. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 499.

1608, 19 janvier. — Consentement des religieux de St-Maixent à l'union du prieuré de Pamprou au collége de Poitiers. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 381.

1608, 23 janvier. — Arrêt de la cour des monnaies pour les poids et aunes de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 403.

1608, 28 mars. — Sentence du présidial de Poitiers qui condamne les chanoines de St-Pierre-le-Puellier de cette ville à porter les reliques de l'abbaye de la Trinité en procession, et les religieuses de cette abbaye à leur donner la rétribution ordinaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 463.

1608, 19 juin. — Extrait d'une transaction entre Louis Fouschier, écuyer, seigneur du Brandeau, Jean Morisson, écuyer, seigneur de la Bassotière, et damoiselle Jacquette Fouschier sa femme, damoiselle Louise Durand, veuve de feu François Chauvinière, écuyer, seigneur de la Droillardière, d'une part, et damoiselle Jeanne de la Tousche, veuve de feu Joachim Fouschier, écuyer, seigneur du Gué de Ste-Flaive, au nom et comme tutrice de Jacques et Joachim Fouschier, seigneur du Gué de Ste-Flaive et de Villeneuve, ses enfants, au sujet de la succession de feu damoiselle Jacquine Duvau. (*Château de Puiguyon.* T. 23, p. 601.

1608, 31 octobre. — Lettres du roi Henri IV adressées au parlement pour faire casser la concession que le duc de Thouars, encore mineur, avait faite à son préjudice, par force et nécessité, à la dame de Rouannais, du droit de châtellenie sur la terre d'Oyron et sur sept grandes paroisses. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 741.

1609, 15 janvier. — Extrait des lettres de maintenue de noblesse données par les sieurs de Montmagni et de Ste-Marthe, commissaires du roi, à damoiselle Jacqueline Gastebled, veuve de Jean Raoul, écuyer, sieur du Soulier. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 815.

1609, 23 janvier. — Jugement donné à Thouars pour la maintenue de la noblesse de MM. Petit de la Guierche. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 501.

1609, 31 janvier. — Maintenue de noblesse accordée à Louis de Granges, écuyer, seigneur de Montfernier, par les élus de Thouars. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 69.

1609, 11 mai. — Lettres par lesquelles Henri IV enjoint au parlement de Paris de recevoir les chanoines, coûtres et custodes de l'église ca-

thédrale de Poitiers à lui présenter les lettres patentes (malgré leur surannation) à eux accordées pour confirmation de leurs priviléges, droits, exemptions, franchises, libertés, etc. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 67.

1609, 4 juin. — Transaction entre Armand Jean Duplessis de Richelieu, évêque de Luçon, et son chapitre, sur des démêlés qu'ils avaient entre eux au sujet des réparations de l'église cathédrale, de la juridiction, etc. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 163 et 171.

1609, 23 juin. — Requête présentée aux élus de Thouars par Suzanne de Granges afin d'obtenir délai pour recouvrer les titres de sa noblesse. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 71.

1609, 18 juillet. — Érection de l'église paroissiale de St-Grégoire dans la ville de Poitiers et de ses dépendances en une église et un couvent de capucins, par M. de St-Belin, évêque de Poitiers, à la demande du roi Henri IV. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 467.

1609, juillet. — Mémoire sur l'établissement des capucins dans la ville de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 463.

1609, 28 août. — Production des fiefs possédés par les gens tenant la maison commune de Niort, faite aux commissaires du roi, afin d'être maintenus dans la continuation des immunités et exemption du paiement des francs-fiefs et nouveaux acquêts. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 407.

1600, 29 août. — Arrêt du parlement de Paris qui condamne les chanoines de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers à exécuter une sentence du présidial de cette ville, dont ils avaient appelé, et qui les condamnait à aller chercher les reliques de la Trinité pour les porter en procession les jours des Rogations. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 471.

1609, 2 novembre. — Extrait d'une transaction entre Josias Bouchard d'Aubeterre et dame Robinette Hamon, au sujet de la somme de cinq mille livres que dame Renée de Surgères, mère de Jean Hamon, frère aîné de Françoise Hamon, avait autrefois promise à Jean Bouchard d'Aubeterre et à Françoise Hamon sa femme, pour les successions paternelle et maternelle de ladite dame Françoise Hamon. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 307.

1610, 21 avril. — Mémoire à consulter au sujet de l'établissement d'un séminaire à Luçon, et de l'imposition qui devait être faite sur tous les bénéfices non cures du diocèse, pour former la somme de trois mille livres en faveur du futur séminaire. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 183.

1610, 28 avril. — Sentence du présidial de Poitiers qui condamne les chanoines de St-Pierre-le-Puellier de cette ville à aller le mardi et le mercredi des Rogations prendre la croix et les reliques de l'abbaye de la Trinité, pour les porter aux processions générales de tout le clergé de la ville. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 475.

1610, 12 juin. — Lettre gracieuse de la reine régente aux maire et échevins de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 427.

1610, 28 juin. — Concession faite par le conseil de ville de Poitiers aux augustins de cette ville, d'un espace nécessaire pour la construction du nouveau portail de leur église. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 71.

1610, juin. — Extrait des lettres de Louis XIII, confirmatives des priviléges accordés aux maire, échevins et pairs de la ville de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 429.

1610, 1er juillet. — Acte d'échange par lequel Suzanne de Beaumont, femme de Louis de la Rochefoucault, chevalier de l'ordre du roi, comme héritière de feu Jacques de Beaumont, chevalier, sieur des Dorides, cède à Jean des Herbiers, sieur de la Ferrière et de la Petitière, le lieu, hôtel noble, terre et seigneurie des Dorides en la paroisse des Aubiers, et en retour ledit des Herbiers cède à ladite dame la moitié de la maison noble, terre et seigneurie de Beaufou. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 103.

1610, juillet. — Lettres de garde gardienne accordées par Louis XIII, roi de France, à l'abbaye de la Trinité de Poitiers, dont toutes les causes sont envoyées par-devant le sénéchal de Poitou ou son lieutenant et le conservateur des priviléges royaux à Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 479.

1610, 30 août. — Bulle de Paul V qui confère l'abbaye de Montierneuf de Poitiers à Pierre Rousseau, clerc de ce diocèse. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 689.

1610, 3 septembre. — Arrêt de la cour des aides portant que les lettres de Louis XIII, confirmatives des priviléges accordés aux maire, échevins et pairs de la ville de Niort, seront registrées au greffe de ladite cour. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 433.

1610, 4 septembre — Commission de Jean Pidoux, écuyer, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siége présidial de Poitiers, pour examiner s'il n'y avait point d'obstacles à l'établissement de nouvelles foires dans la ville de Charroux, créées par lettres patentes du roi données au mois de mai mil six cent dix, à la requête de François de la Rochejoubert, abbé de Charroux, et des habitants du lieu. (*Abb. de Charroux.*) T. 4, p. 543.

1610, 7 octobre. — Procès criminel contre le sieur Chessé, abbé de Notre-Dame-la-Grande, personnat en l'église de Poitiers, sur renvoi du lieutenant-criminel au juge de l'église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 71.

1610, 31 décembre. — Lettres de Louis XIII adressées au parlement, portant commission de maintenir les maire, échevins et habitants de la ville et faubourgs de Niort dans le privilége de ne point payer de lods et ventes pour les acquisitions faites dans le domaine du roi, s'il

est reconnu que les rois ses prédécesseurs aient accordé ce privilége, lequel dans ce cas il confirme de nouveau. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 437.

1611, 13 avril. — Arrêt du conseil privé par lequel, sur la requête présentée par le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, le roi renvoie par-devant l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Poitiers, M. Rouil, chanoine de cette église, et les autres chanoines du même chapitre, pour y être leurs différends jugés et terminés ainsi que de raison. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 75 et 77.

1611, 2 mai. — Enquête historique faite à la requête des chanoines de Luçon contre Pierre des Villates, seigneur de Champagné, avec lequel ils étaient en procès pour quelque rente, où l'on trouve la relation du siége, du pillage et de la ruine de l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm en 1569. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 65.

1611, 6 juin. — Extrait du contrat de mariage de Louis de Granges, écuyer, sieur des Forges, fils de Charles de Granges, écuyer, et de damoiselle Marguerite de la Bruère, sieur et dame de la Gord, avec damoiselle Anne des Villates, fille de feu Jacques des Villates, écuyer, et de damoiselle Renée Nicolleau, sieur et dame de la Bousle. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 73.

1611, 2 juillet. — Hommage rendu au roi par les maires de Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 441.

1611, 8 juillet. — Requête présentée au clergé de France établi pour le roi à Bordeaux, par le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, tendant à ce que défense soit faite à certains quidams soi-disant syndics et députés du clergé du diocèse de Poitiers, et y occasionnant en cette qualité beaucoup d'oppression, de s'ingérer à l'avenir en telle charge, etc. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 79.

1611, 8 juillet. — Lettres de commission de la part de la chambre des députés généraux du clergé de France établie à Bordeaux, adressées au premier huissier, à la requête du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, pour assigner en cette chambre à certain jour les dénommés en la requête. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 83.

1611, 28 juillet. — Preuves de noblesse présentées par Pierre d'Escoubleau pour être reçu dans l'ordre de St-Jean de Jérusalem. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 105.

1611, 27 août. — Premières lettres patentes du roi pour l'érection d'un séminaire à Luçon sous messire Armand Jean du Plessis, évêque de cette ville. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 189.

1611, 23 novembre. — Brevet par lequel le roi accorde au sieur d'Abain l'évêché de Poitiers vacant par la mort de messire Geoffroi de St-Belin, et lui permet jusqu'à sa promotion de disposer des bénéfices qui vaqueront et qui seront en sa collation et en celle de sa majesté par droit de régale. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 345.

1612, 3 janvier. — Cession de l'emplacement et jardin du prieuré ruiné de St-Etienne-lez-Niort, faite sous une redevance par le prieur de ce prieuré aux habitants de Niort pour l'établissement des capucins dans cette ville. (*Capucins de Niort.*) T. 20, p. 443.

1612, 11 janvier. — Monitoire accordé par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, à l'instance et requête de Sébastien Rouil, chanoine de l'église cathédrale de Poitiers, ordonnant sous peine d'excommunication que tous ceux qui ont connaissance des faits imputés par ledit Sébastien Rouil à tous les autres chanoines de la même église, aient à le déclarer. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 85.

1612, 3 février. — Concordat entre François de la Béraudière, abbé de Noaillé, et les feuillants, pour l'introduction de ces derniers dans cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 579.

1612, 14 février. — Extrait du contrat de mariage de Joachim Fouschier, seigneur de Villeneuve et de la Touche-Greignon, avec damoiselle Marguerite Gernier, dame du Boiceau. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 605.

1612, 18 février. — Certificat par lequel les maire, pairs, échevins, conseillers jurés et bourgeois de la ville de Poitiers attestent que Charles Rougier, écuyer, seigneur de Préleusque, conseiller au présidial de Poitiers, l'un des bourgeois de la maison de ville, a été élu et admis au nombre des vingt-cinq échevins et conseillers de cette maison de ville au lieu et place de feu sire Philippe Jouslard, écuyer, sieur des Ombres et d'Ayron, et déclarent que ledit Rougier doit jouir du privilége de noblesse octroyé d'ancienneté par les rois de France aux maire, échevins et conseillers jurés de la ville de Poitiers et à leurs descendants mâles et femelles. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 187.

1612, 12 mai. — Réponses des habitants catholiques de St-Maixent aux plaintes de ceux de la religion prétendue réformée. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 497.

1612, 24 juin. — Acte de prise de possession de l'évêché de Poitiers par Henri-Louis Châteigner de la Roche-Posai. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 93.

1612, juillet. — Lettres patentes de Louis XIII confirmatives des priviléges, franchises, libertés, immunités, exemptions, etc., accordées au chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, et aux coûtres, custodes et autres suppôts de cette église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 97.

1612, 28 août. — Enregistrement au parlement de Paris des lettres patentes de Louis XIII du mois de juillet 1612. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 105.

1612, 14 septembre. — Ratification par le chapitre de Maillezais de l'échange fait entre le prieur commendataire de St-Etienne-lez-Niort et les habitants de cette ville, de l'emplacement du prieuré

ruiné et de son jardin pour la construction d'un couvent de capucins. (*Capucins de Niort.*) T. 20, p. 447.

1612, 24 septembre. — Arrêt du grand conseil qui maintient Gilles Tillier, élu doyen de l'église de Poitiers par le chapitre ou du moins la plus grande partie des chanoines, dans sa dignité de doyen contre les prétentions de Claude Garnier, auquel un conseiller du parlement de Paris, en vertu d'un indult, avait donné le premier bénéfice vacant dans ladite église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 109.

1612, 3 octobre. — Commission donnée au gardien des cordeliers du couvent de Saumur par les pères de la custodie des réformés de la province de Touraine poitevine assemblés en chapitre, aux fins de représenter aux pères de cette province de renoncer à l'habitation des couvents de Précigné et de Vilaines et de leur remettre celui de Mirebeau. (*Cordeliers de Mirebeau.*) T. 18, p. 231.

1612, 17 novembre. — Enregistrement au parlement de Paris des lettres patentes de Louis XIII du mois de juillet 1612. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 145.

1612. — Requête des maire, échevins, bourgeois et habitants catholiques de la ville de St-Maixent au sujet de la révolte et violence des religionnaires, présentée aux commissaires députés par sa majesté en ce pays et province de Poitou. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 505.

1613, 8 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Gabriel de la Ramée, écuyer, avec damoiselle Jeanne Boexon. (*Arch. de M. des Nouhes de Robineau.*) T. 20, p. 711.

1613, 26 janvier. — Arrêt du conseil du roi pour le ressort des appellations du siége de la sénéchaussée de la basse Marche et de celui de Bellac au siége présidial de Poitiers et au parlement de Paris. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 769.

1613, 1er février. — Lettres royaux par lesquelles, à la requête des chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, le roi donne commission à tout premier huissier d'assigner l'archevêque de Bordeaux à comparoir au parlement, pour répondre sur l'abus par lui commis en l'octroi et exécution d'un monitoire diffamant accordé aux instances de Sébastien Rouil, chanoine de l'église de Poitiers, au préjudice des chanoines de la même église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 149.

1613, 7 février. — Arrêt du conseil d'état du roi qui commet le maître particulier des eaux et forêts de Chizé, pour examiner si les cordeliers de Niort avaient eu droit d'usage et de chauffage dans la forêt de Chizé jusqu'en 1568. (*Cordeliers de Niort.*) T. 20, p. 451.

1613, 30 mars. — Lettres royaux par lesquelles il est ordonné à tout premier huissier d'ajourner à certain et compétent jour en la cour de parlement, à la requête des chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, d'un moni-

toire duquel ils s'étaient rendus appelants comme d'abus. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 153.

1613, 27 mai. — Dépositions sur la rupture d'une porte de l'église de Boufferé par des gentilhommes protestants pour faire l'inhumation d'un religionnaire. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 193.

1613, mai. — Extrait du contrat de partage entre haut et puissant seigneur Jean Petit, sieur de la Guierche, et Pierre Chambret, écuyer, de la succession de feu René Petit, écuyer. (*Chât. de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 505.

1613, 17 août. — Bulle de Paul V pour l'introduction des feuillants en l'abbaye de Noaillé. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 603.

1613, 12 octobre. — Requête présentée au présidial de Poitiers par deux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, tendante à ce qu'acte leur soit donné de la diligence qu'ils ont apportée à signifier au chapitre de cette église la sentence rendue contre lui par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, sur la manière de se tenir à l'autel. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 157.

1613, 20 octobre. — Lettres royaux par lesquelles, sur la complainte et demande du chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, le roi commet et donne charge à tout premier huissier d'ajourner le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, à comparoir à certain jour au parlement de Paris pour soutenir la sentence et monitoire par lui accordés à l'instance de Sébastien Rouil, chanoine de ladite église cathédrale, au préjudice des chanoines de la même église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 161.

1613, 21 octobre. — Brevet du roi pour l'établissement d'un couvent de capucins dans la ville de St-Maixent. (*Capucins de St-Maixent.*) T. 16, p. 435.

1613, 21 octobre. — Brevet du roi pour l'établissement des capucins dans la ville de Niort. (*Capucins de Niort.*) T. 20, p. 455.

1613, 26 octobre. — Acte de protestation fait par-devant notaire par deux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, contre l'appel comme d'abus interjeté par le chapitre de cette église d'une sentence rendue par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, tendante à la réforme de plusieurs désordres glissés parmi les chanoines de cette église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 165.

1613, 28 octobre. — Procès-verbal dressé par le lieutenant général de Poitiers, à l'occasion de l'impression faite sans sa permission de la sentence rendue par l'archevêque de Bordeaux contre le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 169.

1613, 30 octobre. — Partage des biens de Charles de Granges, écuyer, sieur de la Gord, et de Marguerite de la Bruère, entre Louis de

Granges, sieur des Forges, et Jean de Granges, leurs enfants puînés. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 75.

1613, 18 novembre. — Extrait d'une enquête faite par Pierre Pastureau, avocat en parlement, enquêteur pour le roi en Poitou au siége et ressort de Niort, au sujet d'une maison qui était en litige, aujourd'hui habitée par le curé de Notre-Dame de Niort. (*Pièce communiquée par le curé de N.-D. de Niort.*) T. 20, p. 515.

1613, 18 novembre. — Requête présentée par l'abbesse et les religieuses de la Trinité de Poitiers à l'évêque de cette ville, pour obtenir la permission de porter l'habit noir. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 483.

1613, 12 décembre. — Consultation d'avocats obtenue par le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers, pour savoir à quoi il devait s'en tenir au sujet d'un monitoire octroyé et d'une sentence rendue contre ce chapitre par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, à la requête et instance de messire Sébastien Rouil, chanoine de ladite église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 171.

1613, 27 décembre. — Brevet d'union du prieuré conventuel et électif de St-Vincent et de St-Laurent, dit la Maison-Dieu de Montmorillon, à la mense conventuelle des frères ermites de l'ordre de St-Augustin. (*Greffe des insinuations de Poitiers.*) T. 23, p. 187.

1613, 27 décembre. — Extrait du contrat de mariage de messire Urbain Gillier, fils de René Gillier, chevalier, et de dame Claude de Laval, avec damoiselle Marie Chabot, fille de feu Léonor Chabot de St-Gelais, chevalier, et de dame Marie-Claude de Rochechouart. (*Château de Sigournai.*) T. 25, p. 729.

1614, janvier. — Rétablissement des six anciennes foires au Vigean et création de deux autres par Louis XIII, à la requête de Charles Poussart, chevalier, seigneur de Fors et du Vigean, gentilhomme de la chambre du roi. (*Château du Vigean.*) T. 27, p. 769.

1614, 13 février. — Lettre de la reine-mère à M. de Monglat, gouverneur du château de St-Maixent, aux fins de conserver cette place au roi. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 509.

1614, 23 février. — Délibération de l'hôtel-de-ville de St-Maixent pour l'établissement des capucins dans cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 513.

1614, 28 février. — Lettres du roi Louis XIII qui maintiennent le chapitre de St-Hilaire de Poitiers dans le droit d'envoyer deux députés dans les assemblées du clergé du diocèse, et d'y avoir voix délibérative alternativement avec les députés de la cathédrale, et avant tous les abbés. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 469.

1614, 6 mars. — Mémoire sur l'établissement des pères capucins de St-Maixent en vertu de lettres patentes de Louis XIII du 1er octobre

1613, et sur les incendies qu'ils eurent à essuyer de la part des religionnaires. (*Capucins de St-Maixent.*) T. 16, p. 437.

1614, 17 mars. — Partages faits entre Jacques d'Harcourt, chevalier, comme mari de Léonor Chabot de St-Gelais; Aloph Rouault, chevalier, baron de Tiembourne, comme mari de Claude Chabot de St-Gelais; Urbain Gillier, chevalier, sieur de Mermande, comme mari de Marie Chabot de St-Gelais, toutes filles de feu Léonor Chabot de St-Gelais, chevalier, sieur de Jarnac, Montlieu et Ste-Aulaye, et de Marie-Claude de Rochechouart, de la succession de cette dame leur mère. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 745.

1614, 29 avril. — Délibération de l'hôtel-de-ville de St-Maixent au sujet des réparations des fossés de cette ville ordonnées par M. Louis de Harlay, chevalier, sieur de Monglat et de Magné, gouverneur pour le roi de la ville et château de St-Maixent. (*Hôtel-de-ville de Saint-Maixent.*) T. 16, p. 515.

1614, 29 avril. — Certificat donné par l'hôtel-de-ville de St-Maixent à messire Louis de Harlay, chevalier, sieur de Monglat et de Magné, gouverneur pour le roi de la ville et château de St-Maixent, des fortifications qu'il avait fait faire à ses frais et dépens à ce château. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 517.

1614, 25 mai. — Délibération de l'hôtel-de-ville de St-Maixent relative à l'établissement des PP. capucins dans cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 521.

1614, 26 mai. — Extrait du partage fait entre Jacob, Isaac, Abraham Rouault, écuyers, Jeanne Rouault et René Rouault, aussi écuyer, de la succession de René Rouault, écuyer, et de Jeanne Gaultron, en leur vivant sieur et dame du Buignon, leurs père et mère. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 611.

1614, 17 juillet. — Arrêt du parlement de Paris qui condamne comme abusifs un monitoire accordé par l'archevêque de Bordeaux, l'exécution d'icelui et une sentence de règlement donnée par le même archevêque contre les chanoines de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 179.

1614, 26 juillet. — Arrêt de règlement du parlement de Paris pour les biens temporels et les fonctions des coûtres de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 473 et 481.

1614, juillet. — Lettres patentes par lesquelles Louis XIII confirme tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'hôtel-de-ville de St-Maixent, avec la juridiction ordinaire de police. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 523.

1614, 19 août. — Jugement du lieutenant particulier du présidial de Poitiers, pour remettre, en vertu d'un arrêt du parlement, les au-

ciens bénédictins en possession de leur abbaye de Noaillé dont ils avaient été dépossédés par François de la Béraudière leur abbé, qui y avait introduit les religieux feuillants de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 627.

1614, 24 septembre. — Assemblée de l'hôtel-de-ville de Niort au sujet de la rivière du Clain. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 459.

1614, 6 octobre. — Bulle du pape Paul V en forme de commission adressée à l'official de Poitiers, pour l'union du prieuré de St-Vincent et de St-Laurent, dit la Maison-Dieu de Montmorillon, à la mense conventuelle des religieux augustins, nommés alors les frères ermites. (*Greffe des insinuations de Poitiers.*) T. 23, p. 189.

1614, 22 octobre. — Bref du même pape adressé à l'évêque de Poitiers, qui permet aux religieuses de l'abbaye de la Trinité de cette ville de reprendre l'habit noir qu'elles avaient quitté pour se revêtir de l'habit blanc propre aux religieuses de Fontevrault. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 485.

1614, 30 novembre. — Acquisition de maisons faite par l'hôtel-de-ville de St-Maixent pour l'établissement des capucins dans cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 527.

1614. — Extrait des procès-verbaux, plaidoyers et sentence relatifs à la réformation de l'abbaye de Notre-Dame des Fontenelles; statuts de ladite abbaye et élection de ses officiers. (*Abb. des Fontenelles.*) T. 8, p. 421.

1615, 30 avril. — Fulmination de la bulle d'union du prieuré de la Maison-Dieu de Montmorillon à la mense des religieux augustins. (*Greffe des insinuations de Poitiers.*) T. 23, p. 209.

1615, 7 mai. — Opposition des habitants de la ville de Mirebeau à l'établissement des pères récollets dans cette ville. (*Cordeliers de Mirebeau.*) T. 18, p. 233.

1615, 25 mai. — Traité entre l'évêque de Poitiers et le chapitre de St-Hilaire au sujet du rang dans les processions générales. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 489.

1615, 6 juin. — Lettres patentes du roi Louis XIII, confirmatives de la bulle d'union du prieuré de la Maison-Dieu de Montmorillon à la mense conventuelle des religieux augustins. (*Greffe des insinuations de Poitiers.*) T. 23, p. 217.

1615, 18 juillet. — Arrêt qui condamne les seigneurs de Thouars à payer aux chanoines de St-Hilaire de Poitiers dix septiers de blé, pour un anniversaire autrefois fondé dans leur église par Aimeri, vicomte de Thouars. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 493.

1615, juillet. — Lettres patentes de Louis XIII, confirmatives de tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs rois de France à l'université de Poitiers. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 433.

1615, 13 août. — Contrat de mariage de M. le maréchal de Châtillon avec Anne de Polignac. (*Sans indication de source.*) T. 5, p. 341.

1615, 9 septembre. — Lettres de Louis XIII faisant défense à tous les gens de guerre de prendre aucune chose dans les domaines de l'abbaye de Ste-Croix de Poitiers. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 771.

1615, 15 septembre. — Procès-verbal de ce qui se passa lorsque Jean Regnaud, abbé de St-Augustin de Limoges, et l'abbé de Charroux se présentèrent devant les anciens religieux de l'abbaye de Noaillé, pour leur signifier qu'on voulait introduire la réforme dans leur abbaye, conformément à un arrêt du parlement, et conformément à la volonté du roi, de François de la Béraudière, évêque de Périgueux, leur abbé, et de l'évêque de Poitiers. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 643.

1615, 17 septembre. — Jugement du maréchal de Chonberg, gouverneur de la haute et basse Marche, en faveur des consuls du Dorat. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 773.

1615, 19 septembre. — Ordonnance du lieutenant général de la basse Marche, qui enjoint à tous les bénéficiers de cette sénéchaussée de payer une somme sur eux répartie pour assister par un député à l'assemblée des états. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 781.

1615, septembre. — Établissement de quatre foires dans le lieu de Réaumur, à la demande de Julien Boscher, chevalier, sieur de la Boscherie, le Plessis-Buer, la Véronnière et Réaumur. (*Château de Réaumur.*) T. 24, p. 339.

1616, 5 janvier. — Transaction entre le trésorier et les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, au sujet des droits de ventes, honneurs de fief, nominations des officiers de justice, amendes, aubaines, etc., du bourg de St-Hilaire, et sur le gros et la semaine *ad conferenda beneficia*, accordés au trésorier par le chapitre. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 497.

1616, 5 avril. — Brevet pour l'abbaye de la Reau, accordé par le roi à François de la Rochefoucault, sieur de Chaumont. (*Abb. de la Reau.*) T. 24, p. 333.

1616, 7 mai. — Lettres de Louis XIII confirmatives du privilége d'exemption de tailles et de tous subsides, accordé par ses prédécesseurs aux habitants de Benest. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 789.

1616, 23 juillet. — Partage entre MM. de Bremont, de Vaudoré, de Meulles et autres, de la succession d'Anne de la Forêt, dame du Quairay. (*Château de la Durbelière.*) T. 8, p. 59.

1616, 18 août. — Contrat de mariage de Hardi de Bérault, écuyer, avec damoiselle Marie Martel. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 507.

1616, 6 septembre. — Contrat de mariage de Louis de Granges,

écuyer, seigneur de la Forge, avec Elisabeth de Rohan. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 79.

1616, septembre. — Fondation et dotation des feuillants de Poitiers par Louis XIII. (*Mss. de D. Etiennot.*) T. 8, p. 129.

1616, 23 novembre. — Extrait du contrat de mariage de Jacques Fouschier, chevalier, seigneur du Gué, avec dame Marie de Bruneau, veuve de Charles du Plantis, chevalier, seigneur du Landreau. (*Château de l'Etenduère.*) T. 8, p. 117.

1616, novembre. — Erection de la châtellenie de la Flocelière en marquisat, en faveur de Jacques de Maillé-Brezé, seigneur de cette terre, et en faveur de ses hoirs, descendants et ayant-cause. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 311.

1616, 14 décembre. — Fondation du séminaire de Luçon et établissement des pères de l'Oratoire dans ce séminaire par Armand Jean Duplessis de Richelieu, évêque de Luçon. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 201.

1617, 7 mars. — Transaction entre le chapitre de St-Hilaire de Poitiers et le trésorier de cette église, au sujet des droits, priviléges et honneurs prétendus respectivement par les uns et les autres. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 509.

1617, 10 mars. — Dénombrement de la seigneurie de Puimorin, rendu par Charles de Souvigné, seigneur baron de la Roche-Bousseau, à René de Montagu, écuyer, seigneur de la Rousselière, à cause de la seigneurie de Cirières. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 319.

1617, 19 juin. — Fondation du couvent des Carmes de la Flocelière par Jacques de Maillé-Brezé, marquis du lieu. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 323.

1617, 7 juillet — Extrait du contrat de mariage de Daniel Raymond, écuyer, sieur de la Michellière, avec damoiselle Jeanne de Granges, fille de feu Ambroise de Granges, écuyer, et de damoiselle Renée de Puiguyon. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 607.

1617, 23 décembre. — Lettre du cardinal de Richelieu écrite au provincial des capucins, pour l'établissement d'un hospice de leur ordre dans la ville de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 779.

1617. — Mémoire sur l'établissement des pères de l'Oratoire dans la ville de Niort. (*Oratoriens de Niort.*) T. 20, p. 461.

1618, 17 janvier. — Extrait d'un hommage pour le lieu noble de Boisrené, rendu par damoiselle Renée de Puiguyon, dame de Fraigneau, de Puiguyon et de Boisrené, et damoiselle Jacqueline de Gasteblé, veuve de Jean Raoul, écuyer. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 335.

1618, 5 février. — Consultation au sujet de l'usurpation du nom et

des armes de la vraie maison de Puiguyon par des bâtards de cette maison. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 337.

1618, 19 février. — Extrait du contrat de mariage de Jacob Rouault, sieur du Buignon, avec damoiselle Jeanne Garipault. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 613.

1618, 9 avril. — Lettres de Louis XIII pour le recouvrement des biens et des titres du prieuré de St-Martin d'Anjambe, ruiné et pillé pendant les guerres de religion. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 655.

1618, 23 avril. — Jugement rendu par le chapitre de l'église cathédrale de Poitiers contre les abbés de St-Jean et contre l'aumônier de St-Mathurin, personnats. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 181.

1618, 9 juin. — Arrêt du parlement de Paris qui ordonne le régalement des prébendes de l'église de St-Hilaire tous les vingt ans, et qui décide plusieurs autres points concernant la police et la discipline de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 529.

1618, 12 juin. — Extrait d'un aveu rendu à Jacques des Nouhes, chevalier, baron de la Lande et Ste-Hermine, châtelain de la Tabarière, de la Chapelle-Themer et de Bodet. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 347.

1618, 13 juin. — Extrait du partage fait entre les héritiers de la succession de feue Françoise de Puiguyon. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 339.

1618, 2 juillet. — Statuts faits par les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers pour le maintien du bon ordre, la gloire de Dieu et la décoration de leur église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 533.

1618, 13 novembre. — Cession de quelques fonds faite par François de Nossay, chevalier, sieur de Thorigné, et Françoise Laurent sa femme, pour la construction du couvent des capucins de la ville de Niort. (*Capucins de Niort.*) T. 20, p. 469.

1618. — Mémoire de l'abbesse de la Trinité de Poitiers au sujet de l'établissement d'un monastère à Baugé en Anjou, pour être desservi par des religieuses de l'abbaye de la Trinité et dans la dépendance de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 489.

1619, 19 janvier. — Extrait du contrat de mariage d'Henri de la Trémoille, duc de Thouars, du consentement de Charlotte de Nassau sa mère, avec Marie de la Tour, fille d'Henri de la Tour, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan et Raucourt, vicomte de Turenne, premier maréchal de France, et d'Elisabeth de Nassau, princesse en Orange, sa femme. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 749.

1619, 12 février. — Don fait au chapitre de Luçon par M. de Richelieu, évêque dudit lieu, de la garniture de sa chapelle. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 781.

1619, 26 mars. — Précis de l'arrêt du parlement de Paris qui maintient Louise d'Appelvoisin, prieure du prieuré conventuel de la Madeleine de la Fougereuse, dans la possession d'avoir tout droit de justice, haute, moyenne et basse, au prieuré et bourg de la Fougereuse, et dans le droit de se dire fondatrice de l'église paroissiale de St-Maurice du même lieu. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 755.

1619, mars. — Lettres patentes du roi confirmatives du mariage contracté entre Henri de la Trémoille, duc de Thouars, comte de Laval, pair de France, chef des deux anciennes maisons de la Trémoille et de Laval, et Marie de la Tour, fille aînée d'Henri de la Tour, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, premier maréchal de France, et d'Elisabeth de Nassau d'Orange sa femme; les deux conjoints, de la religion prétendue réformée, cousins germains du côté maternel, et issus de germains du côté paternel, n'ayant point obtenu les dispenses requises par les lois de l'église pour contracter le mariage. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 751.

1619, 7 avril. — Emprunt de la somme de six cents livres pour être employée à achever la construction du couvent des capucins de St-Maixent. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 529.

1619, 13 mai. — Aveu rendu à Jean, sire de Bueil, grand échanson de France, baron de Gençay, par le roi de la communauté des bacheliers de Gençai, de tout ce que cette communauté tenait de cette baronnie ou du baron. (*Pièce communiquée par M. Pontois.*) T. 9, p. 11.

1619, 2 août. — Partage provisionnel entre Frédéric de la Trémoille, Charlotte de la Trémoille, puînés, et Henri de la Trémoille, aîné, tous enfants de feu Claude de la Trémoille, duc de Thouars, pair de France, et de Charlotte de Nassau sa veuve, des successions de leur feu père et d'Elisabeth de la Trémoille leur sœur. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 759.

1619, 9 août. — Articles préliminaires pour l'établissement d'un couvent de religieuses dans la ville de Baugé en Anjou, pour être dans la dépendance de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 501.

1619, 25 septembre. — Acte par lequel Jeanne Guischard de Bourbon, abbesse de la Trinité de Poitiers, donne son consentement, sous certaines conditions, à l'établissement d'un monastère de religieuses dans la ville de Baugé en Anjou. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 505.

1619, 24 octobre. — Demande faite par les religieuses de Ste-Croix de Poitiers à celles de la Trinité, de quelques statuts originaux de Fontevrault. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 509.

1620, 12 février. — Acte de la cession de la maison des Epinettes de Baugé en Anjou, pour y construire un monastère de religieuses de l'ordre de St-Benoît, dépendant de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 511.

1620, 7 mars. — Arrêt qui met les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Poitiers hors de cour et de procès, au sujet du doyenné de Mareuil que Gilles Tillier, doyen de l'église de Poitiers, prétendait lui appartenir. (*Cath. de Luçon*) T. 14, p. 205.

1620, 24 avril. — Acte du conseil de ville de Poitiers tendant au maintien de la communauté des religieux augustins réformés de cette ville. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 67.

1620, 23 mai. — Arrêt du parlement de Paris qui casse la concession du droit de châtellenie faite aux seigneurs d'Oiron en 1592 dans le baillage d'Oironnais. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 775.

1620, 21 juillet. — Traité entre le chapitre et les habitants de Luçon pour la conservation de leurs personnes et de leurs biens en temps de guerre. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 213.

1620, 27 juillet. — Offre d'hommage à l'administrateur de l'aumônerie des femmes de St-Maixent, pour quelques héritages dépendants de cette aumônerie, par Philippe de Neuport, écuyer, sieur de l'Herbaudière. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 531.

1620, 29 décembre. — Acte passé entre les religieuses du monastère de Baugé en Anjou et les habitants de cette ville, par lequel ces habitants transportent audit monastère la maison des Epinettes, à condition qu'elle ne sera pas sous la dépendance de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 515.

1621, 18 janvier. — Commission donnée par le comte de Soissons, abbé de St-Michel-en-l'Herm, pour le rétablissement de l'église de son abbaye. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 89.

1621, 21 janvier. — Ordonnance du chapitre de l'église de Poitiers pour reprendre et porter en certain temps de l'année les chapes canoniales, dont les chanoines avaient cessé de faire usage depuis la prise de la ville par les calvinistes. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 183.

1621, 5 février. — Ordonnance de la cour présidiale de Poitou portant injonction d'ajourner les chanoines de Ste-Radégonde pour se voir condamner à mettre à exécution une transaction passée le 12 mai 1542 entre les abbesse et religieuses de Ste-Croix de Poitiers et ces chanoines. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 775.

1621, 9 février. — Attestations données par les communautés de Poitiers en faveur de la régularité pratiquée dans l'abbaye de la Trinité de cette ville. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 521.

1621, 10 mars. — Devis ou marché du chapitre de l'église de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers avec un sculpteur pour faire le contretable de l'autel de cette église. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 545.

1621, mars. — Lettres patentes par lesquelles le roi Louis XIII se démet de son droit de nommer à l'abbaye de la Trinité de Poitiers,

et consent qu'elle soit élective après la mort ou démission volontaire de l'abbesse Jeanne Guischard de Bourbon. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 537.

1621, 19 mai. — Lettres de l'abbé de Cluni approuvant le concordat fait entre l'abbé de Montierneuf et les bénédictins de St-Maur pour leur introduction dans l'abbaye de Montierneuf. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 693.

1621, 24 mai. — Requête des maire et échevins de la ville de St-Maixent présentée au roi pour leur rétablissement dans les priviléges dont ils avaient joui avant la mort du roi Henri IV. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 533.

1621, 28 mai. — Approbation du vicaire-général de l'abbé de Cluni pour l'introduction des bénédictins de St-Maur dans l'abbaye de Montierneuf de Poitiers. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 695.

1621, 26 juin. — Lettres de création du régiment royal de Niort de douze compagnies, employées au bas du rôle des officiers créés par le roi. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 471.

1621, 1er juillet. — Sauvegarde du comte de Soissons, abbé de St-Michel-en-l'Herm, pour la conservation de son abbaye et de ses dépendances. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 91.

1621, 2 juillet. — Passe-port donné par le comte de Soissons, se disant abbé de St-Michel-en-l'Herm, à Robin son officier, pour aller et venir en divers lieux dans la province de Poitou et autres circonvoisines, et vaquer aux réparations et autres affaires de son abbaye. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 93.

1621, 15 juillet. — Aveu de l'hôtel de Chaligni rendu à la baronnie de Mauléon par Marie Hurault, dame de la Boulaye, veuve de Philippe Eschallard. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 509.

1621, 25 août. — Transaction entre le chapitre de St-Hilaire et la maison de ville de Poitiers au sujet de la police, du pied fourchu, de l'ouverture de la porte et des grilles du Pont-Achard, et des enfants exposés dans le bourg de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 553.

1621, 18 octobre. — Acte par lequel il est arrêté que le seigneur des Herbiers aura, quand il lui plaira, la liberté de faire démolir les fortifications que Jacob et Abraham Rouault, écuyers, avaient fait faire sans droit à leur maison du Buignon. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 617.

1621, 7 décembre. — Sentence rendue par l'official de Poitiers, portant règlement entre les chevecier, chantre et chapitre de Mirebeau pour les droits respectifs, honneurs, etc. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 237.

1621. — Lettres patentes de Louis XIII qui confirment un concordat

fait entre les religieux bénédictins de la congrégration de St-Maur et ceux de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, pour l'introduction desdits religieux de St-Maur dans cette abbaye. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 19, p. 697.

1622, 3 janvier. — Ordonnance du lieutenant général de Fontenai-le-Comte, aux fins de donner aux protestants dans le bourg de Luçon une sépulture séparée de celle des catholiques. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 221.

1622, 15 janvier. — Sauvegarde accordée par le prince de Condé au bourg de St-Amand. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 513.

1622, 22 janvier. — Sauvegarde accordée à plusieurs paroisses de la banlieue de St-Maixent par le comte de la Rochefoucault, gouverneur de Poitou. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 537.

1622, 10 mars. — Don fait par le prince de Condé à Charles Petit, écuyer, seigneur de St-Amand, de l'office d'écuyer ordinaire de sa maison. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 515.

1622, 18 mars. — Lettres patentes de Louis XIII aux lieutenant général et maire de Poitiers, par lesquelles il leur est enjoint de transférer le cimetière des prétendus réformés, situé près le collége des Jésuites, où les écoliers commettaient plusieurs désordres, en une autre place qui devait être murée aux frais de la ville pour servir de sépulture auxdits prétendus réformés. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 581.

1622, 13 avril. — Procès-verbal de visite des dégâts et dommages faits à l'église cathédrale de Luçon et aux domaines des chanoines, par le sieur de Soubise et ses troupes, depuis le dernier jour de mars jusqu'au sept du mois suivant. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 225.

1622, 23 avril. — Lettre de plainte et désaveu des habitants de la Rochelle au sieur de Soubise, après sa défaite par le sieur de la Brosse. (*Pièce communiquée par MM. Jaillot et Arcère, prêtres de l'oratoire de la Rochelle.*) T. 25, p. 279.

1622, 1er mai. — Acte par lequel les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers proposent de vivre sous l'entière observance de la règle de St-Benoît sans aucune mitigation, et selon la réforme introduite dans cette abbaye par Jeanne Guischard de Bourbon, abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 541.

1622, 8 mai. — Permission accordée par le comte de la Rochefoucault au sieur de Forges de demeurer dans sa maison des Bigotières, à condition de ne point prendre les armes contre sa majesté en faveur des religionnaires. (*Arch. de M. de Granges de la Fouchardière.*) T. 9, p. 81.

1622, 22 mai. — Sentence arbitrale entre le chapitre de Notre-Dame de Mirebeau et le chantre de la même église. (*Chap. de Mirebeau.*) T. 18, p. 249.

1622, 6 juillet. — Transaction entre Louis le Roux, chevalier, et Emmanuel le Roux, aussi chevalier, son frère, sur des cessions de terre et seigneurie. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 517.

1622, 30 juillet. — Arrêt de la cour de parlement donné pour la discipline de l'église insigne et royale, séculière et collégiale de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers dépendante immédiatement du St-Siége apostolique. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 585.

1622, 3 août. — Concession du droit de forteresse pour la maison noble de l'Etenduère, faite par Claude du Plantis, chevalier, seigneur du Landreau, à Louis des Herbiers, écuyer, seigneur de l'Etenduère. (*Château de l'Etenduere.*) T. 8, p. 121.

1622, 26 septembre. — Preuves de noblesse de François Petit pour être reçu dans l'ordre de St-Jean de Jérusalem. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 519.

1622, 23 octobre. — Réponse de M. Bouthier de l'Ile-Jourdain à M. Robert, président et lieutenant général de la basse Marche, sur divers éclaircissements que ce président désirait au sujet de la terre de l'Ile-Jourdain, de ses démembrements et de ses seigneurs. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 797.

1622. — Précis de l'établissement des frères de la Charité dans la ville de Niort. (*Les frères de la Charité de Niort.*) T. 20, p. 483.

1623, 15 janvier. — Dénombrement de la baronnie de la Lande rendu au roi par Jacques des Nouhes, baron de Ste-Hermine. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 785.

1623, 19 mai. — Concordat relatif à la permutation que le cardinal de Richelieu, évêque de Luçon, voulait faire de son évêché sous le bon plaisir du roi, avec M. Emeri de Bragelogne pour le doyenné, chanoinie et prébende de l'église de St-Martin de Tours et l'abbaye de Notre-Dame du Wast dans le diocèse du Mans, et moyennant la réserve d'une pension de cinq mille livres sur l'évêché de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 793.

1623, 1er juillet. — Arrêt donné en faveur des chanoines de l'église de Poitiers pour le luminaire contre les évêques, chanoines et curés du diocèse de Luçon. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 185.

1623, 9 septembre. — Ordonnance des commissaires députés par le roi, au sujet d'un cimetière des huguenots à Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 801.

1623, septembre. — Lettres patentes de Louis XIII accordées aux habitants de St-Maixent pour tirer de l'arquebuse *au papegault.* (*Hôtel-de-Ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 539.

1623, 15 octobre. — Extrait du contrat de mariage de Jean Regnon, écuyer, avec damoiselle Angélique Foucher, fille puînée de Jacques Foucher, chevalier, sieur du Gué-Ste-Flaive. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 609.

1623. — Accord mutuel entre la révérende abbesse et le couvent de la Trinité de Poitiers, et les prieure et religieuses du monastère de Notre-Dame-de-Grâce établi en la ville de Baugé, diocèse d'Angers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 549.

1624, 19 février. — Collation de la prébende théologale de l'église cathédrale de Poitiers, faite par le chapitre à un prêtre du diocèse de Maillezais. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 187.

1624, 26 février. — Enquête justificative de l'incendie de l'abbaye de St-Savin et de tous ses titres, ornements, etc., par les gens de guerre. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 631.

1624, 9 mars. — Extrait d'un échange de biens et héritages entre Philippe de Granges, seigneur de Puiguyon, Louis de St-Georges, chevalier, et Philippe et Louis de St-Georges, frères, écuyers, sieurs de Sceaux et de Loubigni. (*Château de Puiguyon.*) T. 23, p. 611.

1624, 11 mars. — Echange du temporel du prieuré de St-Maixent de Beugné, situé dans le diocèse de Maillezais et annexé à la mense conventuelle de l'abbaye de St-Augustin de Limoges, entre les abbé et religieux de cette abbaye, et messire René de la Varenne, baron de Ste-Suzanne, gouverneur de la Flèche. (*Pièce communiquée par M. Boncenne, procureur à Poitiers.*) T. 16, p. 553.

1624, 13 juillet. — Brevet par lequel Louis XIII confirme un autre brevet d'Henri IV qui avait donné à Louis Chasteigner, fils du sieur de la Rocheposai, les abbayes de la Merci-Dieu et de Preuilli après la mort de Louis Belet, abbé de la première, et d'Yves Paully, abbé de la seconde. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 349.

1624, 22 août. — Maintenue de noblesse accordée à Louis Raoul, sieur du Soulier, sur le vu de ses titres, par M. Denis Amelot, intendant en Poitou. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 817.

1624, 31 août. — Cession de la maison des Evreux située en la ville de Poitiers et des bois de haute futaie appelés les bois de Fayes dans la paroisse d'Anché, faite pour la somme de trois mille livres par François de la Béraudière, abbé de Noaillé, aux religieux de cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 22, p. 663.

1624, 3 septembre. — Jugement donné à Mauléon par M. Denis Amelot, intendant en Poitou, pour la maintenue de la noblesse de MM. Petit, seigneurs de la Guierche. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 527.

1624, 18 septembre — Maintenue de noblesse accordée sur le vu des titres à damoiselle Suzanne de Granges par M. Denis Amelot, intendant en Poitou. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 341.

1624, 20 septembre. — Maintenue de noblesse accordée par le même à Jacob Rouault, sieur du Buignon. (*Château du Buignon.*) T. 1, p. 619.

1624, 20 septembre. — Maintenue de noblesse accordée par le même

à damoiselle Jeanne Maynard, veuve de Claude Maynard, sieur de la Bretonnière et de la Tremblaye. (*Pièce communiquée par M. Maynard de Passy.*) T. 17, p. 695.

1624, 25 novembre. — Résignation et démission de l'abbaye de la Grenetière faite par Emeri Jamet, prêtre, abbé commendataire de ladite abbaye, en faveur de Louis Chasteigner de la Rocheposai, sous condition de payer à Charles Chasteigner son frère aîné, pendant sa vie, la somme de quinze cents livres tournois de pension. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 351.

1624, 28 novembre. — Maintenue de noblesse accordée sur le vu des titres à Philippe Berland, écuyer, par M. Denis Amelot, intendant en Poitou. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 191.

1624, 1er décembre. — Brevet de Louis XIII qui donne à Louis Chasteigner de la Rocheposai l'abbaye de la Grenetière, sur la résignation d'Emeri Jamet, abbé commendataire de cette abbaye, sous la réserve d'une pension annuelle de quinze cents livres pour Charles Chasteigner, frère dudit Louis. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 355.

1624, 9 décembre. — Procuration donnée par Henri-Louis Chasteigner de la Rocheposai, évêque de Poitiers, pour intervenir en son nom au conseil privé du roi contre un économe nommé par sa majesté au régime du temporel des abbayes de Preuilli et de la Merci-Dieu, dont messire Louis Chasteigner avait été gratifié, et pour faire évoquer audit conseil le procès intenté par Alexandre de la Rochefoucault, prétendant droit à ces abbayes. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 357.

1624, 20 décembre. — Droit de haute justice accordé par Henri de la Trémoille, duc de Thouars, à Léon Aubineau, écuyer, seigneur de Rigni, son frère, sur sa maison seigneuriale de Rigni, sur les église, maison presbytérale et cimetière de Montbrun, et sur ses sujets et mensionnaires du village de Rigni et y demeurant, mais non sur les autres habitants de la paroisse, sans lui accorder le droit de châtellenie. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 777.

1625, 7 janvier. — Brevet par lequel Louis XIII confirme deux autres brevets d'Henri IV qui avait accordé les abbayes de Preuilli et de la Merci-Dieu à Louis Chasteigner, fils du sieur de la Rocheposai et neveu de l'évêque de Poitiers. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 9, p. 361.

1625, 26 mars. — Arrêt du conseil d'état du roi, qui déclare les abbé, chanoines et habitants du Dorat dans la basse Marche, contribuables au taillon, aux deniers de crues des garnisons et autres deniers extraordinaires levés en l'élection de Limoges. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 801.

1625, 2 avril. — Etablissement des religieuses ursulines dans la ville de Niort. (*Religieuses ursulines de Niort.*) T. 20, p. 485.

1625, 28 juin. — Collation d'un canonicat et d'une prébende de l'é-

glise cathédrale de Poitiers par le chapitre de cette église à un prêtre d'Angers, archidiacre de Briançais en Poitou. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 189.

1625, 28 juin. — Collation de la chantrerie de l'église cathédrale de Poitiers faite par le chapitre à un prêtre de ce diocèse. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 191.

1625, 8 juillet. — Opposition des habitants de Mirebeau à la réception des récollets dans cette ville. (*Cordeliers de Mirebeeu.*) T. 18, p. 257.

1625, 23 juillet. — Bref du pape Urbain VIII qui donne pouvoir à tous les confesseurs des religieuses de la congrégation de Notre-Dame du Calvaire de les absoudre de tous les cas réservés. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 561.

1625, 25 juillet. — Traité pour des sommes d'argent payées ou à payer fait entre Dieudonné de Bridieu, écuyer, seigneur de Claveau, gouverneur des ville et château de Mézières en Brenne, et Pierre de Bridieu, écuyer, seigneur de la Baron, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi et maître d'hôtel du duc de Guise, au sujet de la succession de feu Jean de Bridieu, écuyer, seigneur de la Gléole, leur frère aîné. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 195.

1625, 29 juillet. — Décret d'Henri-Louis Chasteigner de la Rochepozay, évêque de Poitiers, pour la fondation du prieuré des religieuses bénédictines de Niort. (*Religieuses bénédictines de Niort.*) T. 20, p. 489.

1626, 13 février. — Contrat de mariage d'Antoine de Rochefort, écuyer, avec damoiselle Charlotte Aimeri. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 531.

1626, 27 février. — Permission accordée par le conseil d'état du roi de faire une imposition sur la ville et les faubourgs de St-Maixent et les paroisses du ressort, pour l'acquisition et construction d'un auditoire, d'une chambre du conseil et des prisons. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 543.

1626, février. — Lettres de Louis XIII confirmatives des priviléges, droits, exemptions, franchises et libertés de l'église cathédrale de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 193.

1626, 30 juin. — Arrêt du parlement de Paris, qui déboute les récollets des prétentions qu'ils avaient sur le couvent de Mirebeau. (*Cordeliers de Mirebeau.*) T. 18, p. 259.

1626, 13 août.—Dépositions sur l'incendie de la maison seigneuriale des Cluzeaux, membre dépendant de l'évêché de Luçon, commis par feu Charles Robert, protestant, écuyer, sieur de la Rochette, grand-père de Charles Robert, seigneur du même lieu, qui vivait en 1626. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 803.

1626, 3 octobre. — Dépositions sur quelque coup donné à un prêtre

dans l'église de Soullans du diocèse de Luçon. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 807.

1626, 19 octobre. — Permission accordée au chapitre de l'église cathédrale de Poitiers par les gens tenant les requêtes du palais à Paris, pour obtenir monition en forme de droit contre ceux qui retenaient les titres, chartes, contrats, baux à ferme, etc., de ladite église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 197.

1626, 18 novembre. — Arrêt qui ordonne l'exhumation d'un gentilhomme huguenot inhumé dans l'église de St-Denis de la Chevasse. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 815.

1626, 23 novembre. — Vidimus de sept anciens titres de l'abbaye de Charroux relatifs à la fondation de cette abbaye. (*Abb. de Charroux*). T. 4, p. 545.

1626, 29 novembre. — Procès-verbal de l'exhumation d'un huguenot enterré par les religionnaires dans l'église de St-Denis de la Chevasse. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 817.

1626, 15 décembre. — Lettre concernant la même exhumation. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 829.

1626, 19 décembre. — Arrêt qui ordonne de saisir des gentilshommes pour avoir insulté l'évêque de Luçon au sujet de la même exhumation. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 831.

1627, 3 janvier. — Consentement d'Aimeri de Bragelogne, évêque de Luçon, pour la fondation d'un monastère de religieuses du couvent réformé de la Regrippière dans la ville de Montaigu, sur la demande de Paule et Charlotte de Fiesques, religieuses de la Regrippière. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 833.

1627, 22 janvier. — Etablissement d'un bureau ou chambre ecclésiastique à Luçon. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 835.

1627, 5 février. — Lettres du roi Louis XIII pour l'établissement des capucins à Luçon. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 839.

1627, 6 mars. — Requête des protestants de Luçon aux commissaires du roi pour obtenir l'exercice public de leur religion. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 233.

1627, 6 mars.—Arrêt de règlement sur les devoirs et obligations des lieutenants général et particulier du Dorat. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 805.

1627, 27 mars. — Extrait du contrat de mariage de Charles de Granges, chevalier, seigneur de la Gort et de la Grégoirière, avec damoiselle Marie de Courtarvel, fille de feu André de Courtarvel, chevalier. (*Château de la Flocelière.*) T. 8, p. 343.

1627, 19 mai. — Requête des huguenots pour le rétablissement d'un temple dans le bourg de Luçon. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 841.

1627, 28 mai. — Acte du rétablissement de l'exercice de la religion prétendue réformée à Luçon. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 235.

1627, 4 juin. — Mort de la duchesse d'Orléans, duchesse de Châtellerault et princesse de la Roche-sur-Yon. (*Histoire de Paris par D. Félibien.*) T. 23, p. 105.

1627, 15 juin. — Union de la cure de Notre-Dame de Montaigu à celle de St-Jean dans la même ville. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 843.

1627, 23 juin. — Signification d'arrêt aux prétendus réformés. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 845.

1627, 27 juin. — Lettre de M. Phelipeaux à l'évêque de Luçon au sujet du rétablissement d'un temple à Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 847.

1627, 21 juillet. — Arrêt donné à la requête des religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers, pour faire informer de leur usage dans la coupe des bois de leur abbaye, appelé à l'information le procureur général du roi. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 563.

1627, 1er août. — Ordonnance de l'auditeur général en Poitou et Angoumois pour l'archevêque de Bordeaux, qui reçoit le promoteur du chapitre de St-Hilaire-le-Grand, appelant d'une ordonnance de l'official et grand-vicaire de l'évêque de Poitiers, par laquelle il était enjoint au chapitre de Ste-Radégonde de ne point ouvrir les portes à la procession du chapitre de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 593.

1627, 23 août. — Lettres de Louis XIII pour ajourner au parlement les maire, échevins, bourgeois, président, lieutenant général, etc., de la ville de Poitiers, à la requête du chapitre de l'église cathédrale, au sujet des préséances, honneurs et prééminences dans les assemblées, disputées aux chanoines de ce chapitre par tous ces officiers du roi. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 201.

1627, 13 novembre. — Bulle du pape Urbain VIII, par laquelle tous ceux qui ont des titres, papiers et enseignements quelconques, ou ornements appartenant à l'église de Poitiers, sont obligés de les rendre à cette église sous peine d'encourir les censures qui y sont énoncées. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 205.

1627, 4 décembre. — Contrat de mariage de Charles Fouchier, écuyer, sieur des Muraulx, fils aîné de feu Madelon Fouchier, écuyer, sieur de Pontmoreau et des Muraulx, et de Susanne l'Auvergnat sa femme, avec Marie de Messemé, fille de Henri de Messemé, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de la Clouaistre et Beaucaire, et de Denise de Champigni sa femme. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 511.

1627, 20 décembre. — Permission accordée par l'hôtel-de-ville de Poitiers aux religieuses de l'abbaye de Ste-Croix de fermer une petite rue qui était entre les jardins de cette abbaye. (*Abb. de Ste-Croix.*) T. 5, p. 779.

1627. — Mémoire sur un démêlé qui était entre l'évêque de Luçon et l'abbesse de Fontevrault au sujet de la juridiction sur les religieuses du monastère et couvent de St-Sauveur de Montaigu, ordre de St-Benoît, diocèse de Luçon. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 849.

1628, 12 mai. — Arrêt du parlement de Paris qui maintient les religieuses de la Trinité de Poitiers dans leur usage de faire couper du bois pour leur chauffage et les besoins de leur église et de leurs dépendances, sans demander aucune permission aux officiers des eaux et forêts. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 571.

1628, 30 juin. — Procuration du supérieur de la congrégation de l'Oratoire pour faire à l'évêque de Luçon l'hommage de toutes les choses dépendantes de la cure de ce lieu, unie à cette congrégation. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 857.

1628, 20 décembre. — Concession faite par Henri de la Trémoille, duc de Thouars, à Nicolas, seigneur de Ferroles, des droits de haute, moyenne et basse justice pour la maison noble de Ferroles. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 781.

1629, 23 février. — Acquisition d'une maison située à Niort par l'abbesse et les religieuses de la Trinité de Poitiers, dans la vue d'y fonder le monastère de religieuses bénédictines qui y est maintenant établi. (*Religieuses bénédictines de Niort.*) T. 20, p. 491.

1629, 24 février. — Extrait de la vente de la baronnie de Bournezeau, faite à Jean Bardin, président en la chambre des comptes, cour des aides et finances de Bourgogne, par dame Marie de la Tour, fondée de procuration de Henri, duc de la Trémoille et de Thouars, son mari. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 785.

1629, 21 mai. — Extraits d'un procès-verbal de visite de l'abbaye de St-Savin, faite à la requête des religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 639.

1629, 6 juillet. — Fondation du prieuré conventuel des religieuses bénédictines de Niort par madame Guischard de Bourbon, abbesse de la Trinité de Poitiers. (*Religieuses bénédictines de Niort.*) T. 20, p. 495.

1629, 10 juillet. — Lettre de l'évêque de Poitiers à l'abbesse de Fontevrault pour lui demander des religieuses de Lencloître, qu'il voulait établir à St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 409.

1629, 10 juillet. — Mémoire détaillé sur l'établissement des religieuses bénédictines de St-Maixent. (*Religieuses bénédictines de St-Maixent.*) T. 16, p. 411.

1629, 11 juillet. — Lettre de l'évêque de Poitiers au maire de St-Maixent pour l'établissement des religieuses bénédictines dans cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 545.

1629, 8 août. — Réponse de Louise de Bourbon, abbesse de Fonte-

vrault, à une lettre de l'évêque de Poitiers, qui lui avait demandé plusieurs religieuses de Lencloître pour faire un établissement à St-Maixent. (*Religieuses bénédictines de St-Maixent.*) T. 16, p. 419.

1629, 18 août. — Acte de la translation de religieuses bénédictines de Poitiers à St-Maixent pour former l'établissement nouvellement créé en cette dernière ville. (*Religieuses bénédictines de St-Maixent.*) T. 16, p. 423.

1629, 19 septembre. — Obédience donnée par Jeanne Guischard de Bourbon, abbesse de la Trinité de Poitiers, à plusieurs religieuses pour aller faire la fondation du prieuré de Redon en Bretagne. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 575.

1629, 18 décembre. — Vente de la terre et seigneurie de l'Ile-Bouchard faite par Charlotte de Nassau, duchesse douairière de la Trémoille et de Thouars, pour la somme de cent quatre-vingt mille livres. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 789.

Vers **1629**. — Brevet du roi qui accorde au duc de la Trémoille et à ses descendants les titres, prééminences, rangs, prérogatives accordés en France aux princes issus de maisons souveraines, comme étant descendu de Frédéric d'Aragon, roi de Naples, par représentation de Charlotte d'Aragon sa fille, mère d'Anne de Laval, celle-ci dame de la Trémoille et bisaïeule du duc. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 787.

1630, 5 février. — Précis d'une transaction pour cause d'hérédité entre les enfants de feus Claude Salle et Jacquette Bérie sa femme. (*Évêché de Luçon.*) T. 14, p. 859.

1630, 26 mai. — Acte de la dédicace de l'église des capucins de Niort. (*Capucins de Niort.*) T. 20, p. 503.

1630, 30 juin. — Articles proposés par Catherine de Parthenai, dame de Rohan, pour le mariage de Madeleine Catherine, comtesse palatine, princesse des Deux-Ponts, sa petite-fille, avec le comte palatin du Rhin, duc en Bavière. (*Château du Parc-Soubise.*) T. 23, p. 55.

1630, 14 juillet. — Commission donnée par M. de la Rocheposai, évêque de Poitiers, au prieur de Noaillé, pour faire la visite pendant trois ans dans l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 577.

1630, 17 août. — Fondation du prieuré de la Trinité de Redon en Bretagne par l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 579.

1630, 4 décembre. — Lettres royaux obtenues par Aimeri de Bragelogne, évêque de Luçon, pour rentrer dans la possession de la maison des Trois-Piliers de Poitiers, appartenant autrefois à l'évêché de Luçon, et qui avait été aliénée par Miles d'Illiers. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 861.

1630, 8 décembre. — Extrait du contrat de mariage d'Antoine Audebert, écuyer, avec damoiselle Blanche Barrault. (*Château de la Guierche-St-Amand.*) T. 9, p. 533.

1630, 11 décembre. — Lettre dans laquelle on expose à l'évêque de Luçon les dispositions des religionnaires de Montaigu à l'égard du temple qu'ils avaient élevé dans cette ville sans la permission du roi. (*Evéché de Luçon.*) T. 14, p. 869.

1631, 13 février. — Acte de démission de l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Jeanne Guischard de Bourbon. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 587.

1631, 13 février. — Permission accordée par l'évêque de Poitiers aux religieuses de la Trinité de procéder à l'élection d'une abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 589.

1631, 13 février. — Acte de l'élection d'Ambroise du Buat et de sa prise de possession de l'abbaye de la Trinité. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 591.

1631, 7 mars. — Brevet du roi confirmatif de celui par lequel sa majesté avait donné le droit d'élection des abbesses aux religieuses de la Trinité. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, 593.

1631, août. — Erection de la terre et seigneurie de Richelieu en duché-pairie par Louis XIII. (*Pièce communiquée par le sénéchal de Mirebeau.*) T. 18, 261.

1631, 5 septembre. — Lettres patentes de Louis XIII sur la bulle de Sixte IV, avec un arrêt du parlement, en faveur des chanoines de l'église cathédrale de Poitiers, pour tenir des cures et être dispensés d'y résider. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 213.

1631, 20 octobre. — Procès-verbal du grand-prévôt de Paris sur les violences et vexations du baron des Francs dans l'abbaye de St-Savin. (*Abb.de St-Savin.*) T. 25, p. 643.

1632, 8 janvier. — Extrait du contrat de mariage de Philippe Berland, chevalier, sieur de la Guitonnière, St-Méard, les Ousches et la Sergenterie, fils de feu Jacques Berland, seigneur de la Guitonnière, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et président au parlement de Bretagne, et de Judith de Beaucé, dame des châtellenies du Dézert, Jauzé, le Bourgbarré et Beauvais, avec Françoise Thibault, fille de Jacques Thibault, chevalier, sieur de la Carte et de Vuzé, Jaulnay, la Chalonnière, et de Françoise de Barbezières. (*Château de la Baron.*) T. 1, p. 197.

1632, 10 mars. — Enquête sur le pillage et la ruine de l'église et du couvent des carmes d'Aunai par les huguenots en 1568. (*Carmes d'Aunai.*) T. 1, p. 143.

1632, 4 mai. — Enregistrement en l'élection de St-Maixent des priviléges accordés au maire de cette ville. (*Hôtel-de-ville de St-Maixent.*) T. 16, p. 547.

1633, 18 janvier. — Concession du droit de banc et de sépulture en l'église de Romagne faite à certaines conditions par les chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, curés primitifs et fondateurs de cette église, à Pierre Jousseran, écuyer, sieur de Bagneux et de Champrond, et à ses successeurs. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 597.

1633, février. — Lettres patentes de Louis XIII approbatives et confirmatives d'une délibération des habitants de la ville de Thouars pour l'établissement d'un collége dans cette ville. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 797.

1633, 12 mars. — Arrêt du conseil d'état du roi qui ordonne le rétablissement des bureaux des traites foraines dans diverses villes et lieux de Poitou, et en particulier à Niort. (*Hôtel-de-ville de Niort.*) T. 20, p. 505.

1633, 15 mars. — Sentence arbitrale par laquelle le prévôt de l'église de Poitiers est établi dans le droit d'avoir voix délibérative et conclusive, et de présider au chapitre en l'absence du doyen et du chantre, d'être mis au tableau *ad conferenda beneficia*, et de jouir d'un canonicat et d'une prébende unie à sa prévôté. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 217.

1633, 13 avril. — Acte de démission de l'abbaye de la Trinité de Poitiers par Ambroise du Buat, abbesse triennale de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 599.

1633, 15 avril. — Acte d'élection de Catherine Erreau à la dignité d'abbesse de la Trinité, et de sa prise de possession de cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 595.

1633, 20 avril. — Acte capitulaire de l'abbaye de la Trinité portant règlement sur certains droits respectifs des religieuses de cette abbaye et de celles du prieuré de Niort dans les deux maisons. (*Religieuses bénédictines de Niort.*) T. 20, p. 513.

1633, 31 mai. — Homologation d'une transaction passée entre le chapitre de l'église de Poitiers et le prévôt de cette église, au sujet de différents droits que ce prévôt exigeait du chapitre. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 221.

1633, mai. — Extrait du contrat de mariage de Louis Raoul, écuyer, seigneur du Soulier, avec Marie de Tusseau. (*Château du Soulier.*) T. 25, p. 819.

1633, 22 juin. — Arrêt du conseil pour l'enregistrement d'une déclaration du mois d'avril 1633, par laquelle le roi reprend son droit de nomination à l'abbaye de la Trinité de Poitiers après que l'abbesse élue par les religieuses aura achevé son triennat. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 603.

1633, 3 juillet. — Lettre où l'on voit les mouvements qu'on se donnait à Paris et à Poitiers pour maintenir l'abbaye de la Trinité dans

le droit d'élire son abbesse, et pour en empêcher l'union à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 605.

1633, 5 juillet. — Acte par lequel les religieuses de la Trinité déclarent ne vouloir pas admettre et reconnaître pour leur abbesse Louise de la Capelle de Cardaillac, que le roi avait nommée à cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 609.

1633, 10 juillet. — Lettre de dom Bernard Jevardac au sujet de l'affaire de l'union de l'abbaye de la Trinité à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 611.

1633, 24 juillet. — Lettre où l'on voit plusieurs anecdotes concernant l'union de l'abbaye de la Trinité au Calvaire, union à laquelle l'auteur de cette lettre est fort opposé. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 613.

1633, 25 août. — Bref du pape Urbain VIII confirmatif du choix que les religieuses de la Trinité avaient fait de Catherine Erreau pour leur abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 625.

1633, 27 août. — Transaction entre François Fouchier, écuyer, sieur de Pontmoreau, fils puîné de feu Madelon Fouchier, écuyer, sieur de Pontmoreau et du Murault, et de Jeanne l'Auvergnat, demandeur, d'une part, et Pierre Chauveau, marchand, défendeur, et demandeur en gariment contre Marie de Messemé, veuve de feu Charles Fouchier, écuyer, sieur du Murault, au sujet de la succession de feu Madelon Fouchier et de Jeanne l'Auvergnat. (*Arch. de M. Fouchier de Billi.*) T. 8, p. 515.

1633, 11 septembre. — Lettre de dom Grégoire Tarissé, général de la congrégation de St-Maur, à la supérieure de la Trinité de Poitiers, au sujet de l'union de cette abbaye à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 627.

1633, 14 septembre. — Autre lettre où l'on voit les mouvements qu'on se donnait pour conserver aux religieuses de la Trinité le droit d'élire leur abbesse, et pour empêcher l'union de leur abbaye à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 631.

1633, 20 septembre. — Consentement des religieuses de la Trinité pour l'union de cette abbaye à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 633.

1633, 28 septembre. — Arrêt du grand conseil, par lequel défenses sont faites au lieutenant général de Poitiers de connaître des différends mus entre les religieuses de la Trinité et madame de Cardaillac qui prétendait en être abbesse. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 635.

1633, 26 octobre. — Permission accordée à la supérieure du Calvaire d'Angers de venir gouverner l'abbaye de la Trinité pendant un an, sous le bon plaisir du roi et du pape. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 639.

1633, 27 octobre. — Concordat entre messire Bertrand de Chaux,

archevêque de Tours, abbé commendataire de l'abbaye de St-Maixent, et les religieux de la congrégation de St-Maur, pour l'union de cette abbaye à cette congrégation. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 16, p. 385.

1633, 2 décembre. — Acte par lequel les religieuses de l'abbaye de la Trinité de Poitiers demandent des religieuses de la congrégation du Calvaire pour régir et administrer cette abbaye. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 643.

Vers **1633**. — Démission faite par l'évêque de Poitiers de tout le droit qu'il pouvait avoir comme évêque sur l'abbaye de la Trinité, en faveur de l'union de cette abbaye à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 645.

Vers **1633**. — Lettre d'un supérieur de la congrégation du Calvaire au père confesseur, pour l'engager à soutenir cette congrégation contre ceux qui s'opposaient à l'union qu'on voulait y faire de l'abbaye de la Trinité de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 647.

Vers **1633**. — Lettre sur l'affaire de l'union de la Trinité à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité*) T. 27, p. 649.

Vers **1633**. — Lettre de dom Bernard Jevardac au sujet de la même affaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 653.

Vers **1633**. — Autre lettre de dom Bernard Jevardac, où l'on voit ce qu'il pensait sur l'affaire de l'union et où l'on trouve quelques anecdotes sur le même sujet. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 657.

Vers **1633**. — Consultation sur la manière dont les religieuses de la Trinité devaient se conduire à l'égard de madame de la Capelle, qui, après avoir signé sa démission de tous ses droits sur cette abbaye unie au Calvaire, ne s'en tenait point à ses promesses. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 665.

Vers **1633**. — Lettre du père Joseph, capucin, où l'on voit toutes les raisons qu'il emploie pour amener les religieuses de la Trinité à son point, touchant l'union de cette abbaye à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 669.

1634, 9 février. — Acte par lequel on voit quelles furent les religieuses de la Trinité qui demandèrent l'union de leur abbaye à la congrégation du Calvaire. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 673.

1634, 25 février. — Consultation de M. de Ste-Marthe sur l'acte capitulaire ou concordat fait par les religieuses de la Trinité avec la congrégation du Calvaire, au sujet de l'union. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 681.

1634, 3 avril. — Concordat entre les religieuses de la congrégation du Calvaire et l'abbaye de la Trinité pour l'union de cette abbaye à cette congrégation. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 689 et 697.

1634, 22 mai. — Sentence de renvoi de l'élection du Blanc en Berri,

qui maintient MM. de Mauvise dans la possession de leur noblesse. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 17, p. 687.

1634, 26 octobre. — Lettres de Catherine Erreau, élue abbesse de la Trinité de Poitiers, dans lesquelles ses sentiments sur l'union de cette abbaye au Calvaire paraissent dans tout leur jour, avec les conditions qu'elle et les religieuses de cette abbaye veulent qu'on insère dans le concordat, mais qu'elles n'osent exposer à l'évêque de Poitiers. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 693.

1637, 30 décembre. — Sauvegarde du roi accordée, à la recommandation du cardinal de Richelieu, au chapitre de Luçon et à ses gens, fermiers et possessions. (*Cath. de Luçon.*) T. 14, p. 239.

1638, 7 janvier. — Testament d'Henri-Louis Châteigner de la Rocheposai, évêque de Poitiers. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 229.

1638, 6 septembre. — Arrêt qui fait défense aux officiers de la chancellerie présidiale de Poitiers, de prendre plus d'un sceau pour chacune des expéditions qu'ils scelleront pour le chapitre de St-Hilaire. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 601.

1639, 15 mars. — Etat des villes et paroisses que le roi en son conseil a ordonné être distraites des élections de Limoges, Poitiers et le Blanc, et ressortir à l'avenir en l'élection de Bellac nouvellement créée et rétablie par édit du présent mois. (*Mss. de M. Robert.*) T. 24, p. 811.

1642, 20 mai. — Concordat passé entre Henri-Louis Châteigner de la Rocheposai, évêque de Poitiers et abbé commendataire de l'abbaye de St-Cyprien, et les religieux de la congrégation de St-Maur, pour l'union de cette abbaye à cette congrégation. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 677.

1642, 27 mai. — Ratification de ce concordat par le chapitre général de la congrégation de St-Maur, dite alors de St-Benoît. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 7, p. 687.

1642, 7 septembre. — Acte d'introduction des religieux de la congrégation de St-Maur dans le monastère de St-Cyprien. (*Abb. de St-Cyprien.*)

1642, 13 septembre. — Consentement de Pierre de Nivelle, évêque de Luçon, pour l'union des religieuses bénédictines de St-Sauveur de Montaigu à l'ordre de Fontevrault. (*Evêché de Luçon.*) T. 14, p. 873.

1642, 28 décembre. — Lettres patentes approbatives des bulles portant sécularisation et homologation des statuts de l'église cathédrale de Luçon. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 233.

1643, 2 avril. — Rapport d'un miracle arrivé un Jeudi-Saint à Pressac, en la basse Marche. (*Mss. de M. Robert, du Dorat.*) T. 24, p. 815.

1645, 5 septembre. — Arrêt du parlement de Paris, portant enregis-

trement des lettres patentes du roi approbatives des bulles de sécularisation et d'homologation des statuts de l'église cathédrale de Luçon. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 235.

1651, 10 avril. — Extraits du testament de Philippe Berland, seigneur de la Guitonnière, en faveur des augustins de Poitiers. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 69.

1651, 5 novembre. — Lettre de cachet qui ordonne aux abbé et religieux de St-Savin de donner une sépulture honorable au corps de Gaspard Freuiller, colonel du régiment des gardes suisses. (*Abb. de St-Savin.*) T. 25, p. 699.

1651, 9 décembre. — Arrêt du grand conseil qui ordonne le partage des biens de l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm entre le cardinal Mazarin, abbé, et les religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 95.

1659, 6 septembre. — Arrêt du parlement de Paris en faveur de Marie Hennequin, veuve d'Henri Gouffier, marquis de Boisi, comme seigneur et comte de Maulévrier, contre Françoise du Pui du Fou, épouse de messire Hilaire de Laval, marquis de Lezai, par lequel Marie Hennequin, comme mère et tutrice d'Artus Gouffier, duc de Roannez, est maintenue dans le droit de faire établir ses poteaux et sauvegardes aux Cerqueux, de faire apposer ses armes au dedans et au dehors de l'église de ce lieu, de s'opposer aux lettres d'érection de la terre des Cerqueux et de la Cevrie en baronnie, et aux lettres de concession de foires et marchés aux Cerqueux, de faire exercer la haute justice dans le même lieu, etc. (*Pièce communiquée par le curé des Cerqueux.*) T. 25, p. 123.

1661, 8 mars. — Acte par lequel Henri, duc de la Trémoille, et Marie de la Tour d'Auvergne son épouse, déchargent du droit de fromentage, jusqu'à la concurrence de cent livres de revenu annuel, les terres qui devaient dîmes à l'abbé d'Airvault; le tout en faveur de Michel Poncet, abbé de cette abbaye. (*Château de Thouars.*) T. 26, p. 801.

1661, 27 avril. — Extrait du traité en matière de partage entre François de Bessai, chevalier, Louis de Bessai, chevalier, et dame Anne Marie de Bessai, sur les dispositions testamentaires de feu messire Louis de Bessai, aussi chevalier, comte dudit lieu, leur père. (*Château du Parc-Soubise.*) T. 23, p. 63.

1661, 10 juin. — Attestation donnée aux chanoines de l'église cathédrale de Poitiers par le curé de l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste, la plus ancienne de la ville, par laquelle il déclare qu'il a vu de tout temps ces chanoines faire la cérémonie de l'eau bénite et la bénédiction des fonts baptismaux dans son église. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 237.

1661.—Inventaire des titres produits par Jean de Volvire, chevalier, seigneur d'Aunai, du Courret, Mortaigne et autres places, et Jean

de Volvire, chevalier, seigneur du Vivier-Jusseaud, pour justifier de leur qualité de chevaliers. (*Château de St-Martin-Lars.*) T. 17, p. 113.

1667, 9 septembre. — Maintenue de noblesse accordée en divers temps à messieurs de la Porte sur le vu de leurs titres par les intendants de Poitiers, commissaires du roi pour la recherche de la noblesse. (*Pièce communiquée par M. de la Porte du Theil.*) T. 23, p. 463.

1669, 28 octobre. — Concordat pour l'introduction de la réforme de St-Maur dans l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 99.

1669, 2 décembre. — Ordonnance de l'évêque de Luçon pour l'introduction des chanoines réguliers de Ste-Geneviéve dans l'abbaye des Fontenelles, située en bas Poitou. (*Sans indication de source.*) T. 8, p. 437.

1672, 24 mars. — Arrêt du grand conseil qui maintient dom Martin de la Fond dans la possession du prieuré de Mortagne, à l'exclusion de plusieurs autres prétendants. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 733.

1674, 11 avril. — Arrêt du conseil privé du roi qui maintient les chanceliers, recteur, docteurs, régents, professeurs et officiers généraux et particuliers de l'université de Poitiers, leurs suppôts, bedeaux et messagers, dans la faculté de pouvoir plaider en toutes causes et instances par-devant les juges royaux de Poitiers, conservateurs de leurs privilèges. (*Privilèges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 437.

1674, juillet. — Lettres patentes de Louis XIV, confirmatives de tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'université de Poitiers. (*Privilèges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 441.

1674. — Mémoire sur l'affaire des religieux de la congrégation de St-Maur, ci-devant établis au prieuré conventuel de St-Pierre de Mortagne, avec dom Martin de la Font et M. Claude Tonnellier, abbé de Breteuil. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 735.

1685, 23 février. — Devis pour la réédification des bâtiments de l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm. (*Abb. de St-Michel-en-l'Herm.*) T. 18, p. 107.

1685, 7 octobre. — Consécration de trois chapelles dans l'église de l'abbaye des Châtelliers. (*Abb. des Châtelliers.*) T. 5, p. 315.

1686, 24 mai. — Décret de l'université de Poitiers qui déclare les augustins de cette ville déchus des droits et priviléges de l'université. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 73.

1687, 3 janvier. — Statuts et ordonnances de l'église collégiale de St-

Pierre-le-Puellier de Poitiers, concernant la discipline et la police de ladite église. (*Chap. de St-Pierre-le-Puellier.*) T. 23, p. 145.

1688, 4 mai. — Acte par lequel les augustins de Poitiers s'engagent à tout ce qui leur est prescrit par l'université de Poitiers pour obtenir leur rétablissement dans cette université. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 75.

1688, 4 juin. — Rétablissement des augustins de Poitiers dans l'université. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 77.

1688, 27 novembre. — Lettre du roi à l'université de Poitiers. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 447.

1688. — Lettre du procureur général à M. Cuirblanc de Fontaine, recteur de l'université. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 445.

1691, 12 juin. — Extrait de la taxe des décimes des prieurés et commanderies dépendants des augustins de la Maison-Dieu de Montmorillon, et situés dans le diocèse de Poitiers. (*Pièce communiquée par M. Pontois, archiviste du grand prieuré d'Aquitaine.*) T. 19, p. 705.

1694, avril. — Edit du roi portant confirmation des priviléges des trésoriers de France. (*Pièce communiquée par M. de Montaigu, directeur des traites de la généralité de Poitiers.*) T. 23, p. 221.

Requête présentée au parlement par le chapitre de l'église de Poitiers, tendante à ce que Louis Guyon, chanoine théologal de cette église, fût condamné de satisfaire aux devoirs de sa charge, et d'annoncer la parole de Dieu tous les dimanches dans l'église cathédrale, de faire des leçons publiques et des explications de l'Ecriture sainte, etc. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 247.

Réponses faites par Louis Guyon, théologal de l'église de Poitiers, à un acte à lui signifié de la part du chapitre de cette église, qui prétendait l'obliger à prêcher tous les dimanches et à faire au moins trois explications par semaine sur l'Ecriture sainte, etc. (*Cath. de Poitiers.*) T. 3, p. 255 et 257.

Requête présentée par les religieuses de la Trinité de Poitiers à la maison commune de cette ville, pour obtenir la permission de renfermer dans leur clôture la rue appelée de St-Pélage. (*Abb. de la Trinité.*) T. 27, p. 703 (1).

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

1713, 4 février. — Acte du rétablissement des religieux de la congré-

(1) Ces trois dernières pièces, sans date, sont présumées appartenir au XVII[e] siècle.

gation de St-Maur dans le prieuré de Mortagne. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 743.

1713, 13 septembre. — Lettre de dom Louvel au prieur de Mortagne sur les rachats. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 745.

1715, 12 décembre. — Lettre de monsieur le régent du royaume à l'université de Poitiers. T. 23, p. 435.

1716, 14 août. — Récit, fait par un chanoine de la Rochelle, de la façon dont les religieux de l'abbaye de St-Maixent ont acquis leur relique de St Léger, le 7 avril 1660. (*Prieuré de Mortagne.*) T. 19, p. 761.

Vers **1720**. — Extrait d'un ancien état de tous les revenus et fermes annuelles de l'évêché de Poitiers. (*Evêché de Poitiers.*) T. 3, p. 261.

1725, juin. — Lettres patentes de Louis XV confirmatives de tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'université de Poitiers. (*Priviléges imprimés de l'université de Poitiers.*) T. 23, p. 449.

1733, 2 mai. — Traité entre Philippe Berland, chevalier, seigneur de la Guitonnière, et les Augustins de Poitiers, au sujet d'un banc et de la sépulture accordés à Philippe Berland dans l'église des Augustins dont il avait fait construire le grand autel. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 79.

1741, 24 juin. — Extrait d'un traité fait entre les chanoines réguliers de l'abbaye de la Trinité de Mauléon et le curé ou vicaire perpétuel de St-Jouin-sous-Mauléon, au sujet du refus que ce curé avait fait à ces chanoines de célébrer la messe dans son église le jour de la fête de St-Jouin, selon l'ancien usage. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 17, p. 337.

1751, 9 février. — Permission accordée aux Augustins de Poitiers par M. Thibault, marquis de la Carte, comme fondateur de ces religieux, de changer le banc des anciens fondateurs qu'il représentait. (*Augustins de Poitiers.*) T. 1, p. 83.

Mémoire tiré de divers factums des chanoines de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers, tendant à prouver contre le sieur Granet que leur église a été cléricale et séculière depuis son origine jusqu'à présent, et par conséquent qu'elle n'est pas sujette à la pension des oblats. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 12, p. 605.

Renseignements sur le bureau des finances de Poitiers, sur l'époque de la création des officiers qui le composent, et sur les principaux droits et priviléges qui leur ont été attribués. (*Mémoire communiqué par M. de Montaigu, directeur des traites de la généralité de Poitiers.*) T. 23, p. 165.

FIN DE LA TABLE.

TABLE.

Poitiers. — Imp. de F.-A. Saurin.

TABLES
DES MANUSCRITS
DE
D. FONTENEAU
CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE POITIERS.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES CHARTES TRANSCRITES DANS LES DEUX VOLUMES SUPPLÉMENTAIRES 27 *BIS* ET 27 *TER*.

POITIERS,
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.
PARIS,
CHEZ DERACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOI, 7.
1855.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

La bibliothèque de la ville de Poitiers est nouvellement rentrée en possession de 451 pièces manuscrites qui avaient été détachées de la collection de dom Fonteneau avant qu'on la fît relier, c'est-à-dire avant 1835. Ces précieux documents appartiennent tous à la première série et forment maintenant deux volumes supplémentaires sous les n°s 27 *bis* et 27 *ter*. La Société des Antiquaires de l'Ouest ayant publié en 1838 la *Table chronologique* des chartes dont se composait alors cette première série, il était à propos de présenter un relevé semblable de celles qui, par une bonne fortune, ont été retrouvées en la présente année 1855. La table suivante servira donc de supplément à celle de 1838.

NEUVIÈME SIÈCLE.

893, novembre. — Vente faite à Hucbert par trois frères nommés Aldon, Rainard et Adalfred, de cinquante-sept aires de marais salants situés dans le pays d'Aunis, au village appelé *Jazdon*, dans le territoire de St-Sauveur. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 589.

DIXIÈME SIÈCLE.

928 ou **929**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par *Gerarius*, prêtre, d'une saline à Ingolins, dans le territoire de St-Nazaire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 69.

933 ou **934**. — Don fait à la même abbaye par Ebles, comte de Poitou, de quelques fonds situés en Aunis, pour en faire des marais salants. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 71.

Vers **935**. — Vente faite à Martin, abbé de St-Cyprien, par Ingobert, lévite, de quelques marais salants situés à Voutron en Aunis. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 73 et 75.

937 ou **938**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par Adelelme, d'une saline appelée *Salina vetera*, contenant cinquante-huit

aires, située dans le marais d'Ingolins et dans la dépendance de St-Nazaire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 77.

Vers **938**. — Don fait à la même abbaye par *Sancfredus*, de quelques salines situées en Aunis dans le marais Conon. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 79.

941, juin. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Gombaud, Gauscelme ou Gauscelin et Gausburge, femme de Gombaud, d'une chapelle dédiée à saint Saturnin et située en Poitou, dans la viguerie de Marnes, au village appelé *Ledemniaco*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 259.

942, février. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par Guillaume Tête-d'Étoupes, comte de Poitou, et Adèle sa femme, de cent aires de marais salants situés à Voutron en Aunis, dans le fond de St-Sauveur. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 33.

942, février. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Girbert, abbé de cette maison, de soixante-dix aires de marais salants situés à Voutron en Aunis. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 591.

942 ou **943**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Géraud et Adalgarde sa femme, de quarante-une aires de marais salants situés à Ingolins en Aunis, dans le fond de St-Nazaire et dans le lieu appelé *Ad illas plancas*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 81.

Vers **945**.— Don fait à la même abbaye par Imbert et Rainalde sa femme, de cinquante aires de marais salants *in marisco Runciaco*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 83.

948 ou **949**. — Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Abbon, de quarante aires de marais salants situés à Ingolins en Aunis, dans le fond de St-Nazaire. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 85.

954 ou **955**.— Don fait à la même abbaye par Martin et Ildeburge sa femme, de cinquante-trois aires de marais salants situés à Ingolins en Aunis, dans le marais appelé *Medanus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 87.

955 ou **956**. — Don fait à la même abbaye par Rainaud, de quelques salines situées en Aunis, au village appelé *Conon*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 89.

Vers **956**. — Don fait à la même abbaye par Godin, de quelques salines situées en Aunis, au village appelé *Vinzella*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 91.

Vers **960**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par *Aiteldis*, de soixante-quatre aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Ivia*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 593.

961, mai. — Don fait à la même abbaye par Sénégonde, de cent huit aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais ap-

pelé *Inivia* ou *Ivia*, et de deux pêcheries dans le lieu appelé *Sangoni*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 595.

964, juillet. — Don fait à la même abbaye par un prêtre nommé Geoffroi, de cinquante aires de marais salants situés en Aunis, dans le village appelé *Runciacus*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 597.

965 ou **966**, septembre. — Vente faite à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par des particuliers nommés Constance et Enée, de quarante-deux aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Scala*, pour la somme de soixante sous. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 261.

968, novembre. — Don fait à la même abbaye par *Jodolenus*, de cinquante-six aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Ivia*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 263.

Vers **968** ou **969**, 2 janvier — Bail à vie par lequel Constantin, abbé de St-Maixent, donne à Ucbert et à Constance sa femme un terrain inculte situé en Aunis, faisant partie des marais salants appelés *Badeni*, pour y pratiquer cinquante aires de ces marais, à condition qu'ils mettront au plus tôt en valeur vingt aires au profit de l'abbaye de St-Maixent, et que le reste des cinquante retournera après leur mort à cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 599.

Vers **970**. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par un prêtre nommé Jean, de quelques salines situées en Aunis, dans le lieu appelé *Girons*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 265.

Vers **972**. — Don fait à la même abbaye par Josbert, de quelques salines situées en Aunis, dans le marais appelé *Maudunus*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 267.

Vers **972**. — Don fait à la même abbaye par *Mainaldus*, d'une pêcherie située en Aunis, dans le lieu appelé *Plumbo*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 269.

973 ou **974**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien par *Andraldus*, de quelques héritages situés en Aunis et en Poitou. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 93.

974, juin. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par un prêtre nommé Marchard, de cent aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Agernus*, sous la redevance de quatre deniers de cens. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 271.

Vers **974**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Rainaud, de onze aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Conon*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 603.

Vers **974**. — Don fait à la même abbaye par le même, de vingt aires de marais salants situés en Aunis, dans le même marais. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 605.

976 ou **977**. — Don fait au monastère de Notre-Dame de Châtel-

acher par Ebbon et Ode sa femme, du mas d'Acher, des biens qu'ils possédaient dans les villages appelés *Culniaco* et *Cauniaco*, des marais salants qu'ils avaient en Aunis, dans le marais appelé *Scali*, et d'autres héritages situés près le château de Châtelacher. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 95.

Vers **978**, 17 janvier. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Girbert, de quarante-une aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Modun*, pour avoir sa sépulture dans cette abbaye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 607.

980, 4 mars.—Don fait à la même abbaye par Christine, de trente aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Palus* et dans la saline appelée *Petita*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 609.

Vers **980**. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Raoul et autres particuliers, de quelques marais salants situés à Ingolins en Aunis. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 273.

981, juin. — Vente faite à la même abbaye par Alibert, de vingt-six aires de marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Aitriacus*, pour la somme de soixante-dix sous et trente muids de sel, et moyennant un cens annuel de deux muids. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 275.

Vers **981**. — Don de différentes salines situées en Aunis, dans le marais d'Aitré, fait en différents temps et par différentes personnes à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 277.

Vers **985**. — Vente faite à la même abbaye par Alibert, d'une saline située en Aunis, dans le marais d'Aitré. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 279.

Vers **988**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Arsende et Guillaume son fils, d'une église et de plusieurs héritages situés en Aunis, dans les villages appelés *Rabsentius*, *Telliacus* et *Paliacus*, avec cinquante aires de salines dans le marais dit *Adgerniacus*. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 97.

991, décembre. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par *Gundenus*, clerc, de quelques marais salants situés en Aunis, dans le fond de St-Sauveur et dans le marais appelé *Vulthronno*, au lieu nommé *Scala*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 37.

Vers **991**. — Don fait à la même abbaye par Adémar et Adelburge sa femme, de plusieurs aires de marais salants et de pêcheries situées en Aunis, dans le marais appelé *Kortina* et au port d'Esnande, et d'un journal de vigne au château de Niort, dans le lieu appelé Champclos. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 41.

Vers **992**, octobre. — Vente faite à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Adémar et *Giralda* sa femme, de quelques marais salants

situés en Aunis, dans le marais appelé *Girus*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 281.

Vers **992**. — Don de marais salants situés en Aunis fait à l'abbaye de St-Maixent par *Gondradus*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 611 et 613.

996, juillet. — Don fait à l'abbaye de Noaillé par un prêtre nommé Constantin, d'un terrain ou emplacement pour soixante aires de marais salants, situé en Aunis, dans le fond de St-Sauveur et dans le marais appelé *Vultron*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 45.

996, août. — Don fait à la même abbaye par Boson, du château de Niort, de trente aires de marais salants situés dans le marais appelé *Autriacus*, au lieu nommé *Aderna*. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 47.

ONZIÈME SIÈCLE.

1002, mai. — Don fait à la même abbaye par Rainon et Guazilde sa femme, de quelques pêcheries dans la mer, d'un emplacement pour un moulin, de la dîme de St-Sauveur et d'autres héritages, le tout situé en Aunis. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 49.

Vers **1010**. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Rainuze, de quarante-quatre aires de marais salants situés en Aunis, dans le territoire de St-Etienne. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 615.

1017, mars. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par deux frères nommés Rainaud et Macaire, de quelques marais salants situés en Aunis, dans le marais appelé *Yvia*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 283.

Vers **1023**. — Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Rainon, de quelques pêcheries en mer au lieu appelé *Subroca*, situé en Aunis. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 99.

Vers **1027**.— Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par *Adraldus*, d'une terre appelée *Bundiliacus*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 285.

Vers **1029**.— Don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Engelbaud, chanoine de l'église de St-Hilaire, de tout ce qu'il possédait dans les villages appelés *Vitriaco*, *Colonia*, *Gurdiniaco*, et de quelques marais salants situés en Aunis, au marais de Voultron. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 101.

Vers **1040**. — Don fait à la même abbaye par Arbert et Bérenger son frère, de cinq églises situées dans l'île *Oia*, aujourd'hui Ile-Dieu. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 105.

1047, 2 novembre. — Dédicace et confirmation de la fondation de

l'église et de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 331.

1050, 18 août. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par des seigneurs de la maison de Taillebourg, des églises de Champdolent, de St-Bibien, de St-Pierre dit *Gaudeacensis*, d'une autre appelée *Alpiniacensis*, de moulins, pêcheries et plusieurs autres droits et héritages situés à Champdolent et ailleurs. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 287.

1058 ou **1059**. — Restitution faite par les enfants de Guillaume de Parthenai à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, de l'île de Vix que Gui-Geoffroi, duc d'Aquitaine, lui avait enlevée injustement. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 335.

1068. — Confirmation par Geoffroi, seigneur de Tonnai-Charente, de tous les dons qui avaient été faits à l'église de ce lieu, soit dans le château, soit dans l'étendue de la châtellenie. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 291.

1069. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Geoffroi Tizon, de quelques terres et terrages situés dans le lieu appelé Fontaines. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 293.

1070, juin. — Don fait à la même abbaye par Guillaume, vicomte d'Aunai, de l'église de St-Martial et de quelques autres droits et héritages situés en différents lieux. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 295.

Vers **1073**. — Don fait à l'abbaye de Maillezais de plusieurs droits ecclésiastiques que les seigneurs de Marans possédaient dans l'église de St-Etienne de Marans, avec la moitié de celle de Notre-Dame dudit lieu, par Arnaud Gautier, et de la quatrième partie de cette église par Hubert de Marans, etc. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 167.

1074. — Restitution faite à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Witbert de Talmont, de la moitié d'une terre qu'il avait usurpée au village d'Orlac, et qui avait été donnée à cette abbaye par Guillaume, vicomte d'Aunai. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 297.

1074. — Don fait à la même abbaye par Hélie, du consentement de sa femme et de ses enfants, de son alleu appelé Vilaret et de sa portion dans la forêt de Bavez. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 299.

Vers **1079**, 11 juin. — Don fait au monastère de St-Nicolas de Poitiers par Humbert, de quelques salines situées dans l'île d'Oleron. (*Prieuré de St-Nicolas.*) T. 27 *ter*, p. 27.

1084, 25 février. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Albert, d'une église canoniale dédiée sous l'invocation de saint Lucien, et située dans le diocèse de Beauvais, au village appelé *Buriacus*, pour être convertie en monastère. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 301.

Vers **1085**. — Notice de la dépendance de l'abbaye de St-Etienne de Vaux en Saintonge, de celle de Maillezais en Poitou, avec l'institution de Rainaud, nommé abbé de Vaux par l'abbé et les religieux de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 189.

1088. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par le clergé d'Amiens, d'une église dédiée à saint Laurent et située dans le territoire de Corbie. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 303.

1089. — Cession faite à la même abbaye par Goscelme *Admiratus*, de tous les droits que lui et ses frères pouvaient prétendre dans le lieu de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 305.

1091. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Adelard, sa femme et ses frères, de plusieurs églises, domaines et autres héritages, le tout confirmé par Rainulfe, évêque de Saintes. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 169.

1092. — Don d'une terre à Arvert fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par une dame nommée *Aldenodis*, du consentement de ses enfants. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 307.

Vers **1092**. — Don fait à l'abbaye de Maillezais par Rainulfe, évêque, et les chanoines de l'église cathédrale de Saintes, du droit qu'ils avaient sur celle de St-Nicolas de Mornac, sous la condition d'une redevance annuelle. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 171.

1096, 26 novembre. — Bulle du pape Urbain II, qui met l'abbaye de Notre-Dame de Saintes sous la dépendance immédiate du St-Siége, et en confirme tous les biens présents et futurs. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 337.

1096, 29 décembre. — Bulle du même pape, qui confirme tous les biens donnés et à donner à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli, en mettant sous sa direction et autorité le monastère de Bassac, où la discipline monastique était entièrement éteinte. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 309.

1098, 11 mars. — Don de huit églises fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Amé, archevêque de Bordeaux et légat du St-Siége. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 311.

1098, 4 octobre.—Investiture de l'église de St-Pierre de Marestais, donnée dans un concile de Bordeaux à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Amé, archevêque de Bordeaux et légat du St-Siége. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 313.

1100, 8 mai. — Vente faite à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Beraud Sylvain, des moulins appelés de Molival, avec toutes leurs dépendances, pour la somme de douze marcs d'argent et quatre cent vingt sous, une mule évaluée deux cents sous, et des peaux de renard de la valeur de quarante-cinq sous. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 317.

1100. — Confirmation faite à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Achard de Born, des biens donnés à cette abbaye dans la terre de St-Julien par Hélie le Roux son père. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 341.

Vers **1100**. — Notice du don fait à l'abbaye de St-Cyprien de Poitiers par Constantin *Crassus*, de l'église de St-Léger près Pons en Saintonge, avec toutes ses dépendances, et de plusieurs autres héritages situés en divers lieux. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 107.

DOUZIÈME SIÈCLE.

1104. — Don fait à l'abbaye de Marmoutier par Pierre II, évêque de Poitiers, de plusieurs églises situées dans les diocèses de Poitiers, Luçon et Maillezais. (*Prieuré de Fontaines.*) T. 27 *bis*, p. 157.

1104. — Notice de démêlés entre les religieux de St-Jean-d'Angéli et ceux de St-Maixent au sujet de l'église de Marestais en Saintonge, avec l'indication des conciles où l'affaire fut jugée. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 321.

Vers **1104**. — Notice du don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Guillaume IX, comte de Poitou, des droits qui lui appartenaient pour le pacage des porcs et des brebis dans les obédiences ou prieurés de cette abbaye, et en particulier dans l'obédience de Muron. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 325.

Vers **1104**. — Notice de jugements ou épreuves à l'eau bouillante et du plaid tenu ensuite sur des démêlés qui s'étaient engagés pour quelques héritages entre les abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et leur prévôt de l'île de Vix en bas Poitou. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 345.

Vers **1104**. — Jugement arbitral rendu par Rainulfe, évêque de Saintes, en faveur de Florence, abbesse de Notre-Dame de cette ville, au sujet d'un fief sur lequel un certain *Idercius* prétendait des droits. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 343.

Vers **1104**. — Don de l'église de l'Isle fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Rainulfe Tronnel, Zacharie son frère et leurs parents. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 329.

1105. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par plusieurs seigneurs, d'une terre située près d'Esnande en Aunis, et confirmation de ce don par le duc d'Aquitaine, comte de Poitou. (*Abb. de St-Jean d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 333.

1105. — Désistement fait par Raoul Gilduin des prétentions qu'il avait sur la terre *de Flaeco*, donnée à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Guillaume Maingot de Surgères et Girbert Jaléel son fils. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 331.

Vers **1105**, 18 septembre. — Traité par lequel Ebles, seigneur de Châtelaillon, du consentement de sa femme et de ses enfants, remet aux religieux de l'abbaye de Vendôme ce qu'il leur avait ravi injustement, après avoir été excommunié pour ce fait. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p. 219.

Vers **1105**. — Yvette de Châtelaillon et Isembert et Guillaume ses enfants renoncent, en faveur de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli, à des droits et coutumes qu'ils levaient injustement dans les marais salants d'Yves, d'Aitré, de Voultron et d'Angoulins. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 335.

Vers **1105**. — Fondation de l'aumônerie située près de St-Gilles de Surgères, par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 575.

1106. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Etienne *Magalannus*, de tous les droits de cens et de quelques vignes qui lui appartenaient dans le fief de ce lieu. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 337.

1106. — Notice d'un traité entre l'abbé de St-Jean-d'Angéli et celui de Vendôme, par lequel l'île de Flex devait être partagée entre eux par moitié. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 339.

1107, 30 mai. — Pascal II, pape, confirme le don de l'île d'Aix fait aux religieux de cette île par Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Dom Etiennot.*) T. 27 *bis*, p. 115.

1107. — Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, confirme et donne de nouveau à l'abbaye de Montierneuf et à ses obédiences l'usage du bois que son père leur avait déjà donné dans toutes ses forêts, et en particulier dans la forêt d'Argençon en Aunis, aujourd'hui la forêt de Benon. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 27 *bis*, p. 759.

1107. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par des seigneurs nommés Mainard Ostence, Achard de Born et Clarice sa femme, de quelques droits dans la forêt d'Anton. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 549.

1108. — Restitution faite à l'église d'Angoulême par Guillaume Taillefer, comte de cette ville, de l'église d'*Aent* située en Saintonge, dans la terre de Mastas, avec toutes les dîmes et ses appartenances et dépendances. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 341.

Vers **1108**. — Isembert de Châtelaillon se désiste de toutes les injustices qu'il avait faites à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli dans l'obédience appelée *Yvia*. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 345.

1109. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par un seigneur nommé Pierre Hélie de Nuaillé, de trois marais situés en Aunis. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 617.

1110, 19 janvier. — Restitution faite à l'évêque d'Angoulême et à son église par Robert de Marton, du consentement de sa mère et de ses frères, de la quatrième partie de l'église d'*Aent* située en Saintonge, près de Mastas. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 349.

Vers **1110**. — Pierre de Soubise, évêque de Saintes, donne au monastère de St-Cyprien de Poitiers l'église de St-Sigismond et celle de St-Sulpice. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 111.

1111, 15 mars. — Jugement rendu par l'évêque de Saintes au profit de l'abbaye de Noaillé, par lequel l'église de Frontenay-l'Abattu est adjugée à cette abbaye au préjudice de celle de la Chaise-Dieu, qui lui en disputait la propriété. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 55.

1111, 5 juin. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Pierre de Nuaillé, d'une saline située en Aunis, au lieu appelé *Thesaurus*, sur le chemin d'Esnande. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 621.

Vers **1112**. — Guillaume, comte de Poitou, rend à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes une terre que Bernard Badet avait usurpée. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 351.

Vers **1112**. — Don du bois ou forêt de Burle fait à la même abbaye par Geoffroi de Taunay. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 353.

Vers **1112**. — Vente et don de quelques moulins à la même abbaye par deux frères nommés Aimeri et Gui. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 355.

1113. — Restitution faite à Girard, évêque d'Angoulême et légat du St-Siége, par Boson, frère d'Aimeri, vicomte de Châtelleraud, de la moitié de l'église et des dîmes d'Ains en Saintonge, qu'il avait enlevées à l'église d'Angoulême. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 351.

1114. — Restitution faite à l'abbaye de St-Maixent par Isembert, seigneur de Châtelaillon, de plusieurs héritages appartenant à cette abbaye, qu'il avait usurpés en Aunis dans la terre de Font-de-Lois et dans le marais de *Mullepe*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 623.

1114. — Don fait à la même abbaye par Pierre Airaud, de tout ce qu'il possédait en Aunis dans le marais appelé *Mullepe*, et qui avait appartenu autrefois à Isembert de Châtelaillon, à qui Gui-Geoffroi, comte de Poitou, l'avait enlevé en saccageant son château et toute sa terre. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 625.

Vers **1115**. — Vente faite à l'abbaye de Notre-Dame-de-Saintes par Pierre Maurin et consorts, de la partie du moulin de Maleirac qui appartenait à Marie sa sœur. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 357.

1117. — Don fait à l'abbaye de St-Maixent par Rainulfe, évêque

de Saintes, et Pierre II son successeur, de l'église de St-Georges de *Oirec*. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 627.

1119, 21 mars. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Guillaume Ier, évêque de Poitiers, de plusieurs églises situées en Poitou. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 353.

1119, 27 août. — Bulle du pape Calixte II, qui confirme toutes les églises et tous les biens donnés et à donner à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 359.

Vers **1120**. — Dîmes achetées de Guillaume, comte de Poitou, par Sibille, abbesse, et les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 563.

Vers **1120**. — Notice de la vente de la troisième partie d'un moulin, faite à la même abbaye par Guillaume Aimon. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 565.

1122. — Don fait à la même abbaye par Pierre Viguier, de la dîme de la terre de *Rogeiraz apud Campaniam*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 367.

1127. — Isembert de Châtelaillon confirme les dons que ses prédécesseurs et lui-même avaient faits précédemment à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 355.

1130. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Guillaume Audebert, de quelques dîmes de vignes, terres et jardins situés près de cette abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 369.

Vers **1130**. —Jugement de Guillaume *Guadradi*, évêque de Saintes, qui adjuge l'église de Charron à l'abbaye de Maillezais, contre les prétentions de l'abbé et des religieux de Fontgombaud. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 173.

Vers **1130**. — Don de la dîme d'une terre située près Pont-l'Abbé, fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par un personnage nommé Loer, et confirmé par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, comte de Poitou, et par Aénor sa femme. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 371.

Vers **1130**. — Vente de la dîme de Marenne à la même abbaye par Hugues de Doet, (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 373.

Vers **1130**. — Traité entre la prieure obédientiaire de Pont-l'Abbé et un particulier, au sujet des salines de Sarpillon. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 375.

1131, 14 juin. — Restitution faite à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Guillaume de Nanclars, évêque de Périgueux, du monastère de St-Silvain de Périgord, dont les comtes de cette province s'étaient emparés et qu'ils avaient vendu depuis à l'abbaye de St-Martial de Limoges pour la somme de mille sous. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 377.

1131, après le 13 octobre. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Guillaume X, duc d'Aquitaine, comte de Poitou, du château que les anciens ducs d'Aquitaine avaient à St-Jean-d'Angéli, avec les coutumes dont cette abbaye jouissait de temps immémorial; le tout pour expier les outrages qu'il avait faits aux religieux de l'abbaye dans leur propre église le jour de la fête de saint Jean, et pour l'expiation desquels il se soumit à la pénitence publique. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 359 et 361.

1131. — Restitution du monastère de St-Silvain à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par le comte de Périgord et l'évêque de Périgueux. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 381.

1133. — Restitution faite à la même abbaye par les frères de Geoffroi de Pons, de quelque dîme située à Nieuil, que ce seigneur avait usurpée sur cette abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 383.

1134. — Notice d'un combat public entre deux champions, dont l'un était pour l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et remporta la victoire, et l'autre était pour un particulier qui prétendait tenir féodalement certains héritages qu'on lui disputait. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 385.

Vers **1134**. — Acte par lequel Geoffroi de Rancon accorde sa protection à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, en présence de Bourgogne sa mère, de Folsifie sa femme, et de Sybille, abbesse de cette abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 387.

1136. — Notice du don que Guillaume X, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, fit à saint Bernard, abbé de Clairvaux, de quelque partie de la forêt de Benon pour bâtir l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 171.

1137, avant le 9 avril. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Gervais, d'une maison située dans l'enceinte des murs de cette ville et dans la terre de St-Palais. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 391.

1137, 15 septembre. — Confirmation du don de certains péage et droits accordés à la même abbaye par les seigneurs de Taillebourg en Saintonge. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 389.

1137. — Jugement rendu en faveur de la même abbaye au sujet du moulin de St-Julien, que Giraud Salsa lui disputait. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 393.

1137. — Traité entre les religieuses de la même abbaye et des gentilshommes du nom de Brou, au sujet de quelques dîmes d'une terre appelée *Spina Saura*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 395.

1137. — Jugement rendu par Geoffroi, archevêque de Bordeaux, et Guillaume, évêque de Saintes, en faveur de la même abbaye,

contre un particulier qui avait usurpé des terres qui en dépendaient. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 397.

1139. — Don fait aux Templiers de la Rochelle par Louis le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, des moulins et de quelques maisons de cette ville. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 225.

1139. — Même don par Éléonore, reine de France et duchesse d'Aquitaine, avec exemption de toute taille et autre impôt. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 227.

1140. — Vente faite à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Normand, du consentement de sa femme et de ses enfants, du change de la monnaie de Saintes, qui avait autrefois appartenu à cette abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 399.

1141, 11 février. — Bulle du pape Innocent II, qui met la même abbaye sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons qui lui avaient été faits. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 403.

1141. — Confirmation par Louis le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, de tous les dons faits à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, et des immunités et exemptions dont elle jouissait. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 409.

1141. — Confirmation des mêmes dons et immunités par Eléonore, reine de France et duchesse d'Aquitaine. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 413.

1141. — Autre charte de Louis le Jeune, roi de France et duc d'Aquitaine, qui confirme à la même abbaye le change de la monnaie de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 407.

Vers **1141.** — Charte d'Eléonore, reine de France, contenant la même confirmation. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 415.

1144. — Guillaume Seguin, de concert avec son fils et son frère, donne à la même abbaye de Notre-Dame de Saintes quelques droits dans une forêt nommée *Autao.* (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 417.

1145. — Lettres en forme de jugement de Louis VII, roi de France et duc d'Aquitaine, qui adjuge aux religieuses de la même abbaye des héritages que Pierre de Nieul leur disputait. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 419.

Vers **1145.** — Bulle du pape Lucius II, qui met sous la protection du St-Siége l'abbaye de Fontdouce en Saintonge, confirme toutes ses possessions et lui accorde plusieurs priviléges. (*Abb. de la Grenetière.*) T. 27 *bis*, p. 159.

1146, 24 avril. — Bulle du pape Eugène III, qui met l'abbaye de Notre-Dame de Saintes sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons qui lui avaient été faits. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 421.

1147, 9 février. — Geoffroi III dit de Loroux, archevêque de Bordeaux, confirme le concordat fait entre l'abbaye de St-Martial de Limoges et celle de Notre-Dame de Saintes au sujet du monastère de St-Silvain en Périgord. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 425.

1148, 28 juillet. — L'abbé et les religieux de St-Martial de Limoges renoncent, moyennant quelques redevances, en faveur de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, à toutes les prétentions qu'ils avaient sur le monastère de St-Silvain en Périgord. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 431.

1148. — Don fait à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes par Foulques Chareus et Pole sa femme, de plusieurs dîmes et héritages situés en divers lieux, et cela en faisant leur fille religieuse dans cette abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 433.

1149, 29 août. — Bernard, évêque de Saintes, témoigne que Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, et Mascelin, abbé de St-Cyprien, ont fait un accord entre eux au sujet des églises de Bonneuil et de St-Saturnin. (*Abb. de St-Cyprien.*) T. 27 *bis*, p. 113.

1149, 23 septembre. — Traité fait sous le bon plaisir de Bernard, évêque de Saintes, entre les religieux et le chapelain de l'île d'Aix en Aunis, au sujet des oblations de leur église. (*Abb. de Cluni.*) T. 27 *bis*, p. 207.

1150, 4 mai. — Traité entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et quelques barons de l'île d'Oleron nommés Guillaume Aimeri et Aléard son frère, au sujet de la dîme de toute la terre de *Bonamia* et d'autres droits que Gautier de Forz, leur aïeul, avait donnés à cette abbaye, et que ces barons voulaient lui ravir. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 435.

1150. — Guillaume de Mauzé, échanson du roi, répare par le don de la troisième partie du péage du Ga les outrages qu'il avait faits à l'abbesse de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 439.

1150. — Traité entre la même abbaye et un nommé David, au sujet de l'office de forestier dans la forêt de *Vidra*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 441.

Vers **1150**. — Notice du procès suscité à la même abbaye par deux prétendants à la prévôté de Corme-Royale, et du désistement de ces derniers. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 443.

Vers **1150**. — Notice dressée par Agnès, abbesse de Saintes, de la redîme qui lui appartenait dans les quatre parties des quatre seigneurs de l'île d'Oleron. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 445.

Vers **1150**. — Notice de quelques cens et rentes dus à la même abbaye sur des maisons situées à Saintes, et du don de quelques autres maisons. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 447.

1153, 29 octobre. — Bulle du pape Anastase IV, qui met la même abbaye sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons qui lui avaient été faits. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 449.

Vers **1155**. — Diplôme de Henri II, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine et de Normandie et comte d'Anjou, qui ordonne au sénéchal de Poitou de tenir la main à ce que les religieuses de Notre-Dame de Saintes jouissent paisiblement des biens donnés à cette abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 453.

1156, 6 mars. — Cession faite à la même abbaye par Rainulfe de Balodes et Robert son frère, de tous les droits qu'ils pouvaient prétendre sur le moulin de Tairach, qui avait été donné à cette abbaye par Guillaume Andron, chevalier. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 455.

1157. — Notice du recouvrement fait par Agnès de Barbezieux, abbesse de Notre-Dame de Saintes, d'une terre qui appartenait à son monastère. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*. p. 457.

Vers **1160**. — Traité entre l'abbesse de Notre-Dame de Saintes et un particulier au sujet de la prévôté de Corme-Royale. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 459.

Vers **1160**. — Cession faite à la même abbaye par des particuliers, de toutes les prétentions qu'ils avaient dans la forêt de *Vidra*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 465.

Vers **1160**. — Jugement rendu par la cour de Bernard, évêque de Saintes, contre Lambert Chodoig, qui voulait usurper la terre de Chapeiron, en l'île d'Oleron, sur l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 461.

Vers **1160**. — Jugement rendu par la même cour contre Lambert de Soubise, qui vexait l'abbesse et les religieuses de la même abbaye, au sujet de droits qu'il prétendait dans leur terre de Chapeiron. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 463.

1161, 31 mars. — Guillaume, cardinal, légat du St-Siége en Aquitaine, confirme le traité fait entre les abbés de St-Jean-d'Angéli et de St-Cibard d'Angoulême sur le don de l'église d'*Aent*, avec toutes ses appartenances, à l'abbaye de St-Jean, en compensation de ce que celle de St-Cibard avait été retirée de sa dépendance. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 365.

1161, vers le 31 mars. — Pierre I[er], évêque d'Angoulême, cède à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli l'église d'*Aent* avec toutes ses dépendances, en compensation de ce que celle de St-Cibard d'Angoulême avait été retirée de sa dépendance. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 367.

1161, 4 juillet. — Lettres de Bernard, évêque de Saintes, qui attestent la réparation des outrages et des vexations que Foulques *Cherellus* avait faits à l'abbaye de Notre-Dame de cette ville dans

une terre appelée *Malaimo.* (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 467.

1161. — Foulques de Mastas, frère de Guillaume, comte d'Angoulême, du consentement de Geoffroi leur frère, se désiste des prétentions qu'il avait sur l'église et la dîme d'*Aent* données par l'évêque d'Angoulême à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 371.

Vers **1161.** — Acte de caution donné à l'abbaye de Saintes, au sujet de l'enlèvement du blé d'un moulin de cette abbaye par *Aucherius*, après la destruction de la ville de Saintes par Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine et comte d'Anjou. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 533.

Vers **1161.** — Cession faite à la même abbaye par Baudrich de Plazay de tous les droits par lui prétendus sur des vignes et des terres. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 471.

Vers **1161.** — Don de quelques salines à des particuliers par les religieuses de la même abbaye, sous certaines redevances. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 473.

1162. — Jugement de Rainaud, archidiacre de Saintes, comme délégué de Bernard, évêque de cette ville, lequel adjuge aux religieuses de l'abbaye de Saintes certains droits de dîmes dans l'île d'Oleron. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 475.

1162. — Sentence arbitrale d'Hélie, doyen, et de Jean, archidiacre de l'église de Saintes, pour terminer un démêlé qui s'était élevé entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et Rainaud de *Broda*, au sujet de quelques dîmes dans les terres renfermées entre les rivières de Brouage et de Seudre, depuis le Chapus jusqu'à Montelain. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 477.

1162. — Lettres de Bernard, évêque de Saintes, qui attestent une sentence arbitrale rendue par Hélie, doyen, et les archidiacres de l'église de Saintes, pour terminer un démêlé qui s'était élevé entre l'abbaye de Notre-Dame de cette ville et Rainaud de Doé, au sujet de plusieurs dîmes et terrages situés dans la terre de Marennes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 481.

1162. — Confirmation par le même évêque d'un traité fait entre les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame et Guillaume Joubert, du consentement de ses frères, au sujet de quelque dîme dans l'île d'Oleron. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 483.

1162. — Confirmation par le même évêque d'un autre traité fait entre les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame et Aimeri Forz, du consentement d'Aléard son frère, au sujet de quelque dîme située en l'île d'Oleron et dans la terre dite *Bonamia.* (*Abb. de N-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 485.

1162. — Transaction entre les mêmes religieuses et le prieur de Didonne au sujet de quelque dîme en l'île d'Oleron, dans les fiefs

de *Monte-Latronis* et de *Faugeros*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 487.

Vers **1162**. — Don de plusieurs dîmes à l'abbaye de Saintes par Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 489.

Vers **1162**. — Don de quelques rentes et domaines à la même abbaye par Arnaud Pharaon de Pont-l'Abbé. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 491.

1163. — Arrentement par les religieuses de la même abbaye de quelques maisons situées à la Rochelle. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 493.

Vers **1163**. — Don de quelques maisons à la même abbaye par une dame qui s'y fait religieuse. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 495.

1164. — Notice du don d'un moulin, d'une dîme et d'une pêcherie fait à la même abbaye par les seigneurs de Mornach, et des démêlés que cette abbaye eut dans la suite au sujet de ce don avec quelques gentilshommes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 497.

1166. — Acquisition faite par la même abbaye de quelque dîme dans une vigne nommée de *Spinoil*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 499.

Vers **1166**. —Don fait à l'abbaye de Maillezais par Aimeri Boueth, de quelques héritages situés dans le marais de St-Maurice. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 177.

1167, 10 mai. — Bulle du pape Alexandre III, qui met l'abbaye de Notre-Dame de Saintes sous la protection du St-Siége et confirme tous les dons qui lui avaient été faits. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 501.

1167. — Don d'un pré au prieuré de Montpoulain par Elisabeth Muloth, dont la fille avait été reçue religieuse dans l'abbaye de Notre-Dame. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 509.

1168. — Traité entre la même abbaye et Geoffroi Viguier au sujet de quelques morceaux de terrain dans la terre de St-Palais de *Longafaisola*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 511.

1168. — Désistement par Jean Parage de toutes ses poursuites contre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes au sujet de quelques terres et autres héritages. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 513.

1170. — Traité entre la même abbaye et Foulques *Cherellus*, au sujet des vexations auxquelles les religieuses étaient en butte de la part de ce seigneur dans la terre de *Malaimo*. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 515.

Vers 1170. — Restitution faite à l'abbaye de Maillezais et au prieuré

de St-Pierre d'Oleron, de quelques vignes situées près le village de la Drecerie. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 179.

1171. — Traité fait par la médiation de Jean III, évêque de Poitiers, entre l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et celle de Maillezais, au sujet de quelque dîme en l'île d'Oleron, dans la paroisse de Chapeiron. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 523.

1171, mars. — Approbation du même traité par Guillaume, évêque de Maillezais. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 519.

1171. — Traité entre Gilebert de Rochefort et l'abbaye de Notre-Dame de Saintes sur la dîme d'une saline appelée la Saline du vicomte de Thouars. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 525.

1171. — Confirmation par Jean III dit de Bellesmains, évêque de Poitiers, d'un jugement rendu par Bernard, évêque de Saintes, en faveur de la même abbaye, contre le seigneur de Doé, au sujet de quelques droits de four à ban. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 521.

1171. — Guillaume Maengot et Girbert son frère affranchissent du droit de viguerie et de toute autre coutume une terre qui avait été donnée à l'aumônerie de Surgères par Lambert et Hugues, ministres de cette aumônerie. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 577.

Vers **1171**. — Don de droits appelés *levatgium* et *ribatgium*, fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Gilbert de Rochefort. (*Abb. de St-Jean d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 373.

Vers **1171**. — Notice d'un acte par lequel Othon de Mauzé, seigneur de Marans, s'engage à garder et défendre l'abbaye de Maillezais et ses biens. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 193.

Vers **1173**, 11 juin. — Bulle du pape Alexandre III, confirmative du don qu'Adémar, évêque de Saintes, avait fait de l'église de Notre-Dame de *Arpes* à Agnès, abbesse de l'abbaye de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 527.

1174. — Traité entre Agnès de Barbezieux, abbesse de Notre-Dame de Saintes, et Guillaume Hélie, au sujet de quelques héritages que ce dernier et son père avaient usurpés sur cette abbaye, et pour lesquels ils avaient été excommuniés. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 529.

1178. — Jugement définitif par lequel l'évêque de Saintes adjuge au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers les églises de St-Cir et de St-Hilaire situées dans le territoire d'Arçai. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 27 *bis*, p. 203.

1179. — Diplôme de Richard, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui met sous sa sauvegarde l'aumônerie de Surgères en Aunis, et confirme les franchises qui lui avaient été accordées par Guillaume IX, son fondateur, aussi duc d'Aquitaine et comte de Poitou. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 579.

Vers **1180**. — Fondation et dotation de l'abbaye des Fontenelles par Guillaume de Mauléon, seigneur de Talmond, du consentement de Béatrix sa femme, fille de Bernard de Machecou, laquelle avait été dotée par son père de la terre de la Roche-sur-Yon et du Luc, qu'elle porta dans la maison de Mauléon. (*Pièce communiquée par M. le marquis de Montaigu.*) T. 27 *bis*, p. 755.

1182, 26 janvier. — Bref du pape Lucius III, qui défend à tout autre qu'à un légat du St-Siége ou à un commissaire du pape, de prononcer des sentences d'excommunication ou d'interdit contre les abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, et contre les chapelains destinés à faire tous les jours l'office divin dans l'abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 535.

1182, 19 juin. — Adémar, évêque de Saintes, confirme des dons faits au monastère de l'île d'Aix par Isembert de Châtelaillon, et en fait lui-même à ce monastère. (*Dom Etiennot.*) T. 27 *bis*, p. 117.

1182, 4 juillet. — Jugement rendu par le prévôt de Benon en faveur de l'abbé de Noaillé contre un nommé Morineau de Surgères, au sujet d'un moulin et de quelque fief dont ce dernier prétendait que l'abbé avait usurpé une partie. (*Dom Etiennot.*) T. 27 *bis*, p. 119.

1186 ou **1187**. — Bulle du pape Urbain III, qui confirme un traité fait sous le bon plaisir de l'évêque de Saintes entre les religieux et le chapelain ou curé de l'île d'Aix en Aunis, au sujet des oblations. (*Abb. de Cluni.*) T. 27 *bis*, p. 211.

1187, 7 mars. — Confirmation par Othon, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de tous les dons qui avaient été faits par ses prédécesseurs et plusieurs autres personnes en faveur de l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 175.

Vers **1187**. — Don de la terre de Montbernier à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Ainoth de Cren et Aimeri Garnier son fils. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 375.

1188, 9 avril. — Confirmation par le pape Clément III de la cession des églises de St-Cir et de St-Hilaire situées dans l'évêché de Saintes, faite par l'évêque de ce diocèse au chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. (*Chap. de St-Hilaire.*) T. 27 *bis*, p. 205.

1188. — Don fait au Temple de la Rochelle par Richard, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, de quelques maison et héritages situés à la Rochelle et aux environs. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 251.

Vers **1188**. — Don fait par le même prince à l'aumônerie de Surgères de quelques héritages exempts de tous devoirs. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 581.

1189, 6 septembre. — Confirmation par le même prince de tous

les dons et priviléges que Henri II, son père, et Éléonore, sa mère, avaient concédés aux Templiers de la Rochelle. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 233.

1189. — Renonciation par Aimar, comte d'Angoulême, à tous les droits qu'il pouvait prétendre sur l'abbaye et terre de Bassac en Saintonge. (*Abb. de Bassac.*) T. 27 *bis*, p. 27.

1189. — Lettres de Richard, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui met sous sa protection l'aumônerie de Surgères fondée par son bisaïeul Guillaume IX. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 583.

Vers **1189**. — Lettres d'Othon, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui donne et confirme aux Templiers de la Rochelle les moulins de cette ville. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 235.

1190, 10 juillet. — Lettres de Richard, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine et comte d'Anjou, qui confirme les dons qui avaient été faits au Temple de la Rochelle par la reine Éléonore, sa mère. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 237.

1190. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par les seigneurs de Châtelaillon et de Rochefort en Aunis, de quelques pêcheries et emplacements pour construire des moulins. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 377.

Vers **1192**. — Extrait d'une transaction entre les religieux de Maillezais et Guillaume Jaudoin au sujet d'une métairie. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 181.

Vers **1195**. — Guillaume Maingot, fils de Guillaume Maingot et de Berthe, fille de Geoffroi de Rancon, affranchit l'aumônerie de Surgères de tous les cens qu'elle lui devait, entre autres de cinq sous sur les moulins de Bay, etc. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 585.

1196, 20 février. — Lettres d'Othon, duc d'Aquitaine, comte de Poitou, qui confirme aux Templiers de la Rochelle toutes leurs possessions, et en particulier le don qui leur avait été fait des moulins de cette ville. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 239.

1196, 25 mai. — Lettres de Richard, roi d'Angleterre, qui confirme une transaction passée entre Othon son neveu et les Templiers de la Rochelle, au sujet des moulins de cette ville. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 241.

Vers **1196**. — Don d'un fief à l'abbaye de Maillezais par Pierre de Volvyre. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 195.

Vers **1197**, 1er janvier. — Lettres d'Othon, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, qui donne à l'aumônerie de Surgères tous les cens et droits qui lui appartenaient dans sa terre, et met cette aumônerie sous sa garde et protection. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 587.

1199. — Établissement de la commune de la Rochelle par Eléonore, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie et d'Aquitaine,

et comtesse d'Anjou. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p. 223.

1199. — Etablissement de la commune de l'île d'Oleron par la reine Éléonore. (*Sans indication de source.*) T. 27 *ter*, p. 73.

1199. — Priviléges accordés par la même princesse aux habitants de l'île d'Oleron. (*Sans indication de source.*) T. 27 *ter*, p. 75.

Vers **1199.** —Diplôme par lequel la même reine Eléonore exempte de toutes charges et devoirs les hommes des Templiers de la Rochelle, en quelque endroit qu'ils soient. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 215.

1200, décembre. — Cession de quelques marais aux religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis par Guillaume, seigneur de Mauléon et de Marans, avec un désistement de certains droits que ce seigneur prétendait sur d'autres marais donnés à cette abbaye par les ducs d'Aquitaine. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 177.

1200. — Raoul, seigneur de Taunai, du consentement de Raoul et de Guillaume ses enfants, confirme, sous la condition de certaines redevances, le don que Pierre Colez et Pétronille, sa femme, avaient avaient fait à l'abbaye de Boisgroland d'un marais situé près de Champagné, le tout avec l'agrément de Pierre de Volvire et de Hugues de Luçon, ses chevaliers, en présence d'Ostence, abbé de Moreilles, et de plusieurs autres. (*Abb. de Boisgroland.*) T. 27 *bis*, p. 55.

TREIZIÈME SIÈCLE.

1202. — Trêve entre le roi d'Angleterre et le vicomte de Thouars, de laquelle ils consentent que plusieurs autres seigneurs de Poitou et d'Aunis soient garants. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 271.

1203. — Lettres de Philippe-Auguste, qui inféodent au vicomte de Thouars et à son fils et héritier la dignité de sénéchal de Poitou et du duché d'Aquitaine au delà de la Loire, lorsqu'il aura fait l'acquisition de ces provinces. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1043.) T. 27 *bis*, p. 653.

1204, août. — Lettres du même roi qui fixent les émoluments du vicomte de Thouars, sénéchal de Poitou, dans l'étendue de la sénéchaussée de Poitou et du duché d'Aquitaine. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1049.) T. 27 *bis*, p. 655.

1204. —Lettres de garde gardienne ou protection, accordées par le roi Philippe-Auguste à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 537.

1205, 28 février. — Priviléges accordés ou confirmés en faveur des habitants de l'île d'Oleron par Jean, roi d'Angleterre. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 273.

1207, 26 octobre. — Traité pour une trêve entre les rois de France et d'Angleterre. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 275.

1207. — Traité entre les frères du Temple et ceux de l'aumônerie de la Rochelle au sujet du pont de la Rochelle et des droits et revenus de ce pont, sur lesquels ils avaient des prétentions respectives. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 245.

1208, 29 avril. — Hugues de Surgères, vicomte de Châtelleraud, confirme le don que Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, avait fait à l'abbaye de St-Maixent, de tous les droits qu'il percevait dans le fief du prieuré de Font-de-Loys; le tout du consentement de Geoffroi de Surgères leur frère, chevalier. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 629.

Vers **1209**. — Convention entre Philippe-Auguste et Savari de Mauléon, par laquelle celui-ci s'engage à être homme lige du roi de France et à le servir contre le roi d'Angleterre. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1088.) T. 27 *bis*, p. 657.

1211. — Restitution faite à l'abbaye de Noaillé par Porteclie, fils de Guillaume de Mauzé, du droit d'exemption de péage au château de Mauzé, droit dont il avait dépouillé cette abbaye. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 57.

1213. — Don fait à l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis par Aimeri de Forz, du consentement de Guillaume, son frère, de tout ce qui lui appartenait à St-Sauveur. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 179.

1214, 8 mars. — Lettre du roi d'Angleterre, qui informe un comte de la reddition de plusieurs places qui s'étaient soumises à la domination anglaise. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 279.

1214, mai. — Lettre du même roi à la régence d'Angleterre pour l'informer de l'heureux succès de ses armes en Poitou. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 281.

1214, 22 août. — Lettre du même roi à Savari de Mauléon, qui était rentré dans son service, pour lui annoncer qu'il lui envoie deux de ses fidèles pour délibérer avec lui des affaires communes. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 277.

1214, 6 septembre. — Lettre du même roi, qui ordonne de payer à la comtesse d'Angoulême deux mille cinq cents livres poitevines qui lui étaient dues pour sa dot. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 283.

1214, 15 septembre. — Promesse faite par le même roi de ratifier les trêves que plusieurs seigneurs vont faire en son nom avec le roi de France. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 285.

1214, 18 septembre. — Lettres de Philippe-Auguste, roi de

France, au sujet de la trêve qu'il voulait faire avec Jean, roi d'Angleterre. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 287.

1214. — Articles du mariage entre Jeanne, fille du roi d'Angleterre, et Geoffroi de Lusignan, fils du comte de la Marche. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 289.

1215. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, de tout ce qui pouvait lui appartenir dans les prieurés de Muron, de Charentenai et de Prières, à la charge d'un anniversaire. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 379.

1216, 22 décembre. — Lettre de Henri III, roi d'Angleterre, adressée aux Poitevins, pour les exhorter à persévérer dans leur soumission et à lui rendre les mêmes services qu'à Jean Sans-Terre son père. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 291.

1216. — Vente d'une rente de dix livres poitevines à Robert de Moullent par Pierre Humbert, bourgeois de la Rochelle. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 247.

1216. — Porteclie, seigneur de Marans et de Mauzé, confirme le don de quelques héritages fait à l'abbaye de Maillezais par un prêtre nommé Aimeri Oger. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 197.

1216. — Michel, abbé de St-Florent de Saumur, donne à la nouvelle aumônerie de Pons tout le droit qu'il avait sur des terres, moyennant le cens de 29 sous payable au prieur de St-Vivien de Pons. (*Château de Pons.*) T. 27 *ter*, p. 81.

1217, 24 juillet. — Lettre de Henri III, roi d'Angleterre, aux seigneurs de Poitou, pour les exhorter à se maintenir dans son obéissance et à faire une honorable réception à sa mère, qui désirait de revenir en sa patrie. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 293.

1217, juillet. — Acte par lequel un chapelain de St-Félix, qui favorisait Guillaume Maingot, excommunié par l'évêque de Saintes parce qu'il faisait quelque tort aux Templiers de la Rochelle, revient à résipiscence en présence de juges délégués par le pape et fait satisfaction aux Templiers. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 249.

1217, 29 août. — Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, donne par forme de testament à l'abbaye de St-Maixent tout ce qu'il possédait à Font-de-Loye. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 631.

1218. — Etienne de Mauléon confirme les droits que les rois d'Angleterre avaient accordés comme ducs d'Aquitaine aux religieuses de Saint-Bibien, de l'ordre de Fontevraud, dans la forêt d'Argenton ou Argençon, aujourd'hui de Benon. (*Château de Benon.*) T. 27 *bis*, p. 41.

1218. — Aimeri de Maillé, chevalier, se désiste de certains droits

qu'il prétendait sur des héritages appartenant aux Templiers de la Rochelle. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 251.

1218. — Renaud de Précigni, chevalier, seigneur de Marans, affranchit de quelques rentes l'abbaye de Maillezais. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 199.

1218. — Don de quelques rentes à l'abbaye de St-Maixent par Porteclie, seigneur de Mauzé et de Marans. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 635.

1218. — Don de quelques droits à l'aumônerie de Surgères par les seigneurs de la maison de Surgères. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 589.

Vers **1218.** — Notice d'un traité fait entre les Templiers de la Rochelle et des particuliers, au sujet de quelques fonds qui avaient été donnés aux Templiers, et sur lesquels les héritiers de ces particuliers avaient élevé quelques contestations. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 253.

1220, 16 septembre. — Lettre de Henri III, roi d'Angleterre, à Hugues, comte de la Marche et d'Angoulême, pour lui enjoindre de lui remettre sa sœur, qu'il détenait prisonnière, ou qu'il avait en sa garde. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 295.

1220. — Lettres par lesquelles H. de Viven annonce qu'il a été institué sénéchal de Poitou, de Gascogne et d'Aquitaine par Henri III, roi d'Angleterre, et qu'il a fait son serment de défendre ces provinces de tout son pouvoir et de les maintenir dans l'obéissance du roi. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 297.

1220. — Henri III, roi d'Angleterre, institue Philippe d'Uletot sénéchal de Poitou et de Gascogne, avec ordre à qui il appartient de lui remettre entre mains tous les châteaux de ces provinces. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 299.

1220. — Lettre du même roi aux seigneurs de Gascogne et autres de Poitou, pour leur ordonner de reconnaître Philippe d'Uletot en qualité de sénéchal. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 301.

1220. — Autre lettre adressée par le même roi à tous les barons et autres à qui il appartenait, pour faire reconnaître Philippe d'Uletot sénéchal de Poitou et de Gascogne. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 303.

1220. — Traité entre les religieuses de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes et des particuliers au sujet de quelques terrages. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 539.

1220. — Traité entre les mêmes religieuses et des particuliers au sujet de quelques dîmes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 541.

1220. — Traité entre les mêmes religieuses et des particuliers au sujet de quelques droits et cens. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 543.

1221. — Don fait à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli par les seigneurs de Surgères de la maison de Maingot, de tout ce qu'ils possédaient dans le prieuré de Muron et autres dépendants de cette abbaye. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 383.

1222, février. — Traité entre la dame de Loulai et les religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu au sujet de quelque mince héritage, pour lequel cette dame subit un interdit et une excommunication. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 181.

1222, 27 mars. — Gaillarde de Bainac, sœur de noble homme Hélie Rudel de Bergerac, se donne, elle et tous ses biens, à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes ou au prieuré de la Mongie en Périgord, dépendant de cette abbaye. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 545.

1222, 23 juin. — Bref de commission adressé à des abbés et au doyen de l'église de Saintes par le pape Honorius III pour réprimer les usurpations excessives des Templiers de la Rochelle, qui s'opposaient de tout leur pouvoir aux intérêts du roi d'Angleterre. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 305.

1222, 5 juillet. — Excommunication encourue par Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, et ses complices, et par Hugues de Lusignan, comte de la Marche, pour s'être soustraits à la fidélité qu'ils devaient au roi d'Angleterre dont ils étaient hommes liges. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 307.

1224, mai. — Traité entre Louis VIII, roi de France, et Hugues de Lusignan, comte de la Marche, par lequel le roi s'engage, sous certaines conditions, à donner en France à la femme de ce comte l'équivalent du prix de la dot dont elle jouissait en Angleterre. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1184.) T. 27 *bis*, p. 659.

1224, juin. — Traité pour une trêve entre Louis VIII et Aimeri, vicomte de Thouars, qui avait quitté le parti du roi d'Angleterre pour rendre un hommage lige au roi de France. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1187.) T. 27 *bis*, p. 661.

1224, août. — Lettres du même roi qui confirment des lettres d'Éléonore d'Aquitaine de l'an 1199, par lesquelles cette princesse avait donné en pure, libre et perpétuelle aumône à l'abbaye de Fontevraud, pour le service de cette abbaye, son bien-aimé et féal homme Pierre Foucher de la Rochelle, en l'affranchissant, lui et ses héritiers, de tous droits de taille, d'host et chevauchée, et de toutes autres coutumes et services envers le comte de Poitou. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1190.) T. 27 *bis*, p. 663.

1224, août. — Traité entre le même roi et Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, par lequel il est réglé que le roi laissera, autant de temps qu'il lui plaira, Hugues de Lusignan jouir des fruits de l'évêché de Limoges, pour lui tenir lieu des droits qu'il pouvait répéter sur la terre de Mauzé, qui

avait été donnée en mariage à sa nièce, et dont il avait fait bâtir la forteresse. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1189.) T. 27 *bis*, p. 665.

1224. — Lettres du même roi qui confirment un diplôme de Guillaume X, duc d'Aquitaine, en faveur de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 387.

1224. — Lettre des citoyens de Bayonne à Henri III, roi d'Angleterre, pour l'informer de la façon dont la Rochelle avait été rendue au roi de France par Savari de Mauléon, et pour lui donner avis que leur commune avait équipé plusieurs vaisseaux à son service. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 509.

1224. —Guillaume de la Roche, chevalier, seigneur de Machecou, donne à Guillaume Maingot, chevalier, seigneur de Surgères, son cousin, son hébergement de Machecou, en considération des services qu'il avait reçus de Jeanne de Preuilli, femme du seigneur de Surgères. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 201.

1225, janvier. — Traité par lequel Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, cède sous certaines conditions à Louis VIII, roi de France, tous les droits qu'il disait avoir sur Mauzé. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1200.) T. 27 *bis*, p. 667.

1225, mars. — Établissement des Cordeliers dans la ville de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 389.

1226, mars. —Quittance donnée à saint Louis par Isabelle, reine d'Angleterre, comtesse de la Marche et d'Angoulême, femme de Hugues de Lusignan, de tout ce qu'elle aurait pu demander au roi pour sa dot. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1207.) T. 27 *bis*, p. 669.

1227. — Traité entre saint Louis et Hugues de Lusignan, comte de la Marche, tant au sujet du double mariage d'Alphonse, comte de Poitou, frère du roi, avec Elisabeth, fille du comte de la Marche, et de Hugues, fils aîné du même comte, avec Elisabeth, sœur d'Alphonse, qu'au sujet de divers autres intérêts respectifs. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1214.) T. 27 *bis*, p. 671.

1228, 15 mai. —Accord entre le seigneur de Pons et 'un autre seigneur nommé Pierre Bechet au sujet de la terre de Genoillé, que le seigneur de Pons réclamait comme ayant été donnée en dot à Ysabelle sa fille, veuve de Girbert Jaleu, frère de Pierre Bechet. (*Château de Pons.*) T. 27 *ter*, p. 83.

1228, juillet. — Bulle du Pape Grégoire IX, qui confirme la renonciation faite par Adémar, comte d'Angoulême, à tous les droits qu'il pouvait prétendre sur l'abbaye et terre de Bassac en Saintonge. (*Abb. de Bassac.*) T. 27 *bis*, p. 31.

1229, février. —Arrentement de deux maisons situées à Marans,

fait à David de Marans par le prieur de l'aumônerie de la Rochelle (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 183.

1229, décembre. — Serment de fidélité fait à saint Louis par Valence, veuve de Thibaud de Blazon, pour tous les châteaux, et celui de Mauzé en particulier, qui avaient été possédés par son mari. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1235.) T. 27 *bis*, p. 675.

1230, 16 mai. — Lettre de Henri III, roi d'Angleterre, à tous ses baillis, pour leur mander de ne pas s'opposer à ce que ses ennemis soient poursuivis par les hommes de Savari de Mauléon. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 311.

1230, mai. — Traité par lequel saint Louis donne à Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, son château de St-Jean-d'Angéli, Montreuil-Bonnin en Gâtine et Langeais, avec leurs dépendances, à condition que si le mariage d'Elisabeth, sœur du roi, se fait avec l'aîné de Hugues de Lusignan, toutes ces terres retourneront au roi. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1238.) T. 27 *bis*, 677.

1230, mai. — Conventions entre saint Louis, la reine Blanche sa mère et Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, au sujet des engagements que le roi avait contractés sur le payement de la dot d'Isabelle, reine d'Angleterre, femme du comte, et de ceux que ce comte contracte envers le roi, la reine et leurs successeurs. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1236.) T. 27 *bis*, p. 679.

1231, mai. — Don de quelque marais fait à l'abbaye de la Grâce-Dieu par Denyse, femme d'un bourgeois de la Rochelle. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 183.

1231, décembre. — Acte par lequel Guillaume Le Bœuf, clerc, certifie avoir reçu de frère G. de Breis, maître des maisons du Temple en Aquitaine, un terrain situé près le Temple de la Rochelle, pour en jouir sa vie durant moyennant cinquante sous de cens annuel. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 259.

1231. — Henri III, roi d'Angleterre, et saint Louis, roi de France, font serment d'observer la trêve dont ils étaient convenus. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1251.) T. 27 *bis*, p. 683.

1231. — Richard, comte de Poitou et de Cornouaille, frère de Henri III, roi d'Angleterre, fait serment d'engager de toutes ses forces le roi d'Angleterre à garder la trêve qu'il avait faite avec le roi de France, et s'engage par serment à l'observer lui-même. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1252.) T. 27 *bis*, p. 685.

1231. — Don fait à un particulier par G. de Breis, maître des Templiers dans l'Aquitaine, d'un terrain situé à la Rochelle. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 257.

1232, 28 février. — Lettre de Pierre, évêque de Saintes, adressée à tout le clergé de son diocèse, pour lui signifier un bref de Gré-

goire IX, du 29 novembre 1227, qui ordonnait d'excommunier ceux qui molestaient l'abbaye de Maillezais, et pour lui enjoindre de mettre ce bref à exécution. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 203.

1232, août. — Don de soixante sous de cens fait aux Templiers de la Rochelle par Amauri de Villiers, chevalier, châtelain de la Rochelle pour le roi de France. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 263.

1233, 20 décembre. — Traité sur plusieurs objets entre l'abbesse de Notre-Dame de Saintes et Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 547.

1236. — Trêve pour cinq ans, tant sur terre que sur mer, entre Louis IX, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 313.

1237, 21 février. — Association de prières ou confraternité entre les chanoines réguliers des abbayes de Châtre en Saintonge et de la Trinité de Mauléon. (*Abb. de la Trinité de Mauléon.*) T. 27 *bis*, p. 695.

1239, novembre. — Traité entre Sybille, veuve de Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, et Guillaume et Hugues leurs enfants, d'une part, et le prieur et les religieux de l'aumônerie de St-Gilles dudit lieu de Surgères, d'autre part, au sujet de l'usage de ces religieux dans la forêt d'Argenton. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 591.

1239, novembre. — Don de quelques héritages à la même aumônerie de St-Gilles de Surgères par Sybille et ses enfants, pour dédommager ce prieuré des dommages que lui avaient causés les seigneurs de Surgères. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 593.

1242, août. — Hommage rendu à saint Louis, roi de France, par Rainaud, seigneur de Pons, des fiefs qu'il tenait du comte de la Marche et d'Angoulême, et de la comtesse reine d'Angleterre, sa femme, avec le don fait à ce seigneur de Pons et à ses hoirs par Alphonse, comte de Poitou, d'un fief que Constantin le Gros devait tenir de ce comte. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1274.) T. 27 *bis*, p. 687.

1242, août. — Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, et Isabelle, reine d'Angleterre, sa femme, vaincus par saint Louis, roi de France, et par Alphonse, comte de Poitou, son frère, se soumettent, eux, leurs enfants, leurs terres et château, à la volonté du roi, perdent beaucoup de places fortes, qui demeurent au roi et au comte de Poitou, et se rendent leurs hommes liges pour celles dont le roi leur abandonne la possession. (*D. Martenne, Ampliss. Collectio*, t. I, p. 1271.) T. 27 *ter*, p. 689.

1242, 19 septembre. — Lettre par laquelle Henri III, roi d'Angle-

terre, informe l'empereur de ses disgrâces, du mauvais succès de ses armes et de la perfidie des barons de Poitou, qu'il qualifie de perfides et de gens sans honneur. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 315.

1243, mars. — Concession faite à l'abbaye de la Grâce-Dieu par Pierre Bertin, chevalier, de plusieurs droits sur un héritage. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 185.

1243, 7 avril. — Trêve pour cinq ans entre saint Louis, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 319.

1244, 13 et 15 avril. — Vente faite à l'abbaye de St-Maixent par Guillaume Grossin et ses enfants, citoyens de Poitiers, de quelques domaines situés près de la Rochelle. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 637 et 639.

1244, août. — Traité au sujet de certains héritages, fait entre l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis et le prieur de St-Sauveur, membre dépendant de celle de Noaillé en Poitou. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 59.

1244, 11 novembre. — Traité entre Hugues de Surgères et les religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu, par lequel ce seigneur s'engage à payer tous les ans à cette abbaye quatre livres de monnaie courante au lieu de deux muids de vin qu'il devait annuellement. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 187.

1249, juin. — Vente de quelque rente à l'abbaye de St-Maixent par Hugues Sarpentin de Tonnai-Boutonne, chevalier, du consentement de Flandine sa femme et de Thibault son fils. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 641.

1252, 9 février. — Don par Geoffroi de Doet, chevalier, à l'abbaye de Saintes, des droits qu'il avait dans le bourg de St-Saturnin de Marennes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 549.

1253, 27 mai. — Legs de vingt sous de rente annuelle à l'abbaye de la Grâce-Dieu par *Galvarius* de Taunai, chevalier, pour son anniversaire dans cette abbaye. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 189.

1254, septembre. — Concession de quelques droits à l'aumônerie de St-Gilles de Surgères par Guillaume Maingot, chevalier, seigneur de Surgères, pour indemniser les frères de cette aumônerie de dix livres de rente qui leur avaient été données par feu Hugues de Surgères, chevalier, oncle de Guillaume. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 595.

1263, 8 octobre. — Commission donnée par le pape Urbain IV pour excommunier ceux qui causaient des dommages à l'abbaye de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 205.

1264, 16 juin. — Mainlevée de la saisie qui avait été faite en faveur du comte de Poitou et de Toulouse, de quelques marais ap-

partenant à l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis, et sur lesquels ce comte prétendait avoir des droits. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 191.

1264, juillet. — Don de plusieurs cens et rentes à l'abbaye de la Grâce-Dieu par Pierre et Guillaume Constance et Elisabeth leur sœur. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 193.

1268, janvier. — Cession faite par Gauthier de Vohé, chevalier, aux Templiers de la Rochelle, de cinquante sous de rente en leur censive, moyennant une somme de vingt-deux livres et demie. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 265.

1269, mars. — Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, donne à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli vingt livres monnaie poitevine de rente annuelle à prendre sur sa prévôté de St-Jean-d'Angéli, pour tenir allumé jour et nuit devant l'autel de saint Jean un cierge du poids de deux livres. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 391.

1269, mai.—Concession du droit d'usage et d'exploitation dans la forêt d'Argenton (aujourd'hui la forêt de Chizé), faite aux prieur et frères de l'aumônerie de Surgères par Alphonse, fils de Jean, roi de Jérusalem, comte d'Eu et chambellan de France. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 597.

1270, mars. — Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, s'engage à payer au prieuré de St-Gilles ce qui avait été réglé par le testament de sa mère. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 599.

1270, avril. — Cession faite au prieuré de St-Pierre d'Oleron par Foulques, seigneur de Matas et de Mornac, de quelques rentes qui lui étaient dues sur ce prieuré. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 185.

1270, juin. — Traité entre Pierre, abbé de St-Michel-en-l'Herm, Raoul, abbé de Maillezais, Pierre, abbé de St-Léonard de Chaumes, et le maître du Temple de la Rochelle, au sujet des canaux nécessaires pour le desséchement et la conservation de leurs terres et marais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 207.

1273, 24 septembre. — Lettres patentes d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine, qui ordonne à tous ses sujets de l'île d'Oleron et d'autres lieux de rendre obéissance à Eléonore de Provence, sa mère, à laquelle il avait donné pour dot ces pays. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 321.

1273, 13 octobre. — Traité entre Geoffroi de Lusignan, seigneur de Jarnac et de Châteauneuf, fils du feu comte de la Marche et d'Angoulême, et Guillaume, abbé, et les religieux de l'abbaye de Bassac, au sujet de la haute et basse justice du bourg de Bassac et des environs. (*Abb. de Bassac.*) T. 27 *bis*, p. 33.

1274, mars. — Don fait à Raoul, abbé, et à l'abbaye de Maillezais par Aimeri Vigier de Marans, valet, fils aîné de feu Guillaume Vigier, chevalier, et par Guillaume Vigier, frère d'Aimeri, aussi

valet, de quelques héritages situés dans les îles de Marans et d'Elle, cette dernière renfermée dans celle de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 209.

1275, août. — Arrentement de quelques terres par Hélie, abbé de Noaillé, et le prieur de St-Sauveur d'Aunis, dans lequel on voit le langage du XIII[e] siècle. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 61.

1275, décembre. — Lettres vidimées de Philippe le Hardi, qui confirme l'assiette de diverses rentes ou héritages donnés dans la sénéchaussée de Saintonge aux religieux de l'abbaye de St-Maixent, pour faire la somme de trente livres monnaie poitevine qu'Alphonse, comte de Poitou, leur avait promise pour les indemniser du préjudice qu'il leur avait causé en faisant bâtir dans leur fonds le château de St-Maixent. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 643.

1276, 9 juin. — Don de trente livres de rente annuelle à l'abbaye de Bourgueuil par Guillaume L'Archevêque, seigneur de Parthenai et de Taillebourg. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p. 235.

1277, mars. — Vente faite à Aimeri de Thairai (ou Chairay), valet, par Alart Ostenc et Gué, sa femme, de trente sous de rente qui leur avaient été donnés par Agnès, femme de Pierre Chabot de Genoillé, chevalier, dans le grand fief de la Jarrie en Aunis. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 125.

1277, 7 mai. — Commission donnée par Pierre, abbé de Maillezais, pour déclarer publiquement excommunié Robert, abbé de St-Etienne de Vaux en Saintonge, qui n'avait pas voulu déférer à ses citations et rendre solennellement à l'abbaye de Maillezais, dont il était profès, l'obéissance que les abbés de Vaux avaient rendue de tout temps à cette abbaye. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 211.

1280, 28 mai. — Alphonse, comte de Poitou et de Toulouse, remet à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes une taille qu'il avait coutume de lever sur les hommes dépendants de cette abbaye et de ses prieurés. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 551.

1283, 12 juillet. — Gui de Lusignan, seigneur de Cognac, Merpins et Archiac, confirme le don d'héritages fait à l'abbaye de Bassac en Saintonge par Guillaume Guérin, bourgeois de Cognac. (*Abb. de Bassac.*) T. 27 *bis*, p. 35.

1286, 1[er] février. — Lettres par lesquelles les religieux de l'abbaye de Maillezais informent Edouard I[er], roi d'Angleterre et seigneur d'Aquitaine, qu'ils ont donné procuration à un de leurs confrères pour gérer les affaires de leur abbaye par-devant lui et pour réparer tous les torts qu'on avait faits à cette abbaye et aux prieurés qui en dépendaient. (*Cathédrale de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 187.

1286, 19 mai. — Pierre David de Marans donne tous ses biens à

l'abbaye de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 213.

1287, 18 juin. — Traité entre Hugues, sire de Surgères, valet, fils de feu Guillaume Mangou, chevalier, seigneur de Surgères, et de feu Sibille, sa femme, et Hugues de Surgères, sire de la Bogaraigne, son oncle, par lequel Hugues, sire de Surgères, reçoit pour tous ses droits sur la succession de Guillaume Mangou, son père, fils d'un autre Guillaume Mangou, l'hébergement et la ville de la Bogaraigne avec tous ses fiefs, arrière-fiefs, hommages et devoirs, et tout ce que Guillaume Barrabin, valet, tenait de Guillaume Mangou, oncle de Hugues, en la ville de la Corgnosée. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 127.

1289, 16 avril. — Testament de Nicolas Roter, chevalier, châtelain du château de la Rochelle. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 215.

1291, 26 décembre. — Traité entre Guillaume L'Archevêque, seigneur de Parthenai et de Taillebourg, et Pierre, abbé de Maillezais, au sujet de certains droits de pacage accordés par ce seigneur pour le bétail du prieuré et des hommes de la terre de St-Maurice de Nois. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 217.

1292, avril. — Traité entre Hilaire, abbesse de Notre-Dame de Saintes, et la commune de St-Jean-d'Angéli, au sujet de quelques legs faits par un particulier à cette abbaye, et de la fondation d'une chapelle dans l'église de St-Pierre à St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 553.

1293. — Citation adressée par Philippe le Bel, roi de France, à Edouard I[er], roi d'Angleterre, pour comparaître à certain jour à Paris, afin de rendre raison des cruautés commises par les Anglais sur les sujets du roi de France. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 323.

1294, 1[er] mai. — Don de plusieurs héritages situés dans la paroisse de Mazières, fait à l'abbaye de Maillezais par Guillaume L'Archevêque, seigneur de Parthenai, de Vouvant et de Taillebourg, et par feu Jeanne de Montfort, sa femme. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 647.

1294, 16 septembre. — Vente de plusieurs héritages, droits, coutumes, seigneuries, avec la haute et basse justice, faite aux religieux de l'abbaye de Noaillé dans toute la paroisse de St-Sauveur en Aunis par Pierre Daneis, valet, et Jeanne, sa femme. (*Dom Etiennot.*) T. 27 *bis*, p. 121.

1298, 17 janvier. — Traité entre Olivier, abbé de St-Jean-d'Angéli, conjointement avec ses religieux, et le commandeur de la Rochelle, par lequel l'abbaye de St-Jean conserve la justice et seigneurie dans la ville et les environs, et le commandeur est débouté de tout droit de faire bâtir aucun oratoire et aucune église, de tenir chapitre, de planter, afficher et mettre aucune croix, enseigne, voile et autres marques quelconqnes sans la permis-

sion et consentement de l'abbé et couvent de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 393.

1300, 8 février.—Arrentement d'héritages fait à Pierre de Fuerne, valet, et Arsende, sa femme, par Orable, abbesse, et les religieuses de Notre-Dame de Saintes. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 561.

1300, 22 octobre. — Précis d'un contrat d'échange par lequel Pierre Bouchard, chevalier, sire de Rochefort-sur-Charente et de Cornefou, et Yolande sa femme, dame de ces lieux, cèdent à Guillaume L'Archevêque, sire de Parthenai et de Vouvant, pour un revenu de la même valeur assis sur d'autres terres, le château et châtellenie de Rochefort-sur-Charente, à l'exception de ce qui pourrait échoir à la dame Yolande par le décès de Jeanne de Rochefort, dame de Fourras, sa sœur, et de quelques autres objets. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle, et par le comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 237 et 697.

1300, 22 octobre.—Précis d'un traité par lequel Pierre Bouchard, chevalier, seigneur de Cornefou, et Yolande sa femme, de la maison de Rochefort-sur-Charente, vendent à Guillaume L'Archevêque, chevalier, seigneur de Parthenai, de Vouvant et de Taillebourg, pour le prix de quatre mille livres, tout le droit que Yolande pouvait prétendre dans la tierce partie des biens qu'Alix de Rochefort sa sœur avait donnée à feu Hugues, seigneur de Surgères, et qu'elle avait ensuite cédée, conjointement avec Guillaume Mangou, fils du feu seigneur de Surgères, à Pierre Bouchard et à Yolande sa femme, pour le droit que ceux-ci pouvaient prétendre en la succession d'Alix, à l'exception de la terre de Fouras. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle, et par le comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 241 et 699.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

1300-1301, 17 janvier. — Contrat d'échange entre Pierre de Bailheaus, chevalier, sénéchal de Saintonge, d'une part, et Olivier, abbé, et les religieux de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli, de l'autre, par lequel ce sénéchal cède, au nom du roi Philippe le Bel, à ces abbé et religieux la haute justice dans les terres de la Folatière, d'Anthésan, de la Chapelle, de la Pinelière, de Lezai, de Blac, du Pin, avec tous les droits que le roi y percevait, pour se rédimer des legs faits à l'abbaye de St-Jean par Alphonse, comte de Poitou, que le roi était obligé d'acquitter. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 401.

1301, 20 juin. — Extrait de la cession faite au roi, par échange, entre les mains de Pierre de Balheus, chevalier, sénéchal de Saintonge, par Pierre Bouchard, chevalier, sire de Cornefou, et

Yolande de Rochefort sa femme, du château de Rochefort et de toutes ses dépendances, aux mêmes conditions sous lesquelles Pierre Bouchard et sa femme étaient convenus le 22 octobre 1300 de le donner par échange à Guillaume L'Archevêque, chevalier, seigneur de Parthenai, de Taillebourg et de Vouvant. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p.243.

1301, 11 juillet. — Traité par lequel le sénéchal de Saintonge, au nom du roi, donne à Pierre Bouchard et à Yolande sa femme la somme de 800 livres une fois payée, pour tenir lieu des deux hébergements que Guillaume de Parthenai leur avait promis lorsqu'ils lui avaient cédé par échange, en 1300, le château de Rochefort, outre et par-dessus la somme de 4,000 livres une fois payée et la rente annuelle et perpétuelle de 570 livres. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p. 247.

1301, 17 novembre. — Extrait d'une cession faite au roi par Guillaume Mangou, sire de Surgères, tant pour lui que pour ses frères et sœurs, comme fils et héritier de Hugues de Surgères et d'Alix de Parthenai, de tout ce qui avait été assigné à Hugues et à Alix par Pierre Bouchard, chevalier, et Yolande de Rochefort sa femme, sur le châtel et la châtellenie de Rochefort, qu'Aimeri de Rochefort, valet, avait donné autrefois par échange à Hugues et à Alix. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p. 249.

1302, 26 juillet. — Traité entre Gui de Rochefort, seigneur de Broue, et la prieure de St-Sornin de Marennes, par lequel Gui de Rochefort reconnaît que le four à ban de Sales appartient à la seule prieure de St-Sornin à cause de son prieuré. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 565.

1305-1306, 25 janvier. — Bulle du pape Clément V portant union à l'abbaye de St-Jean-d'Angéli et attribution au chambrier de cette abbaye, de la chapelle paroissiale qui était dans l'église abbatiale, et de trois autres, savoir celles de Notre-Dame-des-Halles et de St-Révérent, qui étaient à la nomination de l'abbé et des religieux, et de St-Pierre, à laquelle présentait l'évêque de Poitiers. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 409.

1307, 14 novembre. — Extrait de l'échange du château et seigneurie de Rochefort, cédés au roi pour d'autres terres par Pierre Bouchard, chevalier, sieur de Cornefou, et Yolande de Rochefort sa femme. (*Chât. de Benon.*) T. 27 *bis*, p. 45.

1308, août. — Lettres de Philippe le Bel, qui accorde aux religieux de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, à cause de leur prieuré de Bouet en Aunis, la liberté de prendre dans la forêt de Benon le bois qui leur serait nécessaire. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 27 *bis*, p. 761.

1309, 5 septembre. — Ordonnance de Hugues de la Celle, sénéchal

de Poitou et de Saintonge, portant commandement de ne point inquiéter les religieux de l'abbaye de Charroux pour les acquisitions qu'ils avaient faites dans les fiefs et arrière-fiefs du roi. (*Abb. de Charroux.*) T. 27 *bis*, p. 65.

1310, 2 mai. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne aux sénéchaux de Toulouse, de Périgord, de Saintonge et de Poitou, et à tous les députés de la province ecclésiastique de Bordeaux préposés pour le recouvrement des finances, de n'en exiger aucune dans toute cette province pour les acquisitions faites dans les fiefs ou arrière-fiefs ecclésiastiques où il y a haute et basse justice. (*Evêché de Poitiers.*) T. 27 *bis*, p. 61.

1310, 2 mai. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne à tous ses officiers de la province ecclésiastique de Bordeaux de ne vexer et de ne juger aucune personne ecclésiastique de cette province. (*Evêché de Poitiers.*) T. 27 *bis*, p. 63.

1310, 28 septembre. — Lettres de Philippe le Bel, qui ordonne à Hugues de la Celle, chevalier, de faire payer la finance aux roturiers, aux monastères, aux églises et aux personnes ecclésiastiques qui avaient acquis plusieurs fiefs nobles sans le consentement du roi dans les sénéchaussées de Saintonge et de Poitou. (*Abb. de Charroux.*) T. 27 *bis*, p. 67.

1315, 23 mai. — Vidimus de plusieurs lettres du roi Philippe le Bel au sujet de la haute et basse justice qui appartenait à l'abbaye de Noaillé dans la paroissede St-Sauveur en Aunis, et dont les religieux de cette abbaye avaient été dépouillés par les officiers royaux de Saintonge à défaut d'hommage. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 63.

1315, septembre. — Lettres de Louis X dit le Hutin, qui rétablit dans leurs anciens droits et coutumes les habitants des basses Marches de Poitou, de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Saintonge et d'Angoumois. (*Château de Thouars.*) T. 27 *ter*, p. 639.

1315, 29 décembre. — Cession de terres seigneuriales et autres héritages, faite par l'autorité de Hugues de la Celle, chevalier du roi de France et son commissaire en cette partie, à Guillaume de Maumont, chevalier, en compensation d'une autre terre que celui-ci avait donnée à Philippe, comte de Poitou, le tout approuvé et certifié par Louis X dit le Hutin. (*Château de Taillebourg.*) T. 27 *ter*, p. 619.

1317, 13 août. — Bulle d'érection des évêchés de Luçon et de Maillezais, démembrés de celui de Poitiers, par le pape Jean XXII. (*Cathédrale de Poitiers.*) T. 27 *bis*, p. 57.

1319, mai. — Lettres de Charles, fils du roi de France, comte de la Marche et de Bigorre, seigneur de Fougères, etc., qui confirme les religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu dans l'usage que ses prédécesseurs, et entre autres Philippe le Bel, roi de France,

leur avaient accordé au mois d'août 1308 dans la forêt de Benon. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 497.

1327, 28 juin. — Don de la somme de 4,000 livres par le roi Charles le Bel à l'abbaye de Notre-Dame de Saintes pour la subsistance des religieuses, dont les biens avaient été ruinés par les guerres de Gascogne. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 567.

1346-1347, 27 mars.—Don fait, de la part du roi, à Aymar de Malmont, seigneur de Tonnai-Boutonne, des portes de Champdolent et du cours de l'eau depuis ces portes jusqu'à Tonnai-Boutonne, avec tous les profits et émoluments, pour le dédommager de la ruine de son château et du lieu de Fourras pris par les ennemis. (*Château de Taillebourg.*) T. 27 *ter*, p. 621.

1347, 16 juillet. — Lettres patentes de Gui, comte de Forès, lieutenant du roi Philippe de Valois ès provinces de Poitou et de Saintonge, ressorts et lieux voisins, adressées aux sénéchal, capitaine et maire de Poitiers, portant règlement pour la garde de cette ville et pays d'alentour, confirmées par Jean, roi de France, fils et successeur de Philippe de Valois. (*Pièce communiquée par dom Gerou.*) T. 27 *bis*, p. 167.

1351-1352, 23 janvier. — Lettres de Jean, roi de France, adressées au sénéchal de Saintonge, par lesquelles il lui donne commission de faire payer aux doyen et chapitre de Tours une rente de soixante livres, que feu Guillaume de Sainte-Maure, doyen de cette église et chancelier de France, leur avait léguée sur le minage de la ville de St-Jean-d'Angéli. (*Arch. du comte de Sainte-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 704.

1357, 28 juillet. — Bulle du pape Innocent VI portant commission à l'archevêque de Tours et aux évêques de Paris et d'Angoulême de prononcer excommunication contre tous ceux qui vexaient, pillaient et maltraitaient les églises, les monastères, les hôpitaux, les clercs et les religieux de la cité et du diocèse de Maillezais. (*Evêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 249.

1360, 8 juin. — Lettre de Jean, roi de France, par laquelle il ordonne aux Rochelais de lui envoyer à Calais quelques députés de leur part, afin qu'il leur communique certaines affaires. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 327.

1360, 26 octobre. — Confirmation par le dauphin de France, depuis roi sous le nom de Charles V, des lettres par lesquelles le roi Jean, son père, promettait au roi d'Angleterre de lui remettre dans un mois la Rochelle et ses forteresses et appartenances. (*Collection de Rymer.*) T. 27 *ter*, p. 329.

1360. — Terres et pays que le roi d'Angleterre tenait en France avant la bataille de Poitiers en 1356, et après le traité de Bretigni en 1360. (*D. Martenne, Thes. anecd.*, t. I, p. 439.) T. 27 *bis*, p. 693.

1361, 5 août. — Lettres de grâce et de pardon accordées par le

maréchal Boucicaut à Jacques de Surgères et à ses complices pour les excès et injustes traitements dont ils avaient usé envers Guillaume et Pierre Baritaut frères, au sujet de quelques contrats, cessions et transports que la mère de Jacques de Surgères avait faits à Guillaume Baritaut, chevalier, père de Guillaume et de Pierre, et que Jacques de Surgères voulait leur faire révoquer, casser et annuler. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 129.

1362, 12 août. — Lettres d'Edouard, prince d'Aquitaine et de Galles, confirmatives de la concession du droit d'usage et d'exploitation dans la forêt d'Argenton (aujourd'hui de Chizé) faite aux Minimes de Surgères par Alphonse, fils de Jean, roi de Jérusalem, comte d'Eu et chambellan de France. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 601.

1364, 31 mars. — Lettres de Baudouin Franille, chevalier, sénéchal de Saintonge, portant mandement à tous les sergents de la sénéchaussée de mettre à exécution les lettres d'Edouard, prince d'Aquitaine, données au palais de Poitiers le 8 mars 1363, et confirmatives des priviléges accordés à l'abbaye de St-Maixent par ses prédécesseurs. (*Abb. de St-Maixent.*) T. 27 *bis*, p. 651.

Vers **1364**. — Lettres d'Edouard, prince d'Aquitaine et de Galles, confirmatives des dons faits à l'aumônerie de Surgères par les ducs d'Aquitaine ses prédécesseurs. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 603.

1370, 10 août. — Don fait à Jean la Personne, vicomte d'Aunai, par Jean, duc de Berri et d'Auvergne, du château de Plassac en Saintonge. (*Château de Thouars.*) T. 27 *ter*, p. 641.

1372-1373, février. — Lettres de Charles V, qui maintient les habitants de l'île d'Oleron dans la possession de leurs biens et héritages, et qui défend à ses officiers de les inquiéter sous prétexte d'exhibition de titres, qu'ils ne pouvaient produire parce que la fureur des guerres les avait fait périr. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 569.

1373, décembre. — Lettres d'absolution données par le vicaire général de Bernard, évêque de Saintes, aux prieurs de la Faye-Monjault et des Essarts, qui avaient été excommuniés pour n'avoir pas payé aux cardinaux quelque somme à laquelle ils avaient été taxés. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 27 *bis*, p. 763.

1378, 25 mai. — Lettres de Jean, comte de Poitou, portant commission à un huissier d'ajourner en sa cour de Poitiers Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocellière, qui avait fait une insulte à Louis de Granges, aussi chevalier, au sujet de l'écu de ses armes que ce dernier avait fait placer dans l'église des Dominicains de Fontenai-le-Comte. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 131.

1378, septembre. — Lettres par lesquelles Charles V cède à

Tristan, vicomte de Thouars, et à Perrenelle, sa femme, fille de Jeanne de Dreux, le comté de Benon et la seigneurie de Frontenai-l'Abattu, en échange des deux parts du comté de Dreux et du château nommé le Palais de Fremencourt, qui avaient appartenu à feu Simon de Thouars, frère de Perrenelle, et à Jeanne d'Artois, fille du comte d'Eu, sa femme. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 607.

1379, 21 août. — Jugement de Jean, fils de roi de France, duc de Berri et d'Auvergne et comte de Poitou, qui déclare que messieurs de Granges sont descendus d'un puîné de l'ancienne maison de Surgères, et qui les maintient dans le droit d'en porter les armoiries. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 137.

1380, 3 août. — Mémoire en forme de supplique présenté au parlement par Jacques de Surgères, chevalier, contre Gui, seigneur d'Argenton, aussi chevalier, au sujet des droits de succession de feu Hugues de Surgères, fils du second lit de feu Gui de Surgères, chevalier, seigneur de la Bougueraigne et de Valans, de laquelle succession Jacques de Surgères prétendait être le principal héritier selon la coutume du pays, comme étant de la ligne masculine, en qualité de petit-fils de feu Gui et neveu de Hugues; ce que lui disputait Gui d'Argenton comme fils de Jeanne, sœur de feu Hugues. (*Château de la Flocellière.* (T. 27 *bis*, p. 141.

1380, 24 novembre. — Lettres de Charles VI, qui remettent dans la possession entière et tranquille de son bien Jacques de Surgères, chevalier, qui avait été forcé pendant la guerre d'en faire quelque aliénation à feu Guillaume de Felton, chevalier anglais, alors sénéchal de Poitou pour le prince de Galles, et, après la mort de ce sénéchal, à Pierre Mignot, son lieutenant, afin de pouvoir se mettre en état de payer une grosse amende à laquelle il avait été taxé par ce prince pour s'être engagé dans le parti du roi de France. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 145.

1390, 21 avril. — Lettres de Tristan, vicomte de Thouars, comte de Benon et seigneur de Talmond, des îles de Ré et de Marans, qui fait défense à tous ses officiers de Benon et de Marans de faire sans son ordre aucun exercice de leurs fonctions contre les religieux de l'abbaye de la Grâce-Dieu. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 199.

1393, 18 juin. — Commission donnée par Philibert de Naillac, grand prieur d'Aquitaine, à des commandeurs pour donner à cens et rentes, à la Rochelle, des emplacements où l'on pût bâtir des maisons à la place de celles que l'incendie avait consumées et sur lesquelles le Temple de la Rochelle avait eu des cens et rentes. (*Temple de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 269.

1396, 22 septembre. — Lettres de Jean, fils de France, comte de Poitou, portant mandement à Colas Mangin, son trésorier général, de ne point exiger des habitants de la Flocellière et de St-Pol une somme qu'ils lui devaient et qu'il leur remet en consi-

dération des services qu'il avait reçus de Jacques de Surgères, sire de la Flocellière. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 149.

QUINZIÈME SIÈCLE.

1406-1407, 29 février. — Brevet de chambellan du roi accordé à Jacques de Surgères, chevalier. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 151.

1430, 22 juin. — Fondation d'anniversaires dans l'abbaye de la Grâce-Dieu en Aunis par Jean Harpedenne, seigneur de Belleville, de Montaigu et de Lemeix. (*Abb. de la Grâce-Dieu.*) T. 27 *bis*, p. 201.

1430, 5 août. — Sauvegarde accordée par Charles VII à Jacques de Surgères, seigneur de la Flocellière. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 153.

1438, 28 novembre. — Permission accordée par Antoine de Clermont, chevalier, seigneur de Surgères, aux religieux de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli de faire l'acquisition de vingt livres de rente dans sa seigneurie, sans payer aucune indemnité de lods et ventes. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T, 27 *bis*, p. 413.

1442, 24 septembre. — Don fait par Charles VII à Pregent de Coëtivi, amiral de France, de la ville, château, baronnie de Taillebourg et de la seigneurie du Cluseau, qu'il avait confisquées sur Maurice, Charles et Guillaume de Plusqualet frères, criminels de lèse-majesté, rebelles au roi et partisans des Anglais. (*Château de Taillebourg.*) T. 27 *ter*, p. 623.

1446, 1er juin. — Dénombrement de plusieurs héritages rendu à Renaud Chabot, seigneur de Jarnac, par Jean de Loulme, écuyer. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 703.

1447, 5 septembre. — Arrêt qui maintient par provision les chanoines aumôniers de St-Gilles de Surgères dans la possession où ils étaient d'avoir leur usage dans la forêt de Benon. (*Minimes de Surgères.*) T. 27 *ter*, p. 615.

1447-1448, février. — Aveu de la terre de Manderoux rendu par Antoine de Clermont, seigneur de Surgères, à Pierre, fils du duc de Bretagne, comte de Benon, à cause de ce comté. (*Château de Benon.*) T. 27 *bis*, p. 47.

1459, 27 avril. — Sentence arbitrale qui maintient les religieux de Bassac dans le droit de haute, moyenne et basse justice contre Regnaud Chabot, chevalier, seigneur de Jarnac et d'Aspremont, qui leur disputait la juridiction. (*Abb. de Bassac.*) T. 27 *bis*, p. 37.

1459-1460, mars. — Lettres de Charles VII, roi de France, qui

légitiment Martin Henriquès, Espagnol, chevalier, son chambellan et son sénéchal en Saintonge. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 707.

1460, 18 avril. — Quittance de la somme de deux cents livres tournois, donnée par les trésoriers de la chambre des comptes de Paris à Martin Henriquès, Espagnol, sénéchal de Saintonge, qui avait payé cette somme pour ses lettres de légitimation; le vidimus de cette quittance fait le 19 juillet 1448, à la requête de Louis L'Archevêque, seigneur de Mouchamp et de Beaulieu, et de Jeanne de Montberon sa femme. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 711.

1466, 26 mars. — Lettres des vicaires généraux de Jean, évêque de Poitiers, qui permettent à Charles, abbé de Montierneuf, d'exposer à la vénération des fidèles une partie du bras de saint Macou, évêque et confesseur, qui avait été tirée d'une châsse conservée dans l'abbaye de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de Montierneuf.*) T. 27 *bis*, p. 765.

1473, octobre. — Echange fait entre Louis XI, roi de France, et Louis de Belleville, seigneur de Montaigu en Poitou, son chambellan, de la terre, seigneurie et baronnie de Montaigu pour le comté de Dreux que le roi promettait d'acquérir, et en la place duquel il cédait en attendant le comté d'Evreux; auquel don il joint, pour Louis de Belleville et Marguerite de Culant sa femme, la seigneurie de Montmorillon, celle de la Chèze-le-Vicomte et le château, ville et seigneurie de Saintes. (*Château de Puiguyon.*) T. 27 *ter*, p. 133.

1474-1475, 2 mars. — Hommages rendus par Jacques de Surgères, chevalier, seigneur de la Flocellière, d'Umbrères, de Balon et de Cerisay, à la baronnie de Châteaumur. (*Château de la Flocellière.*) T. 27 *bis*, p. 155.

1476, 11 juillet. — Acte testimonial par-devant notaires, donné par les habitants et manants de Mastas à Louis Chabot, seigneur de Jarnac, de Mastas et d'Aspremont, comme monsieur le vicomte d'Aunai leur a défendu de payer à d'autres qu'à lui les cens, rentes, terrages, etc., appartenant à la seigneurie de Mastas. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 713.

1476-1477, 4 février. — Echange des terres et seigneuries de Besse et de Beaulieu entre le même Louis Chabot et Jean de Champdenier, écuyer, seigneur de Beaulieu. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 717.

1476-1477, 16 février. — Vente d'une rente de vingt livres tournois par Jean de Champdenier, écuyer, au même Louis Chabot, avec une transaction au sujet des fiefs de Besse et de Beaulieu. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 725.

1478, 8 septembre. — Vente de quelques rentes à Louis Chabot, chevalier, seigneur de Jarnac, d'Aspremont et de Mastas, par

Gaillardet Quentin, écuyer, seigneur du Mesny. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 733.

1478, 21 novembre. — Lettres obtenues par Jean Champdenier, écuyer, contre Louis Chabot, chevalier, seigneur de Jarnac, par lesquelles ledit seigneur de Jarnac est condamné à laisser jouir Jean Champdenier de la terre de Beaulieu, qu'il avait échangée pour la terre de Besse avec ledit Louis Chabot. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 737.

1478, 7 décembre. — Sentence du siége de St-Jean-d'Angéli pour les religieux de St-Séverin, demandeurs en matière de criées et subhastations, et requérant l'entérinement de lettres royaux contre Louis Chabot, chevalier, seigneur de Jarnac, Eustache de Montbron, chevalier, vicomte d'Aunai, Jean de Champdenier et les doyen et chapitre de St-Pierre de Saintes, défendeurs et opposants, pour raison de la seigneurie de Besse échangée par ledit de Champdenier pour la seigneurie de Beaulieu avec le sieur de Jarnac, lequel est condamné à payer auxdits religieux sept sous six deniers de dépens. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 741.

1481, septembre. — Lettres d'anoblissement accordées par Louis XI à ceux qui composaient la commune de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 415.

1481, 12 octobre. — Lettres du même roi portant mandement à ses officiers d'entériner les précédentes lettres d'anoblissement. (*Abb. de St-Jean d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 419.

1482. — Lettres du même roi, qui accordent des priviléges à la commune de Saintes, avec le pouvoir d'élire un maire à la place des deux jurés qui y étaient auparavant. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 421.

1483, juillet. — Entérinement des lettres patentes des priviléges de la commune de St-Jean-d'Angéli par les trésoriers de France, le 13 juillet 1482, suivi de lettres de Charles VIII confirmatives des mêmes priviléges. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 429.

1484, 15 mai. — Bulle du pape Sixte IV, qui accorde à Nicolas Mérichon, abbé de la Grâce-Dieu en Aunis, et à ses successeurs, le droit d'officier avec la mitre, l'anneau et les autres ornements pontificaux. (*Château de Benon.*) T. 27 *bis*, p. 49.

1484, décembre. — Lettres patentes de Charles VIII confirmatives des priviléges accordés par Louis XI, au mois de mars 1476, à la commune de la ville de Saintes. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 431.

1486, 19 juillet. — Rapport d'un sergent au sénéchal de Saintonge, par lequel il assure avoir ajourné, en vertu d'une commission émanée du siége de St-Jean-d'Angéli, François, Antoine, Jacques et Robert Chabot, frères, seigneurs de Jarnac-Charente, à la requête de Nicole de Bretagne, comtesse de Penthièvre,

dame de Thors, pour raison des litiges existant entre eux. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 745.

1486, 26 octobre. — Sentence arbitrale au sujet des contestations qui s'étaient élevées entre Nicole de Bretagne, comtesse de Penthièvre et dame de Thors, et Jean de Brosse, chevalier, son fils, d'une part, et François Chabot, abbé de Châtres, et ses frères, seigneurs de Jarnac, d'autre part, pour différents héritages sur lesquels ces seigneurs avaient des prétentions respectives. (*Arch. du comte de Ste-Maure.*) T. 27 *bis*, p. 749.

1489. — Traité entre la prieure de Marennes et les prévôts du roi au sujet de quelques marais où la prieure levait le terrage que les prévôts lui disputaient. (*Abb. de N.-D. de Saintes.*) T. 27 *ter*, p. 573.

1490, 16 avril. — Bulle du pape Innocent VIII confirmative d'un concordat passé entre Martial Fournier, abbé commendataire de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli, et les religieux de cette abbaye. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 439.

1498, juillet. — Confirmation des priviléges de la commune de St-Jean-d'Angéli par Louis XII et François I[er]. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 443.

SEIZIÈME SIÈCLE.

1517, décembre. — Confirmation des priviléges de la ville de Saintes par François I[er], roi de France. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 447.

1525, 21 août. — Enregistrement à la chambre des comptes des lettres patentes accordées par la mère du roi régente à François de la Trémoille, chevalier, prince de Talmond, par lesquelles elle lui donne tous les droits de rachat et autres droits seigneuriaux échus par le décès du feu sieur de la Trémoille pour raison de toutes les terres appartenant à la maison de la Trémoille; lequel don les gens des comptes restreignent dans leur enregistrement aux terres et seigneuries de Benon, Marans et l'ile de Ré, c'est-à-dire qu'ils reconnaissaient que ces seules terres étaient mouvantes du roi, et les autres de seigneurs particuliers. (*Château de Thouars.*) T. 27 *ter*, p. 643.

1545-1546, 5 février. — Lettres de François I[er] portant commission à ses officiers sur le fait des aides de faire payer au corps de ville de Saintes le droit sur le vin appelé souchet. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 451.

1547-1548, 26 mars. — Confirmation de tous les priviléges de la

ville de Saintes par le roi Henri II. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 455.

1553, décembre. — Contrat fait avec le roi Henri II, contenant le rachat de la gabelle et l'amortissement du quart et demi de sel, avec promesse faite par Sa Majesté de n'imposer à l'avenir aucun droit sur le sel, pour quelque cause que ce soit, dans les pays de Poitou, Saintonge, Aunis, Guyenne et autres mentionnés dans le contrat. (*Mss. de M. Robert.*) T. 27 *ter*, p. 141.

1557, 11 juin. — Lettres de Charles Guittard, sénéchal de Saintonge, qui maintiennent les maire, pairs et échevins de Saintes dans le privilége à eux accordé par les rois de France de ne payer aucune finance ou indemnité pour les biens nobles par eux acquis et à acquérir, et de n'en donner aucune déclaration. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 455.

1561, avril. — Lettres patentes de Charles IX confirmatives des priviléges de la ville de Saintes. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 459.

1562, 10 juillet. — Inventaire du trésor de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli avant le pillage des huguenots. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 463.

1562, 30 septembre. — Informations et enquêtes sur le pillage des reliques, ornements, autels, titres, joyaux et argenterie de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli fait par les huguenots en 1562. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 467.

1562. — Jugement rendu contre les huguenots qui avaient pillé l'abbaye de St-Jean-d'Angéli. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 515.

1563, 22 juin. — Attestations du prince de Condé, qui font voir qu'Arnaud Roland, maire et capitaine de St-Jean-d'Angéli, ne fit rien que par son ordre. Lettres de Charles IX, avec un jugement du commissaire du roi, ordonnant que ledit Arnaud Roland jouira de l'effet de l'édit de pacification et qu'il sera à couvert des poursuites de messire Chabot, abbé de St-Jean-d'Angéli, et de tous autres. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 519.

1566, 1er juillet. — Extrait du contrat de mariage de Guichard de Faubert, écuyer, sieur de la Vergne et des Deffends, fils de Gui de Faubert, écuyer, et de Claire d'Aubeterre, avec Jeanne de Montys, damoiselle, fille de Jean de Montys, écuyer, seigneur de la Brossardière, et d'Anne de l'Isle, damoiselle. (*Château d'Oyé.*) T. 27 *ter*, p. 77.

1567, 10 juillet. — Fragment historique manuscrit d'une lettre écrite par un nommé La Chapelle au frère de monsieur de la Caze, de la maison de Pons, au sujet de la bonne et mauvaise fortune de ce seigneur. (*Château de Pons.*) T. 27 *ter*, p. 85.

Vers **1574**. — Mémoire contenant la relation du voyage du sieur de la Hubaudaye menant le sieur de Mirambeau en cour, et la

conversation de celui-ci avec le roi et la reine. (*Château de Thors.*) T. 27 *ter*, p. 627.

1576, mars. — Confirmation des priviléges de la ville de Saintes par Henri III, roi de France et de Pologne. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 531.

1578, 4 mai. — Fragment d'un procès-verbal de visite des ruines et démolitions du château de Benon et de ses dépendances. (*Château de Benon.*) T. 27 *bis*, p. 51.

1586, 10 juin. — Requête présentée au roi de Navarre et arrêt de son conseil donné à la Rochelle, qui reçoit la dame Isabeau d'Avaugour, veuve du sieur de Champagné, opposante aux demandes du chapitre de Luçon. (*Cathédrale de Luçon.*) T. 27 *bis*, p. 567.

1587. — Prologue des tragédies représentées au théâtre de la cruauté des hérétiques. (*Extrait d'un livre appartenant à M. Venault, chanoine de St-Pierre-le-Puellier de Poitiers.*) T. 27 *ter*, p. 645.

1591, 5 mai. — Enregistrement au parlement de Bordeaux des lettres patentes des priviléges accordés à l'hôtel de ville de Saintes par les rois de France. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 535.

1597, novembre. — Lettres du roi Henri IV confirmatives des priviléges de la ville de Saintes, même des priviléges de noblesse accordés à vingt-cinq seulement de l'hôtel de ville, et d'exemption de tailles et autres impositions. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 537.

1600, 14 juin. — Délai accordé par Claude de la Trémoille à François de la Béraudière, abbé de Noaillé, pour rendre son hommage au comte de Benon pour la terre et châtellenie de St-Sauveur en Aunis. (*Abb. de Noaillé.*) T. 27 *ter*, p. 69.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

1603, 7 septembre. — Extrait d'un arrêt du parlement qui maintient les maire et échevins de la ville de Niort dans l'exemption du minage de Marans. (*Hôtel de ville de Niort.*) T. 27 *ter*, p. 29.

1605, 4 mai. — Sentence de l'assemblée des francs-fiefs tenue à Bordeaux, qui déclare les maire et échevins de la ville de Saintes exempts de payer aucune finance pour les fiefs et biens nobles par eux acquis depuis leur entrée dans l'échevinage. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 541.

1605, 7 septembre. — Ordonnance des commissaires du roi pour la vérification des octrois, etc., qui maintient les maire et échevins de Saintes dans le droit de souchetage ou appetissement de

vin vendu en détail à Saintes. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 545.

1607, janvier. — Edit du roi Henri IV pour le desséchement des marais de Poitou, Saintonge et Aunis. (*Cathédrale de Luçon.*) T. 27 *bis*, p. 563.

1607, 29 novembre, et **1608**. — Ordonnances de l'assemblée des francs-fiefs de Bordeaux, qui déclarent les maire et échevins de Saintes exempts de payer des droits de francs-fiefs pour les biens nobles par eux acquis depuis leur entrée dans la maison de ville. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 547 et 551.

1618, 20 février. — Procès-verbal de visite de l'abbaye de St-Jean-d'Angéli après sa ruine par les huguenots et avant que les religieux eussent fait bâtir, pour justifier que le logis abbatial était dans l'enclos de l'abbaye. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 555.

1621, 14 mai. — « Pouvoir et commission de l'assemblée de la » Rochelle décernés sur le département des provinces de France. » Plus un discours et avis d'état sur ledit département. » (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p. 251.

1622, 13 avril. — Procès-verbal justifiant les impiétés, pillages, incendies et désordres commis dans l'église cathédrale de Luçon par le sieur de Soubise, chef de la prétendue religion réformée. (*Évêché de Luçon.*) T. 27 *bis*, p. 569.

1623. — Factum plaintif ou remontrance des Rochelais aux commissaires du roi députés pour le rétablissement des habitants catholiques dans la ville de la Rochelle. (*Pièce communiquée par M. Jaillot, de l'Oratoire de la Rochelle.*) T. 27 *bis*, p. 255.

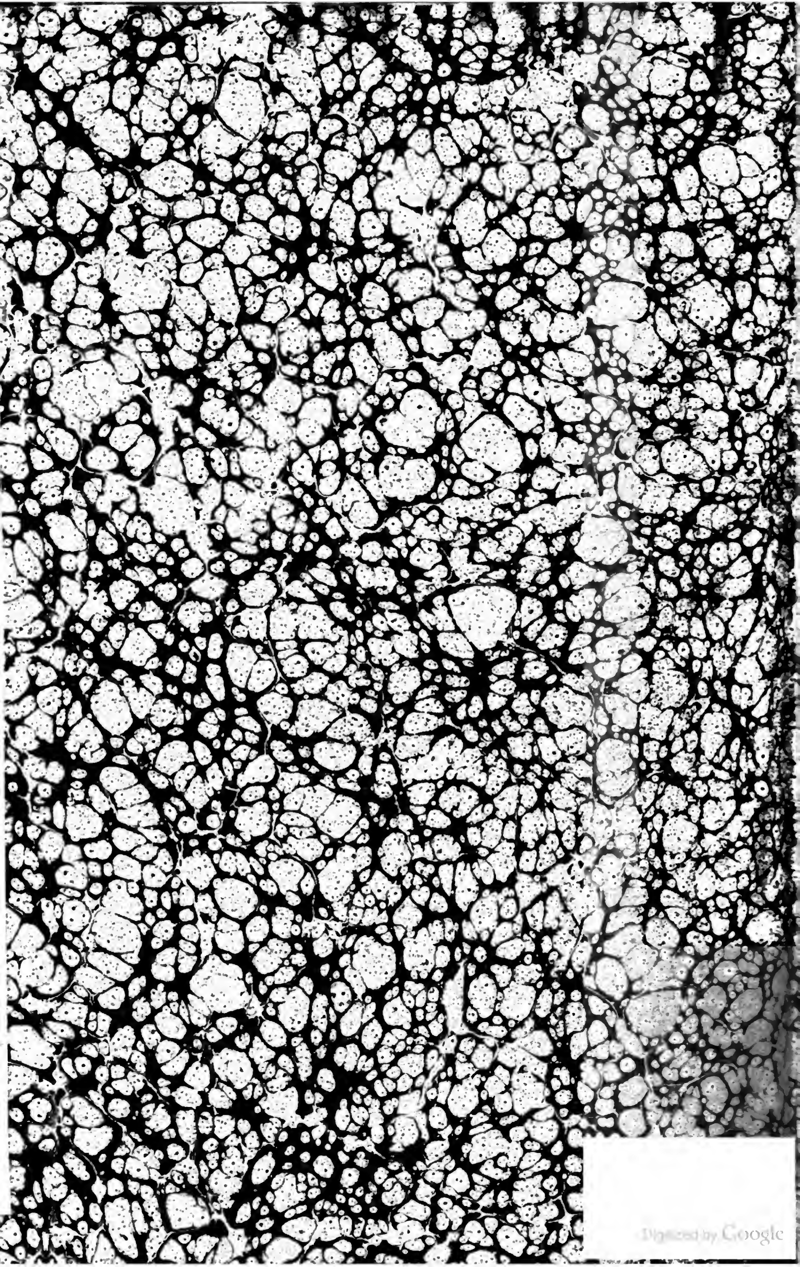
1624, 18 décembre. — Ordonnance de la chambre du conseil de l'élection de Saintes, qui maintient les maire et échevins de cette ville dans le droit de souchet ou appetissement de vin vendu en détail. (*Abb. de St-Jean-d'Angéli.*) T. 27 *bis*, p. 559.

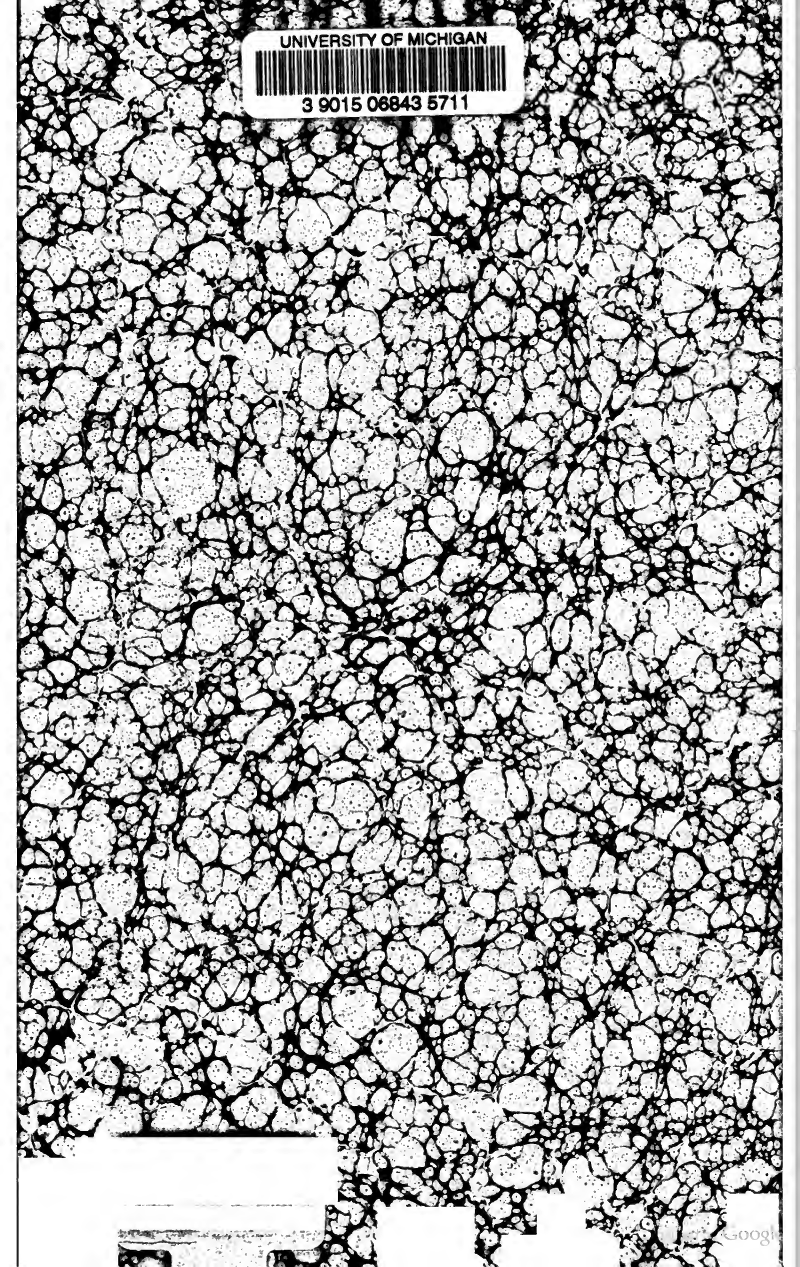
1643, février. — Brevet qui, par anticipation, accorde à Hardouin de Péréfixe, docteur de Sorbonne, prêtre du diocèse de Poitiers, l'évêché de la Rochelle, en attendant qu'on puisse établir un évêché dans cette ville. (*Évêché de la Rochelle.*) T. 27 *ter*, p. 223.

FIN DE LA TABLE.

TABLE.

Poitiers. — Imp. de A. DUPRÉ.





UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06843 5711

